
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01781475 7

LE

CAMBISTE UNIVERSEL.

LE

CAMBISTE UNIVERSEL,

OU

Traité complet

DES CHANGES, MONNAIES, POIDS ET MESURES,

DE TOUTES LES NATIONS COMMERÇANTES ET DE LEURS COLONIES;

AVEC UN EXPOSÉ DE LEURS BANQUES, FONDS PUBLICS ET PAPIERS-MONNAIES;

RÉDIGÉ PAR ORDRE ET AUX FRAIS DU GOUVERNEMENT ANGLAIS,

PAR KELLY,

EXAMINATEUR POUR LES MATHÉMATIQUES DU COLLÈGE DE LA TRINITÉ, etc.,

Traduit et calculé aux unités françaises sur la seconde Édition;

AUGMENTÉ

DE TABLEAUX DES MONNAIES D'OR ET D'ARGENT,
D'UN APERÇU SUR LA LETTRE DE CHANGE ET LES OPÉRATIONS DE LA BOURSE DE PARIS.

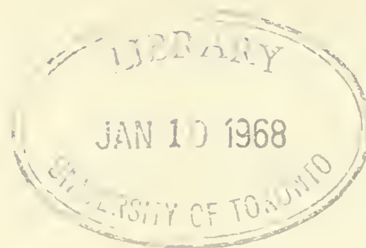
TOME PREMIER.

PARIS,

J. P. AILLAUD, QUAI VOLTAIRE, N° 21.
BOSSANGE FRÈRES, RUE DE SEINE, N° 12.

IMPRIMERIE DE RIGNOUX.

M DCCC XXIII.



PRÉFACE.

Cet ouvrage est le résultat d'une immense opération : celle de déterminer, au moyen des étalons respectifs, le rapport qu'ont entre eux les poids et mesures des diverses nations du globe. Cette comparaison, que le commerce désirait si ardemment de voir effectuée, a été faite avec la sanction et l'aide du gouvernement britannique qui a réuni, par l'intermédiaire de ses consuls, les étalons dûment attestés, et les a fait comparer avec ceux d'Angleterre à la monnaie de Londres.

L'ouvrage est divisé en deux volumes. Le premier est rédigé sur le plan de la célèbre publication d'Elert Kruse, intitulée l'*Hamburg contorist;* mais il est plus ample, plus détaillé. Il donne un état des monnaies réelles et de compte, des *poids* et *mesures* de toutes les contrées commerçantes, avec un exposé de leurs *banques, fonds publics, papiers-monnaies, bonifications commerciales,* et divers autres règlemens de commerce.

Le second volume, tout-à-fait neuf, commence par une exposition des principes et lois du *change.* Vient ensuite un système régulier où toutes les cotes sont expliquées et les calculs faits par diverses méthodes. Suit l'arbitrage du change, qu'on trouvera singulièrement simplifié au moyen des exemples tirés d'opérations effectives et ré centes. J'ai mis à la suite l'*arbitrage des billons* et *marchandises,* avec des exemples de l'usage des *logarithmes* et *nombres fixes* qui rendent plus expéditifs les calculs de change. Cette partie est fort étendue et contient, avec les tables des *pairs du change* et les *proportions des Monnaies* entre l'or, l'argent en diverses contrées, des documens que l'auteur compulsa en 1810 par ordre du comité de billon de la chambre des communes, et qu'il revit en 1819 pour le comité de la chambre haute.

Viennent ensuite les tables de la valeur intrinsèque des monnaies de compte de toutes les nations, que suivent les tables d'essais de Newton. Celles-ci servent d'introduction aux nouvelles tables

des monnaies d'or et d'argent, calculées pour cet ouvrage. Newton fit essayer, pendant qu'il était directeur de la Monnaie, les principales espèces de l'Europe, et les tables, qui furent publiées par ordre du conseil privé en 1719, servirent long-temps de guide à ceux qui font le négoce des métalliques, ainsi que de règle pour les calculs du change; mais plusieurs de ces monnaies ont été altérées ou retirées de la circulation; on en a frappé d'autres, et quelques-unes de celles qui se sont maintenues ont été trouvées, par les essais récents, fort loin de ce qu'elles étaient dans l'origine.

Les *nouvelles tables des monnaies d'or et d'argent* qui suivent peuvent être considérées comme une révision et un complément de celles de Newton. Elles sont dressées d'après les essais faits à Londres et à Paris, essais qui en général se vérifiaient les uns les autres. Les premiers ont été exécutés par Robert Bengley, maître essayeur de la Monnaie; et les seconds par Pierre Frédéric Bonneville, essayeur du commerce, qui les a consignés dans son célèbre ouvrage des monnaies d'or et d'argent de toutes les nations. La plupart des monnaies réelles étrangères qui ont été soumises aux essais de la Monnaie de Londres, ont été tirées du bureau de billon par ordre des directeurs de la banque, et choisies comme échantillons moyens par John Humble, chef de ce bureau.

L'*explication des monnaies réelles* qui vient immédiatement après, peut être utile aux marchands de métalliques, aux voyageurs, etc. Les diverses empreintes sont expliquées, les légendes et autres inscriptions, traduites du latin, du persan, de l'arabe, du russe, etc. C'est la première fois qu'elles le sont; cette circonstance donne droit à l'indulgence.

Les tables des poids et mesures n'avaient jamais été corrigées ni comparées d'après un plan général. La seule tentative qui eut été faite à cet égard, fut entreprise d'après les ordres du gouvernement français en 1747, par Tillet, mais ses expériences furent peu nombreuses; on a d'ailleurs des raisons de croire que tous les étalons dont il fit usage n'étaient pas dûment attestés. Quant aux poids et mesures du commerce, ils ont été abandonnés aux gens de négoce, dont on ne peut attendre des expériences bien exactes.

Ces comparaisons générales sont au-dessus des moyens d'un indi-

vidu. Il n'y a que les gouvernemens qui puissent les entreprendre. Le vicomte Castlereagh l'a senti, et n'a rien épargné pour cette grande opération. Voici la dépêche qu'il adressa, en 1818, aux consuls anglais :

MONSIEUR,

Le gouvernement de S. M. désirant obtenir les renseignemens les plus positifs sur les étalons en usage pour les divers poids et mesures employés dans les contrées étrangères, afin de déterminer le rapport qu'ils ont avec ceux d'Angleterre,

Je souhaite, dans les intérêts du commerce, que vous employez vos soins et votre crédit, afin d'avoir, dans le plus bref délai possible, deux séries d'étalons, bien vérifiés sous tous les rapports, de la livre ou marc, employé dans le lieu de votre résidence, pour peser l'or et l'argent, ainsi que les autres poids usités pour cet objet.

Si la livre étalon ou marc avec ses poids inférieurs, employé pour peser l'or et l'argent de quelque place de votre consulat, diffère de ceux dont on fait usage dans votre résidence, vous vous les procurerez aussi à double.

Vous aurez soin que tous ces poids soient attestés par les autorités du lieu.

Vous emballerez avec soin et séparément ces deux séries de poids complètes, et vous me les expédierez par des transports différens, en ayant soin de joindre à chaque envoi une lettre explicative en duplicata. Vous donnerez dans cette lettre un état et une description des poids envoyés.

Vous établirez la différence et le rapport de la livre employée pour peser l'or et l'argent, à celle qui sert à peser les articles ordinaires, ou livre commerciale.

Vous donnerez la capacité de la principale mesure de blé et de vin employés dans votre consulat, ainsi que celle des mesures inférieures.

Vous évaluerez la capacité de ces mesures par le nombre de pouces cubes de la place, ou de gallons anglais, ou de litres français, qu'elles contiennent.

Vous ajouterez tous les renseignemens que vous pourrez avoir et que vous aurez occasion de vous procurer sur cet objet.

CASTLEREAGH.

Ces ordres furent exécutés et les étalons vérifiés par Robert Bengley, qui fit surtout usage de la balance que M. Bird avait exécutée en 1758, par ordre de la chambre des communes.

L'auteur suivit ces expériences, et tint note des résultats, qu'il vérifia de nouveau. Il compara les poids subdivisionnaires, car les unités seules l'avaient été à la monnaie.

Cette seconde série d'expériences fut exécutée avec une balance fort sensible, que M. Trougthon venait de construire pour l'institution de Londres, et sur des étalons anglais et français, qui avaient été dûment attestés.

C'est cette série de résultats répétés avec tant de soin et de précision, qui se trouve consignée dans cet ouvrage.

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR.

On a généralement conservé à chaque dénomination de poids, monnaie, etc., son orthographe nationale. Nos synonymes ne sont pas toujours exacts, et les étrangers aiment retrouver sans altération les expressions qui désignent les les unités dont ils font usage. Ainsi on a laissé subsister *grotes flam.* au lieu d'employer le mot *deniers de gros* usité parmi nous; *fathom* au lieu de *toise*, parce que le pied anglais n'a pas la même valeur que le nôtre, et ainsi de suite. On n'a fait exception que pour quelques-uns qui sont en quelque sorte consacrés, tels que *risdale* pour *rixdollar*, *aspre* pour *asper*, etc.

INTRODUCTION.

MESURES.

Le mot *mesure* signifie, en commerce, les dimensions d'un objet acheté, vendu ou estimé.

On distingue trois espèces de mesures : les mesures linéaires ou mesures de longueur, les mesures carrées ou de superficie, les mesures solides ou cubiques.

1. Les *mesures linéaires* s'appliquent aux lignes; telles que les routes et les distances de toutes espèces.

2. Les *mesures carrées* s'appliquent aux surfaces, telles que les terres, les aires, etc.

3. Les *mesures cubiques* s'appliquent aux corps pourvus des trois dimensions, tels qu'un marbre, une pièce de charpente, et les vases de toutes espèces. Appliquées à ces derniers elles prennent aussi la dénomination de mesures de capacité.

Les mesures linéaires sont les élémens de toutes les autres [1].

Les mesures carrées sont le produit de deux lignes, et les solides celui de trois.

POIDS.

Le *poids* peut être défini une propriété naturelle de la matière, proportionnelle à son volume et à sa dentité. On détermine le poids d'un corps en plaçant celui-ci dans le plateau d'une balance qu'on met en équilibre au moyen d'un poids connu.

Dès qu'on a un étalon pour la longueur, on peut en déduire celui des poids. Car un vase de dimensions fixes, rempli d'eau distillée ou de tout autre liquide homogène, aura toujours le même poids à la même latitude.

[1] Les mesures linéaires de toutes les nations paraissent déduites de quelque partie du corps humain : tels sont le pied, la brasse, etc. Elles ont en général les proportions suivantes : la brasse d'un homme bien proportionné est égale à sa hauteur ou stature; le pas à la moitié; la coudée, au quart; le pied, au sixième; l'empan, au huitième de sa hauteur. Le pied égale trois fois la largeur de la main et douze fois celle du pouce.

Les principales propriétés du poids des corps ont été démontrées par Newton.

1. Le poids des corps, à égale distance du centre de la terre, est en raison directe de la quantité de matière qu'ils contiennent.

2. Le poids du même corps varie suivant sa position sur la surface de la terre. Il croît de l'équateur au pôle en raison du carré du sinus de la latitude.

3. Le poids du même corps, pris à différentes hauteurs au-dessus de la surface de la terre, est en raison inverse du carré de la distance au centre de la terre.

4. Le poids du même corps, considéré à différentes profondeurs dans l'intérieur de la terre, est en raison directe des distances au centre de la terre. De manière que, pris à une station moyenne entre celle qu'il occupait d'abord et le centre de la terre, il n'a plus que la moitié de son poids, et qu'arrivé au centre il n'en a plus du tout.

5. Un corps, plongé dans un liquide spécifiquement plus léger, perd une partie de son poids, égale à celui d'une masse de liquide de même volume que le corps immergé [1].

ETALONS.

Ètalon, dans le sens commercial, signifie un poids ou une mesure convenue qui sert à en ajuster d'autres. Ils se divisent en *étalons arbitraires* et en *étalons invariables*, pris dans la nature. Les premiers sont les plus répandus, les seconds sont destinés à les reproduire, s'ils venaient à se perdre, ou à servir de modèles pour de nouveaux systèmes de métrologie.

---

[1] Les poids et mesures, dont la précision importe tant à la conservation de la propriété, ont été un des premiers objets dont se sont occupés les hommes réunis en société. Paucton observe, dans l'Introduction à sa Métrologie, que les étalons étaient généralement regardés comme sacrés chez les anciens, et qu'ils étaient en conséquence déposés dans le sanctuaire des Juifs, les temples des payens et les églises des premiers chrétiens. Il établit en outre que les anciens étalons s'ajustaient sur les dimensions de quelque édifice durable. La base de la plus grande pyramide, en Égypte, qui était la 500e partie d'un degré du méridien, servait à cet objet. Il ajoute que plusieurs contrées voisines de l'Europe et de l'Asie avaient emprunté leurs mesures des Égyptiens, et que des étalons uniformes furent établis dans tout l'empire romain, d'après l'archétype conservé au Capitole.

Dans les temps modernes, c'est généralement au premier magistrat de chaque gouvernement que sont confiés les étalons. Il en envoie des copies à certains officiers qu'il autorise à les distribuer et à veiller à ce qu'ils soient uniformes.

L'adoption des étalons arbitraires n'étant assujettie à aucune règle fixe, chacun les a choisis selon son caprice et ses idées. Aussi, quel que soit leur nombre, à peine en trouve-t-on deux comparables. L'imperfection du travail, les altérations des substances matérielles, tout contribue encore à augmenter la confusion.

On a cherché à remédier à ces inconvéniens. On a proposé de tirer les étalons de quelque propriété inaltérable prise dans la nature, telle que la loi ou force de gravitation terrestre, les mouvemens des corps célestes, ou la mesure de quelque arc ou portion du méridien.

De tous les moyens énoncés, deux seuls ont été appliqués avec quelque succès :

1° La longueur du pendule qui bat les secondes du temps solaire moyen [1].

2° La longueur d'un arc ou portion du méridien.

Si la terre était une sphère parfaite et en repos, ces mesures seraient les mêmes sur toutes les parties de la surface; mais sa figure est une espèce de sphéroïde aplatie, dont le diamètre équatorial est plus long que l'axe ou diamètre polaire.

D'après cela la gravité atteint son maximum au pôle, et diminue progressivement à mesure qu'on approche de l'équateur. En conséquence les vibrations du pendule sont plus rapides au pôle, et plus lentes à l'équateur. Aussi quand on veut mesurer des portions égales de temps, on doit allonger graduellement le pendule de l'équateur au pôle. Le poids des corps sur la terre est également influencé par la force centrifuge, qui est

[1] *Longueur du pendule à secondes à différentes latitudes.*

NOMS DES LIEUX.	LATITUDE.	LONGUEUR DU PENDULE.	NOMS DES OBSERVATEURS.
		pouces anglais.	
Équateur	0° 0′	38,989	Bouguer.
Porto Bello...........	9 34 N.	38,997	*Idem.*
Jamaïque	18 00	39,019	Campbell.
Cap de Bonne-Espérance	33 25 S.	39,070	La Caille.
Paris.................	48 50 N.	39,134	Borda.
Gotha.................	50 57	39,121	Zach.
Londres...............	51 31	39,126	Graham.
Idem	51 31 8″	39,13929	Kater, 1817.
Pétersbourg...........	59 56	39,163	Mallet.
Laponie...............	66 48	39,172	Académiciens.
Idem	67 04	39,181	Mallet.

nulle au pôle, mais qui croît de celui-ci à l'équateur, où elle atteint son maximum. Il résulte de là que la gravité varie suivant la distance des corps au pôle.

D'après la figure sphéroïdale de la terre, les degrés du méridien croissent aussi de l'équateur au pôle. C'est une conséquence de l'augmentation de la courbure de cette portion d'arc.

Les plus grands mathématiciens ont fait des expériences et des calculs sans nombre pour connaître la véritable figure de la terre, et déterminer par-là un étalon fixe pour les mesures.

Newton supputa que le diamètre équatorial était à l'axe polaire, dans le rapport de 230 à 229, ou en d'autres termes, que l'ellipticité de la terre était $\frac{1}{230}$; mais ce calcul, fait dans la supposition que notre planète est entièrement fluide, n'est pas tout-à-fait exact. Des mesures effectives en portent l'ellipticité entre $\frac{1}{291}$ et $\frac{1}{340}$.

Les mesures les plus généralement reçues du pendule sont contenues dans la note précédente, et celles du méridien dans le tableau ci-dessous [1].

D'après les mesures du méridien en France, on a calculé la grandeur du cadran dont la dix-millionième partie forme le mètre, qui a été adopté dans ce pays, comme *unité* pour toutes les mesures du système métrique.

L'unité de poids est le gramme, ou poids d'un vase cube d'eau à son maximum de condensation et de pureté; le côté de ce cube est le centième du mètre.

Ces deux unités servent à former les autres mesures et les poids par

---

[1] *Longueur d'un degré du méridien à différentes latitudes.*

CONTRÉES.	LATITUDE MOYENNE.		LONGUEUR DU DEGRÉ.	OBSERVATEURS.	DATES
			milles angl.		
Pérou	0°	0'	68,713	La Condamine	1744
Inde	12	32 N.	68,743	Lambton	1803
Cap de Bonne-Espérance	33	18 S.	69,076	Lacaille	1752
Amérique	39	12 N.	68,895	Masson et Dixon	1768
Italie	43	00	68,998	Boscowich	1755
France	44	52	68,769	Biot et Arrago	1808
Idem	46	12	69,052	Delambre et Méchain	1793
Idem	49	22	69,121	Cassini	1740
Angleterre	51	30	69,146	Mudge	1802
Laponie	66	20	69,292	Swanberg	1803

division ou multiplication décimale, comme il est expliqué dans cet ouvrage à l'article *France*.

Quoique les mathématiciens français aient choisi l'arc du méridien pour base du système métrique, ils recommandèrent aussi le pendule comme un excellent étalon, et le moyen pratique le plus propre à retrouver ou reproduire le mètre, s'il venait à se perdre ou à se désajuster.

M. Laplace a donné, dans la Connaissance des temps pour 1820, le résultat des expériences de Borda, et les recherches de Mathieu sur le pendule, dans la formule suivante :

$$\overset{\text{mètr.}}{0.990787} + \overset{\text{mètr.}}{0.0053982} \sin.^2 \text{lat.}$$

D'où on a déduit le tableau comparatif du poids des corps à différens lieux de la terre, avec la longueur proportionnelle du pendule à secondes.

	DEGRÉS DE LATITUDE.			POIDS DE 100 LIV. A DIFFÉRENTES LATITUDES.	LONGUEUR DU PENDULE.	
					Mètres.	Pouces angl.
	0°	0′	0″	100,0000	0,990787	39,0083
	10	0	0	100,0165	0,990950	39,0147
	20	0	0	100,0637	0,991418	39,0331
	30	0	0	100,1362	0,992136	39,0614
	40	0	0	100,2251	0,993017	39,0961
Observatoire de Paris.....	48	50	14	100,3088	0,993846	39,1287
	50	0	0	100,3198	0,993955	39,1330
Observatoire de Greenwich	51	28	40	100,3335	0,994091	39,1383
Londres, St.-Paul........	51	30	49	100,3338	0,994094	39,1385
	60	0	0	100,4087	0,994836	39,1677
	70	0	0	100,4812	0,995554	39,1960
	80	0	0	100,5284	0,996022	39,2144
	90	0	0	100,5449	0,996185	39,2208

D'après la formule que nous venons de rapporter, l'ellipticité de la terre est de $\frac{1}{311}$, et l'augmentation des poids de l'équateur au pôle de $\frac{1}{180}$, c'est-à-dire qu'un corps qui pèse à l'équateur 180 liv. en pèse 181 au pôle.

Les résultats relatifs à la longueur du pendule, déterminés à Paris, s'accordent parfaitement, en tenant compte de la différence de latitude, avec ceux qu'a obtenus à Londres, en 1817, le capitaine Henry Katter; voyez les Transactions philosoph. pour 1818 et 1819.

ÉTALONS DES POIDS ET MESURES D'ANGLETERRE.

On ne sait rien de précis sur les étalons primitifs des mesures et poids anglais. Celui de longueur passe pour avoir été fixé en 1101 par Henri Ier, qui fit ajuster l'ancienne *ulna* ou brasse, dont la grandeur correspond à celle du yard actuel, à la longueur de son bras.

Les étalons primitifs des poids et mesures de capacité sont également peu connus. Il fut ordonné en 1266 (51 d'Edouard III), « que le peny anglais, dit sterling, rond et sans rognure, pèserait 32 grains de blé froment tirés du milieu de l'épi; que 20 pence feraient 1 once; 12 onces, 1 livre [1]; 8 liv., 1 gallon de vin; et 8 gallons de vin, 1 boisseau de Londres, ou la huitième partie du quarter. »

Dans les règnes suivans on adopta des étalons plus uniformes. Celui de longueur ne subit pourtant aucune altération, si on en excepte quelques vérifications que le temps avait rendues nécessaires; mais les mesures de capacité en ont éprouvé d'assez fréquentes. D'après la loi que nous avons rapportée plus haut, elles étaient évaluées au poids, méthode suivie encore en divers pays et la plus rigoureuse, mais non la plus commode.

Quant aux étalons primitifs de poids, savoir les *grains de froment*, il paraît qu'ils furent bientôt remplacés par des grains métalliques, qu'on suppose être les mêmes que les grains troy actuels. Mais leur origine importe peu. Il suffit que les étalons adoptés soient uniformes.

L'étalon anglais, qui sert d'unité de poids, est la livre troy qui pèse un quart de moins que ne prescrit la loi ci-dessus, le poids du penny ayant été réduit à 24 grains au lieu de 32 [2].

---

[1] La livre (que les Romains appelaient *pondus* ou poids, ainsi que *libra* ou balance) forme l'étalon ou l'unité la plus répandue pour les poids, comme le pied pour les mesures. Il est à observer qu'ils ont généralement été divisés dans le même nombre de parties égales, et que leurs divisions portaient anciennement le même nom d'*uncia*, qui signfie le $\frac{1}{12}$ d'un tout. L'once et le pouce ont ainsi la même dérivation, l'une étant dite *uncia libræ*, et l'autre *uncia pedis*.

[2] Il y a dans presque tous les pays deux espèces de livre; l'une pour les métaux précieux, l'autre pour les objets ordinaires. La première se divise généralement en 12 onces et la seconde en 16. L'échelle duodécimale a l'avantage d'être exactement divisible par 3 et par 6; mais le système binaire, c'est-à-dire celui des divisions par $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{16}$, etc., est regardé comme le plus simple et le plus convenable dans les opérations ordinaires du commerce domestique Mais dans les calculs de commerce étranger et de science, la division décimale est de beaucoup préférable.

En 1526 (18 Henri VIII) la livre troy fut adoptée pour la livre de l'hôtel des monnaies, à la place de la livre des monnayeurs, ou livre de la Tour, qui pèse $\frac{1}{16}$ de moins, ou 5400 grains.

Les poids employés dans l'usage ordinaire sont l'ancienne livre commerciale (vol. I); la *libra mercatoria* de 15 onces; et le poids avoirdupoids. L'usage de celui-ci fut décrété la 24e année du règne de Henri VIII (1532), pour les viandes et autres provisions; mais cette loi a été révoquée en 1541.

En 1588, la reine Elisabeth fit placer à l'échiquier la livre avoirdupoids comme étalon, sans rendre néanmoins une loi à ce sujet. Elle ordonna aussi d'y placer une copie de la livre troy appartenant au corps des orfèvres, où elle sert encore d'étalon légal. Des copies de ce poids furent aussi envoyées à la monnaie et aux autres établissemens publics.

En 1758, un comité de la chambre des communes fut chargé de constater l'état des poids et mesures anglais. Il s'adjoignit plusieurs mécaniciens habiles, tels que le célèbre opticien Bird et l'essayeur de la monnaie Harris. Ce comité, qui avait lord Carysford à sa tête, fit preuve de sagacité; il prépara deux étalons, le yard et la livre troy, qui sont encore aujourd'hui conservés avec grand soin et considérés comme fort exacts.

La mesure de longueur fut ajustée par M. Bird, d'après les étalons employés à l'échiquier et ceux qui appartenaient à la société royale. M. Harris se chargea du poids, prit pour étalon la livre troy conservée à la monnaie. Il se présenta une difficulté. Ce poids se trouva de 1 $\frac{1}{4}$ grain plus pesant que la livre de l'échiquier. Afin de s'assurer où était l'erreur, le comité fit demander le poids primitif de la chambre des orfèvres, sur lequel ils avaient l'un et l'autre été construits : mais on ne se rappelait pas même qu'il y avait eu un étalon dans cet établissement. Les commissaires adoptèrent alors l'étalon de la monnaie, regardant la faiblesse de celui de l'échiquier comme l'effet de l'usure. Voici en quels termes ils s'expriment.

« Les poids de l'échiquier ont été employés pendant plus de 170 ans pour en confectionner d'autres, et la différence qu'ils présentent aujourd'hui provient sans doute de ce fréquent usage. » Voyez les rapports des comités de la chambre des communes, vol. II, page 419.

Il s'agissait de savoir quel poids on adopterait pour étalon, si l'on prendrait le troy ou l'avoirdupoids : le comité a donné la préférence au premier.

« Parce que, dit-il, c'est le plus connu dans notre législation, le plus anciennement usité, celui qui sert à l'appréciation des monnaies.

« D'un autre côté, le poids avoirdupoids est d'une autorité douteuse,

quoique peu propre à être adopté pour étalon, l'habitude le rend nécessaire pour évaluer les onces, les deniers, les grains troy que la livre avoirdupoids doit peser. »

Le comité ayant reconnu que les divisions de l'étalon de la monnaie n'étaient pas exactes, les a corrigées.

Une copie de cet étalon a été remise à la chambre des communes, et une autre à l'essayeur en chef de la monnaie, où elle est soigneusement conservée avec l'appareil à peser au moyen duquel on a comparé dernièrement les étalons étrangers. Ceux qui étaient trop courts ont été appréciés avec une nouvelle balance hydrostatique d'une grande précision, qui est due à M. John Barton, sous-contrôleur de la Monnaie.

La comparaison générale commença par celle de la livre parlementaire avec l'étalon de l'échiquier, qui fut tiré de la Monnaie par ordre du chancelier de l'échiquier. Celui-ci était de $1\frac{1}{2}$ grain plus léger que la livre parlementaire, et ses divisions présentaient des inexactitudes encore plus grandes.

Le comité devait corriger cet étalon, mais le parlement fut dissous en 1760 et le travail abandonné.

Depuis cette époque les étalons sont restés dans le même état, quoique cet objet ait souvent fixé l'attention du parlement et de la nation, surtout depuis que le système métrique est adopté en France.

En 1816 la chambre des communes présenta une adresse au prince régent au sujet des poids et mesures. Ce prince chargea une commission de vérifier et de déterminer la longueur du pendule battant les secondes à la latitude de Londres, ainsi que le rapport des mesures de longueur adoptées en France et en Angleterre.

Les commissaires choisis parmi les membres de la société royale firent, au mois de juin 1819, un premier rapport qui contient les recherches les plus étendues sur les divers systèmes de poids et mesures. Ils ne proposaient aucun changement dans les étalons anglais pour la longueur et le poids, tels qu'ils furent établis par le comité de 1758. Ils les avaient trouvés exacts.

Les commissaires combattent le projet si souvent rappelé d'adopter les étalons étrangers afin de rendre les communications plus faciles. Ils ne pensent pas que cet avantage compense le trouble que tout changement de système entraîne dans les transactions domestiques.

Quant à l'étalon de longueur, à la longueur du pendule et à celle du mètre, voici en quels termes ils s'expliquent :

« Nous préférons la livre parlementaire, exécutée en 1760 par M. Bird.

Elle est faite avec une rare exactitude, et c'est celle qui s'accorde le mieux avec les vérifications qui ont été faites depuis, et surtout avec l'échelle employée par sir Georges Shuckburg.

« Nous proposons en conséquence de la faire servir de base à tous les poids et mesures légales, et nous déclarons que la longueur du pendule à secondes, dans le vide, au niveau de la mer, est à Londres de 39,1393 pouces, et que celle du mètre français est 39,37079 pouces, les étalons anglais étant à 62° Fahrenheit. »

Le troisième rapport du comité confirme les deux autres au sujet des mesures de longueur. Pour ce qui est des poids, la livre troy parlementaire de 1758 conserve sa valeur ainsi que la livre avoirdupoids, qui reste fixée à 7000 grains troy.

ÉTALONS FRANÇAIS.

Nous avons déjà expliqué la base du système métrique établi en France. Il nous reste à spécifier les principaux étalons et à faire voir le rapport qu'ils ont avec ceux d'Angleterre. Ce sont le mètre, le kilogramme et le litre, que l'on conserve avec les autres étalons, à l'hôtel des poids et mesures, à Paris.

La longueur du mètre, telle qu'elle a été déterminée par le comité dont il vient d'être question, peut être considérée comme coïncidant avec les résultats du professeur Pictet, qui la trouva, en 1802, de 39,371 pouces; partant la capacité du litre est exacte. Ainsi le rapport entre les mesures d'Angleterre et de France est depuis long-temps déterminé avec exactitude; mais on n'en peut dire autant des poids. La comparaison qui en a été faite à l'hôtel de la Monnaie, a fait découvrir une erreur considérable (voyez une note, article *France*). Depuis, on a tenté d'autres vérifications qui exigent que nous entrions dans quelques détails.

On verra dans cette note qu'en 1742, la société royale de Londres et l'académie des sciences de Paris, essayèrent de déterminer le rapport des poids et mesures, pour lesquels elles échangèrent quelques étalons. Toutes leurs expériences s'accordaient; mais les poids qu'elles comparaient, n'étaient pas exacts, car on a reconnu récemment que la livre anglaise, envoyée en France, ainsi que les doubles que conservait la société royale, étaient d'environ 4 grains trop légères. Cette circonstance fit que la livre française avec laquelle on la comparait se trouva de 5 grains anglais trop

pesante, excès qui fut ensuite transporté par le calcul sur le kilogramme, qu'on fit d'environ 11 grains anglais trop fort.

Il paraît inconcevable qu'une erreur de cette importance ait si long-temps échappé. C'est pourquoi on jugea convenable de soumettre la question aux autorités françaises. Une livre troy anglaise, vérifiée à la Monnaie de Londres, fut transmise par lord Castlereagh au comte Siméon, ministre de l'intérieur, avec le détail des expériences faites sur les divers kilogrammes qui avaient été envoyés en Angleterre. D'après ce rapport, il paraît qu'en général le poids était pour chaque de 15434 grains. Quelques-uns se trouvèrent plus pesans, mais aucun ne fut plus léger, si on excepte le kilogramme de Paris, qui ne pesait que 15433 grains. Jusques-là il avait été évalué à 15444 grains.

La réponse du comte Siméon, datée du 28 février 1821, contient un état des expériences faites à l'hôtel des poids et mesures de Paris, sur la livre anglaise dont nous avons fait mention. Les résultats coïncident parfaitement avec ceux qu'on avait obtenus à Londres sur le kilogramme. Ainsi la livre s'est trouvée peser 373 grammes 233 milligrammes, quoique jusque-là elle n'eût été évaluée qu'à 372,919 grammes.

« Si les résultats obtenus, est-il dit dans la dépêche, en employant les kilogrammes que votre gouvernement avait tirés de quelques autres villes de France, ne donnent pas aussi exactement la valeur de ces poids en grains anglais, ce ne peut être que parce qu'ils étaient ajustés suivant les règles prescrites pour les poids du commerce, c'est-à-dire avec une tolérance en plus. »

D'après cela, il est évident que les kilogrammes dont on fait usage dans les affaires ordinaires sont un peu plus pesans que les étalons, d'où il résulte qu'on peut considérer le kilogramme commercial comme formé de 15434 grains. C'est la valeur que nous avons adoptée dans le cours de cet ouvrage.

DES MONNAIES RÉELLES.

Les monnaies réelles sont en général des pièces de monnaies plates et circulaires sur lesquelles sont empreints certains caractères destinés à leur donner une valeur légale et courante, comme à garantir leur poids et leur titre.

L'or et l'argent sont les principaux métaux dont se fabriquent les monnaies réelles : leur qualité, leur rareté, les rendent très-propres à cet usage.

Le cuivre et le billon servent aussi, mais pour des monnaies inférieures.

L'or est le plus précieux des métaux et le plus difficile à imiter. C'est le moins susceptible de se rouiller et de se détériorer par le feu. Il est parfaitement malléable, et si ductile qu'une feuille peut se réduire à $\frac{1}{300000}$ de pouce, et la dorure à $\frac{10}{100000000}$.

L'argent vient ensuite pour la valeur et les autres qualités dont il est question. Une feuille d'argent peut être réduite à $\frac{1}{170000}$ de pouce. Sa divisibilité est à celle de l'or comme 170 : 300. La densité de ces métaux est à peu près dans le même rapport, puisqu'elle donne celui de 105 à 193.

La valeur proportionnelle de l'or et de l'argent est cependant variable, car quoique ces métaux soient généralement regardés comme l'équivalent de toute autre propriété, et comme mesure étalon du prix auquel se vendent, s'achètent, s'estiment les objets, néanmoins ils sont eux-mêmes des objets commerciaux et exposés à une fluctuation de prix continuelle, soit entre eux, soit par rapport aux autres articles[1].

L'or et l'argent purs sont identiques quelles que soient les mines qui les produisent : mais alors ils sont trop flexibles et ne peuvent servir au monnayage : on est obligé de les allier à quelque autre métal afin de leur donner de la dureté. C'est ce qu'on appelle *alliage*.

Dans tous les gouvernemens réguliers il y a un étalon légal pour les monnaies réelles, c'est-à-dire un certain rapport entre le métal pur et son alliage. En Angleterre c'est pour l'or les $\frac{22}{24}$ ou $\frac{11}{12}$, c'est-à-dire 11 parties de métal pur et 1 d'alliage.

Le titre de l'or s'exprime ordinairement en carats. Le poids intégral se divise en 24 parties égales ou carats. 22 sont de métal pur, et 2 d'alliage.

---

[1] Le rapport de la valeur de l'or et de l'argent a considérablement varié, suivant les époques et même suivant les lieux. Voici un tableau qu'on peut envisager comme une moyenne de ces fluctuations :

	Argent.		Or.
Dans l'ancienne Grèce, la valeur proportionnelle était entre	15 et 10	à	1.
A Rome (ancienne)..	12 et 7	à	1.
En Angleterre, depuis les Saxons jusqu'à la découverte de l'Amérique...	12 et 10	à	1.
Depuis cette époque la proportion s'est maintenue partout entre	17 et 14	à	1.

On doit observer que ces moyennes ont subi des variations momentanées considérables. Ainsi à quelques époques 1 livre d'or en valait 40 d'argent. En Angleterre, sous le règne d'Édouard VI, la proportion était de 1 à 5. Ces fluctuations extraordinaires tenaient à des mouvemens politiques. Dans les temps ordinaires le rapport est basé sur le produit des mines, qui donnent, terme moyen, 52 liv. d'argent pour 1 d'or. Voyez la note de l'article *Mexico*, Vol. I.

On dit en conséquence que l'étalon d'or anglais est à 22 carats de fin. Le carat se divise en 4 parties qu'on appelle grains. Mais ces proportions diffèrent suivant les pays.

L'étalon d'argent anglais est $\frac{222}{240}$ ou $\frac{37}{40}$, c'est-à-dire 11 onces 2 deniers d'argent pur, et 18 deniers d'alliage qui font ensemble 1 liv. troy.

L'alliage de l'argent est ordinairement du cuivre; celui de l'or, de l'argent et du cuivre. Mais, dans l'évaluation des monnaies réelles, on ne tient pas compte de l'alliage.

Outre les étalons pour la finesse des monnaies réelles, il y a un poids légal fixé d'après les règlemens de la Monnaie ou la taille de chaque pays. Ainsi en Angleterre une livre troy d'or étalon donne une taille de $44\frac{1}{2}$ guinées, et une livre d'argent étalon en fournit une de 66 shillings. Le prix de la Monnaie pour l'or étalon est en conséquence de £ 3 17 s $10\frac{1}{2}$ d. par once, et celui de l'argent étalon de 66 d. par once. Avant 1816 l'argent était monnayé à la taille de 62 d. l'once, et ce taux est encore celui dont on fait usage dans l'évaluation des pièces d'argent étrangères.

D'après les règlemens des Monnaies de presque tous les pays, il y a une tolérance pour les déviations du poids et de la finesse légale. C'est ce qu'on appelle *remède de la monnaie.* Dans quelques lieux le remède est en poids, dans d'autres il est en finesse. Mais il est plus généralement accordé en poids et en finesse. On le passe comme une tolérance qu'exige l'imperfection du travail. Dans quelques Monnaies, cependant, c'est une source de bénéfices. Quand un gouvernement émet des espèces au-dessus de leur valeur intrinsèque ou du prix du métal, le bénéfice qui en résulte s'appelle *seigneuriage*, et les charges pour les dépenses de la monnaie prennent le nom de *brassage.*

Entrons dans plus de détails au sujet des principes et de la pratique du monnayage et de l'état actuel du système monétaire anglais.

MONNAIES RÉELLES ANGLAISES.

L'ORIGINE des monnaies réelles est enveloppée partout d'obscurités. On a beaucoup débattu la question de savoir si les Bretons avaient des monnaies réelles avant l'invasion des Romains. Elle n'a pas été complétement décidée On ne peut cependant disconvenir que les Saxons n'aient amélioré le monnayage romain, et qu'ils ne soient les auteurs de l'étalon dit sterling [1],

[1] C'est ce qu'on appelle le *vieux sterling,* pour le distinguer du *nouveau sterling* qui est

qui est resté tel qu'ils l'avaient construit, à quelques variations près qu'il a subies il y a environ dix ans. Voyez le tableau page xxiij.

Guillaume le Conquérant calqua son système de monnayage sur le plan que Charlemagne avait établi en France dans le huitième siècle, et qu'on suppose emprunté aux Romains, quant à la division de la livre en 20 shillings, et du shilling en 12 pence. On conserve encore les mêmes proportions pour la *lira d'Italie*, la *libbra d'Espagne* et la *livre* de France.

La livre poids de Saxe fut adoptée par Guillaume et dite livre de monnayeur. Elle fournit une taille de 20 shillings qui en font 21 $\frac{1}{3}$ de la livre troy. Ce nombre s'accrut sous les règnes suivans jusqu'en 1665 (18 de Charles II), qu'elle fut fixée à 62 shillings, où elle est restée jusqu'en 1816. Elle fut alors portée à 66, son taux actuel.

Dans les premiers temps où l'on battait monnaie, on frappa des penny d'argent ou sterling sur lesquels une croix était fortement empreinte. On cassait la pièce en deux parties, qui valaient chaque un demi-penny; lorsqu'elle était fracturée en quatre, chaque partie prenait le nom de fourthing, ou farthing. Il y avait aussi de plus grandes pièces d'argent qu'on appelait *greats*, ou *groats* et *grosses*. On avait en outre des demi-pence et des farthings d'argent; mais on ne connut les shillings que sous Henri VII (1504), et les monnaies de cuivre que sous Charles II (1665).

Quant aux monnaies d'or; les premières, après la conquête des Normands, d'après Suelling, furent frappées par ordre de Henri III, en 1257. Elles pesaient 2 pence d'argent, en valaient 20, et portaient le nom de *gold-pennie*. Le même auteur observe « que ce fut la nécessité qui fit essayer ce mode de battre monnaie, et que la cité de Londres fit des représentations. »

La monnaie d'or fut de nouveau frappée en 1344, qu'on battit le florin, ainsi nommé parce que c'est à Florence qu'il avait d'abord été émis en 1252. Il s'introduisit ensuite dans presque toute l'Europe. En Allemagne et en Hollande on l'appela gulden, parce qu'originairement il était en or. Il a cependant été long-temps une monnaie d'argent et même une monnaie de compte.

On suppose que les monnaies ci-dessus étaient d'or pur : mais celles qui

---

supérieur de 8 d. Celui-ci s'emploie rarement et même ne s'emploie que pour l'argent ouvré.

Le nom *sterling* se donnait soit au penny d'argent, soit au penny poids. Il s'applique aujourd'hui à toute monnaie légale de l'Angleterre. Suivant Cambden, le mot sterling vient de *Easterlings*, résidence des premiers affineurs de l'Allemagne orientale, auxquels on doit la proportion étalon de l'argent.

furent frappées sous les règnes postérieurs à celui d'Henri VIII, étaient à 23 carats $3\frac{1}{2}$ grains de fin avec un demi-grain d'alliage; c'est ce qu'on appelle le vieil étalon pour le distinguer de l'étalon actuel, qui fut primitivement appelé *couronne d'or*, parce qu'on frappait des couronnes en 1527.

Les principales pièces d'or du vieil étalon étaient les nobles, de 6 s. 8 d. chaque, avec les demis et quarts. Le dernier s'appelle *farthing noble*. Il y avait aussi des marcs de 13 s 4 d., des anges de 10 shillings, et des souverains de 20 shillings chaque. Les souverains furent émis par Henri VII, et subirent de fréquentes altérations pendant les quatre règnes suivans. Mais la deuxième année de Jacques Ier, ils furent fixés à 22 carats, finesse à laquelle toutes les monnaies d'or ont depuis été battues. Les pièces de 20 shillings, frappées d'abord à ce taux, furent appelées d'abord *Unités*, et fournirent une taille de $33\frac{1}{2}$ pièces par livre troy; mais sous le règne de Charles II (1666) la taille fut portée à $44\frac{1}{2}$ par livre, et les pièces qui en provinrent prirent le nom de guinées, du lieu d'où l'or était originairement tiré. La guinée varia, dans son prix courant, de 20 à 30 shillings jusqu'en 1717, que, d'après les conseils de Newton, elle fut fixée à 21 shillings, son taux actuel.

En 1816 on émit de nouvelles pièces de 20 shillings, auxquelles on donna le nom de souverains. Elles furent frappées dans le même rapport que la guinée, c'est-à-dire à la taille de $46\frac{29}{40}$ souverains par livre troy.

On donna à la même époque plus d'extension au monnayage d'argent; mais au nouveau taux dont nous avons parlé (page xj), qui produit un *seigneuriage*, dont la quotité se base sur le prix commercial des métalliques.

TABLEAU HISTORIQUE

DES MONNAIES RÉELLES ANGLAISES,

Renfermant les altérations qu'elles ont souffertes depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à Georges IV, relativement au poids et à la finesse, ainsi qu'un état de la valeur comparative de l'or et de l'argent à diverses époques.

DATE.	RÈGNE.	ARGENT. Titre des monnaies d'argent.		ARGENT. Valeur monnayée d'une liv. troy de cet argent.			OR. Finesse des espèces d'or.		OR. Valeur monnayée d'une liv. troy de cet or.			VALEUR COMPARATIVE de l'or et de l'argent purs.	
		Onc.	Den.	£	s.	d.	Car.	Gr.	£	s.	d.	Or.	Argent.
1066	Guillaume Iᵉʳ..	11	2	1	1	4	......		....			....	
1280	8 Édouard Iᵉʳ.	—	—	1	1	4	......		....			....	
1344	18 Édouard III.	—	—	1	1	6	23	$3\frac{1}{2}$	14	0	10	1	à 12,584
1349	23 —	—	—	1	3	0	—	—	14	18	8	1	— 11,571
1356	30 —	—	—	1	6	8	—	—	16	0	0	1	— 11,158
1421	9 Henri V....	—	—	1	12	0	—	—	17	16	0	1	— 10,331
1464	4 Édouard IV.	—	—	2	0	0	—	—	22	4	6	1	— 10,331
1465	5 —	—	—	2	0	0	—	—	24	0	0	1	— 11,158
1470	49 Henri VI...	—	—	2	0	0	—	—	24	0	0	1	— 11,158
1482	22 Édouard IV.	—	—	2	0	0	......		24	0	0	1	— 11,158
1509	1 Henri VIII..	—	—	2	0	0	......		24	0	0	1	— 11,158
1527	18 —	—	—	2	2	8	22	0	24	0	0	1	— 11,268
1543	34 —	10	0	2	8	0	23	0	28	16	0	1	— 10,434
1545	36 —	6	0	2	8	0	22	0	30	0	0	1	— 6,818
1546	37 —	4	0	2	8	0	20	0	30	0	0	1	— 5,000
1547	1 Édouard VI.	4	0	2	8	0	20	0	30	0	0	1	— 5,000
1549	3 —	6	0	3	12	0	22	0	34	0	0	1	— 5,151
1551	5 —	5	0	3	12	0	23	$3\frac{1}{2}$	34	0	0	1	— 11,000
1552	6 —	11	1	3	0	0	22	0	36	0	0	1	— 11,050
1553	1 Marie......	11	0	3	0	0	23	$3\frac{1}{2}$	36	0	0	1	— 11,057
1560	2 Élisabeth...	11	2	3	0	0	22	0	36	0	0	1	— 11,100
1600	43 —	—	—	3	2	0	23	$3\frac{1}{2}$	36	10	0	1	— 10,904
1604	2 Jacques Iᵉʳ..	—	—	3	2	0	22	0	33	10	0	1	— 12,109
1626	2 Charles Iᵉʳ..	—	—	3	2	0	—	—	41	0	0	1	— 13,346
1666	18 Charles II..	—	—	3	2	0	—	—	44	10	0	1	— 14,485
1717	3 Georges Iᵉʳ..	—	—	3	2	0	—	—	46	14	6	1	— 15,209
1816	56 Georges III.	—	—	3	6	0	—	—	46	14	6	1	— 14,287
1821	2 Georges IV.	—	—	3	6	0	—	—	46	14	6	1	— 14,287

Il résulte de ces tableaux que les monnaies d'argent ont diminué de valeur pendant les 500 dernières années, dans le rapport de 99 à 32; et les espèces d'or dans celui de $3\frac{1}{2}$ à 1. On peut remarquer que, pendant le même intervalle, les monnaies réelles d'argent de France et d'Espagne ont été dépréciées dans le rapport d'environ 17 à 1.

Le seigneuriage fut supprimé en 1666. Une loi décida que toute personne qui porterait à la Monnaie de l'or ou de l'argent en lingots, le recevrait monnayé sans frais. Cette disposition se maintient encore à l'égard de l'or : mais le monnayage de l'argent est passé en 1816 dans les mains du gouvernement.

Avant cette époque, les monnaies d'argent courantes et autres, quoique battues au taux légal, étaient fort détériorées. Elles l'étaient à tel point qu'en 1774 elles furent déclarées ne constituer une offre légale que jusqu'à la concurrence de £ 25, quoiqu'elles eussent été jusque-là illimitées.

Le système de deux métaux pour étalons mesures de valeur, fut une source de désordres, car le prix de chacun d'eux variant continuellement sur la place, l'un tendait constamment à mettre l'autre hors de circulation.

On proposa divers moyens pour remédier à cet inconvénient.

Sir William Petty fut le premier qui pensa qu'on ne devait adopter qu'un métal pour signe de la valeur des objets. Locke approuva cette idée et proposa l'argent. D'autres recommandèrent l'or, quelques-uns, les deux métaux comme admis par Newton.

Les opinions restèrent ainsi divisées jusqu'en 1805, où parut un ouvrage remarquable, qui semble avoir décidé la question. C'est le *Traité des monnaies réelles du royaume, par Charles comte de Liverpool*, dans lequel l'auteur soutient que les monnaies, qui sont la principale mesure de la propriété, ne doivent être composées que d'un métal, que ce métal doit être l'or avec lequel les grands paiemens se font tous en Angleterre, et que les frais de fabrication doivent être supportés par les monnaies d'argent et de cuivre. »

C'est en substance le système monétaire adopté en 1816, où l'on rendit une loi portant : « que les monnaies d'or seraient dans la suite le seul étalon mesure de valeur, et moyen légal de paiement sans aucune limitation de somme, et que les espèces d'argent ne seraient un moyen légal de paiement, que pour le montant de 40 shillings en une fois. »

MONNAIES.

Le mot monnaie est un terme général qui renferme les especes réelles, le papier et les autres signes représentatifs de la propriété, qui passent couramment de main en main comme moyen de circulation.

Les monnaies sont réelles et imaginaires.

Les monnaies réelles sont les coins, les billets de banque, et les autres signes de crédit qui ont cours et peuvent se transformer en propriétés.

Les monnaies imaginaires, qu'on appelle aussi *idéales*, ne sont représentées par aucun coin, mais sont usitées dans les comptes. Elles sont censées avoir leur origine dans les monnaies réelles ou les poids, qui sont les unités réelles adoptées comme mesures de valeur, et qui ont continué d'exister sous la même dénomination, malgré les changemens qu'elles ont éprouvés dans leur valeur intrinsèque.

Quoique les monnaies de compte ne soient pas représentées par des monnaies réelles, néanmoins leur valeur intrinsèque peut se déterminer par le rapport ou la proportion qu'elles ont avec ces monnaies.

Les monnaies de compte peuvent être considérées par rapport aux monnaies réelles, comme les poids et les mesures par rapport aux marchandises, ou comme l'échelle mathématique par rapport aux cartes, aux lignes, ou figures géométriques. Elles servent d'étalons de valeur pour les marchandises et pour les métaux précieux eux-mêmes. On doit cependant remarquer que les monnaies de compte, quoiqu'elles soient uniformes, comme échelles de divisions et de proportions, sont néanmoins variables dans leur valeur intrinsèque, et suivent les variations des monnaies qu'elles évaluent ou qu'elles représentent.

Les monnaies sont en outre distinguées dans les divers pays par des mots particuliers, tels que *cash*, *specie*, *effective*, *currency*, *banco*, *giro*, *moneta di cambio*, *valuta*, etc. Il y a aussi des termes spéciaux, comme *agio*, *discount*, *interest*, *rebate*, *exchange*, *commission* et *brokerage*, qui méritent explication.

Cash est un terme générique employé en Angleterre pour toute espèce de monnaie; mais il désigne une monnaie réelle usitée à la Chine, au Japon et en d'autres contrées.

Specie (espèce) *effective* (effective) désigne en général une monnaie réelle, mais dans quelques parties de l'Allemagne le mot espèce est appliqué à la risdale et à ses divisions.

Currency (monnaie courante) signifie généralement la monnaie ordinaire et commune d'une place: cette monnaie prend en Hollande le nom de *cassa*; à Venise, de *moneta piccola*; en d'autres lieux d'Italie, de *moneta lunga*; dans quelques villes de l'Allemagne et surtout à Augsbourg, *monnaie courante* veut dire monnaie de compte. Elle a la même signification en Amérique et dans les Indes occidentales, où elle tire sa dénomination d'un papier dès long-temps tombé.

Banco est la monnaie qui est placée dans les banques de dépôt, qui ne s'en tire pas, mais qui se transfère pour le paiement des dettes et des contrats.

Giro, dans la plus grande partie de l'Allemagne, signifie monnaie de change. C'est la *moneta di cambio* des Italiens.

Le mot *valuta* ou valeur s'emploie sur le Continent pour le prix ou taux auquel passent différentes espèces de monnaies dans les transactions commerciales.

La différence d'une espèce de monnaie comparée avec une autre, est presque toujours évaluée à tant pour cent. Quand elle est envisagée par rapport à la moindre, elle prend le nom d'*agio*, et celui d'*escompte* lorsqu'on la rapporte à la meilleure. Ainsi quand on compte 100 florins banco pour 104 florins monnaie courante, l'agio du banco est 4 pour cent; mais, quand la même somme se compte pour 95 florins courans, le banco est dit avoir un escompte de 5 pour cent.

L'*escompte* est aussi un terme employé pour désigner la bonification de tant pour cent par an, pour le paiement de la monnaie avant qu'elle soit exigible. L'escompte diffère du banco comme l'agio de l'intérêt.

L'*intérêt* est une bonification de tant pour cent par an pour la jouissance d'une somme; c'est par conséquent une addition au principal. L'agio n'ajoute rien au capital. Il n'est que la différence actuelle de la valeur de deux espèces de monnaies. L'escompte entre diverses espèces de monnaies et l'escompte pour prompt paiement, présentent aussi une différence. Dans le premier cas, il n'y a ni perte ni diminution, dans le second il y a déduction du principal.

Il y a une troisième espèce d'escompte qui est une déduction de tant pour cent sur le prix convenu des marchandises; on l'appelle quelquefois *rebate* ou *rabais*. Dans différens pays on fixe à plusieurs mois les époques du paiement de certaines marchandises; et, lorsqu'on les acquitte dans un mois, le rabais est généralement de 8 pour cent par an. Cependant on l'évalue de différentes manières : dans quelques places on paie £ 100 pour £ 108, et dans d'autres £ 92 pour £ 100 : cette dernière méthode est généralement employée pour déduire toutes espèces d'escompte. Ainsi, en Angleterre, où la loi n'accorde que 5 pour cent d'intérêt par an, il faut payer cette somme pour l'escompte d'un effet de £ 100, exigibles à 12 mois. C'est en réalité 5 pour 95, ce qui fait £ 5 5 s. 3 d. pour cent par an.

Il faut observer que le taux de l'escompte des effets sur le Continent, n'est pas limité par la loi comme en Angleterre, mais qu'il varie selon l'abondance ou la rareté de l'argent.

L'*intérêt composé* est celui qui provient du principal et des intérêts réunis ensemble. Les lois d'Angleterre défendent cet intérêt dans les prêts. Cependant on le tolère dans le calcul des annuités, et les négocians le portent également en balance dans leur grand livre, lorsque leurs comptes ne sont pas établis régulièrement, mais sont reportés d'un an à l'autre.

Lorsqu'on donne une somme de monnaie d'une espèce pour son montant ou équivalent en une autre, on appelle cette transaction *change* : il y a deux sortes de change : l'un qui consiste dans l'échange immédiat des monnaies, et qui est appelé en Italie et dans quelques autres parties du Continent, «*cambio commune*,» ou *change commun*, *change sec :* mais lorsqu'on paie dans une place une somme d'argent d'après un ordre écrit, pour son équivalent dans la monnaie d'une autre place, on l'appelle, « *cambio reale*, » ou change réel : et c'est ce qu'on entend ordinairement par change étranger.

La *commission* est généralement un droit de tant pour cent, ou pour mille, prélevé par un marchand ou facteur, pour quelque transaction commerciale; et le *courtage* est un droit semblable prélevé par un courtier. Ces droits sont ajoutés ou soustraits selon la nature de la transaction. Ainsi une commission de 1 pour cent sur la vente de marchandises ou sur une lettre de change, réduira £ 100 à 99 pour le vendeur ou le tireur de la lettre de change : et un droit pareil sur un envoi ou lettre de change, portera £ 100 à 101 pour l'acquéreur ou l'accepteur.

MONNAIE, BANQUE ET PAPIER DE CRÉDIT.

Le papier monnaie ou papier courant se compose de billets à ordre, d'effets, ou autres obligations écrites qui circulent librement pour le paiement des dettes et contrats jusqu'à ce qu'elles soient acquittées par le débiteur.

On distingue le papier courant en *papier obligé* et *papier libre*, suivant que l'autorité lui donne un cours forcé, ou qu'on le reçoit de plein gré. Dans la première espèce on comprend les papiers émis par le gouvernement dans quelques pays, et dans la seconde on comprend les billets de banque et autres effets en circulation payables au porteur.

Les banques sont des établissemens destinés à encaisser et à faire circuler l'argent : elles sont généralement distinguées en banques de dépôt et banques de circulation.

Les banques de dépôt sont ainsi appelées, parce que l'argent qu'on y place ne peut en être tiré, mais seulement transféré d'une personne à une autre : telle est la banque de Hambourg.

Les *banques de circulation* sont celles qui émettent leurs propres effets, et qui remboursent l'argent qu'elles ont en dépôt à l'ordre des propriétaires : telle est la banque d'Angleterre. On les distingue en banques publique et particulière, selon qu'elles ont été instituées par des compagnies publiques et incorporées par une loi, ou établies sur le crédit particulier, sans aucune charte.

Le *papier crédit* est un terme qui comprend généralement toutes espèces de papier courant ou autres obligations écrites; comme les billets de banque, les effets de marine et ordonnances de l'échiquier, les bons, billets à ordre, hypothèques, transfers de fonds, lettres de change, bons des Indes, et en un mot tout papier sûr, soit public ou particulier, par lequel on transmet la propriété de main en main et de nation à nation. Ainsi le papier crédit peut être considéré comme l'instrument au moyen duquel s'effectuent dans le monde entier, les grandes opérations du commerce, de banque, de finances, de subsides, et autres transactions des gouvernemens.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

Explication de quelques signes employés dans l'ouvrage.

$+$ signifie addition, comme $6 + 2$ indique que 2 doit être ajouté à 6.

$-$ signifie soustraction, comme $6 - 2$ indique que 2 doit être soustrait de 6.

$\times$ signifie multiplication, comme 6×2 indique que 6 doit être multiplié par 2.

$\div$ signifie division, comme $6 \div 2$ indique que 6 doit être divisé par 2.

$=$ signifie égalité, comme $6 + 2 = 8$; $6 - 2 = 4$; $6 \times 2 = 12$; et $6 \div 2 = 3$.

: :: : signifie proportion, comme $2 : 4 :: 6 : 12$ indique que 2 est à 4 comme 6 est à 12.

DES

MONNAIES, POIDS, MESURES,

BANQUES, CHANGES,

ET

RÈGLEMENS DE COMMERCE DE TOUTES LES NATIONS.

ABYSSINIE (*Afrique*).

L'ABYSSINIE n'a pas de monnaie particulière, mais elle prend celles des autres nations, les sequins de Venise surtout, les piastres d'Empire et d'Autriche, qu'on appelle patakas ou pataks; les piastres espagnoles passent aussi à Massuah, sur la mer Rouge. Monnaies.

Les grands paiemens se font ordinairement en lingots d'or qui s'évaluent en wakea ou onces d'Abyssinie. Les moins importans s'effectuent avec des pains de sel tirés des mines, et dont environ 80 représentent un wakea d'or. Les grains de verre de toutes couleurs, entiers ou brisés, y servent aussi de petite monnaie et sont appelés borjookes.

Voici quelle est la valeur relative des monnaies à Massuah :

3	borjookes *ou* grains, font . .	1 kibear.
10	kibears	1 diwani *ou* para.
4	diwanis	1 harf *ou* dahab.
23	harfs.	1 pataka *ou* piastre.
$2\frac{1}{4}$	patakas	1 sequin.

Le pataka est aussi une monnaie de compte, mais de cours variable; en 1771, suivant Bruce, 10 patakas valaient 1 wakea d'or, tandis qu'en 1806, il en fallait, d'après Lord Valentia, 11 $\frac{3}{4}$ pour représenter la même valeur.

Poids et Mesures.

Les poids sont le derime ou drachme, le wakea ou once, le mocha et le liter, le rottolo ou livre.

10 drachmes font . . .	1 wakea.
12 drachmes	1 mocha.
12 wakeas	1 rottolo *ou* liter.

Le wakea pèse 400 grains anglais poids troy, ou 26 grammes, et par suite le rottolo 4800 grains ou 10 onces troy, qui représentent 10 onces 15 $\frac{19}{56}$ drachmes avoirdupoids, ou 312,001 gramm.

La mesure des grains est l'ardeb qui, à Gondar, est composé de 10 madegas pesant chacun 12 onces poids du Caire, ce qui répond à environ $\frac{1}{8}$ du boisseau anglais ou 4,404 litres. A Massuah, l'ardeb comprend 24 madegas; c'est par conséquent $\frac{1}{3}$ du boisseau anglais ou 11,746 litres.

Le cuba, qui sert à mesurer le miel et autres articles, contient 62 pouces cubes anglais, ou 2 $\frac{1}{8}$ pintes anglaises; c'est à peu près le litre français.

La principale mesure linéaire est le pic turc, qui correspond aux $\frac{3}{4}$ du yard anglais ou 0,686 mètres.

AIX-LA-CHAPELLE (*Allemagne*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en reichstalers ou risdales courantes, qui valent 54 marcs. Le marc se subdivise en 6 busches, et le busche en 4 hellers.

La risdale vaut aussi 1 $\frac{1}{2}$ gulden ou florin d'empire, et 6 schillings ou 9 guldens d'Aix-la-Chapelle.

La risdale d'espèce, ou risdale effective d'empire, vaut 72 marcs, et le schlechthaler 26 marcs.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles d'or sont le ducat, qui vaut 3 $\frac{1}{3}$ risdales courantes; celles d'argent, les doubles, les simples et demi-pièces, appelées rathspraesentgers ou présences de 32, 16 et 8 marcs. Il y en a aussi de 1, 2 et 3 marcs.

La risdale courante vaut 303 asen hollandais ou 224 $\frac{3}{4}$ grains anglais d'argent fin; c'est pourquoi elle vaut 31 $\frac{1}{2}$ pence sterling ou

3,25 fr., la risdale d'espèce, 3 s. 6 d. sterling ou 4,33 fr. Il y a aussi des monnaies de France, de Prusse et autres, en circulation dans cette ville.

Les poids pour les marchandises sont : Poids.

Le shipfund qui contient 3 centners ou 300 liv. Dans le transport des marchandises il passe pour 318 livres. 1 liv. = 2 marcs, 16 onces, 32 loths, 128 quentins ou 512 pennings. 30 liv. d'Aix-la-Chapelle équivalent à environ 31 liv. avoirdupoids, ou 14,059 kilogr.

Un malter de blé contient 6 fasses; 1 fass de froment, 4 kops; 1 fass d'avoine 6 kops. Le kop est environ $\frac{1}{6}$ du boisseau anglais ou 5,873 litres. Mesures.

Un ahm de vin contient 130 kannes.

L'aune d'Aix-la-Chapelle représente 26 $\frac{1}{3}$ pouces anglais, ou 0,668 mètres; le pied 11 $\frac{5}{12}$ pouces anglais ou 0,290 mètres.

Le système décimal des poids et mesures y avait été introduit pendant la domination française.

Aix-la-Chapelle change avec et donne : Changes.

Amsterdam	165	risd. courantes (plus ou moins) pour	100	risd. courantes.
Anvers . .	118	risd. d'espèce	100	risd. de change.
Francfort .	120	risd. courantes	100	risd. convent. cour.
Paris . . .	69	risd. d'espèce	100	écus de 60 s. tourn.
Vienne . .	120	risd. courantes	100	risd. de Vienne cour.

Les changes d'Aix-la-Chapelle avec les autres places se font presque tous par l'intermédiaire d'Amsterdam.

ALEP (*Syrie*).

Alep et son port Alexandrette ou Scanderon, tiennent les comptes en piastres de 80 aspres. La piastre se divise aussi en 24 siani. D'autres espèces circulent cependant à des cours variables. Telles sont surtout les piastres espagnoles, dont 17 doivent peser 150 drames. Elles valent en conséquence chacune 2 piastres du pays. Pour les monnaies réelles d'Alep voyez *Constantinople*. Monnaies

Poids. Les poids sont le cantaro de 100 rottoli, dont chacun se subdivise en 12 onces ou 720 drames; le grand cantaro de Tripoli, de 175 rottoli, et le zurlo de 27 $\frac{1}{2}$ rottoli. Ce rottolo, qui sert à peser la plupart des marchandises = 5 liv. avoirdupoids environ, ou 2,278 kilogrammes.

Le rottolo qui sert à peser les soies qui viennent de Tripoli et autres parties de la Syrie, équivaut à 700 drames, qui correspondent à 4 $\frac{7}{8}$ liv. avoirdupoids, ou 2,211 kilogrammes.

Le rottolo employé à peser la soie de Perse équivaut à 680 drames, ou environ 4 $\frac{3}{4}$ livres avoirdupoids, ou 2,154 kilogrammes.

Le rottolo de Damas, dont on se sert pour peser le cuivre, le camphre, le benjoin, le baume de la Mecque et autres drogues, représente 600 drames, ou environ 4 $\frac{1}{6}$ livres avoirdupoids, ou 1,889 kilogrammes.

5 rottoli ou 3600 drames, font ce qu'on appelle un vesno, et 7 vesnos composent un cola. Un batman contient 6 okes pesant 400 drames.

Le métical, qui sert à peser les perles et l'ambre gris, équivaut à 1 $\frac{1}{2}$ drames, ou 73 grains anglais, ou 4,745 gramm.

Mesures. La mesure linéaire qu'on appelle le pic, équivaut à 26 $\frac{2}{3}$ pouces anglais, ou 0,677 mètres.

Les distances itinéraires se comptent ici et dans toutes les autres parties du Levant, par le temps, c'est-à-dire par le nombre d'heures ou de jours qu'un chameau, marchant au pas ordinaire, met à parcourir un espace donné.

ALEXANDRIE (*Égypte*).

Monnaies. Les comptes se tiennent en piastres courantes de 40 medini. Le medino se divise en 8 borbi, ou 6 forli, ou 3 aspres.

Un ducatello vaut 10 medini; un griscio ou abuquelp 30; et un zenzerli 107. Ce sont les monnaies réelles de l'Égypte.

Une bourse comprend 25000 medini ou 75000 aspres.

Le borbi et le forli sont des monnaies de cuivre.

Le sequin, appelé fundeclee, vaut 146 medini, et le zumabob 120.

Poids.

Les marchandises s'achètent au cantaro de 100 rottoli; mais il y a plusieurs espèces de rottolo. Le rottolo forforo équivaut à 15 onces à peu près, ou 100 de ces mesures correspondent à 93 $\frac{2}{3}$ liv. avoirdupoids. Le rottolo zaydino pèse 21 $\frac{1}{3}$ onces, ou 100 = 133 $\frac{1}{2}$ liv. Le rottolo zauro pèse un peu plus de 33 onces, ou 100 de ces rottoli = 207 liv. Le rottolo mina pèse 26 $\frac{2}{3}$ onces, ou 100 = 167 livres avoirdupoids, ou 75,741 kilogr.

Un quintal de café du Caire pèse environ 103 $\frac{2}{3}$ liv. avoirdupoids, ou 47,017 kilogr.

Un oke contient 400 drames, le drame 16 carats ou 64 grains; le tout correspond à environ 42 $\frac{2}{3}$ onces avoirdupoids ou 1,209 kilogr.

Mesures.

Le blé s'évalue au rébébé ou au kisloz. Le premier équivaut à 4 $\frac{1}{2}$ boisseaux anglais, ou 158,564 litr., et le second à 4 $\frac{7}{8}$ boisseaux anglais, ou 171,836 litr.

Le pic ou aune vaut 26,8 pouces anglais ou 0,670 mètres.

Pour de plus amples détails, voyez *Grand-Caire*.

ALGER (*Côtes de Barbarie*).

Monnaies.

Les comptes se tiennent en saimes ou doubles de 50 aspres, ainsi qu'en patacas chicas de 8 tomins ou 232 aspres.

Une piastre ou pataca gourda vaut 3 patacas chicas; un tomin, 2 carubes ou 29 aspres.

Un sultanin vaut 8 $\frac{1}{2}$ patacas chicas, plus ou moins; un sequin 10; un dobraon portugais ou une joanese de 6400 rees 36.

Une piastre espagnole vaut 4 $\frac{3}{4}$ à 4 $\frac{7}{8}$ patacas chicas, d'où il résulte que le pataca = environ 11 $\frac{1}{2}$ d. sterlings, ou 1,18 fr.

Poids.

Le poids appelé cantaro se divise en plusieurs espèces. Un cantaro de lin vaut 200 rottoli; le cantaro de beurre, de miel, de fruit, d'huile, de savon, 166; celui de fer, de plomb, de laine, 150; celui d'amande, de fromage, de coton, 110; celui de cuivre, d'airain, de cire et autres drogues, 100.

Le rottolo contient 16 onces; 100 rottoli valent en conséquence 119 liv. avoirdupoids, ou 53,911 kilogr.

L'or, l'argent, les perles, les diamans, se pèsent avec le métical, qui équivaut à 73 grains troy ou 4,745 gram.

Mesures. La mesure qui sert à évaluer le blé et autres objets secs, s'appelle tarrie, et contient un peu moins de 2 $\frac{1}{4}$ pecks anglais ou 19,819 litr.; 16 tarries font un caffise.

La mesure de l'huile s'appelle métalli, et vaut 37 livres 6 onces avoirdupoids ou 16,951 kilogr.

La mesure de la toile s'appelle pic. Il y en a deux : le pic turc, qui vaut 24 $\frac{9}{15}$ pouces anglais ou 0,623 mètres; le pic moresque, qui en vaut 18 $\frac{2}{5}$ ou 0,467 mètr. La première de ces mesures est à la dernière comme 4 est à 3. Le pic turc se subdivise en 8 robi et s'emploie pour mesurer le drap. Les toiles s'évaluent avec le pic maure.

ALICANTE (*Espagne*).

Monnaies. Les comptes se tiennent en livres de 20 sous. Le sou se divise en 12 deniers.

La livre ou le peso vaut 10 réaux, et équivaut au peso de Plata (ou de change), 128 quartos, qui passent en Espagne pour 272 maravedis de Plata, ou 512 maravedis de Vellon; d'où il résulte que le réal d'Alicante équivaut à 27 $\frac{1}{6}$ maravedis de Plata, ou 51 $\frac{1}{5}$ maravedis de Vellon.

11 de ces réaux font un ducat d'Alicante, et 13 $\frac{4}{5}$ un ducat de change, ou plus exactement, 272 ducats de change = 375 livres de 10 réaux.

Un doublon espagnol passe pour 5 $\frac{1}{3}$ livres.

Un peso duro ou piastre forte, vaut 13 $\frac{9}{32}$ réaux, ou 26 $\frac{9}{16}$ sous d'Alicante, c'est-à-dire que 32 piastres valent 425 réaux, ou = 42 liv. 10 sous.

La livre d'Alicante peut être évaluée à 3 sous 3 den. sterling ou 4,02 fr., et le réal à environ 4 $\frac{1}{4}$ den. ou 0,44 fr.

Poids. La carga d'Alicante vaut 2 $\frac{1}{2}$ quintaux, ou 10 arrobas ou arroves.

Le quintal se compose de 4 arrobas, et l'arroba de 24 grandes

livres ou livres de 18 onces, ou de 36 petites livres de 12 onces chaque, poids de Castille. La livre de 18 onces est en usage pour peser la laine, les fruits, etc.; celle de 12 onces pour l'épicerie; mais toutes les fois qu'un objet est soumis au péage ou à tout autre droit, la livre castillane de 16 onces est constamment employée. Voyez Castille.

L'once se divise en 16 adarmes, et l'adarme en 36 grains. 15 $\frac{1}{2}$ onces du poids ci-dessus, font 16 onces au poids de Castille.

L'arroba vaut 27 liv. 6 onces avoirdupoids ou 12,416 kilogr.

Le poids de roi, à la douane d'Alicante, est le quintal castillan de quatre arroves, et l'arrove vaut 25 livres de 16 onces chaque, poids d'or et d'argent.

Mesures pour les blés.

La mesure de blé s'appelle caffise et contient 12 barchillas; le barchilla 8 medios, et le medio 2 quartillos. Un caffise vaut environ 7 boisseaux de Winchester ou 246,668 litres.

Mesures pour les liquides.

Les liquides s'évaluent au moyen du cantaro de 8 medios; chaque medio contient 2 quartillos. Le cantaro contient 3 $\frac{1}{19}$ gallons de vin anglais, ou 10,670 litres.

La tonelada ou tonneau, contient 2 pipes, 80 arrobas ou 100 cantaros.

Mesure linéaire.

La mesure d'aunage s'appelle vara. Elle se subdivise en 4 palmos et égale 29 $\frac{23}{24}$ pouces anglais ou 0,761 mètres. Pour de plus amples détails voyez *Espagne.*

ALLEMAGNE.

L'Allemagne est divisée en un grand nombre d'États, et ce qui est particulier à chacun d'eux se trouve au chapitre qui le concerne. Il y a aussi des règlemens, des usages communs, qu'on ne sera pas fâché de voir réunis.

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent le plus communément en risdales de 90 creutzers, ou en guldens ou florins de 60 creutzers. La risdale de

compte, ou comme elle est généralement appelée, la risdale *courante*, est estimée 1 ½ florin, et la risdale d'espèce ou la risdale effective, est évaluée 2 florins monnaie convention, ou 2 florins 24 creutzers Müntze. La risdale courante se divise, dans quelques places, en tiers et en quarts. La première fraction s'appelle kaysergroschen de 30 creutzers, et la seconde batzen de 22 ½ creutzers. Cette méthode est celle qu'on suit généralement en Autriche et dans ses dépendances, en Bohème, en Bavière, en Souabe et en Franconie. La Prusse, la Saxe, le Hanovre, Brunswick et Lunebourg, tiennent leurs comptes en risdales de 20 goodgroschen, qui se divisent en 12 pfenings chaque, ou en risdales de 36 mariengroschen qui valent chacun 8 pfenings. Hambourg, Altona, Lubeck, Holstein et Mecklembourg, les tiennent en marcs de 16 schillings lubs, qui se divisent en 12 pfenings chaque; et la risdale est évaluée à 3 marcs. Sur les bords de la Baltique et de la mer du Nord, on suit diverses autres méthodes, qui sont expliquées chacune en son chapitre respectif.

Monnaies réelles.

Chaque État indépendant ou Cité a ses monnaies réelles, qui doivent être généralement rapportées pour leur évaluation, celles d'or au ducat, à la pistole, au florin d'or ou gulden; celles d'argent à la risdale d'espèce ou à ses divisions.

Taille.

La taille des ducats est la même dans toute l'Allemagne; 67 ducats pèsent un marc de Cologne, et l'or doit avoir 22 ⅔ carats de fin. Cependant les ducats sont tolérés dans la circulation d'un grand nombre de places, pourvu que le déficit en poids ou en finesse n'excède pas le ⅙ d'un carat. Ils prennent, dans ce cas, le nom de *passier ducats*.

Pistoles.

Sous le nom de pistoles sont compris les Auguste d'or de Saxe, les Frédéric d'or de Prusse, les Charles d'or de Brunswick, les George d'or d'Hanovre, les Chrétien d'or du Holstein Danois, et les pistoles de Hesse, du Palatinat, de Hildesheim et Mecklembourg. Toutes ces pièces ont été originellement fixées à 5 risdales monnaie de convention. 35 de chaque espèce doivent peser un marc de

Cologne, et l'or doit avoir 21 $\frac{3}{4}$ carats de fin, de manière que 38 $\frac{16}{29}$ contiennent un marc de Cologne d'or fin. Cependant on accorde généralement une tolérance pour le poids comme pour la quantité de fin, et on les admet à raison de 35 $\frac{3}{5}$ marc d'or de Cologne, au titre de 21 $\frac{2}{3}$ carats. On les appelle, dans ce cas, passier pistoles. Mais le rapport du prix de l'or à l'argent s'étant élevé ces dernières années, les pistoles produisent généralement une prime óu agio de 6 à 10 pour cent.

Le titre le plus commun pour les monnaies d'argent est la *convention* ou taille de 20 florins, qui, depuis 1763, est établi dans tout l'empire, à l'exception de la Prusse, du Hanovre, de Liége, de la Poméranie suédoise, d'Hambourg, de Lubec et du Holstein. D'après ce titre, le marc de Cologne d'argent fin est évalué à 13 $\frac{1}{3}$ risdales de compte, ou 10 risdales effectives, ou 20 florins. Le poids et la finesse de chaque pièce sont réglés, comme suit : Monnaie convention.

8 $\frac{1}{3}$	risdales espèce doivent peser . . .	1 marc de Cologne,	13 loths 6 grains fin.
16 $\frac{2}{3}$	florins ou pièces de $\frac{2}{3}$	*id.*	*id.*
33 $\frac{1}{3}$	demi-florins ou pièces de $\frac{1}{3}$	*id.*	*id.*
35	copfsticks ou pièces de 20 creutzers.	*id.*	9 loths 6 grains fin.
70	pièces de 10 creutzers.	*id.*	8 loths fin.
105	pièces de 5 creutzers	*id.*	7 *id.*
117 $\frac{7}{9}$	good groschen.	*id.*	5 loths 16 grains fin.
137 $\frac{1}{2}$	kayser groschen	*id.*	*id.* . . 9 *id.*

Cependant, dans les petits paiemens, les monnaies de convention sont souvent évaluées d'après le taux de 24 florins, le marc de Cologne d'argent fin étant estimé 16 risdales de compte ou 24 florins. Chaque espèce de monnaie est alors fixée à 20 pour cent au-dessus de sa valeur en monnaie convention. La risdale espèce passe pour 2 $\frac{2}{5}$ florins; le florin convention pour 1 $\frac{1}{5}$ gulden; le copfstuck pour 24 creutzers, et les autres en proportion, excepté les monnaies de peu de valeur, qui n'étant que de billon, doivent rester invariables. Dans la plus grande partie de la Bavière, de la Souabe, de la Franconie, dans le haut et bas Rhin et dans la Westphalie, les dépenses courantes sont évaluées d'après ce taux et se paient surtout en müntze, espèce de monnaie dite de billon. La monnaie convention est réservée

pour les changes et les affaires considérables ; mais dans les états autrichiens les comptes se tiennent constamment en monnaie convention.

Finesse de l'or et de l'argent.

La finesse de l'or s'évalue, dans toute l'Allemagne, en divisant le marc de fin, ou tout autre poids, en 24 carats, et le carat en 12 grains. Celle de l'argent s'obtient en divisant le marc fin en 16 loths, et le loth en 18 grains.

Taille de Leipsic.

La taille de Leipsic a été adoptée d'après une convention passée en 1690 entre les électeurs de Brandebourg, de Saxe et de Brunswick Lunebourg. Elle fut constituée par un décret impérial de 1738, taille ordinaire de l'empire, et subsista jusqu'au moment où celle de la convention fut introduite. D'après la taille de Leipsic, le marc de Cologne d'argent fin est évalué à 12 risdales de compte, 9 risdales effectives ou 18 florins ; 8 risdales doivent peser 1 marc de Cologne d'argent, de 14 loths, 4 grains fin ; 13 $\frac{1}{2}$ florins ou pièces de $\frac{2}{3}$, doivent peser le même marc, 12 loths fin, et les autres monnaies en proportion. Il faut cependant en excepter encore les pièces de billon, telles que les simples et doubles mariengroschen, en lesquelles on frappait le marc d'argent fin à la taille de 12 $\frac{3}{8}$ risdales. Ces monnaies portent aussi le nom de monnaies convention.

100 risdales, frappées à la taille de Leipsic, valent 111 $\frac{1}{9}$ risdales convention ; elles donnent un agio en conséquence, mais elles sont devenues fort rares.

La taille des monnaies admise en Prusse, à Hambourg, etc., se trouve aux articles respectifs.

Poids d'or et d'argent.

Le poids d'or et d'argent n'est pas le même dans toute l'Allemagne, mais le marc de Cologne est le poids étalon des monnaies. Il se divise en 8 onces, 16 loths, 256 pfenings, 512 hellers, 4352 eschen ou 65536 richtpfenings. Pour de plus amples détails, voyez *Cologne, Hambourg* et *Prusse*.

Poids commercial.

Le pfund ou livre, poids commercial, se divise en 2 marcs ou 16 onces, et l'once en 2 loths, 8 quentins, 32 pfenings ou 64 hellers. Chaque place a son poids particulier. Les plus forts sont le

shippond, le centner ou quintal, le lispond, et le stein ou stone; mais ils ne contiennent pas partout le même nombre de livres, comme il est facile de s'en assurer.

La livre, poids d'apothicaire, contient 12 onces, et l'once se divise en 8 drams, 24 scrupules ou 480 grains. Ce poids, si on excepte le Hanovre, est le même dans toute l'Allemagne, la livre étant de 5527 grains anglais, ou 359,25 grammes. Poids d'apothicaires.

Le poids pour les diamans, les pierres précieuses et les perles, est le carat, qui se divise en 4 grains ainsi qu'en 64 parties. Ce carat pèse 3,171 grains anglais, ou 2,054 décigrammes. Poids diamant.

Les mesures pour le blé et les liquides sont trop diverses pour qu'on puisse les présenter sous un point de vue général. Mesures.

Les mesures de longueur sont aussi très-variées, mais dans presque toutes les places elles se divisent de la même manière, savoir : le pied en 12 pouces, et le pouce en 12 lignes. L'aune est communément de 2 pieds, le clafter de 6, et le ruth de 12. Le pied du Rhin, qui est d'usage parmi les arpenteurs, dans quelques parties de l'Allemagne, vaut 12,36 pouces anglais, ou 0,3139 mètres.

Le mille géographique d'Allemagne, de 15 au degré, mesure 4000 pas géométriques, et = 4,60 milles anglais ou 7,407 kilomètres.

Quant aux objets qui s'achètent au nombre, un gros mille est 1200 pièces, un mille ordinaire 1000; un gros cent 120, un cent ordinaire 100; un ring 240; un wall 80; un webe 72; un schock 60; un zimmer 40; un stiege 20; un mandel 15; un dozen ou dutzen 12; un gross, 12 dozen ou 144; un decher 10.

Une balle de papier vaut 10 rames ou 100 mains; chaque main contient 24 feuilles de papier à écrire ou 25 de papier à imprimer.

Un last de clous, de goudron, de poix, d'huile de baleine, de beurre, etc., est de 12 tonneaux ou bariques. Un last d'harengs est aussi de 12 bariques contenant environ 80 harengs chaque. Un roll de morues est de 180.

Un ballot de toile est 10 stucks ou 220 pièces; une balle est 12 pièces; un stuck ou saum 22 pièces; chaque pièce est de 32 aunes; un fardel est 45 barchets de 22 ou 24 aunes chaque.

ALTONA (*Holstein Danois*).

Monnaies. On compte en marks de 16 shillings lubs, dont chacun se subdivise en 12 pence lubs, comme à Hambourg.

Les livres de marchands, depuis 1777, doivent se tenir en marks, shillings, et pence banco. Le thaler ou risdale d'espèce, est évalué à 3 marks banco.

Banque. Un édit royal créa, en 1776, la banque, qui ne donne et ne reçoit en paiement que de l'argent fin ou des risdales et demi-risdales d'espèce. Chacune de ces risdales doit peser de 537 à 538 eschen, poids de Cologne, ou environ 445 $\frac{1}{2}$ grains anglais, ou 28,958 grammes.

L'argent n'est reçu ni donné au-dessous de 15 loths 12 grains d'Allemagne, ou 11 onces 15 grains anglais.

Quand on dépose des fonds, chaque risdale d'espèce est inscrite pour 3 marks banco, et chaque mark d'argent fin pour 27 marks 12 sous banco.

Les lettres de change ou comptes, exprimés en marks banco d'Altona, de quelque espèce qu'ils soient, au-dessus de la valeur de 100 marks, ne peuvent être payés qu'à la banque. Dans toutes les transactions en monnaies courantes, l'acheteur est libre de faire son paiement en banco, admettant la risdale d'espèce pour 3 marks 11 s. courans, ce qui donne une différence ou un agio de 22 $\frac{11}{12}$ pour cent.

La banque ferme chaque année le 11 octobre et ouvre le 19. Les effets dont l'échéance tombe dans l'intervalle, doivent être acquittés avant la clôture ou sont protestés.

Les directeurs de la banque peuvent, s'ils le jugent convenable, prêter sur or, argent ou cuivre, à 2 pour cent par an. Dans ce cas, ils donnent pour l'or à 15 carats de fin, au moins 375 marks banco par mark fin; et pour l'argent de 12 à 15 loths fin, 27 marks par mark fin; pour l'argent de 4 à 12 loths fin, 26 marks 12 shillings par mark fin; et pour 1 shipfund ou 80 livres de cuivre, 120 marks.

Changes, poids, etc. Les changes, poids, mesures d'Altona, sont les mêmes qu'à Hambourg.

AMÉRIQUE.

Voyez, pour les colonies espagnoles de l'Amérique méridionale, le mot *Mexique;* pour les portugaises celui de *Brésil;* quant aux autres, voyez *États-Unis, Canada* et *Indes occidentales.*

AMSTERDAM (*ancien système*[1]).

Les comptes se tiennent en florins ou guilders, qu'on appelle aussi gulden. Le florin se divise en 20 stivers; le stiver en 16 pennings, et quelquefois en 12 deniers. Il a été récemment divisé en centimes. Monnaies.

Les comptes se tiennent aussi, surtout dans le change, en livres, shillings, et pences flamands.

La livre flamande ou pondt Vlaams, se divise en 20 shillings ou sous de gros, et le shilling en 12 pence groots ou deniers de gros. 2 groots = 1 stiver, 6 stivers = 1 shilling flamand, 40 groots = 1 florin, et 6 florins = 1 livre flamande.

La risdale ou daelder, de 50 stivers ou 2 ½ guilders, est à la fois une monnaie de change et une monnaie réelle. Le guilder d'or de 28 stivers est une monnaie de compte qui s'emploie principalement dans le commerce des blés.

Les monnaies de Hollande étaient autrefois considérées sous deux valeurs, savoir, le banco et le courant; mais cette distinction n'existe plus. Voyez *banque.*

Les monnaies réelles d'or sont : Monnaies réelles.

Le ryder, qui vaut ordinairement 14 florins ou fr. 29, 40 monnaie de France; le double et le demi à peu près en proportion. Il vaut environ £ 1 5 s. sterling.

Le ducat, qui passe généralement pour 5 florins 5 stivers, ou

---

[1] Un nouveau système de monnaies, de poids et mesures, analogue à celui qui est adopté en France, a été organisé en Hollande, dans le Brabant et en Flandre. Voyez *Pays-Bas.*

11 francs 0,25 centimes, et les doubles ducats en proportion. Il vaut environ 9 s. 4 d. sterling.

Il faut observer que les monnaies réelles d'or sont sujettes à varier dans leur valeur courante, suivant le prix du marché de chaque métal, l'argent sert à cet égard de régulateur. L'or vaut 355 florins courans par marc fin, avec une fluctuation d'agio d'environ 12 pour cent. L'argent se vend aussi en florins courans le marc fin; le prix moyen est d'environ 26 florins.

Les principales monnaies d'argent sont :

Le ducaton ou ryder d'argent, qui passe pour 3 florins 3 stivers, et vaut 5 s. 6 d. sterling environ, ou 6,80 francs.

La pièce de 3 florins vaut 5 s. 6 $\frac{1}{4}$ den. sterling, et ce florin équivaut à 1 s. 9 $\frac{3}{4}$ d.

Le florin passe pour 2 fr. 10 cent. de France. Tous ses multiples et sous-multiples ont une valeur proportionnelle.

Outre les espèces dont nous venons de parler, il y a encore des pièces de 50 stivers, de 30 et de 10; la risdale de Zélande, qui vaut 52 stivers; la pièce de 28 stivers; le shilling de 6 stivers; le dubbeltje de 2 stivers, et le stiver simple.

Titre de l'or et de l'argent.

Le titre de l'or s'exprime en carats et en grains, le poids se divise en 24 carats, et le carat en 12 grains.

Le titre de l'argent s'exprime en pennyweights, deniers et grains; le pennyweight se divise en 12 deniers, et le denier en 4 grains.

Poids troy.

L'or et l'argent se pèsent au marc de 8 onces; l'once se divise en 20 engels ou esterlings, et l'engel en 32 az, azen ou aas. Ainsi le marc contient 5120 aas, et pèse 246,084 grammes, ou 3798 grains, poids troy anglais [1].

---

[1] Quoique le marc hollandais soit fréquemment rapporté à un terme de comparaison, sa valeur est donnée d'une manière variable dans les meilleurs ouvrages. Il n'est pas indifférent d'avertir que la proportion énoncée ci-dessus a été déterminée à l'hôtel des monnaies de Londres, d'après des étalons attestés, qui ont été transmis à lord Castlereagh par les consuls britanniques M. Melville, d'Amsterdam, et M. Ferrier, de Rotterdam.

On peut ajouter que ces étalons ont été trouvés d'une coïncidence parfaite avec celui qui

Poids de diamans.

Dans le pesage des diamans et des perles, le marc se divise en 1200 carats. Ainsi un engel = 7 $\frac{1}{2}$ carats, dont chacun se subdivise en demi, quart, huitième, etc.

Poids des apothicaires.

Le poids des apothicaires est la livre de 12 onces, ou 1 $\frac{1}{2}$ marc. L'arsenic se pèse cependant à la livre troy de 16 onces; l'once se subdivise en 8 drams, 24 scrupules ou 480 grains.

Poids commercial.

La livre commerciale pèse 40 aas de plus que la livre troy, et vaut en conséquence 10280 aas. En conséquence, 256 livres poids commercial = 257 liv. troy de Hollande. La livre se divise en 2 marcs, 16 onces, 32 loots ou 128 drams. Ses multiples sont 8 liv. = 1 stone, 15 liv. = 1 shipfund, 100 liv. = 1 centner, et 300 liv. = 1 shippound. Voilà ce qu'on appelle communément le poids d'Amsterdam.

La livre commerciale = 494,09 grammes, ou 7625 grains anglais poids troy. Ainsi 100 liv. d'Amsterdam = 108,93 liv. avoirdupoids.

Mesure de blé.

La principale mesure de blé est le last, qui, quoique généralement uniforme dans sa capacité, varie beaucoup dans ses divisions.

Le last d'Amsterdam se divise en 27 mudden, 36 sacks, 108 schepels, 432 vierdevats ou 3,456 coops. Le schepel contient 27,814 litres ou 6,314 gallons de Winchester. En conséquence, le last renferme 30,03912 hectolitres, qui représentent 85,248 boisseaux de Winchester.

A Rotterdam le last se divise en 29 sacks; à Utrecht en 25; à Fleshing en 39. Ses divisions varient dans plus de 66 places de Hollande.

Mesure de vin.

Le vin et les esprits se vendent généralement au aam, qui se divise en 4 ankers, 8 steken, 64 stoops, 128 mengels, 256 pintes, 1024 mutsjes.

Le stoop vaut 2,425 litres, ou 5,125 pintes anglaises, mesure de

avait été ajusté, en 1817, par le professeur Van Swinden, pour l'auteur de cet ouvrage, et que la même proportion a été encore confirmée par les publications de ce savant métrologue.

vin : en conséquence, le aam contient 41 gallons anglais, même mesure. Indépendamment de ces mesures, il y en a d'autres, telles que la velt de 3 stoops, l'oxhoofd de 96, le legger de 240, et la cuve de 6 aams ou 384 stoops.

Je pourrais citer encore plusieurs autres mesures employées pour le vin, l'eau-de-vie, les huiles, etc.; mais elles sont peu en usage; cependant on les jauge quand l'occasion l'exige.

Mesure de bière.

Le tonneau de bière se divise en demi, en quarts et en huitièmes. Le huitième est appelé le stekan, et contient 16 mengels ou 32 pintes. Le stekan jauge 19,6 litres, ou 4,25 gallons anglais, mesure de bière. Le tonneau renferme donc 34 gallons anglais, même mesure, ou 1,5 gallons anglais, mesure de vin.

Mesures linéaires.

Il y a deux espèces de pieds généralement employées en Hollande : le pied d'Amsterdam et celui du Rhin. Le premier se divise en 11 pouces, et chaque pouce en quarts et en huitièmes. Il équivaut à 0,283133 mètres, ou 11,147 pouces anglais. Le second se divise en 12 pouces, et = 0,313946 mètres, ou 12,36 pouces anglais.

Il y a aussi 3 aunes usitées en Hollande, savoir :

L'aune d'Amsterdam = 0,68781 mètres, ou 27,0797 pouces anglais.
L'aune de la Hague = 0,69424 . . . . . . 27,333.
L'aune du Brabant = 0,70066 . . . . . . 27,585.

Mesures itinéraires.

En Hollande, ainsi que dans la Flandre et le Brabant, les distances itinéraires sont supputées en lieues, qui varient souvent dans le même district.

	Milles anglais.	Stades.	Perches.
La lieue hollandaise est de 19 au degré du méridien, et vaut en conséquence	3	5	4
La lieue commune des Pays-Bas, de 22 au degré. . =	3	1	5
La lieue flamande, de 20,000 pieds du Rhin . . . . =	3	7	8
Dans le nord de la Hollande, on estime 20 lieues au degré. . . . . =	3	3	25
Sur les bords du Rhin, 1400 perches du Rhin font une lieue . . . . =	3	1	35

Dans la Belgique on évalue, en général, les distances par le temps,

c'est-à-dire par le nombre d'heures qu'une voiture, un bateau ou un piéton, mettent à parcourir l'espace qui sépare un point d'un autre.

On mesure les terres en Hollande au roed, ruthe ou perche, dont la longueur varie; mais les deux principales mesures sont la perche d'Amsterdam, de 13 pieds d'Amsterdam; et celle du Rhin, de 12 pieds du Rhin. La première est à la dernière comme 144,91 est à 148,32. Mesures de superficie.

600 perches carrées font un morgen ou acre. D'où il résulte que le morgen d'Amsterdam vaut 81,2866 ares français, ou 2 acres, 0 roods, 6 perches angl., mesure égale. Le morgen du Rhin contient 85,1579 ares franç., ou 2 acres, 16 perches, mesure anglaise.

Dans le fret des vaisseaux certains objets paient par last, qu'on estime de la manière suivante : Last.

8	Oxhoofds de vin.	7	quartites d'huile de baleine.
5	pièces d'eau-de-vie.	14	quartites d'huile d'olive.
14	pièces de harengs.	20	caisses de limon.
12	tonneaux de poix.	4000	liv. de riz, de fer ou de cuivre.
13	tonneaux de goudron.	2000	liv. de laine, de plumes ou d'épices.

Bonifications et autres Règles de commerce.

La table suivante des bonifications faites à Amsterdam sur la vente et le fret des marchandises (la tare, escompte, droits d'importation et d'exportation, de demi-poids, de courtage, etc.), fut imprimée par l'autorité, en 1817, pour l'instruction des négocians qui font le commerce d'Angleterre et des États-Unis avec Amsterdam.

Nota. La plupart de ces règlemens sont d'une date ancienne, et peuvent, en conséquence, être considérés comme permanens, les droits exceptés. C'est pourquoi ils ont paru mériter d'être insérés dans cet ouvrage.

ARTICLES.	RÉFRACTIONS.	TARE.	ESCOMPTE.
Aloës, cap.		14 pour cent	2 pour cent et 1 pour cent
Alun anglais	2 pour cent	10 a 11 pour cent ou poids réel	2 pour cent
Arrac			1 pour cent
Barille	*idem.*	4 pour cent	2 pour cent
Baume capivi.		22 pour cent.	2 pour cent et 1 pour cent
Bois : buis — cèdre — ébène			2 pour cent et 2 pour cent
— acajou			1 pour cent
— Brésil	*idem.*		2 pour cent
— fustec — Campêche	*idem.*	3 pour cent pour racine	2 pour cent
— quercitron		poids réel	2 pour cent et 2 pour cent
Borax		*idem*	2 pour cent et 1 pour cent
Cacao		2 liv. par balle excepté Surinam 6 pour cent, poids réel des caisses	2 p. c., 2 p. c., excepté Caraccas Pamaribo et Berbice, qui ne donnent que 1 p. c.
Casse, bois		poids réel	2 pour cent et 1 pour cent
— bourgeons — larmes		*idem*	*idem*
Café Bourbon		10 liv. par natte originale	2 p. c., 2 p. c., et 1 p. c. en espèce
— Java		14 liv. par gone	1 pour cent en espèce
— Moka		24 par balle	1 p. c., et 1 p. c. en espèce
— des Indes		3 pour c. ou 6 pour c. en balle. poids réel des caisses	2 p. c., 2 p. c., et 1 p. c. en espèce
Camphre Cardamome		poids réel	2 pour cent et 1 pour cent.
Canelle	 1 pour c. en caisse	13 liv. par fardel poids réel des caisses	
Castorum		poids réel	*idem*
Charbons, tourbe.			1 pour cent
Cendres d'Amérique, potasse et perlasse	2 pour cent.	42 liv. par baril.	18 mois de rabais et 1 p. c.
Cochenille	$1\frac{1}{2}$ liv. par balle.	poids réel	4 p. c., ajoutez 1 p. c. de déduction
Coton	2 pour cent.	6 p. c. pour les balles sans cordages, et 8 p. c. sur. avec	1 pour cent
Couperose	*idem.*	10 pour cent	2 pour cent
Crocus		4 pour cent	2 pour cent et 2 pour cent
Cuir de Buenos-Aires	2 pour cent.	2 liv. par cuir	1 pour cent
Curcuma Java		poids réel des caisses et 6 livres par balle	2 pour cent
Écailles de tortue		poids réel	2 pour cent et 1 pour cent
Étaim	*idem.*		1 pour cent
Figues de Turquie	1 liv. par natte	10 pour cent.	2 pour cent
Galle d'Alep — de Smyrne		6 liv. par balle 20 liv. par balle.	2 pour cent et 1 pour cent.
Gingembre	4 liv. par balle.	4 à 8 liv. par balle.	2 pour cent
Gomme benjoin. — copal — stic		poids réel	2 pour cent et 1 pour cent
Huile de térébenthine	2 pour cent.	*idem*	2 pour cent
— de vitriol		*idem*	2 pour cent et 2 pour cent

DROIT D'ENTRÉE.	DROIT DE SORTIE.	DROIT DE DEMI-POIDS.	COURTAGE.	REMARQUES.
				SE VEND PAR
pour cent sur la valeur. . .	2 p. c. sur la valeur	*f.* 1 : 8 par 1000 liv. gr.	1 p. c. sur le montant	liv. en *st.*
st. par 100 liv.	6 *st.* par 100 liv. .	*idem*	*f.* 1 par tonneau. . .	100 liv. *s.*
10 par 30 viertels.	*f.* 1 : 10 p. 30 viertels	. . . .	2 p. c. sur le montant	legger *f.*
st. par 100 liv.	4 *st.* par 100 liv. .	*idem*	6 *st.* par balle	100 liv. *f.*
p. c. sur la valeur	2 p. c. sur la valeur	*idem*	1 p. c. sur le montant	liv. *st.*
p. c. sur la valeur	3 p. c. sur la valeur	*idem*	*idem*	100 liv. *f.*
em	*idem*	. . . .	*idem*	pied carré de 2 pouces d'épaisseur *st.*
em	*idem*	*idem*	$\frac{1}{2}$ *st.* par liv.	
em	*idem*	*idem*	*idem*	100 liv. *f.*
p. c. sur la valeur	2 p. c. sur la valeur	*idem*	$\frac{1}{2}$ p. c. sur le montant	
4 pour 100 liv.	*f.* 2 : 10 par 100 liv.	*f.* 3 : 16 p. 1000 liv. gr.	1 p. c. sur le montant	liv. *st.*
1 par 100 liv.	*f.* 1 par 100 liv. . .	*f.* 2 : 17 *idem*.	$\frac{1}{2}$ p. c. au-dessus de 10 *st.* par liv. moins 5 *st.* par 100. . . .	*idem.*
st. par liv.	2 *st.* par liv.	*idem*	1 p. c. sur le montant	*idem.*
p. c. sur la valeur	2 p. c. sur la valeur	*idem*	*idem*	*idem.*
) *st.* par 100 liv.	franc.	*f.* 1 : 8 *idem*	$\frac{1}{2}$ p. c. sur le montant	*idem.*
em	*idem*	*idem*	*idem*	*idem.*
p. c. sur la valeur.	2 p. c. sur la valeur	*idem*	1 p. c. sur le montant	*idem.*
st. par liv.	2 *st.* par liv. . . .	*f.* 2 : 17 *idem*	*f.* 3 : 3 par fardel . . 1 *st.* par liv. en caisse	*idem.*
p. c. sur la valeur	2 p. c. sur la valeur	*idem*	1 p. c. sur le montant	*idem.*
anc	franc	. . . .	*idem*	hoed *f.*
p. c. sur la valeur	1 p. c. sur la valeur	*f.* 1 : 8 *idem*	12 *st.* par baril . . .	100 liv. *s.*
) *st.* par 100 liv.	30 *st.* par 100 liv.	*f.* 28 : 2 *idem*	$\frac{1}{2}$ *st.* par liv.	liv. *s.*
st. par 100 liv.	15 *st.* par 100 liv.	*f.* 1 : 8 par 1000 liv. gr.	$\frac{1}{2}$ p. c. sur le montant	liv. *g.*
st. par 100 liv.	2 *st.* par 100 liv. .	12 *st.* par caisse d'environ 400 liv. . .	6 *st.* par tonneau . .	100 liv. *st.*
p. c. sur la valeur.	6 p. c. sur la valeur	*f.* 1 : 8 par 1000 liv. gr.	*f.* 2 par balle	liv. *st.*
p. c. sur la valeur.	1 p. c. sur la valeur	*idem*	$\frac{1}{2}$ p. c. sur le montant	*idem.*
1 par 100 liv.	2 *st.* par 100 liv. .	*idem*	6 *st.* par 100 liv. . .	100 liv. *f.*
p. c. sur la valeur	2 p. c. sur la valeur	*idem*	1 p. c. sur le montant	liv *st.*
st. par 100 liv.	12 *st.* par 100 liv.	*f.* 3 : 16 *idem*	*idem*	100 liv. *f.*
st. par 100 liv.	5 *st.* par 100 liv. .	*f.* 1 : 8 par 1000 liv. gr.	1 *st.* par natte	*idem.*
2 *st.* par 100 liv.	*f.* 1 par 100 liv. .	*f.* 2 : 17 *idem*. . . .	$\frac{1}{2}$ st. par £	*idem.*
st. par 100 liv.	4 *st.* par 100 liv. .	*f.* 1 : 17 *idem*. . . .	6 *st.* par balle	*idem.*
p. c. sur la valeur	2 p. c. sur la valeur	*f.* 1 : 8 par 1000 liv. gr.	1 p. c. sur le montant	liv. *st.*
lem	*idem*.	*idem*	*f.* 1 par tonneau. . .	100 liv. *st.*
lem	*idem*.	*idem*	10 *st.* par bonbonne. .	*idem.*

ARTICLES.	RÉFRACTIONS.	TARE.	ESCOMPTE.
Huile de baleine. . .	. . . .	. . . .	1 pour cent . . . .
Indigo.	. . . .	16 à 30 liv. par suron, poids réel des caisses	1 p. c., 2 p. c., et 1 p. c. . .
Ipecacuanha	. . . .	poids réel	2 pour cent et 1 pour cent .
Ivoire	. . . .	*idem*	*idem* . . . .
Jalap.	. . . .	*idem*	*idem* . . . .
Macis	1 pour cent. . . .	*idem*	. . . .
Mélasse	2 pour cent. . . .	12 à 14 p. c. ou poids réel. . . .	2 pour cent . . . .
Muscades	1 pour cent. . . .	poids réel	. . . .
Noix vomique. . . .	. . . .	8 à 10 liv. par balle	2 pour cent et 1 pour cent .
Opium.	. . . .	poids réel	*idem* . . . .
Orseille	2 pour cent. . . .	10 pour cent	2 pour cent . . . .
Piment	. . . .	6 liv. par balle pesant 100 liv. et moins, et 6 pour c. au-dessus.	2 pour cent et 1 pour cent .
Plomb	*idem*.	. . . .	1 pour cent . . . .
Poivre	. . . .	8 liv. par balle.	2 pour cent en espèce . . . .
Quinquina	. . . .	poids réel	2 pour cent et 1 pour cent .
Racine chinoise . . . — de Colombo . . .	. . . .	*idem*	*idem* . . . .
Riz de Caroline . . .	*idem*.	*idem*	2 pour cent . . . .
— du Bengal . . . . — du Brésil	*idem*.	6 liv. par balle.	*idem* . . . .
Rhum	. . . .	. . . .	1 pour cent . . . .
Rhubarbe	. . . .	poids réel	2 pour cent et 1 pour cent. .
Rocou	2 pour cent. . . .	20 p. c. tare et 4 p. c. p. feuilles	2 pour cent . . . .
Salpêtre	. . . .	8 livres par simple, et 12 par double balle, ou poids réel des caisses.	1 pour cent et 1 $\frac{1}{2}$ pour cent
Sasafras	. . . .	poids réel	2 pour cent et 2 pour cent .
Sel	. . . .	. . . .	1 pour cent . . . .
Serpentine. . . . . . Spermaceti	. . . .	*idem*	2 pour cent et 1 pour cent .
Soufre	*idem*.	*idem*	2 pour cent . . . .
Sucre des Ind. occid.	*idem*.	18 à 20 pour cent de caisse . . .	2 p. c., excepté la Moscouade Brésil, de laquelle il faut duire 18 mois de rabais et 2
— orientales.	*idem*.	12 p. c. de panier, 10 p. c. de balle et de natte	
— Brésil . . . . — Havanne	*idem*.	18 à 20 pour cent de caisse . . .	
— raffiné	. . . .	. . . .	3 pour cent . . . .
Tabac, Varinas . . .	. . . .	15 liv. par panier	2 pour cent et 1 pour cent .
— Portorico.	*idem*.	. . . .	2 pour cent . . . .
— Brésil.	*idem*.	6 liv. par rouleau	*idem* . . . .
— Marilan. . . . . . — Virginie	*idem*.	pesé sans caisse, réfraction 8 p. c. pour les têtes.	1 pour cent . . . .
— feuilles	*idem*.	. . . .	*idem* . . . .
Tamarin.	. . . .	14 pour cent.	2 pour cent et 1 pour cent .
Thé	. . . .	20 à 26 par quart de caisse . . .	1 pour cent . . . .

DROIT D'ENTRÉE.	DROIT DE SORTIE.	DROIT DE DEMI-POIDS.	COURTAGE.	REMARQUES.
3 par quardeel.	10 *st.* par quardeel	. . . .	2 *st.* par stekan	SE VEND PAR quardeel *f.*
20 *st.* par 100 liv.	30 *st.* par 100 liv.	*f.* 15 : 15 *idem*	$\frac{1}{2}$ *st.* par £.	liv. *st.*
p. c. sur la valeur.	2 p. c. sur la valeur	*f.* 1 : 8 par 1000 liv. gr.	1 p. c. sur le montant	*idem.*
2 par 100 liv.	*f.* 1 par 100 liv.	*idem*	1 p. c. sur le montant	*idem.*
p. c. sur la valeur	2 p. c. sur la valeur	*idem*	*idem*	*idem.*
dem	*idem*	*f.* 14 : 2 sur *idem*	1 *st.* par liv.	*idem s.*
ndes occident. *idem.* nglaise, *f.* 6 par 100 liv.	*idem.* 4 *st.* par 100 liv.	*f.* 1 : 17 *idem*	$\frac{1}{2}$ p. c. sur le montant	*idem.*
p. c. sur la valeur.	2 p. c. sur la valeur	*f.* 9 : 8 *idem*	1 *st.* par liv.	*idem st.*
dem	*idem.*	*f.* 1 : 8 *idem*	1 p. c. sur le montant	*idem.*
dem	*idem.*	*idem*	*idem*	liv. *f.*
st. par 100 liv.	6 *st.* par 100 liv.	*idem*	*idem*	100 liv. *f.*
p. c. sur la valeur	2 p. c. sur la valeur	*idem*	6 *st.* par balle	*idem.*
st. par 100 liv.	franc.	*idem*	1 p. c. sur le montant	100 liv. *s.*
3 par 100 liv.	*f.* 2 par 100 liv.	*f.* 6 : 3 *idem*	2 *st.* par balle	liv. *g.*
p. c. sur la valeur	2 p. c. sur la valeur	*f.* 1 : 8 *idem*	1 p. c. sur le montant	liv. *st.*
dem	*idem*	*f.* 2 : 17 *idem*	*idem*	*idem.*
$\frac{1}{2}$ *st.* par 100 liv.	4 *st.* par 100 liv.	*f.* 1 : 8 *idem*	10 *st.* par tonneau	100 liv. *s.*
dem	*idem*	*idem*	6 *st.* par balle	
10 par 30 viertels	*f.* 1 : 10 p. 30 viertels	. . . .	2 p. c. sur le montant	anker *f.*
p. c. sur la valeur	2 p. c. sur la valeur	*idem*	1 p. c. sur le montant	liv. *st.*
1 pour 100 liv.	*f.* 2 pour 100 liv.	*idem*	*f.* 1 par tonneau	*idem.*
0 *st.* par 100 liv.	*f.* 2 par 100 liv.	*f.* 3 : 6 *idem*	$\frac{1}{2}$ *st.* par £.	100 liv. *f.*
p. c. sur la valeur	2 p. c. sur la valeur	*f.* 1 : 8 *idem*	1 p. c. sur le montant	*idem.*
12 par 100 liv.	*f.* 3 par 100 liv.	. . . .	*f.* 2 : 11 par 100 liv.	*idem* £.
p. c. sur la valeur	2 p. c. sur la valeur	*idem*	1 p. c. sur le montant	liv. *st.*
rut, 4 *st.* par 100 liv. affiné, *f.* 1 : 10 par 100 liv.	. . . .	*idem*	2 *st.* par 100 liv.	100 liv. *f.*
st. par 100 liv.	15 *st.* par 100 liv.	*f.* 2 : 6 *idem*	$\frac{1}{2}$ p. c. sur le montant	liv. *g.*
10 par 100 liv.	franc.	*idem*	*idem*	*idem.*
p. c. sur la valeur, *f.* 3 : 6 de douane par panier d'environ 90 liv.	1 p. c. sur la valeur	*f.* 1 : 17 *idem*	$\frac{1}{2}$ *st.* par liv.	liv. *st.*
2 p. c. sur la valeur, *f.* 3 : 8 de douane par 100 liv.	*idem*	*idem*	$\frac{1}{4}$ *st.* par liv.	
p. c. sur la valeur, 16 *st.* de douane par rouleau	*idem*	*idem*	$\frac{1}{8}$ *st.* par liv.	
pour cent sur la valeur, *f.* 2 : 10 de douane par tonneau de 1000 liv. environ	2 p. c. sur la valeur	*idem*	*f.* 1 par tonneau.	
2 p. c. sur la valeur	*idem*	*idem*	2 *st.* par 100 liv.	100 liv. *f.*
3 p. c. sur la valeur	2 p. c. sur la valeur	*f.* 1 : 8 *idem*	1 p. c. sur le montant	*idem.*
10 p. c. sur la valeur.	10 *st.* par 100 liv.	*f.* 7 : 10 *idem*	*idem*	liv. *st.*

« Outre les bonifications précédentes, il y a quelques petits frais à ajouter aux droits d'importation et d'exportation pour les permis, et le droit de demi-poids pour le pesage. Ces dépenses et celles de déchargement, de réception, de délivrance, d'emmagasinage, de tonnelage et déboursés semblables, ne peuvent être évaluées, parce qu'elles dépendent des ballots dans lesquels sont contenues les marchandises.

Le rabais est évalué à 8 pour cent par an, ce qui monte à 2 $\frac{1}{7}$ stivers par guilder sur 18 mois.

La réfraction est une déduction faite sur le poids des marchandises avariées par le ministère d'un officier assermenté.

Les articles d'importation se vendent communément à crédit, à l'exception du poivre et du café, dont la vente a lieu au comptant.

On passe ordinairement 112 livres anglaises pour 102 livres hollandaises; mais les fractions de livre ne sont pas comptées, si ce n'est pour le poivre et quelques marchandises de haut prix. Les peseurs jurés pesant suivant les conventions faites entre le vendeur et l'acheteur, avec une bonification de 10 à 12 livres par hogshead, 8 liv. par tierce, 6 liv. par barril, et 4 à 6 liv. par balle, la perte en poids peut s'évaluer de 10 à 11 par cent sur les ballots de 1000 liv. Elle est proportionnellement plus grande pour ceux qui sont au-dessous; en sorte que les ballots de 100 liv. environ, perdent de 14 à 15 pour cent, outre la tare. Le café en balle se vend de deux manières, ou avec 3 pour cent de tare et 2 liv. environ par balle, ou avec 6 pour cent de tare et 4 à 6 liv. de bonification par balle. Il en est de même du tabac de Porto-Ricco, qui se vend avec 4 à 6 liv. de bonification par 25 rouleaux, ou 1 liv. de déduction par rouleau. Cela met une grande différence dans le poids, mais le prix fait compensation.

9 hoeds de tourbe font environ 5 chaldrons à Newcastle, un cent de sel en roche est évalué 26 tonneaux à Liverpool.

Un legger d'arrack de 15 ankers, vaut environ 150 gallons; un anker de rhum de 5 $\frac{1}{4}$ viertels, vaut environ 10 gallons à Londres.

Un quardel d'huile de baleine de 12 stekans, rend environ 61 gallons. »

Explication des signes employés dans les tables précédentes.

£ *signifie*	livre flamande de	20 s. flam., vaut	10 s.	$10 \frac{10}{11}$ d. st. ou	2 piast. 40 c.
s.	shilling *id.* . . .	12 groats *id.*		$6 \frac{6}{11}$ d. *id.*	12
g.	groat.	$\frac{1}{2}$ stiver.		$0 \frac{6}{11}$ d. *id.*	1
f.	flor. ou guild. de	20 stivers	1 s.	$9 \frac{9}{11}$ d. *id.*	40
st.. . . .	stiver divisé en	16 parties.		$1 \frac{1}{11}$ d. *id.*	2

Ancienne banque.

L'ancienne banque d'Amsterdam fut établie en 1609, et passa long-temps pour la plus riche de toutes. Avant qu'elle existât, les monnaies qui circulaient généralement en Hollande, n'avaient qu'une valeur incertaine et altérée. Ce fut pour remédier à cet abus qu'elle fut créée sous la garantie de la cité, et qu'elle ne reçut d'espèces qu'au taux de leur valeur intrinsèque. Elle prit en gage l'or, l'argent en lingots, et autres objets de prix. Les *récépissés* qui étaient transférables furent donnés pour tous les dépôts, et comme ceux-ci étaient rarement retirés, ils s'élevèrent à des sommes considérables.

Le grand crédit dont jouissait cet établissement fit que sa monnaie obtint sur les espèces courantes une prime d'environ 4 pour cent, qu'on appella *agio*.

Cet état prospère alla toujours croissant jusqu'au commencement de la révolution française, où il déclina d'une manière rapide. Les dépôts furent retirés avant l'invasion de 1794. Ses opérations continuèrent cependant, mais sur une très-petite échelle, jusqu'en 1814, qu'elles cessèrent tout-à-fait sans aucune déclaration de loi spéciale. Il y eut une espèce de banco nominal de 2 pour cent d'agio, qui fut réglé sur certains changes étrangers; mais au mois de janvier 1820, cette méthode fut interdite.

Nouvelle banque

Une nouvelle banque fut établie en 1814 à Amsterdam, sous le nom de *Banque des Pays-Bas*. Ce n'est pas une banque de dépôt comme l'ancienne, mais une banque de circulation, à l'instar de celle d'Angleterre. Le privilége est accordé pour 25 ans, pendant lesquels il ne peut s'en délivrer d'autres.

Le capital primitif était de cinq millions de florins divisés par actions de 1000 chaque, ce qui en donne 5000, dont le roi doit toujours conserver 500. Le capital pouvait être doublé quand les directeurs le jugeraient convenable; cette augmentation a eu lieu en 1819.

La banque émet des bons payables à vue au porteur. Elle escompte les effets à 5 pour cent par an et prête au même taux sur gages. Elle bat monnaie pour l'état et spécule sur les monnaies réelles étrangères et les lingots, mais non sur d'autres espèces de propriété.

Elle est administrée par un président, un secrétaire et cinq directeurs, dont les traitemens sont pris sur les bénéfices. Un directeur doit posséder 10 actions et change tous les semestres, d'abord au sort, ensuite par rang d'ancienneté; mais il peut être immédiatement réélu.

Usances. Les usances sont généralement d'un mois après la date, et les jours de grâce, qui sont fixés à six, sont rarement réclamés.

Pour les changes d'Amsterdam, voyez Vol. II.

ANCONE (*Italie*).

Monnaies. LES comptes se tiennent en écus de 20 sous, qui se subdivisent en 12 deniers chaque. L'écu se divise aussi en 12 paoli ou 100 bajocchi, ainsi qu'en 80 bolognini, et vaut environ 4 s. 4 d. sterl., ou 5,36 fr.

Pour les monnaies réelles voyez Rome.

Poids. La livre romaine qui pèse 5234 grains troy, ou 340,21 grammes, est usitée ici ainsi que dans tous les états romains, pour l'or et l'argent. La livre commerciale d'Ancone est un peu plus faible que celle de Rome. 100 liv. de Rome = 102,75 liv. d'Ancone. Il suit de là que 100 liv. d'Ancone, poids commercial = 72,77 liv. avoirdupoids, environ, ou 33,004 kilogr.

Mesure de blé. Les mesures pour le blé sont le rubbio, le coppa ou lappe, et le provenda ou sac.

4 provende	=	1 coppa.
8 coppe . .	=	1 rubbio.

Le rubbio contient 2,861 hectolitres, qui correspondent à 7,718 boisseaux de Winchester.

Les mesures de vins sont la soma, le barile, le boccale et la foglietta. Mesures de vin.

4 fogliette .	=	1	boccale.
24 boccali. .	=	1	barile.
2 barrili . .	=	1	soma.

La soma contient 85,917 litres, ou 22,69 gallons de vin angl.

L'aune est appelée ici braccio, et vaut 25,33 pouces anglais, ou 0,643 mètres. Ainsi 27 braccia d'Ancone = 19 yards anglais, ou 17,573 mètres. Mesures linéaires.

Ancone change avec et donne (plus ou moins) à Changes.

Amsterdam . .	42 bajocchi . . pour	1	florin.
Bologne	1 scudo	100	bolognini.
Florence. . . .	118 scudi	100	scudi d'oro.
Livourne. . . .	90 scudi	100	pezze de 8 reali.
Londres	44 paoli	1	liv. sterling.
Rome	100 scudi	100	scudi romani.
Venise	91 scudi	100	scudi banco.

L'usance pour les effets tirés d'Italie est 15 jours de date, et 40 pour ceux de France. Quant à ceux qui viennent d'ailleurs, elle est la même que celle des places d'où ils sont tirés. Il n'y a pas de jours de grâce. Usances.

ANJENGA (*voyez* INDES ORIENTALES).

ANVERS (*ancien système*[1]).

LES comptes se tiennent dans cette place, ainsi que dans tout le Brabant et la Flandre, en florins de 20 stivers. Le stiver se divise Monnaies de compte.

[1] Voyez, pour le nouveau système des monnaies, poids et mesures, adopté le 1er janvier 1820, le mot *Belgique*.

en 16 pennings, et plus généralement encore en 12 deniers. Le florin a été récemment divisé en centimes ou cents, et alors il prend le nom de nouveau florin belge. Les stivers sont quelquefois appelés patars et sols; les francs et centimes sont aussi en circulation.

Les comptes se tiennent également, et surtout dans le change, en livres flamandes de 20 shillings, 120 stivers, 240 groots, 1920 pennings de Brabant, ou 5760 miters. La risdale patagon ou daalder, est une autre monnaie de compte et de change. Elle vaut 2 $\frac{2}{5}$ florins, ou 8 shillings flamands.

Les monnaies précédentes ont deux valeurs différentes, les monnaies de change et les monnaies courantes. La première se nomme aussi *permis* ou *wissel de Brabant,* et l'autre *Brabans courans.* 6 florins de change valent 7 florins courans. Ainsi la première surpasse la dernière de 16 $\frac{2}{3}$ par cent.

Dans toutes les transactions étrangères on emploie la monnaie de change; la courante sert dans le commerce intérieur et domestique. La table suivante donne les valeurs comparatives de ces monnaies, de celles de France et d'Angleterre.

Monnaies réelles.

MONNAIES RÉELLES D'OR.	MONNAIE DE CHANGE. Nouveau florin de Belgique.		MONNAIE courante DE BRABANT.			MONNAIE de FRANCE.		VALEUR sterling EN OR.	
	FL.	CENTS.	FL.	S.	DEN.	F.	CENT.	S.	D.
Le souverain, le double et le demi en proportion . . .	7	98 525	9	6	3 870	16	90	13	5
Ducat	5	39 595	6	5	10 866	11	42	9	0 $\frac{3}{4}$
Double louis	22	30 200	26	0	4 560	47	20	37	5 $\frac{1}{2}$
Pièce de 20 francs, la double en proportion	9	45 000	11	0	6 000	20	00	15	10 $\frac{1}{2}$
MONNAIES D'ARGENT.								Valeur sterl. en argent, à 5s. 2 d. par once	
Ducaton avec le double et le demi en proportion . .	2	97 675	3	9	5 440	6	30	5	1
Couronne de Brabant avec les demies, etc., en proport.	2	62 710	3	1	3 588	5	56	4	7 $\frac{3}{4}$
Couronne de France	2	74 050	3	3	11 340	5	80	4	8 $\frac{1}{4}$
Demi *idem*.	1	29 138	1	10	3 825	2	75	2	2 $\frac{3}{4}$
Escalin de Brabant	0	28 350	0	6	7 380	0	60	0	5 $\frac{3}{4}$
Plaquette, ou demi *idem* . .	0	14	0	3	3 690	0	30	0	3
Idem de Liége	0	13 230	0	3	11 004	0	28	0	2 $\frac{3}{4}$
Nouveau florin des Pays-Bas.	1	0 000	1	3	4 000	2	11 64	1	8 $\frac{1}{2}$

Le titre de l'or s'exprime en carats et en grains. Le marc égale 24 carats et le carat 12 grains. Le marc d'or fin est reçu à la monnaie pour 366 florins 10 stivers, monnaie de change, et le marc de ducats légers pour 358 florins 10 stivers, monnaie de change. Titre de l'or

Le titre de l'argent s'exprime en pennings et en grains. Le marc représente 12 pennings, le penning 24 grains. L'argent à 10 pennyweights 9 grains fin, est reçu à la monnaie pour 25 florins 10 stivers le marc fin; mais au-dessous de cet étalon, pour 24 florins 19 stivers, monnaie de change. Titre de l'argent.

Le poids pour l'or, l'argent et les monnaies réelles, est le même que le le poids troy de Hollande et se divise en conséquence : le marc en 8 onces, 160 engels ou 5120 azen, et égale 3798 grains poids troy anglais, ou 246,072 grammes. Poids troy.

Le shippond, en livres commerciales, pèse 300 liv.; le centner, 100 liv.; la charge ou load, 400 liv.; le charriot ou cart load, 165 liv.; le stone, 8 liv. La livre commerciale se divise en 2 marcs, 16 onces et 32 loots. Ce poids est d'environ 5 pour cent moins fort que le poids troy de Hollande, puisqu'il ne pèse que 9754 azen, ou 7235,5 grains anglais, ou 468,788 grammes. Ainsi 100 livres, poids de Brabant, égalent 103,35 livres avoirdupoids. Le demi kilogramme vaut 1 liv. 1,015 onces poids commercial d'Anvers. Poids commercial.

La mesure de blé appelée le viertel ou razière, contient 4 mucken. 37,5 viertels font 1 last; et 40 viertels, environ 11 quarters anglais. Le blé se vend surtout à l'hectolitre, dont 28,5 égalent à peu près 10 quarters anglais; mais la proportion exacte est 28,189 hectol. pour 80 boisseaux, mesure de Winchester, ou 10 quarters. Mesure du blé.

Voici les proportions des mesures de blé dans différentes places :

38 razières ou viertels d'Anvers =	36 sacs (1 last) d'Amsterdam.
	30 $\frac{1}{2}$ hectolitres de France.
	35 $\frac{1}{4}$ viertels de Malines.
	102 astlers de Louvain.
	63 sistres de Bruxelles.
	29 sacs ordinaires de Flandres.
	24 $\frac{3}{4}$ grands sacs de Flandres.
	82 boisseaux de Winchester.

Mesure de vin. Une mesure de vin contient 50 stoops, et 1 boot 152. Un tonneau de bière renferme 54 stoops. L'aam est évalué à 137,4 litres français, ou environ 36,5 gallons anglais. Il y a des vins qui se vendent à la velte, qui correspond à 18,66 litres, ou 5 gallons anglais environ.

Mesure linéaire. Deux aunes différentes sont en usage à Anvers. La plus longue, qui sert pour les étoffes de soie, égale 0,6939 mètres, ou 27,32 pouces anglais; la plus courte, employée pour les laines, a 0,6846 mètres, ou 26,966 pouces anglais. Il est bon d'observer que ce qu'on appelle à Hambourg aune de Brabant, a $\frac{3}{8}$ pour cent de moins que la première, et 1 pour cent de plus que la seconde.

Changes. Anvers, Bruxelles, etc., changent avec les places suivantes, et donnent en monnaie de change à

Amsterdam	£ 103	de Flandres (plus ou moins) pour	£ 100	flamandes.
Cologne . . .	100	risdales.	136	risdales d'espèce.
Francfort . .	100	*idem*	130	risdales courantes.
Hambourg. .	35	stivers	1	risd. de 2 marks b°.
Lisbonne . .	48	d. flamands.	1	crusade de 400 rees.
Londres . . .	38	escalins flamands	£ 1	sterling.
Madrid . . .	90	d. flamands.	1	duc. de 375 marav.
Milan	1	florin	56	soldi correnti.
Nuremberg .	100	risdales.	127	risdales courantes.
Paris	100	francs.	100	francs.
Rotterdam. .	100	florins de change.	106	florins courans.
Vienne . . .	102	risdales.	100	risd. esp., ou 133 $\frac{1}{3}$ risd. courantes.

Les usances, etc., sont les mêmes qu'à Amsterdam.

ARRAGON (*province espagnole*).

Monnaies. Les comptes se tiennent en livres jacquesas de 20 sous, ou 320 deniers de Plata.

La livre est composée de 10 réaux de vieille Plata, ou 18 réaux 28 maravedis de Vellon, c'est-à-dire 640 maravedis de Vellon.

Le sou se divise en 8 quartos ou 16 deniers; le denier ou ochavo vaut 2 maravedis de Vellon.

16 piastres fortes valent 17 livres jacquesas, ainsi (en prenant la piastre à 4 s. 4 d. sterl.) la liv. vaut 4 s. 1 d. environ, ou 5,05 fr.

Les diverses monnaies espagnoles, réelles et fictives, ont les valeurs suivantes : Monnaies.

Le doublon de Plata ou pistole de change, vaut $3 \frac{1}{5}$ livres, 32 réaux ou 64 sous arragonais.
Le peso de Plata ou piastre de change, vaut 8 réaux ou 16 sous.
Le ducat de change, $11 \frac{1}{34}$ réaux.
Le doublon effectif de deux écus d'or, vaut $42 \frac{1}{2}$ réaux.
La piastre forte vaut 21 sous 4 deniers.
La piécette vaut 4 sous 4 deniers ou 68 deniers.
Le réal de Plata vaut 2 sous 2 deniers ou 34 deniers.

5 pistoles de change, valent en conséquence	16 livres jacquesas.
5 piastres de change	4 *id.*
68 ducats de change	75 *id.*
4 doublons effectifs.	17 *id.*

Le marc, poids d'or et d'argent, contient 8 onces ou 32 quartillos; le quartillo 4 arienses ou 128 grains. Ce grain excède de $\frac{1}{8}$ celui de Castille; mais les deux marcs sont égaux et pèsent 3550 grains anglais, ou 230 grammes. Poids.

La livre, poids commercial, vaut 12 onces, et équivaut à 0,3498 kilogrammes ou 5398 grains troy. D'où il résulte que 100 liv. d'Arragon = 77,1 liv. avoirdupoids.

Le quintal vaut 4 arrobas ou 144 livres, et représente environ 1 cent avoirdupoids, ou 50,371 kilogr.

La plus grande mesure à blé s'appelle cahiz, et contient 8 fanegas, 24 quartales, 96 almudas ou celemines; et représente 180,486 litres ou 5,125 boisseaux de Winchester. Mesures.

Le nietro de vin contient 16 cantaros, et donne 165,8 litres ou 43,8 gallons de vin anglais. Le cantaro d'eau-de-vie = 13,97 litres ou 3,69 gallons de vin anglais.

Le vara ou aune = 0,7675 mètres ou 30,22 pouces anglais [1].

Voyez au mot *Espagne* pour les changes et autres particularités.

ARABIE (*voyez* Bassora, Betelfagui *et* Mocha).

ARCHANGEL (*voyez* Russie).

AUGSBOURG (*Allemagne*).

Monnaie de compte.

Les comptes se tiennent en florins qu'on appelle aussi guilders, guldens et goulds. Chaque florin se divise en 60 creutzers, et chaque creutzer en 4 pfenings.

Le florin se divise aussi en 15 batzen ou 20 kaysergroschen.

Le thaler ou risdale vaut 1 ½ florin ou 90 creutzers. Il vaut en conséquence 22,5 batzen ou 30 kaysergroschen. Les monnaies se distinguent en *giro, courante,* et *muntze.*

Le giro est la monnaie de change, et vaut 27 pour cent de plus que le courant; ainsi 100 risdales giro valent 127 risdales courant.

La monnaie courante se compose des monnaies réelles de convention et (voyez *Allemagne*) de diverses autres monnaies, soit d'or, soit d'argent, dont la valeur est déterminée par le prix que les métaux précieuxobtie nnent au marché.

Le muntze, aussi appelé *wisse muntzen* ou monnaie blanche, comprend les monnaies réelles d'un titre inférieur, sur lesquelles la monnaie courante a un agio de 20 pour cent.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles d'Augsbourg sont :

Or. — Le ducat, qui vaut 4 florins 12 creutzers courans, avec un agio variable; et le guilder d'or qui vaut 3 florins courans.

---

[1] Ces mesures d'Arragon furent ajustées, en 1812, par une commission que présidait M. Maurin, et furent approuvées par la chambre de commerce de Valence. Elles diffèrent, sous beaucoup de rapports, des mesures données par Marien et autres auteurs espagnols; le rapport des commissaires, ainsi que plusieurs autres documens précieux, furent transmis à Lord Castlereagh, en 1812, par le consul Waring.

Argent. — Le reichsthaler espèce de la constitution, vaut 2 florins 12 creutzers courans, et le reichsthaler espèce de la convention, 2 florins courans.

Le florin de 60 creutzers, le demi-florin de 30, et les pièces de 20, 15, 12, 10, 7 ½, 5, 4, 3, 2 ½, 2, et 1 creutzers, d'alliage d'argent et de cuivre.

Les espèces étrangères qui circulent, ont généralement une valeur nominale en florins courans, qui varie suivant les circonstances.

La risdale giro peut s'évaluer à 32,5 azen ou 24,1 grains anglais, ou 1,561 gram. d'or fin, et à 463 azen ou 343,4 grains, ou 22,249 gram. d'argent fin. Valeur des monnaies.

La risdale courante à 25,6 azen ou 19 grains, ou 1,231 gram. d'or fin, et à365 azen ou 270,7 grains, ou 17,539 gram. d'argent fin.

100 risdales d'Hambourg banco, valent 114 risdales d'Augsbourg giro, ou 144 ¾ risdales d'Augsbourg courantes. Ainsi 100 marcs d'Hambourg banco, valent 57 florins d'Augsbourg courans giro, ou 72 ⅖ florins d'Augsbourg courans.

Par conséquent, 1 florin ou 60 creutzers d'Augsbourg courans égalent 27 ⅕ schillings d'Hambourg courans. Ainsi on doit faire les évaluations suivantes :

1 florin giro = 2 s. 8 d. sterl., ou 3,30 fr., et 1 florin courant = 2 s. 1 ¼ d., ou 2,60fr. D'où il résulte qu'une liv. sterling = 7 ½ florins giro, ou 9 ½ florins courans, à peu près.

Le marc d'or fin contient 24 carats et le carat 12 grains. Titre de l'or et de l'argent.

Le marc d'argent fin vaut 16 loths et le loth 4 quintins, ou 16 pfenings.

L'or et l'argent se pèsent au marc d'Augsbourg, qui se divise en 16 loths, 64 quintins, ou 256 pfenings; et pèse 236,036 grammes ou 3643 grains anglais. Poids.

Le marc de Cologne est aussi usité.

Le centner, poids commercial, pèse 100 livres, mais il y en a de deux espèces : le premier, appelé poids de voiture, dont la livre équivaut à 33 ¼ loths; le second, poids de commerce, représente 32 loths; il pèse 2 marcs et ⅘ pfening. D'où il résule que 100 livres,

poids de voiture = 103 $\frac{29}{32}$ livres, poids de commerce, ou 208 $\frac{1}{16}$ marcs, poids d'or et d'argent. Il égale aussi 108,28 livres avoirdupoids, ou 49,109 kilogr. Ainsi 24 livres, poids de commerce, égalent 25 liv. avoirdupoids, ou 11,338 kilogr.; et 24 liv., poids de voiture, représentent environ 26 liv. avoirdupoids, ou 11,792 kilogr.

Mesures sèches.

La mesure de blé appelée schaf, contient 8 metzen, 32 vierlings, ou 128 maessels. Le schaf = 4,404 hectolitres, ou 12 $\frac{1}{2}$ boisseaux de Winchester.

Mesures liquides.

Les mesures liquides sont les suivantes :

Le fuder, qui contient 8 jees, 16 muids, 96 besons ou 768 masses. La masse jauge 90 $\frac{1}{3}$ pouces cubes anglais; ainsi le fuder = 11,355 hectolitres, ou environ 300 gallons anglais.

Mesures de longueur.

L'aune d'Augsbourg est de deux espèces : la grande, qui vaut 0,6095 mètres ou 24 pouces anglais; et la petite, qui vaut 0,5923 mètres ou 23 $\frac{1}{3}$ pouces anglais. D'où il résulte que 36 des premières = 24 yards anglais, et 54 des secondes = 35 yards anglais.

Le pied est la moitié de la petite aune, ainsi 36 pieds d'Augsbourg valent environ 35 pieds anglais.

Changes.

Augsbourg change avec et donne à

Amsterdam	105	risdales giro (plus ou moins) pour	100	risdales.
Francfort .	102	risdales courantes	100	risdales courantes.
Hambourg.	106	risdales giro	100	risdales banco.
Leipsic . .	99	risdales courantes	100	risdales courantes.
Londres . .	9	florins 45 creutzers courans.	£ 1	sterling.
Paris . . .	120	florins courans.	100	écus de 3 francs.
Nuremberg	101	florins courans.	100	florins courans.
Venise. . .	100	risdales giro	100	ducats banco.
Vienne . .	100	florins courans.	106	florins courans.

Usance.

L'usance est de 15 jours, une demi-usance de 8, et la double usance est de 30; une usance et demie, 23 jours après la présentation.

Jours de grâce.

Les lettres de change sont généralement présentées au *scontro*

chaque mardi, et payées le jour suivant, soit en espèces, soit en *assignations,* ou en traites; ainsi elles ont depuis 1 jusqu'à 8 jours de grâce; car celles qui échoient le mardi s'acquittent le lendemain, et celles dont l'échéance est un mercredi, ne sont payées que le même jour de la semaine suivante. Cependant, les lettres de change tirées à vue, doivent être payées dans les 24 heures qui suivent la présentation, ainsi que tous les effets qui ne sont présentés qu'après le mercredi qui suit leur échéance.

BARBARESQUES (ÉTATS), *voy.* ALGER, TRIPOLI, *et* TUNIS.

BARCELONNE (*Catalogne, Espagne*).

LES comptes se tiennent en livres de 20 sous, ou 240 deniers, ou 480 mallas. Monnaies de compte.

La livre est aussi divisée en réaux de Plata catalans de 3 sous chaque, et en réaux ardites de 2 sous chaque. D'où il résulte que 6 $\frac{2}{3}$ des premiers et 10 des derniers = 1 livre catalane.

Les différentes monnaies de compte s'évaluent comme suit :

Le doublon de Plata ou de change de 32 réaux de Plata, vaut 5 liv. 12 s. catalans.

La piastre de Plata ou 8 réaux de Plata, vaut 28 sous.

Le ducat de change vaut 38 sous 7 $\frac{4}{17}$ deniers.

Le ducat de 11 réaux de Vellon vaut 20 sous 5 $\frac{7}{16}$ deniers.

Le réal de Plata vaut 3 $\frac{1}{2}$ sous ou 42 deniers.

D'où il résulte que 5 piastres de change valent 7 livres catalanes; 5 pistoles de change = 28 livres catalanes; et 272 ducats de change = 525 livres catalanes.

Les monnaies réelles d'Espagne ont les valeurs suivantes : Monnaies réelles.

Le doublon effectif vaut 7 $\frac{1}{2}$ livres catalanes. Le demi, le double, le quadruple, ont une valeur proportionnelle.

La piastre forte vaut 37 $\frac{1}{2}$ sous catalans ou 8 piastres = 15 livres.

La piécette mexicaine vaut 9 sous 4 $\frac{1}{2}$ deniers. La piécette provinciale = 7 sous 6 deniers catalans.

Le réal de Plata provincial vaut 3 s. 9 den., et le réal de Vellon 22 $\frac{1}{2}$ den.

Le quarto vaut 5 $\frac{10}{34}$ mallas, l'ochavo 2 $\frac{22}{34}$ mallas, le maravedis de Vellon 1 $\frac{11}{34}$ mallas.

D'où il résulte que la livre catalane vaut environ 28 den. sterl., ou 2,88 fr.

Poids pour or et argent.

Le marc employé pour les métaux précieux se divise en 8 onces, 32 quartos, 192 arienzos, ou adarmes, ou 6912 grains. Il excède de $\frac{1}{6}$ le marc castillan, et vaut 272,654 grammes ou 4141 $\frac{2}{3}$ grains troy.

Poids commercial.

Le quintal contient 4 arrobas ou 104 liv. La livre se subdivise en 12 onces, 48 quartos, 192 arienzos ou 6912 grains. La livre de commerce catalane = 0,40003 kilogrammes ou 6174 grains troy. D'où il résulte que 100 liv. catalanes = 88,2 liv. avoirdupoids [1].

Mesure à blé.

La quartera se divise en 12 cortanes ou 48 picotins, et contient 68,419 litres ou 1,9416 boisseaux de Winchester.

Mesure liquide.

La charge contient 12 cortanes, 24 cortarines, ou 72 meitadellas = 123,756 litres ou 32,695 gallons de vin anglais. La charge se divise aussi en 16 cortanes ou 512 porrones. La pipe contient 4 charges.

Mesures linéaires.

La canne contient 8 palinos ou 32 quartos, et vaut 0,535 mètres ou 21 pouces anglais.

Pour les changes et autres détails, voyez *Espagne* et *Castille*.

---

[1] Le poids commercial de Catalogne est diversement évalué par les auteurs. L'évaluation ci-dessus a été calculée d'après les étalons ajustés qui ont été envoyés dernièrement à lord Castlereagh par M. Baker, vice-consul de Sa Majesté, à Barcelonne. Les autres évaluations contenues dans cet article ont été extraites de ses dépêches.

BALE (*Suisse*).

Les comptes se tiennent en livres de 20 sous, qui se subdivisent en 12 deniers chaque. Monnaie de compte.

On compte aussi en écus de 60 sous, en risdales de 108 creutzers, et en florins de 60 creutzers. Le creutzer se subdivise en 5 fenins.

Une autre méthode de compter fut introduite, en 1798, dans tous les cantons, quand la Suisse prit le nom de république helvétique : on comptait en francs de 10 batzen, ou 100 rappen.

Voici quelles sont les proportions de ces monnaies :

La risdale ou thaler vaut 1 $\frac{4}{5}$ florin, 3 livres, 27 bonnes batzen, 36 batzen suisses ou gros, 45 plapperts ou escalins, 60 sous, 108 creutzers, 270 rappen, 540 fenins, ou 720 deniers.

Le franc vaut 1 $\frac{1}{2}$ fr. de France, et aussi la livre de 36 creutzers; ainsi la risdale vaut 4 $\frac{1}{2}$ francs, et le florin 2 $\frac{1}{2}$ francs.

Il y a dans cette ville deux espèces de monnaies; la monnaie courante, qui est la monnaie effective de Suisse; et la monnaie de change, qui se compose des monnaies réelles étrangères. Leur valeur relative varie suivant les circonstances.

Les monnaies réelles sont, pour l'or, la pistole et le ducat; pour l'argent, l'écu ou patagon et la risdale. (Voy., pour leur valeur sterl., les tables des monnaies dans le second volume.) Monnaies réelles.

Le titre de l'or s'exprime en carats et en parties. La pureté absolue est représentée par 24 carats, chaque carat vaut 32 parties. Titre de l'or et de l'argent.

Le titre de l'argent est exprimé en deniers et en grains. La finesse absolue est de 12 deniers, et le denier vaut 24 grains.

Le poids pour l'or et l'argent est le marc de Cologne, formé de 8 onces, 16 lots, 256 pfenings, ou 4352 eschen d'Allemagne. Pour ses rapports avec les poids français et anglais, voyez le mot *Cologne*. Poids pour l'or et l'argent.

Le poids commercial est l'ancien poids de marc usité en France. Poids commercial.

La livre se compose de 16 onces, 128 gros, ou 9216 grains; elle égale 489,5 grammes, ou 7555 grains anglais. D'où il résulte que 100 liv. de Bâle = 107,930 liv. avoirdupoids.

Mesures sèches.

La mesure de blé est le sac de 8 muddes ou cheffels, 32 kupfleins, ou 64 bechers ou goblets. Le sac contient 1,29 hectolitres, ou $3\frac{2}{3}$ boisseaux de Winchester; ou plus exactement, 100 sacs = 45 quarters, 6 boisseaux.

Mesures liquides.

La mesure de vin, appelée saum, contient 3 ohmes ou 96 pots, ancienne mesure; ou 120 pots, nouvelle mesure. L'ohm = 49,56 litres, ou $13\frac{1}{12}$ gallons anglais.

Mesures des tissus.

Il y a deux aunes employées à Bâle : la longue, qu'on appelle aune = 1,178 mètres, ou 46,38 pouces anglais; la courte, appelée brasse, qui sert à mesurer les rubans faits à Bâle; elle a 0,544 mètres, ou 21,41 pouces anglais.

Mesures de longueur.

Le pied de Bâle vaut 0,298 mètres, ou 11,75 pouces anglais. 48 pieds de Bâle = en conséquence 47 pieds angl. Un ruthe ou perche est 16 pieds de Bâle.

Mesures de superficie.

Un juchart ou acre contient 140 ruthes carrés : le ruthe se divise en 256 pieds carrés, mesure de Bâle, et vaut 245,44 pieds carrés anglais. D'où il résulte qu'un juchart égale 3 roods, 6 perches, mesure anglaise, ou 3,1867 décares de France.

Changes.

Bâle change avec les places suivantes, et donne en espèces ou monnaies de change à

Amsterdam . .	144	livres (plus ou moins) pour	100	florins.
Augsbourg . .	172	livres	100	florins courans.
Francfort . . .	$98\frac{3}{8}$	florins	100	florins.
Genève	152	livres	100	florins.
Gênes	63	sous	1	pezza fuori di banco.
Hambourg . .	125	livres	100	marks banco.
Livourne . . .	64	sous	1	pezza de 8 réaux.

Leipsic	100	risdal. (plus ou moins) pour	122	risdales courantes.
Londres	16	livres	1	livre sterling.
Lyon	99 ½	livres	100	livres.
Milan	51	livres	100	livres courantes.
Nuremberg . .	100	risdales	122	risdales courantes.
Paris et Strasb.	99	livres	100	livres.
Vienne	130	livres	100	Guldens.

Les lettres de change sur Bâle sont ordinairement payables à quelques jours de présentation ou de date; il n'y a pas de jours de grâce.

BASSORA ou BUSSORAH (*près le golfe Persique*).

LES comptes se tiennent en mamoodis de 10 danims ou 100 floose ou flouches. 100 mamoodis font un toman, qui est évalué à 15 roupies. Il faut cependant observer qu'il y a des tomans et des mamoodis réels et qu'il y en a de fictifs. La valeur des derniers n'est qu'environ les ¾ de celle des premiers. Monnaie de compte.

Il y a aussi en circulation des monnaies réelles d'Europe et d'Asie, dont la valeur est dans une fluctuation continuelle. Les unes, par exemple, ont une valeur plus élevée tant que la mousson règne que lorsqu'elle est passée, attendu que les espèces sont moins recherchées quand les vaisseaux étrangers se sont éloignés. Les monnaies turques, cependant, ont une valeur fixe, quoique les marchands, dans les relations commerciales qu'ils ont avec les étrangers, les passent souvent au-dessus de la valeur légale. Monnaies réelles.

L'or et l'argent se pèsent au cheki de 100 miscals, ou 150 drams. Un miscal pèse environ 72 grains anglais, ou 4,665 grammes. Un miscal de l'or le plus fin vaut environ 22 ½ mamoodis, et l'or moins fin en proportion. Un cheki de 100 miscals, ou 150 drams d'argent fin, vaut 180 mamoodis plus ou moins. Il résulte de là que le mamoodi = 3 ⅕ grains d'or fin, ou 40 grains d'argent fin, ou environ 5 ½ d. sterl., ou 0,57 fr. Poids.

Les poids pour les marchandises sont le maund attary, le maund sofy, et l'oka de Bagdad. Le maund attary contient 25 vakias tary (quoique évalué quelquefois à 24 ou 26 vakias), et pèse 28,5 livres avoirdupoids, ou 12,926 kilogr.; et le vakia 19 onces avoirdupoids, ou 538,574 gr. Le rattle vaut 14 $\frac{1}{2}$ vakias attary.

Le maund sofy, ou maund Bassora, contient 24 vakias sofy (aussi appelés okas de Bassora), égale 76 vakias tary, ou 90 livres 4 onces avoirdupoids, ou 40,932 kilogr.

L'oka de Bagdad vaut 2 $\frac{1}{2}$ vakias tary, ou 47,5 onces avoirdupoids, ou 1,346 kilogr.

Dans les ventes de gingembre, de poivre, de café, le maund est composé de 26 vakias. Dans celles de cardamome, de sucre-candi, de benjoin, le maund est formé de 25 vakias, et de 24 dans celles de sucre et de métaux.

Tels sont les poids dont les Européens établis à Bassora font usage. Les poids employés dans les bazars ou marchés publics sont, en général, différens et variables entr'eux. Le vakia tary (qui, d'après ce qu'on vient de dire, devrait être d'environ 115 miscals) varie de 110 à 118, et les autres varient en proportion. C'est à raison de ces différences que les acheteurs donnent, autant qu'ils peuvent, la préférence aux poids d'Europe, et que la plupart des marchés se font en conséquence.

Mesures. Le guz ou cubit représente environ 37 pouces anglais, ou 0,940 mètres.

BATAVIA (*voyez* INDES ORIENTALES).

BELGIQUE (*voyez* PAYS-BAS).

BENDER ABASSI (*voyez* GAMRON).

BENGALE (*voyez* INDES ORIENTALES).

BERGAME (*Italie*).

On compte en livres de 20 sous ou marchetti, et le sou se divise en 12 deniers courans. On compte aussi en ducats de 24 grossi; chaque grosso se subdivise en 12 piccoli ou deniers de ducat. Monnaies.

Un écu de Bergame vaut 7 liv. ou 140 sous.

Un ducat courant vaut 6 $\frac{1}{5}$ livres ou 124 sous, et le ducat banco 9 livres 4 sous.

Les monnaies réelles du pays se trouveront à l'article *Venise;* mais on doit observer que dans le Bergamot elles donnent un agio de 3 ou 4 pour cent au-dessus de la valeur qu'elles ont dans la monetta piccola de Venise. Monnaies réelles.

Il y a deux poids : la livre *peso sottile* qui sert à peser la soie, la cire, l'indigo, la cochenille et les épices, se divise en 12 onces; la livre *peso grosso,* employée pour le pesage des autres objets, se divise en 30 de ces mêmes onces. Poids.

100 liv. du grand poids = 81,524 kilogram. = 179,84 liv. avoirdupoids.
100 liv. du petit poids = 32,609 *id.* . . . = 71,93 liv. *id.*

La mesure de blé, appelée soma, se divise en 8 satari et contient 1,6419 hectolitres ou 4,66 boisseaux, mesure de Winchester. Mesures.

La brenta, mesure liquide, se divise en 52 pintes, et contient 71,863 litres ou 19,25 gallons anglais.

Le braccio ou aune vaut 0,6553 mètres, ou 25,8 pouces anglais.

Bergame change avec et donne à Changes.

Amsterdam. .	86 sous (plus ou moins) pour		1 florin.
Augsbourg . .	105 sous		1 florin courant.
Gênes	32 sous		1 lira fuori banco.
Hambourg . .	69 sous		1 marc banco.
Livourne. . .	188 sous		1 pezza.
Londres . . .	45 livres 16 sous	£	1 sterling.

Paris et Lyon	120	sous (plus ou moins) pour	3	francs.
Milan.	210	sous	7	livres courantes.
Naples	165	sous	1	ducato di regno.
Rome. . . .	210	sous	1	scudo romano.
Venise	100	livres d'Italie.	105	livres d'Italie.
Vienne. . . .	104	sous	1	florin courant.

Usance. L'usance pour les lettres de change étrangères est ici la même qu'à Venise. Quant à celles qui sont tirées de Zurich, elles sont payées 15 jours après l'acceptation. Celles qui sont à vue doivent être payées à la présentation. Celles qui sont à quelques jours de vue ou à usance doivent être acquittées le jour de l'échéance. On accorde 6 jours de grâce, dans lesquels ne sont pas compris ceux de fêtes. S'il n'y en a point dans la semaine, le vendredi en tient lieu. Le porteur doit présenter sa lettre à l'acceptation aussitôt qu'il l'a reçue, et si le paiement n'est pas effectué à l'échéance, il faut qu'il fasse protester sur-le-champ.

BERGEN (*Norwège*).

Monnaies. On compte en risdales de 6 marcs, qui se divisent en 16 skillings danois. A Christiania, Drontheim, Larwigen, Kopperwyk, et autres places de Norwège, on tient les écritures en risdales de 4 orts; chaque risdale se subdivise en 24 skillings danois.

Monnaies réelles. Ce sont les mêmes monnaies réelles qu'en Dannemarck. On les trouvera à l'article *Copenhague*.

Poids. Le shippond se divise en 20 lisponds, ou 320 livres. Le centner vaut 6 $\frac{1}{4}$ lisponds, ou 100 liv.; le lispond en vaut 16; le waag représente 3 bismerponds, ou 36 liv.

La livre se divise en 2 marcs, 16 onces, 32 loths, ou 128 quentins.

100 livres, à Bergen et dans toute la Norwège, correspondent à 49,961 kilogrammes, ou 110,23 livres avoirdupoids.

Mesures. Un last de blé se divise en 12 tonnes ou 144 krugs. Un last de sel vaut 18 tonnes. Une tonne de goudron contient 120 krugs.

L'aune égale 2 pieds du Rhin et vaut 0,62789 mètre, ou 24,72 pouces anglais.

Les mâts, et les bois ronds en général, se mesurent en palmes, dont 3 = 10 $\frac{1}{6}$ pouces danois, ou 10 $\frac{1}{2}$ pouces angl., ou 0,267 mètr.

Bergen change avec et donne (plus ou moins) à — Changes.

Amsterdam.	143	risd. danoises courantes pour	100	risd. courantes.
Copenhague	100	*idem*.	102	*idem*.
Hambourg et Lubeck	150	*idem*.	100	*idem*.
Londres	6	risd. courantes	£ 1	sterling.

BERLIN (*Prusse*[1]).

Les comptes se tiennent, ainsi qu'à Magdebourg, à Francfort sur l'Oder, et dans tout l'électorat de Brandebourg, en thalers ou risdales de 24 goodgroschen, chaque groschen se divisant en 12 pfenings courans. — Monnaie de compte.

Mais les livres de banque et des diverses maisons qui font l'escompte à Berlin, Breslau et Stettin, doivent, d'après une ordonnance du roi de Prusse, rendue en 1766, être tenus en livres ou thalers banco de 24 groschen banco, qui se subdivisent en 12 pfenings banco. L'ordonnance s'étend aussi aux livres des marchands, qui, néanmoins, sont tenus aujourd'hui en monnaie courante.

Les monnaies réelles d'or sont le ducat, évalué à 2 $\frac{3}{4}$ risd., et qui, dans ce cas, est d'environ 20 pour 100 au-dessus de la monnaie courante; autrement il passe pour 3 risdales 8 groschen courans, plus ou moins; les doubles, simples, et demi frédéric, ou pièces de 10, 5, 2 $\frac{1}{2}$ risdales, qui sont pris à la banque pour 8, 4 et 2 liv. banco, et se trouvent ainsi à 25 pour cent au-dessous du banco; mais hors de la banque la différence n'est ni fixe ni si grande. Les frédérics ont une prime sur la monnaie courante, qui était d'abord de 5 — Monnaies réelles.

[1] Un nouveau système de poids et mesures a été décrété en 1816, pour toutes les provinces prussiennes. Voyez *Prusse*.

pour 100, mais qui s'est successivement élevée à 14. En conséquence, la simple pièce vaut 5 risdales 22 groschen courans. Les monnaies réelles d'argent, depuis 1774, sont le thaler ou risdale, le demi, tiers, quart, sixième et douzième *idem,* ou pièces de 24, 12, 8, 6, 4 et 2 groschen, qui forment la monnaie courante du pays, et sont, d'après l'édit du roi pour l'érection de la banque, à 31 $\frac{1}{4}$ pour cent au-dessous du banco. Il y a aussi des pièces de bas argent de 6, 4 et 3 pfenings, et des pièces de cuivre de 3 et de 1 pfening.

Titre de l'or et de l'argent.

La finesse de l'or est évaluée en carats et en grains, le marc étant de 24 carats, et le carat de 12 grains : le marc d'or fin vaut 192 $\frac{1}{2}$ risdales, plus ou moins, en frédérics, ou 154 livres banco. Un marc de ducats légers vaut 188 $\frac{1}{2}$ risdales, et un marc de louis d'or légers et de pistoles 175 risdales, plus ou moins, en frédérics.

Le marc d'argent fin contient 16 loths ou 288 grains, et vaut 14 risdales en frédérics, ou 11 $\frac{1}{5}$ livres banco, plus ou moins. L'argent travaillé doit être de 12 loths fin, et estampé avec un sceptre.

Taille.

Un marc d'or de Cologne, de 21 $\frac{3}{4}$ carats fin, doit fournir une taille de 35 frédérics; la même quantité d'argent fin doit en donner une de 14 risdales, de nouvelle monnaie courante en pièces entières, demi-pièces et tiers de pièces.

D'après cela, la livre ou risdale banco équivaut à 31,48 asen d'Allemagne, ou 23,35 grains anglais d'or fin, et à 456 asen, ou 338,2 grains d'argent fin; les risdales en frédérics équivalent à 25,18 asen, ou 18,66 grains d'or fin. La risdale courante représente 23,8 asen, ou 17,6 grains d'or fin; et 347,43 asen, ou 257,68 grains d'argent fin. La proportion de l'or à l'argent se trouve ainsi dans le rapport de 14 $\frac{14}{29}$ à 1.

Valeur des monnaies.

Il résulte de là que la risdale prussienne courante vaut 36 d. sterl. environ, la livre banco 47 $\frac{1}{4}$ d. sterling, et le frédéric 16 s. 7 d. sterl. La livre sterling égale aussi 6 risdales 8 groschen courants, ou 5 livres 2 groschen banco, ou 6 risdales, 1 groschen en frédérics. Voyez la table des *Monnaies réelles,* volume II.

Poids d'or et d'argent.

L'or et l'argent, soit en barres, soit en espèces, se pèsent en marcs

de 8 onces ou 16 loths. Le loth contient 4 drames, quintins, ou gros, 12 hellers, pfenings, ou deniers, ou 240 grains. Ainsi le marc contient 3840 grains prussiens, qui pèsent 233,81 grammes, ou 3608 grains anglais.

En poids commercial, le centner ou quintal pèse 5 stein ou stones de 22 livres chaque. La livre se divise en 2 marcs, 16 onces, ou 32 loths; 1 loth contient 4 quintins, 16 pfenings, ou 32 hellers. La livre contient 468,53 grammes, ou 7231 grains anglais. Poids commercial.

Un ship last contient 12 ship-funds, dont chacun se compose de 20 lispond, ou 280 livres.

Le centner de 110 liv. de Berlin égale 46,8 kilogrammes, ou 113 livres 10 onces avoirdupoids, par conséquent 100 livres de Berlin égalent 103,24 livres avoirdupoids.

La mesure de blé est appelée wispel. Un last de froment contient 3 wispels, un last d'avoine 2 wispels. Mesure de blé.

Le wispel se divise en 2 malters, 24 scheffels, 96 viertels, ou 384 metzen.

Le scheffel jauge 3180 pouces anglais. C'est une mesure commune dans tout le pays; elle pèse, quand elle est pleine de seigle, environ 82 livres poids de Berlin. Le scheffel égale 52, 11 litres, ou 1,479 boisseaux anglais.

Un fuder de vin se divise en 4 oxhofts, 6 ohms, 12 eimers, 24 ankers, 768 masses ou quarts, ou 1536 oessels. Un oxhoft contient 224,696 litres, ou 59,365 gallons anglais. Mesure liquide.

Un gebraude de bière se divise en 9 kupes, 18 fasses, 36 tonnes, 144 aemgens, 3456 quarts, ou 6912 oessels. Le gebraude contient 404,23 litres, ou 106,8 gallons de vin anglais.

L'aune de Berlin vaut 0,66681 mètre, ou 26,25 pouces anglais. Mesure de longueur.

Le pied de Berlin se divise en 12 pouces, ou 96 parties, et vaut 0,30972 mètre, ou 12,194 pouces anglais. Le pied du Rhin employé par les ingénieurs et les arpenteurs se divise en 12 pouces, et le pouce

en 10 lignes ou 100 points. Ce pied représente 0,3139 mètre, ou 12,36 pouces anglais. Le ruth vaut 12 pieds du Rhin.

Mesure de superficie.

Un grand hufe, mesure de terre, se divise en 30 grands morgens, ou 66 $\frac{2}{3}$ petits morgens ou acres; un haken ou petit hufe contient 2 grands morgens. Un hufe de terre est un grand morgen.

Le grand morgen se compose de 400 ruthes carrées ou perches, et le petit morgen de 180. Le premier contient 56,815 ares français, ou 1 acre, 1 rood, 24 perches, mesure anglaise; ainsi le petit morgen contient 25,566 ares, ou 2 roods, 21 perches, mesure anglaise.

Change.

Outre les places désignées dans le IIe volume, Berlin change avec et donne à

Constantinople	1	liv. banco (plus ou moins) pour	132	paras.
Copenhague. .	100	risd. courantes	123	risdal.
Genève	100	risdales	76	écus cour.
Gênes.	1	livre banco	118 $\frac{3}{4}$	sous.
Lisbonne . . .	1	*idem*.	690	rees.
Milan	1	*idem*.	126	sous cour.
Naples	1	*idem*.	114 $\frac{1}{2}$	grani.
Pétersbourg. .	26 $\frac{1}{4}$	goodgroschen	1	rouble.
Rome	1	livre banco	90	baiocchi.
Stockholm . .	1	*idem*.	41	skilings.
Turin	1	*idem*.	82	sous.
Venise	1	*idem*.	185	soldi piccolli.

Usances et jours de grâce.

L'usance pour les lettres de change tirées sur Berlin est de 14 jours après l'acceptation. Berlin tire sur Amsterdam, Breslau, Hambourg, et Leipsik, à 4 ou 5 semaines de date et à vue; sur Londres et Paris à 2 mois de date.

D'après l'édit de 1751, on passe trois jours de grâce; mais si le troisième jour tombe un dimanche ou un jour de fête (ou un samedi pour les Juifs), les lettres de change doivent se payer la veille. Si les trois jours sont fériés, elles doivent être acquittées le jour de l'échéance. Dans ce cas le porteur peut, sans inconvénient, différer le protêt jusqu'au dernier jour de grâce.

Les banques de Berlin et de Breslau furent établies en 1765. Les monnaies réelles qu'elles reçoivent sont les frédérics, dont 35 doivent peser un marc de Cologne en or, de 21 carats 9 grains fin. Chaque pièce est tarifée à 4 livres banco, et celui qui les dépose est crédité d'autant dans les livres de banque. Ainsi le banco est de 25 pour cent au-dessus des frédérics tarifés à 5 risdales. Banque.

Toutes les lettres de change, traites, etc., sur Berlin et Breslau, de 100 risdales et au-dessus, étaient d'abord conçues en livres banco, et payées par inscription à la banque; mais, depuis 1787, elles sont stipulées et acquittées en monnaie courante de Prusse.

Dès le 1er janvier 1767, les billets de banque de 10, 20, 50, 500 et 1000 liv. banco ont été mis en circulation avec des monnaies réelles d'or et d'argent. Cependant personne n'était obligé de les recevoir en paiement. Ces billets, quoique faits par la banque de Berlin seule, sont également reçus à celle de Breslau, soit pour échange des espèces au taux de 125 risdales en frédérics, ou 131 $\frac{1}{4}$ risdales courantes en argent, pour 100 livres banco, soit dans l'escompte des lettres de change, soit dans les prêts sur l'or, l'argent en barres, les monnaies réelles étrangères, ou les bijoux qu'elle prend en nantissement. La perception des impôts et autres revenus royaux prend aussi les billets de banque sur le même pied qu'elle reçoit les espèces. La banque les admet également de la part de toute personne à qui elle ouvre un compte.

Toutes les succursales de ces deux banques escomptent à $\frac{1}{4}$ pour cent par mois; mais il faut que les effets aient au moins deux mois à courir et qu'ils soient revêtus de trois signatures, un tireur, un accepteur et un endosseur. Elles font aussi des avances pour deux mois, à $\frac{1}{3}$ pour cent par mois, sur de l'or, de l'argent en barres ou en poudre, des joyaux, de la vaisselle plate ou monnaies réelles étrangères, mais jamais au-dessous de 400 liv. banco. Ainsi elles donnent, pour de l'or en barres de 21 à 24 carats fin, 150 livres banco par marc fin; pour celui de 16 à 21 carats, 148 livres par marc fin; au-dessous de ce degré elles ne donnent que 140 liv. par marc fin. Les guinées anglaises, les pièces de Portugal, les souverains de Brabant, sont évaluées à 22 carats fin. Toutes les espèces de ducats d'or, à l'exception de ceux de Turquie et de Russie, à 23 carats 6 grains.

Les louis d'or à 21 carats 7 grains; les pièces de 5 risdales de Brunswick à 21 carats 8 grains fin.

Quant à l'argent en barres de 12 à 16 loths fin, elles donnent 9 liv. 14 groschen banco par marc fin; 8 $\frac{3}{4}$ pour l'argent de 6 à 12, et 8 liv. banco par marc fin, pour celui qui est au-dessous. Les monnaies réelles d'argent sont tarifées savoir : les pièces fines de $\frac{2}{3}$ à 15 loths, 15 grains fin; les risdales, espèce à 14 loths, 2 grains; les anciennes pièces communes de $\frac{2}{3}$, à 11 loths 17 grains; les piastres d'Espagne et les écus de France, à 14 loths 9 grains; les vieux louis blancs, à 14 loths 11 grains fin.

Aucun prêt ne peut se prolonger au delà de la période fixée de 2 mois, et si le gage n'est pas retiré on le vend au plus offrant sans égard au dommage qu'essuie l'emprunteur. Celui-ci reçoit un récépissé du dépôt qu'il doit rendre en reprenant son gage, et après que les intérêts sont défalqués, on lui compte la somme avancée en billets de banque.

On annonça, au mois de décembre 1767, que les billets de la banque royale, garantis par l'édit de 1766, seraient, dès le 1er janvier 1768, payés à présentation, et que les porteurs recevraient, à volonté, le montant en espèces sans aucune dépense ou déduction quelconque.

Ces banques et leurs succursales ferment tous les ans le dernier mai et rouvrent le 14 juin suivant.

BERMUDE (*voyez* Indes occidentales).

BERNE (*Suisse*).

Monnaie de compte.

Les comptes se tiennent à Berne et dans le canton de diverses manières, savoir, en livres de 20 sous, qui se divisent chacun en 12 deniers; en livres ou francs de 10 batzes, ou 40 creutzers; et en couronnes de 25 batzes, ou 100 creutzers. Dans l'Argovie les comptes se tiennent en florins de 60 creutzers.

La risdale ou écu blanc vaut 1 $\frac{1}{5}$ couronne, 2 florins, 3 livres, 30

batzes, 60 sous, etc.; la couronne 2 $\frac{1}{2}$ livres, 25 batzes, ou 50 sous; le florin 1 $\frac{1}{2}$ livre, 15 batzes, ou 30 sous; la livre ou franc 10 batzes; le pfund 7 $\frac{1}{2}$ batzes, ou 15 sous; le batze 2 sous, ou 4 creutzers; le shilling 1 $\frac{1}{2}$ creutzer; le creutzer 6 deniers.

Sous le gouvernement de la république helvétique, établi en 1798, on adopta la nouvelle méthode de tenir les comptes en francs ou franken de 10 batzes, qui se subdivisaient chacun en 10 rappen; cette méthode s'est conservée surtout dans les affaires du gouvernement. Cette innovation et quelques autres encore seront exposées à l'article *Suisse*.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles d'or du canton de Berne sont la double et simple pistole, qui ont la même valeur et le même titre que le double et simple louis de France, et les ducats de 7 l. 10 s. ou 75 batzes.

Les monnaies réelles d'argent sont les écus, qui ont la même valeur que les écus de 6 livres de France; les patacons de 3 livres 6 s., ou 33 batzes; ainsi que les pièces de 10, 5, 2 $\frac{1}{2}$ batzes, ou 40, 20 et 10 creutzers; et les pièces d'un batze, d'un demi batze, d'un et d'un demi creutzer.

Les monnaies étrangères, celles de France surtout, circulent à Berne et varient suivant les circonstances.

Poids.

Le marc employé pour peser l'or, l'argent et autres articles précieux se divise en 16 loths, 64 quintlins, 256 deniers, ou 4608 grains, et vaut 246,877 grammes, ou 3810,3 grains anglais. Mais dans l'évaluation de la finesse de l'or, le marc se divise en 24 carats, le carat en 32 parties, et celui d'argent en 16 loths de 18 grains chaque.

La livre, poids de commerce, se divise en 16 onces, 32 loths, ou 128 quintlins, et vaut 522,330 grammes, ou 8060 grains anglais. D'où il résulte que 100 liv. de Berne = 115,14 liv. avoirdupoids.

Le quintal varie beaucoup suivant les villes dont se composait autrefois le canton. A Lausanne et à Morges, il vaut 97 $\frac{1}{4}$ liv. poids de Berne; à Granson, 96 $\frac{3}{4}$; à Nyon, 109 $\frac{1}{2}$; à Iverdun, 103 $\frac{1}{4}$. A Arau il pèse 93 $\frac{1}{2}$; et à Thun, 102 $\frac{7}{8}$ liv., etc.

Mesures sèches.

Le mutt, qui sert à mesurer le blé et les marchandises sèches, se

divise en 12 masses, 48 immis, 96 achterlis, ou 192 sechzenerlis. Le masse vaut 960 pouces cubes de Berne, ce qui correspond à 706,33 pouces cubes de France, ou 857 pouces cubes anglais. Ainsi le mutt =1,681 hectolitres, ou 4,771 boisseaux anglais.

Mesures liquides.

Dans les mesures liquides, le land fass contient 6 saums, 24 brents, ou 600 maasses; le fass commun, 4 saums, 16 brents, ou 400 maasses. Un maas, qu'on appelle aussi pinte, se divise en 2 demis, 4 quarts, 8 demi-quarts ou bechers. Ce maas ou mesure est un cilindre de 4 pouces de diamètre, et de 9 de haut. Quand il est plein d'eau de source, il pèse 51 onces 2 quintlins 2 deniers, poids de Berne, ou 59 onces avoirdupoids. Ainsi le maas = 1,671 litres, ou 3,532 pintes anglaises.

Mesure de longueur.

Le pied de Berne se divise en 12 pouces de 12 lignes, qui se subdivisent en 10 secondes, = 0,29325 mètre, ou 11,545 pouces anglais. Mais le pied des tailleurs de pierre, dont on fait usage dans les carrières, vaut 13 pouces de Berne, ou environ 12 $\frac{1}{2}$ pouces anglais.

L'aune de Berne se divise en 2, 4 et 8, ou 3 et 6 parties. Elle vaut 22 pouces 2 lignes, mesure de Berne, et=0,5433 mètres, ou 21,4 pouces anglais. Le clafter ou fathom est 8 pieds de Berne.

Mesure de superficie.

Le ruth ou perche contient 10 pieds, que les arpenteurs divisent en 10 pouces. Le ruth carré comprend 92 $\frac{3}{4}$ pieds carrés anglais, et en conséquence=8,6 hectares, ou 34 perches anglaises environ.

Le juchart ou acre varie dans ses dimensions. Le juchart de bois renferme 4500 pieds carrés de Berne; celui de terre arable 40000; celui de prairies 35000. Le juchart de bois = 38,767 ares français, 3 roods 33 perches mesure anglaise, et les autres en proportion.

Change.

Les changes de Berne se règlent sur ceux de Bâle ou de Genève, d'après la proportion des monnaies de compte de cette place avec celles des deux autres. Cependant les lettres de change sont tirées, pour l'ordinaire, directement de ces deux villes, au lieu de l'être de Berne. Il n'y a pas de jours de grâce ni de coutume établie au sujet des usances.

BETELFAGUI ou BETELFAKI (*Arabie*).

Les comptes se tiennent en piastres de 80 carats ou cavears, ainsi qu'en piastres d'Espagne de 40 cavears. Monnaies de compte.

Les monnaies réelles employées dans la plupart des paiemens sont les sequins et les piastres d'Espagne. Le commasse est une petite monnaie de cuivre qui contient un peu d'argent, et dont on fait usage dans les paiemens de peu d'importance. Une piastre espagnole vaut de 40 à 80 commasses. 100 piastres effectives valent 121 $\frac{1}{2}$ piastres de compte. D'où il résulte que cette piastre peut s'évaluer à 3 s. 8 $\frac{1}{2}$ d. sterling, ou 4,58 fr. Monnaies réelles.

Les poids sont, le bahar de 40 farcels, le farcel ou frazil de 10 maunds ou 20 rattles. Un farcel pèse 20 liv. 6 onces 4 drams, avoirdupoids, ou 9,248 kilogr., et un bahar 814 liv. avoirdupoids, ou 369,184 kilogr. 10 farcels de Betelfagui, en valent 7 de Mocca. Poids.

Une balle de café se compose de 14 farcels, et la bonification pour la tare est de 8 maunds. 2 balles forment la charge ordinaire d'un chameau.

Un rattle de café contient 14 $\frac{1}{2}$ vakias; et un farcel du même 290; pour les dattes, les chandelles, le fer, 16 vakias constituent un rattle. S'il est question d'autres marchandises, il n'en faut que 15. Le rattle n'est employé que dans le bazar ou marché.

Le tommond de riz contient 40 kellas, et pèse 168 liv. avoirdupoids, ou 76,195 kilogr.

Le coton se vend en harraff, qui est une monnaie fictive. 9 harraffs = 11 $\frac{1}{2}$ piastres de compte, ou 1 harraff = 1 piastre 22 cavears.

Le gudda, mesure liquide, contient environ 2 gallons anglais. Il se divise en 8 nufieahs; et le nufieah, en 16 vakias. Mesures.

Un covid est composé de 18 pouces. Un grand covid de fer a 27 pouces; et un guz 25 pouces, mesure anglaise.

A Judda, ou Jiddah, autre port d'Arabie sur la Mer Rouge, le

bahar contient 10 frazils, 100 maunds, ou 500 rattles; et le rattle 15 vakias. Le bahar pèse 222 ½ liv. troy anglaises, ou 183 liv. avoirdupoids, ou 82,998 kilogr., et le maund, 29 onces 4 ½ drames avoirdupoids, ou 0,830 kilogr. Tels sont les poids réguliers; mais les marchandises se pèsent toujours au peson, d'après la méthode turque, et on dit que les négocians ne peuvent pas peser leurs marchandises, même chez eux, soit qu'ils vendent, soit qu'ils achètent. Voyez, pour plus de détails au sujet de l'*Arabie*, l'article *Mocca*.

BILBAO (*Espagne*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en réaux vellon de 34 maravédis.

Un écu vaut 10 réaux ou 340 maravédis vellon, un ducat, 11 réaux; un peso, 8; un doublon représente 4 pesos, ou 32 réaux.

Un réal de plata vaut 16 quartos, ou 64 maravédis vellon. Ainsi le peso de plata vaut 128 quartos, ou 256 maravédis; et un doublon de plata, 512 quartos, ou 2048 maravédis vellon. Un quarto vaut 4 maravédis, et un ochavo, 2 maravédis vellon.

Monnaies réelles.

Pour les monnaies réelles et leur valeur voyez *Espagne*.

Poids.

Il y a deux poids, un grand et un petit. Le quintal du 1er (avec lequel on pèse le fer) vaut 146 liv. de Bilbao, qui représentent 155 ⅕ liv. poids de Castille, et correspondent à 71,458 kilogrammes, ou 157,66 liv. avoirdupoids. Le quintal du 2d pèse 100 liv. de Bilbao. La livre pèse 17 onces, poids de Castille; en sorte que 100 liv. de Bilbao = 106,7 liv. de Castille, qui valent 48,95 kilogr., ou 108 liv. avoirdupoids.

Mesures.

Le blé se mesure au fanega de 12 celemines. Ce fanega est de 6 pour cent plus grand que celui de Castille; en sorte qu'un fanega de Bilbao = 60,11 litres, ou 1,706 boisseaux anglais.

Les mesures de longueur, celles du vin et autres liquides, sont les mêmes que celles de Castille, pour lesquelles voyez *Espagne*.

Bilbao change avec et donne plus ou moins à — Change.

Amsterd.	1	duc. de change de 375 marav. de plata pour	97	grotes Flaman.
Londres.	1	peso de plata	39	d. sterling; aussi
———	1	piastre forte de 20 réaux vellon	50	d. sterling.
Paris . .	1	peso de plata	77	sous de France.

BOHÈME (*voyez* PRAGUE).

(*voyez* PRAGUE)

BOLOGNE (*Italie*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en livres de 20 sous, qui se divisent en 12 deniers chaque.

Ils se tiennent aussi en écus de 100 sous, bajocchi ou bolognini. L'écu vaut 5 livres, 10 paoli, 100 soldi, 500 quatrini, ou 1200 den.

Les monnaies ont deux valeurs, le banco dans lequel se font les changes, et la monnaie longue ou courante. Le banco vaut environ 2 $\frac{1}{2}$ pour cent de plus que la monnaie courante; mais cette proportion varie suivant les circonstances.

L'écu de change, qu'on appelle aussi *pezza da otto reali,* est tarifé à 85 soldi banco ou bolognini. Ainsi 4 écus de change = 17 liv.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles de Bologne ont la même dénomination, la même valeur et le même poids que celles de Rome. Celles d'or sont le sequin, qui vaut 10 liv. 15 sous de Bologne; la pistole, 15 liv. 15 s. Celles d'argent sont l'écu romain ou bolonais, qui vaut 5 liv.; le teston qui vaut 30 sous; la piastre ou livre, 20 sous; le paolo, 10, les demi et les quarts en proportion. Il y a aussi des murajoles simples et doubles de 2 et de 4 sous, des bolognini ou sous, des pièces de cuivre qui valent 1, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{5}$ de sou.

Monnaies étrangères.

Les valeurs des monnaies étrangères sont:

La pistole d'Espagne, 19 liv. 1 sou; la pistole de Milan, 17 liv. 17 sous; de Turin, 25 liv. 16 sous; le sequin de Florence ou de Venise, 10 liv. 17 sous; le ducat d'Allemagne ou de Hollande, 10 liv. 13 s.

le vieux louis d'or de France, 22 liv. 19 sous 6 d. Le nouveau (frappé depuis 1786) 21 liv. 11 sous; le franceschino de Toscane, 5 livres; l'écu de France, 5 liv. 6 sous; l'écu de Savoie, 6 liv. 8 s.; la piastre d'Espagne, 5 liv.; la risdale d'Allemagne, 4 liv. 15 s.; le napoléon ou louis de 20 fr., 18 liv. 5 s.; et le franc, 18 s. 3 quatrini.

Il résulte de là que la livre de Bologne peut être évaluée à environ $10\frac{3}{5}$ d. sterl., ou 1,07 fr.; et l'écu à 52 d., ou 5,36 fr. L'écu de change de $4\frac{1}{2}$ liv. banco = 49 d. sterling, ou 5,05 fr.

Poids. La livre, qui sert à peser l'or et l'argent, se divise en 12 onces, l'once en 8 ottave, 160 carats, ou 640 grains.

La livre sert aussi à peser la soie et autres marchandises; l'once se divise alors en 16 ferlini, 160 carats, ou 640 grains. La livre de Bologne = 0,361957 kilogr., ou 5586 grains troy; d'où il résulte que 100 liv. de Bologne = 79,8 liv. avoirdupoids.

Mesures. Le corba, qui sert à mesurer le blé, contient 2 staja, 8 quartaroli, ou 32 quarticini ou cupi, et doit peser quand le blé est bon, 160 liv. de Bologne. Le corba contient 73,78 litres, ou 2,094 boisseaux de Winchester.

Le corba, employé pour le mesurage des vins, contient 60 boccali, ou 240 fogliette; il pèse 200 liv. de Bologne, et tient 73,80 litres, ou 19,5 gallons anglais.

Le braccio ou aune, avec lequel on mesure les tissus de laine, vaut 0,6350 mètre, ou 25 pouces anglais; le braccio, qui sert pour les étoffes de soie, a 0,5955 mètre, ou 23,4666 pouces anglais.

Le pied de Bologne, connu dans toute l'Italie, a 0,3805 mètre, ou 14,99 pouces anglais; ainsi 80 pieds de Bologne = 99 pieds anglais.

Change. Bologne change avec et donne, plus ou moins, en banco ou monnaie de change à

Amsterdam	40	soldi banco ou bolognini pour	1 florin.
Ancône . .	99	*idem*	1 scudo de 10 paoli.
Augsbourg	47	*id.*	1 florin courant.
Bolsano . .	47	*id.*	1 flor. moneta lunga.
Florence. .	106	bolognini	1 ducat de 7 liv.

France. . .	1	scudo pour	100	sous en francs.
Gênes . . .	90	bolognini.	6	lire fuori banco.
Hambourg.	35	*id.*	1	marc banco.
Livourne .	95	*id.*	1	pezza de 8 reali.
Londres . .	46	paoli.	£ 1	sterling.
Lyon . . .	54	bolognini.	1	écu de 3 liv.
Milan . . .	99	*id.*	6	lire correnti.
Naples . .	78	*id.*	1	ducato di regno.
Novi. . . .	85	*id.*	1	scudo d'oro marche.
Rome . . .	99	*id.*	1	scudo romano.
Sicile . . .	200	*id.*	1	oncia de 600 grains.
Venise. . .	97	*id.*	1	ducat courant.
ou	1	écu de change	116	sous banco.
Vienne . .	48	bolognini.	1	florin courant.

Paiement des lettres de changes.

Les lettres de change se paient en banco, si ce n'est quand elles sont expressément convenues en monnaie fuori di banco, ou quand l'accepteur et le porteur sont d'accord pour qu'elles se paient en monnaie courante; dans ce dernier cas le paiement est réglé par l'agio sur le banco.

L'usance des effets tirés sur Bologne, de France et de la Belgique, est de 2 mois de date; d'Angleterre et du Levant, de 3 mois; de Sicile, de 1. Quand ils viennent de quelque partie de l'Italie, ils se paient ordinairement 8 jours après l'acceptation, dans lesquels ne sont compris ni celui de l'acceptation ni celui du paiement. Il n'y a pas d'autres jours de grâce. Les effets payables après la date ou à jour fixe doivent être acquittés le lendemain du terme écrit.

BOLSANO ou BOTZEN (*Tirol*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en florins de 60 creutzers, ou 240 pfenings. La risdale vaut $1\frac{1}{2}$ florin, ou 90 creutzers.

Il y a trois espèces de monnaies, savoir : la moneta del giro (ou monnaie de change), la moneta lunga (ou monnaie courante), et la mess valuta (ou monnaie de foire).

La monnaie giro se compose de pistoles espagnoles, ou des plus anciens louis d'or de France (frappés avant 1726), tarifés à 5 florins 34 creutzers giro, ou autres monnaies réelles d'or qui ont un cours proportionnel à celui des louis. Cette espèce de monnaie vaut environ 30 pour cent de plus que la moneta lunga.

La moneta lunga, ou la monnaie courante, se compose de risdales d'Autriche et de leurs subdivisions, frappées depuis 1750 et tarifées à 2, 1 et $\frac{1}{2}$ florins; ainsi que des pièces de 20, 17, 7 et 3 creutzers, et de plusieurs autres monnaies réelles étrangères d'or et d'argent. Cette monnaie courante est au pair avec les monnaies réelles de convention de l'empire d'Allemagne. Voyez *Allemagne*.

Mess valuta signifie la plus haute valeur qu'obtiennent les différentes espèces de monnaies réelles dans les paiemens faits aux messes ou foires. La mess valuta est soumise à un escompte d'environ 5 pour cent contre la monnaie courante.

L'écu de change, au moyen duquel le change se règle avec Venise, est tarifé à 90 creutzers giro.

Monnaies étrangères. Les monnaies réelles étrangères sont les ducats de Hollande qui passent pour 4 florins 23 creutzers; les ducats d'empire, pour 4 flor. 30 creutzers; les sequins de Florence et de Venise, pour 4 florins 26 creutzers; les max d'or, pour 6 florins 12 creutzers; les vieux louis d'or, pour 9 florins 22 creutzers; les nouveaux, pour 8 florins 47 creutzers; les carolins d'or, pour 9 florins 20 creutzers; les souverains, pour 13 florins 20 creutzers; les ducats d'argent de Venise, pour 1 florin 33 creutzers; les piastres hollandaises d'Albert, pour 2 florins; les piastres espagnoles, pour 2 florins 4 creutzers; les filippi milanais, pour 2 florins 12 creutzers; les écus de Milan, pour 1 florin 46 creutzers; les écus de France, pour 2 florins 16 creutzers; les piastres de Toscane, pour 4 florins 28 creutzers; celles de Gènes, pour 2 florins 58 creutzers; le tout en monnaie courante.

Un florin, monnaie courante de Botzen, vaut 25 $\frac{1}{4}$ d. sterling, ou 2,60 fr., ou £ 1 sterling = 9 florins 36 creutzers.

Poids. Il y a deux poids, le grand et le petit; on vend au 1er les fers et autres marchandises pesantes, et le 2d sert pour les épices et

autres objets de ce genre. Ils sont entre eux dans le rapport de 100 à 66. Ainsi le grand quintal correspond à 50,060 kilogrammes, ou 110,45 liv. avoirdupoids; et le petit, à 33,039 kilogrammes, ou 72,89 liv. avoirdupoids. Le saum se compose de 4 quintaux.

Mesures.

La mesure à laquelle on vend l'huile s'appelle mutt, et pèse environ 58 kilogrammes, ou 128 liv. avoirdupoids.

Il y a deux espèces de mesures de longueur; l'aune = 0,79020 mètre, ou 31,11 pouces anglais; le braccio = 0,54973 mètre, ou 21,643 pouces anglais.

Foires.

Il y a quatre grandes foires à Botzen, qui durent 15 jours chaque. Les marchands étrangers qui les fréquentent peuvent être admis à ce qu'on appelle la *matricule* ou *contrattation*, qui se fait par ballot, après que le magistrat a pris des informations sur leurs personnes et le crédit de leurs maisons. Cette matricule confère divers priviléges. Les marchandises, par exemple, de ceux qui l'ont obtenue peuvent, quand ils quittent la foire, passer sans obstacles dans tous les états autrichiens; et s'il y a quelque faillite pendant qu'elles durent, ils ont part au dividende des objets du failli, de préférence à tous autres.

Les effets, payables aux foires, sont acceptés le 12e jour, commencent à se payer le 13e, et doivent être entièrement acquittés deux jours après que la foire est finie. Tous les effets tirés sur cette place, doivent être payables à une seule personne; ceux qui sont endossés, ceux qui sont à l'ordre de plusieurs personnes, sont interdis sous peine de 200 risdales d'amende.

Change.

Botzen change avec et donne en moneta lunga à

Amsterdam	210 florins (plus ou moins) pour	100 risdales.
Augsbourg	100 *id.*	100 flor. courans.
Bergame. .	100 *id.*	500 lire piccole.
Bologne . .	1 *id.*	48 bolognini.
France . .	63 risdales ou 94 flor.	100 écus de 60 sous.
Francfort .	100 florins	100 flor. en carolins, à 9 flor. 12 creutzers.

	ou 96	florins (plus ou moins) pour	100	flor. en carolins, à 9 flor. 42 creutzers,
	ou 85	*id.*	100	flor. en carolins, à 11 flor. aux foires.
Hambourg.	212	*id.*	100	risdales banco.
Livourne .	100	*id.*	54	pezze de 8 reali.
Leipsic . .	100	*id.*	100	flor. monnaie courante de Leipsic aux foires.
Londres. .	8	florins 48 creutzers	£ 1	sterling.
Nuremberg	100	florins	100	flor. courans.
Rome . . .	100	*id.*	48	scudi moneta.
St.-Gall . .	98	*id.*	100	flor. en pistoles à $7\frac{1}{2}$ flor.
Venise . .	1	écu de change	135	soldi di banco.
	ou 100	florins moneta lunga.	500	lire piccole..
Vienne . .	100	florins	100	flor. courans.

Comme les effets tirés sur Botzen sont d'ordinaire payables aux foires, ainsi que nous l'avons dit, on n'a fait aucun règlement au sujet de l'usance ou des jours de grâce.

BOMBAY (*voyez* Indes orientales).

BORDEAUX (*France*).

Monnaies.

Quoique le nouveau système des monnaies, poids et mesures, soit adopté à Bordeaux, on y conserve encore un reste des vieilles coutumes. C'est pourquoi il ne sera pas inutile d'entrer dans quelques détails.

Poids.

L'ancien poids de Bordeaux est le poids de marc. Quoique le quintal soit évalué à 100 liv., il en pèse 101 poids de marc, et 109 avoirdupoids [1].

[1] Les étalons attestés de ces poids, qui ont été transmis à lord Castlereagh par M. Scott, consul à Bordeaux, se sont trouvés d'un grain par kilogramme plus pesans que les poids de Paris.

Le boisseau, qui sert à mesurer le blé et autres marchandises sèches, se divise en 16 parties, et contient 76,708 litres, ou 2,177 boisseaux anglais. Mesures.

Le tonneau de vin se divise en 4 barriques, 128 veltes, ou 440 pots. La barrique contient 229,93 litres, ou 60,748 gallons anglais.

L'eau-de-vie se tient en tonneaux, appelés pièces, de 50 veltes, plus ou moins; mais elle se vend à la barrique de 32 veltes, ou environ 60 gallons anglais. 5 veltes, preuve de Bordeaux, font 4 veltes preuve, telle qu'elle est vendue à Londres. A Cognac elle se vend par 27 veltes; et 11 veltes preuve de Cognac font 10 veltes preuve de Londres.

Le pied de Bordeaux contient 0,35674 mètre, ou 14,04 pouces anglais. L'aune a 1,195 mètre, ou 46,93 pouces anglais. Ainsi 100 aunes de Bordeaux = 130,33 yards anglais.

Un journal ou acre de terre se divise en 3 pougnerées, ou 216 escas, et contient 31,924 decares, ou 3 roods 6 perches, mesure anglaise.

Le bois fendu se vend par 124 pièces, le sapin par 126, les douves par 1616.

Dans la fixation du fret des vaisseaux qui sortent du port de Bordeaux, on admet pour un tonneau, 4 barriques de vin, de vinaigre, de miel et de térébenthine; 5 barriques d'eau-de-vie; 3 barriques de sirop; 20 boisseaux de châtaignes, ou 15 boisseaux de celles de Périgord; 20 boisseaux de blé, de fèves, de graines de lin, de noix, etc.; 5 balles (de 100 liv. chaque) de liége; autant de peaux ou plumes; 8 de papier; 10 pieds cubes de marbre; 20 quintaux de fer, en barres, ou de plomb, en saumon; 3 balles de chanvre (de 200 liv. chaque); 20 quintaux, ou 150 rouleaux de tabac. Tonnage des bâtimens

Une pipe de sel contient 6 mines, pesant chacune 240 liv. de Bordeaux.

La tare allouée sur les produits des Indes occidentales est : Tare.

Café acheté par livres, tare réelle.

Sucre Martinique acheté par hogshead, 2 liv. réfraction, 13 pour cent de tare.

Sucre Saint-Domingue, acheté par hogshead, 2 liv. réfraction, 17 p. c. de tare.

Coton en laine acheté au quintal, tare 4 pour cent par balle, 6 pour cent par sac. Indigo acheté par livres, tare réelle.

Foires. Il y a tous les ans deux grandes foires à Bordeaux. L'une commence au 1er mars, l'autre au 15 octobre; elles durent 15 jours chaque.

Pour les changes, etc., voyez *France*.

BRABANT (*voyez* Anvers).

BRÉSIL (*Amérique méridionale*).

Monnaies de compte. Les comptes se font en milrees et en rees. 1000 rees font un milree. Pour les monnaies du Brésil voyez *Rio Janeiro* et *Portugal*.

Poids et mesures. Les poids et les mesures ont les mêmes dénominations au Brésil qu'en Portugal. En général les poids des deux pays ne diffèrent pas les uns des autres, mais les mesures de capacité présentent de grandes différences. Ainsi, dans la province de Maranham, l'alquiere, celle qui sert à mesurer le blé indien ou maïs, le riz, le café en cosse, le sel et autres marchandises, contient 2772 pouces cubes anglais, ou 0,454 mètre cube, ce qui correspond à $1 \frac{1}{4}$ boisseau, mesure de Winchester; tandis qu'à Bahia, elle n'est évaluée qu'à un boisseau; à Fernambouc, à Rio Janeiro, elle présente aussi des variations considérables.

Le vin et l'huile d'olive, d'importation, sont assujettis à des droits qui se paient par pipes, hogshead ou baril; mais il n'y a pas de mesure étalon fixée pour ces liquides. On les détaille au frasco, qui contient environ $4 \frac{1}{2}$ pintes, mesure de vin angl., ou 2,1289 litr. Le rhum du Brésil ou cachaça, toutes les huiles, etc., indigènes, sont détaillées au quartilho et sous-quartilhos, qui est la mesure légale du pays. Elle contient 3 pintes, mesure de vin anglaise, ou 1,4193 litre.

Les mesures de longueur sont le covado et le vara, comme en Portugal.

Pour les changes et autres particularités voyez le mot *Rio Janeiro*.

BRÊME (*Allemagne*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en thalers ou risdales, de 72 grotes. La grote se divise en 5 swares courans.

La risdale est évaluée à 2 ¼ marcs de Brême, 6 copsticks, 16 dutgens, 18 flinrichs, ou 48 shillings. On compte généralement 5 risdales pour un louis d'or.

Un marc de Brême vaut 8 flinrichs, 32 grotes, ou 160 swares; un copstick, 3 flinrichs, 12 grotes, ou 8 shillings; un dutgen, 3 shillings. Les comptes de commerce se tiennent aujourd'hui en marc banco.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles d'or sont les ducats qui valent communément 2 ¾ risdales courantes; celles d'argent sont la risdale espèce tarifée à 1 ⅓ risdale, ou 96 grotes courantes; les demi ou pièces de ⅔, à 48 grotes, les pièces de ⅓ à 24 grotes, les copsticks, les flinrichs et les pièces de 6, 3, 2, 1, et ½ grotes, et les swares de cuivre.

Les lettres de change se paient ordinairement en charles d'or de Brunswick, tarifés à 5 risdales, et les bons frédérics d'or, les georges d'or et les vieux louis d'or (frappés avant 1726), ont la même valeur. Les ducats à 2 ¾ risdales, sont tarifés à environ 3 pour cent au-dessus, les pièces fines de ⅔ à 12 pour cent, les nouvelles pièces à 10, les vieilles de 6 grotes à 6, et les vieux louis blancs français à 1 ⅓ risdale, à 5 pour cent au-dessus des charles d'or. Mais les monnaies de convention s'échangent au pair ou avec un très-petit agio contre les charles d'or.

Valeur des monnaies.

La risdale en or de Brême vaut 25 asen d'Allemagne, ou 18 ½ grains anglais d'or fin, ou 1,212 gram., et la risdale courante 364 asen, ou 270 grains anglais d'argent fin, ou 17,55 gram.

140 risdales en or, ou 145 risdales courantes, équivalent à 100 risdales d'Hambourg banco.

Il résulte de là que la risdale courante de Brême vaut 3 s. 2 den. sterling, ou 3,91 fr., ou £ 1 sterling = 6 risdales 22 grotes 4 swares.

Poids.

L'or et l'argent se pèsent au marc de Cologne, et la finesse de ces métaux s'évalue comme à Hambourg.

La livre commerciale se divise en 2 marcs, 16 onces, 32 loths, 128 quentins ou 512 orts, et contient 498,25 grammes, ou 7690 grains anglais. Ainsi 100 livres de Brême répondent à 49,825 kilogrammes, ou 109,8 liv. avoirdupoids [1].

Le load vaut 300 livres poids commercial; mais les rouliers le portent à 308 livres, ou 22 lisponds. Le centner pèse 116 livres, le shipfund vaut 2 ½ centners ou 290 livres, un waag de fer 120, un stone de lin 20, un stone de laine ou plumes 10, un lispond 14.

Un tonneau de beurre, grande mesure, pèse 300 liv., et un tonneau du même, petite mesure, 220 liv.

Mesures sèches.

Le last de blé se divise en 4 quarts, 40 scheffels, 160 viertels, ou 640 spints; le last de Brême équivaut à 28,43 hectolitres, ou 80,70 boisseaux de Winchester.

Mesures liquides.

Le fuder de vin se divise en 6 ohms; l'ohm en 20 viertels, 45 stubgens, 180 quarters, ou 720 mingels. L'ohm représente 143,4 litres, ou 37,88 gallons anglais.

L'eau-de-vie se vend à la mesure de 30 viertels, qui égalent 56 ⅘ gallons anglais.

Un tonneau de bière contient 48 stubgens, ou 192 quarters.

Un hogshead d'huile de baleine contient 2 tonneaux, 12 stekans, ou 192 mingels.

Mesures de longueur.

Le pied de Brême se divise en 12 pouces, et le pouce en 10 parties. Le pied égale 0,2891 mètre, ou 11,38 pouces anglais; ainsi 20 pieds de Brême = 19 pieds anglais.

L'aune vaut 2 pieds, et contient 22,76 pouces anglais.

Un clafter vaut 6 pieds, un ruth 16.

---

[1] Le poids commercial de Brême varie dans les auteurs; la proportion ci-dessus a été déterminée à la monnaie de Londres au moyen d'un étalon ajusté, transmis à lord Castlereagh par Franç. Colman, vice-consul à Brême et Oldembourg.

Un decher vaut 10 aunes, pièces, etc.; un dutzen 12, un stiege 20, un zimmer 40, un schock 60.

Dans l'évaluation du fret des vaisseaux, un last de sel passe pour 4000 liv. poids, et un last de pierres blanches taillées pour 5000. Un last de harengs ou de charbon représente 12 tonneaux. Tonnage.

Pour les changes de Brême voyez le Vol. II. Changes.

L'usance pour les effets tirés des autres parties de l'Allemagne, est de 14 jours de vue. Ceux de Londres et de Paris sont à un mois de date; on passe 8 jours de grâce, mais quand ce sont des notes promissoires, des effets à courte échéance, il n'y a pas de jours de grâce. Usance, etc.

BRESLAU (*Silésie*).

On compte en thalers ou risdales de 30 groschen d'argent; chaque groschen se divise en 12 deniers ou pfenings courans; mais les comptes en monnaie banco se tiennent en livres de 24 groschen banco, ou 288 deniers banco. Monnaies de compte.

Une risdale courante vaut 1 $\frac{1}{4}$ risdale de Silésie, 1 $\frac{1}{2}$ gulden ou florin, 24 goodgroschen (ou bons gros), 30 groschen d'argent, 45 groschen blancs, 90 creutzers, 120 groschels, ou 360 deniers.

La risdale d'espèce vaut 1 $\frac{1}{3}$ risdale courante, 2 florins, 32 goodgroschen, 40 groschen d'argent, 60 groschen blancs, ou 140 creutzers.

La risdale de Silésie vaut 24 groschen d'argent, 36 groschen blancs, ou 27 creutzers.

Un grosche d'argent, un kaysergrosche ou grosche de Bohème, vaut 1 $\frac{1}{2}$ grosche blanc; et un goodgrosche, 1 $\frac{1}{4}$ grosche d'argent; un grosche blanc, 2 creutzers, 4 dreyers, ou 8 deniers; un dreyer, 2 deniers, ou 3 hellers; un groschel, 3 deniers.

On a coutume d'appeler 60 groschen d'argent un schock pesant, et 32 un marc pesant, ou un marc de monnaie. 32 groschen blancs,

ou 21 $\frac{1}{3}$ groschen d'argent, font un marc léger ou un marc de groschen; 24 groschen blancs, ou 16 groschen d'argent, forment un très-léger marc.

Pour ce qui concerne la banque, voyez *Berlin*.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles sont le double, le simple, le demi-frédéric, et les ducats; les risdales courantes, les demi, les tiers; les pièces de 4, 2 et 1 goodgroschen, et 6 deniers. Le timpfen, qui est une pièce de 6 groschen d'argent, ou 18 groschen polonais; le double et le simple groschen d'argent, le double et le simple creutzer, et enfin le double et le simple groschel.

Monnaies réelles étrangères.

Les monnaies réelles étrangères passent généralement ici comme à Berlin. Les monnaies réelles impériales, ou de convention, ont une prime de 2 $\frac{1}{2}$ à 5 pour cent sur la monnaie courante de Prusse, en exceptant cependant les pièces de 7 et 17 creutzers, qui sont communément au pair avec elles. Les frédérics de Prusse, tarifés à 5 risdales, sont à environ 14 pour cent au-dessus de l'argent prussien.

Pour l'évaluation du banco ou de la monnaie courante de Breslau en monnaie sterling, voyez *Berlin*.

Titre de l'or et de l'argent.

La finesse de l'or s'exprime en carats et en grains; le marc se divise en 24 carats, et le carat en 12 grains. La finesse de l'argent s'évalue en loths et deniers; le marc vaut 16 loths, le loth 16 deniers.

Poids.

L'or et l'argent se pèsent au marc, qui se divise en 8 onces, 16 loths, 64 quintels, 256 deniers, ou 512 hellers; et contient 204,60 grammes, ou 3158 grains anglais.

La livre commerciale se divise en 16 onces, 32 loths, 128 quintels, 512 deniers, ou 1024 hellers, et contient 405,27 grammes, ou 6255 grains anglais. D'où il résulte que 100 liv. de Breslau = 89,357 livres avoirdupoids, et le centner de 132 liv. = 118 liv. avoirdupoids.

Le shipfund se compose de 3 centners, 16 $\frac{1}{2}$ laeps ou stones, ou 396 liv.

Mesures.

Le malter de blé se divise en 12 scheffels, le scheffel en 4 viertels, 16 metzes, ou 64 maesels; le scheffel contient 69,89 litres, ou 1,98 boisseau de Winchester.

L'eimer de vin se divise en 20 topfs, 80 quarts, ou 320 quartiers, et égale 5,5489 décalitres, ou 14,67 gallons anglais.

Le pied de Breslau = 0,2842 mètre, ou 11,19 pouces anglais.

L'aune de Silésie vaut 0,5759 mètre, ou 22,67 pouces anglais.

Un ruth vaut 7 $\frac{1}{2}$ aunes de Silésie, ou 14 pieds 2 pouces mesure anglaise, ou 8,638 mètres.

Un mille de Silésie se compose de 1500 ruths, et contient 6,476 kilomètres, ou 4 milles anglais, 43 yards; 17 $\frac{1}{5}$ milles de Silésie forment un degré du méridien à une latitude moyenne.

217 ruths carrés de Silésie valent à peu près un acre anglais.

Un schock de marchandises contient 4 mandels ou 60 pièces; un zimmer de fourrures de renards se compose de 20 peaux simples; celui de fourrures de martres, de 20 paires; une balle de laine contient 12 tuches ou pièces, et un saum 22; chaque pièce se compose de 32 aunes.

Foires.

Un édit royal de 1742 a créé deux foires à Breslau : la première commence le troisième dimanche de carême, la deuxième le premier lundi après la Notre-Dame de septembre. Elles durent 8 jours chaque.

Paiement des effets.

Les lettres de change se payaient autrefois en monnaies réelles impériales, savoir, en pièces de 17 et de 7 creutzers, et en risdales d'espèce; mais d'après un édit royal de 1751, elles doivent toutes se payer en monnaie courante de Prusse, même dans le cas où on aurait stipulé une autre monnaie. L'allocation pour l'agio est réglée sur la monnaie particulière exprimée dans la lettre de change.

Change.

Les changes étrangers se font en monnaie courante de Prusse, et de la même manière qu'à Berlin.

Usance et jours de grâce.

L'usance pour les effets tirés sur Breslau, est de 14 jours après l'acceptation, et la demi-usance de 8. On passe 3 jours de grâce,

excepté pour les effets payables aux foires, auxquelles il n'en est point alloué; mais ils doivent être payés le dernier jour de la foire, sans quoi ils sont protestés.

Breslau tire sur Amsterdam et Hambourg, à vue ou à 4 et 5 semaines de date; sur Berlin et Kœnisberg, à vue ou à 8 ou 12 jours de date; sur Vienne, Leipsic et autres contrées de l'Allemagne, a usance de 14 jours de vue; sur Paris et Londres, à 2 et 3 mois de date.

BRUNSWICK (*Allemagne*).

Monnaies de compte.

Brunswick, Wolfenbuttle, Hanovre, Zell, Lunebourg, l'électorat tout entier et la partie nord de la Westphalie, tiennent leurs comptes en thalers ou risdales de 36 mariengroschen, subdivisées en 8 pfenings courans.

La risdale est aussi évaluée à 1 $\frac{1}{2}$ gulden ou pièce de deux tiers, 1 $\frac{4}{5}$ mariengulden, 24 goodgroschen, 48 goesgens, 72 matthiers, ou 288 pfenings.

Un gulden, florin ou pièce de $\frac{2}{3}$, vaut 1 $\frac{1}{5}$ mariengulden, 16 goodgroschen, 24 mariengroschen, etc. Un mariengulden = 20 mariengroschen, ou 40 matthiers; un goodgrosche, 3 matthiers; un mariengrosche, 2 matthiers; un goesgen, 1 $\frac{1}{2}$ matthier; un matthier, 4 pfenings, ou 8 hellers; un dreyer, 3 pfenings, ou 6 hellers.

Ainsi 2 risdales = 3 guldens courans; 5 risdales = 9 marienguldens; 5 guldens courans = 6 marienguldens, et 2 goodgroschen = 3 mariengroschen.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles d'or sont les doubles, simples et demi-carolins d'or (frappés depuis 1742), tarifés à 10, 5 et 2 $\frac{1}{2}$ risdales; et les ducats évalués à 2 $\frac{3}{4}$ risdales. Celles d'argent sont les risdales d'espèce et courantes, de 48 et 36 mariengroschen; les guldens ou florins, de 24 mariengroschen; les pièces de $\frac{1}{3}$ et $\frac{1}{6}$ risdale, de 12 et 6 mariengroschen; les pièces de 3 et 1 $\frac{1}{2}$ mariengroschen, ou 2 et 1 goodgroschen; ainsi que de 6 et 4 pfenings. Ces pièces d'argent ont été battues depuis 1764 (au même taux que la monnaie de convention), et forment la monnaie courante du pays.

Il y a aussi les anciennes risdales d'espèce et les pièces fines de $\frac{2}{3}$, $\frac{1}{3}$, et $\frac{1}{6}$, tarifées à 48, 24, 12, et 6 mariengroschen, frappées à la taille de Leipsic.

Il faut cependant observer que les ducats sont environ de 3 pour cent au-dessus de la monnaie courante, en sorte qu'ils passent pour 2 risdales 30 mariengroschen, plus ou moins. Il faut également observer que les vieilles risdales d'espèce et les pièces de $\frac{2}{3}$, ont une valeur d'environ 12 pour cent au-dessus de la monnaie courante, puisqu'elles valent 54 et 27 mariengroschen, plus ou moins.

Les carolins, les vieux louis d'or, les frédérics et les pistoles d'Espagne sont, d'ordinaire, au pair avec la monnaie courante.

Le marc de Cologne d'or fin vaut 190 risdales, plus ou moins, en carolins d'or ou en monnaie courante; et celui d'argent fin vaut 13 risdales, plus ou moins, en monnaie courante.

Un marc de Cologne en or, de 21 $\frac{1}{4}$ carats fin, fait 35 carolins d'or; et la même quantité d'argent pur, 13 risdales 12 mariengroschen. Taille.

Ainsi, la risdale en carolins d'or contient 25,19 asen, ou 18 $\frac{2}{7}$ grains anglais d'or fin; et la risdale d'argent, monnaie courante, 364,8, ou 270 $\frac{1}{2}$ grains d'argent fin, la proportion entre l'or et l'argent étant de 14 $\frac{12}{25}$ à 1.

Il résulte de là que la risdale, monnaie courante de Brunswick, vaut 3 s. 2 d. sterling, ou £ 1 sterling = 6 risdales 11 $\frac{1}{2}$ mariengroschen en argent, et le carolin d'or = 16 s. 6 $\frac{1}{4}$ d. sterling, en or anglais. Valeur des monnaies.

100 risdales, Hambourg banco, valent 140 risdales, plus ou moins, en carolins d'or, ou 144 $\frac{3}{4}$ risdales argent, en monnaie courante de Brunswick, et 100 risdales monnaie courante d'Hambourg valent 117 $\frac{5}{8}$ risdales monnaie courante de Brunswick.

L'or et l'argent se pèsent au marc de Cologne, et la finesse s'en évalue comme à Hambourg. Poids.

La livre commerciale se divise en 2 marcs, 16 onces, 32 loths, 128 quentins, 512 pfenings, ou 1024 hellers; et contient 466,8

grammes, ou 7206 grains anglais. D'où il résulte que 100 livres de Brunswick correspondent à 103 liv. avoirdupoids, et le centner de 114 liv. de Brunswick = 117 liv. 6 onces avoirdupoids. En poids commercial un shipfund contient 20 lisponds, ou 280 liv.; un centner 114 liv., un lispond vaut 14 liv., un stone 10 et quelquefois 11 liv.

Mesures. Un wispel de blé se divise en 4 scheffels, 40 himtens, 160 vierfasses, ou 640 loechers : le scheffel d'avoine représente 12 himtens, le himten 31,1 litres ou 0,88 boisseaux de Winchester, et le wipsel vaut en conséquence 4,4 quarters anglais, ou 12,40247 décal.

Le fuder de vin se divise en 4 oxhofts, 6 aams, 240 stubgens, ou 1920 nossels. Il correspond à 8807 litres, ou 232,7 gallons anglais; le stubgen vaut en conséquence 3,669 litres, ou 0,9695 gallon anglais.

Un fass de bierre contient 4 tonneaux, un tonneau 27 stubgens.

En conséquence 100 stubgens = 96 gallons anglais.

Le pied de Brunswick se divise en 12 pouces, et contient 0,2851 mètre, ou 11,23 pouces anglais.

L'aune se compose de 2 shoes ou pieds. D'où il résulte que 8 aunes de Brunswick = 5 yards anglais, ou 4,5720 mètres.

Un schock est 3 steiges, ou 60 aunes; un ballot de toile est 10 pièces, chaque pièce 22 tuches, et la tuche 22 aunes.

Un last de harengs est 12 tonneaux ou barriques; le last de sel ou de beurre, 18.

Foires. Il y a deux foires de 10 jours chaque par année, qui commençent le jeudi qui suit immédiatement la Chandeleur et la Saint-Laurent, c'est-à-dire le 2 février et le 10 août; mais les affaires en gros commencent trois jours plus tôt. L'acceptation de tous les effets payables à ces foires ne doit pas être différée au delà du vendredi soir de la première semaine de la foire; mais ils ne peuvent être protestés avant cette époque, et le paiement doit s'effectuer le jeudi suivant.

Changes. C'est principalement aux foires que le change se traite. Brunswick donne plus ou moins à

Amsterdam, 141 risdales en carolins d'or, pour 100 risdales.

Hambourg .	140	. . . .	100 risdales banco; ou
	120	. . . .	100 risdales courantes.
Londres . .	6 risdales 2 goodgroschen	. . . .	£ 1 sterling.

Les changes de Brunswick avec les autres places sont semblables à ceux de Leipsic.

L'usance est de 14 jours après l'acceptation. On alloue au porteur d'un effet 3 jours pour le présenter au paiement; mais on n'en accorde pas à l'accepteur. Usances et jours de grâce.

BRUXELLES (*voyez* Pays-Bas).

CADIX (*Espagne*).

Les comptes se tiennent à Cadix ainsi que dans toute l'Andalousie en réaux de plate (c'est-à-dire de vieille plate) dont chacun se divise en 16 quartos, ou 34 maravedis. Monnaie de compte.

Un peso ou piastre de plate ou de change vaut 8 réaux, 128 quartos, ou 272 maravedis de plate.

Un peso duro ou piastre forte vaut 10 $\frac{5}{8}$ réaux, 170 quartos, ou 361 $\frac{1}{4}$ maravedis de plate.

Un ducado de plata ou ducat de plate vaut 11 réaux et un ducato de cambio, ou ducat de change, 11 réaux 1 maravedi, ou 375 maravedis; et le dernier se divise communément en 20 sous ou 240 deniers. Le ducat qui sert quelquefois à régler le fret des bâtimens est tarifé à 12 réaux de plate.

Voyez pour les monnaies réelles, et tout ce qui se rapporte à l'or et à l'argent, le mot *Espagne*.

Le marc de Castille est la base de tous les poids qu'on emploie à Cadix. Il se divise en 8 onces, 64 ochavas, 384 tomines, ou 4608 grains, et contient 230,043 grammes, ou 3550 $\frac{1}{2}$ grains anglais [1]. Poids.

---

[1] Le marc transmis par le consul Matthews a été trouvé par des expériences récentes faites

La livre commerciale se compose de 2 marcs, 16 onces, ou 256 adarmes, excepté cependant lorsqu'il s'agit de viande fraîche et de poisson, pour lesquels on se sert de la livre de 4 marcs.

Le quintal contient 4 arrobas, ou 100 livres, et vaut 101,43 liv. avoirdupoids, ou 49,003 kilogrammes.

Mesures.

Le blé se vend au cahiz de 12 fanegas, qui se divisent en 12 celemines ou almudes, 24 medios, 48 quartillos, ou 196 raciones chaque; c'est ce qu'on appelle l'étalon d'Avila. Les mesures varient suivant les lieux dans la province; 5 fanegas sont censés faire environ 1 quarter anglais, ou plus exactement 1 fanega contient 1,599 boisseaux anglais, ou 56,346 litres. Un last de sel contient 4 cahizes.

Quand l'arroba est employé pour mesurer les liquides, il se divise en 8 azumbres, ou 32 quartillos, et aussi en 36 quartillos. Il y a un grand et un petit arroba; 32 de l'un forment 25 de l'autre.

Le grand arroba contient 16,07 litres, ou 4,246 gallons anglais.

Le petit arroba contient 12,633 litres, ou 3,337 gallons anglais.

Le botta de vin contient 30 grands arrobas, dont chacun pèse quand il est plein d'eau de rivière 34 livres, le tout correspondant à 127 $\frac{1}{2}$ gallons anglais, ou 430,797 litres.

La pipe d'huile contient 34 petits arrobas, qui pèsent chaque 25 liv. d'huile ou 26 $\frac{9}{16}$ livres castillanes d'eau de rivière, ce qui correspond environ à 864 livres avoirdupoids, ou 391,862 kilogrammes.

Mesures de longueur.

Le vara ou aune, qui est la mesure castillane, se divise en 2 codos, 4 palmos, 8 octavas ou 16 avas. Il se divise aussi en 3 pieds de Burgos, 36 pouces, ou 48 doigts, et contient 0,8479 mètre, ou 33,384 pouces anglais.

Manière dont se vendent les marchandises.

La cochenille se vend par arroba de 25 livres en ducats de plate; tare 22 onces par seron.

à la monnaie de Londres peser 3552 $\frac{1}{2}$ grains; mais comme le marc de Castille est l'étalon légal de tout le royaume, nous en donnerons la valeur comme ci-dessus aux différens chapitres relatifs à l'Espagne, avec des remarques accidentelles sur les variations locales. Voyez la note sur la *Castille*.

Sucre de la Havanne, par arroba en réaux de plate.
Indigo par livre en réaux de plate, tare réelle.
Quinquina par livre en réaux de plate, tare réelle.
Coton en laine par 100 liv. en pesos, ou piastres de plate.
Cuivre par fanega de 110 livres en piastres de plate.
Peaux de l'Amérique méridionale par 35 livres en réaux de plate.
Eau-de-vie par 30 grands arrobas en réaux vellon.

Pour les changes de Cadix voyez vol. II. Changes.

L'usance pour les effets tirés de France est un mois de date, et deux pour ceux qui sont tirés du reste de l'Europe. On passe 6 jours de grâce au dernier desquels les effets doivent être acquittés ou protestés. Usance, etc.

Pour les autres particularités voyez le mot *Espagne,* vol. I.

CAIRE (*Égypte*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en piastres de 33 medini, ou 80 aspres. Il y a cependant d'autres méthodes de compter, et le plus souvent les négociations se font en monnaies fictives de 30, 40, 60, 70, 73 medini, et quelquefois en pataccas ou tallari, c'est-à-dire en piastres d'empire, qui passaient anciennement pour 85 medini, mais qui se sont beaucoup élevés. Quand on fait des marchés qui doivent être remplis avec des patacas, il faut avoir soin de fixer préalablement la valeur de cette monnaie.

Les transactions se font aussi en funduçli et en sequins mahbubs. Les funduçli sont tarifés à 146 medini, et 3 mahbubs valent 4 pataccas; de manière que le mahbub représente 120 medini.

Monnaies réelles.

Les seules monnaies réelles que le gouvernement turc laisse frapper au Caire, sont les sequins mahbub (ou zermahbub), et les medini. 40 medini se calculent sur le pied de 19 $\frac{1}{4}$ d. sterling, en sorte que le mahbub vaut 4 s. 9 $\frac{3}{4}$ d. sterling. Les beys, cependant, battent des

mahbubs de valeur inférieure, qui passent, en général, pour 110 medini. Ils frappent aussi des piastres de valeur inférieure.

Les autres monnaies réelles turques, qui passent toutes en Égypte, se trouvent à l'article *Constantinople*.

Poids. Le poids appelé cantaro se divise en 100 rottoli, et vaut 95 liv. avoirdupoids, ou 43,048 kilogrammes. Le rottolo se divise lui-même en 144 drams. L'occa est un poids de 400 drams, qui vaut 2,639 livres avoirdupoids, ou 1,196 kilogrammes. 36 occa = 1 cantaro.

En Égypte, cependant, le cantaro varie suivant l'espèce de marchandise, et la différence prend la dénomination de *tare de cantaro;* tare qui n'a, du reste, aucun rapport avec celle qu'on alloue pour les tonnaux, les caisses, les emballages, etc.; c'est une simple addition de tant par cent sur le poids, telle que 2, 5, 10, 30, 40, etc. par 100 rottoli.

	Rottoli.	Occas.	Drams.	Avoirdupoids.
Le cantaro de fer comprend	$233\frac{1}{3}$ =	84	— =	$221\frac{2}{3}$
— de plomb	140	50	160	133
— de plomb rouge	130	46	220	$123\frac{1}{2}$
— de plomb noir (le baril inclus)	150	54	—	$142\frac{1}{2}$
— de gomme arabique et baumes.	133	47	352	$126\frac{1}{3}$
— d'arsenic et autres drogues	125	45	—	$118\frac{3}{4}$
— de bois de teinture	120	43	80	114
— d'amandes et fruits.	115	41	160	$109\frac{1}{4}$
— de clous de girofle, muscade, salsepareille, ivoire.	110	39	240	$104\frac{1}{2}$
— de café et fils métalliques	105	37	320	$99\frac{3}{4}$
— de vif argent, étaim en barres; vermillon et sucre	102	36	288	97

La soie se pèse à l'occa ou harsela de 400 drams; mais celle de Chypre, de Bursa et Sagoro, se vend à l'occa de 404 drams.

Mesures. La principale mesure pour les tissus de laine et de soie, est le pic, qui contient 26,8 pouces anglais, ou 0,6804 mètre.

Les tares allouées sur les diverses marchandises sont : Tare.

Plomb rouge, 30 rottoli par baril.
Étaim en barres, 20 rottoli par baril.
Vermillon, 2 rottoli pour papier.
Clous de girofle et noix muscades, le baril forme la tare.
Sucre pour caisse ou tonneau, 2 par cent.
Poivre, 19 rottoli par grand sac, 12 par petit.
Cochenille vendue à l'occa, 1 occa par grand sac, $\frac{3}{4}$ par petit.

CALCUTA (*voyez* Indes orientales).

CANADA (*nord de l'Amérique*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent dans le Canada, à Halifax, et autres provinces du nord de l'Amérique, qui appartiennent à l'Angleterre, en livres, shillings, et pence courans. Cette monnaie vaut $\frac{1}{10}$ de moins que la monnaie sterling; celle-ci vaut par conséquent $\frac{1}{9}$ de plus que la monnaie courante. Ainsi £ 100, monnaie courante, = £ 90 sterling; et £ 100 sterling = £ 111 $\frac{1}{9}$ monnaie courante.

La monnaie de solde est au contraire de $\frac{1}{27}$ plus forte que la monnaie sterling. Ainsi le dollar de 4 s. 6 d. vaut, dans tous les paiemens militaires, 4 s. 8 d., ou 5,76 fr.

Les comptes se tiennent aussi, dans plusieurs parties du Canada, en livres, sous, et deniers, comme dans l'ancien système de France. C'est ce qu'on appelle la vieille monnaie courante.

La proportion entre le shilling et la livre de ces monnaies courantes, est comme 5 : 6, c'est-à-dire que 5 shillings de la nouvelle, valent 6 liv. de l'ancienne, et leurs divisions en proportion.

Le tableau suivant indique le poids et la valeur courante de plusieurs monnaies réelles d'or qui circulent dans le Canada, ainsi que celle de plusieurs monnaies réelles d'argent, fixées par une loi de la législature provinciale de 1808.

Monnaies réelles.

MONNAIES RÉELLES D'OR.	POIDS.		COURANT.			VIEUX COURANT.	
	deniers.	gr.	liv.	sous	den.	liv.	sous.
Doublon, avec le demi en proportion	17		3	14	6	89	8
Guinée, avec ses divisions en proportion. . .	5	6	1	3	4	28	
Johanèse, avec demi en proportion	18		4	0	0	96	
Moidore	6	18	1	10		36	
Louis d'or frappé avant 1793.	5	4	1	2	8	27	4
Pistole, *idem*.	4	4		18	3	21	18
Aigle, avec demi en proportion.	11	6	2	10		60	
MONNAIES RÉELLES D'ARGENT.							
Couronne d'Angleterre.				5	6	6	12
Shilling, *idem*				1	1	1	6
Piastre d'Espagne et d'Amérique				5	0	6	
Pistareen				1	0	1	4
Couronne de France frappée avant 1793 . . .				5	6	6	12
Pièce française de 4 livres 10 sous tournois				4	2	5	

Il y a une différence de poids dans les monnaies réelles d'or, pour laquelle on passe 2 $\frac{1}{4}$ d. par grain, ou 89 s. par once sur l'or d'Angleterre, de Portugal, et d'Amérique; et 2 $\frac{1}{5}$ d. par grain, ou 87 s. 8 $\frac{1}{2}$ d. par once sur celles de France et d'Espagne, sans la déduction d'un demi-grain par chaque pièce, quand on suppute par once.

Poids et Mesures.

On faisait autrefois usage des poids et mesures de France; mais ceux d'Angleterre ont été légalement établis dans le Bas-Canada en 1808. Dans le commerce du blé, cependant, on conserve encore le minot français, dont on prend 90 pour 100 boisseaux anglais, quoique le véritable rapport soit celui de 90 à 98.

CANARIES (ILES), *Océan atlantique.*

Monnaie de compte.

Dans ces sept îles les comptes se tiennent en réaux vellon de 8 $\frac{1}{2}$ quartos ou 34 maravedis vellon. La monnaie courante est pareillement composée de quartos, réaux de plata et de pesos courans. Le peso courant est divisé en 8 réaux de plata, 10 réaux courans ou

128 quartos. 1 peso fuerte ou piastre forte, égale 1 $\frac{1}{3}$ peso courant, 10 $\frac{2}{3}$ réaux de plata, 20 réaux vellon, 170 quartos ou 680 marav. vell.

Ces monnaies sont imaginaires, excepté la piastre forte et le quarto : on peut calculer leur valeur sterling sur le prix de la piastre. Si elle est évaluée à 4 s. 4 d., ou 5,35 fr., le peso courant vaut 39 d., ou 4,01 fr., et le reste en proportion.

Les monnaies réelles d'or sont le doublon ou onza de 16 piastres fortes qui se divisent en demis, quarts, huitièmes, seizièmes. Les monnaies réelles d'argent sont la piastre forte avec les demis ou medio duro, le quart ou toston, le huitième ou demi-toston, et le seizième ou fisca. Monnaies réelles.

Les monnaies réelles de cuivre sont l'ochavo de 8 maravedis, le quarto de 4, et le medio quarto de 2 maravedis.

La livre se divise en 16 onces, 256 adarmes, ou 6144 grains. 25 livres = 1 arroba, 4 arrobas = 1 quintal de 100 livres espagnoles qui sont généralement évaluées à 106 liv. avoirdupoids, ou 48,075 kilogr. : mais d'après un poids étalon de 10 liv. envoyé dernièrement de Ténériffe à Londres, on a trouvé que la proportion n'est que de 101,48 livres avoirdupoids, lesdites diez libras pesant 10 liv. 2 onces 6 drames avoirdupoids, ou 4,6 kilogrammes [1]. Poids.

Tous les grains se mesurent au fanega qui est divisé en 12 almudes ou 48 quartillos. Le froment s'achète raclé : mais toutes les autres espèces de grains, le sel même se vendent combles. Le fanega enfaîté est évalué à 2 $\frac{1}{2}$ boisseaux de Winchester, ou 98,095 litres, et 4 $\frac{1}{2}$ fanegas raclés répondent à 1 quarter anglais, ou 281,874 litr. Mesures sèches.

Dans quelques îles la pipe se divise en 12 barrils, ou 480 quar- Mesure liquide.

---

[1] Ces poids et plusieurs autres étalons des îles Canaries ont été transmis à lord Castlereagh par Gilbert Stuard Bruce. Le vara envoyé par ce consul vaut 33,141 pouces anglais, c'est-à-dire qu'il est d'environ 7 pour 100 plus court que l'étalon de Castille ou de Burgos, mesure légale d'Espagne.

tillos, et peut contenir de 116 à 124 gallons anglais, ou 391,940 à 418,971 litr. L'arroba est pareillement une mesure pour les liquides, et répond à 4 gallons 1 quart anglais mesure de vin environ, ou 14,3599 litr.

Mesures de longueur. La mesure de longueur est le pied castillan, qui se divise en 12 pouces, et le pouce en huitièmes; il égale 11,128 pouces anglais, ou 0,2826 mètre. Le vara vaut 3 pieds, et le brasada 2 $\frac{1}{6}$ varas, ou 1,837 mètre = 72,33 pouces anglais.

Les vignes et les terres à blé se mesurent au fanegada, qui se divise en 12 almudes ou celemines, et contient 600 brasadas carrés. En conséquence le fanegada des îles Canaries égale un demi acre anglais, ou 2,023 décares de France.

Changes. Les îles Canaries donnent à Londres 90 réaux vellon pour £ 1 sterling.

CANDIE (*Méditerranée*).

Monnaies. Les comptes se tiennent en piastres de 40 paras.

Les monnaies réelles se trouvent à l'article Constantinople.

Poids. Le cantaro contient 100 rottoli, ou 44 occas, et pèse 116,33 liv. avoirdupoids, ou 52,725 kilogr. L'occa contient 400 drames, et le rottolo 176.

Mesures. La mesure de blé est la carga, qui contient 1,523 hectol., ou 4,322 boisseaux anglais.

Le mistate d'huile à Canée pèse 8 $\frac{1}{2}$ occas, qui égalent 10,198 kilogr., ou 22,5 liv. avoirdupoids, et contient 11,164 litres, ou 2,949 gallons anglais. A Retimo le mistate pèse 10 occas.

Le pic ou aune contient 0,6375 mètre, ou 25,11 pouces anglais.

CANTON (*voyez* CHINE).

CAP DE BONNE ESPÉRANCE (*Afrique*).

Monnaies de compte.

Il y a différentes manières de tenir les comptes dans cette colonie. Les uns les tiennent en guilders ou florins de 20 stivers, qui se divisent en 16 pennings chaque; les autres en risdales, schillings et stivers; la risdale se divise en 8 schillings et le schilling en 6 stivers. La méthode anglaise est aussi adoptée.

La risdale est un papier-monnaie courant, qu'on évalue généralement à 3 s. 4 d. sterling, ou 4,12 fr., mais dont la valeur varie suivant l'abondance ou la rareté des espèces. Le papier sur l'Angleterre à 30 jours de vue est généralement réputé comme espèce, celui du gouvernement surtout.

Le shilling anglais passe pour 2 schillings, ou 12 stivers, monnaie courante; en sorte que le penny et le stiver ont la même valeur. D'autres monnaies réelles circulent dans la même proportion.

Monnaies réelles étrangères.

Le tableau suivant indique la valeur des monnaies réelles étrangères, tant en sterling qu'en courant.

		Sterling.				Schilling courant
Guinée	=	£ 1	2	0	=	44
Doublon	=	4	0	0	=	160
Johanèse	=	3	0	0	=	80
Mohur..	=	1	17	6	=	75
Pagode.	=	0	8	0	=	16
Ducat et sequin . .	=	0	9	6	=	19
Piastre espagnole. .	=	0	5	0	=	10
Roupie	=	0	2	6	=	5.
PAPIER MONNAIE COURANT.						
Risdale.	=	0	3	4	=	8
Schilling hollandais	=	0	0	4 ½	=	1

Poids et mesures.

On fait généralement usage des mesures et des poids anglais, excepté pour les vins qui s'achètent ordinairement au leager de 4 ahmes ou 388 cannes de la contenance de 50 gallons anglais environ, ou 168,940 litr.

CARRARE (*Italie*).

Monnaies, etc. Les comptes se tiennent en livres de 20 sous ou 240 deniers, monnaie courante de Gènes.

Les monnaies réelles sont celles de Gènes, et se trouvent à cet article ainsi que les poids et mesures.

Mesures solides. Le marbre de Carrare se mesure au palmo de 12 oncies. Le palmo contient 0,2436 mètre, ou 9,591 pouces anglais; et par conséquent 3 $\frac{3}{4}$ palmi égalent un yard anglais, ou 0,9144 mètre, ou 15 oncies = 1 pied anglais. 25 palmi cubes de marbre font 1 carrata qui répond à 12 $\frac{3}{4}$ pieds cubes anglais, ou 3,612 décistères français, et pèse 1 tonneau avoirdupoids, ou 1 bar 15,271 kilogrammes.

CASSEL (*Allemagne*).

Monnaie de compte. Les comptes se tiennent en risdales de 32 albus, qui se divisent en 9 pfenings, ou 12 hellers courans chaque.

La risdale s'évalue à 1 $\frac{1}{2}$ reichsflorin ou florin d'empire, 24 good-groschen, 36 mariengroschen, ou 90 creutzers, et vaut 3 s. 1 $\frac{3}{4}$ d. sterling, ou 3,89fr. : le florin d'empire vaut 2. s. 1 $\frac{1}{4}$ d., ou 4,60 fr. environ. La risdale d'espèce vaut $\frac{1}{3}$ de plus que la risdale courante.

Monnaies réelles. Les monnaies réelles d'or sont la double et simple pistole, ou pièces de 10 et 5 risdales. Les monnaies réelles d'argent sont la risdale d'espèce avec les demis et quarts; les pièces de 6, 4, 3, 2, 1 good-groschen, ou 8, 5 $\frac{1}{3}$, 4, 2 $\frac{2}{3}$ et 1 $\frac{1}{3}$ albus qui sont toutes frappées d'après la taille des monnaies réelles de la convention, voyez *Allemagne*. Les monnaies réelles de cuivre sont les pièces de 2 et 1 albus, de 4 hellers, ou 3 pfenings.

En 1815, on frappa des pièces d'or appelées Guillaume d'or, ainsi que des écus d'argent ou risdales, et des monnaies inférieures. Voy. *Table des monnaies*, vol. II.

Poids

Le poids pour l'or et l'argent est le marc de Cologne, qui est aussi quelquefois employé pour des articles communs. La livre commerciale régulière qui se divise en 16 onces ou 32 loths est d'environ 4 pour 100 plus forte que celle de Cologne, et pèse 7501 grains anglais. En conséquence 100 livres de Cassel = 107,14 liv. avoirdupoids, ou 48,56 kilogrammes. Le centner ou quintal est de 108 livres.

Mesures.

Le fuder de vin se divise en 6 ohms, 120 quartlins, ou 480 maass. Le ohm contient 161,52 litres, ou 43,20 gallons anglais.

La mesure de blé appelée viertel se divise en 4 himtens, 16 metzens, ou 64 maesgens, et contient 1,427 hectolitres, ou 4,05 boisseaux anglais.

L'aune contient 0,5617 mètre, ou 22,114 pouces anglais.

CASTILLE (*Espagne*).

Monnaies de compte.

A Madrid et dans toute la Castille les comptes se tiennent en réaux vellon de 34 maravedis vellon; mais les marchands qui trafiquent avec les pays étrangers les tiennent ordinairement en réaux et maravedis ancienne plate (ce qui est toujours entendu par le terme plate, à moins qu'on ne fasse mention de nouvelle plate). Le trésor royal et ses bureaux les tiennent en écus vellon de 10 réaux, ou 340 maravedis vellon.

Le réal vellon contient $8\frac{1}{2}$ quartos, ou 17 ochavos, et le maravedi 10 dineros.

Le réal de plate contient 16 quartos, 32 ochavos, 34 maravedis de plate, ou 64 maravedis vellon.

L'écu vellon est un demi-peso duro ou piaste forte. L'écu d'or est une demi-pistole effective.

Le doublon de plate, ou pistole de change, vaut 4 pesos de plate, ou 60 réaux, 8 maravedis vellon.

Le peso de plate ou piastre de change vaut 8 réaux de plate, ou 15 réaux 2 maravedis vellon.

Le ducat de plate (ou ducat de change) qui se divise en 20 sous, ou 240 deniers, vaut 375 marav. de plate, ou $705\frac{15}{17}$ marav. vellon.

Dans le commerce intérieur le doublon est évalué 60 réaux, le peso 15, et le ducat 11 réaux vellon.

Voyez pour de plus amples détails au sujet des monnaies de compte et des monnaies réelles de cette province l'art. *Espagne.*

Poids. Le marc de Castille, qui est le poids légal de toute l'Espagne et de ses colonies, se divise en 8 onces, 60 ochavas, 128 adarmes, 384 tomines, ou 4608 grains, et égale 3550 $\frac{1}{2}$ grains anglais, ou 230,043 grammes [1].

On pèse l'or avec le même marc; mais il est divisé en 50 castellanos, 400 tomines, ou 4800 grains.

Pour le poids commercial, le blé, le vin et les autres mesures de longueur, etc., de Castille, voyez *Espagne.*

Changes. Pour les changes étrangers de Madrid, voy. vol. II.

Les changes de Madrid avec Alicante, Barcelone, Cadix, Carthagène, Séville et Valence sont environ $\frac{1}{2}$ pour 100 au-dessus ou au-dessous du pair, et l'usance est de 8 jours de vue. Il en est de même pour Bilbao; mais les effets de cette dernière place sont payables au jour désigné.

L'usance pour les effets tirés de Londres, Paris ou Gènes, est de 60 jours; elle est de 2 mois pour ceux d'Amsterdam, et de 3 pour ceux de Rome.

Jours de grâce. Les effets étrangers lorsqu'ils sont acceptées ont 14 jours de

---

[1] Malgré l'importancce du marc de Castille, comme étalon, pour peser une grande quantité de métaux précieux dans le nouveau et l'ancien monde, sa valeur relative n'avait pas encore été exactement déterminée. D'après Tillet ce marc répond à 3548 grains troy, tandis que Kruse le porte à 3557. D'autres auteurs flottent entre ces extrêmes. Voyez *Nelkenbreker,* page 509.

On a trouvé, par des expériences faites dernièrement à la monnaie de Londres, que le marc de Castille pèse 3550 $\frac{1}{2}$ grains, comme ci-dessus, et ce résultat a été vérifié par l'exacte coïncidence des étalons attestés qu'on a reçus de Barcelonne, Carthagène, de la Corogne et Malaga.

Il faut cependant remarquer que quelques poids, employés dans d'autres villes d'Espagne, ont été trouvés plus forts de 1 à 4 grains, mais comme ils diffèrent aussi les uns des autres, on doit attribuer ces variations à l'inexactitude des expériences ou à l'imperfection avec laquelle ils sont exécutés.

grâce, à l'exception néanmoins de ceux de Rome, qui doivent, ainsi que ceux qui n'ont pas été acceptés, être payés ou protestés le jour même où ils sont exigibles.

Les effets tirés de Bilbao ont 19 jours, et ceux des autres parties de l'Espagne 8 jours de grâce.

Les effets à vue doivent être payés lorsqu'ils sont présentés. Pour les autres particularités voyez *Espagne*.

CATALOGNE (*voyez* BARCELONNE).

CÉFALONIE (*voyez* ZANTE).

CETTE (*voyez* MONTPELLIER).

CEYLAN (*voyez* INDES ORIENTALES).

CHINE.

LES comptes se tiennent en tales, maces, candarines et cashes. Le tale se divise en 10 maces, 100 candarines ou 1000 cashes. Monnaies.

On ne fait en Chine qu'une espèce de monnaie, appelée cache. Elle n'est pas frappée, mais fondue, et ne s'emploie que dans les petits paiemens. Elle est composée de 6 parties de cuivre et de 4 parties de plomb. Elle est ronde, marquée d'un côté et relevée sur les bords avec un trou carré au milieu. On enfile ces pièces comme les grains de chapelet sur des cordes ou des fils métalliques. Un tale d'argent fin devrait valoir 1000 cashes; mais cette dernière monnaie est si utile par les relations domestiques, que le prix s'en élève au point qu'on ne donne quelquefois que 750 cashes pour un tale.

Les monnaies réelles étrangères circulent en Chine, les piastres d'Espagne surtout. Dans les petits échanges on les coupe en proportions très-exactes, et on pèse celles-ci. C'est à raison de cette circonstance que les marchands portent constamment sur eux des balances appelées dotchen, construites à peu près comme les pesons qu'on emploie en Angleterre.

Le tale est porté à 6 s. 8 d. sterling, ou 8,24 fr., dans les livres de la compagnie des Indes orientales. Ce taux varie et se suppute en général d'après le cours en onces des piastres espagnoles à Londres. Les tables données pour cette évaluation proportionnelle peuvent se calculer en pence sterling; il suffit de multiplier par 1,208. Si la piastre d'Espagne vaut, par exemple, 60 d. l'once, la valeur du tale sera $60 \times 1{,}208 = 72{,}48$ d. Si elle vaut 66 d. l'once, elle sera 79,728 den., etc.

Titre de l'or et de l'argent.

Le titre de l'or et de l'argent s'exprime en divisant le poids en 100 parties qu'on appelle toques ou touches. C'est une méthode analogue à celle qu'on suit en France. Un lingot à 93 toques contient 7 parties d'alliage et 93 de métal pur; total 100.

Le titre des métaux précieux ainsi exprimé en proportions décimales se convertit aisément en évaluation anglaise. Supposons que l'or soit à 91,66 toques, nous dirons 100 : 91,66 : : 12 : 11 étalon *et vice versâ*. Pour convertir l'argent étalon en toques, nous dirons : 240 : 222 : 100 : 92,5 toques de l'argent sterling. L'or pur et l'argent sans alliage s'appellent sycée; quelquefois ce métal, quoique moins pur, est reçu pour du sycée.

Lingots d'argent.

Les lingots d'argent sont employés comme monnaie, et pèsent de $\frac{1}{2}$ à 100 tales. Leur valeur se détermine par leur poids. Ces lingots sont de l'argent le plus fin, c'est-à-dire de 94 toques environ.

Lingots d'or.

L'or n'est pas considéré comme monnaie, mais comme marchandise. Il se vend en lingots réguliers d'un poids déterminé, que les Anglais appèlent *shoes* d'or. Les plus forts pèsent 10 tales, et l'or est tarifé à 94 toques, quoiqu'il ne soit que de 92 à 93.

Poids.

L'or et l'argent se pèsent au catty de 16 tales. Le tale se divise en 10 maces, 100 candarines ou 1000 cashes. 100 tales sont censés peser 120 onces 16 deniers troy : d'où il résulte que le tale = 579,8 grains anglais, ou 37,566 grammes.

Les principaux poids pour les marchandises sont le pécul, le catty et le tale.

Le pécul se divise en 100 cattys ou 1600 tales.

	Livres.	Onces.			
1 tale pèse, en liv. avoirdupoids,	0	1	5,333	=	1 $\frac{1}{3}$ once.
16 tales, ou 1 catty	1	5	5,333	=	1 $\frac{1}{3}$ livre.
100 cattys, ou 1 pecul.	133	5	5,333	=	133 $\frac{1}{3}$ livres.

Il résulte de là que le pécul vaut 60,472 kilogram., ou 162 liv., 0 onces, 8 den. 13 gr. troy.

Ces poids prennent quelquefois d'autres dénominations, surtout parmi les naturels du pays. Ainsi le catty s'appelle gin; le tale, lyang; le mace, tchen; le candarine, fwen; et le cash, lis.

Il n'y a pas de mesure commerciale en Chine. Tout solide ou liquide s'achète au poids. Une cargaison se livre aux poids anglais qui se traduisent ensuite en péculs et en cattys.

Les mesures de longueur employées en Chine sont le covid ou le cobre. Il se divise en 10 punts, et vaut 0,3713 mètre, ou 14,625 pouces anglais. Mesures de longueur.

Les Chinois ont 4 mesures différentes qui correspondent au pied, savoir :

		Mètres.		Pouces anglais.
Le pied du tribunal mathématique. .	=	0,333	=	13,125
— des constructeurs, appelé *kongpu*	=	0,3228	=	12,7
— des tailleurs et des marchands . .	=	0,3383	=	13,33
— employé par les ingénieurs. . . .	=	0,3211	=	12,65

Le li contient 180 fathoms, ayant chacun 10 pieds de la dernière longueur dont il vient d'être question. Ainsi le li = 1897 $\frac{1}{2}$ pieds anglais, ou 578,358 mètr., et 192 $\frac{1}{2}$ lis équivalent à environ 1 degré moyen du méridien. Mais les missionnaires ont divisé le degré en 200 lis formés chacun de 1826 pieds anglais, ce qui fait le degré de 69,166 milles anglais, ou 11,131 myriamètres français.

CIVITA VECCHIA (*voyez* ROME).

CLÈVES (*Allemagne*).

Monnaies de compte.

Dans le duché de Clèves, à Juliers, et dans la partie méridionale de la Westphalie, les comptes se tiennent en risdales de 60 stivers, 480 pfenings, ou 960 hellers, monnaie courante de Clèves.

La risdale courante vaut 1 $\frac{1}{2}$ reichsflorin, 2 risdales de Clèves, 3 florins de Clèves, 8 schillings, 24 goodgroschen, 90 creutzers, ou 120 fettmangens.

Ainsi le reichsflorin ou florin d'empire est les $\frac{2}{3}$ de la risdale courante. La risdale de Clèves est la moitié de la risdale courante, et leurs divisions respectives en proportion.

La risdale courante vaut 3 s. 1 $\frac{3}{4}$ d. sterling, ou 3,89 fr., et le florin d'empire 2 s. 1 $\frac{1}{4}$ d. sterling, ou 2,60 fr. environ.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles se trouvent à l'art. *Berlin*.

Mesures.

Un last de blé se divise en 15 malters, 60 scheffels, 240 viertels, ou 2880 kannes. Le malter contient 1,794 hectolitres, ou 5,093 boisseaux anglais.

Le pied = 0,2955 mètre, ou 11,66 pouces anglais.

COBLENTZ (*Allemagne*).

Monnaie de compte.

Les comptes se tiennent dans cette ville, ainsi que dans tout l'électorat de Trèves, en risdales de 54 petermangens courans. La risdale vaut 1 $\frac{1}{2}$ reichsflorin, et le reichsflorin contient 12 grands petermangens, 36 petermangens communs, ou 60 creutzers.

Ces monnaies de compte sont évaluées en monnaie de convention ou muntze, c'est-à-dire en petites monnaies réelles. Dans la monnaie de convention, le marc de Cologne d'argent fin est évalué à 13 $\frac{1}{3}$ risdales de compte, ou 20 florins. Dans le muntze le même marc est admis pour 16 risdales de compte, ou 24 florins.

Les monnaies réelles de l'électorat sont la risdale d'espèce tarifée à 2 florins, monnaie de convention, ou $2\frac{2}{5}$ muntze florin. Les pièces de 20, 10 et 5 creutzers, ou 12, 6 et 3 petermangens, monnaie de convention, ou $14\frac{2}{5}$, $7\frac{1}{2}$ et $3\frac{3}{5}$ petermangens muntze. Il y a aussi de toutes petites pièces de 9 et 12 petermangens muntze. Monnaies réelles.

Les dernières prennent le nom de copsticks.

Les poids employés principalement sont ceux de Cologne. Poids et mesures.

Le blé se mesure au malter qui contient 4,5305 boisseaux anglais, ou 1,5964 hectolitre.

L'aune de Coblentz et de Trèves vaut 0,558 mètre, ou 22 pouces anglais.

COBOURG (*Allemagne*).

A Cobourg sur la Saalfeld ainsi qu'à Anspach les comptes se tiennent en florins d'empire de 60 creutzers de 4 pfenings chaque. Le thaler d'empire vaut $1\frac{1}{2}$ florin d'empire, $1\frac{1}{5}$ florin de Franconie, 18 batzen pesans, $22\frac{1}{2}$ batzen légers, 24 goodgroschen, ou 90 creutzers. Monnaie de compte.

Le florin d'empire vaut 2 s. $1\frac{1}{4}$ d. sterling, ou 2,60 fr., et ses divisions en proportion.

Les monnaies réelles d'or sont les ducats, et celles d'argent les couronnes de convention, les demis, les quarts. Il y a aussi des pièces de convention de 4, 2, 1 goodgroschen. Monnaies réelles.

L'or et l'argent se pèsent au poids de Cologne. La livre commerciale vaut 0,5098 kilogr., ou 7868,9 grains anglais. Ainsi 100 liv. de Cobourg = 112,4 liv. avoirdupoids, ou 50,978 kilogr. Poids.

Le blé se mesure au simra, qui se divise en 4 quarters, ou 16 metzen, et contient 87,727 litres, ou 2,4896 boisseaux anglais. Mesures.

L'aune contient 0,586 mètre, ou 23,07 pouces anglais.

COLOGNE (*Allemagne*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en risdales d'espèce de 80 albus, ou en risdales courantes de 78 albus, qui se subdivisent en 12 hellers chaque.

La risdale d'espèce se divise en 1 $\frac{1}{39}$ florin courant, 1 $\frac{1}{4}$ rader florin, 1 $\frac{1}{2}$ florin d'espèce (c'est-à-dire florin d'empire ou pièce de $\frac{2}{3}$), 2 herren florins, 3 $\frac{1}{3}$ florins de Cologne, 4 orts, 8 schillings, 20 blafferts, 30 groschen, 60 stivers, 80 albus de Cologne, 90 creutzers, 100 albus légers, 120 fettmangens, ou 960 hellers.

Valeur des monnaies.

La risdale d'espèce vaut 2 s. 7 $\frac{1}{2}$ d. sterling, ou 3,24 fr., et la risdale courante = 2 s. 6 $\frac{3}{4}$ d. sterling, ou 3,17 fr. Ainsi £ 1 sterling vaut 7 risdales, 49 $\frac{1}{2}$ albus espèce, ou 7 risdales 63 $\frac{1}{2}$ albus courans.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles d'or sont les ducats; celles d'argent, les risdales d'espèce, les florins, les demis, les quarts, ou pièces de $\frac{2}{3}$, $\frac{1}{3}$ et $\frac{1}{6}$, les blafferts et les demis, les stivers, les fettmangens et les albus.

Les monnaies réelles de France circulent et sont admises dans les changes.

Poids.

L'or et l'argent se pèsent au marc de 8 onces, 16 loths, 64 quintins, 256 pfenings ou deniers, 4352 eschen ou 65536 reichtpfenings. Il pèse 233,769 grammes, ou 3608 grains anglais [1].

---

[1] Le marc de Cologne fut adopté d'après un édit de Charles-Quint, en 1524, comme poids étalon pour les métaux précieux, dans toute l'Allemagne, et des copies en furent déposées dans les principales villes de l'empire; mais en 1767, Tillet (Encyclopédie des sciences, supplément, tome IV) trouva que ces poids s'étaient éloignés, dans plusieurs places, de leur uniformité primitive. L'archetype même, conservé à Cologne, est diversement évalué dans les auteurs. Ceux-ci diffèrent dans le rapport de 3606 à 3612 grains anglais.

D'après des expériences récemment faites à la monnaie de Londres, le marc de Cologne, transmis à lord Castlereagh par Joseph-Charles Mellish, consul à Hambourg, pèse 3608 grains anglais, évaluation conforme à celle de Kruse. — Le marc de Cologne, qui doit faire la base du nouveau système prussien, pèse 1 grain de plus que le marc employé à Hambourg.

Le poids commercial est le même que celui dont on fait usage pour l'or et l'argent. La livre vaut 2 marcs, 16 onces, 32 loths, 128 quintins ou 512 pfenings, et = 467,538 grammes ou 7216 grains anglais. Il résulte de là que 100 livres de Cologne = 103,086 livres avoirdupoids. Le centner vaut 106 livres poids de Cologne.

Le last de blé se divise en 20 malters ou 480 fass, et contient 32,415 hectolitres, ou 91,995 boisseaux anglais. Mesures.

Le ohm, mesure de vin, se divise en 26 viertels, 104 maas, ou 416 pintgers.

Le tonneau vaut 160 maass, le ohm contient 155,68 litres, ou 41,129 gallons anglais.

Le pied de Cologne représente 0,275 mètre; ou 10,83 pouces anglais. D'où il résulte que 100 pieds de Cologne = 90,27 pieds anglais. La grande aune contient 0,694 mètre, ou 27,347 pouces anglais. La petite vaut 0,574 mètre, ou 22,625 pouces anglais.

Cologne change avec, et donne (plus ou moins) à Changes.

Amsterdam.	214	francs pour	100	risdales.
Augsbourg et Nuremberg . .	256	fr.	100	risdales courantes.
Bruxelles et tout le Brabant.	99	fr.	100	francs.
Francfort et Vienne	215	fr.	100	risdales courantes.
France	99	fr.	100	francs.
Hambourg	190	fr.	100	risdales banco.
Londres	23	fr. 80 cent.	1	livre sterling.

L'usance est de 14 jours de vue. On alloue 6 jours de grâce. Dans le cas où le sixième est un dimanche ou une fête, la lettre de change doit être payée ou protestée le premier jour ouvrable qui suit. Usances et jours de grâce.

CONSTANTINOPLE (*Turquie*).

Les comptes se tiennent en piastres de 40 paras, qui se divisent en 3 aspres chaque. Ce sont les monnaies réelles; mais la piastre est aussi une monnaie imaginaire, qui se divise quelquefois en 80 et Monnaies de compte.

100 parties, appelées aspres ou minas. La piastre est pour l'ordinaire nommée grouch par les Turcs, et dollar par les Anglais.

Un jux ou juck est une somme de 100,000 aspres réels. Une chise ou bourse vaut 500 piastres.

Monnaies réelles d'or.

Les monnaies réelles d'or de Turquie sont le sequin fundueli, avec les demis, les quarts; les doubles sequins ou yermeebeshlik, le misseir et le rubieh. Il y a encore d'autres sequins qui portent divers noms, dont la valeur varie suivant l'époque où ils ont été frappés.

Monnaies réelles d'argent.

La principale monnaie réelle d'argent est la piastre, dont la valeur varie depuis 2 s., ou 2,47 fr., jusqu'à 9 den. sterling, ou 0,93 fr., son taux actuel. Il y a aussi le beslik et la pièce de 10 paras, dont la valeur et celle des monnaies effectives d'or se trouvent tome II, Table des monnaies réelles.

Titre de l'or et de l'argent.

Le titre de l'or s'évalue en divisant le poids en 24 carats, et chaque carat en 4 grains. Celui de l'argent s'obtient en divisant le poids en 100 carats, et ceux-ci en 4 grains.

Poids.

Le chequee ou livre avec lequel on pèse l'or et l'argent, les diamans, les pierres précieuses, se divise en 100 drames, et le drame en 16 killos, ou 64 grains. Les marchandises pesantes s'évaluent au cantaro ou quintal de 100 rottoli. Le cantaro se divise en 44 okes, 176 chequees, ou 17,600 drames.

Le quintal de coton filé se compose de 45 okes; les soies de Perse se pèsent au batman de 6 okes, et celles de Brussa au taffee de 610 drames.

Le chequee d'opium vaut 250 drames, et celui de poils de chèvre 800.

L'oke de 400 drames turcs = 19800 grains anglais = 2 liv. 13 onces 4 drams avoirdupoids, ou 1 kilogr. 283 grammes.

Il résulte de là que le chequee de 100 drams = 4950 grains angl., ou 320,75 grammes, et tous ses multiples et sous-multiples en proportion.

Ainsi, le quintal ou cantaro de 45 okes ou 100 rottoli = 127 liv. avoirdupoids, ou 57 $\frac{3}{4}$ kilogr., à très-peu de chose près [1].

Le blé se mesure au killow, qui contient 0,941 boisseau anglais, ou 33,148 litres; 8 $\frac{1}{2}$ killows font un quarter anglais. Le fortin se compose de 4 killows. Le killow de riz est censé peser 10 okes. Mesures sèches.

L'huile et les autres liquides se vendent au meter ou almud, qui représente 1 gallon, 3 pintes, mesure anglaise, ou 5,227 litres. L'almud d'huile doit peser 8 okes, ou 22 $\frac{5}{8}$ livres avoirdupoids, ou 10,261 kilogrammes. Mesures liquides.

Il y a deux espèces de pic ou pike. Le plus long, appelé halebi ou archim, avec lequel on mesure les soies et les laines, vaut 27,9 pouces anglais, ou 0,7083 mètre; l'autre, appelé andassè, avec lequel les tissus de coton, les tapis sont mesurés = 27,06 pouces anglais, ou 0,687 mètre; mais dans le cours ordinaire du commerce européen le pic est censé les $\frac{3}{4}$ du yard anglais. Mesure de longueur.

Pour les changes de Constantinople, voyez vol. II. Change.

Les lettres de change entre Constantinople et les principales villes de commerce de l'Europe sont ordinairement tirées à 31 jours de vue, et seulement à 11 quand c'est d'une place turque à une autre. Quelques négocians européens paient le jour de l'échéance. Usances.

---

[1] Les auteurs varient dans l'évaluation des poids et mesures turcs. Le chequee, par exemple, est évalué par :

	Grains angl. troy.
Paucton et Soulet	4922
Kruse, Ricard, Marien, Gérard et Dubost	4925
Tillet (étalon communiqué par ordre du duc de Choiseul)	4933
Bonneville (étalon communiqué par la légation ottomane)	4942
Nelkenbrecker, page 507	4969
Chequee de Smyrne, transmis pour la rédaction de cet ouvrage, en 1818	4957
Chequee de Constantinople, transmis pour la rédaction de cet ouvrage, en 1821	4950

Ce dernier résultat, déterminé à la monnaie de Londres, est celui qui mérite le plus de confiance.

n'acquittent qu'après l'expiration des jours de grâce alloués dans leurs villes respectives.

Les lettres de change sont quelquefois datées à la manière des Turcs. Voyez à cet égard vol. II.

COPENHAGUE (*Danemark*).

Le système monétaire de ce pays a complétement changé ces dernières années. L'exposition de l'ancien servira à l'intelligence du nouveau. Nous allons la développer telle qu'elle se trouve dans la première édition de cet ouvrage.

ANCIEN SYSTÈME.

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en risdales de 6 marcs, ou 96 skillings.

Ces marcs et ces skillings ne valent que la moitié des monnaies analogues d'Hambourg.

Il faut 2 marcs danois pour représenter 1 marc lubs.

Cette manière de tenir les écritures est adoptée dans tout le Danemark, à l'exception d'Elsneur, des duchés de Holstein et de Sleswig, qui divisent la piastre en 3 marcs et 48 skillings.

Les proportions des principales monnaies danoises sont :

La risdale = $1\frac{1}{2}$ sletdaler, 4 orts, 6 marcs, 96 skillings, 192 fyrkes, 288 witen, ou 1152 pfenings danois, dont la valeur est $\frac{1}{2}$ des monnaies analogues de Hambourg.

Diverses espèces de monnaies.

Il y a cinq espèces de monnaies :

1. L'espèce dans laquelle la banque d'Altona tient ses comptes, et dans laquelle la risdale effective est évaluée à 6 marcs danois.

2. L'espèce du Sund dans laquelle le péage des vaisseaux qui passent le Sund est évalué. Elle est environ de $2\frac{5}{6}$ pour 100 au-dessous de l'espèce.

3. La monnaie couronne dans laquelle on évalue aussi quelquefois le péage des vaisseaux qui passent le Sund. Elle est de $15\frac{35}{52}$ au-dessous de l'espèce.

4. La monnaie courante danoise dans laquelle les marchands et les négocians tiennent leurs livres. Elle est d'après un édit du roi de $6\frac{1}{4}$ pour 100 au-dessous de la 3e, c'est-à-dire de $19\frac{17}{32}$ pour 100 au-dessous de la 2e, et de $22\frac{11}{12}$ au-dessous de la 1re.

5. La monnaie courante du Holstein dans laquelle les comptes se tiennent en général dans les duchés de Holstein et de Sleswig, et qui est de 25 pour 100 au-dessous de l'espèce.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles d'or sont les ducats d'espèce qui valent comme ceux de Hollande 14 marcs 12 skillings danois courans plus ou moins; les ducats courans frappés depuis 1757 à 12 marcs danois courans; les chrétiens d'or frappés dans le Holstein depuis 1775, et qui valent environ 13 marcs lubs, ou 26 marcs danois courans.

Les monnaies réelles d'argent sont les risdales d'espèce qui passent pour 7 marcs 6 skillings danois courans, et qui sont ordinairement tarifées à 6 marcs 12 skillings monnaie couronne au péage du Sund; les doubles, simples et demi couronnes à 8, 4 et 2 marcs monnaie couronne, ou 8 marcs 8 skillings, 4 marcs 4 skillings et 2 marcs 2 skillings monnaie courante; les doubles et simples pièces appelées ebræers, ou *justus judex* à 28 et 14 skillings, les riksorts à 24 skillings, et les pièces de 15, 10, 8, 4 et 2 skillings courans.

Les monnaies réelles de cuivre sont les skillings danois; les fyrkes ou demi skillings et les dreylings ou quarts de skillings.

Outre ces diverses espèces de monnaie, il y a la nouvelle monnaie courante du Holstein, frappée depuis 1788, et qui comprend les risdales d'espèce à 48 shillings d'espèce, ou 60 shillings du Holstein courans, des pièces de 32, 16, 8, 4 et 2 shillings d'espèce, ou 40, 20, 10, 5 et $2\frac{1}{2}$ shillings du Holstein courans. Le marc de Cologne d'argent fin donne en cette monnaie $9\frac{1}{4}$ risdales d'espèce, ou $11\frac{9}{16}$ risdales courantes.

Titre des monnaies.

Les ducats d'espèce frappés par le roi de Danemarck comme duc de Holstein doivent avoir le même poids et le même titre que ceux d'empire; en sorte que 67 doivent peser 1 marc de Cologne à $23\frac{2}{3}$ carats de fin. $85\frac{3}{8}$ ducats courans doivent contenir 1 marc de Cologne d'or fin; ils ont un peu plus de 21 carats.

Le même marc d'argent fin fait 62 $\frac{1}{3}$ marcs en couronnes, ou 68 marcs en argent courant. D'après un édit royal de 1776,9 $\frac{1}{4}$ risdales d'espèce doivent contenir 1 marc de Cologne d'argent fin, chaque pièce pesant 537,69 eschen, poids de Cologne, ou 447,9 grains angl., et ayant 14 lods, ou $\frac{14}{16}$ de fin, de manière qu'elle contient 390 grains anglais d'argent fin, et vaut 4 s. 6 d. $\frac{1}{2}$ sterling, ou 5,61 fr.

NOUVEAU SYSTÈME MONÉTAIRE.

Nouveau système des monnaies.

On établit en 1813 un nouveau système monétaire d'après lequel 1 marc de Cologne d'argent fin fournit 18 $\frac{1}{2}$ pièces appelées dollar rigsbank; en sorte qu'il en faut 2 nouveaux pour un ancien d'espèce. Ils se divisent en 8 marcs, ou 96 skillings, comme les anciens dont ils n'ont que la moitié de la valeur.

Ainsi le nouveau dollar rigsbank = $\frac{5}{8}$ du vieux dollar courant, ou 200 rigsbank = 125 dollars courans, ou 100 dollars d'espèce. Il contient 195 grains troy d'argent fin, et vaut environ 2. s. 3 $\frac{1}{4}$ d. sterling, ou 2,80 fr. Voyez *Banque*.

Titre de l'or.

Le titre de l'or s'exprime en carats et en grains. Le marc contient 24 carats, et le carat 12 grains. Le titre danois pour l'or est 18 carats de fin, c'est-à-dire 3 parties d'or pour 1 d'alliage.

Titre de l'argent.

Le titre de l'argent s'évalue en lods et en grains. Le marc vaut 16 lods, et le lod 18 grains. Le titre est 13 lods 6 grains de fin, c'est-à-dire 5 d'argent pur et 1 d'alliage.

Poids pour l'or et l'argent.

La livre employée pour peser l'or et l'argent est composée de 2 marcs, 32 lods, 128 quintins, ou 512 orts. Elle correspond à 7266 grains anglais, ou 470,778 grammes. On ne fait usage qu'à la monnaie royale de la livre de Cologne de 2 marcs.

Poids commercial.

La livre commerciale se divise comme celle qui sert dans l'évaluation de l'or et de l'argent; mais elle est plus forte dans le rapport de 16 à 17, c'est-à-dire que 16 livres poids commercial = 17 liv. poids d'or et d'argent. D'où il résulte que la livre commerciale de Dane-

mark = 7720 grains anglais, ou que 100 de ces livres = 110,28 liv. avoirdupoids, ou 50,01 kilogr.

Le centner vaut 100 livres; le vog ou vaag 36, le lispond 16, le bismerpond 12. Le shipond contient 20 lisponds, ou 320 liv.

Poids d'apothicaires.

Le poids des apothicaires se divise comme à Hambourg. Ainsi la livre contient 12 onces 96 drames 152 scrupules, ou 5760 grains, et correspond à 7452 asen d'Allemagne qui = 5527 grains anglais, ou 358,10 grammes.

Mesures sèches.

La principale mesure employée en Danemark pour le blé est le baril ou toende, qui se divise en 8 skieps, ou 144 pots, ainsi qu'en demis, quarts. Il contient 7776 pouces cubes danois, ou 8488 pouces cubes anglais, et rend 3,9472 boisseaux anglais, ou 1,3908 hectol. Ainsi le skiep de blé = 3,9472 gallons de Winchester, ce qui est environ la moitié d'un boisseau [1].

Un last de blé, de sel de France, de chaux, est 12 toendes, c'est-à-dire 47,366 boisseaux, ou 16,689 hectolitres.

Un last de sel d'Espagne, ou de charbon de terre, vaut 18 toendes. Le sel de Norwège s'achète au poids, et le toende doit peser 250 liv. danoises, ou 275,71 liv. avoirdupoids, ou 125,046 kilogr.

Le baril de bière, *oel-toende*, contient 136 pots. Le last d'huile, de beurre, de harengs et autres substances grasses, se compose de 12 toendes, mesure de bière, et doit peser 224 liv. net.

Un baril de goudron de Norwège renferme 120 pots, et le baril de 32 stubgens doit être à Altona et à Ytzehoa de la même contenance.

Mesures liquides.

Les mesures employées pour le vin et les liqueurs sont le hogs-

---

[1] La capacité du toende et du skiep a été vérifiée sur des étalons transmis à Londres, en 1820, par Charles Fenwick, consul général à Elseneur. Il transmit aussi le nombre des pouces cubes que présente le baril de Holstein, qui correspond à celui de Copenhague, ainsi qu'un tableau des capacités de 19 mesures de blé différentes, employées dans les duchés de Holstein et de Sleswig, qui varient entre elles depuis 26 à 35 gallons de Winchester.

Plusieurs corrections importantes ont été faites, au moyen d'autres étalons transmis à la même occasion, de la livre pour les métaux précieux surtout. Elle pèse, d'après les expériences récemment faites à la monnaie de Londres, 7266 grains anglais. Suivant Kruse, elle est de 12 grains plus légère, et de 10 plus pesante d'après Tillet.

head, qui contient 30 viertels. Le viertel se divise en 4 kans, 8 pots, ou 32 pægels, et a en capacité 432 pouces cubes danois, ou 471 pouces cubes anglais. Ainsi le viertel vaut 2,041 gallons anglais, ou 7,7268 litres.

Les principaux vases employés dans le détail des vins et des esprits sont l'anker de 39 pots, le demi anker, etc. L'anker contient 2106 pouces cubes de Danemark, et correspond à 9,9513 gallons anglais, ou 37,666 litres.

On emploie aussi dans quelques parties du Danemark les mesures liquides suivantes : le fudder se divise en 6 amhs, 24 ankers, 240 stubgen, 465 kannen, 930 pots, ou 3720 poeles, et contient 237,09 gallons anglais, ou 897,45 litres. Le stuckfass vaut 7 ½ amhs, ou 30 ankers. Le fass est 2 pipes, 4 oxhofts, 8 tierces, ou 24 ankers.

Mesure de longueur.

La mesure de longueur est le pied du Rhin, qui vaut 12,356 pouces anglais, ou 0,31382 mètre.

L'alen danois ou aune se compose de 2 pieds, et se divise en 4, 8 et 16 parties. Le ruthe vaut 10 pieds.

Le mille danois vaut 2400 ruthes, ou 8244 yards anglais. D'où il résulte qu'un mille danois = 4,684 milles anglais, ou 7,5383 kilom., et que 14 ¾ milles de Danemark correspondent à peu près à 1 deg. du méridien dans une latitude moyenne [1].

Mesure de superficie.

On entend par tonne ou toende de blé dur autant de terre qu'un toende d'orge, de seigle ou 2 d'avoine peuvent en semer. Ce qu'on appelle un toende de saatland ou terres arables contient 560 ruthes danois carrés ; ou 220 perches carrées anglaises ; c'est le quart du premier espace. Ainsi le toende de blé dur vaut 5 ½ acres anglais, ou 22,25 ares français.

Un pied carré de Danemark contient environ 153 pouces carrés angl. Ainsi 16 pieds carrés danois = environ 17 pieds carrés angl.

---

[1] Le professeur Schumacher a proposé dernièrement pour nouvelle mesure-étalon, la longueur d'un pendule qui vibre les secondes du temps moyen à la latitude de 45°, c'est-à-dire 39,1135 pouces anglais. La 38e partie de cette quantité formerait le pouce danois. Le nouveau pied serait à peu près égal au pied du Rhin actuel, ou à 12,34 pouces anglais.

La proportion fondamentale entre les poids et les mesures de Danemark est que 1 pied cube d'eau fraîche représente le poids de 62 livres, et contient 32 pots; d'où il résulte que le pot égale 54 pouces cubes.

Termes employés dans les évaluations.

Un grand mille contient 10 grands cents, 60 snese, ou 1200 pièces. Un grand cent vaut 120, un shock 60, un snese, ou steige 20, un zimmer 40, un decher 10, un tylt 12, un oll ou wal 80 pièces.

Change.

Les transactions relatives au change se font généralement en monnaie courante de Danemark (elle renferme les billets de banque); mais la plupart des changes étrangers se règlent sur celui de Hambourg, attendu que les effets tirés sur Copenhague sont souvent payables en Hambourg banco.

Les changes de Copenhague ont été sujets à de grandes variations par suite de la dépréciation du papier-monnaie courant. Le pair métallique peut être évalué à environ 5 $\frac{2}{5}$ risdales par livre sterling; mais en papier c'est plus du double.

Voici quel était le cours du change le 15 février 1821. Copenhague donnait à

Hambourg	264	risdales pour	100	risdales banco.
Londres	11 $\frac{1}{2}$	. . . .	£ 1	sterling.
Amsterdam. . . .	244	. . . .	100	risdales.
France.	40	skillings . . .	1	franc.
Suède	60	. . . .	1	risdale suédoise.

Usances et jours de grâce.

Il n'y a pas d'usance reconnue. Les effets sont payables à époque fixe. On passe huit jours de grâce. Si à cette époque ils ne sont pas acquittés, ils doivent être protestés immédiatement. Le protêt ne doit pas être différé au delà du 10e jour, autrement le porteur prend à sa charge les risques et les dépenses. Les jours d'acceptation et de protêt, ainsi que les dimanches et les fêtes, sont compris dans les 10 jours. A Altona les lettres de change peuvent être protestées le 11me.

Banque.

La banque de Copenhague a subi des changemens essentiels dans sa constitution, qu'il est nécessaire d'expliquer, afin de bien comprendre quelle est sa situation actuelle. Elle fut créée en 1736 comme

banque de dépôt et de circulation. En 1745 elle fut dispensée de rembourser son papier en espèces. Elle continua à faire en papier des avances à l'État et aux particuliers, ce qui augmenta beaucoup les actions.

Elle avait émis du papier pour 11 millions de risdales quand le roi remboursa les actionnaires, et devint seul propriétaire. Il y eut une émission de papier qui excéda 20 fois le capital. Les espèces disparurent, et on alla jusqu'à émettre des billets de 1 risdale.

Pour remédier à cet inconvénient, on arrêta en 1791 qu'il n'y aurait plus d'émission de papier, et on ordonna que celui qui était dans le commerce fût progressivement liquidé. On créa une nouvelle banque dite d'espèce, qui devait être indépendante du gouvernement. Les fonds qu'on déposait pouvaient à volonté se retirer et se transmettre par assignation. Elle ne devait émettre de billets que jusqu'à une concurrence donnée. En 1804 ces nouveaux billets perdaient 25 pour 100 en échange de la monnaie courante, en laquelle ils étaient payables; la dépréciation continua jusqu'en 1812 qu'elle fut au comble.

En 1813 on établit une nouvelle banque sous la direction du roi, et on l'appela par cette raison *Banque royale de Danemark*. Son principal objet était de retirer le papier qui était en circulation, et qui avait été déprécié jusqu'à $\frac{1}{6}$ de sa valeur nominale. Dans une nouvelle émission le dollar fut coté aux $\frac{5}{8}$ de l'ancien dollar papier, ce qui en réduisit la valeur à $\frac{5}{48}$. En 1817 la banque devint nationale, et une certaine portion des propriétés de l'Etat fut affectée comme garantie pour la liquidation de son papier.

Dans ce dessein toutes les propriétés furent astreintes à payer 6 pour 100 à la banque, qui donne pour le déficit 6 $\frac{1}{2}$ pour 100 chaque année jusqu'à ce que le remboursement soit complet. L'évaluation des propriétés se règle dans ce cas sur les taxes publiques. Tous les paiemens se font en argent ou en papier, représentant la même quantité d'argent d'après un certain cours de change qui se fixe tous les trois mois; mais comme l'institution s'est engagée à rembourser annuellement 7 millions de dollars rigsbank, ceux qui paient leur quote à la banque obtiennent une remise des $\frac{5}{6}$ de leurs taxes.

La banque émet son papier, qui se paie graduellement; mais elle

doit, quand le nouveau sera entièrement amorti, en mettre en circulation qui sera payable à vue. Tous les revenus et les transactions considérables s'acquittent avec ce papier suivant le taux du change. C'est ce taux qu'on appelle valeur d'argent rigsbank, qui s'élève quelquefois au-dessus, descend quelquefois au-dessous du dollar rigsbank. Tous les contrats, toutes les transactions courantes sont censées faites avec ce papier, à moins qu'on ne stipule d'une manière expresse que c'est en argent effectif. Il en est de même pour les traitemens, pour la solde; mais les droits de la douane se paient en espèces.

En janvier 1821 les dettes de la banque furent constatées comme il suit :

1° 7 millions de dollars rigsbank de fonds publics qu'elle doit payer.

2° 7 millions d'obligations pour le rachat du 1er papier-monnaie du Holstein, etc.

3° Une dette de 7 millions contractée pour amortir les billets de banque en circulation.

4° Les billets de banque en circulation qui s'élèvent à 22 millions.

Le capital est évalué à 33 millions de dollars rigsbank, et on porte à 3 millions environ ce que possède la banque en argent et en établissemens. Le surplus de son revenu annuel, dont la plus grande partie provient des contributions assises sur les propriétés, est employé à la réduction des billets de banque répandus dans le commerce. Les contribuables forcés ou volontaires sont actionnaires, et ont droit aux dividendes.

La banque avance des fonds sur des lettres de change et autres effets, sur l'or et l'argent en lingots.

CORFOU (*voyez* ZANTE).

CORSE (*Méditerranée*).

LE système français des poids, mesures, monnaies, a été introduit dans cette île; mais il n'y est pas complétement établi. Voici ce qui reste encore de l'ancien.

Anciens poids et mesures. L'ancienne livre, poids commercial, se divise en 16 onces, et 100 liv. de ce poids = 49,019 kilogr., ou 108,137 liv. avoirdupoids.

Le quintal métrique de 100 kilogr. = 204 liv. de Corse.

Le blé se mesure au stajo, qui se divise en 2 mazzini, ou 12 bacini. Le stajo contient 1,5 hectolitre, ou 4,25 boisseaux anglais.

Le baril, mesure de vin, se divise en 2 some, 12 zucche, 108 pintes ou bocali; ou 432 quarti, et contient 140 litres, ou 36,98 gallons anglais.

COROGNE (*voyez* Galice).

COURLANDE (*voyez* Libau).

CRACOVIE (*voyez* Pologne).

CRÉMONE (*Italie*).

Monnaies. Pour les monnaies, etc., voyez *Milan*.

Poids et mesures. La livre de Crémone pèse 5060 grains anglais; ainsi 100 liv. de Crémone = 72,28 liv. avoirdupoids, ou 32,76 kilogr.

Le pied vaut 0,397 mètre, ou 15,62 pouces anglais. Le braccio est 0,6157 mètre, ou 24,24 pouces anglais. 6 pieds font 1 cavezzo.

La pertique, mesure de terre, contient 24 tavole, ou 96 cavezzi carrés, et = $\frac{1}{5}$ d'acre anglais, ou 8,09 ares français.

CHYPRE (*mer du Levant*).

Monnaies. Les monnaies sont celles de *Constantinople*. Voyez ce mot.

Poids. L'occa contient 400 drames, et pèse 126,79 grammes, ou 1957 grains anglais. Le rottolo se divise en 12 onces, ou 750 drames, et

pèse 2,3767 kilogrammes, ou 5,244 livres avoirdupoids. Le cantaro contient 100 rottoli.

A Famagosta les poids sont évalués à 4 pour cent de plus que ceux qui précèdent.

Le blé se mesure au medimno, qui correspond à 0,7509 hectolitre, ou 2,1312 boisseaux anglais. La mesure appelée moosse pèse 44 occas, ou 123 livres avoirdupoids, ou 55,785 kilogr. Le coffino contient $\frac{1}{2}$ boisseau anglais. Mesures.

La mesure commune du vin est le cass, qui contient 4,73 litres, ou 1,25 gallon anglais. L'huile se vend au poids de 2 $\frac{1}{2}$ occas, ou 1000 drames.

Le pic ou aune vaut 0,6715 mètre, ou 26,45 pouces anglais.

DAMAS (*Syrie*).

Les comptes se tiennent en piastres de 80 aspres comme à Alep, et les monnaies effectives sont les mêmes qu'à Constantinople. Monnaies.

L'argent se vend à l'once de 10 pesi, ou 6 $\frac{2}{3}$ metecalli du poids de 19 deniers 4 gr. troy anglais, ou 29,804 grammes. Poids et mesures.

Le cantaro poids contient 100 rottoli; le rottolo se divise en 600 pesi, ou 400 metecalli, et pèse 3 liv. 15 onces avoirdupoids. Ainsi le cantaro = 178,46 kilogr., ou 393,75 liv. avoirdupoids.

Le pic ou aune vaut 0,582 mètre, ou 22,93 pouces anglais.

DANTZIC (*Prusse*).

Les comptes se tiennent en guldens ou florins de 30 groschen, qui se subdivisent en 3 schillings, ou 18 pfenings, monnaie courante chaque. Monnaies de compte.

La risdale vaut 3 guldens, 90 groschen, 270 schillings, ou 1620 pfenings.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles d'or sont, les ducats qui valent 12 florins, plus ou moins. Celles d'argent sont les florins de 30 groschen, le timpfen de 18, le sechsers ou les schustacks de 6, les dutgens de 3, et les pièces de 2 groschens. Le schilling est une monnaie réelle de cuivre.

La monnaie courante de Prusse vaut 33 $\frac{1}{3}$ pour cent de plus que la monnaie courante de Dantzic; c'est-à-dire que 3 risdales, monn. courante de Prusse, valent 4 risdales, monnaie courante de Dantzic.

Valeur des monnaies.

La risdale de 90 groschen, monnaie courante de Dantzic = 260 $\frac{1}{3}$ asen d'Allemagne, ou 193 grains anglais d'argent fin. Il résulte de là que le gulden ou florin de Dantzic égale 9 d. sterling, ou 0,93 fr., ou £ 1 sterling = 26 florins 20 groschen.

Titre de l'or et de l'argent.

Le marc d'or fin se divise en 24 carats, et chaque carat en douze grains; le marc d'argent fin en 16 loths de 16 pfenings chaque.

L'argent travaillé est de 12 loths, 12 pfenings à 13 loths fin.

Poids d'or et d'argent.

Le marc poids d'or et d'argent se divise en 8 onces, 16 loths, 24 schotts ou carats, 64 quintlins, ou 256 pfenings, et pèse 233,811 grammes ou 3608 grains anglais.

Poids commercial.

La livre de Berlin, employée à Dantzic pour les objets commerciaux, se divise en 16 onces, 32 loths, 48 schotts, 128 quintlins, ou 512 pfenings, et contient 7231 grains anglais. D'où il résulte que 100 liv. de Dantzic égalent 103,3 liv. avoirdupoids, ou 46,85 kil.

Mesures de capacité.

Le last de blé se divise en 3 $\frac{3}{4}$ malters, 60 scheffels, 240 virtels, ou 960 metzen, et pèse 4860 liv. de Dantzic en seigle. Le malter contient 16 scheffels, 64 viertels, ou 256 metzen. Le sac last dont les boulangers font usage, se divise en 5 malters; le scheffel correspond à 0,547 hectolitre, ou 1,552 boisseau anglais; ainsi le last de 60 scheffels rend 11 quarters 3 boisseaux anglais, ou 32,820 hectol.

Le ohm de vin se divise en 2 eimers, 4 ankers, ou 128 quarts, et contient 150 litres, ou 39,6 gallons anglais. Le hogshead est fixé à 1 $\frac{1}{2}$ ohm, et la pipe à 2 ohms.

Le pied de Dantzic est de 12 pouces, le pouce de 8 parties ou 12 lignes. Ce pied vaut 0,2869 mètre, ou 11,3 pouces anglais. Ainsi 100 pieds de Dantzic = 94,16 pieds anglais. Mesures de longueur

L'aune est de 2 pieds mesure de Dantzic. L'arn qui sert à mesurer les tissus est la moitié de l'aune anglaise. Mais il y a une bonification de 1 pour cent sur le nombre d'arns, ou de 2 pour cent sur celui des aunes anglaises.

Le clafter ou fathom est de 6 pieds; le ruthe ou perche, de 15; le seil, de 10 ruthes, ou 150 pieds, mesure de Dantzic.

Le mille prussien vaut 1800 ruthes, ou 27000 pieds dantzicois, et = 7,749 kilomètres, ou 4,815 milles anglais. 14 $\frac{1}{3}$ milles de Prusse correspondent à 1° du méridien.

Le ruthe carré équivaut à 199 $\frac{1}{2}$ pieds carrés d'Angleterre. Le morgen, ou acre de terre, vaut 300 ruthes carrés qui = 6650 yards carrés anglais, c'est-à-dire 1 acre, 1 rood, 20 perches, mesure d'Angleterre, ou 55,64 ares français. Le hube de terre vaut 30 morgens; et le hacken polonais, 20. Mesures de superficie

Un last de harengs, de sel de Lunebourg, de miel, de poix, de goudron, de cendres, etc., contient 12 tonneaux ou barils. Mesures pour frêt.

Un last de sel de France, d'Espagne ou d'Écosse, quand le tout est réuni, contient 18 tonneaux; mais quand ces substances sont en barils séparés, il suffit de 16 pour faire un last.

Un tonneau de harengs contient 13 wahls de 80 harengs chaque.

Un last de douves de tonneaux est 4 schocks ou 240. Un last de mérain 80 pieds cubes.

Un load de planches de sapin pour ponts est 50 pieds.

Le nombre des loads s'obtient en multipliant la longueur en pied par l'épaisseur en pouces, et le produit à son tour par le nombre des douves, et en divisant ensuite par 12 et par 50.

Pour les choses qui se comptent; un schock est 60 pièces; un zimmer, 40; un mandel, 15; un dutze ou dozen, 12; un decher, 10; un ring, 4 schocks; un petit cent, 2 schocks, ou 120 pièces; un grand cent, 12 rings, ou 2880 pièces.

Mode de vente.

Les épices, l'indigo, le safran, le café, le tabac, etc., se vendent à la liv.

Le sucre, le poivre, les raisins, les figues, l'huile, etc., se vendent par stone de 24 livres.

Le plomb, l'étain, le soufre, la taillanderie, le bois de campêche, etc.; au centner de 120 liv.

L'eau-de-vie par 52 viertels.

Les huiles de lin et de navette au ahm.

Les potasses, le houblon; les fers de Suède au shippond [1].

Foires.

Il y a deux grandes foires à Dantzic, l'une qui commence au 5 août, et l'autre le 24 décembre. La première, qui est la plus considérable, s'appelle foire de Saint-Dominique, et dure 3 semaines, dont une est surtout destinée pour les affaires de changes avec les étrangers.

Change.

Voyez, pour les changes de Dantzic, vol. II.

Usance et jours de grâce.

L'usance est de 14 jours après l'acceptation.

On alloue 10 jours de grâce: quand l'échéance tombe un dimanche ou un jour de fête, l'effet doit être payé la veille. Quant aux effets à vue ou présentés après l'expiration des jours de grâce, ils doivent être payés ou protestés dans les 24 heures, même le dimanche. Les effets à 14 jours de vue ont 3 jours de grâce.

Les effets tirés de Dantzic ne peuvent y être négociés une 2e fois. Le premier porteur doit les expédier à la place sur laquelle ils sont tirés.

DANEMARK (*voyez* COPENHAGUE).

---

[1] Les résultats ci-dessus sont principalement déduits des dépêches d'Alexandre Gybson, consul anglais à Dantzic, et des étalons qu'il fit passer à Londres en 1818. Il fit passer en même temps le tableau du nouveau système des poids et mesures, décrété en 1816, pour les états prussiens. Voyez *Prusse*.

On doit observer que la livre commerciale, à Dantzic, qui ne diffère pas aujourd'hui de celle de Berlin, était autrefois de 6 pour cent plus faible. Elle correspondait à 6791 grains anglais, suivant Kruse, Ricard, et autres auteurs. D'après cette évaluation, 100 livres de Dantzic égalent 97 livres avoirdupoids.

DEMERARA (*voyez* Indes occidentales).

DRESDE (*voyez* Leipsik).

DUBLIN (*voyez* Irlande).

DUNKERQUE (*Flandre française*).

Monnaies.

Les comptes se tenaient autrefois de trois manières différentes;

1° En livres, sous et deniers comme en France.

2° En florins, patards et pennings comme à Anvers.

3° En livres, shillings et pence de Flandres dans certains calculs de change.

Mais aujourd'hui les comptes se tiennent conformément au nouveau système monétaire en francs et en centimes, et les monnaies effectives de France sont aussi employées.

Les proportions des anciennes monnaies de Dunkerque sont :

£ 1 flamande = 6 florins = 7 $\frac{1}{2}$ livres tournois = 20 shillings = 120 patards = 150 sous = 240 pence ou gros = 1800 deniers = 1920 pennings.

Poids et mesures.

Quoique le système métrique français ait été introduit à Dunkerque, on y conserve encore quelques-uns des anciens poids et mesures. C'est pourquoi il est utile d'en dire quelques mots.

L'ancienne livre de Dunkerque vaut 14 onces poids de marc; ainsi 100 livres de Dunkerque = 42,8039 kilogr., ou 94,44 liv. avoirdupoids.

L'ancienne mesure de blé s'appelle razière. Il y en a deux, celle de mer et celle de terre : elles sont entre elles dans le rapport de 8 à 9. La dernière passe pour 1 $\frac{1}{2}$ hectolitre, ou 4 $\frac{1}{4}$ boisseaux de Winchester à très-peu de chose près, et la 1re en proportion.

Dans le transport des blés par mer on emploie généralement l'hectolitre; les négocians en passent 300 pour 105 quarters anglais. Le véritable rapport est de 106 $\frac{1}{2}$.

Le vin et l'eau-de-vie se vendent en pots ou lots. Le lot se divise en pintes ou 16 potées, et contient 2,302 litres, ou 2,433 quarts angl. L'huile se vend aussi au pot, qui pèse un peu plus de 4 $\frac{1}{4}$ liv. avoirpoids, ou 2,0409 kilogr.

L'aune de Dunkerque vaut 0,6762 mètre, ou 26,625 pouces anglais.

Changes. Les changes sont ceux de Paris, si ce n'est avec la Hollande et la Flandre, auxquelles Dunkerque donne 180 florins, plus ou moins, pour 100 florins monnaie de Hollande ou de Flandre.

ÉCOSSE.

Monnaies de compte. Les comptes se tiennent en livres, shillings et pence sterling comme en Angleterre, et les monnaies réelles y sont les mêmes depuis l'union de 1707.

Cependant quelques évaluations se font encore à la livre écossaise, qui se divise d'ailleurs comme le sterling, mais n'a qu'un douzième de sa valeur. Ainsi 1 liv. d'Ecosse = 1 s. 8 d. sterling, ou 2,06 fr.; un shilling d'Écosse = 1 d. sterling, ou 0,103 fr., et 1 penny écossais vaut $\frac{1}{12}$ de penny sterling. Il se divise en 3 placks.

Poids et mesures. Les poids et mesures d'Angleterre furent introduits en Écosse lors de l'union des deux royaumes. Ils sont principalement employés pour les marchandises tirées d'Angleterre; cependant on fait encore usage des vieux poids et mesures d'Écosse. Il y en a de diverses espèces.

Les principaux étalons se conservent; savoir, l'elwand ou aune, à Edimbourg, la livre à Lanark, la pinte à Stirling et le firlot à Linlithgow; mais il y en a des copies dans la plupart des autres villes. Voici quelles en sont les divisions et la capacité.

Poids de Hollande. *Le poids troy* ou *de Hollande.* — 16 drops = 1 once; 16 onces = 1 livre, 16 livres = 1 stone.

Ce poids est employé dans plusieurs places pour le fer, le chanvre, le lin, la farine, la viande de boucherie, l'étain brut, le plomb et la plupart des marchandises qui viennent de la Hollande ou de la Bal-

tique. La livre pèse 7600 grains anglais poids troy. D'où il résulte que 35 liv. poids de Hollande = 38 liv. avoirdupoids, ou 17,23467 kil.

Vieux poids.

Le vieux poids est encore employé pour peser le beurre, le fromage, la laine, le foin et quelques autres objets. La livre varie depuis 20 jusqu'à 28 onces de Hollande. Elle se divise en 16 de ses onces, et 16 livres font 1 stone.

Mesure linéaire.

Mesure de longueur. — 27 pouces = 1 aune; 6 aunes = 1 fall; 40 falls = 1 furlong; 8 furlongs = 1 mille.

L'aune vaut 37 $\frac{1}{5}$ pouces anglais. D'où il résulte que 30 aunes d'Écosse = 31 yards anglais, et 80 milles écossais = 91 milles angl.

Mesures de superficie.

Mesures de superficie. — 36 aunes carrées = 1 fall carré; 40 falls carrés = 1 rood; 4 roods = 1 acre. L'acre contient 1 acre 1 rood 3 $\frac{1}{3}$ perches anglaises, mesure légale. Par conséquent 48 acres d'Écosse = 61 acres d'Angleterre.

Mesures sèches.

Mesures sèches. — 4 lipies = 1 peck; 4 pecks = 1 firlot; 4 firlots = 1 boll; 16 bolls = 1 chalder.

Le firlot de blé froment de Linlithgow, qui sert d'étalon, contient 21 $\frac{1}{4}$ pintes d'Écosse, ou 2197 $\frac{1}{3}$ pouces cubes anglais. Il est employé pour le froment, le seigle, les pois, les fèves, le sel et les graines à fourrages. Le firlot d'orge, qui sert à mesurer l'orge, le malt, l'avoine, les fruits et les pommes de terre, renferme 31 pintes d'Écosse, ou 3205 $\frac{1}{2}$ pouces cubes anglais. Le 1er = 1 $\frac{1}{46}$, et le 2e 1 $\frac{1}{2}$ boiss. de Winchester environ.

Mesures liquides.

Mesures de vin ou *mesures liquides.* — 4 gills = 1 mutchkin; 2 mutchkins = 1 chopine; 2 chopines = 1 pinte; 2 pintes = 1 quart; 4 quarts = 1 gallon; 16 gallons = 1 hogshead.

La pinte, d'après le jug étalon de Stirling, vaut 103,404 pouces cubes anglais. D'où il résulte que 105 pintes d'Écosse = 47 gallons de vin anglais et 11 pintes d'Écosse = 6 gallons anglais d'aile. Le quart d'Écosse est communément évalué à $\frac{1}{10}$ de moins que le gallon de vin anglais, et environ $\frac{1}{4}$ de moins que le gallon d'aile anglais.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer ne doivent être considérés que comme une esquisse générale des principaux poids et mesures d'Écosse. Il faudrait pour exposer les divers systèmes usités dans plus de 30 comtés excéder les limites de cet ouvrage [1].

BANQUES.

Édimbourg renferme trois banques avec privilége, la banque d'Écosse, la banque royale d'Écosse et la compagnie des toiles anglaises.

Banque d'Écosse.

La banque d'Écosse, qu'on appelle quelquefois l'ancienne banque, fut instituée par acte du parlement, en 1695, et autorisée à porter son capital à £ 1,200,000 monnaie d'Écosse, ou £ 100,000 sterling. Tout actionnaire devait avoir au moins un intérêt de £ 1000 monnaie d'Écosse et ne pouvait en avoir pour plus de 20 fois cette somme. Pour être gouverneur il fallait en avoir pour £ 8000 d'Écosse, sous-gouverneur pour £ 6000, et directeur pour £ 3000. Dans les élections, l'actionnaire de £ 1000 d'Écosse n'avait qu'une voix, celui de £ 2000 deux, et ainsi de suite jusqu'à 20 voix. En 1774 le capital de la banque et les quotes parts furent portés au double.

En 1784 le capital fut encore augmenté et s'éleva à £ 3,600,000 d'Écosse.

En 1792 il fut de nouveau doublé, et porté en 1794 à £12,000,000 d'Écosse, ou 1,000,000 sterling. Les quotes parts furent aussi progressivement élevées.

En 1804 le capital fut encore élevé à £ 1,500,000 sterling, et l'évaluation en monnaie d'Écosse abolie.

Le gouverneur, le sous-gouverneur et le directeur, furent fixés l'un à £ 2000, l'autre à £ 1500 et le dernier à £ 1000 sterling. L'actionnaire fut limité à £ 300 sterling, avec faculté d'avoir 20 fois plus d'actions sans pouvoir aller au-delà.

---

[1] La métrologie, publiée en 1816 par l'auteur de cet ouvrage, renferme un tableau complet des poids et mesures usités dans les provinces d'Écosse.

Banque royale d'Écosse.

La banque royale d'Écosse fut incorporée par l'autorité royale en 1727.

Le capital primitif était de £ 111,347 19 s. 10 d. sterling. Il fut porté en 1738 à £ 150,000.

En 1783 le capital fut doublé, et doublé de nouveau en 1788, en sorte qu'il s'éleva à £ 600,000 sterling.

En 1793 il fut encore augmenté jusqu'à £ 1,000,000 sterling, et la compagnie fut autorisée à le porter à £ 1,500,000 sterling, quand elle en trouverait les moyens.

Les conditions pour être employé, etc., dans la banque royale, sont les mêmes que celles de l'ancienne banque, si ce n'est qu'un actionnaire ne peut avoir plus de quatre actions.

Compagnie des toiles anglaises.

Cette compagnie fut incorporée par l'autorité royale en 1746, dans le dessein de donner une extension nouvelle à la fabrication des toiles d'Écosse. Son capital primitif, qui était de £ 100,000 sterl., fut porté, par une nouvelle charte, en 1807, à £ 200,000. Pour être gouverneur, sous-gouverneur et directeur il faut avoir £ 1000, £ 500 et £ 300. Le propriétaire d'une action de £ 200 a une voix, celui d'une action de £ 500, deux, et celui d'une action de £ 1300, quatre. C'est le maximum des votes accordés.

La banque royale possède à Glascow un établissement ou agence très-considérable. Les deux autres banques ont aussi des succursales dans différentes places.

Banques particulières.

Il y a en Écosse un grand nombre de banques particulières qui sont en général conduites avec beaucoup de prudence et de bonheur. Elles sont presque toutes montées sur une plus grande échelle qu'en Angleterre, attendu que le nombre des actionnaires n'est pas limité; circonstance qu'on suppose les rendre plus solides. Elles opèrent d'après les principes généraux qui dirigent les banques de province anglaises, à quelques exceptions près. Elles paient toutes, trois pour cent par an pour les fonds qu'on place chez elles; elles passent généralement quatre quand le placement est pour six mois. Quelques-unes prennent une petite commission pour leurs opérations de banque. Elles prélèvent cinq pour cent par an, sur quelque somme qu'elles

avancent. Elles avancent non-seulement sur des lettres de change de l'intérieur, des effets sur Londres, mais encore sur ce qu'on appelle *comptes d'espèces,* sorte d'obligations garanties, par deux signatures, pour une certaine somme, sur laquelle l'habitué tire de temps en temps sans jamais l'excéder. Ces comptes d'espèces sont extrêmement utiles au commerce et à l'agriculture de la province.

Toutes les banques d'Écosse émettent du papier payable au porteur, à volonté. Ces billets de banques particulières se paient généralement en billets de banques publiques, qui s'échangent eux-mêmes pour des espèces, des billets de la banque d'Angleterre ou des effets sur Londres, et comme chaque banque de province a un agent à Édimbourg qui rembourse son papier, celui-ci a un courant général dans toute la contrée.

Il y a environ 30 banques particulières, une ou deux dans chacune des villes principales, avec une centaine de succursales ou d'agences dans les plus petites. Ces dernières se bornent à la circulation du papier des banques dont elles dépendent.

D'après un état soumis au parlement en 1819, le nombre total des banques en Écosse, s'élevait à 128, et celui des actionnaires à 1478. On peut considérer ces nombres comme la moyenne des sept années précédentes.

Change.

L'Écosse tire sur Londres à un petit change ou prime qui est toujours en faveur de Londres. Elle s'alloue dans le terme de l'effet, et 40 jours après date sont généralement considérés comme *date au pair.* Le change varie néanmoins de 40 à 60 jours, et les petits effets se tirent communément à une plus longue date que les grands.

Jours de grâce.

Les jours de grâce et autres coutumes et lois relatives aux lettres de change, sont les mêmes en Écosse qu'en Angleterre. Voyez *Londres.*

ELSENEUR (*Danemark*).

Monnaies.

Les comptes se tiennent comme à Copenhague, si ce n'est que la risdale se divise en 4 orts au lieu de 6 marcs : ainsi 24 skillings danois font 1 ort, et 4 orts 1 risdale. Les monnaies réelles sont les mêmes qu'à Copenhague.

Pour le péage du Sund cependant les monnaies sont divisées en trois classes, l'espèce, la couronne et le courant.

La monnaie espèce est celle dans laquelle les droits du Sund furent fixés en 1701.

La monnaie couronne est l'ancienne monnaie courante de Danemark dans laquelle les droits sont quelquefois évalués.

Le courant est la monnaie courante actuelle du pays.

Voici quelle est la proportion de ces monnaies.

8 risdales d'espèce valent 9 risdales couronne; 16 risdales couronne valent 17 risdales courantes. Ainsi pour réduire la monnaie espèce en monnaie couronne, il n'y a qu'à ajouter $\frac{1}{8}$ et à retrancher $\frac{1}{9}$ pour l'opération inverse.

Pour réduire la monnaie couronne en monnaie courante ajoutez $\frac{1}{16}$ et retranchez $\frac{1}{17}$ pour l'opération inverse.

Ainsi 128 risdales espèce valent 144 risdales couronne, ou 153 risdales courantes. La monnaie espèce est donc $12\frac{1}{2}$ pour cent au-dessus de la monnaie couronne, et $19\frac{17}{32}$ au-dessus de la monnaie courante.

Poids et mesures.

Les poids et les mesures sont généralement les mêmes que ceux dont il a été question à l'article Copenhague; mais il y a quelques règles spéciales pour les droits et péages du Sund qui méritent d'être exposées.

Le shipond et le barkowitz russe sont évalués à 300 liv., le pool et le stone à 30 liv. de Danemark.

Le last maritime, employé pour la supputation des droits et péages, est celui dont on fait usage à Amsterdam. Il correspond à 85,248 boiss. anglais, ou 30,039 hectolitres, et s'appelle last du Sund.

EMBDEN (*Allemagne*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en risdales courantes de 54 stivers, qui se divisent en 10 wittens chaque. Ils se tiennent aussi en guldens de 20 stivers, ou 200 wittens, ou en guldens de 10 schaafs. Chaque schaaf contient 20 wittens.

La risdale courante se divise aussi en 3 marcs, 9 shillings, 18 flinderkes, 27 schaafs, 72 groots, 108 syferts, 216 oertgens, ou 540 wittens.

Il y a en outre des risdales d'espèce qui valent 4 marcs, 12 shillings, etc.; et la basse risdale (schlecht thaler) qui vaut 1 $\frac{1}{2}$ gilder, 5 shillings, etc.

Valeur des monnaies.

La risdale, monnaie courante d'Embden, vaut 38 shillings, 10 pfenings monnaie courante d'Hambourg, qui ordinairement = 3 s. sterling, ou 3,708 fr., ou plus exactement £ 1 sterling = 6 risdales, 38 stivers, ou 18 florins, 2 stivers, monnaie courante d'Embden.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles prussiennes d'or et d'argent, qui sont toutes courantes à Embden, ont été décrites à l'article *Berlin*. Il y a encore des pièces de $\frac{2}{3}$, $\frac{1}{3}$ et $\frac{1}{6}$ de risdale, ou de 36, 18 et 9 stivers, des basses risdales, de 30 stivers, des guldens avec demis et quarts; des pièces de 12, 18 ou 36 à 1 risdale courante, c'est-à-dire de 4$\frac{1}{2}$, 3 et 1 $\frac{1}{2}$ stivers, des flinderkes à 3 stivers, des malle flinderkes à 11 oertgens, des schaafs à 2 stivers, et des malle schaafs à 7 oertgens, des syferts à 5 wittens, des krumsterks à 4 wittens, des oertgens et des simples wittens de cuivre.

Le florin de Hollande passe pour 30 stivers.

Poids et Mesures.

La livre, poids commercial, se divise en 32 loths, et en pèse 34, poids de Cologne. D'où il résulte que 100 livres d'Embden = 109,54 livres avoirdupoids, ou 49,68 kilogr. Le shippond est 300 liv. ou 3 centners.

Le blé se vend en tonneaux de 2 sacs, 4 verps, 8 scheffels, ou 144

kruesen. 15 tonneaux, ou 60 verps, font 1 last, qui correspond à 10 $\frac{1}{5}$ quarters anglais, ou 28,686 hectolitres.

Le pied est de 11,66 pouces anglais, ou 0,2961 mètre; le pied du Rhin de 12,356 pouces est aussi employé. L'aune vaut 26,4 pouces anglais, ou 0,6704 mètre.

Un diemt ou acre de terre, dans la Frise orientale, contient 400 ruthes carrés du Rhin. Le ruthe est de 12 pieds du Rhin qui font 1 acre, 1 rood, 25 perches anglaises, ou 56,74 ares français.

ERFURT (*Allemagne*).

Monnaies.

Les comptes se tiennent en risdales de 24 goodgroschen, ou 288 pfenings. Les monnaies réelles sont les mêmes qu'à *Leipsik*. Voyez ce mot.

Poids.

L'or et l'argent se pèsent au marc de Cologne. Le poids commercial contient 7205 grains anglais. Ainsi 100 liv. d'Erfurt = 104 liv. avoirdupoids, ou 47,20 kilogrammes.

Mesures.

Le malter, mesure de blé, se divise en 4 viertels, 12 scheffels, 48 metzens, 192 masgens. Le scheffel rend 1,70 boisseau de Winchester, ou 0,6012 hectolitre.

La cuve de vin vaut 6 ohms, ou 12 eimers. L'eimer contient 168 noszels de vin, et 144 de bierre. L'eimer de vin égale 19,03 gallons anglais, ou 72,07 litres. L'eimer de bierre vaut 19,05 gallons, ou 72,14 litres.

Il y a deux espèces d'aune; la grande qui vaut 23,3 pouces angl., ou 0,594 mètre; et la petite qui représente 15,9 pouces anglais, ou 0,403 mètre.

Le pied est celui de Leipsik qui renferme 11,11 pouces anglais, ou 0,282 mètre. Le ruthe se compose de 14 de ces pieds, et le morgen ou acre de terre contient 168 ruthes carrés, qui font 2 roods, 24 perches anglaises, ou 26,223 ares français.

ESPAGNE.

Monnaies de compte et Monnaies réelles.

Plusieurs provinces et colonies de ce royaume tiennent leurs écritures suivant des méthodes particulières qui sont expliquées aux mots *Alicante, Arragon, Barcelone, Bilbao, Canaries, Cadix, Castille, Galice, Gibraltar, Malaga, Mexique, Navarre* et *Valence*. Mais comme en Espagne les monnaies sont plus nombreuses et plus complexes qu'en aucun autre pays, il ne sera pas hors de propos d'en faire la récapitulation et de donner leurs divisions, proportions et valeurs sterl.

La manière la plus répandue de tenir les comptes est en réaux de 34 maravedis. Il y a neuf espèces de réaux, dont quatre d'un emploi général et cinq d'un usage local.

La livre (*libra*) est une autre monnaie de compte. Il y en a quatre espèces, mais elle se divise constamment en 20 sous ou 240 deniers.

Les quatre principales espèces de monnaies espagnoles sont le *vellon,* la *nouvelle plate,* la *vieille plate,* et la *plate du Mexique.* Afin de nous former une idée nette de leur valeur, prenons le réal de vellon pour base. C'est le 20e de la piastre forte, qui est généralement connue sous le nom de piastre d'Espagne; c'est aussi le 20e de la piastre d'or (coronilla) et sa valeur en ce métal est de $2\frac{1}{2}$ d. sterling, ou 0,257 fr.; mais en argent anglais à 5 s. 2 d., ou 6,38 fr., par once étalon il vaut 2,59 d., ou 0,27 fr.

Le réal de *vellon* ou billon se divise en $8\frac{1}{2}$ quartos, 17 ochavos, de 34 maravedis vellon.

Le réal de *nouvelle plate* est le double du réal vellon, et se divise en 34 maravedis de nouvelle plate, ou 68 de vellon avec les quartos (quarts) et ochavos (huitains) en proportion; c'est généralement une monnaie réelle, non une monnaie de compte.

Le réal de *vieille plate* est au-dessus du réal de vellon dans la proportion de 32 à 17. Ainsi 17 maravedis de vieille plate en valent 32 de vellon. Ce réal se divise aussi en 16 quartos, ou 32 ochavos.

Le réal de vieille plate n'est pas une monnaie réelle, c'est une monnaie de compte employée dans quelques provinces, et la mon-

naie de change la plus généralement employée. 8 de ces réaux font un peso de plata ou piastre, qui s'appelle aussi piastre de change. Quand on dit simplement plate c'est la vieille plate qu'il faut entendre.

Le réal de *plate du Mexique* se divise en demis et en quarts, qu'on appelle medio et quartillo. C'est la huitième partie de la piastre forte. Il vaut par conséquent $2\frac{1}{2}$ réaux vellon, $1\frac{1}{2}$ réal de nouvelle plate, ou $1\frac{21}{64}$ réal de vieille plate.

Le réal de plate du Mexique est la principale monnaie de compte de l'Amérique espagnole, où il se divise en 16 parties. En Espagne il se divise quelquefois en 21.

Il faut remarquer que le vellon est la base de plusieurs autres monnaies employées dans le commerce domestique et les relations des îles entre elles. Ainsi 60 réaux vellon valent un doublon de plata sencillo; 15 = le peso sencillo et 11 = le ducat de vellon.

Il y a encore 5 réaux qui ne sont que d'un usage local. Ils ne sont pas monnaies réelles mais de compte et quelquefois de change. Ainsi

Le réal d'Alicante, dont	$13\frac{9}{32}$	valent une piastre forte.
— de Catalogne	$12\frac{19}{48}$	*id.*
— ardite de Catalogne .	$18\frac{19}{32}$	*id.*
— courant de Gilbratar	12	*id.*
— de Valence	$17\frac{17}{24}$	*id.*

Les principales monnaies de change sont :

Monnaies de change.

Le peso de plate ou piastre dont nous avons fait mention plus haut contient 8 réaux, ou 272 maravedis de plate, ou 15 réaux, 2 maravedis vellon.

Le doublon de plate ou pistole de change est le quadruple de cette piastre.

Le ducat de plate ou ducat de change vaut 11 réaux, 1 maravedi de plate, ou 20 réaux $25\frac{15}{17}$ maravedis vellondo.

Tableau des rapports des monnaies espagnoles et de leur valeur sterl. en argent, c'est-à-dire à 5 s. 2 d. par once étalon, ou 4,38 fr.

TABLEAU COMPARATIF DES MONNAIES D'ESPAGNE.

MONNAIES.	PIASTRE FORTE.	PIASTRE de CHANGE.	RÉAUX de NOUVELLE PLATE.	RÉAUX de VIEILLE PLATE.	RÉAUX VELLON.	QUARTOS.	MARAVÉDIS de VIEILLE PLATE.	MARAVÉDIS VELLON.	VALEUR STERLING.
									d. dec.
Piastre forte..................	1	$1\frac{21}{64}$	10	$10\frac{5}{8}$	20	170	$361\frac{1}{4}$	680	51,79
— de change, ou de vieille plate	$\frac{64}{85}$	1	$7\frac{9}{17}$	8	$15\frac{1}{17}$	128	272	512	39,00
Réal de nouvelle plate..........	$\frac{1}{10}$	$\frac{17}{128}$	1	$1\frac{1}{16}$	2	17	$36\frac{1}{8}$	68	5,18
— de vielle plate, ou de change...	$\frac{8}{85}$	$\frac{1}{8}$	$\frac{16}{17}$	1	$1\frac{15}{17}$	16	34	64	4,87
— de vellon..................	$\frac{1}{20}$	$\frac{17}{256}$	$\frac{1}{2}$	$\frac{17}{32}$	1	$8\frac{1}{2}$	$18\frac{1}{16}$	34	2,59
Quarto.......................	$\frac{1}{170}$	$\frac{1}{128}$	$\frac{1}{17}$	$\frac{1}{16}$	$\frac{2}{17}$	1	$2\frac{1}{8}$	4	0,305
Maravedis de vieille plate........	$\frac{4}{1445}$	$\frac{1}{272}$	$\frac{8}{289}$	$\frac{1}{34}$	$\frac{16}{289}$	$\frac{8}{17}$	1	$1\frac{15}{17}$	0,143
— de vellon..................	$\frac{1}{680}$	$\frac{1}{512}$	$\frac{1}{68}$	$\frac{1}{64}$	$\frac{1}{34}$	$\frac{1}{4}$	$\frac{17}{32}$	1	0,076
* Livre de Catalogne............	$\frac{8}{15}$	$\frac{65}{46}$	$5\frac{1}{3}$	$5\frac{5}{6}$	$10\frac{2}{3}$	$90\frac{2}{3}$	$198\frac{1}{3}$	$362\frac{2}{3}$	27,62
— d'Arragon..................	$\frac{16}{17}$	$1\frac{1}{4}$	$9\frac{7}{17}$	10	$18\frac{14}{17}$	160	340	640	48,75
— d'Alicante et de Valence......	$\frac{64}{85}$	1	$7\frac{9}{17}$	8	$15\frac{1}{17}$	128	272	512	39,00
— de Navarre.................	$\frac{8}{51}$	$\frac{5}{24}$	$1\frac{29}{51}$	$1\frac{2}{3}$	$3\frac{7}{51}$	$26\frac{2}{3}$	$56\frac{2}{3}$	$106\frac{2}{3}$	8,125
Réal de Catalogne.............	$\frac{48}{595}$	$\frac{3}{28}$	$\frac{96}{119}$	$\frac{102}{119}$	$1\frac{73}{119}$	$13\frac{5}{7}$	$29\frac{1}{7}$	$54\frac{6}{7}$	4,18
— de Valence.................	$\frac{24}{425}$	$\frac{51}{680}$	$\frac{48}{85}$	$\frac{3}{5}$	$1\frac{11}{85}$	$9\frac{3}{5}$	$20\frac{2}{5}$	$38\frac{2}{5}$	2,92
— d'Alicante.................	$\frac{32}{425}$	$\frac{1}{10}$	$\frac{64}{85}$	$\frac{68}{85}$	$1\frac{43}{85}$	$12\frac{4}{5}$	$27\frac{1}{5}$	$51\frac{1}{5}$	3,90
— ardit de Catalogne..........	$\frac{32}{595}$	$\frac{1}{14}$	$\frac{64}{119}$	$\frac{68}{119}$	$1\frac{9}{119}$	$9\frac{1}{7}$	$19\frac{3}{7}$	$36\frac{4}{7}$	2,78
— de Gibraltar...............	$\frac{1}{12}$	$\frac{85}{1666}$	$\frac{5}{6}$	$\frac{85}{96}$	$1\frac{2}{3}$	$14\frac{1}{6}$	$30\frac{5}{46}$	$56\frac{2}{3}$	4,31

On voit facilement, à l'inspection de ce tableau, les valeurs relatives des différentes monnaies. Tous les nombres d'une colonne horizontale donnent la valeur de l'une d'elles, exprimée dans la monnaie dont le titre est à la tête de la colonne verticale. Ainsi, 1 piastre forte vaut 20 réaux vellon, ou 51,79 pence. Il en est de même du réal de Gibraltar, qui vaut $\frac{1}{12}$ de la piastre forte, $\frac{5}{6}$ d'un réal de nouvelle plate, 56 $\frac{2}{3}$ maravedis vellon, ou 4,31 d. sterling, ou 0,5 fr.; et ainsi de suite pour les autres nombres.

Nota. Les monnaies placées au-dessus de l'étoile, sont celles dont on fait le plus d'usage en Espagne.

Les principales monnaies réelles courantes en Espagne sont : Monnaies réelles.

		Vellon Réaux.	Maravedis.
En or	Le doublon de 8 écus, ou pistole quadruple, qui passe pour.	320	0
	Le doublon de 4 écus ou double pistole,	160	0
	Le doublon d'or ou pistole	80	0
	L'écu.	40	0
	La coronilla ou veinten d'oro	20	0
En argent . . .	La piastre ou peso duro	20	0
	La demi-piastre ou écu vellon	10	0
	La piécette mexicaine..	5	0
	Le réal de plate mexicaine	2	17
En bas argent.	La piécette provinciale	4	0
	Le réal de plate provinciale	2	0
	Le réal vellon	1	0
En cuivre . . .	La pièce de 2 quartos..	0	8
	Le quarto	0	4
	L'ochavo	0	2

Le titre de l'or s'exprime en quilates ou carats et en grains; le marc ou autre poids se divise en 24 carats, le carat en 4 grains, et le grain en 8 parties. Titre de l'or et de l'argent.

Le titre de l'argent s'exprime en deniers et en grains; le marc ou autre poids se divise en 12 deniers, et le denier en 24 grains.

Un marc de Castille en or de 22 quilates fin, d'après l'édit royal de 1730, doit fournir une taille de 8 $\frac{1}{2}$ quadruples ou doublons de 8 écus, 17 doublons de 4 écus; 34 doublons ordinaires, ou pistoles, ou 68 écus; et un marc de Castille en argent de 11 deniers fin doit en donner une de 8 $\frac{1}{2}$ pesos duros ou piastres, 17 demi-piastres, 34 piécettes, ou 68 réaux de plate mexicaine. Taille.

Ainsi de 1730 à 1772 l'or était à 22 carats et l'argent à 11 deniers fin; mais en 1772 l'or fut réduit à 21 $\frac{1}{2}$ carats et l'argent à 10 $\frac{3}{4}$ d. de fin, excepté les piécettes et les réaux qui furent réduits à 9 $\frac{3}{4}$ d. de fin. Les monnaies réelles d'argent n'ont pas été altérées depuis. Mais en 1786 l'étalon de l'or fut abaissé à 21 carats pour les divers doublons et leurs divisions, et à 20 $\frac{3}{8}$ carats pour la coronilla ou veinten de oro.

Le remède en poids est 24 grains par marc soit pour les monnaies réelles d'or, soit pour celles d'argent. Le remède dans l'alliage est $\frac{1}{16}$ de carat pour les monnaies réelles d'or; 1 grain ou $\frac{1}{24}$ de denier, pour la piastre et ses divisions, 2 ou au plus 3 grains pour les monnaies réelles d'argent d'un titre inférieur.

Valeur des monnaies.

La pistole quadruple ou doublon de 8 écus (frappée depuis 1786) contient $366\frac{1}{6}$ grains troy d'or fin, et vaut par conséquent £ 3 4 s. $9\frac{1}{2}$ d. en or étalon anglais; ses subdivisions en proportion.

La piastre (frappée depuis 1772) doit contenir $374\frac{7}{8}$ grains troy d'argent fin, et vaut en conséquence en monnaie réelle d'argent anglais 4 s. $4\frac{1}{2}$ d., ou 5,41 fr., et la demi-piastre en proportion.

La valeur du peso de plate ou piastre de change en monnaie réelle d'argent anglais, est de $39\frac{1}{2}$ d., ou 4,06 fr.; celle du doublon de plate ou pistole de change est de 13 s. 2 d., ou 3,91 fr., et celle du ducat de plate 4 s. $6\frac{1}{2}$ d., ou 5,61 fr.

Le réal de vieille plate vaut environ 5 d., ou 0,51 fr., et le réal vellon environ $2\frac{3}{5}$ d., ou 0,26 fr., ou plus exactement £ 1 sterling = 48 réaux, $20\frac{2}{3}$ marav. de vieille plate, ou 91 réaux 17 marav. vellon.

On doit observer que ces évaluations de la valeur des monnaies réelles sont faites d'après les règlemens des monnaies, sans allocation de remède, et le remède alloué peut s'évaluer à 6 d., ou 0,61 fr., pour la quadruple, et à $\frac{1}{2}$ d. sterling, ou 0,06 fr. pour la piastre.

Pour la valeur de ces monnaies réelles, déterminée par des essais, voyez table des *monnaies réelles*, vol. II.

Poids et mesures.

Les étalons primitifs, des poids et mesures espagnoles, sont conservés dans les villes qui suivent : l'étalon de mesure linéaire à Burgos, celui de mesures sèches à Avila, celui de mesures liquides à Tolède, et celui de poids dans les archives du sénat souverain à Madrid. Des copies sont distribuées dans le royaume.

Il y a cependant plusieurs espèces de poids et mesures provinciales qui se trouvent décrites aux articles des places où on les emploie. Les étalons légaux sont :

Poids pour or et argent.

L'or se pèse au marc castillan de 50 castellanos, 400 tomines, ou 4800 grains. L'argent se pèse au même marc, qui se divise alors en

8 onces, 64 ochavos (huitains) 128 adarmes, 384 tomines, ou 4608 grains.

Le marc castillan, qu'on appelle aussi marc de Cologne et de Burgos, contient 3550 $\frac{1}{2}$ grains anglais, ou 230,043 grammes.

1000 piastres doivent peser, d'après les règlemens de la monnaie, 117 marcs 5 onces poids de Castille, ou 870 onces poids troy anglais, ou 27,057 kil.; mais le poids moyen de ce nombre de piastres, déterminé à la banque d'Angleterre, s'est trouvé de 866 onces troy, ou 26,933 kil.

Les diamans se pèsent à l'once de 140 carats, ou 560 grains de Castille qui valent 431,48 grains anglais, ou 28,046 gramm. D'où il résulte que le carat pèse 3 $\frac{1}{13}$ grains troy anglais, c'est-à-dire $\frac{1}{13}$ de grain de moins que le carat diamant anglais. Poids diamant.

Le poids d'apothicaire est le poids de Castille, mais l'once se divise en 8 drachmes, 24 scrupules, 48 oboles, 144 caractères, ou 576 grains [1]. Poids d'apothicaires.

---

[1] Nous avons déjà remarqué combien les évaluations du marc de Castille sont contradictoires; mais l'importance du sujet demande que nous entrions dans de plus grands détails.

Il avait été fixé, dans la première édition de cet ouvrage, à 3557 grains anglais. C'est une erreur qui avait été faite sur l'autorité de Kruse, de Nelkenbreker, et Gerhart, qui s'accordent à évaluer ce marc 4796 aas de Hollande, qui correspondent à 3557,6 grains anglais. Kruse observe que ce nombre est le résultat de diverses expériences faites par l'amiral Jacob, inspecteur général des poids et mesures à Amsterdam.

Les résultats obtenus par les dernières expériences, faites à la monnaie de Londres, sur les marcs espagnols, transmis par les différens consuls à lord Castlereagh, sont :

Transmis de Madrid	par le consul général Meade pèse	3550	grains anglais.
Barcelone................	Baker....	3550,75	
Carthagène..............	Amalther,	3550,5	
Malaga..................	Laird....	3551	

Les quatre poids ci-dessus ayant été trouvés les plus exactement divisés, ont été choisis pour la valeur moyenne du marc de Castille, qui est 3550 $\frac{1}{2}$ grains anglais. Ce nombre s'accorde, à peu de chose près, avec la détermination de Marien, auteur espagnol qui fait autorité, et qui avait évalué la livre troy anglaise à 7475 grains anglais de Castille.

Ainsi, 7475 : 5760 :: 4608 : 3550 $\frac{3}{4}$.

Il établit de plus, que le marc espagnol pèse 10 grains castillans de plus que celui de Lisbonne; ce qui correspond à peu près au résultat que nous avons obtenu.

Poids commercial.

Le poids commercial se compose de 2 marcs castillans ou 16 onc. L'once se divise en 8 drachmes, 16 adarmes, ou 576 grains. Le quintal de 4 arrobes ou 100 liv., correspond à 101,44 liv. avoirdu-poids, ou 46 kilogrammes.

Mesures sèches.

Le cahiz, mesure pour le blé, le sel et autres marchandises sèches, contient 12 fanegas; le fanega, 12 celemines. Le celemine a plusieurs subdivisions, telles que $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, etc.

Le fanega mesure 4322 $\frac{3}{4}$ pouces cubes espagnols, ou 3439 pouces cubes anglais. Il vaut par conséquent 1,599 boisseaux anglais, ou 0,563 hectolitre. Il résulte de là que 5 fanegas valent à peu près 8 boisseaux anglais, ou 1 quarter.

Mesure liquide.

Le moyo de vin contient 16 arrobes ou cantaras; 1 arrobe, 8 azumbras, ou 32 quartillos.

L'arrobe de vin ou grand arrobe doit être le même dans toute l'Espagne, attendu qu'il se règle sur la mesure étalon de Tolède qui contient 34 liv. d'eau de rivière (poids de Castille), et mesure 1237 $\frac{1}{3}$ pouces cubes espagnols, ou 981 pouces cubes angl. Ainsi un arrobe vaut 4,245 gallons de vin anglais, ou 16,073 litres.

L'arrobe d'huile ou petit arrobe doit aussi être le même dans tout le royaume, et la mesure étalon de Tolède pèse 25 liv. d'huile, ou 26 liv. 9 onces d'eau de rivière (poids de Castille), et mesure 966 $\frac{2}{3}$ pouces cubes espagnols, ou 771 pouces cubes anglais. Cet arrobe se divise en 4 quartillos, ou 100 quarterones ou panillas, et correspond à 3,33 gallons anglais, ou 12,63 litres.

Évaluations des autres marcs reçus d'Espagne à la même époque :

Celui qui a été envoyé de Cadix, par le consul Matthew, pèse 3552,3 grains anglais.
Alicante........... Athy 3537
Corogne........... Allen 3552
Valence........... Waring...... 3557,6

Ce poids du marc de Valence coïncide exactement avec le résultat donné par Kruse, etc., et il est probable que c'est ce marc qui servit aux expériences de l'amiral Jacob. C'est le seul moyen d'expliquer cette erreur.

La correction d'une telle erreur fait une différence de près d'un cinquième pour 100 en faveur de l'Angleterre.

Une botta espagnole contient 30 arrobes de vin, ou 38 $\frac{1}{2}$ d'huile. Une pipe vaut 27 arrobes de vin, ou 34 $\frac{1}{2}$ d'huile; ainsi la botta représente 127 $\frac{1}{2}$ gallons anglais, et la pipe 114 $\frac{3}{4}$.

Le pied étalon d'Espagne, qu'on appelle aussi pied de Burgos, se divise en 12 pulgadas, ou 144 lignes, et égale 11,128 pouces anglais, ou 0,2826 mètre. Mesures de longueur.

Le palmo mesure 9 pulgadas, ou 12 dedos, qui valent 8 $\frac{1}{3}$ pouces anglais. Le palmo de Ribeira qui sert à mesurer les mâts, etc., n'a que 3 pouces.

Le vara, mesure pour le drap, la toile et la soie, a 3 pieds ou 4 palmos. Il vaut par conséquent 33,384 pouces anglais, ou 0,847 mètre.

Le braza ou toesa se compose de 2 varas, ou 6 pieds; le passo, de 5 pieds; l'estadal, de 12, ou 4 varas; le cuerda, de 8 $\frac{1}{4}$ varas.

La legua ou lieue se divise en 3 milles, le mille en 8 estadios, et l'estadio en 125 pas de 5 pieds chaque. La lieue varie en longueur dans les diverses contrées de l'Espagne. Sur les routes faites depuis 1766, les distances se comptent à raison de 8000 varas par lieue, c'est-à-dire de 7416 yards anglais; ainsi une lieue égale 4,291 milles anglais, ou 6,78 kilomètres.

La lieue légale est de 5000 varas, ou 4635 yards anglais. Elle vaut par conséquent 2,682 milles anglais, ou 4,238 kilomètres.

La fanegada, ou acre de terre à blé, varie suivant les lieux en Espagne, et même suivant les endroits en Castille. Elle est cependant en général de 400 estadals carrés, ou 6000 varas carrés; ce qui donne 1 acre anglais, 21 perches, ou 45,97 ares français. Mesures de superficie.

L'arranzada (acre pour les vignobles) est la même dans tout le pays. Elle contient 48400 pieds carrés d'Espagne qui représentent 3 roods, 33 perches anglaises, ou 38,69 ares français.

Pour les changes d'Espagne, voyez vol. II. Changes.

Les usances et les jours de grâce varient suivant les lieux : ainsi Usances et jours de grâce.

A Madrid et à Séville l'usance pour les effets tirés de France, d'Angleterre, de Gênes et de Livourne, est de 60 jours de date; elle est

pour ceux d'Amsterdam, d'Hambourg et autres parties du nord de l'Europe, à 2 mois du calendrier.

A Cadix et Bilbao l'usance, pour les effets de France, est 1 mois de date, et 2 mois de date pour les autres parties de l'Europe.

A Barcelone l'usance, pour les effets étrangers, est 60 jours de date.

Dans toutes les parties de l'Espagne l'usance, pour les effets tirés de Rome, est 90 jours après date sans aucun jour de grâce.

Il y a 14 jours de grâce pour tous les autres effets tirés sur Madrid, Séville, Bilbao et Barcelone, pourvu qu'ils soient acceptés avant l'échéance, autrement il n'y a pas de jours de grâce. Les effets dans ce cas doivent être immédiatement protestés.

A Cadix on donne 6 jours de grâce dans tous les cas.

Quand on tire des lettres de change sur l'Espagne on met communément «payable en effectif», afin de distinguer les espèces des valès royaux qui ont une valeur moindre.

Valès royaux.

Les valès royaux (ou bons royaux) sont une espèce de papier monnaie courant qui fut émis par le gouvernement espagnol en 1800. Ils représentent un certain nombre de pesos et sont transmissibles par endossement avec un intérêt de 4 pour cent par an. Ils sont encore dans la circulation à un taux flottant et au-dessous du nominal.

Les valès royaux sont généralement cotés à tant pour cent *moins*. Ainsi ils sont cotés à 80 pour cent quand leur valeur réelle est de 20 pour cent. A Cadix cependant ils sont évalués en piastres fortes. Ainsi un valè d'un certain nombre de pesos est coté à un nombre variable de piastres fortes.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Monnaie de compte.

Les comptes se tiennent de différentes manières, mais surtout en dollars, qui se divisent en 10 dîmes, 100 cents, ou 1000 mille. C'est ce qu'on appelle la monnaie fédérale, pour la distinguer des diverses espèces courantes qui étaient primitivement les monnaies des Etats-Unis, et qui se maintiennent encore dans le commerce domestique. Mais on n'emploie dans le négoce extérieur et dans tout ce qui inté-

resse le gouvernement que la monnaie fédérale établie par un acte du congrès en 1789, qui fixe le dollar à 4 s. 6 d. sterling, ou 5,56 fr.

Les comptes se tenaient originairement dans toutes les colonies anglaises de l'Amérique comme en Angleterre; et les monnaies britanniques réelles avaient cours, ainsi que les piastres espagnoles. Mais la grande émission de papier que fit le gouvernement causa des dépréciations qui furent liquidées à divers taux. De là naquirent les différentes espèces de monnaies courantes créées par l'élévation de la valeur nominale de la livre sterling et de la piastre d'Espagne, qui fut proportionnelle à la dépréciation. Voici les rapports du sterling au courant, ainsi que les valeurs proportionnelles de la piastre espagnole.

Monnaies courantes.

1. Dans le New-Hampshire, Massachuset's, Connecticut, Rhod-Island, Virginie, Kentucki, Ohio, Tennessée, Indiana et Mississipi, le rapport est de 3 à 4. Ainsi £ 1 sterling = £ 1 6 s. 5 d. monnaie courante, et £ 1 courante = 15 s. sterling, ou 18,54 fr. Il résulte de là que le dollar vaut 6 s. monnaie courante.

2. A New-Yorck dans la Caroline septentrionale le rapport est de 9 à 16. Ainsi £ 1 sterling = £ 1 15 s. 6 $\frac{2}{3}$ d. monnaie courante, et £ 1 monnaie courante = 11 s. 3 d. sterling, ou 13,59 fr. Le dollar vaut donc 8 s. monnaie courante.

3. Dans le New-Jersey, la Pensylvanie, la Delaware et le Maryland, le rapport de la monnaie courante à la monnaie sterling est de 3 à 5. Ainsi £ 1 sterling = £ 1 13 s. 4 d. monnaie courante, et £. 1 monnaie courante = 12 s. sterling, ou 14,84 fr. Le dollar vaut donc 7 s. 6 d. de cette monnaie courante.

Réduction des monnaies courantes.

4. Dans la Caroline méridionale et la Géorgie le rapport est comme 27 est à 28. D'où il résulte que £ 1 sterling = £ 1 0 s. 8 $\frac{8}{9}$ d. monnaie courante, ou £ 1 monnaie courante = 19 s. 3 $\frac{3}{7}$ d. sterling, ou 23,84 fr. Le dollar vaut donc 4 s. 8 d. de cette monnaie courante.

Les monnaies courantes ci-dessus peuvent se réduire les unes dans les autres au moyen des valeurs proportionnelles du dollar. Ainsi pour réduire la monnaie courante de New-Hampshire en celle de New-Yorck, multipliez par 8, et divisez par 6, ou ajoutez $\frac{1}{4}$.

La table suivante contient les monnaies courantes des États-Unis avec leurs valeurs en monnaies sterling et fédérale.

Réduction des monnaies courantes.

Valeur sterling.	New-Hampshire. Massachuset's. Rhod-Island. Connecticut Virginie.	New Yorck. Caroline septentrionale.	New-Jersey. Pensylvanie. Delaware. Maryland.	Caroline méridionale. Géorgie.	Valeur fédérale.				
£ s d	£ s d	£ s d	£ s d	£ s d	aigles.	dollars.	dimes.	cents.	milles.
0 4 6	0 6 0	0 8 0	0 7 6	0 4 8	0	1	0	0	0
1 0 0	1 6 8	1 15 6 $\frac{2}{3}$	1 13 4	1 0 8 $\frac{8}{9}$	0	4	4	4	4
100 0 0	133 6 8	177 15 6 $\frac{2}{3}$	166 13 4	103 14 0 $\frac{8}{9}$	44	4	4	4	4
Rapport de la monnaie sterling à la monnaie courante.	3 à 4	9 à 16	3 à 5	27 à 28	D'après ce rapport, les monnaies courantes peuvent aisément se convertir les unes dans les autres et en monnaie sterling.				
Valeur sterling de £ 1 cour.	=0 15 0	=0 11 3	=0 12 0	=0 19 3 $\frac{3}{7}$					

En 1790 le gouvernement américain établit un hôtel des monnaies, et fit frapper des pièces d'or, d'argent et de cuivre, dont les dénominations et les valeurs suivent :

Monnaies réelles d'or.

Aigles. — Elles doivent être chacune de la valeur de 10 dollars ou units, et contenir 247 $\frac{1}{4}$ grains de fin, ou 270 grains d'or étalon, l'étalon étant à 22 carats, ou $\frac{11}{12}$ de fin. Sa valeur intrinsèque en or anglais est donc d'environ £ 2, 3 s. 8 d. Il fit aussi frapper des demi et des quarts d'aigles dans la même proportion.

Monnaies réelles d'argent.

Dollars ou *units.* — Ils doivent être chacun de la valeur d'une piastre d'Espagne, et contenir 371 $\frac{1}{4}$ d'argent pur, ou 416 grains d'argent étalon, l'étalon étant de $\frac{1485}{1664}$ de fin, ou environ 10 onces 14 deniers. La valeur intrinsèque en argent angl. est donc 4 s. 3 $\frac{3}{4}$ d., ou 5,33 fr. Le gouvernement fit aussi battre des demi, des quarts, des dîmes ou dixièmes de dollars, et demi-dîmes dans la même proportion.

Monnaies réelles de cuivre.

Cents. — Ils doivent être chacun de la valeur d'un centième de dollar et contenir 208 grains de cuivre. Les demi-cents doivent être frappés dans la même proportion.

Le remède de la monnaie est de 1 partie sur 144. Ainsi sur chaque masse d'or ou d'argent étalon, qui est monnayée, on choisit un certain nombre de pièces pour les essayer, et si elles ne se trouvent pas au-dessous de leurs étalons respectifs de plus de 1 partie sur 144, elles sont réputées légales.

Remède de la monnaie.

La monnaie étant défrayée par les États-Unis, les lingots y sont monnayés gratis, ou échangés pour des espèces sous la déduction de $\frac{1}{2}$ par cent de fin, pour le temps que le monnayage exigerait et que l'avance est faite.

Lingots monnayés gratis.

Les monnaies réelles d'or européennes ont un cours légal, suivant un acte du congrès passé en 1816. Elles sont divisées en trois classes, et sont évaluées en poids troy anglais suivant leur titre, comme suit:

Monnaies réelles européennes.

	Doll.	Cents.		Cents.	
1° Mon. réelles d'or d'Anglet. et du Portug.	17	78	par onc. étal. ou	89	par den.
2° . . . . France	17	45	. . . .	87	
3° . . . . Possessions espagn. .	16	80	. . . .	84	

Ces rapports ont été imprimés par l'autorité en tableaux avec les nombres intermédiaires. Elle a aussi fait imprimer d'autres tableaux dans lesquels les divisions du dollar sont poussées à plusieurs décimales au lieu de cents. Elles ne diffèrent pas essentiellement des précédentes, quoiqu'elles soient plus exactes pour les proportions. Ainsi l'or anglais est évalué à 17,777, etc.; le francais, à 17,4545, etc.; et l'espagnol, à 16,842, etc.; avec leurs divisions et leurs multiples en proportion. En conséquence de ce taux de l'or anglais, le dollar est évalué à $52\frac{9}{16}$ d. sterling.

Les monnaies réelles d'argent européennes passent encore par convention, mais elles n'ont pas de cours forcé.

Les poids et mesures sont les mêmes qu'en Angleterre, si ce n'est qu'en Géorgie, dans la Virginie et les Carolines, les ventes se font au quintal de 100 livres [1].

Poids et mesures.

[1] Les étalons des poids troy et avoirdupoids des États-Unis, vérifiés par les autorités compétentes, ont été comparés dernièrement à la monnaie de Londres avec ceux d'Angle-

Banque.

En 1790 on créa à Philadelphie une banque publique sous le nom de *banque des États-Unis*. Elle obtint du congrès un privilége pour 21 ans, avec l'autorisation d'établir des succursales dans les divers états. Le capital fut fixé à 10 millions de dollars, et divisé en 25,000 actions de 400 dollars chaque. Aucun des souscripteurs ne pouvait avoir plus de 1000 actions. Un quart devait être payé en espèces et le reste en fonds publics. Ces actions se transfèrent et produisent un dividende, payable par semestre, de 7 ou 8 pour cent par an. La constitution et l'administration de cet établissement sont d'ailleurs à peu près les mêmes que celles de la banque d'Angleterre.

Le privilége de cette banque finit en 1811 et ne fut pas renouvelé. On prit des mesures quelque temps après pour former un établissement sur un plan plus étendu.

En 1816 la banque actuelle fut créée par une loi, et établie avec un capital de 35 millions de dollars divisé en 350,000 actions de 100 dollars chaque; les États-Unis souscrivirent pour 7 millions. Le reste fut rempli par des particuliers, des compagnies ou corporations.

Cette banque émet du papier payable au porteur en espèces, sur sa demande : mais ce papier est au moins de 5 dollars. Elle est obligée de payer ses billets, ses effets et autres obligations, en or ou en argent. Si par l'effet de quelque circonstance elle ne le fait pas, elle supporte un intérêt de 12 pour cent par an.

Elle fait des avances sur des lettres de change, sur l'or et l'argent en barre à 6 pour cent par an.

Elle est régie par 25 directeurs, dont 5 sont caissiers et nommés chaque année par le président des États-Unis; 7 directeurs, y compris le président, forment un conseil. Cette institution a, dans les différentes villes des États-Unis, des succursales assujetties aux lois et règlemens dont il vient d'être fait mention.

Changes.

Pour les changes, voyez vol. II.

Règlemens.

Les lettres de change étrangères sont généralement tirées à un

---

terre, et coïncident parfaitement ensemble. Les expériences ont été faites sur des étalons transmis au vicomte Castlereagh, en 1818, par les consuls anglais dans les principales villes d'Amérique. Leurs dépêches contenaient d'amples spécifications de mesures de capacité, qui toutes correspondaient, dans leurs dimensions, avec celles d'Angleterre.

certain nombre de jours de vue, et le taux du change est souvent spécifié.

Les effets payables aux Etats-Unis sont le plus souvent déposés dans les banques, et quand l'échéance arrive, l'établissement prévient l'accepteur, qui doit les acquitter au bout des 3 jours (les jours de grâce), ou bien ils sont protestés.

Quand les lettres de change sont retournées aux États-Unis et protestées pour non paiement, elles sont, indépendamment des frais judiciaires, passibles de certains dommages et intérêts. Si le porteur refuse en paiement de nouveaux billets, il a droit en monnaies courantes au taux actuel du change. Lettres de change retournées.

Voici le tableau des dommages et intérêts fixés dans chaque état pour les lettres de change étrangères qui sont retournées et protestées pour non paiement: Dommages pour lettres retournées.

	DOMMAGES.	INTÉRÊTS.	TEMPS.
NOUVELLE ANGLETERRE.....	10 pour cent	6 pour cent	de la date du protêt.
NEW YORK................	20 pour cent	*id*.........	de la signification du protêt.
NEW JERSEY..............	*id*.........	*id*.........	*id*.
PENSYLVANIE.............	*id*.........	*id*.........	*id*.
DELAWARE................	*id*.........	*id*.........	*id*.
MARYLAND................	15 pour cent	*id*.........	de la date du protêt.
VIRGINIE................	*id*.........	*id*.........	*id*.
CAROLINE SEPTENTRIONALE..	*id*.........	*id*.........	*id*.
— MÉRIDIONALE...........	*id*.........	*id*.........	*id*.
GÉORGIE.................	*id*.........	*id*.........	*id*.
LOUISIANE...............	10 pour cent	*id*.........	*id*.

FERRARE (*Italie*).

Les comptes se tiennent en livres de 20 sous, ou 240 deniers courans. Monnaies de compte.

La livre se divise aussi en 2 giuli ou paoli; et le sou en 6 quattrini.

L'écu de change est tarifé à 4 livres, ou 80 sous.

Les monnaies réelles sont celles de *Rome* et de *Bologne*. Monnaies réelles.

Poids. La livre à peser l'or et l'argent est la même que dans tous les états romains. Voyez *Rome*.

La livre commerciale est de 2 pour cent plus forte qu'à Rome. Elle contient donc 5,338 grains anglais [1]. D'où il résulte que 100 liv. de Ferrare = 76,26 liv. avoirdupoids, ou 34,585 kilogrammes.

Mesures. La principale mesure de blé est le moggio, qui se divise en 20 staja, 80 quarte, ou 160 quartini. Le moggio contient $2\frac{1}{8}$ rubbj romains, et rend en conséquence 17,757 boisseaux anglais, ou 6,257 hectolitres.

La principale mesure pour le vin est le mastello, qui se divise en 8 secchj, ou 40 boccali, et vaut $30\frac{3}{8}$ boccali de Rome. Ainsi le mastello correspond à 14,63 gallons anglais, ou 55,378 litres.

Le pied contient 15,8 pouces anglais, ou 0,4011 mètre.

Le braccio pour les tissus de laine = 26,3 pouces anglais, ou 0,669 mètre; le braccio pour soie = 24,7 pouces anglais, ou 0,628 mètre.

Changes. Les changes de Ferrare sont en général réglés par ceux de *Rome*, de *Bologne*, de *Venise* et de *Livourne*. Voyez ces mots.

FEZ (*voyez* Maroc).

FINLANDE (*voyez* Suède).

FIUM (*Istrie*).

Monnaies. Les monnaies sont les mêmes qu'à *Trieste*. Voyez ce mot.

Poids. Le poids qu'on emploie à Fium pour peser l'or et l'argent est le

---

[1] D'après Kruse, la livre de Ferrare est la même que celle de Rome. M. Parke, dans ses dépenses, la porte à 2 pour cent de plus, ce qui s'accorde avec la proportion donnée par Ricard et autres.

marca de Vienne, qui se divise en 8 onces, et l'once en 144 carats, ou 576 grains. Le marca contient 3684 grains anglais, ou 238,693 grammes. Ainsi l'once est de $\frac{1}{24}$ plus légère que l'once troy d'Angleterre.

La livre commerciale étalon s'appelle poids funti de Vienne. Elle se divise en 32 loths, et pèse 8623 grains anglais. D'où il résulte que 100 liv. de Fium correspondent à 123,18 liv. avoirdupoids, ou 55,87 kilogrammes.

Le blé se mesure au metzen, qui se divise en demis et en quarts. Ses dimensions sont 3456 pouces cubes de Vienne, ou 3813 pouces cubes anglais. Il contient donc 1,773 boisseau anglais, ou 0,6247 hectolitre. Mesures.

La principale mesure de vin est l'orna ou eimer, qui se divise en 32 bucals et contient 2949 pouces cubes de Vienne, ou 3253 pouces cubes anglais. L'eimer correspond donc à 14,08 gallons anglais, ou 53,30 litres.

Le metzen de blé contient 37 $\frac{1}{2}$ buccals de vin; la proportion est par conséquent entre le metzen et l'eimer de 37 $\frac{1}{2}$ à 32.

Les poids et les mesures de Venise sont souvent employés par les marchands; le gouvernement de Fium n'a d'étalon ni pour les uns ni pour les autres [1].

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN (*Allemagne*).

Les comptes se tiennent à Francfort, à Darmstadt, Hanau et Mentz en risdales de 90 creutzers, ou en florins de 60 creutzers. Le creutzer vaut 4 pfenings. Monnaies de compte.

La risdale de compte vaut 1 $\frac{1}{2}$ florin, 4 $\frac{1}{2}$ copsticks, 22 $\frac{1}{2}$ batzen, 30 kaysergroschen, 45 albus, 90 creutzers, ou 360 pfenings.

La risdale d'espèce est évaluée à 1 $\frac{1}{3}$ risdale de compte, 2 florins,

---

[1] Cet article est, en grande partie, extrait des dépêches de John Leard, consul à Fium. Les poids transmis à Londres sont généralement les mêmes que ceux de Vienne. Voy. ce mot.

6 copsticks, 30 batzen, 40 kaysergroschen, 60 albus, 120 creutzers, ou 480 pfenings. Ainsi 3 risdales d'espèce = 4 risdales de compte.

Les comptes se tenaient autrefois en monnaie de convention et en muntze dont l'une est à l'autre comme 6 est à 5 : mais la monnaie de convention ne s'emploie aujourd'hui pour ainsi dire qu'à payer les impôts. Les comptes ordinaires se tiennent en muntze, et ceux du commerce en monnaie de change qui est exclusivement employée dans les transactions de lettres de change. 46 florins monnaie de change = 55 florins muntze.

Il y a un 4e moyen d'évaluation, appelé le taux de 22 florins, dans lequel la risdale de convention est tarifée à 2 florins 12 creutzers. Il n'est d'usage que pour l'acquit de quelques impôts.

Valeur des monnaies.

La risdale convention de compte = 3 s. 2 d. sterling, ou 3,91 fr. La risdale convention d'espèce = 4 s. $2\frac{1}{2}$ d. sterling, ou 5,20 fr., et £ 1 sterling = 9 florins, 30 creutzers monnaie convention, ou 11 florins, 24 creutzers muntze.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles d'or sont les ducats, et celles d'argent les risdales de convention avec les demis et les quarts, les copsticks et les pièces de 1, 5 et 10 creutzers, monnaie convention. Les monnaies réelles de cuivre sont les hellers.

Pour le poids, titre et valeur sterling de ces monnaies, voyez les tables vol. II.

Titre de l'or et de l'argent.

Le titre de l'or s'exprime en carats de 12 grains. Le marc (de 24 carats) vaut 303 florins, monnaie convention plus ou moins. Le titre de l'argent s'exprime en loths de 18 grains; le marc de 16 loths vaut environ 20 florins, 20 creutzers, monnaie de convention. L'argent ouvré doit avoir 12 loths $12\frac{3}{5}$ grains de fin.

Poids.

L'or et l'argent se pèsent au marc de Cologne. Voyez *Cologne*.

La livre poids commercial se divise en 2 marcs, 32 loths, 128 quints, 512 pfenings, ou 1024 hellers. Il y a deux espèces de poids, le centner et le poids commun. 100 liv. poids centner pèsent 108 liv. poids commun. Ce centner = $112\frac{1}{4}$ liv. avoirdupoids, ou 59,01

kilogr., et 100 liv. poids commun = 103 liv. avoirdupoids, ou 46,71 kilogr. Le stone = 22 liv., ou 9,978 kilogr.

La mesure de blé, qu'on appelle achtel ou malter, se divise en 4 simmers, 8 metzen, 16 sechters, 64 gescheides, 256 makchen, ou 1024 chrotts. Le malter contient 3,064 boisseaux anglais, ou 1,0797 hectolitre. Mesures sèches.

A Mentz, le malter contient 4 simmers, 16 kimpfes, ou 64 gescheides.

Le stuck ou pièce de vin contient $1\frac{1}{4}$ fudder, $7\frac{1}{2}$ ohms, 150 viertels, 600 maas, ou 2400 schopps. Le ohm = 38,96 gallons angl. ou 147,45 litres. Mesures liquides.

Le pied vaut 0,286 mètre, ou 11,27 pouces anglais. Mesures de longueur.

L'aune vaut 0,539 mètre, ou 21,24 pouces anglais. Les marchandises françaises se mesurent ordinairement à l'aune de Paris, les marchandises de Hollande, à celle de Brabant. Voyez *France* et *Anvers*.

La saum est 22 pièces de 32 aunes chaque.

Il se tient tous les ans deux grandes foires à Francfort, et chacune d'elles dure 3 semaines. La première commence le mardi de Pâques; la seconde le lundi le plus voisin du 8 septembre. La première semaine s'appelle *semaine d'acceptation*, et la seconde, *semaine de paiement*. Foires.

Le temps de l'acceptation commence vers le lundi de la première semaine, et continue jusqu'au mardi matin 9 heures de la seconde. Si les effets ne sont pas acceptés à cette époque, ils doivent être protestés ou au moins notés, et si un effet accepté n'est pas payé vers le samedi de la semaine de paiement, il doit être protesté entre les deux heures et le coucher du soleil. Plusieurs effets sont cependant payables dans la troisième semaine, où les assignations sont données, mais cette circonstance doit être expressément stipulée. Ceux qui sont payables à la foire sont exigibles dans la seconde semaine.

Pour les changes de Francfort, voyez vol. II. Change.

Usances, etc.

Les lettres de change tirées sur Francfort à 1 usance (c'est-à-dire 14 jours après l'acceptation), ainsi que celles qui sont tirées à 4 jours ou plus après la présentation, ou après la date, ont 4 jours de grâce, outre les dimanches et les fêtes. Mais quand une lettre de change n'a pas d'accepteur, ou qu'elle est payable par celui-là même qui l'a tirée si elle n'est pas acquittée à l'échéance, et si le premier endosseur ou celui à l'ordre duquel elle est passée, refuse de l'accepter, on doit la protester le jour même où elle est échue. On n'accorde pas de jours de grâce pour les lettres de change à vue, ou du moins on n'en passe pas plus de 4 après la vue ou la date. Ces sortes d'effets doivent être payés dans les 24 heures du temps spécifié.

FRANCFORT-SUR-L'ODER (*voyez* Berlin).

FLORENCE (*Italie*).

Monnaies de compte.

Il y a différentes manières de compter en Toscane. On peut considérer comme monnaie fondamentale la livre (*lira*) qui se divise en 20 sous, subdivisés en douze deniers chaque. On a observé une division semblable dans trois autres monnaies de compte, l'écu ou *scudo d'oro,* qui vaut de $7\frac{1}{2}$ liv.; le ducat ou *scudo corrente,* qui en vaut 7; la *pezza da otto reali,* aussi appelée *pezza della rosa* ou *livornina,* qui vaut $5\frac{3}{4}$ livres.

Ainsi le *scudo* se divise en 20 soldi, ou 240 denari di scudo; le ducato en 20 soldi, ou 240 denari di ducato ou correnti; et la pezza en 20 soldi, ou 240 denari di pezza.

Les monnaies suivantes sont également usitées. Le testone ou double lira, le paolo de $1\frac{1}{2}$ lira; le crazia de 20 denari di lira, et le quattrino de 4 denari di lira.

D'après ce qui précède il résulte que 1 soldo d'oro vaut $1\frac{1}{14}$ soldo corrente, $1\frac{7}{23}$ soldo di pezza, ou $7\frac{1}{2}$ soldi di lira.

En conséquence	14 scudi d'oro égalent	15	ducati.
	23 *id.*	30	pezze da otto reali.
	28 ducati	18	*id.*

avec leurs divisions respectives dans la même proportion.

Valeur des monnaies.

La valeur de ces différentes monnaies s'établit d'après celle de la lira qui vaut 84 centimes de France, ou $8\frac{1}{8}$ d. sterling à très-peu de chose près.

Il faut remarquer que la monnaie de Florence est appelée moneta buona, pour la distinguer de la *moneta lunga* de Livourne, sur laquelle elle obtient une prime de $4\frac{8}{23}$ par cent, c'est-à-dire que 23 liv. moneta buona égalent 24 liv. moneta lunga. Voyez *Livourne*.

Monnaies réelles d'or.

Les monnaies réelles d'or de Toscane sont le *ruspone* ou triple sequin évalué à 40 liv., ou 60 paoli. Une livre d'or fin fournit une taille de $32\frac{32}{71}$ rusponi, qui passent pour être sans alliage ou remède.

Le sequin, qu'on appelle aussi ruspo ou gigliato, est sous tous les rapports le tiers du ruspone.

Monnaies réelles d'argent.

Les principales monnaies réelles d'argent sont :

Le francescone ou leopoldo de 10 paoli, ou $6\frac{2}{3}$ liv.

La pièce de 5 paoli, appelée franceschino ou leopoldino.

Le ducatone de 7 liv.

Le tallaro de 6 livres avec les demis en proportion; le testone, le paolo, le crazia et les pièces de 20, 10 et 5 sous.

On emploie principalement le tallaro dans le commerce du Levant, où il est considéré comme marchandise. Le crazia est une monnaie réelle de l'ancien gouvernement des Médicis. On n'en frappe plus depuis long-temps.

Les monnaies réelles étrangères, et particulièrement celles de France, circulent à Florence, où elles ont une valeur flottante.

On doit observer que le système monétaire de la Toscane a subi des altérations, à la vérité peu étendues, dans le monnayage de l'argent surtout, lorsque le duché devint royaume d'Étrurie. Pour les particularités, voyez la *Table des monnaies réelles*, vol. II, où se trouvent aussi le poids, le titre et la valeur sterling de toutes les monnaies réelles de la Toscane.

Titre de l'or.

Le titre de l'or s'exprime en carats et en ottavi (huitains); la livre ou autre poids d'or pur est évaluée à 24 carats, ou 192 ottavi.

Titre de l'argent.

Le titre de l'argent est exprimé en oncie et denari, la livre ou autre poids d'argent pur étant estimé à 24 oncie ou 288 denari.

Poids.

La livre pour l'or et l'argent se compose de 12 onces, 96 drames, 288 denari, ou 6912 grani, et pèse 339,542 grammes, ou 5240 grains anglais [1] : c'est le poids légal pour toutes les espèces de marchandises. Il résulte de là que liv. 100 de Florence égalent 74,864 liv. avoirdupoids. Le quintal est de 100 liv.

Le cantaro de laine, de viande et de poisson salé, etc., est de liv. 160; le cantaro d'autres articles est de 150.

Mesures sèches.

La principale mesure pour le blé est le stajo qui se divise en 2 mine, 4 quarti, 32 mezzette, 64 quartucci, ou 128 bussoli, et contient 0,2436 hectol., ou 0,6913 boisseau anglais.

Le moggio se compose de 24 staja et égale par conséquent 5,847 hectol., ou 2 quarters, 4 $\frac{3}{4}$ gallons mesure anglaise. Le sacca contient 3 staja.

Mesures liquides.

Le barril de vin se divise en 20 fiaschi, 80 mezzette, ou 160 quartucci, et contient 45,584 litres, ou 12,042 gallons anglais.

Quand il s'agit d'huile, le baril se divise en 16 fiaschi, 64 mezzette, ou 128 quartucci, et contient 33,428 litres, ou 8,8313 gallons angl.

La soma se compose de 2 barrils.

Mesures de longueur.

La mesure de longueur est le braccio qui se divise en 20 soldi, 60 quattrini, ou 240 denari, et contient 0,5836 mètre, ou 22,98 pouces anglais.

Le mille de Toscane se compose de 566 $\frac{3}{5}$ canne, qui contiennent 5 braccia chaque. En conséquence le mille égale 1,6536 kilom., ou 1 mille 48 yards, mesure anglaise.

---

[1] La métrologie de Toscane est diversement évaluée dans les auteurs. Quelques-uns font mention d'un poids commercial qui est de 3 $\frac{1}{2}$ pour cent plus fort que celui qu'on emploie pour les métaux précieux, sur lequel même ils ne sont pas d'accord. Kruse le porte à 5238 grains troy, et Ricard à 5244. D'autres présentent des différences encore plus grandes. Mais son poids actuel, déterminé dernièrement à la monnaie de Londres, s'élève à 5240 grains.

La libra ou livre, dont on a fait usage pour cette vérification, avait été attestée, en 1819, par les autorités du pays, et envoyé à lord Castlereagh par John Falconar, consul à Livourne. Il envoya aussi les étalons des mesures toscanes d'étendue et de capacité, qui ont été comparées par M. Troughton et qui ont donné des résultats qui coïncident avec ceux que nous avons consignés dans cet article.

Il y a un autre braccio que les architectes et les arpenteurs emploient, qui égale 0,5486 mètre, ou 21,6 pouces anglais, et 5 de ceux-ci font la pertica ou perche.

La saccata de terre se compose de 660 pertiche carrées, et répond à 4,695 décares de France, ou à 1 acre 36 perches, mesure anglaise.

Florence change avec et donne (plus ou moins) à — Changes.

Amsterdam	1	pezza de 5 ¾ lire pour	90	grotes de Flandres.
Augsbourg.	60	soldi	1	florin courant.
Bologne.	1	ducat de 7 lire.	106	bolognini.
Cadix et Madrid . .	100	pezze.	125	piastres de change.
Gênes	1	pezza.	116	soldi fuori banco.
Hambourg	1	pezza.	83	d. flam. banco.
Livourne	100	ducats de 7 lire. . . .	122	pezze de 8 réali.
Lisbonne	1	pezza.	760	rees.
Londres	1	*id.*	50	d. sterling.
Milan	1	*id.*	127	soldi correnti.
Naples	100	pezze	111	ducati di regno.
Palerme et Messine	1	pezza	11	tari 10 grani.
Paris, etc.	1	*id.*	98	sous en francs.
Rome	100	francesconi	103	scudi romani.
ou	50	zecchini	103	*id.*
	100	scudi d'oro	75	scudi di stampa d'oro.
Venise.	1	pezza	494	centimes.
Vienne.	60	soldi	1	florin.

Voici les usances qui sont accordées aux lettres de change tirées sur Florence et autres places de Toscane, d'après le décret du grand duc Ferdinand, daté du 29 d'août 1814 : — Usances.

Trois mois de date pour les effets d'Amérique, de Danemark, Angleterre, Norwège, Portugal, Prusse, Russie, Espagne et Suède.

Deux mois de date pour ceux de Brême, Hambourg, Hollande, Lubeck et les Pays-Bas.

Quinze jours de vue pour ceux des autres places de l'Allemagne et de la Suisse.

Trente et un jours de vue pour ceux des états barbaresques d'Égypte, du Levant et de la Turquie.

Trente jours de vue pour ceux des Iles Ioniennes, de Malte, la Sardaigne et la Sicile.

Huit jours de vue pour ceux d'Italie, la Toscane exceptée.

Trois jours de vue pour les lettres de change tirées d'une place toscane sur une autre.

1 mois de date pour celles de France et de toutes les autres places dont il n'est pas question ci-dessus.

Les lettres de change, tirées de Rome ou de Venise sur Florence, sont acceptées le samedi et payées dans la quinzaine : mais pour celles de Bologne, qui sont pareillement acceptées le samedi, elles doivent être payées le samedi suivant ou protestées le même jour.

Jours de grâce. Florence n'a pas de jours de grâce. Un effet doit être payé le jour de son échéance ou protesté avant le départ de la poste pour la place d'où il a été tiré.

FRANCE.

Observations générales. Pour coordonner les matières qui font le sujet de cet important article, il a paru convenable de changer le plan suivi jusqu'à présent, et de traiter de ce qui concerne les poids et mesures avant ce qui a rapport aux monnaies.

Il y a trois systèmes de poids et mesures, qui seront expliqués dans cet article; savoir le *système ancien*, en usage avant la révolution; le *systè métrique* ou *décimal*, établi en 1795; et le *système usuel*, créé pour les affaires de détail en 1812.

Le système de 1795 est le système métrique avec les divisions décimales et un nouveau vocabulaire. Celui de 1812 est aussi le système métrique, mais avec les divisions binaires et l'ancien vocabulaire, comme on va l'expliquer.

Le système décimal est employé dans le commerce en gros et dans les affaires qui concernent le gouvernement; et il est combiné pour faciliter les opérations de commerce; mais le système binaire (celui qui divise l'étalon en demis, quarts, huitièmes, etc.) a été jugé plus propre au commerce de moindre conséquence, et particulièrement

aux affaires de détail. Le premier système est, par ses divisions et son vocabulaire, admirablement ordonné pour les communications entre les savans; mais il est peut-être trop scientifique pour la classe d'hommes plus spécialement chargés de peser et mesurer les choses nécessaires à la vie. En somme, le système décimal et le binaire paraissent réunir le double avantage de servir au commerce intérieur et extérieur, avantage que ne possède peut-être aucun système.

ANCIEN SYSTÈME [1].

Poids.

L'ancien poids de France, connu sous le nom de *poids de marc*, était le même pour les matières précieuses, et pour toutes les marchandises. La livre se divisait en 2 marcs, 16 onces, 128 gros, ou 9216 grains. L'once était aussi divisée quelquefois en 20 estlins, 40 mailles, ou 80 felins, et le gros se divisait de même en 3 deniers de 24 grains chaque.

Les diamans étaient pesés à l'once de 144 carats de 4 grains chaque.

Le poids employé dans les pharmacies était le poids de marc de 16 onces, 32 duelles, 128 siliques, 192 sextules, 256 drachmes, 768 scrupules, ou 9216 grains.

La livre poids de marc répond à 0,4895 kilogr. du nouveau poids, ou 7555 grains anglais.

Mesures de capacité.

La mesure de blé de Paris était le muid, qui se divisait en 12 setiers, 24 mines, 48 minots ou 144 boisseaux; et celui-ci en 16 litrons. Le setier valait 1,56 hectolitre, ou 4,427 boisseaux anglais.

La principale mesure pour le vin était aussi le muid, qui se divisait en 36 setiers, 144 quarts ou 288 pintes; le muid répondait à 2,68 hectol., ou 70,80 gallons anglais.

La pinte était divisée en 2 chopines, 4 demi-setiers, ou 8 poissons,

---

[1] Quand les poids et mesures d'un pays éprouvent des altérations, la connaissance de l'ancien et du nouveau système est nécessaire pendant long-temps. Dans l'exemple qui nous occupe, elle est indispensable, attendu qu'on a en partie conservé en France les anciennes unités dans les mesures itinéraires surtout, ainsi que pour l'évaluation de la main-d'œuvre, etc.

et répondait à 0,931 litre, ou 0,2459 gallon anglais, formant à peu près le quart anglais.

Mesures de longueur.

L'ancien pied français (pied de roi) était divisé en 12 pouces, 144 lignes, ou 1728 points, et égalait 0,32484 mètre, ou 12,7893 pouces anglais.

L'aune de Paris valait 1,188 mètre, ou 46,85 pouces anglais.

La toise ou fathom, que l'on appelait aussi toise d'ordonnance, était de 6 pieds de roi = 1,949 mètre, ou 6,395 pieds anglais.

Le mille était de 1000 toises = 1949,036 mètres, ou 1 mille angl., 1 furlong 28 poles; la lieue, mesure routière légale, est de 2000 toises.

Mesure de superficie.

L'arpent ou l'acre était ordinairement de 100 perches carrées; mais la perche variait dans différentes provinces. Les principales mesures du terrain calculées sur la longueur de la perche étaient les suivantes :

	Pieds.		Ares.	Acres.	R.	P. angl.
Arpent d'ordonnance. .	22	par perche =	51,07 =	1	1	2
Arpent commun	20	. . . . . .	42,21	1	0	7
Arpent de Paris	18	. . . . . .	34,19	0	3	15

Les acres ci-dessus contiennent chacun 100 perches carrées; mais l'*acre de Normandie* contient 160 perches de 22 pieds carrés, et égale 81,71 *ares*, ou 2 acres et 2 perches, mesure anglaise.

SYSTÈME MÉTRIQUE OU DÉCIMAL.

Étalon métrique.

L'étalon fondamental adopté en France pour le système métrique des poids et mesures est un quart du méridien, c'est-à-dire la distance de l'équateur au pôle nord. Ce quart est divisé en dix millions de parties égales et l'une de ces parties est appelée le *mètre*, qui est adopté comme unité de longueur et dont dérivent toutes les autres mesures par la multiplication et la division décimales. La longueur de ce quart a été fixée par MM. *Delambre* et *Mechain*, en mesurant un arc du méridien entre les parallèles de Dunkerque et Barcelone, et a été reconnu contenir 5,130,740 toises françaises :

ce nombre divisé par 10 millions donne 36,941,328 pouces français, quotient qui constitue le *mètre,* élément de toutes les autres mesures et qui est égal à 39,371 pouces anglais[1].

Le vocabulaire suivant a été adopté pour exprimer les proportions décimales. Vocabulaire.

Pour les multiples, le mot *deca* mis en avant signifie 10 fois.
hecto 100
kilo. 1000
myria. 10,000

C'est le contraire pour les diviseurs.

Le mot *deci* exprime la 10e partie.
centi 100e
milli 1000e

Pour aider la mémoire il faut observer que les mots qui servent à multiplier sont grecs et ceux à diviser, latins.

En conséquence, le *deca-mètre* signifie 10 mètres.
le *deci-mètre* . . . la 10e partie du mètre.
l'*hecto-mètre.* . . . . 100 mètres.
le *centi-mètre.* . . la 100e partie du mètre; et ainsi du reste.

Le *mètre* (comme il a été dit ci-dessus) est l'élément de la mesure de longueur et = 39,371 pouces anglais. Élémens comparés.

L'*are,* qui est le *décamètre* carré (ou 100 mètres carrés) est l'élément des mesures de superficie, il est égal à 3,955 perches anglaises.

Le *stère,* qui est le mètre cube, est l'élément des mesures solides et = 35,317 pieds cubes anglais.

Le *litre,* qui est le décimètre cube, est l'élément de toutes les mesures liquides et de toutes les autres mesures de capacité. Il est égal à 0,26419 gallon anglais, et l'hectolitre = 2,8379 boisseaux de Winchester.

---

[1] La proportion ci-dessus entre les mesures de France et d'Angleterre, a été déterminée par le professeur Pictet, à l'Institut national, en 1802, en comparant un mètre de platine avec un yard de cuivre fait par M. Troughton. Plusieurs comparaisons du mètre et du yard ont été faites depuis lors par d'autres habiles mathématiciens, mais elles n'ont différé de celle-ci que de la millième partie d'un pouce, tout au plus.

Enfin le *gramme*, qui est le poids d'un centimètre cube d'eau distillée à la température de la glace fondante, est l'élément de tous les poids et égale 15,434 grains troy anglais[1].

Nouveaux poids et mesures de France, comparés avec les anciens et avec les poids et mesures d'Angleterre.

MESURE LINÉAIRE.

Mesure linéaire.

	Pieds français.	Pieds anglais.
Distance de l'équateur au pôle	30784440	32809167
Degré (centésimal)	307844,4	328091,67
Myriamètre	30784,44	32809,167
Kilomètre	3078,444	3280,9167
Hectomètre	307,8444	328,09167
Decamètre	30,78444	32,809167
Mètre	3,078444	3,2809167.
	Lignes franç.	Lignes angl.
Décimètre	44,3296	47,2452
Centimètre	4,43296	4,72452
Millimètre	0,443296	0,472452.

MESURES CARRÉES OU DE SUPERFICIE.

Mesures carrées.

	Pieds carrés français.	Pieds carrés anglais.
Myriare	9476817,46113	10764414,3923
Kilare	947681,746113	1076441,43923
Hectare	94768,1746113	107644,143923
Decare	9476,81746113	10764,4143923
Are	947,681746113	1076,44143923
Déciare	94,7681746114	107,644143923
Centiare (mètre carré)	9,47681746113	10,7644143923.
	Pouces carrés français.	Pouces carrés anglais.
Décimètre carré	13,646617	15,500756.

---

[1] La proportion ci-dessus entre les poids de France et d'Angleterre, a été récemment déterminée et réglée à l'hôtel des monnaies de Londres, d'après les étalons attestés envoyés à lord Castlereagh par M. Morier, consul général à Paris. Cette proportion a été plus amplement vérifiée, au moyen de plusieurs autres étalons, transmis par d'autres consuls anglais, et fait le kilogramme de 15434 grains anglais, au lieu de 15444, qui ont été, jusqu'à présent, adoptés supputés dans les deux pays.

Pour avoir une connaissance plus particulière de cette erreur extraordinaire, voyez la note, page 140.

	Lignes carrées françaises.	Lignes carrées anglaises.
Centimètre carré	19,651134	22,321088.
Millimètre carré	0,19651134	0,2232108.

MESURES DE CAPACITÉ.

Mesure cubique.

	Pieds cubes français.	Pieds cubes anglais.
Myrialitre	291,738519	353,1714695.
Kilolitre (mètre cube)	29,1738519	35,31714695.
Hectolitre	2,91738519	3,5317146945.
	Pouces cubes français.	Pouces cubes anglais.
Décalitre	504,124160	610,2802806.
Litre (décimètre cube)	50,4124160	61,02802806.
Décilitre	5,04124160	6,102802806.
	Lignes cubes françaises.	Lignes cubes anglaises.
Centilitre	871,126926	1054,5643249.

Le *litre* qui est l'unité pour les mesures de capacité = 2,1135 pintes anglaises mesure de vin; d'où il résulte qu'un hectolitre = 26,41906 gallons de vin, ou 2,83796 boisseaux de Winchester, et par conséquent un boisseau de Winchester = 35,236 litres.

MESURES SOLIDES OU CUBIQUES.

	Pieds cubes français.	Pieds cubes anglais.
Décastère	291,738519	353,1700.
Stère (mètre cube)	29,1738519	35,3170.
Décistère	2,91738519	3,5317.

Ces mesures sont employées pour les bois à brûler, les pierres, etc. Le stère est la même chose que le kilolitre du *précédent article*.

POIDS.

Poids

	Poids de marc.				Poids anglais troy.			
	Liv.	onces.	gros.	gr.	Liv.	onces.	den.	gr.
Bar (mètre cube d'eau)	2042	14	0	14	2679	6	3	8
Myriagramme	20	6	6	63,5	26	9	10	20
Kilogramme	2	0	5	35,15	2	8	3	2
Hectogramme		3	2	10,715		3	4	7,40
Décagramme			2	44,2715			6	10,34
Gramme				18,82715				15,434
Décigramme				1,882715				1,5434
Centigramme				0,1882715				0,15434

Les poids qu'on vient de décrire sont tous dérivés du mètre : ainsi le kilogramme correspond à la capacité d'un vase cube d'eau pure à la plus basse température, et dont le côté est la 10e partie du mètre (le décimètre) ; et le gramme répond à celle d'un vase cubique dont le côté est la 100e partie du mètre (le centimètre), car la capacité de tout vase cube s'établit en raison triple de ses côtés. (Euclide 33 , XI.)

MESURES ASTRONOMIQUES.

Division centésimale du temps, comparée avec la division sexagésimale.

Mesures astronomiques.

Centésimale.		Sexagésimale. Heures.	min.	secondes.
	1 seconde	0	0	0,864
100 secondes	1 minute	0	1	26,4
100 minutes	1 heure	2	24	0
10 heures	1 jour	24	0	0

Sexagésimale.		Centésimale. Heures.	min.	secondes.
	1 seconde	0	0	1,1574
60 secondes	1 minute	0	69	54,4
60 minutes	1 heure	1	15	74
24 heures	1 jour	10	0	0

Division centésimale du cercle, comparée avec la sexagésimale.

Centésimale.		Sexagésimale. Degrés.	min.	secondes.
100 secondes	1 minute (d'espace)	0	0	32 $\frac{2}{5}$
100 minutes	1 degré	0	54	0
100 degrés	1 quart	90	0	0
400 degrés	1 cercle	360	0	0

Sexagésimale.		Centésimale. Degrés.	min.	secondes.
60 tierces	1 seconde	0	0	3 $\frac{7}{81}$
60 secondes	1 minute (d'espace)	0	1	85 $\frac{5}{27}$
60 minutes	1 degré	1	11	11 $\frac{1}{9}$
90 degrés	1 quart	100	0	0
4 quarts, ou 360 degrés	1 cercle	400	0	0

MESURES GÉOGRAPHIQUES ET ITINÉRAIRES.

		Milles anglais.
Le quart du méridien terrestre	(10 millions de mètres)	6213,857
Un degré	($\frac{1}{90}$ partie)	69,0429
Lieue marine	($\frac{1}{20}$ de degré)	3,4521
Mille marin	(minute $\frac{1}{60}$ de degré)	1,1507
Lieue de 25 au degré		2,7617
Un degré décimal	($\frac{1}{100}$ de quart)	62,13857
Myriamètre	($\frac{1}{10}$ de degré décimal)	6,213857
Kilomètre	(minute de degré décimal)	0,62138
Lieue moyenne	(22 $\frac{1}{2}$ au degré)	3,10693
Lieue de poste	(2000 toises)	2,3000

Mesures géographiques.

SYSTÈME USUEL.

Système usuel.

Le système usuel a les étalons métriques pour base, mais ses divisions sont binaires, et au lieu de la nouvelle nomenclature, les noms des anciens poids et mesures sont employés en ajoutant à chacun le mot *usuel;* ainsi le demi-kilogramme est appelé la *livre usuelle* et le double mètre la *toise usuelle,* etc.

Ce système fut autorisé par un décret impérial en 1812 pour le commerce de détail, et le système décimal continua d'être employé pour le mesurage et les autres espèces d'affaires.

Mais comme cette loi laissait l'option, elle donna lieu à beaucoup de difficultés, en sorte qu'en 1816 le système usuel fut légalisé par une ordonnance royale qui interdit l'usage des poids et mesures décimales dans les boutiques de détail, et le laissa subsister pour toutes les autres négociations.

Comme le système usuel a le mètre et le gramme pour bases, toutes ses divisions peuvent être facilement calculées d'après les tables précédentes. Néanmoins celles qui suivent contiennent la valeur des principales unités en mesures anglaises.

La *toise usuelle* de 2 mètres = 6 pieds 6 $\frac{3}{4}$ pouces anglais.

Le *pied usuel* = $\frac{1}{6}$ de toise, et le pouce $\frac{1}{12}$ de pied.

L'*aune usuelle* = 3 pieds 11 $\frac{1}{4}$ pouces anglais et toutes ses divisions en proportion.

Les mesures de longueur sont aussi divisées en tiers, sixièmes et douzièmes qu'on peut facilement calculer d'après la dimension précédente de la toise et de l'aune.

Le *boisseau usuel* est le $\frac{1}{8}$ de l'hectolitre et égale 0,35474 boisseau anglais, avec les demis, les quarts en proportion.

Le *litron usuel* = 1,074 pinte de Paris, ou $2\frac{1}{9}$ pintes anglaises, les demis, les quarts en proportion.

Les apothicaires ont adopté le système usuel pour la composition des médecines, dont le poids, en petites quantités, diffère à peine du poids de marc.

Les diamans sont toujours pesés en carats de 4 grains chaque, mais ces grains diffèrent des précédens; ainsi le carat = 3,876 grains, poids de marc, ou 3,798 grains usuels, et répond aussi à 2,01 décigrammes, ou $3\frac{1}{10}$ grains anglais.

La *livre usuelle* = 500 grammes = 9413,575 grains poids de marc, ou 7717 grains anglais, et toutes ses divisions et ses multiples en proportion, d'où il résulte que la livre commune de France = 1 liv. 1 onc. $10\frac{1}{5}$ drams avoirdupoids; et par cette raison le quintal métrique de 100 kilogr. répond à 220,486 liv. avoirdupoids, ou 1 cent. 3 qr. $24\frac{1}{2}$ livres, ce qui fait 1000 grains de moins que le poids admis jusqu'à présent d'après le rapport de la proportion fautive allouée au poids français, ainsi qu'il est établi dans la note [1], page 136.

---

[1] L'erreur qui a été découverte dernièrement dans la proportion établie entre les poids de France et d'Angleterre, revient, dans les opérations de finance, à près de £ 650 par million, ou $\frac{1}{15}$ pour cent, et a subsisté pendant près de 80 années.

Il semble incroyable qu'une erreur d'une telle importance ait pu exister aussi long-temps; et cela est d'autant plus surprenant que cette proportion avait été établie d'après les expériences et les calculs des hommes les plus savans des deux pays. Voici quelle est son origine.

En 1742 la société royale de Londres et l'académie royale des sciences de Paris, préparèrent chacune deux assortimens d'étalons des poids et mesures des deux nations, afin d'échanger l'un d'eux dans le but de déterminer leurs capacités relatives; et il fut aussi convenu que les étalons ainsi comparés seraient déposés et conservés dans les archives des deux sociétés.

Les résultats de ces importantes comparaisons furent détaillés dans les Transactions philosophiques de la même année (vol. XLII., page 185); mais il suffit d'observer pour le présent que ces sociétés (qui furent d'accord dans toutes leurs expériences) trouvèrent que la livre française valait 7560 grains anglais. Ce fut cette proportion qui forma la base de tous les calculs et des comparaisons subséquentes entre les poids des deux pays.

SYSTÈME MONÉTAIRE.

Les comptes se tiennent en francs de 10 décimes ou 100 centimes. Avant l'année 1795 ils étaient tenus en livres de 20 sols ou 240 den. La livre et le franc étaient précédemment de la même valeur, mais le franc est maintenant plus fort de 1 $\frac{1}{4}$ pour cent; en conséquence 80 francs = 81 livres; c'est d'après cette proportion que l'ancienne monnaie était généralement convertie en la nouvelle; mais un décret de 1810 a établi les proportions suivantes : Monnaies de compte.

Les pièces de 48 livres	à 47	fr. 20	cent.
24	à 23	55	
6	à 5	80	
3	à 2	75	

Les pièces de 30 s. et de 15 s. passent pour 1 fr. 50 cent. et 75 cent.; mais elles ne peuvent être légalement admises pour plus de 5 fr.

Dans les dernières expériences faites à la monnaie de Londres (mars 1820) la livre française, déposée dans cet établissement, fut reconnue peser seulement 7555 grains troy. Cette différence de 5 grains donna lieu à examiner les étalons de 1742 tant anglais que français, qui avaient été soigneusement conservés par la société royale; la livre française fut reconnue parfaitement coïncider avec celle de la monnaie, mais la livre troy fut trouvée défectueuse et trop légère d'environ 4 grains.

Comme cette livre troy fut originairement prise pour terme de comparaison, ce défaut de poids donna une prépondérance proportionnelle à la livre française avec laquelle elle fut comparée. Cet excédant fut dans la suite transporté par calcul au kilogramme et le rendit de 10 grains plus pesant que ne le donne l'expérience actuelle :

9216 : 18827,15 :: 7560 : 15444. (Voyez pag. 133 et 137.)

Par la même raison la livre avoirdupoids de la société royale fut évaluée à 7004 grains troy, au lieu que son poids n'a été trouvé que de 7000 seulement : cette différence néanmoins fut consignée dans les Trans. philos. de 1743, p. 541, et le poids fut envoyé à la monnaie pour être vérifié sur son étalon ; mais les recherches n'eurent pas de suites.

Ainsi cette erreur extraordinaire a été suivie jusqu'à sa source, et il est satisfaisant de faire observer qu'elle n'est pas due à la négligence des savans, mais à celle de l'ouvrier qui a fabriqué les poids et qui a *fourni* un étalon défectueux.

Il ne sera pas inutile d'ajouter ici que dans la première édition de cet ouvrage, vol. I, pag. 154, le poids du kilogramme fut évalué (d'après ses rapports présumés aux étalons des autres pays) à 15436 grains anglais, auxquels il correspond à peu près; l'auteur jugea à propos d'insérer le poids reçu dans le vol. II, pag. 268, parce qu'il n'eut pas les moyens de déterminer la proportion par la comparaison des étalons; mais les consuls anglais en pays étrangers ont amplement suppléé depuis lors à ce travail.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles doivent être divisées en deux classes, les anciennes et les modernes : les monnaies réelles d'or anciennes sont le louis de 24 livres et le double louis de différentes dates, dont la valeur varie comme il est dit ci-dessus. Les monnaies réelles d'argent sont les écus de 6 livres, demis, quarts, etc. Quant à leur valeur intrinsèque (voy. les tables des monnaies réelles, vol. II).

Les nouvelles monnaies réelles d'or sont les napoléons de 40 et de 20 fr., et les louis de mêmes poids, titre et valeur.

Les monnaies réelles d'argent sont les pièces de 5, de 2, 1, $\frac{3}{4}$, $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{4}$ francs.

Les monnaies de billon et de cuivre sont les pièces de 1 et de 2 décimes, et de 1, 2, 3 et 5 centimes.

Titre de l'or et de l'argent.

Dans l'ancien système de monnayage, la finesse absolue de l'or était fixée à 24 carats de 32 parties chaque, et celle de l'argent à 12 deniers de 24 grains chaque. Mais dans le nouveau système le titre de ces deux métaux est exprimé en décimales.

Il y a trois titres légaux pour l'or travaillé.

Le 1er est de $\frac{920}{1000}$, ou 22 $\frac{8}{100}$ carats; le 2e de $\frac{840}{1000}$, ou 20 $\frac{16}{100}$ carats; le 3e de $\frac{750}{1000}$, ou 18 carats. L'argent travaillé a 2 titres légaux, le 1er est de $\frac{950}{1000}$, ou 11 $\frac{2}{5}$ den.; le 2e de $\frac{800}{1000}$, ou 9 $\frac{3}{5}$ den.

Taille.

D'après une loi de 1803 un kilogramme d'or étalon de $\frac{9}{10}$ de fin doit fournir une taille de 77 $\frac{1}{2}$ pièces de 40 francs, ou 150 pièces de 20 fr.

La valeur des monnaies réelles d'argent se calcule sur la taille de 200 fr. par kilogramme d'argent étalon de $\frac{9}{10}$ de fin. Les pièces de billon de 10 centimes sont monnayées à $\frac{2}{10}$ de fin, la finesse des monnaies réelles est ordinairement exprimée en millièmes.

Tolérance de la monnaie.

Tolérance dans les poids et dans les titres des monnaies :

Pièces de 40 et de 20 francs. $\frac{2}{1000}$ dans le poids et autant dans le titre.
— de 5 fr. . . . . $\frac{3}{1000}$ *id.*
— de 2 et 1 fr. . . . . $\frac{5}{1000}$ *id.*
— de $\frac{3}{4}$ et $\frac{1}{2}$ . . . . $\frac{7}{1000}$ *id.*
— de $\frac{1}{4}$. . . . . $\frac{10}{1000}$ *id.*

La tolérance est la même, soit que la déviation soit au-dessus ou au-dessous du titre ou du poids étalon; attendu qu'elle est considérée comme une pure indulgence pour les erreurs accidentelles.

Il résulte des règles ci-dessus, que les pièces d'or de 898 millièmes de fin, et celles d'argent de 897, sont admissibles; mais il a été vérifié par une épreuve du monnayage de 6 années successives que le titre moyen des monnaies d'or était de 899,740 millièmes, et de 889,588 millièmes pour celles d'argent; leur poids a également été reconnu exact. (Voyez *Tarbè,* page 372.)

Valeur sterling.

La valeur sterling de ces monnaies peut être fixée pour chaque franc en or à 9,525 deniers, et en argent à 9,705 deniers. En conséquence la pièce de 40 fr. vaut £ 1 11 s. 8 $\frac{3}{4}$ deniers, et la pièce de 5 fr. vaut 48 $\frac{1}{2}$ deniers d'après les règles de la monnaie établies ci-dessus, sans néanmoins accorder aucune tolérance.

Poids et valeur proportionnels des métaux.

Dans le système monétaire de France, si les monnaies réelles sont fabriquées avec soin, elles peuvent servir comme poids. En conséquence 5 fr. en cuivre, 50 en billon, 200 en argent étalon, ou 3100 en or étalon, doivent peser 1 kilogramme. D'où il résulte que le franc pèse 5 grammes, et toutes les autres pièces dans la proportion ci-dessus; d'où il résulte encore que

1 kilogr. d'or monnayé vaut 15 kilogr. $\frac{1}{2}$ d'argent.
1 *id.* . . d'argent. . . . . . 4 *id.* . . . de billon.
1 *id.* . . de billon . . . . . 10 *id.* . . . de cuivre; et tout autre poids dans la même proportion.

Tarif de la monnaie.

Lorsque l'on porte de l'or ou de l'argent à la Monnaie, on y fait pour les frais une déduction appelée *retenue,* qui, d'après le tarif de 1803, a lieu comme suit:

Le prix du kilogramme d'or fin est fixé à 3434 fr. 44 cent. $\frac{444}{1000}$ y compris la retenue pour les dépenses du monnayage, et sans la retenue à 3444 fr. 44 cent. $\frac{444}{1000}$.

Celui du kilogramme d'argent fin est fixé à 218 fr. 88 cent. $\frac{889}{1000}$ y compris la retenue, et à 222 francs 22 cent. $\frac{222}{1000}$ sans la retenue.

Aussi la retenue ou déduction que fait la monnaie est environ de $\frac{1}{3}$ pour 100 sur l'or, et de 1 $\frac{1}{2}$ net pour 100 sur l'argent.

Changes. Pour ce qui concerne les changes, voyez vol. II, page. 49.

Outre les places qui y sont désignées, Paris change avec plusieurs villes des Pays-Bas, de la Suisse et de la France, en francs et centimes avec un agio variable.

Usance, etc. Dans toute la France l'usance des lettres de change est de 30 jours, non compris celui de la date; elles sont tirées à plusieurs jours de vue, ou à jour fixe, à usance, double usance et à plusieurs usances.

Depuis le 1er janvier 1808 les jours de grâce ont été abolis, et tout effet doit être payé le jour de son échéance. Il y a néanmoins dans certains cas une tolérance de temps appelée *délais,* qui, avec d'autres règlemens, est expliquée dans les articles suivans extraits du Code de commerce.

Lois du change. Art. 125. Une lettre de change doit être acceptée à présentation, ou au plus tard dans les 24 heures de la présentation. La non acceptation est constatée par un acte appelé *protêt faute d'acceptation.*

Art. 130. La lettre de change à vue est payable à présentation.

Art. 131. L'échéance d'une lettre de change à un ou plusieurs jours, à un ou plusieurs mois, à une ou plusieurs usances de vue, est fixée par la date de l'acceptation ou par celle du protêt faute d'acceptation.

Les mois sont tels qu'ils sont fixés par le calendrier grégorien.

Art. 133. Une lettre de change payable en foire est échue la veille du jour fixé pour la clôture de la foire, ou le jour de la foire, si elle n'a duré qu'un jour.

Art. 134. Si l'échéance d'une lettre de change est à un jour férié légal, elle est payable la veille.

Art. 160. Le porteur d'une lettre de change tirée du continent et des îles de l'Europe, et payable dans les possessions européennes de la France, soit à vue, soit à un ou plusieurs jours, mois ou usances de vue, doit en exiger le paiement ou l'acceptation dans les

six mois de sa date, sous peine de perdre son recours sur les endosseurs, et même sur le tireur, si celui-ci a fait provision.

Le délai est de huit mois pour la lettre de change tirée des Échelles du Levant et des côtes septentrionales de l'Afrique sur les possessions européennes de la France, et réciproquement du continent et des îles de l'Europe sur les établissemens français aux Échelles du Levant et aux côtes septentrionales de l'Afrique.

Le délai est d'un an pour les lettres de change tirées des côtes occidentales de l'Afrique jusques et compris le cap de Bonne-Espérance.

Il est aussi d'un an pour les lettres de change tirées du continent et des îles des Indes occidentales sur les possessions européennes de la France, et réciproquement du continent et des îles de l'Europe sur les possessions ou établissemens français aux côtes occidentales d'Afrique, au continent et aux îles des Indes occidentales.

Le délai est de deux ans pour les lettres de change tirées du continent et des îles des Indes orientales sur les possessions européennes de la France, et réciproquement du continent et des îles de l'Europe sur les possessions ou établissemens français au continent et aux îles des Indes orientales.

La même peine sera infligée au porteur d'une lettre de change à vue, à un ou plusieurs jours, ou mois, ou usances à vue tirées de la France ou des possessions et établissemens français et payable en pays étranger, s'il n'en a pas demandé le paiement ou l'acceptation dans les délais prescrits ci-dessus pour les distances respectives.

Les délais ci-dessus de huit mois, d'un an et de deux ans sont doublés en cas de guerre maritime.

Les règles qui précèdent ne sauraient néanmoins préjudicier aux stipulations contraires qui peuvent intervenir entre le tireur, le preneur et même les endosseurs.

Art. 161. Le porteur d'une lettre de change doit en exiger le paiement le jour de son échéance.

Art. 162. Le refus du paiement doit être constaté le lendemain du jour de l'échéance par un acte que l'on nomme *protêt faute de paiement.*

Si ce jour est un jour férié légal, le protêt est fait le jour suivant.

Art. 163. Le porteur n'est dispensé du protêt faute de paiement, ni par le protêt faute d'acceptation, ni par la mort ou la faillite de celui par qui la lettre de change est tirée.

Dans le cas de faillite de l'accepteur avant l'échéance, le porteur peut faire protester et exercer son recours.

Art. 166. Les lettres de change tirées de France et payables hors du territoire continental de la France en Europe étant protestées, les tireurs et endosseurs résidant en France, seront poursuivis dans les délais suivans :

De deux mois pour celles qui étaient payables en Corse, à l'île d'Elbe ou de Capraïa, en Angleterre et dans les états limitrophes de la France.

De 4 mois pour celles payables dans les autres états d'Europe.

De 6 mois pour celles payables dans les Échelles du Levant ou les côtes septentrionales d'Afrique.

D'un an pour celles qui étaient payables dans les côtes occidentales d'Afrique jusques et compris le cap de Bonne Espérance et dans les Indes occidentales.

Et de deux ans pour celles payables dans les Indes orientales.

Ces *délais* seront observés dans les mêmes proportions pour le recours à exercer contre les tireurs ou les endosseurs résidant dans les possessions françaises situées hors d'Europe.

Les délais ci-dessus de six mois, d'un et de deux ans seront doublés en temps de guerre maritime.

BANQUE DE FRANCE.

Banque de France.

Il fut créé, en 1716 à Paris, une institution à laquelle on donna le nom de banque de France, et qui prit en 1718 le nom de banque royale. Elle fut à plusieurs égards calquée sur celle d'Amsterdam, et fut destinée entre autres à acquitter certaines dettes contractées par des compagnies commerçantes. Cette institution n'eut pas un grand succès; elle subit diverses formes et porta plusieurs noms jusqu'en 1803 qu'elle fut constituée telle qu'elle est à présent.

Voici en quelques mots quelles sont sa constitution et ses opérations.

La banque actuelle de France fut établie avec un privilége pour 40 ans qui expirent en 1843; son capital était de 70 millions de fr. divisés en 70,000 actions de 1000 fr. chaque. Les actions furent ensuite portées à 90,000. Les dividendes sont à 5 pour cent par an, payables par semestre; il y a aussi une réserve prise sur les profits de la banque, qui est convertie en 5 pour cent consolidés, et qui doit être divisée à l'expiration du privilége entre les actionnaires.

La banque de France émet des billets qui sont payables à vue et au porteur. Ils sont de 1000 fr. et de 500 fr. Elle tient ses écritures comme les banquiers ordinaires, et les comptes, ainsi ouverts, sont appelés comptes courans. Elle escompte les lettres de change et les effets de commerce. Elle fait des avances sur gages de diverses espèces, tels qu'or, argent en barre, ou titres sur le gouvernement et autres papiers solides d'une échéance rapprochée.

La banque prend aussi, à titre de dépôt, divers articles de valeur, tels qu'or, argent en lingots, diamans, billets étrangers, actions, rentes, etc. Elle perçoit pour la sûreté du dépôt $\frac{1}{8}$ pour cent de la valeur de l'objet déposé pour chaque semestre ou au-dessous.

Personne ne peut tirer sur la banque, ni faire escompter son propre papier, à moins d'une autorisation écrite du gouverneur, et sur la présentation de trois négocians connus à la banque.

Elle n'escompte pas d'effets à plus de 3 mois de date; tous les effets qu'on lui présente doivent être garantis par 3 signatures connues.

L'administration des affaires de la banque est confiée à un conseil général composé de 20 membres, savoir 17 régens et 3 censeurs, qui sont nommés par 200 des principaux actionnaires. Le roi nomme le gouverneur et le vice-gouverneur, le 1er doit posséder 100 actions, et le 2e 50.

Tous les ans le gouverneur fait, sur l'état de la banque, un rapport que l'on appelle *Compte rendu;* il entre dans les plus grands détails sur la situation des affaires de l'établissement, tels que ses émissions, escomptes, prêts, rentes, actions, dépôts, etc.

D'après les rapports faits jusqu'à ce jour, la banque paraît être dans un état d'activité et de prospérité toujours croissantes.

FONDS PUBLICS.

Fonds publics.

Les fonds de France, comme ceux des autres contrées, sont certains revenus de l'état mis à part pour payer l'intérêt des emprunts faits pour l'usage du gouvernement. L'intérêt ou dividende, payé de cette manière, s'appelle *rente,* et la propriété, soit qu'on prête, soit qu'on achète, est ainsi désignée; en conséquence 1000 fr. dans les 5 pour cent s'appellent 50 fr. de rente; terme qui est en général synonyme d'annuité. Les fonds français peuvent être considérés sous trois points de vue, savoir, les actions, les rentes et les reconnaissances.

Actions.

Les premières sont les actions de la banque, comme nous l'avons expliqué; elles haussent ou baissent suivant que l'état de l'institution ou des affaires publiques paraît plus ou moins prospère.

Rentes.

On comprend en général sous le nom de rentes les dividendes de la dette nationale, ou ce qu'on appelle 5 pour cent consolidés, qui ne sont autre chose que la réunion de divers emprunts qu'on peut énoncer en quelques mots.

En 1798 la dette nationale montait à 140 millions de rente, ou 2800 millions de principal; le gouvernement ne pouvant faire face à cette dette la réduisit au tiers, c'est-à-dire à 47 millions de rente. En 1814 la dette était de 63 millions, en 1817 de 128, et les contributions de guerre la portèrent en 1818 à 186 millions. Cette somme cependant fut réduite à 173 millions de rente, ou à 3460 millions de capital (140 millions de livres sterl.).

Reconnaissances.

Il y a une autre espèce de fonds, montant à 15 millions de rente, appelé *reconnaissance de liquidation,* dont le capital (300 millions) doit être payé par parties égales, en 5 ans, à partir de 1821; l'ordre de paiement doit être déterminé par le sort. Cette espèce de fonds fut créé en 1817.

Ces reconnaissances sont divisées en bons appelés *coupures,* de

10000, 5000 et 1000 francs; elles produisent un intérêt de 5 pour cent par an, comme les autres fonds publics; mais elles ont toujours une valeur plus élevée à raison du plan de liquidation qu'on a adopté pour leur remboursement.

GALICE (*Espagne*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent dans le royaume de Galice, dans la principauté des Asturies et dans le territoire de Santander, en réaux de 34 maravedis vellon.

Les autres monnaies de compte et les autres monnaies effectives d'Espagne, qui toutes sont courantes, se trouvent à l'art. *Espagne*. Mais quoique ces places soient uniformes dans leur système monétaire, elles diffèrent beaucoup au sujet des poids et mesures, à l'exception toutefois du poids pour les métaux précieux, qui est le marc de Castille.

Poids de Galice.

Le poids commercial de Galice contient 20 onces poids de Castille, ou 889 $\frac{1}{2}$ grains anglais. Ainsi 4 livres de Galice = 5 livres de Castille, et 100 liv. de Galice = 127 liv. avoirdupoids, ou 57,60 kilogrammes.

Le quintal se compose de 4 arobes, et l'arobe de 25 liv.

Mesures de Galice.

Le fanega de blé contient 4 ferrados; mais le ferrado diffère suivant les villes de la province. Celui de Neda (petit hameau près de Ferrol) est le plus connu. Il excède de 12 pour 100 celui de la Corogne, et représente le $\frac{1}{3}$ du fanega de Castille. Ainsi 100 ferrados de Neda = 33 $\frac{1}{3}$ fanegas de Castille; 100 ferrados de la Corogne = 29 $\frac{3}{4}$ fanegas castillans.

Le ferrado de Neda contient 0,1809 hectolitre, ou 0,508 boisseau anglais.

Le moyo, mesure de vin, se divise en 4 canadas, 16 ollas, 68 azumbres, ou 272 quartillos. Chaque quartillo contient 20 onces de vin. 17 de ces quartillos équivalent à 20 quartillos castillans. Il résulte de là que le moyo contient 42,8 gallons anglais, ou 162 litres.

Les mesures de longueur se trouvent à l'article *Espagne*.

Poids et mesures des Asturies. La livre commerciale des Asturies se compose de 3 marcs, 24 onces, 384 adarmes, ou 13824 grains poids de Castille. 100 liv. d'Asturies font 150 liv. de Castille, et par conséquent = 152,16 liv. avoirdupoids, ou 69,01 kilogr.

Le fanega des Asturies se divise en 12 celemines, ou 48 quartillos, et excède de $\frac{1}{3}$ celui de Castille. Il vaut 2,055 boisseaux anglais, ou 0,7241 hectolitre.

Le cantara de vin se divise comme la mesure castillane en 8 azumbres, ou 32 quartillos; mais ces mesures sont 16 $\frac{2}{3}$ pour 100 plus grandes que celles de Castille. Le cantara d'Asturie égale par conséquent 4,81 gallons anglais, ou 18,2 litres.

100 varas des Asturies en font 103 $\frac{1}{21}$ de Castille. Ainsi le vara égale 34,02 pouces anglais, ou 0,863 mètre.

Poids de Santander. Le poids commercial varie beaucoup dans le territoire de Santander. Ainsi le quintal de 100 liv. de fer en barres égale 155 liv. de Castille, celui de morue 102 liv., celui de noix de cacao 107.

Les mesures sèches et les liquides sont aussi très-diverses. Elles se règlent et se comparent sur les étalons d'Avila et de Burgos. Voyez *Espagne*.

GALLIPOLI (*Italie*).

Monnaies. Les mesures, les poids, les monnaies, sont les mêmes qu'à Naples. Elles ne présentent que les exceptions qui suivent :

La mesure d'huile appelée salma se divise en 10 staja ou 320 pignatte, et contient 40,948 gallons anglais, ou 154,99 litres. La pipe est 2 $\frac{1}{2}$ salme.

Dans le fret des vaisseaux le last est 11 salme.

Change. Gallipoli change avec Naples à 102 ducats plus ou moins pour 100 ducati di regno; avec les autres places son change est celui de Naples.

GAMRON ou GOMRON (*Perse*).

Monnaies.

Gamron s'appelle aussi Bender-Abassi, et est situé sur le golfe persique. Les comptes s'y tiennent en mamoodis courans de 20 gassas. Ils se tiennent aussi en shahees de 10 coz.

Un toman vaut 100 mamoodis; un nouveau bassi ou abassie, 2 mamoodis, ou 4 shatrees ou shahees; 1 shahee 10 cozbaugues ou coz, petite monnaie de cuivre. Voyez pour les autres le mot *Perse*.

Un mamoodi doit contenir $\frac{2}{5}$ d'argent et $\frac{3}{5}$ de cuivre. 100 de ces mamoodis frappés à Avesa dans le Chusistan pèsent 71 $\frac{3}{4}$ mussals ou miscals, ou 5136 grains anglais, ou 333,840 grammes. Ainsi 1 mamoodi renferme 20 $\frac{1}{2}$ grains d'argent fin, et 100 mamoodis valent environ 24 shillings, ou 1 mamoodi vaut environ 3 d. sterling, ou 3,70 fr.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles étaient primitivement plus hautes, et à peu près du même degré de finesse que les roupies (c'est-à-dire 11 onces 5 deniers). 8 de ces mamoodis étaient évalués 1 piastre d'Espagne, et 16 passaient pour 1 sequin de Venise; mais ils sont devenus excessivement rares, et s'achètent comme marchandise d'après leur valeur intrinsèque.

Tous les grands marchés se font en shahees (monnaie fictive), qui vaut 1 demi-mamoodi; mais les retours pour marchandises se font ordinairement en abassies ou doubles mamoodis.

Poids.

L'or et l'argent se pèsent au mussal ou miscal de 71 $\frac{7}{12}$ grains angl., ou 4,653 grammes.

Les grands poids sont de diverses espèces. Le maund tabree pèse 6 $\frac{3}{4}$ liv. avoirdupoids, ou 3,061 kilogr.; mais il n'est admis dans le bazar que pour 6 $\frac{1}{4}$ liv., ou 2,834 kilogram. Le maund shaw vaut le double. Le maund copara, quand les marchandises se vendent en poudre, est de 7 $\frac{3}{4}$ liv., ou 3,514 kilogr.; mais dans le bazar il n'est que de 7 $\frac{1}{4}$ liv., ou 3,288 kilogr., à 7 $\frac{1}{2}$ liv. avoirdupoids, ou 3,402 kilogr.

Mesures. La mesure de longueur s'appelle guz. Il en faut 93 pour 100 yards anglais, ou 91,44 mètres.

GAND (*voyez* ANVERS).

GENÈVE (*Suisse*).

Monnaies de compte. LES comptes se tiennent de deux manières. Les négocians et les banquiers font le commerce et le change en livres de 20 sous ou 240 deniers, qu'on appelle *monnaie courante*. Mais les petits marchands calculent en florins, qui se composent de 12 sous chaque. Le sou se divise en 4 quarts ou 12 deniers. On les appelle sous et deniers de florins pour les distinguer de ceux de la monnaie courante.

1 livre vaut 3 $\frac{1}{2}$ florins. 1 florin vaut en conséquence $\frac{2}{7}$ de livre, ou 5 $\frac{5}{7}$ sous courans. Ainsi 10 sous courans valent 21 sous de florin.

L'écu ou patagon, qui est quelquefois employé dans les comptes, est une monnaie réelle qui vaut 3 livres ou 10 $\frac{1}{2}$ florins. Il peut s'évaluer à 4 s. sterling, ou 4,94 fr. La livre vaut en conséquence 1 s. 4 d., ou 1,64 fr., et le florin 4 $\frac{1}{2}$ d., ou 0,47 fr. environ.

Monnaies réelles. Les monnaies réelles d'or de Genève sont la vieille pistole de 11 liv. 10 sous, la nouvelle pistole frappée depuis 1752, qui vaut 10 livres courantes ou 35 florins; les doubles, les triples pistoles valent en proportion.

Les monnaies d'argent sont les bajoires de 3 liv. 15 sous courans, les écus ou patagons de 3 liv. courantes, les pièces de 15, 10 et 5 s. courans, ou 31 $\frac{1}{2}$, 21 et 10 $\frac{1}{2}$ sous de florins. Pour leur valeur intrinsèque, voyez la *Table des monnaies*, vol. II.

Quand Genève fut réuni à la France en 1803, elle reçut le système des monnaies, poids et mesures français qu'elle conserve encore en partie.

Titre de l'or et de l'argent. Le titre absolu de l'or est estimé à 24 carats, qui se divisent en 32

et quelquefois en 24 parties. Celui de l'argent fin est évalué à 12 den. qui se subdivisent en 24 grains.

Valeur des monnaies.

La nouvelle pistole contient $79\frac{3}{4}$ grains anglais d'or fin, et l'écu $346\frac{1}{2}$ grains anglais d'argent fin. Ainsi la pistole égale 14 s. $1\frac{1}{2}$ den. sterling, ou 17,46 fr.; l'écu = $48\frac{1}{2}$ d. sterl. environ, ou 4,99 fr., et £ 1 sterl. = 14 livres 17 sous, ou 52 flor. 2 sous de Genève.

Poids d'or et d'argent.

Le marc, qui est employé pour peser les métaux précieux, se divise en 8 onces, 64 gros, 192 deniers, ou 4608 grains, et contient 3785 grains anglais, ou 245,231 grammes.

Poids commercial.

Il y a deux espèces de poids commercial. La livre du grand poids, appelé poids fort, contient 18 onces; et celle du petit, appelé poids faible, en contient 15. Le 1er est au 2e comme 5 est à 6. L'once dans les deux poids se divise en 24 deniers, ou 576 grains. 1 liv. du poids fort = 1,214 liv. avoirdupoids, ou 550 grammes, et le poids faible en proportion.

Mesures sèches.

La coupe, mesure de blé, pèse en froment 110 liv. et en seigle 103 liv. poids fort. La coupe contient 2,203 boisseaux anglais, ou 7,764 hectolitres.

Mesures liquides.

Le char, mesure de vin, se divise en 12 setiers; le setier, en 24 quarterons, ou 48 pots. Le quarteron contient un peu plus de deux pintes de Paris, en sorte que le setier = 45,22 litres, ou 11,9 gall. anglais.

L'eau-de-vie et l'huile d'Italie ou de Provence se vendent par 100 liv. avec une tare de 14 pour cent.

Mesures de longueur.

Le pied est 0,4879 mètre, ou 19,2 pouces anglais.

Les étoffes de soie, les toiles achetées en gros se mesurent à l'aune de Paris, et dans le détail à celle de Genève, qui est de 45 pouces anglais, ou 1,143 mètre.

Mesures de superficie.

L'acre de terre à Genève a 40 toises de France de long et 34 de

large. Il contient par conséquent 5,163 décares français, ou 1 acre 1 rood 4 $\frac{1}{4}$ perches, mesure anglaise.

Changes.

Pour les changes de Genève, voyez vol. II.

Usance et jours de grâce.

L'usance des lettres de change tirées de Hollande, d'Angleterre et de France, est d'un mois de 30 jours; d'Allemagne et d'Italie de 15 jours de vue. A défaut de paiement, la lettre de change doit être protestée le 5e jour après l'échéance, les dimanches exclus.

Genève tire sur Paris, Amsterdam et Londres à trois et quelquefois à deux mois de date; sur Gênes, Livourne, Milan et Turin, à 8 jours de vue; sur Lyon à vue.

Le porteur d'un effet, accepté ou endossé par un habitant de Genève et protesté, doit prouver son dû et en poursuivre le recouvrement dans huitaine, s'il réside à Genève. S'il habite dans quelque autre partie de la Suisse, en Savoie ou à Lyon, il lui est alloué un mois, et 2 s'il a son domicile dans toute autre partie de la France, en Italie, en Allemagne, en Flandre ou en Hollande; 3 si c'est en Angleterre, en Suède ou en Danemark; et 4 s'il réside en Espagne ou en Portugal. Les mêmes termes sont accordés quand les effets tirés de Genève sur les places que nous venons de désigner sont protestés : mais si le porteur négligeait de faire ses diligences dans les délais prescrits, il perdrait tout recours contre le débiteur genevois.

GÊNES (*Italie*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en lire de 20 soldi, ou 240 dinari di lira *fuori banco*. Il y a cependant plusieurs autres monnaies courantes, mais pour les faire connaître il faut nous éloigner un peu du plan de cet ouvrage. Nous parlerons d'abord de la banque de Gênes, connue sous le nom de banque Saint-Georges, et la plus ancienne de celles qui existent. Elle était autrefois célèbre par ses richesses et son utilité comme banque de dépôt et de circulation. Elle fut créée en 1345.

Banque.

Le gouvernement de Gênes ayant, à diverses époques, fait des

emprunts à des compagnies de commerce, leur donna en hypothèques les *gabelles* ou impôt du sel, les revenus de la douane et la propriété du porto franco. Ces compagnies furent à la fin réunies sous le nom de banque Saint-Georges.

Voici quelle était la constitution de cette banque. Elle était principalement gouvernée par un comité de huit membres, appelés protecteurs, dont la moitié se renouvelait tous les 6 mois. Il y avait aussi quatre comités inférieurs également composés de huit membres; mais les principales affaires se décidaient dans un conseil de propriétaires où tout individu qui possédait 10 actions avait droit de voter. Le gouvernement, qui avait des capitaux considérables dans cet établissement, était représenté par deux sénateurs.

Le capital de la banque se divisait en actions appelées *luoghi*, qui se transféraient par vente, hypothèque et testament. Chaque propriétaire d'actions avait un compte ouvert. Les livres étaient tenus par douze notaires chargés d'enregistrer les transferts, et de créditer les actionnaires pour leur dividende. Ils émettaient aussi des billets de banque ou ordres sur le trésorier pour des sommes au profit de ceux qui étaient crédités sur les livres. Ces ordres devaient être signés par deux notaires. Chaque année, au mois de mars, les protecteurs examinaient et balançaient les comptes annuels, et faisaient connaître le dividende de chacun.

L'institution comprenait quatre banques de dépôt sur les livres desquelles étaient inscrites les sommes déposées dans les mains du trésorier. Un compte s'ouvrait au crédit de chaque propriétaire de sommes déposées. Le dépositaire laissait son argent à la banque aussi long-temps qu'il lui plaisait, ou prenait des billets de banque pour le tout ou partie. Ces billets étaient payables au porteur et à présentation. Aussi formaient-ils partie de la monnaie courante du pays. Le trésorier ne devait recevoir ni donner d'autres monnaies réelles que les madonnine, ou les monnaies réelles étrangères dont le cours était établi et tarifé.

Le *porto franco* est un vaste enclos qui renferme la douane, contient environ 300 magasins, et en possède encore d'autres dans la ville. C'est là que se déposent toutes les marchandises qui arrivent à Gênes, soit par terre, soit par mer. La plupart de ces magasins se

louent ou se vendent aux négocians. Il y en a néanmoins qu'on réserve au public. Tant que les objets restent au dépôt ils ne sont assujettis à aucun droit, mais ils sont douanés à la sortie quand ils sont destinés pour Gênes. S'ils sont exportés, ils doivent un droit de transit, qui est plus fort pour ceux qui arrivent par terre que pour ceux qui viennent par mer. La banque possédait, comme nous l'avons dit, le *porto franco*.

Les comptes de la banque se tiennent en trois espèces de monnaies.

1° En banco proprement dit, qui est constamment de 25 pour cent au-dessus du fuori banco. Les sommes que la banque inscrit dans ses livres, les billets qu'elle émet, sont toujours exprimés en cette monnaie. 2° En moneta di permesso, qu'on appelle aussi quelquefois banco, qui est de 15 pour cent au-dessus du fuori banco. Les droits qu'on paie à la douane, s'évaluent en cette monnaie. 3° En numerato ou cartularo, dont 225 liv. valent 437 lire fuori banco. Les dividendes, sur le capital de la banque, s'évaluent en cartularo, et s'élèvent en général de 42 à 45 sous de cette monnaie pour chaque action.

Les lettres de change étrangères s'acquittèrent en banco jusqu'en 1746, que l'invasion d'une armée autrichienne obligea la banque de suspendre ses paiemens. Elle recouvra son crédit dans la suite, mais elle ne traita plus qu'en fuori banco. C'est en cette monnaie qu'elle fait tous ses paiemens, soit pour effets, soit pour marchandises, et la distinction est constamment répétée.

Quelque temps avant l'invasion, on avait déjà altéré la monnaie courante, en élevant la valeur courante des couronnes de 4 à 5 liv., ce qui fait une différence de 25 pour cent; mais la banque avait conservé l'ancien usage. De là les dénominations de *banco*, de *fuori banco*.

La banque Saint-Georges resta dans cet état jusqu'en 1800, que les Français, assiégés dans Gênes, s'emparèrent de ses fonds pour acquitter la solde et faire face aux autres dépenses. Cette mesure ne permit pas de payer les billets qui étaient en circulation. Le gouvernement, par suite de cette détresse, obligea les négocians d'acheter les magasins qu'ils tenaient à bail dans le *porto franco*, avec la condition de pouvoir se libérer en billets de banque; cet

expédient fut insuffisant. Il en resta un si grand nombre dans le commerce, qu'ils perdirent 50 pour cent. Quand Gênes fut réunie à la France, les billets furent admis comme dette nationale et assimilés aux fonds français : mais cette mesure fut bientôt révoquée, et les porteurs reçurent en place des luoghi, ou actions de la banque, au prix originel.

La banque Saint-Georges n'est plus aujourd'hui une banque de dépôt pour l'argent, elle n'a plus que les revenus de la douane, dont une partie sert à payer les dividendes, et les luoghi, ou actions, qui valaient primitivement au delà de 200 livres fuori banco, et ne valent plus aujourd'hui que 16 à 17 livres, le dividende annuel de chaque action étant fixé à $1\frac{1}{2}$ lira fuori banco.

Autres monnaies de compte.

Outre la livre, le sou et le denier, il y a plusieurs autres monnaies de compte qu'il convient de faire connaître.

Le scudo d'oro vaut 9 lire 8 soldi permesso, ou 10 lire $16\frac{1}{5}$ soldi fuori banco.

Le scudo d'oro marche est d'environ 1 pour cent au-dessous du scudo d'oro, ou plus exactement 5814 scudi d'oro = 5875 scudi d'oro marche.

Le scudo d'argento vaut 7 lire 12 soldi permesso, ou 8 lire $14\frac{4}{5}$ soldi fuori banco. Ce scudo est surtout d'usage dans les ventes d'argent, et alors il s'évalue de deux manières différentes, en *moneta di cartularo* et en *moneta di paghe*. Quand l'argent se vend en barres, la valeur s'en exprime en cartularo, et le scudo d'argento est évalué à 4 lire 10 soldi di cartularo. La moneta di paghe n'est employée que dans les achats de piastres d'Espagne, et le scudo d'argento est coté à 7 lire 4 soldi, moneta di paghe. 72 lire moneta di paghe = 45 lire di cartularo, ou 76 lire permesso. $122\frac{2}{5}$ scudi d'argento = 100 scudi d'oro marche.

Le scudo di cambio fut primitivement évalué à 4 lire banco, ensuite à 4 lire permesso, ou 4 lire 12 soldi fuori banco.

Ces écus sont des monnaies fictives, et chacun d'eux se divise en 20 soldi, ou 240 denari, qu'on distingue par les noms de soldi et denari d'oro, d'oro marche, d'argento et di cambio.

La piastre ou pezza, autre monnaie imaginaire, se divise aussi en

20 soldi, ou 240 denari di pezza, et est évaluée à 5 lire permesso, ou 5 lire 15 soldi fuori banco.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles de Gênes (évaluées en monnaie fuori banco) étaient comme suit avant 1790. Nous en parlons parce qu'il s'en trouve encore en circulation. En or, les doppie ou pistoles à 23 lire 12 soldi; les demi, les quarts, les doubles et quadruples pistoles, et les pièces de 5 pistoles en proportion; les genovine d'oro à 100 lire, les demis, les quarts et les huitièmes en proportion; les sequins à 13 lire 10 soldi. En argent, les scudi ou genovine, poids plein, à 9 lire 10 soldi; les genovine légères pesant $32\frac{1}{8}$ denari, à 9 lire; les scudi di Giambatista, ou scudi di cambio (valeur banco), à 5 lire; les demis, les quarts en proportion; les giorgini à 26 soldi, les doubles, simples et demi madonnine à 40, 20 et 10 soldi.

Voilà quelle était la valeur légale de ces monnaies : mais elle était communément abusive dans le courant, celle de la madonnine exceptée; la pistole, par exemple, passait pour 24 lire 15 soldi, et ainsi des autres.

Il y avait aussi des pièces de bas argent de 6 soldi 8 denari; des doubles et simples parpajole de 4 et 2 soldi; des pièces de cuivre de 8, 4 et 2 denari.

Nouvelles monnaies.

En 1790 on remplaça ces monnaies par de nouvelles, telles que les genovine d'or à 96 livres, les demis, les quarts, les huitièmes; les écus d'argent à 8 lire, les demis, les quarts, les huitièmes en proportion.

En 1797, lorsque Gênes prit le nom de république Ligurienne, on frappa des pièces d'or de 4 et 2 pistoles, ou 96 et 48 lire, et des écus d'argent de 8 lire, avec des demis, etc.

Gênes ayant été réunie à la France en 1804, elle reçut les monn. françaises; mais, loin que ses espèces fussent démonétisées, elle continua d'en battre. Aujourd'hui même (1820), qu'elle est passée sous l'autorité du roi de Sardaigne, elle conserve, avec le nom de duché de Gênes, ses monnaies réelles et ses monnaies fictives.

Les monnaies réelles étrangères circulent sans aucune espèce de difficulté, mais elles n'ont pas de taux fixe.

Voici quelle est à peu près la valeur sterling des monnaies réelles de Gènes : Valeur sterling.

La pistole vaut 16 s. 7 d. sterling, ou 20,50 francs; le sequin = 9 s. 5 d., ou 11,64 fr. L'ancienne genovine ou scudo d'argento = 6 s. 7 d., ou 8,14 fr.; la genovine commune de 9 lire = 6 s. 3 d. ou 7,73 fr.; l'écu di Giambatista = 3 s. 5 d., ou 4,22 fr.; le giorgino = 11 den. environ, ou 1,13 fr.; la genovina de 96 lire = 62 s. 8 d. en or; le scudo de 8 lire = 5 s. 4 d. en argent, ou 6,60 fr.; la lira fuori banco = 8 den. ou 0,83 franc; le scudo di cambio de 4 lire 12 soldi fuori banco = 37 $\frac{1}{4}$ d., ou 3,84 fr.; et la pezza de 5 $\frac{3}{4}$ lire (qui règle le change entre Londres et Gênes) = 46 d., ou 3,84 fr.; et £ 1 sterl. = 30 lire fuori banco en argent; mais en or la pezza vaut 45 $\frac{1}{24}$ d., et £ 1 sterling = 30 lire 12 soldi 10 denari.

Pour la valeur de ces monnaies, déterminée par des essais, voyez *Table des monnaies,* tom. II.

Le titre de l'or s'exprime en carats et en ottavi, le poids étant divisé en 24 carats, et chaque carat en 8 parties ou ottavi. La livre d'or étalon (de 12 onces) de Gênes, vaut constamment 93 $\frac{1}{4}$ scudi d'oro, ou 876 lire 11 soldi permesso, avec un agio de 9 pour cent, plus ou moins. La livre d'or fin vaut constamment 961 lire 15 soldi 4 $\frac{5}{6}$ denari permesso avec un agio d'environ 9 pour cent. A chacune de ces évaluations il faut ajouter un nouvel agio de 15 pour cent, afin d'exprimer la valeur en fuori banco. Il résulte de là que 72 liv. d'or fin = 79 liv. d'or étalon. Titre de l'or et de l'argent.

Le titre de l'argent s'exprime en onces de 24 deniers chaque. La livre (de 12 onces) d'argent fin est constamment évaluée à 38 lire 3 soldi 8 $\frac{3}{4}$ denari, avec environ 10 pour cent d'agio en moneta di numerato, ou à 64 lire 1 soldo environ en moneta di permesso, avec le même agio de 10 pour cent, plus ou moins.

La livre poids d'or et d'argent se divise en 12 onces; l'once, en 24 deniers, ou 576 grains. Cette livre pèse 316,963 grammes, ou 4891 $\frac{1}{2}$ grains anglais [1]. Poids.

---

[1] Ce poids est diversement évalué par les auteurs. Kruse le porte à 4903 grains an-

Cette livre, appelée peso sottile, n'est pas seulement employée pour l'or et l'argent, mais encore pour toutes les marchandises de peu de volume.

Les autres objets se pèsent au peso grosso, dont le cantaro se divise en 6 rubbi, 100 rottoli de 18 onces chaque, ou 150 livres de 12 onces.

Le cantaro peso grosso excède de 10 pour cent le cantaro peso sottile. D'où il résulte que 100 liv. peso grosso = 76,875 liv. avoirdupoids, ou 34,86 kilogrammes; et 100 liv. peso sottile = 69,89 liv. avoirdupoids, ou 31,71 kilogrammes.

Mesures sèches.

Le blé se mesure à la mina de 8 quarte, ou 96 gombette. La mina contient 1,207 hectolitre, ou 3,426 boisseaux anglais : un mondino de sel contient 8 mine.

Mesures liquides.

Le mezzarola, mesure de vin, se divise en 2 barili, 100 pintes, ou 180 amole, et s'évalue à 18 rubbi, ou 450 livres peso sottile. Le mezzarola = 148 litres, ou 39,22 gallons anglais.

Le baril d'huile contient 4 quarti, ou 64 quarteroni = 7 $\frac{1}{2}$ rubbi, ou 187 $\frac{1}{2}$ liv. peso sottile qui rendent 64,647 litres, ou 17,08 gallons anglais.

Mesures de longueur.

Le palmo contient 0,24701 mètre, ou 9,725 pouces anglais. Il y a trois espèces de cannes. La canna piccola, que les commerçans et les manufacturiers emploient, est de 9 palmi, ou 87,5 pouces angl. La canna grossa, dont les marchands font usage, est de 12 palmi, ou 116,7 pouces angl., ou 2,964 mètr. La canna employée à la douane vaut 10 palmi, ou 97,5 pouces angl. Le braccio contient 2 $\frac{1}{3}$ palmi.

Bonifications.

Voici quelles sont les principales bonifications qui se font dans le commerce de Gênes : l'alun, le cuivre, le chanvre, les peaux, le fer,

---

glais, tandis que Ricard ne l'estime qu'à 4898. Mais la livre étalon attestée, transmise par James Sterling, consul à Gênes, s'est trouvée, à la monnaie de Londres, peser 4891 $\frac{1}{2}$ grains anglais; ce qui coïncide presque avec les résultats de Tillet et de Bonneville, qui l'avaient fixée à 4894 grains anglais.

le plomb, le riz et l'étain en barres se vendent au cantaro de 100 rottoli, ou 150 liv. peso sottile, avec la tare réelle seulement.

Le quinquina, la cannelle, la cochenille, le cacao, le café, le girofle, les drogues, les gommes, l'indigo, le réglisse, les muscades, le tabac et le thé, se vendent à la livre, avec un déchet de 6 liv. pour 106 liv., outre la tare réelle.
Le coton en laine, la morue, le stocfiche, par cantaro sottile, avec une tare de 4 pour cent.
Les sucres bruts, par 100 liv., avec 6 pour cent de déchet.
— de Lisbonne, en caisse, avec 20 pour cent de tare.
— de Saint-Domingue, en barriques, avec une tare de 13 pour cent.
— de la Martinique, avec 11 pour cent de tare.
— Moscouade, avec 14 pour cent de tare.
— de la Havane, en caisses, avec 14 pour cent de tare, outre celle de 6 de déchet sur 106.
Quand les sucres sont en pains, on alloue 2 pour cent pour le papier et les cordes.

Pour les changes de Gênes, voyez vol. II. Change.

L'usance pour les lettres de change tirées sur Gênes, d'Amsterdam, de Hambourg, d'Espagne et de Sicile est de 2 mois; de Londres, de Lisbonne, de 3 après la date; de Naples, d'Ancône, de Trieste, de 22 jours de vue; de Venise et de Rome, 15 jours; d'Ausbourg et de Vienne, 14; de Livourne, Milan et Turin, 8 de vue; de Constantinople et Smyrne, 30 de vue. Usance.

Le porteur d'une lettre de change a 30 jours pour en demander le paiement; mais il n'est pas alloué de jours de grâce à l'accepteur. Un effet peut être protesté le lendemain de son échéance; cependant il est d'usage d'attendre jusqu'au prochain courrier pour la place d'où il a été tiré. Jours de grâce.

GIBRALTAR (*Espagne*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent généralement en piastres effectives ou fortes qu'on appelle communément cobs. La piastre se divise en 12 réaux, et chaque réal en 16 quartos.

Les comptes se tenaient autrefois en piastres courantes, monnaie fictive, évaluée aux $\frac{2}{3}$ de la piastre forte qui se divise en 8 réaux de 16 quartos chaque, de manière que les réaux et les quartos sont les mêmes pour les deux espèces de piastres.

Le pair d'estimation de la piastre effective est établi à 4 s. 6 d. sterling, ou 5,56 fr. En conséquence la piastre courante vaut 3 s., ou 1,71 fr.; le réal 4 $\frac{1}{2}$ d., ou 0,47 fr., et le quarto 1 $\frac{1}{8}$ farthing.

Monnaies réelles.

On ne bat pas monnaie à Gibraltar, mais celles d'Espagne sont employées, soit comme monnaies, soit comme marchandises. Elles consistent principalement en doublons et en piastres avec leurs sous-divisions. La proportion nominale est que 1 doublon égale 16 piastres, mais ce taux varie, attendu que les piastres plus exportatives donnent un agio de 2 à 5 pour 100.

Poids et Mesures.

Les poids et mesures d'Angleterre et d'Espagne sont employés a Gibraltar; voici qu'elle est la proportion établie :

Le quintal de 100 liv. d'Espagne est évalué à 101 $\frac{3}{4}$ liv. avoirdupoids, ou 51,848 kilogr. L'arrobe, qui contient 3 $\frac{1}{3}$ gallons anglais, ou 11,262 litr., quand elle est pleine d'eau, est censée peser 26 liv. avoirdupoids, ou 11,792 kilogr.

La principale mesure de blé est le fanega, dont 5 équivalent à 8 boisseaux anglais, mesure rase; mais quand elle est comble, 2 fanegas sont évalués à 4 $\frac{1}{8}$ boisseaux anglais, ou 145,348 litr.

Les mesures de vin sont principalement celles de Cadix, et la pipe est évaluée à 126 gallons anglais.

Change.

Les lettres de change, qui viennent d'Angleterre, sont tirées en piastres courantes de 8 réaux, mais celles de Gibraltar sur Londres,

sont exprimées, depuis quelques années en piastres effectives de 12 réaux. Les effets sur la trésorerie de Londres, en temps de guerre, sont généralement à 90 jours de vue, et à 60, en temps de paix. Le terme est plus court que celui des billets de commerce sur Londres qui sont à 90 jours de date.

Le change de Gibraltar sur Cadix, Madrid et autres places d'Espagne, est en piastres fortes à un taux qui varie de $\frac{1}{8}$, à 8 pour cent, et presque toujours en faveur de Gibraltar. On se règle généralement sur ce que la piastre vaut en sterling, pour un effet sur Londres, comparé avec sa valeur sterling, à la place d'Espagne où il est payable. Ces effets en général sont payables à 8 jours de vue, sans jours de grâce.

Tous les autres pays qui changent avec Gibraltar, donnent une somme incertaine de leurs monnaies pour la piastre forte. Dans toutes les transactions où il est question de piastres, celles-ci sont payables, quel qu'en soit le prix courant, en or au taux de 16 par doublons.

On accorde trois jours de grâce, à moins que la lettre de change ne porte le mot *fixe,* auquel cas elle est payable à son échéance.

Les déductions qui se font sur le poids des marchandises dépendent le plus souvent de la nature des emballages, et quand ils ne peuvent être pesés séparément, on passe une bonification qui varie suivant les places. Voici le tableau de celles qu'on accorde à Gibraltar et qui se maintiennent pour l'avantage et la gouverne des négocians : Tare ou bonifications.

Soude d'Alicante, 7 livres par simple sac.

— 12 livres par double sac.

Couperose, riz de Caroline et sucre blanc des Indes occidentales, en tonneaux, 10 pour cent.

Tabacs en barriques, 10 pour cent.

Coton en laine, Levant, 5 pour cent.

Tous autres articles en emballages réguliers, 4 pour cent.

Indigo Caraccas, 14 liv. par seron.

— Guyaquil, 18 liv. par seron.

Acier de Trieste, en caisse, 7 pour cent.

Sucre Havane, en caisse, avec marque, 4 pour cent; quand la marque est effacée, 56 liv.

Sucre Brésil, tare marquée sur les caisses.

— Moscouade, en tonneaux, 12 pour cent.

Thé, importation de la compagnie des Indes orientales, fin, 18 liv. par caisse; commun, 20 liv. par caisse.

Thé, importation américaine, poids de la douane, marque noire.

Cannelle, 7 liv. par churla, ou 21 par double balle.

On n'alloue pas de tare pour les objets suivans, quand ils sont en sacs simples ou réguliers, savoir :

Le cacao, les noyaux d'amandes, fèves blanches, riz des Indes orientales, poivre (importation américaine), sumac, tabac de Brésil roulé.

On accorde la tare réelle pour

L'alun, le café, le cacao, en sacs.

Le soufre, les drogues, l'indigo des Indes orientales, en caisse.

Le beurre, le lard, le savon, quel qu'en soit l'emballage.

Les sucres des Indes orientales, la cochenille, la casse, le girofle, la muscade, le tabac de Cuba, la cire, les fromages de Hollande et d'Angleterre.

GOA (*voyez* Indes orientales).

GOTTEMBOURG (*voyez* Suède).

GUINÉE (*Afrique*).

Écailles employées pour monnaies.

On ne bat pas monnaie dans cette partie de l'Afrique; mais les habitans la remplacent par de petits coquillages, que les Européens appellent cowris, et les Africains zembis. 2000 de ces coquilles font un macuta. On voit cependant des piastres espagnoles et plusieurs autres monnaies réelles étrangères dans la circulation.

Poids et mesures.

La poudre d'or se vend ordinairement au akey qui correspond à $20\frac{1}{32}$ grains troy.

Le poids avec lequel les nègres pèsent leurs marchandises

s'appelle benda et se divise en 2 benda-offas, 3 eggebas, 8 pisos ou usanos. Un benda égale 989 $\frac{1}{2}$ grains troy, ou 64,317 grammes, ou 2 onces 4 $\frac{5}{16}$ deniers avoirdupoids.

Un seron est 1 $\frac{1}{2}$ piso, et 1 piso se divise en 1 $\frac{1}{3}$ quintos, 2 agiragues, ou 4 media-tablas.

Les toiles se vendent au jacktan de 12 pieds anglais.

HAMBOURG (*Allemagne*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en marcs qui se divisent en 16 sous, ou shillings lubs, et le shilling en 12 pfenings.

Les comptes se tiennent aussi, mais surtout dans les changes, en livres, shillings et pence de Flandre. La livre se compose de 20 shillings, et le shilling de 12 pence ou grotes flamandes.

Le mot lubs signifiait primitivement la monnaie de Lubec, qui est la même que celle de Hambourg; il sert à la distinguer de celle de Flandre, de Danemark et autres places voisines.

Le marc lubs égale 2 $\frac{2}{3}$ shillings flamands, ou 32 grotes. Le sou lubs vaut donc 2 grotes de Flandre, et le shilling flamand 6 shillings lubs.

Le reichstaller ou risdale d'espèce vaut 3 marcs, 48 shillings, ou 576 pfenings.

La risdale de change vaut 2 marcs.

La livre de Flandre vaut 2 $\frac{1}{2}$ risdales, 7 $\frac{1}{2}$ marcs 20 shillings de Flandre, 120 shillings lubs, 240 grotes flamandes, 720 dreylings, ou 1440 pfenings.

Diverses espèces de monnaie.

Il y a quatre espèces de monnaie qui toutes reçoivent les dénominations ci-dessus, le banco, la monnaie courante, l'espèce et la monnaie légère.

1° Le banco se compose des sommes d'argent déposées à la banque et portées dans les livres : sommes qui ne se retirent pas communément, mais qui se transmettent d'une personne à l'autre par vente ou par paiement.

2° La monnaie courante ou le courant comprend les monnaies réelles communes de la place qui servent à payer les menues dépenses.

3° L'espèce comprend les anciennes risdales poids plein de la constitution, qui sont tarifées chaque à 3 marcs d'espèce; la banque les prend à 1 pour 1000 au-dessus du banco, lorsqu'elle les reçoit; et les donne à 1 $\frac{5}{8}$ quand elle paie. Hors de la banque elles ont un agio d'environ $\frac{1}{2}$ pour cent au-dessus du banco.

4° La monnaie légère (leichts geld) se compose de diverses monnaies étrangères qui ont reçu une valeur nominale. Les risdales d'espèce, les piastres hollandaises d'Albert sont tarifées à 4 marcs de monnaie légère; les anciens florins d'Allemagne et les pièces fines de $\frac{2}{3}$, à 2 marcs; les risdales d'Allemagne courantes, à 3; les ducats à 8 $\frac{1}{4}$; les gilders d'or, à 6; les pistoles, les frédérics, les charles d'or, à 15, etc. Cependant, comme cette valeur est de beaucoup au-dessus de celle que ces monnaies ont dans le courant, on les réduit à la véritable, en déduisant un escompte qu'une foule de circonstances, telles que l'agio de la banque, le prix de l'argent, etc., rendent variable.

Le banco et le courant étant les deux principales espèces de monnaie, seront exposées plus spécialement à l'article de la banque.

Monnaies réelles d'or.

Les monnaies réelles d'or de Hambourg sont les ducats, les doubles ducats, qui sont frappés d'après le taux de l'empire, de 1559, c'est-à-dire qu'un marc d'or de Cologne, de 23 carats 8 grains fin, fournit une taille de 67 ducats et de doubles ducats en proportion. Cependant le titre est évalué dans la pratique à 23 $\frac{1}{2}$ ou 47 de pur et 1 d'alliage.

Monnaies réelles d'argent.

Les monnaies réelles d'argent sont les risdales d'espèces fabriquées d'après le taux de l'empire, à 8 par marc d'argent de Cologne de 14 loths 4 grains fin, ou $\frac{8}{9}$.

Les autres monnaies réelles sont le courant d'argent, émises par la place d'après le taux fixé par la convention de Lubeck, savoir :

Un marc de Cologne d'argent fin fait une taille de

17 pièces de 2 marcs de 12 loths de fin chaque, ou $\frac{3}{4}$.
34 . . . . . 1 . . . . . 12 . . . . $\frac{3}{4}$.

68	pièces de 8 shillings	10 loths de fin chaque, ou	$\frac{5}{8}$.
136	. . . . 4	9	$\frac{9}{16}$.
272	. . . . 2	7	$\frac{7}{16}$.
576	. . . . 1	6	$\frac{3}{8}$.
1216	. . . . 6 pfenings	4	$\frac{1}{4}$.
2432	. . . . 3	4	$\frac{1}{4}$.

Le titre de l'or s'exprime en carats et en grains; le marc fin ou autre poids est évalué à 24 carats, et le carat à 12 grains. Titre de l'or et manière dont il se vend.

L'or se négocie par ducats de 23 $\frac{1}{2}$ carats fin, à un nombre variable de shillings lubs par ducat. Le prix moyen pendant les trois ans qui ont fini en 1819, est 99 $\frac{3}{4}$ shillings lubs par ducat.

47 marcs de Cologne, d'or de Portugal de 22 carats de fin, sont tarifés à 2948 ducats; et 43 de ces marcs d'or, de 21 $\frac{21}{24}$ carats de fin, à 2692 ducats.

Le titre de l'argent s'exprime en loths et en grains; le marc fin est évalué à 16 loths, et le loth à 18 grains. Titre de l'argent et manière dont il se vend.

Le marc de Cologne, d'argent fin en barres, se négocie en marcs banco par marcs fin. La moyenne du prix de trois années, expirant en 1819, est de 28 marcs banco. Le marc d'argent fin, en piastres espagnoles, évalué 14 $\frac{2}{3}$ loths fin, est d'ordinaire plus bas de quelques shillings.

L'argent travaillé doit être de 12 loths 3 grains de fin, ou 9 onces 2 $\frac{1}{2}$ deniers; et la valeur du loth (ou demi-once), sans la main d'œuvre, est de 25 shillings 10 $\frac{1}{4}$ pence, monnaie courante de Hambourg.

La risdale d'espèce banco droite de poids pèse 2 loths, ou 608 asen, c'est-à-dire 451 grains anglais, ou 29,34 gram., et comme sa finesse est de 14 loths 4 grains (ou 10 onces 13 $\frac{1}{3}$ d.), elle contient 540 asen, ou 400 $\frac{1}{2}$ grains anglais d'argent fin. La risdale banco la plus légère pèse 590 asen, ou 437 $\frac{3}{5}$ grains anglais, ou 28,444 gram., et la moins fine est de 14 loths (10 onces 10 deniers); de manière que la moindre risdale banco contient 516 asen, ou 382 $\frac{3}{4}$ grains anglais d'argent fin. Si donc on prend une moyenne entre ces deux évaluations, la risdale Valeur des monnaies.

banco de Hambourg peut être considérée comme contenant 528 asen, ou 391 $\frac{3}{5}$ grains anglais d'argent fin.

Quant à la monnaie courante, la risdale (ou mieux les 3 marcs courans) en pièces frappées depuis 1726, peut être évaluée à 429 asen, ou 318 grains d'argent fin; ce qui met le banco et la monnaie courante dans le rapport de 13 à 16, ou 23 $\frac{1}{13}$ pour le pair de l'agio à la banque. Cet agio cependant varie par les fluctuations qu'éprouve la valeur de l'argent, et pour d'autres causes.

Valeur en monnaie sterling.

Ainsi la valeur moyenne de la risdale banco est 54 $\frac{2}{3}$ deniers sterl., ou 5,63 fr., ou £ 1 sterl. égale 13 marcs 2 $\frac{5}{7}$ shillings banco; ce qui mettrait le pair, entre Londres et le banco de Hambourg, à 35 s. 1 d. flamand banco à peu près par £ 1 sterling. Cependant le pair ne peut être fixé d'une manière stable entre ces deux places, attendu la fluctuation du banco. Mais d'après le poids et le titre du marc courant, on peut établir que £ 1 sterling égale 16 marcs 2 shillings de Hambourg courans, et que 1 marc courant égale 14 $\frac{4}{5}$ deniers sterling, ou 1,53 fr.

Quant aux ducats de Hambourg, nous avons déjà dit que la valeur en varie suivant le prix du métal sur la place; mais comme ils contiennent 52 $\frac{3}{4}$ grains anglais d'or pur, ils valent chacun 9 s. 4 d. sterl., ou 11,54 fr., la pièce de 10 ducats (la portugaise) et ses divisions en proportion.

La risdale d'espèce fut frappée pour la première fois à Hambourg, en 1519, et sa valeur fixée à 44 shillings lubs. Dans le siècle suivant elle s'éleva successivement à 48 shillings, qui est sa valeur actuelle. En 1620 et en 1621 elle fut portée à 54 s. Mais depuis 1622, la risdale, soit qu'on la considère comme monnaie réelle ou fictive, est évaluée à 48 shillings. De manière qu'une risdale d'espèce, banco ou courante, représente 48 shillings espèce, banco ou courans.

Poids pour or et argent.

L'or, l'argent et les monnaies réelles se pèsent au poids de Cologne. La livre vaut 2 marcs, 16 onces, ou 32 loths; l'once 2 loths, 8 quintins, 32 pfenings, 544 eschen, ou 8192 richtpfenings.

Le marc de Cologne (comme nous l'avons dit à l'article Cologne)

pèse 3608 gr. angl., en sorte que 480 onces, poids de Cologne, sont égales à 451 onces poids troy anglais, ou 11,984 kilogr.

Kruse nous apprend qu'en 1742 un poids étalon de laiton pur, fut coulé à Hambourg, par ordre des magistrats, sur les mêmes dimensions que le modèle qu'on avait tiré de Cologne pour cet objet; il fut estampillé avec les armes de la banque où il a été conservé comme poids étalon pour l'or et l'argent [1].

Pour les ducats en pièces on les évalue avec des poids particuliers de 1, 2, 4, 8, 16, 32 ducats, etc., et aussi de $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{16}$, $\frac{1}{32}$, etc. Voyez, pour le poids des diamans et des apothicaires, le mot *Allemagne*.

La livre commerciale se divise en 2 marcs, 16 onces, 32 loths, 128 quintins, ou 512 pfenings. Cette livre correspond à 33 loths, $2\frac{1}{2}$ pfenings poids de Cologne; c'est-à-dire que $96\frac{1}{2}$ liv. poids de Hambourg correspondent à 100 liv. poids de Cologne. Ainsi 100 liv. de Hambourg = 106,8 liv. avoirdupoids, ou 48,44 kilogr. Poids commercial.

Le shipfund contient $2\frac{1}{2}$ centners, 20 lisponds, ou 280 liv. Un stone de lin vaut 20 liv., de laine ou plumes 10 livres. Le lispond représente 14 liv., le centner 112, poids de Hambourg, et le shipfund = 299 liv. avoirdupoids, ou 135,6 kilog.

La tonne de beurre, petite mesure, pèse 224 liv.; la même, grande mesure, 280.

La pipe d'huile équivaut à 820 liv., et le petit tonneau de savon vert à 60 liv.

Le last de froment ou seigle se divise en 3 wispels, 30 scheffels, Mesures sèches

---

[1] Les variations du marc de Cologne ont déjà été signalées, art. *Cologne*; la moyenne en a été déterminée à la monnaie de Londres, en 1820, au moyen des principaux étalons d'Allemagne. Il résulte des expériences et des calculs qui ont été faits à cet égard, que le poids moyen du marc de Cologne est de 3609 grains anglais. Dans cette évaluation n'est pas compris le marc employé à Hambourg, qui est plus léger d'un grain. Il est difficile de décider lequel mérite la préférence, quoique les soins apportés à la confection de l'étalon de Hambourg, et ceux qu'on a mis à le conserver, semblent la mériter. Je dois ajouter que la copie qui en a été envoyée à Londres, a été vérifiée avec la plus grande exactitude par Richard Parish, président du conseil de commerce de Hambourg. Voyez *Cologne*.

60 fasses, 120 himtens, ou 480 spints, et égale 11,20 quarters angl., ou 31,585 hectolitres.

La mesure étalon du fass a 21 $\frac{13}{16}$ pouces de diamètre, et 10$\frac{3}{8}$ de hauteur, mesure de Hambourg. Sa capacité est en conséquence de 3872 pouces cubes de Hambourg. D'où il résulte que 1 scheffel, ou 2 fasses = 2,988 boisseaux de Winchester, ou 1,0528 hectolitre.

Le stock d'orge ou d'avoine contient 3 wispels; le last des mêmes, 2 wispels, 20 scheffels, 60 fasses, 120 himtens, ou 480 spints.

Le fass de froment pèse environ 86 liv.; de seigle, 81; d'orge, 68; de malt, 63; d'avoine, 52; de pois, 100; de fèves, 108 liv. poids commercial de Hambourg.

Mesures liquides.

Le fuder se divise en 6 ahms; l'ahm, en 4 ankers, 5 eimers, 20 viertels, 40 stubgens, 80 kannen, 160 quartiers, ou 320 oessels. L'ahm contient 38,25 gallons anglais, ou 144,7 litres.

Le fass de vin est évalué à 4 oxhofts, ou 6 tierces; mais l'oxhoft diffère suivant l'espèce de liqueur qu'il contient. Ainsi en vin de Bordeaux ou vin claret il renferme de 62 à 64 stubgen. Une pipe de vin d'Espagne varie de 96 à 100 stubgen.

Le stuckfass, ou pièce d'eau-de-vie, n'a pas de capacité fixe, cependant on admet généralement 30 viertels pour un oxhoft qui contient 57 $\frac{3}{8}$ gallons anglais.

Un brew de bière exige 80 fasses de malt, en 20 sacs, pesant avec les sacs 5050 liv., et doit produire 50 tonneaux ou barils. Un brew de vinaigre requiert de 74 fasses, en 18 $\frac{1}{2}$ sacs. Le tonneau de bière contient 48 stubgen; le petit tonneau, 32.

Le quarteel d'huile de baleine contient deux tonneaux, ou 64 stubgen, et le tonneau est compté pour 2 centners, ou 224 liv. poids net. Le stekan ou stockan est le 6e du tonneau.

Mesures linéaires.

Le pied de Hambourg se divise en 12 pouces, ou 96 parties, et vaut 0,2865 mètre, ou 11,289 pouces anglais.

Il se divise aussi en 3 palmes qui servent à mesurer la circonférence des mâts. La palme est environ 3 $\frac{3}{4}$ pouces anglais, ou 0,0952 mètre.

Le pied du Rhin, qui est employé par les ingénieurs et les arpenteurs, se divise en 12 pouces, qui se subdivisent en 10 lignes, ou 100 parties, et vaut 13 $\frac{1}{7}$ pouces, mesure de Hambourg, ou 0,3139 mètre = 12,36 pouces anglais.

L'aune de Hambourg a 2 pieds de Hambourg, 4 quarters, ou 24 pouces. Elle n'est cependant pas toujours de deux pieds; elle varie de 3 à $\frac{1}{10}$ de ligne.

L'aune de Brabant, qui sert à mesurer la plupart des tissus, a 0,70066 mètre, ou 27,585 pouces anglais.

Le clafter de Hambourg ou fathom; est de 3 aunes ou 6 pieds, mesure de Hambourg.

Le pas géométrique (de 60000 au degré) vaut environ 6 $\frac{1}{2}$ pieds de Hambourg, ou 6 $\frac{1}{16}$ pieds anglais. Mais le pas ordinaire d'un homme est évalué à 2 $\frac{2}{5}$ pieds, mesure de Hambourg, ou environ 27 pouces anglais.

Il y a deux espèces de ruthe ou perches; l'une de 7 aunes, ou 14 pieds, l'autre de 8 aunes ou 16 pieds, mesure de Hambourg.

Le ruthe du Rhin (12 pieds du Rhin) vaut 13 $\frac{1}{7}$ pieds de Hambourg.

Le mille de Hambourg contient 2000 ruthes du Rhin, ou 8244 yards anglais, qui valent 4,684 milles anglais, ou 7,538 kilomètres; d'où il résulte que 14 $\frac{4}{5}$ de ces milles correspondent à peu près à 1 degré du méridien à la latitude de Hambourg.

Le scheffel de terre à blé est l'étendue qu'on sème ordinairement avec un scheffel de blé de Hambourg. Il contient 200 ruthes carrés de la plus grande mesure, de 256 pieds carrés chacun, mesure de Hambourg, et vaut 1 acre 6 perches, mesure anglaise, ou 4,1984 décares français. Mesures de superficie.

Le morgen ou acre de terre contient 600 ruthes carrés de la plus petite espèce, chaque ruthe vaut 196 pieds carrés de Hambourg, et égale 2 acres 6 $\frac{1}{2}$ perches, mesure anglaise, ou 8,2577 décares français.

Bonifications et autres règles commerciales.

Bonifications, règles, etc.

Voici quelles sont les bonifications ordinaires sur la vente des marchandises à Hambourg, avec l'espèce de monnaie dans laquelle on les évalue. Les bonifications sont la tare et la réfraction, et les déductions d'argent sont le rabais, l'escompte et l'agio.

Ces importans documens sont tirés de Kruse, d'Hedley, et autres auteurs. Ils ont, de plus, été soumis à l'approbation de plusieurs négocians de Hambourg.

ARTICLES.	SE VENDENT	RÉFRACTION.	TARE.
Agaric	par 100 liv. en marcs courans	1 liv. pour c.	
Amandes	*idem*	*idem*	4 liv. par balle.
Aloès	par liv.	½ liv. par c.	4 liv. par cent.
Alun	par 100 liv. en marcs courans	1 liv. par cent	tare réelle.
Anis	*idem*	*idem*	3 ou 4 liv. par sac.
Antimoine	*idem*	*idem*	6 par cent.
Arsenic jaune. — blanc	par 100 liv. en marcs banco	*idem*	18 liv.
— rouge	par 100 liv. en marcs courans	*idem*	
Amidon	*idem*	*idem*	16 liv. par tonneau.
Acier	en fasses ou tonneaux de 120 à 200 liv. en marcs banco	*idem*	
Bois : Fernambouc — Nicaragua	par 100 liv. en marcs banco	*idem*	
— campêche — fustec	par 100 liv. en marcs courans	*idem*	
Borax	par liv.	*idem*	
Baleine	par 100 liv. en risdales courantes	*idem*	
Beurre de Danemarck — de Hollande	par 224 liv. net en ridales cour.	*idem*	en tonneaux de 140 à 250 liv. — 28 à 36 liv. 100 à 140 liv. — 16 à 28 liv. 60 à 100 liv. — 8 à 16 liv.
— de France — d'Angleterre — d'Irlande	par tonneaux en risd. cour.	*idem*	22 par cent.
Blé	par last en risd. cour.	*idem*	
Baies de genièvre	par 100 liv. en marcs cour.	*idem*	2 liv.
Baies et feuilles de laurier	*idem*	*idem*	2 liv. par sac.
Calicos	en sterl., par pièce ou yard anglais. aussi en shillings banco, par aune de Brabant	*idem*	
Camphre	par liv. en shillings cour.	½ liv. par c.	tare réelle.
Cardamome	par liv. en marcs cour.	*idem*	*idem.*
Casse, bourgeons — bois	*idem*	*idem*	*idem.*
Cannelle	*idem*	*idem*	8 liv. par simple wraper. 12 liv. par double.
Cire d'abeilles	par liv. en grotes flam. banco	1 liv. par cent	
Clous de girofle	par liv. en shill. banco	½ liv. par c.	3 liv. par simple sac.
Charbons	par tonneau, en marcs cour.		
Cochenille	par liv. en shill. flam. banco	*idem*	2 liv. par sac.
Cacao	par liv. en shill. courans	*idem*	*idem*, ou tare réelle en tonn.
Café	par liv. en shill. banco	*idem*	en sacs de 130 liv. — 2 liv. — de 131 à 180 liv. — 3 liv. en tonneaux tare réelle.
Cuivre	par shipfund en marcs banco	*idem*	
Coton Brésil — Géorgie	par liv. en grotes banco	1 liv. par cent	4 liv. par cent.
— Louisiane — Nouvelle Orléans — Bourbon		*idem*	6 liv. par cent.
— Bengale — Surate		*idem*	8 liv. par cent.
— filé Levant	par liv. en shill. flam. banco	*idem*	5 par cent en balles.
Cumin	par 100 liv. en marcs cour.	*idem*	3 liv. par sac.

ARTICLES.	SE VENDENT	RÉFRACTION	TARE.
Chanvre	par shipf. de 280 liv. en marcs cour.	1 liv. par cent	
Colle forte	par 100 liv. en marcs cour.	*idem*	
Cuir d'Angleterre — de Hambourg	par liv. en shill. cour.	*idem*	4 liv. par balle.
— de Russie	par liv. en shill. banco	½ liv. par cent	
Chiffons	par 105 liv. en marcs banco	1 liv. par cent	
Cordes	par liv. angl. en shillings sterling.	*idem*	
Écorce de jés. (quinquina.	par liv. en marcs ou shill. cour.	½ liv. par cent	tare réelle.
Eau-de-vie de France	par 30 viertels en risdales cour.	1 liv. par cent	
Écorce de chêne	par 100 liv. en marcs cour.	*idem*	
Étain en bloc et en barre	par liv. en shill. cour	½ liv. par cent	
Fer de Russie — de Suède	shipfund de 280 liv. en marcs cour.	1 liv. par cent	
Fil de fer	en cercle de 10 liv. en shill. cour.	*idem*	
Fil	par paquet en marcs banco	*idem*	
Figues de Smyrne — de Candie	par 100 liv. en marcs cour.	*idem*	10 par cent en baril. 2 liv. en paniers.
Fromage	par shipf. de 280 liv. en marcs cour.	*idem*	
Gingembre Jamaïque — Barbades	par liv. en grotes banco	*idem*	2 livres par sac pesant de 100 à 120 liv.
— Indes orientales			3 liv. par sac de 150 liv.
Gomme arabique — Sénégal	par 100 liv. en marcs cour.	*idem*	10 liv. par 300 liv.
Garance	*idem*	*idem*	
Harengs	par caque en risdales cour.	*idem*	
Huile de Groenland — de la mer méridion.	par 6 stekans en marcs courans	*idem*	
— Gênes	par 820 liv. en risdales banco	*idem*	en ton. de 1500 liv.—14 p. c. — 900 liv.—16 p. c. — 500 liv.—18 p. c.
— Malaga	*idem*	*idem*	en ton. de 1500 liv.—14 p. c. en pip. de 900 liv.—120 liv. — 500 liv.—65 liv.
— Italie	*idem*	*idem*	en tonneaux—14 p. c. demis—16 p. c. quarts—18 p. c.
— Portugal	*idem*	*idem*	en pipes, 125 liv.
— Provence	*idem*	*idem*	en ton. de 300 liv.—16 p. c.
— Séville	*idem*	*idem*	en pipes, 125 liv. demi-pipes, 65 liv.
— de chènevis — de lin — de navette	par 112 liv. en marcs cour.	*idem*	
Indigo Indes orientales	par liv. en shill. flamands	½ liv. par cent	tare réelle.
— Guatimala — Carracas		*idem*	24 liv. par seron. 20 liv. par demi-seron.
Ipécacuanha	par liv. en shill. courans	*idem*	tare réelle.
Laine de Saxe	par liv. en shill. banco	1 liv. par cent	
Lin	par shipf. de 280 liv. en marcs banco	*idem*	6 ou 7 par sac.
Laiton	par 100 liv. en marcs banco	*idem*	
Miel	par 336 net en tonn. en risd. cour.		
Macis	par liv. en shill. flam. banco	½ liv. par cent	tare réelle.
Manne	par liv. en marcs courans	1 liv. par cent	
Nattes de Russie	par 100 pièces, par shipfund de 280 liv. en marcs cour.	*idem*	

ARTICLES.	SE VENDENT	RÉFRACTION.	TARE.
Mélasse	par 100 liv. en marcs cour.	½ liv. par cent	12 liv. par cent.
Muscade	par liv. en marcs banco	*idem*	tare réelle.
Naukin	par pièce, en shill banco	1 liv. par cent	
Noix de galle	par 100 liv., en marcs banco	*idem*	6 liv. par sac.
Poivre	par livr., en grotes banco	½ liv. par cent	*idem*.
Piment	par liv., en shill. cour.	*idem*	2 liv. par sac de 120 liv.
Poix et goudron	par last de 12 tonn., en risd. cour.	1 liv. par cent	
Potasse	par 100 liv., en marcs cour.	*idem*	8 liv. par cent en tonneau.
Pruneaux de France	*idem*	*idem*	1 ½ liv. par caisse.
Plomb rouge	*idem*	*idem*	14 liv. par baril.
Plomb	par shipf. de 280 liv. en marcs banco	*idem*	12 pour cent.
Raisins Malaga	par 100 liv., en marcs cour.	*idem*	10 liv. par cent.
— Smyrne	*idem*	*idem*	12 liv. par cent.
Riz Caroline	*idem*	*idem*	tare réelle. supertare, 4 liv. par tonn. en baril, surtare, 2 liv.
— Indes orientales		*idem*	4 liv. par sac.
Rhubarbe	par liv., en marcs cour.	*idem*	
Rhum	par 30 viertels, en risdales cour.		
Rocou	par liv., en shillings cour.	*idem*	18 pour cent, feuilles 2 p. c.
Safran	par liv., en marcs cour.	*idem*	¼ liv. par sac de 25 liv.
Sagou	*idem*	½ liv. par cent	3 liv. par cent.
Salpêtre	par 112 liv., en risdales cour.	1 liv. par cent	tare réelle.
Sel ammoniac	par liv., en marcs courans	*idem*	
Savon de Marseille	par 100 liv., en marcs cour.	*idem*	10 pour cent en caisse.
Soie	par liv., en shill. banco	*idem*	28 onces par balle de 60 liv.
Soufre	par 100 liv., en marcs cour.	*idem*	10 par cent.
Sucre raffiné	par liv., en grotes banco	½ liv. par cent	*doubl.* et *simpl. pains*—tare réelle ; 1 livre sur 3 pains pour papier et cordes. *lumps*—tare réelle et poids du papier et des cordes. *en lumps serrés*—12 pour cent.
— demi-blanc	*idem*		
— Martinique	*idem*	1 liv. par cent	16 par cent.
— Havane	*idem*	¾ liv. par cent	65 liv. par caisse et 5 liv. de surtare par caisse.
— brun, *idem*	*idem*	*idem*	70 liv. par caisse et 5 liv. de surtare par caisse.
— blanc du Brésil	*idem*	*idem*	16 liv. par cent et 10. liv de surtare par caisse.
— des Indes orientales.	*idem*	1 liv. par cent	simples nattes, 10 pour cent. doubles *idem*, 15 pour cent.
— Moscouade — Jamaïque	*idem*	*idem*	18 liv. par cent.
Sumac, Portugal	par 100 liv., en marcs cour.	*idem*	1 pour cent en sacs.
Sirop	*idem*	*idem*	10 pour cent en tonneaux.
Suif de Russie	par shipf. de 280 liv., en marcs banco	*idem*	*idem*.
Tamarins	par liv., en marcs cour.	*idem*	*idem*.
Thé bohea	par liv., en shillings cour.	½ liv. par cent	en caisse de 100 à 106 liv. — 28 liv. 190 à 200 liv. — 45 liv. 390 à 412 liv. — 70 liv.
— Congou	*idem*	*idem*	100 liv. — 28 liv.

ARTICLES.	SE VENDENT	RÉFRACTION.	TARE.
Thé Twankay	par liv., en shill. cour.	½ liv. par cent	en caisse de 96 à 98 liv. — 28 liv.
— Hyson	par liv., en marcs cour.	*idem*	80 à 82 liv. — 24 liv.
— Souchong	par liv., en shill. cour.	*idem*	80 à 86 liv. — 24 liv. 100 à 110 liv. — 28 liv.
Tabac Virginie — Maryland	*idem*	1 liv. par cent	80 liv. par tonn.
— Varinas	*idem*	*idem*	12 liv. par panier.
Térébenthine de Venise	par 100 liv., en marcs cour.	*idem*	16 liv. par cent.
Vinaigre, vin	par oxhoft, en risdales cour.	*idem*	
Vitriol blanc	par 100 liv., en marcs banco	*idem*	55 liv. par tonneau.
— vert	par 100 liv., en marcs cour.	*idem*	50 liv. par tonneau.
— anglais	*idem*	*idem*	en tonneaux, 10 par cent.
Vins	par viertels, en marcs cour.	*idem*	

Rabais, escompte et agio.

Rabais, escompte et agio.

Diverses espèces de marchandises emportent, quand elles se vendent en gros, une bonification de 7, 13 ou 16 mois de rabais, évalués à 8 pour cent par an, que l'acheteur déduit du prix nominal, quand il paie comptant, ou à 1 mois de date à compter du jour de la vente.

Les dentelles anglaises, les toiles d'Angleterre et de Hollande, les flanelles, les ratines, les serges, les sucres raffinés, etc., se vendent à 7 mois de rabais, ou 4 ⅔, c'est-à-dire qu'on déduit 4 ⅔ de 104 ⅔, ou 7 de 157.

Les amandes, les câpres, la cannelle, les draps de Silésie, le girofle, la cochenille, le coton, les crêpes, le cumin, les raisins de Corinthe, les noix de galle, le gingembre, l'indigo, les cuirs de Russie, les toiles, le macis, les mélasses, les muscades, le riz, les soies d'Italie, le savon de Marseille, les sucres bruts, le sumac, le tartre d'Italie, la laine filée de Turquie, se vendent à 13 mois de rabais, ou 8 ⅔ pour cent, c'est-à-dire qu'on déduit 13 sur 163.

Les soies du Levant, celles d'Ardassete, Barutine et Cerbaffi, se vendent à 16 mois de rabais ou 10 ⅔ pour cent, c'est-à-dire qu'on déduit 8 sur 83.

On accorde généralement, en outre, un escompte de 1 pour cent.

L'agio sur les marchandises vendues au courant et qu'on paie au comptant, est *fixé* pour certains articles; pour d'autres il est *coutumier*, mais sujet à variation. Dans tout le reste, il varie au jour le jour. Ainsi l'alun, la gomme, le campêche, le piment et le riz, ont un agio fixe de 20 pour cent, et le tabac de 25 pour cent.

Le rocou, le quinquina, la casse, la cannelle, le cacao, la mélasse et le rhum, ont un agio coutumier de 26 pour cent. Les cuirs, les huiles du Groenland et de la mer méridionale, ainsi que les thés, 25 pour cent.

Règlemens additionnels au sujet du tonnage et de la vente des marchandises.

Un tonneau dans le chargement d'un navire est en général évalué à 40 pieds cubes. Lestage, etc.

Un tonneau de sel de Lunebourg contient un shipfund, et jauge 7 himtens de Hambourg.

Le tonneau de chaux contient 3 fasses, ou 6 himtens.

Le tonneau de harengs renferme communément 800 harengs.

Le last de sel de Lunebourg, de chaux, de harengs, de goudron, de poix, d'huile de baleine, de charbons, etc., contient 12 tonn.

Le tonneau de sel brut d'Espagne, de Portugal et de France, contient 19 lisponds, ou 266 liv. sans le bois. Le last du même contient 18 tonneaux, ou environ 4800 liv.

Un cent français de sel est environ 11 ½ last de Hambourg.

Les douves se vendent en paquets de 4 schocks et 8 pièces; 3 paquets de douves de poinçon, ou 6 paquets de douves de barils passent pour deux paquets de douves de pipe.

Une balle de papier contient 10 rames, ou 200 mains. La main de papier à imprimer contient 25 feuilles, et celle de papier à écrire 24.

Les planches de chêne se vendent par schocks de 60 craveels. Voici quelles sont les quantités requises pour former un craveel :

24	pieds de planches épaisses de 2 ½ pouces.
15	 3
12	. . . . 3 ½
10	 4
9	. . . . 4 ½
8 ⅓	 5

Quand les objets se vendent au nombre, un gros mille est 1200; un gros cent, 120; un paquet, 240; un petit mille ou mille ordinaire, 1000; un petit cent, 100; un schock, 60; un steige, 20; un webe, 72; un zimmer, 40; une douzaine, 12; un decher, 10; un gross, 12 douzaines. Termes employés dans les évaluations.

Changes. Les places avec lesquelles Hambourg change, les monnaies et autres particularités, se trouvent au IIe volume.

Usances. L'usance pour les lettres de change tirées des diverses parties de l'Allemagne, est de 14 jours de vue; quand elles sont données à usance, le jour de l'acceptation compte pour le 1er; mais quand elles sont tirées à un autre nombre de jours de vue, l'usance ne court que de celui qui suit l'acceptation.

L'usance, pour les lettres de change tirées d'Angleterre, de France et de Hollande, est d'un mois après la date; pour celles qui viennent d'Espagne, de Portugal, de Trieste et d'Italie, de 2 mois à partir de cette même date.

Jours de grâce. On accorde 12 jours de grâce pour le paiement ou le protêt. Celui où la lettre de change échoit compte pour le 1er. Les dimanches et les fêtes sont compris dans les 12 jours.

Ces règlemens seront exposés plus au long dans ce qui suit; nous nous bornerons à observer pour le moment que les jours de grâce sont rarement invoqués.

LOIS DU CHANGE DE HAMBOURG.

Lois du change. Les lois suivantes furent rendues, le 22 janvier 1711, dans une assemblée du sénat et des citoyens de Hambourg. Elles furent imprimées pour l'instruction des étrangers, et servent encore de guide dans les contestations judiciaires. Les articles 24 et 25 subirent, le 14 juin 1798, des modifications qui sont insérées à la fin de cet article.

Le courtier donne un bulletin. Art. 1er. Quand un courtier négocie une lettre de change, il est tenu d'en donner avis sur-le-champ et sans faute, aux deux parties, par un bulletin qu'il signe de l'initiale de son nom.

Les lettres de change doivent être en multiplicata. 2. Quand une lettre de change se négocie, le tireur est en général obligé de donner des secondes et au besoin des troisièmes, etc. de change. Si l'effet est unique ou que la lettre de change vienne

de l'étranger, le courtier doit, avant la conclusion de sa négociation, en avertir le preneur ou l'endossé. Si celui-ci s'en contente la négociation est consommée.

3. Quand une lettre de change est négociée, et que le preneur ou l'endossé n'en paie pas de suite la valeur, le magistrat procède contre sa personne ou ses propriétés, sans qu'il soit besoin d'une décision judiciaire, et fait effectuer le paiement intégral, par les moyens les plus prompts, quel que soit le montant de la somme. Le preneur doit payer sur-le-champ.

4. Le preneur ou l'endossé peut conserver en portefeuille les lettres de change qu'il a acquises, ou les transmettre à d'autres places comme bon lui semble; néanmoins il doit le faire de telle manière qu'il soit possible d'en recevoir le paiement à l'échéance ou environ, à moins que les parties contractantes n'en aient autrement disposé; c'est-à-dire à moins que le tireur ne soit tenu d'envoyer immédiatement la première de change à l'acceptation; alors le courtier en fait mention dans son bulletin et le tireur remplit cette formalité. Droits du preneur.

5. Quiconque accepte une lettre de change s'oblige par cela même à la payer, comme s'il en avait touché le montant. Accepteur obligé.

6. Si quelqu'un se charge d'une lettre de change et promet de la payer, il est obligé de le faire, comme s'il eût donné sa signature. Acceptation verbale.

7. Si une lettre de change est confiée, pour l'acceptation, à un individu en personne, et qu'il ne la rende pas sur la demande du porteur, il est engagé, et la lettre de change est censée acceptée s'il l'a gardée une nuit; la personne qui a une fois accepté une lettre de change, n'est plus admise à révoquer son acceptation ou à biffer sa signature. Autres manières de s'obliger.

8. Si une lettre de change est présentée à quelqu'un, il doit l'accepter personnellement en écrivant son nom et la date s'il en est requis; mais s'il est absent ou empêché pour toute autre cause, son commis ou son fondé de pouvoir pour cet objet, doit accepter en son Suite.

nom, ce qui se fait en écrivant le nom du chef ou du constituant ainsi que celui du commis ou du mandataire, après avoir produit sa procuration qui doit être notariée. Ces formalités remplies, le chef est lié par cette acceptation, comme s'il l'avait faite lui-même, et est obligé de payer; autrement, si ces formalités n'étaient pas remplies, la lettre de change devrait être protestée faute d'acceptation.

Protêt faute d'acceptation.

9. Si une lettre de change est adressée du dehors à quelqu'un pour l'acceptation et qu'il refuse de la donner, le porteur doit immédiatement la faire protester et la retourner avec le protêt; mais si, pour obliger la personne qui doit accepter la lettre, il veut attendre trois jours, il peut le faire sans s'exposer à aucun dommage, pourvu que pendant ce temps il ne s'expédie ni malle ni messager régulier pour l'endroit d'où vient la lettre de change.

Billets à ordre doivent être acceptés.

10. Si une lettre de change est tirée sur le tireur lui-même, il est obligé de l'accepter.

Les lettres de change peuvent être acceptées pour l'honneur des tireurs ou des endosseurs.

11. Si une lettre de change est présentée pour l'acceptation à quelqu'un et qu'il refuse, un tiers peut l'accepter pour l'honneur du tireur ou d'un endosseur : en vertu de cette acceptation, ce tiers devient obligé pour ladite lettre; et, d'un autre côté, en payant, il acquiert les droits du porteur; néanmoins il doit pour plus grande sûreté la faire protester par le porteur, et se faire remettre le protêt dont il paie les frais en même temps qu'il accepte.

Protêt faute d'indication de domicile.

12. Si des lettres de change, tirées sur des correspondans étrangers à vue ou à usance, arrivent et qu'elles soient payables dans cette place, et que dans l'acceptation il ne soit pas spécifié à qui le porteur doit s'adresser pour le paiement, il doit, à défaut de ce paiement, les faire protester à l'époque de l'échéance avec les formalités ordinaires.

Les Juifs ne doivent pas être inquiétés pendant leurs fêtes.

13. Si des lettres de change tirées sur des Juifs de cette place arrivent le samedi ou un autre jour de fête hébraïque, ils ne doivent pas être inquiétés ces jours-là, quoique obligés, si les lettres de change sont tirées à vue, de les accepter à la date de leur arrivée.

14. Si une lettre de change sans endossement est acceptée, et que la 2e ou la 3e arrive endossée, le porteur doit présenter la 1re lettre acceptée, la 2e ou la 3e endossée à l'accepteur, le jour de l'échéance, et il les retire; mais au paiement, ou immédiatement après, tout porteur est obligé de remettre la lettre ou les lettres de change, soit qu'il y en ait une ou davantage, à la personne qui compte les fonds. Si une lettre de change est endossée *à ordre,* ces mots ne doivent pas être effacés. Mais le porteur est obligé de l'endosser pour lui ou pour une autre personne, et, s'il n'a pas de compte à la banque, il est tenu de délivrer un billet indiquant celui qui doit toucher l'effet. Règlemens sur les endossemens.

15. Si un billet régulièrement endossé est présenté au paiement, aucun endossement postérieur à cette présentation ne peut être valable ou préjudiciable à l'accepteur; mais, avant cette présentation, il est permis de négocier un billet tiré à ordre, s'il reste encore assez de temps pour l'endosser et le donner en paiement. Suite.

16. Jusqu'ici on a alloué 12 jours de grâce, et aucune innovation ne doit être faite à cet égard. Jours de grâce.

17. Si une lettre de change est échue, le porteur peut à son choix la faire protester pendant les 12 jours de grâce, ou attendre le dernier, s'il ne tombe pas un jour de dimanche ou de fête. Date du protêt.

18. Si une lettre de change est échue, les dimanches et fêtes sont compris dans les jours de grâce. Fêtes.

19. Aucun protêt ne doit être fait après le coucher du soleil, non plus que les dimanches ou les fêtes; s'il s'en fait, ils doivent être considérés comme nuls et non avenus. Comment se font les protêts.

20. Si des lettres de change, tirées à époque fixe, n'arrivent qu'après leur échéance, elles n'ont pas plus de jours de grâce que si elles étaient arrivées en temps opportun. Jours de grâce invariables.

Les mois du calendrier règlent.

21. Toutes les lettres de change tirées à mois ou usances de mois échoient, conformément au calendrier, le même jour et à la même date.

Usances.

22. Si une lettre de change est tirée d'Allemagne à usance, elle est payable à 14 jours de vue, le jour d'acceptation compris; mais si elle est tirée à vue, le jour qui suit l'acceptation compte pour le premier.

Le milieu du mois est le 15.

23. Toute lettre de change payable au milieu du mois, est exigible le 15, quel que soit le nombre de jours dont il se compose.

Paiement des lettres de change exigibles avant la fermeture de la banque.

24. Les lettres de change, payables à la banque, qui sont exigibles à la fin de décembre, ou quelques jours avant cette époque, doivent être payées avant que la banque ferme, sans qu'il y ait lieu à des jours de grâce ultérieurs; et celles qui ne seraient pas réglées les 1ers jours ouvrables, après la fermeture ordinaire de la banque, à la fin de décembre, doivent être protestées.

Lettres de change exigibles pendant que la banque est fermée.

25. Une lettre de change dont l'échéance arrive pendant que la banque est fermée n'a pas plus de jours de grâce après que celle-ci a repris ses opérations qu'elle n'en aurait eu si elle avait été ouverte; il faut cependant excepter celles dont l'échéance arrive le 1er, le 2 ou le 3 janvier. Si elles ne sont pas acquittées le 3e jour ouvrable après l'ouverture de la banque, elles doivent être protestées.

Échéance des lettres de change à vue.

26. Si une lettre de change à vue ou à un certain nombre de jours de vue n'était pas immédiatement acceptée à sa présentation, mais qu'elle le fût quelques jours après, elle doit être considérée comme acceptée le 1er jour de présentation.

Protêt après l'expiration des jours de grâce.

27. Si une lettre de change est exigible, et n'est protestée qu'après l'expiration desdits 12 jours, le porteur perd tout droit et recours contre le tireur et les endosseurs; il ne peut s'adresser qu'à l'accepteur pour être payé. Si les 12 jours expirent un dimanche ou un jour de fête, le protêt doit se faire la veille.

28. Si une lettre de change renferme une ou plusieurs adresses, le porteur doit, à défaut d'acceptation ou de paiement, faire protester contre toutes les personnes désignées, et le tireur est obligé de lui tenir compte de tous les frais de protêt sans qu'il y ait lieu à aucune difficulté. Priorité d'intervention et protêts.

29. Si quelqu'un donne pour une somme d'argent qu'il a reçue une lettre de change qui n'est pas acceptée, mais retournée avec protêt, et que l'époque du paiement en soit échue, le tireur est obligé de rembourser sans délai. S'il ne le fait pas, il doit être procédé contre lui de la manière la plus prompte, ainsi que nous l'avons dit art. 3; mais si la lettre de change a quelque temps à courir, et que le tireur ait l'intention d'en donner une autre pour le paiement, le porteur est obligé de l'accepter après avoir reçu suffisante garantie pour le montant. Sûretés pour les lettres de change non acceptées.

30. Si les protêts des lettres de change pour non acceptation viennent d'Espagne, de Portugal ou d'ailleurs, celui qui les a tirées est obligé sur-le-champ et sans délai de donner sûreté pour le principal, les frais et les dommages, jusqu'à ce que le protêt pour non paiement, ainsi que la lettre de change, soient arrivés par le courrier suivant, sous peine de la plus prompte exécution, comme le porte l'art. 3. Suite.

31. Il n'est pas permis de payer une lettre de change, quelle qu'elle soit, avant son échéance; car s'il arrivait que celui au profit duquel le paiement doit être fait à l'époque de l'échéance venait dans l'intervalle à faillir, dans ce cas le paiement effectué serait à la charge de celui qui l'a fait avant le terme. Paiemens anticipés des lettres de change illégaux.

32. Si une lettre de change tirée ou acceptée n'est pas payée à son échéance précise, le porteur, après l'avoir dûment protestée, doit exercer son recours contre l'endosseur, dont il est en droit d'exiger le plus prompt remboursement. S'il y en a plus d'un, il peut agir de même à l'égard des autres, et même du tireur; mais l'accepteur reste néanmoins obligé pour ladite lettre, et le porteur peut agir contre lui en première instance. Le tireur, l'accepteur, les Règlement des remboursemens d'effets protestés.

endosseurs, tous, et chacun en particulier, restent solidaires jusqu'au paiement complet.

Paiement partiel.

33. Si à l'échéance d'une lettre de change on offre d'en payer moitié ou partie, le porteur, à moins d'ordres contraires, est obligé d'accepter; il doit protester et agir pour le reste comme est porté à l'art. 32.

Cas d'insolvabilité.

34. Si le tireur, l'accepteur, l'endosseur, ou tous ensemble, ou quelqu'un d'eux en particulier, devient insolvable, le porteur peut agir après avoir au préalable dûment fait protester contre celui d'entre eux qu'il juge convenable, et recevoir des uns ou des autres tout ce qu'il peut en obtenir jusqu'à paiement intégral de la lettre, du rechange et des frais.

Mode de procéder pour le porteur dans les cas douteux.

35. Celui qui a payé le montant d'une lettre de change peut, comme propriétaire de cette lettre, si elle n'est pas à ordre, la révoquer ou la faire révoquer par celui qui l'a tirée, avant toutefois qu'elle ait été payée par l'accepteur, s'il l'a reçue en paiement, et qu'il ne soit ni le mandataire, ni l'agent, ni le correspondant auquel la lettre est adressée, mais que le montant lui appartienne, ou qu'il ait avec ladite lettre reçu avis et ordre de la toucher à son profit et pour son usage, ou qu'il puisse prouver qu'il est en avance avec son correspondant pour des traites qu'il a payées, ou autres objets semblables : dans ce cas la révocation ne peut avoir lieu qu'avec le consentement du porteur.

Différence de garantie entre les endosseurs et les tireurs.

36. Si quelqu'un paie une lettre de change à un autre pour le compte d'un tiers, et la fait rendre payable à lui-même ou à son ordre, il devient en cas de faillite responsable en vertu de son endossement, si ce n'est pourtant à l'égard de son commettant, à moins qu'il ne se soit obligé à la garantie de la lettre de change.

Lettres de change exigibles aux foires.

37. Si une personne emprunte de l'argent à quelqu'un sous condition de le rendre aux foires de Leipsic, Francfort ou autres, elle doit donner au prêteur une reconnaissance de la somme, ou promesse de lui livrer en temps convenable des lettres de change pour

la même somme; à défaut de lettres de change, la reconnaissance suffit pour procéder contre le débiteur suivant les lois qui régissent les lettres de change, et obtenir du magistrat l'exécution la plus prompte.

38. Si des lettres de change payables aux foires de Francfort, Leipsic, Naumburg et autres, sont négociées ici, le porteur doit, à défaut d'acceptation ou de paiement, se conformer aux lois qui régissent le change dans les villes dénommées, faire faire le protêt pour non paiement ou non acceptation en temps utile et l'envoyer ici; s'il ne le faisait pas dans le délai prescrit, il perdrait son droit de recours contre le tireur, et n'aurait plus d'action que contre l'accepteur.

Lettres de change dues aux foires, soumises aux lois des lieux où ces foires se tiennent.

39. Quand une lettre de change est protestée, celui qui l'a tirée ne peut pas l'accepter pour l'honneur de sa signature; mais il doit, conformément à l'art. 11, et sous peine de l'exécution la plus prompte énoncée à l'art. 3, donner un autre accepteur à la satisfaction du porteur, ou une garantie suffisante pour le montant de cette lettre.

Garantie des lettres de change protestées pour non acceptation.

40. Quand une lettre de change est retournée avec protêt, elle ne doit être soumise sous titre de rechange qu'au cours direct du change de retour, ou de $\frac{1}{2}$ pour 100 par mois au choix du porteur, ainsi qu'à une commission, courtage, frais de protêt et ports de lettres. A l'égard de celles-ci on n'en passe qu'une, à moins qu'il ne soit prouvé que le protêt en a occasioné davantage.

Fixation des frais dans les actes de retour.

41. A l'échéance d'une lettre de change qui a été acceptée, mais qui présente quelque irrégularité dans les endossemens, le porteur doit, quand les jours de grâce sont expirés, donner, s'il en demande le paiement, suffisante garantie, qu'il fournira dans un temps donné un endossement régulier; cette formalité remplie, l'accepteur est tenu de payer.

Moyen d'obvier à l'irrégularité des endossemens.

42. Si une lettre de change acceptée se perd, et que la dette soit reconnue par l'accepteur, ou qu'elle soit prouvée, la demande fondée

Garanties pour lettres de change perdues.

sur ladite lettre conserve toute sa force; et celui-ci est obligé d'en payer le montant, à la charge par le porteur de donner garantie suffisante que, dans un certain temps, il lui fournira une décharge du tireur et des endosseurs revêtue de toutes les formalités légales, et qu'il l'indemnisera de tous frais et dommages que la lettre de change aura occasionés.

Délai en demande de paiement, à la charge du porteur.

43. Si le porteur ne demande pas le montant d'une lettre de change à l'époque de son échéance, et que dans l'intervalle il se fasse quelque altération dans le cours des monnaies, il est obligé de les recevoir au taux où elles étaient le jour de l'échéance.

Paiemens en monnaie courante.

44. Si une lettre de change est payable en monnaies courantes, et que celles-ci n'éprouvent aucune altération dans leur valeur, elle doit être acquittée en monnaie courante légale, et non avec des monnaies de billon; elle doit ensuite être revêtue d'une déclaration portant que le paiement a été effectué.

Protêt pour plus grande garantie.

45. Si l'accepteur d'une lettre de change devient insolvable, le porteur doit la faire protester, quoiqu'elle ne soit pas encore au terme de son échéance, aussitôt qu'il a connaissance de la faillite, et la retourner avec le protêt, ou donner avis à l'endosseur, suivant la disposition de l'art. 32, afin qu'il puisse exercer son recours à l'époque de l'échéance : le tireur et l'endosseur sont obligés, d'après les dispositions du même article, si le porteur le désire, de rembourser de suite et comptant la lettre de change sous l'escompte du $\frac{1}{2}$ pour 100 d'intérêt par mois, ou de donner des garanties suffisantes qu'elle sera payée exactement à son échéance.

Droits sur les marchandises consignées.

46. Si des lettres de change sont tirées sur une personne qui a en sa possession des marchandises ou d'autres effets appartenant au tireur, elle doit, dans le cas où celui-ci ferait faillite, et aussitôt qu'elle est ouverte, faire devant le syndic la déclaration des marchandises et effets qu'elle a dans les mains; mais elle a la préférence sur les autres créanciers pour le remboursement de la lettre de change, et ne délivre à ceux-ci que ce qui reste après l'acquittement.

47. Si quelqu'un a négocié de fausses lettres de change ou fait une banqueroute frauduleuse, et qu'avec le fruit de sa mauvaise foi il se soit établi ailleurs, il sera procédé contre lui conformément aux nouveaux statuts sur les banqueroutes. Banqueroute frauduleuse

48. Non-seulement les marchands, négocians, doivent se conformer aux lois et statuts ci-dessus au sujet du change, mais encore toutes les personnes, de quelque pays ou condition qu'elles soient, intéressées dans les lettres de change tirées, acceptées ou endossées dans cette ville, soit comme débiteurs, soit comme créanciers : aucun motif, aucun subterfuge ne peuvent les dégager; les enfans, les mineurs, les apprentis sont seuls exceptés. Les lettres de change tirées, acceptées ou endossées par eux sont nulles et non avenues. Afin d'arrêter les progrès alarmans de l'escroquerie, toute lettre de change donnée pour argent gagné ou perdu au jeu ne doit pas être admise par les tribunaux de cette ville, mais au contraire anéantie et soumise aux poursuites prescrites par le 3e et le 4e paragraphe de l'édit contre les escrocs publié le 3 septembre 1709. Les dispositions précédentes sont obligatoires pour tout le monde, sauf les exceptions spécifiées.

Publié le 2 mars 1711.

Modifications faites en 1798, *aux* 24e *et* 25e *articles des lois précédentes.*

Les lettres de change payables en banco, dont l'échéance arrive le dernier jour de décembre, ou qui, quoique exigibles, ont, en vertu des jours de grâce ordinaires, quelque temps à courir, doivent néanmoins se payer avant que la banque ferme, nonobstant les jours de grâce qui restent; celles qui ne sont pas acquittées le premier jour ouvrable après le 31 décembre doivent être protestées. Art. 24.

Toute lettre de change exigible pendant que la banque est fermée n'a pas plus de jours de grâce après l'ouverture qu'elle en aurait eu si la banque avait été constamment ouverte, à l'exception de celles dont l'échéance tombe au 1er, 2, 3, 4 et 5 janvier; si trois jours ouvrables après que la banque a rouvert elles ne sont pas acquittées, elles doivent être protestées. Art. 25.

BANQUE.

Banque.

La banque de Hambourg fut créée en 1619 sur le crédit et sous la garantie de la ville comme banque de dépôt. Avant cette époque l'inégalité et l'incertitude de la valeur de la monnaie courante qui se composait de celle de la ville et de divers états voisins entravaient les opérations de commerce; et comme les lettres de change étrangères étaient payées en cette monnaie, le change était en général défavorable. Afin de remédier à cet inconvénient la banque fut créée avec charge de ne recevoir que les monnaies légales de l'état, et de ne rembourser qu'en la même monnaie, après avoir fait une petite déduction quand le dépôt était réclamé; mais il l'était rarement, attendu que les lettres de change et les transactions commerciales étaient acquittées en assignations sur la banque, assignations qui étaient transmissibles d'après les principes ordinaires qui régissent les banques de dépôt.

La banque ne reçut d'abord que des risdales, constitution ou espèce, qu'elle fixait à 3 marcs banco chaque avec le *petit* agio de 1 pour mille; mais quand elles étaient retirées, elle les tarifait au *grand* agio de 1 $\frac{4}{5}$ pour mille.

En 1770 il fut convenu que la banque recevrait des monnaies de billon et réelles; depuis cette époque elle reçoit de l'argent en barres, et ne prend les monnaies réelles étrangères que comme billon d'une certaine finesse. Sa monnaie ou son papier est le moins variable qu'il y ait en Europe. L'argent ainsi déposé doit être de 15 loths 12 grains, ou $\frac{47}{48}$ de fin, et alors le marc de Cologne d'argent fin est fixé à 27 marcs 10 shillings banco, et à 27 marcs 12 shillings quand on le retire. Elle perçoit quelquefois un petit droit pour l'affinage.

Règlemens de la banque.

Les règlemens suivans concernant la constitution et les opérations de la banque sont extraits du *Hambourg contorist.*

1° La banque est confiée à l'administration de cinq directeurs, deux conseillers, deux trésoriers et deux des principaux magistrats de la ville. Tous les ans il sort un membre de chaque section; ainsi chaque directeur reste en place pendant cinq ans, et en préside un.

2° Chaque caisse ou trésor de la banque a cinq clefs différentes, dont une est confiée à chacun des directeurs; de manière qu'ils doivent être rassemblés pour que la caisse puisse être ouverte.

3° La banque n'ouvre pas de compte pour une somme au-dessous de 100 marcs, et aucun transfert ne peut se faire que l'argent n'ait été porté au moins une nuit sur les livres.

4° Toute assignation ou transfert sur la banque doit être délivré par écrit à l'un des commis; et la personne qui fait le transfert, doit paraître par elle-même, ou par un fondé de pouvoir dont la procuration n'est valable que pendant un an.

5° Celui qui veut toucher de l'argent à la banque doit se procurer une cédule imprimée, la remplir lui-même, la signer et la présenter au teneur de livres, qui lui délivre un ordre immédiat; mais s'il tarde à le retirer, il encourt une amende d'un demi pour cent pour le premier jour, de 1 pour cent pour le second, et ainsi de suite, l'amende allant en doublant d'un jour à l'autre.

6° Aucun garçon ou commis de la banque ne peut avoir ni compte ni affaire avec elle; la même loi s'applique aux agens de change qui ne sont pas considérés à Hambourg comme négocians.

7° L'argent qu'une personne a déposé à la banque ne peut être saisi sous aucun prétexte, si ce n'est dans le cas d'une banqueroute. Alors le banco doit être délivré aux créanciers.

8° Les officiers de la banque ont la direction de l'hôtel des monnaies, et des espèces, ainsi que l'administration des greniers publics; mais ils ont des règlemens sages auxquels ils sont obligés de se conformer.

9° Personne ne peut ouvrir un compte avec la banque, à moins qu'il ne soit sujet ou natif de Hambourg, ou négociant établi dans cette ville; et aucun d'eux ne peut, sous les peines les plus sévères, ouvrir un compte en son nom pour un étranger ou une autre personne qui n'a pas la capacité légale.

10° La banque ferme pour environ 14 jours le 31 décembre de chaque année. Quand elle rouvre, tous ses créanciers ou leurs représentans doivent venir vérifier avec les directeurs quelle est la balance de chaque compte avant qu'elle soit décidément portée à leur crédit.

11° La banque fait des avances sur gages d'or et d'argent en barres ou en monnaie, sur la bijouterie, etc., jusqu'au montant des $\frac{3}{4}$ de la valeur des objets. L'intérêt nominal est de 1 pfening par mois par marc; mais il varie et descend quelquefois à 2 pour cent par an. Elle n'avance aucune somme au-dessous de 10 marcs, et ne prête pas pour un terme au-dessous de six mois. Cette branche de l'institution s'appelle *Banque de prêt.*

12° La ville est responsable de tous les gages déposés; et ces gages sont vendus à l'enchère s'ils restent treize mois et demi sans que les intérêts soient payés; si au bout de trois ans ils ne sont pas réclamés, ils sont acquis aux pauvres. Diverses autres sommes provenant d'amendes, d'impôts, etc., sont également appliqués à des usages charitables.

Remarques générales.

Outre les règlemens ci-dessus, il y en a beaucoup d'autres rapportés par *Kruse,* relatifs aux devoirs des commis et autres officiers de l'établissement, avec une liste des peines pour les irrégularités, négligences ou indiscrétions.

Toutes ces règles tendent à établir ce qui a souvent été observé qu'aucune institution de cette espèce n'est mieux administrée que la banque de Hambourg. Ses affaires et ses livres sont toujours ouverts, et ses gouverneurs sont tous responsables.

Avec ce système de lois la banque de Hambourg a joui du plus grand crédit pendant plus de 200 ans; elle a interrompu deux fois ses opérations. En 1669 elle ferma; mais elle rouvrit l'année suivante, après s'être donné de meilleurs règlemens. En 1813 l'approche des troupes françaises répandit l'alarme parmi les propriétaires; la plupart retirèrent leurs fonds; le reste, montant à environ 7 $\frac{1}{2}$ millions de marcs banco, fut mis en réquisition pour les besoins du service. La banque, cependant, reprit bientôt ses opérations avec son crédit ordinaire, et fut remboursée par le gouvernement français.

HANOVRE (*Allemagne*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en thalers ou risdales de 36 mariengroschen, qui se divisent en 8 pfenings chaque, comme à Brunswick. La risdale vaut aussi $1\frac{1}{2}$ rixflorin, $1\frac{4}{5}$ marienflorin, 24 goodgroschen, 36 mariengroschen, 48 gosgen, 72 mathiers, 96 dreyers, 288 pfenings, ou 576 hellers.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles d'or du Hanovre sont le george d'or de $4\frac{2}{3}$ risdales; le ducat de $2\frac{2}{3}$ risd.; et le gulden ou gilder, de 2 risd. avec leurs divisions. Celles d'argent sont la risdale espèce de 48 mariengroschen avec ses divisions en proportion, ainsi que quelques petites pièces de bas argent de 3, 2 et 1 mariengroschen.

Diverses espèces de monnaies.

Ces diverses monnaies composent ce qu'on appelle cash, qui est la monnaie légale de l'état et celle en laquelle on paie les impôts. Il y en a une autre appelée valeur d'or, qui s'emploie dans les transactions de commerce et qui doit être expressément stipulée.

La monnaie cash fixe à $4\frac{2}{3}$ risdales le george d'or, qui est évalué à 5 en monnaie d'or. La proportion entre les deux espèces est donc comme 14 est à 15. La 1re est au-dessus de la 2e de $7\frac{1}{7}$ par cent.

Il y en a une 3e dans la circulation, c'est la monnaie de convention. Un marc de Cologne donne une taille de $13\frac{1}{3}$ risdales de cette monnaie, ou 12 de cash. Celle-ci est donc à la 1re comme 9 est à 10, ou l'une est $11\frac{1}{9}$ pour cent au-dessus de l'autre. Il résulte de là que la proportion entre la valeur or et la monnaie convention, est comme 27 à 28, la 1re étant de $3\frac{19}{27}$ pour cent au-dessus de la 2e.

Titre de l'or et de l'argent.

Le titre absolu de l'or s'exprime par 24 carats, qui se divisent en 12 grains chaque. Celui de l'argent par 16 loths, qui se subdivisent chacun en 18 grains.

Taille.

Les monnaies réelles sont principalement à la taille de celles d'empire, c'est-à-dire que :

67 ducats pèsent un marc de Cologne, à 23 carats 8 grains fin.

35 georges d'or pèsent un marc de Col. à 21 carats 8 grains fin.
72 gulden d'or . . . . 18 . . . 10
Les doubles, les quadruples et les demis en proportion.
8 risdales d'espèce . . . . 14 loths 8 grains fin.

Il en est de même des florins de 24 mariengroschen, des demis et des quarts d'argent fin, et des zweydrittel, ou pièces de $\frac{2}{3}$ qui sont frappées au titre de Leipsic.

Valeur sterling.

Voici quelle est à peu près la valeur sterling des monnaies dont il vient d'être question.

Le ducat vaut 9 s. 4 d., ou 11,76 fr.; le george d'or, 16 s. 4 $\frac{1}{2}$ d., ou 20,63 fr.; le gulden d'or, 7 s., ou 8,82 fr.; la risdale espèce, 4 s. 8 d., ou 5,76 fr.; la risdale, 3 s. 6 d., ou 4,32 fr.; la pièce de $\frac{2}{3}$, 2 s. 4 d., ou 2,88 fr., etc. Voyez pour de plus amples détails la *Table des monn. réelles,* vol. II.

Poids.

L'or, l'argent, la soie et le poil de chameau se pèsent au marc de Cologne. Voyez *Cologne*.

La livre commerciale se divise en 2 marcs, 16 onces, 32 loths, 128 quentins, ou 512 ortgen. Cette livre pèse 7511 grains anglais. Ainsi 100 liv. de Hanovre = 107,3 liv. avoirdupoids, ou 48,66 kilogr.

Le lispond vaut 14 liv.; le centner, 112; le shipfund, 280. 12 shipfund forment 1 last. Le stone de chanvre est de 20 liv; celui de laine, de 10.

Le poids des apothicaires est les $\frac{3}{4}$ de celui du commerce. La livre se divise en 12 onces; l'once, en 8 drames, 60 scrupules, ou 480 grains. Elle correspond conséquemment à 5633 grains anglais, ou 365 grammes français.

Mesures sèches.

Toute espèce de blé se mesure, en Hanovre, au himten de Brunswick, adopté par le règlement de 1757; le last est fixé à 2 wispels, 16 malters, ou 96 himtens. Le himten se divise dans la plupart des places en 3 metzen. Il y en a cependant quelques-unes où il se divise en 4.

La mesure cylindrique qui doit servir d'étalon pour l'himten de Brunswick, dont on conserve une copie dans toutes les villes de

Hanovre, pèse, remplie de seigle de 1re qualité, 48 liv. de Hanovre, et vaut 0,8825 boisseau de Winchester, ou 0,3109 hectolitre.

Le fuder de vin se divise en 4 oxhofts, 6 ahms, ou 15 eimers. L'ahm contient 4 ankers, 40 stubgens, 80 kannen, 160 quartiers, ou 320 nossels. D'après le règlement de 1713, le quartier doit contenir 2 liv. d'eau de source. L'ahm contient 41,095 gallons anglais, ou 155,54 litres français. Mesures liquides.

Le tonneau ou baril de miel contient 25 $\frac{1}{2}$ stubgens, et pèse 300 livres.

Le brew de bierre contient 43 fasses, et le fasse 104 stubgens, ou 208 kannen.

Le pied de Hanovre se divise en 12 pouces; le pouce, en 8 parties et quelquefois en 12 lignes. Le pied équivaut à 11,454 pouces angl., ou 0,2908 mètre. Un clafter vaut 3 aunes, et l'aune 2 pieds, mesure de Hanovre. Mesure de longueur.

Les mesures doivent être les mêmes dans tout l'électorat. Une aune étalon se conserve dans chacune des villes principales, et toutes les mesures se règlent sur ce modèle. On les examine, et quand on les trouve conformes, on les estampille d'un lion et des armes du lieu auquel elles appartiennent.

L'ancien pied calemberg, qu'on employait autrefois dans le Hanovre, vaut 11,533 pouces anglais, ou 0,2926 mètre.

Le ruthe de Zélande ou de Hanovre vaut 16 pieds de Hanovre, ou 15 pieds 3 pouces anglais.

Le mille légal de l'électorat est composé de 2274 de ces ruthes, et vaut 6,567 milles anglais, ou 10,57 kilomètres.

Le morgen ou acre de terre a 60 ruthes de long et 2 de large; il vaut par conséquent 120 ruthes carrés et = 2 roods, 22 $\frac{1}{2}$ perches mesure anglaise, ou 26,014 ares français. Mesures de superficie.

Les changes de Hanovre se font surtout aux foires et sont les mêmes qu'à Brunswick. Voyez ce mot.

HOLLANDE (*voyez* AMSTERDAM).

HOLSTEIN (*duché du royaume de Danemark*).

Monnaies.

LES comptes se tiennent en risdales de 48 shillings, ou en marcs de 16 shillings, comme à Hambourg. Pour les monnaies réelles voyez *Copenhague*.

Poids et mesures.

L'or et l'argent se pèsent au marc de Cologne. Les drogues se détaillent au poids d'apothicaire d'Allemagne, mais en gros elles se vendent au poids de Lubeck.

Le poids de Lubeck, qui est $\frac{1}{4}$ pour cent plus léger que celui de Hambourg, est employé dans tout le Holstein. Le shipfund se divise en 20 lisponds, ou 280 liv.; le centner, en 112; la livre, en 16 onces, 32 loths, 128 quintins, ou 512 ortgens. 100 liv. de ce poids = 106 $\frac{1}{2}$ liv. avoirdupoids, ou 48,30 kilogr. L'aune est celle de Hambourg; la mesure de blé celle de Copenhague, c'est-à-dire que le tonneau est de 8 scheffels, ou 32 wiertels. 100 de ces tonneaux donnent environ 49 quarters anglais; la farine et le houblon s'achètent au poids.

Les mesures pour les vins et les eaux-de-vie sont les mêmes qu'à Hambourg. Un tonneau de bière contient 128 quartiers, ou 25 gall. de bière anglais, ou 115,520 litres. Chacun doit avoir des poids et des mesures dûment estampillés. Tout objet vendu à des poids ou mesures qui ne le sont pas doit être confisqué, et les contrevenans sont encore soumis à une amende de 50 risdales.

HONGRIE.

Monnaie de compte.

LES comptes se tiennent en florins impériaux (reichsgulden) qui se divisent en 20 groschen, ou 60 creutzers chaque.

La risdale d'espèce est évaluée à 2 florins impériaux, 2 $\frac{2}{7}$ florins

de Hongrie, 20 shostacks, 40 groschen impériaux, 80 polturats, 120 creutzers, 200 groschen hongrois, ou 400 reichpfenings.

La risdale courante est les $\frac{3}{4}$ de la risdale d'espèce. Le florin d'empire est $\frac{1}{2}$ de la risdale d'espèce. 7 florins d'empire = 8 florins de Hongrie.

Un gross de Hongrie vaut 2 creutzers dans la haute Hongrie, et $2\frac{2}{5}$ dans la basse. Ainsi 5 groschen dans la haute Hongrie ou 6 groschen dans la basse = 1 gross impérial.

Les monniaes réelles d'or de Hongrie sont le ducat kremnitz, marqué K. B., fait avec de l'or des mines de Kremnitz; 67 de ces ducats pèsent un marc de Cologne, et l'or est de $23\frac{3}{4}$ carats fin; ils passent pour $4\frac{1}{2}$ florins d'empire, et valent environ 9 s. 5 d. sterl., ou 11,86 fr. Les monnaies réelles d'argent sont les risdales de convention, appelées dans le langage du pays *(egistaler);* les florins d'empire *(zlaty),* les demi-florins *(pul-zlaty),* les copsticks de 20 creutzers, les pièces de 17, 10, 7, 5 et 3 creutzers. Toutes ces monnaies sont frappées à la taille de 20 florins par marc de Cologne. La risdale de convention vaut 4 s. 2 d. sterling, ou 5,15 fr. Les petites monnaies sont les groschen, creutzers, polturats, groschels de 3 pfenings, et les pfenings. Tantôt ces trois dernières espèces contiennent un peu d'argent, tantôt elles ne renferment que du cuivre. Monnaies réelles.

Les poids et les mesures de longueur se trouvent à l'article *Vienne.* Poids et mesures.

Le vieux poids de Hongrie, appelé occa, est encore usité en quelques endroits. Il correspond à $2\frac{1}{4}$ liv. de Vienne, 2 liv. $6\frac{1}{4}$ onces avoirdupoids, ou 1,0842 kilogr.

Dans la haute Hongrie l'eimer de vin vaut 19,36 gallons anglais, ou 73,316 litres. Dans la basse il ne contient que 15,03 gallons angl., ou 56,891 litres. Le tokai se vend en tonneaux qu'on appelle anthals. Ils contiennent chaque 13,35 gallons anglais, ou 50,543 litres.

INDES ORIENTALES.

Cet important article comprend les pays situés sur les deux rives du Gange et les îles principales que renferme l'Océan indien. Observations générales

Les monnaies, les poids, les mesures de ces contrées immenses, ne sont connus qu'en partie, et ne peuvent être décrits avec exactitude que pour les lieux où les Européens, et surtout les Hollandais, les Anglais, les Portugais, les Français et les Espagnols ont formé des établissemens.

Avant celui des colonies, et surtout pendant que les Mogols dominaient dans l'Indostan, le système monétaire était très-simple. Une monnaie réelle d'argent appelée *roupie sicca,* avait cours dans tous ces états : elle était d'un poids donné et connu sous le nom de *sicca,* et servait d'étalon pour peser d'autres marchandises.

Il y avait aussi de l'or monnayé : mais le prix n'en était pas déterminé, l'argent seul servait de base d'évaluation. La principale pièce d'or était le mohur, dont le poids était le même que celui de la roupie sicca, qui paraissent l'un et l'autre avoir été primitivement frappés sans aucune espèce d'alliage.

Ces dénominations de monnaie sont encore usitées dans l'Inde; mais celles-ci diffèrent entre elles et sont bien éloignées de leur pureté primitive. La compagnie des Indes orientales s'en est rapprochée autant que l'a permis la dureté que doit avoir la monnaie.

Les monnaies de quelques-uns des princes du pays sont encore d'un haut degré de finesse, mais elles sont exposées à de fréquentes altérations. De là la nécessité des shroffs, espèce d'essayeurs nommés pour fixer la valeur des diverses monnaies réelles qu'on leur présente.

La principale monnaie de compte, dans l'Inde, est la roupie courante. C'est une monnaie imaginaire, en laquelle on réduit généralement les monnaies effectives, avant de les porter dans les livres de comptes. La réduction s'opère au moyen d'une certaine déduction, appelée batta, qui varie suivant les circonstances.

Tel est le système monétaire de l'Indostan : mais les exceptions sont nombreuses. Les poids et mesures sont aussi fort variables [1].

---

[1] Les élémens des poids et mesures de l'Inde ont quelque analogie avec ceux d'Europe. Ainsi le barlaycorn est l'élément du poids et de la mesure linéaire ; 2 de ces grains pèsent 1 soorkh, et 8, placés à la suite les uns des autres, font 1 pouce ou doigt. Dans quelques parties de l'Inde, on a adopté d'autres élémens de poids. Voyez l'*Histoire de l'algèbre indienne*, par Hutton.

Cet article se divise en 2 chapitres.

Le 1er comprend les possessions britanniques, connues en général sous le nom des trois présidences; le Bengale, Madras et Bombay.

Le 2e renferme toutes les villes de commerce de l'Inde, sur les deux rives du Gange. Elles sont au nombre d'environ 50 et classées par ordre alphabétique.

CHAPITRE PREMIER.

POSSESSIONS BRITANNIQUES.

Monnaies et Poids.

Les systèmes monétaires des possessions anglaises dans l'Inde ont subi diverses altérations, comme on peut le voir dans le tableau des monnaies, vol. II : mais notre principal objet est de faire connaître l'état actuel des espèces et des règlemens des monnaies, ainsi que les poids et mesures employés dans le commerce [1].

Il faut observer que chacune des présidences possède des Monnaies auxquelles sont attachés des essayeurs instruits à l'hôtel des monn. de Londres. Ces établissemens sont ouverts au public aussi-bien qu'à la compagnie. Ainsi tout individu qui possède des lingots, peut les faire monnayer moyennant un certain droit, qui varie quelquefois suivant la finesse du métal. Il y a aussi dans quelques provinces des succursales soumises à des règlemens analogues.

D'après le même auteur, on a pris pour l'élément du temps celui qui est nécessaire pour répéter 10 fois, sans aller ni trop lentement ni trop vite, un mot de deux lettres, tel que *ta*. Cet élément s'appelle le *pran*. Ses multiples sont 6 prans, qui font 1 pul; 60 puls, qui valent 1 ghurry; et 60 ghurry, qui équivalent à 1 jour. Ainsi, si on donne au jour 24 heures, temps moyen, le *ta* est $\frac{2}{5}$ de seconde. Il est remarquable que cette méthode se soit trouvée la meilleure méthode de calcul pour les oscillations du chronomètre, c'est-à-dire qu'il en fait 5 en 2 secondes. Cette coïncidence n'avait pas encore été remarquée.

[1] Les poids et mesures de l'Inde sont extrêmement curieux par la multitude de leurs divisions. Voyez *Recherches asiatiques*, vol. V, par Colebrooke, et l'*Algèbre des Indous* du même auteur.

CALCUTTA (*Bengale*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent généralement en roupies courantes. La roupie se divise en 16 annas, qui se subdivisent eux-mêmes en 12 pice. La compagnie des Indes orientales tient les siens en roupies sicca, dont les subdivisions sont les mêmes, et qui supportent un *batta* de 16 pour cent contre les roupies courantes. Dans les états de finances qui sont soumis au parlement, les sommes en roupies sicca se convertissent en roupies courantes par l'addition du batta. La roupie courante est alors évaluée à 2 shillings sterling.

Ainsi une roupie sicca de compte vaut 2 s. 3 $\frac{7}{8}$ d., ou 2,87 fr. environ; mais elle passe communément pour 2 s. 6 d., ou 3,09 fr.

Un lac de roupies est 100,000, et un crore 100 lacs, ou 10 millions de roupies.

Les comptes se tiennent quelquefois dans les affaires peu importantes, en cowries, espèce de petits coquillages marins qui sont employés, tant qu'ils sont intacts, comme monnaie dans les petits paiemens. 2560 cowries passent en général pour une roupie courante; mais il y a des divisions intermédiaires: ainsi 4 cowries font 1 gunda; 20 gundas 1 punn; 4 punns 1 anna; 4 annas 1 cahaun; et 4 cahauns 1 roupie courante. Mais la dernière proportion est variable.

Monnaies réelles.

Il y a dans la présidence du Bengale trois hôtels des Monnaies dont le principal est à Calcutta. Les succursales sont l'une à Benarès et l'autre à Furruckabad.

A la 1re on frappe des mohurs d'or et des roupies sicca d'argent. Une des 1res pièces vaut, d'après la décision de l'autorité, 16 des 2es.

La finesse des deux métaux est $\frac{11}{12}$ comme l'or étalon d'Angleterre. Leur finesse, leur poids et leur valeur sterling sont[1] :

	Grains purs.	Grains d'alliage.	Den. p. Gr.	Valeur sterling.
Mohur d'or,	187,651	17,059	204,710	33 s. 2,52 d.
Roupies sicca,	175,923	15,993	191,916	25 0,56

[1] Par valeur sterling on entend, dans cet ouvrage, 3 liv. 17 s. 10 $\frac{1}{2}$ d. par once d'or étalon, et 5 s. 2 d., ou 6,38 fr. par once d'argent étalon.

Il faut observer que la roupie sicca avait primitivement le poids sicca, savoir 179 $\frac{2}{3}$ grains anglais, avec $\frac{1}{45}$ seulement d'alliage. Ce qui fait la quantité pure ci-dessus. Mais en 1819 l'alliage fut porté à $\frac{1}{12}$ comme pour l'or, ce qui épargne en général la grande dépense qu'exige l'affinage.

Le prix du monnayage à la monnaie de Calcutta est de 2 pour cent si les lingots employés sont au degré légal; s'il n'y sont pas, on paie pour l'affinage du $\frac{1}{4}$ à 2 $\frac{1}{2}$ pour cent. Aux monnaies subalternes on ne travaille que l'argent comme suit :

	Grains purs.	Grains d'alliage.	Deniers p.	Valeur sterling.
Roupies de Benarès,	168,875	6,125	175	23,58 d.
— de Furruckabad,	165,220	7,780	173	23,07

On paie le même prix qu'à Calcutta pour le monnayage et l'affinage des roupies.

Poids d'or et d'argent.

L'or et l'argent se pèsent au dhan ou grain de 4 punkhos. 25 grains font 1 anna, et 32 grains 1 massa; 10 massa = 1 sicca, poids qui est de 179 $\frac{2}{3}$ grains troy, ou 6,57066 drams avoirdupoids, ou 11,667 grammes.

Ainsi 12 $\frac{1}{2}$ massa ou 16 annas = 1 tolah = 224,588 grains anglais, ou 14,551 grammes.

Poids de Bengale.

Les marchandises pesantes se pèsent au maund de 40 seers, et le seer se divise en 16 chattacks ou 80 siccas, ainsi qu'en 4 pice ou 64 khanchaas.

Le maund de la factorerie anglaise au Bengale pèse 74 livres 10 onces 10,666 dr. avoirdupoids, ou 33,864 kilogr. Le seer vaut par conséquent 1 liv. 13 onces 13,866 dr., ou 846,612 gram., et le chattack 1 once 13,366 dr., ou 21,484 gram.

Le maund au bazar de Bengale pèse 10 pour cent de plus que celui de la factorerie, c'est-à-dire qu'il pèse 82 liv. 2 onces 2 $\frac{2}{15}$ dr. avoirdupoids, ou 37,247 kilogram. Le seer dans ce cas vaut 2 liv. 0 once 13 $\frac{2}{3}$ dr., et le chattack 2 onces 0 $\frac{5}{6}$ dr.

Mesures de capacité.

Le grain se vend au khahoon de 16 soallee, ou 320 pallies, qui représentent 40 maunds. Le pallie se divise en 4 raiks, 16 koonkes, ou 80 chattacks, et pèse 9 $\frac{1}{12}$ liv. avoirdupoids, ou 4,119 kilogr.

Les liquides se vendent au chattack de 5 sicca poids; 4 chattacks font 1 pouah ou pice; 4 pouah 1 seer, et 40 seers 1 maund.

1 pussaree ou mesure se compose de 5 seers, et 8 mesures font 1 maund de poids bazar.

Mesures de longueur.

3 jows ou barleycorns en longueur font 1 finger (doigt), 4 fingers 1 hand (main), 3 hands 1 span (empan), 2 spans 1 arm (brasse) ou cubit = 18 pouces anglais; 4 cubits font 1 fathom, et 1000 fathoms, ou 4000 cubits font 1 coss ou mille de Bengale, qui égale 2000 yards anglais, ou 1 mille anglais = 1 furlong 3 poles $3\frac{1}{2}$ yards.

Les étoffes se mesurent au haut ou cubit, qui se divise en 8 gheria, 24 angulas, ou 72 joab, et vaut 18 pouces anglais, ou 0,4472 mètr. On emploie aussi le guz qui égale le yard anglais.

Mesures de superficie.

Les terres se mesurent aussi au haut ou cubit; 5 cubits en longueur et 4 en largeur font 1 chattack, qui contient par conséquent 45 pieds carrés anglais; 16 chattacks = 1 cottah, et 20 cottahs = 1 biggah = 14400 pieds carrés. Ainsi $30\frac{1}{4}$ = biggahs = 1 acre légal d'Angleterre. 40 biggahs = 1 cawney de Madras.

Change.

Pour les changes de la présidence de l'Inde, voyez vol. II.

MADRAS ou FORT SAINT-GEORGES

(*côtes de Coromandel*).

Monnaies.

Il y a divers systèmes monétaires à Madras, qui peuvent se classer en ancien et nouveau.

Ancien système des monnaies de compte et réelles.

Dans l'ancien les comptes se tiennent en pagodes star, en fanams et en cash. 80 cash = 1 fanam, et 42 fanams = 1 pagode. La compagnie des Indes orientales et les autres négocians européens tiennent leurs comptes à 12 fanams la roupie, et à 42 fanams ou $3\frac{1}{2}$ roupies la pagode star; mais les naturels prennent la roupie à 12 fanams 60 cash, et la pagode star à 44 fanams 50 cash. Le change du bazar flotte entre 35 à 45 fanams.

Les monnaies réelles d'or sont la pagode star ou courante; celles d'argent la roupie arcot. Les doubles et simples fanams, et pièces de cuivre de 20 cashes, qu'on appelle pice, servent aussi comme monnaie courante de même que les pièces de 10 et 5 cashes, appelées doodee et demi-doodee et les simples cashes. Les monnaies de cuivre se font en Angleterre, et indiquent leur valeur.

La pagode star pèse 52,56 grains anglais, ou 3,416 gram., et l'or est à $19\frac{1}{5}$ carats fin. Elle contient donc 42,048 grains d'or fin, ou 2,733 gram., et vaut 7 s. $5\frac{1}{4}$ den. sterling; mais elle est ordinairement évaluée 8 s., ou 10,08 fr.

La roupie arcot, qui est frappée à la monnaie de Madras, pèse 176,4 grains, ou 9,581 grammes, et contient 166,477 grains, ou 10,821 grammes d'argent fin; sa valeur sterling est donc de $23\frac{1}{4}$ d., ou 2,39 fr. Elle se divise en 16 annas, ou 192 pice comme les autres roupies.

Il circule sur la côte du Coromandel plusieurs autres monnaies réelles dont voici les principales :

La vieille pagode avec trois swamy ou figures frappée à Madras et à Negapatam, qui est d'environ $20\frac{2}{3}$ carats fin, et qui en général supporte un batta de 10 pour cent contre les nouvelles monnaies réelles des mêmes places.

La nouvelle pagode de Negapatam et de Tutocoryn, qui est de $18\frac{1}{4}$ carats fin, et qui est évaluée environ 4 pour cent au-dessous de la pagode star.

La pagode de Porto-Novo, qui est de $17\frac{3}{4}$ carats fin, et qui est d'environ 20 pour cent au-dessous de la pagode star.

La pagode de Pondichéry, qui était primitivement de même valeur que la pagode star, mais dont le titre a été abaissé à 17 carats, et même au-dessous. Ces diverses pagodes ont à peu près le même poids.

En 1811 on convertit les piastres espagnoles en doubles, simples, demies, quarts de roupies, et en pièces de 1, 2, 3 et 5 fanams. Une roupie pèse 186,70 grains troy, ou 12,135 gram., et contient 166,477 grains, ou 10,821 gram. d'argent pur, ou la même quantité que la roupie arcot. Elle vaut en conséquence 23,247 den. sterling, ou 2,39 fr.

On fait aussi des demies et des quarts de pagode de même finesse métallique que les piastres. La demi-pagode d'argent pèse 326,73 grains troy, ou 20,247 gram., et vaut 1 $\frac{3}{4}$ roupie d'arcot.

Nouveau système.

D'après une proclamation du 7 janvier 1818 la roupie d'argent est désormais la monnaie étalon de la présidence. Les comptes publics seront en conséquence convertis de la pagode star en roupies de Madras au change de 350 roupies par 100 pagodes, et tous les engagemens du gouvernement seront pris en roupies de même espèce.

La nouveau monnayage d'argent consistera en roupies du poids de 7 $\frac{1}{2}$ den. et $\frac{11}{12}$ fin. Ainsi la roupie contient 165 grains d'argent pur et 15 d'alliage, dont l'ensemble compose 180 grains, ou 11,700 gram. Les demies, les quarts, les huitièmes et les seizièmes en proportion. Le seizième est l'anna, le huitième le double anna.

Les nouvelles monnaies d'or sont les roupies, demies, quarts, dont le poids et la finesse sont les mêmes que ceux de la roupie d'argent. Ainsi les premières contiennent 165 grains d'or pur et 15 grains d'alliage.

La nouvelle roupie d'or, évaluée au prix de l'or monnayé en Angleterre, vaut £ 1 9 s. 2,42 d., ou 36,79 fr.; et la nouvelle roupie d'argent, évaluée au prix l'ancienne monnaie d'argent en Angleterre, vaut 1 s. 11,04 d., ou 2,45 fr.; mais comme 15e de la roupie d'or, elle vaut 1 s. 11,36 den. Le monnayage de la pagode a été suspendu.

Le prix du monnayage à Madras est de 3 pour cent pour l'or, et de 4 pour cent pour l'argent, y compris la dépense de l'affinage.

Poids pour l'or et l'argent.

L'or et l'argent se pèsent quelquefois à la pagode star, poids qui représente 52,56 grains anglais, ou 3,405 grammes français.

Poids et évaluation des diamans.

Les diamans se pèsent ordinairement au carat comme en Angleterre (Voyez *Londres*), et on les estime bruts suivant le carré de leur poids carat à £ 2 sterling par chaque carat. Ainsi un diamant brut pesant 3 carats, est évalué à £ 18; car $3 \times 3 \times 2 = 18$.

Les diamans travaillés sont censés avoir perdu la moitié de leur poids primitif, et sont en conséquence évalués suivant le carré du

double de leur poids actuel. Ainsi un diamant taillé, pesant 3 carats, vaut £ 72; car $6 \times 6 \times 2 = 72$ [1].

Les perles s'évaluent au moyen de deux espèces de poids; l'un réel et l'autre nominal. On les pèse à l'un, on les achète à l'autre. Le poids réel employé à Madras est le *mangelin*, qui se divise en 16 parties, et qui vaut 6 grains anglais, ou 0,390 gram. Le poids nominal est le chow, qui se divise en 64 parties, et se déduit du mangelin de la manière suivante : Poids et évaluation des perles.

Règle : Carrez le nombre de mangelins, et divisez les $\frac{3}{4}$ de ce produit par le nombre des perles, le quotient sera le nombre de chows.

Ainsi pour trouver le nombre de chows et la valeur sterling de 21 perles pesant 16 mangelins à 12 pagodes par chow : $16 \times 16 \times \frac{3}{4} = 192$, qui divisés par $21 = 9$ chows $9 \frac{1}{7}$ parties, qui à 96 s., ou 118,65 fr. par chow $=$ £ 43 17 s. $8 \frac{4}{7}$ den., ou 1084,85 fr.

Les marchandises se pèsent au candy de 20 maunds. Le maund se divise en 8 vis, 320 pollams, ou 3200 pagodes. Le vis se divise en 5 seers. Le candy de Madras vaut 500 liv. avoirdupoids, ou 226,772 kilogr. D'où il résulte que la pagode pèse 2 onces 3 grains, ou 62,39 gram. Les autres poids sont en proportion. Poids commercial.

Ces poids ont été adoptés par les Anglais; mais ceux qui sont usités dans le Jaghire (territoire situé autour de Madras, et qui

---

[1] Le carat de diamant avec ses divisions est le seul poids considéré comme uniforme dans tous les pays. Il y a cependant quelques petites variations. On admet généralement que le carat de diamant pèse $3 \frac{1}{5}$ grains troy; mais la véritable proportion paraît être $3 \frac{17}{100}$, résultat obtenu récemment de la comparaison d'un poids carat, ajusté dans l'Inde, avec l'étalon de De Grave à Londres. Cette vérification a été faite avec des poids fournis par MM. Sharp, auxquels l'auteur doit les évaluations du chow, faites à Madras et à Bombay.

La règle ci-dessus pour l'évaluation des diamans, quoique donnée dans des ouvrages estimés, n'est pas toujours exactement suivie. L'uniformité d'évaluation pour des objets qui présentent tant de différences est impossible. En outre, la méthode de carrer le poids des diamans très-considérables semble tout-à-fait impraticable. Elle en ferait d'ailleurs monter quelques-uns, que possèdent des souverains, à plusieurs millions de livres sterling, quoique ayant été achetés pour moins d'un cinquantième de cette somme.

appartient à la Compagnie) ainsi que dans plusieurs autres parties de la côte du Coromandel, sous le nom de poids malabares, sont :

Le gursay, que les Anglais appellent garce, contient 20 baruays ou candies, le baruay 20 manungus ou maunds, le maund 8 visay ou vis, 320 pollams ou 3200 varahuns. Le varahun pèse 52 $\frac{3}{4}$ grains anglais, ou 3,428 gram. En conséquence le visay vaut 3 liv. 3 dr., le maund, 24 liv. 2 onces, ou 10,941 kilogr., le baruay 482 $\frac{1}{4}$ liv., ou 218,721 kilogr., et le gursay 9645 $\frac{1}{2}$ liv. avoirdupoids, ou 437,6626 kilogr., ou 4 tonneaux 600 liv. environ.

Mesures de capacité.

Le garce, mesure de blé, contient 80 parahs ou 400 marcals, et le marcal 8 puddis ou 64 ollocks. Le marcal devrait avoir 750 pouces cubes, et peser 27 livres 2 onces 2 drames avoirdupoids, ou 12,305 kilogr. d'eau de source fraîche. D'où il résulte que 43 marcals = 15 boiss. angl., ou 528,574 litr. En conséquence le garce = 17 $\frac{1}{2}$ quarters anglais, ou 4932,802 décal. environ. Quand le grain se vend au poids, on prend 9256 $\frac{1}{2}$ liv. pour 1 garce, composé de 18 candies et 12 $\frac{4}{5}$ maunds.

Le puddy, auquel on achète l'huile, le lait et quelques autres liquides, est le même que celui auquel on achète les grains : 77 de ces puddys = 125 quarts. Le candy de 20 maunds = 64 gallons angl., ou 281,873 litr. Quant au vin et aux esprits on emploie les mesures anglaises.

Mesures de superficie.

Un ground ou mauney, mesure de terre, a 60 pieds anglais de long et 40 de large, il contient par conséquent 2400 pieds, ou 222,960 mètres carrés. 24 maunis font 1 cawney ou acre. Ainsi 121 cawneys = 160 acres anglais, ou 1 cawney = 1 acre 1 rood 11 $\frac{1}{2}$ poles.

Le covid pour étoffes est de 18 pouces, mais le yard anglais est généralement employé.

Dans le Jaghire on fait usage de l'ady ou pied de Malabar, qui vaut 10,46 pouces anglais, ou 0,2656 mètres. 24 ady font un culy, et 100 culy carrés un canay ou cawney = 4864 yards anglais, ou 4066,790 mètr. carrés, ou environ 1 acre. Telle est la mesure légale; mais dans la pratique ordinaire le culy a 26 ady, ou 22 $\frac{2}{3}$ pieds anglais, en sorte que le cawney ordinaire contient 5709 yards carrés anglais, ou 1 acre 28 $\frac{3}{4}$ perches.

BOMBAY (*côtes du Malabar*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en roupies, qui se subdivisent chacune en 4 quarters, et chaque quarter en 100 reas.

La roupie se divise aussi en 16 annas, ou 50 pice. 1 urdee est 2 reas; 1 dorea, 6; 1 dooganey ou simple pice, 4; 1 fuddea ou double pice, 8; 1 paunchea vaut 5 roupies; 1 mohur d'or, 15. De toutes ces monnaies il n'y a que l'annas et le reas qui soient fictives.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles de Bombay sont le mohur ou roupie d'or, la roupie d'argent et leurs divisions. Il y a aussi la double et simple pice, l'urdee et le dorea, qui sont des monnaies réelles de cuivre allié à un peu d'étain ou de plomb.

Ancien système.

L'ancienne roupie de Bombay était la même que celle qu'on frappait autrefois à Surate, sous le Mogol; elle pesait 178,314 grains anglais, et contenait 1,24 par cent d'alliage. D'après une convention conclue par le gouvernement anglais avec le nabab de Surate, les roupies frappées dans les deux états devaient circuler pour valeur égale; et ils s'étaient mutuellement engagés à conserver aux monnaies leur poids et leur titre exacts. Cependant les roupies du nabab se trouvèrent bientôt renfermer 10, 12 et 15 pour cent d'alliage; aussi celles de Bombay furent de nouveau fondues et frappées à Surate. Le monnayage de l'argent fut suspendu pour 20 ans à Bombay, et les roupies de Surate furent les seules qui se trouvèrent dans la circulation. Enfin la Compagnie ordonna en 1800 de frapper à Bombay des roupies de Surate. Depuis cette époque les roupies des deux places passent pour même valeur. Elles pèsent 179 grains anglais, et sont tarifées à 23 deniers, comme nous le dirons plus bas.

Dans les comptes que la Compagnie soumet au parlement, la roupie de Bombay est évaluée à 2 s. 3 d., ou 4,01 fr., et alors elle supporte un batta de 16 pour cent contre les roupies courantes.

En 1774 il fut ordonné de faire le mohur d'or de même poids que la roupie d'argent, et de lui donner le titre du sequin de Venise.

Depuis ce règlement, la proportion d'or et d'argent fut, dans les monnaies, à Bombay, à peu près comme 15 est à 1; mais elle varia quand on émit les roupies de Surate, et l'or monnayé, depuis 1774, s'échangea pour 13 fois son poids d'argent.

Afin de remédier à cette circonstance, il fut arrêté en 1800 que le mohur serait de même poids et de même titre que la roupie d'argent et qu'il passerait pour 15 de ces roupies.

Nouveau système.

Le nouveau système comprend des

	Grains purs.	Grains d'alliage.	Deniers.	Valeur sterling.
Roupies d'or,	164,74	14,26	179	29 s. 1,78 d.
— d'argent,	164,74	14,26	179	1 11

Le prix du monnayage à Bombay est $2\frac{1}{2}$ pour cent pour l'or, et 3 pour cent pour l'argent, y compris les frais d'affinage.

Poids de l'or et de l'argent.

L'or et l'argent se pèsent au tola de 40 valls, 100 gonze, ou grains de Bombay, ou 600 chows. 24 tolas font 1 seer, et 32 tolas 13 valls = 1 liv. troy, ou 373,202 gram. Le tola égale en poids une roupie d'argent.

Évaluation et poids des perles.

Les perles ont à Bombay et à Madras un poids réel et un poids nominal, voyez page 202. Le poids réel est le tank qui se divise en 24 ruttee, le ruttee en 4 quarters et le quarter en 4 annas; il vaut 72 grains troy anglais, ou 4,680 gram.

Le poids nominal est le chow, qui se divise en 4 quarters, le quarter en 25 docra, et le docra en 16 buddams. L'étalon nominal est le tank à 330 chows. Voici quelle est la règle générale pour réduire le poids réel au poids nominal.

Règle.

Multipliez le carré du nombre de tanks par 330 et divisez par le nombre de perles, le quotient sera le nombre de chows de Bombay.

Supposons qu'il s'agisse de trouver le nombre de chows contenu en 45 perles pesant 5 tanks, on prend $5 \times 5 \times 330 = 8250$, qui divisés par $45 = 183$ chows, 1 quarter, 8 docra, $5\frac{3}{9}$ buddams.

Si on propose de trouver la valeur sterling de 10 perles pesant 1 tank, 2 ruttee, 1 quarter à 12 roupies par chow, la roupie étant évaluée à 2 s.

	Chow.	Qrs.	Docra.	Bud.	
	330	0	0	0	étalon de 1 tank.
	27	2	0	0	*idem.* . . 2 ruttee $\frac{1}{12}$.
	3	1	18	12	*idem.* . . 1 quarter $\frac{1}{8}$.
	360	3	18	12	multipliés encore par
Ruttee, $2 = \frac{1}{12}$	30	0	7	13	1 tank, 2 ruttee, 1 quarter.
Quarter, $1 = \frac{1}{8}$	3	3	0	15	
[1] Perles 10)394		3	2	8	
Rep. — chows	39	1	22	12	à 24 s. = £ 47 7 s. 5 $\frac{1}{2}$ d. [2]

Le poids commercial est le candy de 20 maunds. Le maund se divise en 40 seers, et le seer en 30 pices. Le candy vaut 560 liv., ou 253,984 kilogr., le maund 28, et le seer 11 $\frac{1}{5}$ onces avoirdupoids. Poids commercial.

Les marchandises s'achètent au maund de Surate et au pucca ou maund de Bengale ; en sorte que dans toute transaction on doit spécifier le maund ou candy particulier dont on fait usage.

---

[1] On a conservé la notation anglaise. 10 est le diviseur de l'opération.

[2] Cette méthode d'évaluer les perles d'Orient n'a encore été bien clairement expliquée dans aucun ouvrage européen. Cependant, la nature de ces opérations est assez compliquée et assez curieuse.

Il peut être utile de comparer les chows de Bombay et ceux de Madras. En conséquence nous allons l'entreprendre, en adoptant les caractères algébriques, parce qu'ils sont plus expéditifs.

D'après la règle ci-dessus, si t représente le nombre des *tanks* et n celui des perles, $\frac{330\, t^2}{n}$ = les chows de Bombay. Et d'après la règle, page 202, si m exprime le nombre des *mangelins* et n celui des *perles*, on a $\frac{3\, m^2}{4\, n}$ = le chow de Madras.

Comme 1 thank = 12 mangelins, et que n peut être considéré comme une quantité constante, on trouvera, en réduisant ces expressions en nombres, que 18 chows de Madras pèsent 55 chows de Bombay. Ce qui donne un rapport d'environ 3 à 1 ; mais la différence de prix est en général comme 4 à 1. Car il faut observer que les perles vendues à Madras qui ont été trouvées dans le golfe de Manar, sont plus estimées en Europe que celles du golfe Persique, qu'on achète à Bombay.

Les perles, dans quelques pays, sont évaluées comme les diamans, par le carré de leur poids carat ; mais quand on en achète plusieurs ensemble, elles s'évaluent directement par le carré de leur poids et en raison inverse de leur nombre. Ainsi, 10 perles d'un poids et d'une qualité donnés, ont le double de la valeur de 20 du même poids et de la même qualité. Il y a cependant quelques exceptions.

Mesures. Le candy mesure sèche contient 8 parahs, le parah 16 adowlies, 64 seers ou 128 tiprees. Il sert pour le blé et pour tous les autres grains, à l'exception du riz qui se vend à la mesure batty. Le morah contient 4 candies, ou 25 parahs; le parah, 20 adowlies, 150 seers, ou 300 tiprees.

Un sac de riz pèse 6 maunds, ou 168 liv. avoirdupoids, ou 76,195 kilogr.; et 1 candy vaut environ 25 boisseaux de Winchester, ou 880,957 litr.

100 paniers de sel font 1 anna, ou $2\frac{1}{2}$ tonneaux; et 16 annas 1 rash.

Le haut ou covid, mesure de longueur, vaut 18 pouces anglais, ou 0,4472 mètr.

Les pièces de toile et quelques autres articles se vendent au corge de 20 pièces.

CHAPITRE II.

ACHEEN (*île de Sumatra*).

Monnaies. Les comptes se tiennent en tales, pardows, mace, copangs et cash.

Un tale vaut 4 pardows, 16 mace, ou 64 copangs.

Les monnaies réelles du pays sont le mace et le cash. Le 1er est une petite monnaie réelle d'or pesant 9 grains, et valant environ 14 d. sterl., ou 1,47 fr. Le cash est une petite pièce d'étain ou de plomb dont il faut pour l'ordinaire 2500 pour faire 1 mace : mais ce nombre varie souvent.

Dans le commerce de la poudre d'or, on a adopté des monnaies imaginaires, telles que le tale, le mace d'or. Cinq de ces pièces en valent 4 analogues de monnaie réelle commune. L'or en poudre est évalué à $9\frac{1}{4}$ touch de Malabar, ou $22\frac{1}{5}$ carats fin.

Poids et mesures. Le plus grand poids est le bahar de 200 catties, qui vaut 423 liv. 6 onces 13 drams avoirdupoids.

Le catty se divise en 20 buncalls, 100 tales, 200 pagodes, 1600

mace, ou 6400 copangs, et pèse 30 onces 17 den. 12 grains troy, ou 25,513 gram. Ainsi le buncall de 5 tales, ou 80 mace, pèse 1 once 10 den. 21 gr., ou 47,952 gram. Pour l'or, le buncall est de 92 touch, et vaut par conséquent £ 6 0 s. 7 $\frac{3}{4}$ d. sterling, ou 148,32 fr.

Un maund de 75 liv. de riz contient 21 bamboos. Le bamboo vaut 4 cauls, quand il porte l'empreinte royale, mais il n'est ordinairement que de 3.

La principale mesure de capacité est le coyang, qui se divise en 10 gunchas, 100 nellies, ou 800 bamboos. Le bamboo se divise en 2 quarters, ou 4 chopas, et pèse 3 livres 10 onces 10 dr. avoirdupoids, ou 1,661 kilogr.

La noix de betel se mesure au parah.

Un loxa de noix de betel est composé de 10,000 noix qui pèsent, quand elles sont bonnes, 168 liv. avoirdupoids, ou 76,195 kilogr.

Le corge de toiles se compose de 20 pièces.

AMBOYNE (*une des Moluques*).

Les comptes se tiennent en risdales qui se divisent chaque en 8 schillings, 12 dubbeltjees, 48 stivers, ou 192 doits. La risdale peut s'évaluer à 3 s. 4 d. sterling, ou 4,12 fr., et ses divisions en proportion. Monnaies.

Voici à quel taux différentes monnaies réelles sont courantes :

Nouveau ducat.	80 stivers.	Risdale . . .	48 stivers.
Ancien ducat	78	Roupie . . .	30
Piastre d'Espagne . . .	64	Pagode star	99
Couronne d'Allemagne	60	Mohur d'or	480

L'or et l'argent se pèsent au catty de 20 tales. Chaque tale se subdivise en 16 mace, ou 64 copangs. Le catty pèse 12288 asen de Hollande, ou 18 onces 19 den. 14 grains, poids troy anglais. Poids et mesures.

Les marchandises pesantes s'évaluent en poids hollandais, chinois, et anglais.

Les diamans se pèsent au carat de 4 grains, et 2500 de ces carats = 1 liv. troy de Hollande. Ainsi 1 carat = 3 $\frac{38}{1000}$ gr. angl.

Le baar de clous de girofle, dans l'île d'Amboyne, pèse 550 liv. troy de Hollande, ou 596 $\frac{3}{4}$ liv. avoirdupoids. 1 coyang de riz contient 25 peculs, 2500 cattys, ou 3000 liv. troy de Hollande = 3255 $\frac{1}{2}$ liv. avoirdupoids, ou 1476,512 kilogr.

La kanne, mesure liquide hollandaise, qui a 91 pouces cubes angl. de capacité, ou 3 $\frac{5}{33}$ pintes, et le covid, mesure de longueur, 18 $\frac{2}{15}$ pouces anglais, sont employés dans les îles Moluques.

ANJINGA (*côtes du Malabar*).

Monnaies. Les comptes se tiennent en fanams, pice et budgerooks.

Un fanam vaut 12 pice, ou 16 vis; et une pice 4 budgerooks. Une roupie d'argent vaut 7 anciens fanams ou fanams de Travancore, ou 6 fanams nouveaux ou gallons. Toutes ces monnaies sont réelles.

Un fanam d'Anjinga passe dans les comptes de la Compagnie pour $\frac{4}{5}$ d'un fanam de Calicut, ou $\frac{1}{5}$ d'une roupie de Surate : ce qui lui donne une valeur intrinsèque de 4 $\frac{3}{4}$ d. sterling environ.

Une piastre d'Espagne, poids plein, passe pour 13 fanams; une pagode de Negapatam pour 20; celle de Madras pour 19 $\frac{7}{8}$; une vieille pagode de Saint-Thomas pour 17; et une nouvelle pagode du même lieu pour 14 $\frac{1}{2}$ fanams.

Poids et mesures. Le (maund) poids vaut 28 liv. avoirdupoids, ou 12,699 kilogr. Le candy de 20 maunds ou 560 liv. avoirdupoids, ou 253,984 kilogr., est de 7 maunds 20 seers, au poids de la factorerie du Bengale.

Le covid est $\frac{1}{2}$ yard anglais, ou 0,4572 mètr.

AURUNGABUNDAR (*extrémité de la péninsule*).

Monnaies. Les comptes se tiennent en roupies de 50 carivals, qui se divisent en 12 pice chaque. Il y a quelques cowries qui circulent accidentellement à 48 par pice. Les monnaies réelles de Bombay et diverses autres passent dans cette place.

L'or et l'argent se pèsent au tola de 12 massa, qui se divisent en 6 ruttees chaque, et le ruttee en 24 moons. Le tola vaut en poids la roupie d'argent, ou environ 179 grains anglais, ou 11,635 gram. Poids et mesures.

Les marchandises pesantes s'évaluent au maund de 40 seers pucca. Le seer se divise en 16 annas, et l'anna en 4 pice. Ce maund pèse 74 liv. 5 onces 7 dr. avoirdupoids, ou 33,716 kilogr.

La principale mesure des grains est le carval, qui se divise en 60 cossah, 240 twiers, ou 960 puttoees. Le carval pèse 24 maunds pucca; celui d'orge 19; celui de riz brut 20.

BANDA (*une des Moluques*).

Les comptes se tiennent en risdales, schillings et stivers. La risdale se divise en 8 schillings, ou 48 stiv., et celui-ci en 16 pennings. Les piastres espagnoles passent, courantes, à 100 par 125 piastres. La risdale peut s'évaluer à 3 s. 4 d. sterling, ou 4,12 fr. Monnaies et poids.

Le catty pèse 6 $\frac{1}{10}$ liv. avoirdupoids, ou 2,766 kilogr. : le bahar forme 100 cattys, ou 610 liv. avoirdupoids, ou 276,661 kilogr. Un sockel de fleurs de muscades est 28 cattys, ou 170 $\frac{4}{5}$ liv. avoirdupoids, ou 77,193 kilogrammes. Les noix muscades s'achètent à la livre troy de Hollande, qui vaut 7596 grains troy anglais, ou 1 liv. 1 once 5 $\frac{3}{4}$ dr. avoirdupoids.

BANJAR MASSIN (*île de Borneo*).

Les comptes se tiennent en risdales de 48 stivers, qui valent environ 3 s. 4 d. sterling, ou 4,12 fr. Les piastres espagnoles sont la principale monnaie courante de l'île, où se trouvent aussi quelques monnaies réelles hollandaises qui viennent de Batavia; ainsi que quelques cashes chinoises qui servent aux petits échanges. On voit aussi en circulation des pillar dollars, qui passent, si le poids est entier, comme les piastres d'Espagne; des couronnes françaises; des ducats et des roupies de diverses espèces. Monnaies.

Poids et mesures

L'or et l'argent se pèsent au tale de 16 mace, qui représentent 827 $\frac{2}{5}$ asen de Hollande, ou 614 grains anglais. Le mace se subdivise en 6 ticas, ou 18 malaborongs.

Les poids d'usage pour les gros objets sont le pecul et le catty. Le pecul de poivre vaut 100 cattys, ou 125 livres troy de Hollande, qui = 135 livres 10 onces avoirdupoids. Le gantang représente 16 cattys.

BANTAM (*île de Java*).

Monnaies.

Les comptes se tiennent en système décimal : 10 peccoes = 1 laxsan; 10 laxsans = 1 catty; 10 cattys = 1 uta; 10 utas = 1 bahar. Le peccoe devrait contenir 1000 cashes, mais cela n'a pas toujours lieu. Le prix varie de 25 à 35 par piastre d'Espagne.

Les monnaies réelles courantes sont les piastres d'Espagne, les ducats, roupies, schillings, dubbeltjees, doits, et cashes.

Poids et mesures.

Le poids pour l'or, le musc, etc., est le tale, qui est de 1055 grains anglais, ou 685,750 gram.

Le bahar de 3 peculs, ou 300 cattys, pèse 396 liv. avoirdupoids, ou 179,603 kilogr.; mais le bahar de poivre vaut 200 goelacks, et pèse 375 liv. troy de Hollande, ou 407 liv. avoirdupoids, ou 184,592 kilogr. Un coyang de riz vaut 200 gantams; et celui-ci 8 bamboos, ou 32 cattys. Le coyang = 8000 liv. troy de Hollande, ou 8681 liv. avoirdupoids, ou 3937,215 kilogr.

Le pecul de 100 cattys, à Cheribou, pèse 125 liv. poids troy de Hollande, ou 135 liv. 10 onces avoirdupoids, ou 61,511 kilogr., et le tiayang de riz se compose de 2000 cattys, ou 2640 liv. avoirdupoids, ou 1197,356 kilogr.

Voyez, pour plus de détails, *Batavia*.

BATAVIA (*île de Java*).

Monnaies.

Les comptes se tiennent en risdales, monnaie imaginaire de 48 stivers, évaluée à 5 s. sterling, ou 6,18 fr.

La principale monnaie courante se compose de roupies de 4 schillings, 12 dubbeltjees, 15 cashes, 30 stivers, ou 120 doits.

La roupie est estimée 3 s. 1 ½ d. sterling, ou 3,86 fr.; le cash 2 ½ d., ou 0,25 fr.; le stiver 1 ¼ d., ou 0,13 fr.; et les autres monnaies en proportion. Il y a aussi des sooka de 2 satalies, 6 cashes, ou 12 stivers. On emploie également quelques dénominations chinoises, dans le bazar surtout. 10 condorines font 1 cash; 4 cashes, 1 mace; et 10 mace, 1 tale.

Les principales monnaies réelles de l'île sont les patacks et le cash. Le patack vaut 6 mace ou 24 cashes.

Il y a en outre des pièces appelées pities, et formées de 4 parties de plomb et de 1 d'étain. Il en faut 50 pour 1 stiver.

Les monnaies réelles étrangères passent à un certain nombre de stivers chaque, mais le taux est sujet à des variations; et les monnaies réelles d'or et d'argent sont le plus souvent évaluées d'après leur poids et leur titre.

Poids et Mesures.

L'or et l'argent se pèsent au marc troy de Hollande, qui se divise en 9 reals, pesant 422 grains anglais chaque, ou 274,300 gram.

La livre troy de Hollande de 2 marcs est généralement employée dans le commerce étranger; mais les dénominations chinoises de poids sont communément adoptées dans les affaires ordinaires. Ces poids sont le bahar, le pecul, le catty et le tale. 16 tales = 1 catty; 100 cattys = 1 pecul; 3 peculs = 1 petit bahar; et 4 ½ peculs = 1 grand bahar. Le pecul pèse 125 liv. troy de Hollande, qui correspondent à 135 livres 10 onces anglaises avoirdupoids, ou 61,511 kilogr.

Le riz et autres espèces de grains se vendent au coyang, qui est évalué à 3300 liv. troy de Hollande, ou 3581 liv. avoirdupoids, ou 1624,141 kilogr. Ils s'achètent aussi en plus petites quantités, au timbang, de 5 peculs, ou 10 sacks. Il y a aussi le kulack de 7 ¼ cattys, et le last de 46 mesures.

La mesure liquide la plus répandue dans les établissemens hollandais est la kanne, qui est de 91 pouces cubes angl.; ainsi 33 kannes = 13 gallons anglais, ou 43,924 litres.

L'aune a 27 pouces anglais; et le pied 12 thumbs ou pouces,

mesure de Hollande ou du Rhin, qui représente 12 $\frac{9}{25}$ pouces anglais.

Pour les mesures de capacité et autres détails, voyez *Amsterdam.*

BENCOLEN (*île de Sumatra*).

Monnaies, etc.

Les comptes se tiennent en dollars de 4 soocoos, ou 32 sattalies ou satellers. Ce dollar est évalué à 5 s. sterling, ou 6,18 fr., et s'appelle quelquefois rial.

Le bahar est un poids de 560 liv. avoirdupoids, ou 253,984 kilogr. Le tale vaut 26 d. 12 grains troy, ou 41,210 gram.

Le coyang (mesure) contient 800 bamboos, qui égalent chaque 1 gallon de vin anglais, ou 3,3788 litres; voyez *Achen.*

EMPIRE BIRMAN (*voyez* Rangon).

BORNEO (*voyez* Banjar Massin).

BOURBON (ILE DE), *voyez* Ile de France.

CACHAO (*Tonquin*).

Monnaies.

Le cash est la seule monnaie réelle de Cachao; il y en a de deux sortes, le grand ou le petit. 600 grands ou 1000 petits font 1 maradoe. Les comptes se tiennent en tales, mace et candareens. Toutes ces monnaies sont réglées par le prix des maradoes et du cash de cuivre.

Le prix des monnaies réelles d'argent varie. Tous les dollars mexicains et pillars qui sont importés, passent comme argent en barres. Ces lingots doivent péser 10 tales chaque.

Poids et Mesures.

Le tale vaut 1 once 4 deniers 14 $\frac{3}{8}$ grains anglais, ce qui donne environ 11 grains de plus que le tale chinois. Le pecul de 100 cattys = 132 liv. avoirdupoids, ou 59,867 kilogr.

Toutes les marchandises se pèsent au dotchin chinois. Quant aux mesures de longueur, on fait usage du covid chinois et du punta.

CALICUT (*côtes du Malabar*).

LES principales monnaies effectives qui soient en circulation sont les tars, les fanams et les roupies; les comptes se tiennent en roupies, quarters et reas, comme à Bombay. Monnaies.

16	tars ou vis	=	1 fanam.
5	fanams . .	=	1 roupie.
3 $\frac{1}{2}$	roupies . .	=	1 pagode star.
3 $\frac{1}{4}$	roupies . .	=	1 pagode de Porto Novo.
16	roupies . .	=	1 mohur d'or de Bombay.

Le fanam est une petite monnaie réelle d'or, avec une proportion considérable d'argent et de cuivre, et le tar est une petite monnaie réelle d'argent.

Des essais faits à Bombay ont fait connaître que les fanams de Calicut contiennent 52 $\frac{1}{2}$ parties d'or, 29 d'argent et 17 $\frac{1}{2}$ de cuivre. Ils valent 6 s. sterling, ou 7,41 fr.

Le candy (poids) contient 20 maunds, et le maund 100 pools. Poids et Mesures.

Le maund, que les anglais emploient, pèse 30 liv. avoirdupoids, ou 13,606 kilogr., et le candy 600 liv., ou 272,126 kilogr. Mais les poids ordinaires sont ceux du Malabar, dont le maund ne pèse que 24 liv. 2 onces, ou 10,841 kilogr., et le candy 482 $\frac{1}{2}$ livres avoirdupoids, ou 218,834 kilogr. Le miscal de Calicut pèse 2 deniers 21 grains troy, ou 4,475 gram.

Le covid, mesure de longueur, vaut 18 pouces anglais, et le guz 28 $\frac{2}{5}$.

CAMBAIE (*côtes du Malabar*).

LES mohurs d'or, les roupies et les pice, sont les monnaies réelles courantes. La roupie vaut 48 pice. Dans les petits échanges on fait Monnaies et Poids.

usage d'une espèce d'amande appelée *baddam*, comme au Bengale des cowries. Ces amandes viennent de Perse, et le taux en est généralement de 60 par pice.

Le maund se compose de 40 seers, et le seer de 30 pice. Le maund égale 37 $\frac{1}{3}$ liv. avoirdupoids, ou 16,932 kilogr. : mais il varie quelquefois suivant l'espèce de marchandises.

Les mesures de longueur sont, le cubit de 18 pouces anglais, ou 0,4573 mètre, et le guz de 28, ou 0,7112 mètre, ou de 28 $\frac{1}{5}$ dans le bazar.

CAMBODIE (*ouest de Cochinchine*).

Monnaies.

La seule monnaie réelle est le gall, petite pièce d'argent avec caractères sur un de ses côtés. Elle vaut environ 4 d. sterl., ou 0,41 fr. Les piastres d'Espagne et les cashes de Chine sont également courantes. Le pecul de Chine est le poids dont on fait communément usage.

CANCAO (*côte orientale du golfe de Siam*).

Monnaies et Poids.

Les monnaies effectives courantes sont la piastre espagnole et le cash chinois. Toutes les marchandises s'achètent et se vendent au pecul de Chine et au catty. Les grandes affaires se font en piastres espagnoles.

CANANOR (*voyez* Tellichéry).

CARWAR (*côtes du Malabar*).

Monnaies et Poids.

Les comptes se tiennent en pagodes, fanams et pice. Les grandes affaires entre les négocians du pays se font en fanams de 24 budgerooks.

36 fanams font 1 pagode qui se divise en 48 jettas ou settles, et celui-ci se subdivise en 6 pice, ou 36 budgerooks. Une pagode de Carwar est évaluée à 3 $\frac{3}{5}$ roupies de Surate, ou 18 fanams d'Anjengo, ce qui lui donne une valeur d'environ 7 s. sterling, ou 8,65 fr., et le fanam de Carwar = 2 $\frac{1}{3}$ d. sterling, ou 0,24 fr.

La pagode de Darwar est celle que les naturels du pays estiment le plus, parce qu'elle est frappée dans la province, mais celles d'Ikeri valent davantage. Elles ont la même finesse mais elles diffèrent par la forme et le poids; 40 $\frac{1}{2}$ des dernières valent 42 $\frac{1}{2}$ pagodes de Darwar. Les piastres espagnoles passent couramment.

Le seer de 25 pice vaut 8 onces 19 den. troy, ou 278,845 gram. 42 seers font 1 maund, et 20 maunds 1 candy. Ainsi le candy est environ 515 livres avoirdupoids, ou 233,575 kilogr., quoiqu'il soit communément estimé 520 liv., ou 225,842 kilogr. Le covid, mesure de longueur, est un demi-yard anglais, ou 0,4572 mètr.

CÉLÈBES (*voyez* Macassar).

CEYLAN (*côte du Coromandel*).

Les comptes se tiennent en risdales de 40 stivers indiens. Cette risdale est une monnaie fictive, qui a cours dans la plupart des établissemens hollandais, ou dans les places qui ont appartenu à cette nation. Elle était autrefois évaluée à 3 s. 4 d. sterling, ou 4,12 fr., mais elle ne vaut maintenant que 1 s. 9 d., ou 2,16 fr. Monnaies et Poids.

Les ducats de Hollande passent pour 80 stivers; les shillings hollandais pour 7 $\frac{1}{2}$; les pagodes de Négapatam pour 90; les roupies d'argent pour 30. Le stiver ou cash est une petite monnaie réelle de cuivre. Toutes les monnaies réelles de la côte du Coromandel sont courantes à Ceylan.

Le poids légal des Hollandais est le bahar ou candy de 480 liv. troy de Hollande, ou 520 $\frac{4}{5}$ liv. avoirdupoids, ou 235,956 kilogr.

Une balle de cannelle est 90 livres troy de Hollande, ou grosse de 102 liv. avoirdupoids, ou 46,261 kilogr. La tare est de 14 liv. de

manière que le poids net est 80 liv. troy de Hollande, ou 86 $\frac{4}{5}$ liv. avoirdupoids, ou 39,118 kilogr.

Un anna de riz en balle vaut 240 liv. troy de Hollande, ou 260 liv. avoirdupoids.

Le covid, mesure de longueur, est 18 $\frac{1}{2}$ pouces anglais, ou 0,4699 mètr. Pour de plus amples détails, voyez *Colombo*[1].

CHINE (*voyez* page 79).

COCHIN (*côte de Malabar*).

Monnaies et Poids.

Les comptes se tiennent en roupies de 16 annas, qui sont évaluées au même taux que les roupies de Surate. Les comptes se tiennent aussi en fanams dont 20 forment 1 roupie. 1 schilling vaut 4 fanams.

Les sequins de Venise valent 72 fanams; les ducats de Hollande 50; les piastres espagnoles 40; les risdales hollandaises 32; les pagodes de Négapatam 64.

L'or et l'argent se pèsent au poids sicca (voyez *Bengale*). 31 fanams = 1 sicca; 72 fanams = 8 pagodes, ou 1 dollar en poids; et 9 $\frac{1}{5}$ fanams = 1 sequin en poids.

Le maund vaut 27 livres 2 $\frac{4}{5}$ onces avoirdupoids, ou 12,268 kilogr., et le candy 20 maunds, ou 543 liv. 8 onces avoirdupoids, ou 246,772 kilogr.

COLOMBO (*île de Ceylan*).

Monnaies.

Les comptes se tiennent en risdales, fanams et pice; la risdale ou roupie d'argent se divise en 12 fanams, et le fanam en 4 pice;

---

[1] Voilà quelles étaient les monnaies, les poids, les mesures, tant que Ceylan appartenait aux Hollandais. En 1796, cette île tomba au pouvoir de l'Angleterre, et devint une province de la Compagnie des Indes orientales. En 1802, elle fut déclarée colonie royale, et soumise, dès-lors, au gouvernement. Ce changement d'état a produit diverses altérations qui se trouvent détaillées à l'article *Colombo*.

celui-ci se divise à son tour en 4 chalis anglais, ou en 3 chalis hollandais. La risdale vaut 1 s. 9 d. sterling, ou 2,16 fr., et par conséquent £ 1 = 11 risdales 5 $\frac{4}{7}$ fanams; 1 s. = 6 fanams 3 $\frac{5}{7}$ pice; 1 d. = 2 $\frac{2}{7}$ pice et les autres valeurs en proportion.

La pagode star varie de 59 à 61 $\frac{1}{2}$ fanams en effets tirés sur Madras. La roupie sicca passe pour 18 fanams, soit en espèce soit en effets. La roupie de Bombay passe couramment pour 18 fanams dans le change pour billets, et 18 dans le bazar. La piastre espagnole varie de 37 à 39 fanams suivant les demandes. 350 roupies Arcot = 400 roupies de Ceylan, ou risdales, ou 100 pagodes star.

Poids et Mesures.

On fait usage des poids anglais. Le candy ou bahar contient 500 liv. avoirdupoids, ou 226,772 kilogr., ou 461 liv. poids troy hollandais, 1 sac plein pèse 146 liv. net, ou 168 liv. gros poids. Le garce = 9256 $\frac{1}{2}$ liv., ou 82 cent 2 gros 16 $\frac{1}{2}$ liv. avoirdupoids.

Les mesures sèches sont comme suit :

4 chandoos ras = 1 mesure *id.*, ou seer; 4 $\frac{1}{2}$ seers = 1 corney; 2 $\frac{2}{3}$ corneys = 1 marcal; 2 marcals = 1 parrah, 8 parrahs = 1 ammonam; 9 $\frac{1}{2}$ ammonams, ou 1800 mesures = 1 last.

L'huile, le lait, etc. se vendent au chandoos et à la mesure.

Le parrah, mesure, contient 16,7 pouces anglais carrés, ou 0,1169 mètr. carrés, et a 5,6 pouces, ou 0,127 mètr. de profond. Il contient en conséquence 6 $\frac{3}{4}$ gallons de vin anglais, ou 38,880 litr., ses multiples et sous multiples en proportion. Le parah s'évalue généralement au poids qui varie suivant les articles; ainsi le parrah de sel pèse 44 liv.; celui de café, de poivre et autres objets de cette espèce, 30 liv.

En mesure de vin 15 drams font 1 quart; 2 quarts = 1 canade; 2 $\frac{1}{2}$ canades = 1 gallon; 5 canades ou 2 gallons = 1 velte; 75 veltes = 1 leaguer. L'arrac s'achète par 80 veltes et se vend par 75 au leaguer.

Les mesures de longueur et de superficie sont les mêmes qu'en Angleterre.

FAIFOE (*côte de la Cochinchine*).

Monnaies.

Les seules monnaies courantes de ce pays sont une espèce de cash, faite d'un composé blanc métallique, appelé tutenague. Il faut 600 de ces pièces pour faire un quan, qui équivaut à 2 roupies ou à une piastre espagnole. Il se sépare en 10 mace de 60 cashes chaque, le tout est enfilé ensemble et se sépare au moyen d'un bouton qui porte chaque mace. Le roi affine et coule tout son argent en barres du poids de 10 tales, qui sont évaluées de 16 à 17 quans chaque.

Les poids sont ceux de la Chine, et toutes les marchandises se pèsent au dotchin. Dans le commerce des sucres, cependant, on alloue 160 cattys au lieu de 150 pour un pecul.

GOA (*côte de Malabar*).

Monnaies.

Les comptes se tiennent en pardos, tangas, vintins et budgerooks. Il y a des bons et mauvais tangas, etc. Un pardo vaut 4 bons tangas, ou 5 mauvais; 16 bons vintins ou 20 mauvais; 300 bons budgerooks ou 360 mauvais. Le pardo se divise aussi en 240 bons reas, ou 300 mauvais.

Les monnaies réelles sont le Saint-Thomas, pièce d'or qui a environ le poids d'un ducat et qui passe pour 11 bons tangas, plus ou moins. Les monnaies réelles d'argent sont le pardo seraphin de 5 bons tangas, et le pardo commun de 4. Les monnaies réelles de cuivre et d'étain sont les bons et mauvais budgerooks.

Les sequins de Venise valent 16 bons tangas, les pagodes 10, et les piastres espagnoles 550 bons budgerooks, plus ou moins.

Un bon tanga vaut environ 7 $\frac{1}{2}$ d. sterling, ou 0,77 fr.; un pardo 2 s. 6 d., ou 3,09 fr.; et un seraphin 3 s. 1 $\frac{1}{2}$ d. sterling, ou 3,86 fr. environ.

Poids et Mesures.

On fait usage du poids portugais. Le quintal se compose de 4 arrobes, ou 128 liv. de Lisbonne, qui fait environ 129 $\frac{1}{2}$ liv. avoirdupoids, ou 58,733 kilogr.

On emploie aussi un poids indien appelé maund, de 24 rattles, qui vaut 24 ¾ liv. avoirdupoids, ou 10,998 kilogr.; le candy de 20 maunds = en conséquence 495 liv. avoirdupoids, ou 224,504 kilogrammes.

Le blé et le riz se vendent au candy de 20 maunds, qui rend environ 14 boisseaux anglais, ou 493,336 kilogr.

Les mesures de longueur sont le vara et le covado de Portugal. Le 1er est 1 ½ yard anglais, ou 1,3716 mètr., le 2e a 26 ⅔ pouces anglais, ou 0,0168 mètr.

JAVA (*voyez* BANTAM *et* BATAVIA).

JUNKCEYLAN (*île de la côte occident. du Malai*).

TOUTES les espèces de monnaies réelles indiennes passent couramment, ainsi que la piastre d'Espagne. Monnaies et Poids.

Il y a aussi des pièces d'étain appelées poot, en forme d'un demi-cône, qui sont employées comme monnaies et servent également de poids. Ainsi 4 poots font 1 vis; 10 vis = 1 capin; 8 capins = 1 bahar, qui équivaut à 6 ½ maunds de la factorerie de Bengale, ou 485 liv. 5 onces 5 ⅓ d. avoirdupoids, ou 220,109 kilogr.

On fait également usage du pecul de Chine.

MACASSAR (*île de Célèbes*).

LES comptes se tiennent en risdales et en stivers. Les piastres d'Espagne sont la monnaie réelle commune : mais les espèces mentionnées plus bas passent aussi couramment aux taux suivans : Monnaies.

Ducats	13 schillings.	Roupies de Bombay. .	5 schillings.
Couronnes d'Anglet.,	10	— de Madras.	4

Le change est 4 risdales pour 3 piastres d'Espagne. Toutes les affaires se font en risdales, qui est une monnaie nominale. Il y a aussi une espèce de mace dont il faut 7 pour faire une piastre.

Poids et Mesures.

L'or et l'argent se pèsent au tale de 16 mace qui = 827 $\frac{2}{7}$ asen de Hollande, ou 614 grains anglais, ou 39,91 gram.

Toutes les marchandises se pèsent au dotchin, et se réduisent à d'autres poids.

Le pecul est de 100 cattys, ou 135 liv. 10 onces avoirdupoids, ou 61,511 kilogr.

Le gantam, parmi les naturels du pays, vaut 7 $\frac{2}{3}$ liv. troy de Hollande, ou 8 liv. 5 onces avoirdupoids. Mais le gantam, dont la Compagnie hollandaise fait usage, pèse 11 $\frac{1}{2}$ liv. troy de Hollande, ou 12 $\frac{1}{2}$ liv. avoirdupoids, ou 5,669 kilogr.

MAGINDANAO (*une des Philippines*).

Monnaies.

La monnaie courante est comme à Sooloo, le kangan chinois qui est une petite pièce de toile grossière, clairement tissée, de 19 pouces de large et de 6 yards de long. Un paquet de 25 pièces, qu'on appelle gantang, est évalué à 10 piastres espagnoles. On emploie aussi comme monnaie courante le cowsong, espèce de nankin teint en noir, et le kompow forte toile blanche de Chine.

Le cash de Chine est aussi en usage. Son prix varie de 160 à 180 pour un kangan.

Poids et mesures.

Le gantang pèse environ 4 liv.; 10 gantangs font 1 battel (mesure cylindrique de 13 $\frac{5}{10}$ pouces de haut, et d'autant de diamètre); et 3 battels se vendent communément pour 1 kangan. On a coutume de dire, à Magindanao ainsi qu'à Sooloo, en parlant de la valeur des objets, tel cheval, etc., vaut tant d'esclaves. L'évaluation ordinaire est un esclave par 30 kangans.

MALACCA (*Malaï*).

Monnaies.

Les comptes se tiennent en risdales de 8 schillings, ou 48 stivers. Le stiver se subdivise en 4 doits.

La risdale est une monnaie fictive dans laquelle se font toutes les

transactions pour marchandises ; mais les principales monnaies courantes sont les roupies, les schillings de Hollande, les dubbeltjees, les pièces de 2 stivers et les doits.

La piastre espagnole est de 25 à 40 pour cent au-dessus de la risdale de compte, d'où il résulte que, terme moyen, la risdale vaut 3 s. 4 d. sterling, ou 4,12 fr. Un ducat de Hollande passe pour 13 schillings ; une couronne anglaise pour 10 ; une roupie de Surate ou de Bombay pour 5 ; une roupie de Madras ou Arcot pour 4, plus ou moins. Un copang du Japon estampillé, vaut 10 risdales.

L'or se pèse au catty de 20 buncalls, ou 320 miams. Le catty = 29 onces, 17 den., 16 grains troy anglais. Poids et Mesures.

Les marchandises pesantes s'évaluent au pecul de 100 cattys, ou 1600 tales. Le pecul = 135 liv. avoirdupoids, ou 61,228 kilogr., et 3 peculs font 1 bahar. Mais ce qu'on appelle le pecul chinois pèse 125 liv. avoirdupoids, ou 56,693 kilogr.

Le gantang, mesure de riz, pèse 6 liv. troy de Hollande, ou $6\frac{1}{2}$ liv. avoirdupoids, ou 2948,036 gram. environ. Le last de riz contient 50 maas, ou 500 gantangs qui = 3255 liv. avoirdupoids, ou 1476,285 kilogr. ; et le coyang ou 800 gantangs = 5208 liv. avoirdupoids, ou 2362,057 kilogr. Mais le riz se vend aussi au coyang de 40 peculs, ou 5400 liv. avoirdupoids, ou 2249,1317 kilogr.

Un kip d'étain vaut 15 bedoors, ou 30 tampangs, et pèse $37\frac{1}{2}$ liv. troy de Hollande, ou 40 livres 11 onces avoirdupoids, ou 18,453 kilogrammes.

Le covid, mesure de longueur, est $18\frac{2}{15}$ pouces anglais, ou 0,4606 mètr.

ILES MALDIVES (*cap Comorin*).

La monnaie qu'on appelle larin est de fil d'argent, et vaut environ $\frac{1}{4}$ de roupie. Toutes les autres monnaies réelles passent couramment au poids. On porte en général des poids pour cet objet : les piastres, les roupies, etc., sont fréquemment mis en pièces afin de payer quelque objet. Monnaies.

MANGALORE (*côtes du Malabar*).

Monnaies et Poids.

LES négocians tiennent généralement leurs comptes, en pagodes sultanines, en roupies et en annas. La pagode vaut 4 roupies; la roupie 16 annas. Elle se divise aussi en 10 hunas; et l'huna en 16 parties également appelées annas.

Les monnaies effectives courantes se trouvent à l'article Seringapatam.

Le seer ou sida doit peser 24 roupies de Bombay, du poids de 178 à 179 grains anglais chaque, ou en prenant une moyenne 4284 grains, ou 278,460 gram. Mais le seer, communément employé dans le bazar, a été trouvé par Buchanan de 4297 grains. Il se divise en demis, quarts, huitièmes, seizièmes, etc.

Le manna ou maund, auquel on achète les marchandises au marché, contient 46 seers, ou 28 liv. $3\frac{3}{4}$ onces avoirdupoids. Le maund, auquel les marchands achètent et vendent, pèse 16 roupies de plus, c'est-à-dire 28 liv. 10 onces avoirdupoids, ou 13,082 kilogr. Le barn ou candy vaut 20 maunds.

La mesure du blé, sel, poivre, etc. est le seer qui contient $73\frac{633}{1000}$ pouces cubes anglais. Un muddi ou moray vaut 38 seers, ou $1\frac{3}{10}$ boisseaux anglais. Un seer de poivre est censé peser $51\frac{1}{2}$ roupies de Bombay, ou 21 onces avoirdupoids, ou 595,266 gram.

MANILLE (*en Laconie, une des Philippines*).

Monnaies.

LES comptes se tiennent en piastres ou pesos de 8 réaux, qui se divisent en 34 maravedis chaque. Le cours du change entre le Bengale et Manille, est en général de 38 à 45 piastres espagnoles pour 100 roupies courantes.

Le petit poids est d'après Brooks la piastre mexicaine. 16 de ces piastres ou 16 onces font 1 livre poids d'Espagne; 8 de ces onces = 1 marc d'argent; 9 onces = 1 puntode fil d'or ou d'argent; 10 onces = 1 tale d'or en poids; 11 onces = 1 tale de soie; 22 onces = 1 catty.

On doit observer que la livre espagnole pèse $16\frac{1}{4}$ onces avoirdupoids, ou 460,622 gram., et que 16 piastres ne pèsent que $15\frac{1}{4}$ onces avoirdupoids, ou 432,276 gram.

On fait usage, d'après Milburn, de tous les poids d'Espagne ainsi que du pecul de Chine.

MAZULIPATAN (*côte du Coromandel*).

Monnaies et Poids.

Les comptes se tiennent en pagodes, en roupies et en annas. La pagode vaut $3\frac{1}{2}$ roupies d'argent, et la roupie 16 annas.

Les monnaies réelles sont les roupies d'or qui pèsent $171\frac{1}{3}$ grains anglais, ou 11,136 gram.; elles ont environ $23\frac{3}{4}$ carats fin, et valent £ 1, 10 sous sterling, ou 37,08 fr.; les pagodes, qui ont à peu près la même valeur que les pagodes star de Madras, et les roupies d'argent dont $24\frac{1}{4}$ pèsent 1 seer, ou 4293 grains anglais, ou 279,045 gram. La finesse de ces roupies est 11 onces $12\frac{1}{2}$ den. La valeur en est conséquemment de $23\frac{1}{2}$ deniers sterling, ou 2,42 fr. Le candy vaut 20 maunds; le maund 8 vis, 40 seers, 600 neves, ou 900 dabons. Ce maund pèse $24\frac{1}{2}$ liv. avoirdupoids, ou 11,111 kilogr., à peu près.

ILE DE FRANCE (*Océan indien*).

Monnaies.

Les comptes se tiennent de deux manières, en piastres de 100 cents : c'est celle dont se font généralement les comptes du gouvernement; et en piastres de 10 liv., ou 200 sous, qu'ont adoptée la plupart des marchands. Celles-ci s'appellent aussi livres coloniales, il en faut 2 pour faire 1 fr. de France.

La principale monnaie réelle de France qui soit courante est le sou marqué, pièce de cuivre qui vaut 3 sous coloniaux. Ainsi $66\frac{2}{3}$ s. marqués font 1 piastre.

2 sous = 1 cent; 1 marqué = $1\frac{1}{2}$ cent; et 1 liv. = 10 cents.

Diverses monnaies réelles circulent dans l'île, celles de l'Inde surtout. Le taux du change par rapport à la piastre est :

2 roupies sicca	=	1 piastre.
200 roupies de Bombay, ou 200 roupies Arcot.	=	100

10 pagodes star	. . . . . .	=	16
10 pagodes de Porto Novo		=	13 ¼
10 pagodes d'Ikeri	. . . . .	=	17
1 mohur d'or de Bombay		=	7 ½
15 doubles fanams	. . . . .	=	1
4 s. 8 d. sterling	. . . .	=	1
20 cash	. . . .	=	1 marqué.

Tarif de la monnaie.

Le tarif de la monnaie courante et sa valeur en espèces coloniales, fixée par le gouvernement est :

MONNAIES RÉELLES D'ARGENT.

Monnaies réelles d'argent.

Piastre espagnole	=	10 livres coloniales.
Demis et quarts de piastre en proportion.		
Roupie Sicca	=	5 liv.
Demis et quarts en proportion.		
Roupie de Bombay et d'Arcot.	=	4 liv. 10 sous.
Demi-pagode d'argent	=	8 liv.
Quart en proportion.		
Double fanam.	=	1 liv. 5 sous.
Fanam	=	12 ½ sous.

Les pièces de 10 livres frappées dans la colonie sous le gouvernement français, les pièces de 5 fr. de France, et les couronnes d'Allemagne, ont la même valeur dans le change que les piastres d'Espagne.

MONNAIES RÉELLES D'OR.

Monnaies réelles d'or.

Doublon espagnol	=	160 liv. ou 16 piastres.
Demi-doublon portugais	=	80 liv.
Pagode d'Ikeri	=	17 liv.
— de Porto Novo	=	13 liv. 5 sous.
— Star.	=	16 liv.
Mohur d'or de Bombay	=	75 liv.
— du Bengale	=	90 liv.

En supputant la valeur sterling de ces monnaies, il sera suffisamment exact dans les relations ordinaires de fixer la livre à 5 ½ d. sterl., ou 0,56 fr., et le sou à 1 farthing.

La principale monnaie courante de l'île (1820) est le papier du gouvernement qui est payable à vue en piastres d'Espagne.

Le tarif ci-dessus est extrait de documens officiels, et toutes les monnaies réelles qu'il renferme sont quelquefois courantes, mais c'est le papier qui est le principal moyen de circulation. Les piastres effectives d'Espagne (les piastres espèce) éprouvent généralement un agio, comme étant l'espèce de billon la plus marchande dans l'Orient.

On fait généralement usage du poids de marc de France, dont 100 liv. = 108 liv. avoirdupoids, ou 48,982 kilogr. Poids et Mesures.

Les mesures de capacité sont surtout celles d'Angleterre. Cependant on emploie aussi les anciennes mesures de France.

L'île Bourbon avait le même système de monnaies que l'île de France, etc., tant qu'elle était sous la domination anglaise. Mais depuis 1814 elle a en partie adoptée le système métrique.

MERGUI (*voyez* Rangon).

MOLUQUES (ILES) *voyez* Amboyne, Banda, Ternate, *etc*.

MYSORE.

Les comptes se tiennent en pagodes Canterie, de 10 fanams; chaque fanam se divise en 16 cashes. Monnaies.

Les monnaies réelles en circulation sont : la pagode star à 45 fanams, la Bahadre à 46 fanams 29 cashes. La pagode Canterie vaut environ 6 s. 4 d. sterling, ou 7,62 fr., et la Bahadre 8 s. 3 d. sterl. ou 10,19 fr., à peu près.

Le morah vaut 40 seers pucca; le batty 60; et le garce 521; le candy 560 liv. avoirdupoids, ou 253,984 kil.; 9 mesures Trinchinopoly pèsent 50 liv. Poids et Mesures.

Pour de plus amples détails, voyez *Seringapatam*.

NATAL (*île de Sumatra*).

Monnaies, etc. LES roupies et les piastres espagnoles circulent à Natal, ainsi que les simples, doubles et triples fanams frappés à Madras. 24 fanams ou tali valent une piastre d'Espagne. Dans cette partie de l'île, où l'on trafique beaucoup sur l'or, on l'emploie généralement comme monnaie courante. Les habitans sont constamment munis de petites balances, et font quelquefois des achats d'or, qui n'excèdent pas un grain en poids paddy.

Diverses semences sont employées comme poids d'or, entre autres une espèce de poids dont 24 font 1 mace, et 16 mace 1 tale; et la fève écarlate, qui est le candarine des Chinois, dont 100 font 1 tale. Le tale diffère dans les parties nord et sud de l'île. A Natal il pèse 1 once 4 d. 9 grains troy : mais à Padang et à Bencoolen il est de 1 once 6 d. 12 grains troy.

PALIMBANG (*île de Sumatra*).

Monnaies. LES comptes se tiennent en risdales de 48 stivers, comme à Java. La piastre d'Espagne vaut 1 $\frac{1}{4}$ risdale. La risdale de compte vaut par conséquent 3 s. 6 d. sterling, ou 4,32 fr.

La monnaie courante du pays, et la seule qui soit reçue par la trésorerie royale, est la piastre d'Espagne. On trouve cependant en circulation une espèce de petite monnaie appelée petis, qui a un trou carré au milieu comme le cash chinois. Ces pièces sont rangées en masses de 500 chaque, et il en faut 16 pour une piastre espagnole. Le change entre les risdales et les piastres d'Espagne est de 5 des premières pour 4 des dernières.

Poids et Mesures. L'or et l'argent se pèsent au catty de 10 tales, ou 22 $\frac{1}{2}$ réaux. Le catty pèse 19 onces 15 deniers 14 gr. troy anglais, ou 625,135 gram.

Le poids commercial est le bally, qui se divise en 10 gantangs,

ou 60 cattys et égale 81 livres 6 onces avoirdupoids, ou 36,754 kil. Le copang contient 80 balis.

Le goelack de poivre est 1 $\frac{1}{4}$ catty, ou 27 onces avoirdupoids : mais le poids dont fait usage pour le poivre la compagnie hollandaise des Indes orientales est le pécul, qui correspond à 133 livres avoirdupoids, ou 60,321 kilogr.

PÉGU (*à l'extrémité de la Péninsule*).

Le commerce se fait généralement par échange. L'or et l'argent ne sont pas monnayés dans ce pays, mais échangés comme marchandises. Le tical, certain poids d'argent, qui est quelquefois employé comme monnaie de compte, se divise en 16 toques ou touch. Monnaies et Poids.

Il y a cependant une petite monnaie réelle appelée ganza. C'est un alliage de plomb, de cuivre et d'étain qui vaut environ 1 $\frac{1}{4}$ d. sterl., ou 0,12 fr. : mais dont le prix varie suivant les demandes; l'or, l'argent, les perles, les épices et autres articles précieux se paient généralement en cette monnaie.

L'or et l'argent se pèsent au tical, et leur titre s'exprime en divisant le poids en 16 parties appelées touch, qui correspondent à 100 touch de Chine, ou 10 touch de la côte de Malabar. Le tical pèse 4 $\frac{1}{2}$ pagodes ou 237 $\frac{1}{3}$ grains anglais, ou 12,366 gram.

Les poids commerciaux sont le vis de 100 ticals, ou 1000 moo; et le candy de 150 vis. Il résulte du poids que nous venons d'attribuer au tical que le candy doit peser 508 $\frac{1}{2}$ liv. Les Anglais néanmoins ne l'évaluent qu'à 6 maunds 28 seers de la factorerie de Bengale, ou 500 liv. avoirdupoids, ou 226,772 kilogr.

Le riz se vend à une mesure appelée basket. Elle contient 16 vis, ou 54 liv. avoirdupoids, ou 24,491 kilogr.

PHILIPPINES (ILES). *voyez* MAGINDANAO *et* MANILLE.

PONDICHÉRY (*côte du Coromandel*).

Monnaies.

Les comptes se tiennent en pagodes de 24 fanams, et le fanam se subdivise en 60 cash.

Les monn. réelles sont la pagode d'or, les roupies d'argent et les fanams dont il a été question à l'article *Madras*. Il y a aussi des cash de cuivre, des dudus, pièce de cuivre, dont 20 forment 1 fanam.

L'or et l'argent se pèsent au seer, à la pagode, à la roupie et au fanam. Un seer pèse $24\frac{3}{8}$ roupies, $81\frac{1}{4}$ pagodes, ou $731\frac{1}{4}$ fanams. Une roupie poids égale 30 fanams, ou 480 nellos; une pagode poids équivaut à 9 fanams, ou 144 nellos. Ainsi 3 roupies valent en poids 10 pagodes. Le seer = 4293 grains anglais, ou 279,045 gram.

Le poids commercial est le candy de 20 maunds, ou 160 vis. Le maund vaut 25 liv. 14 onces $5\frac{1}{2}$ dr. avoirdupoids, ou 11,745 kilogr.

Le riz et autres espèces de grains se vendent au garce de 600 mercals. 100 mercals = 18 boisseaux angl. environ. Ainsi le garce vaut $13\frac{1}{2}$ quarters anglais, ou 366,362 litr.

PRINCE DE GALLES (ILE DU),

côte occidentale du Malay.

Monnaies.

Les comptes se tiennent en piastres d'Espagne, en copangs, et en pice. 10 pice font 1 copang, et 10 copangs, 1 piastre espagnole.

Les pice courans sont frappés dans l'île. Ce sont des pièces d'étain dont 16 pèsent 1 catty, ou $1\frac{1}{3}$ liv. angl., ou 604,725 gram. Le change des piastres en pice supporte 2 pour cent de perte; elle est de 10 quand les piastres sont sans effigie, et de 5 à 10 pour celles qui sont effacées.

Poids et Mesures.

L'or et l'argent se pèsent au buncal, qui se divise en 16 miams, et pèse environ 2 piastres d'Espagne, ou 1 once 9 deniers $10\frac{7}{12}$ grains troy. 20 buncals font 1 catty = 29 onces 15 deniers $11\frac{5}{12}$ gr. troy.

Les grands poids sont le bahar, le coyan, le pecul, le catty et le

tale. Il y a deux peculs; le grand pèse 9 liv. de plus que le petit. Il y a aussi 2 cattys employés dans le bazar, le catty malais qui pèse 24 piastres, et le catty chinois qui en pèse 22 $\frac{1}{2}$, ou 1 $\frac{1}{3}$ liv. avoirdupoids, ou 604,725 gram. 16 tales font 1 catty; 100 catty, 1 pecul; 40 peculs, 1 coyan; 3 grands peculs valent 1 bahar qui pèse 428 liv. avoirdupoids, ou 194,116 kil. Il résulte de là que le coyan = 5323 liv., ou 2413,204 kil., et le pecul ordinaire 133 $\frac{1}{3}$ liv. avoirdupoids, ou 60,472 kil. Un sac de sel pèse 100 liv., un sac de riz 164. Ces objets viennent en général en sacs de 2 maunds chaque, le maund pesant 82 liv. avoirdupoids.

Le ganton auquel se vendent les grains et les liquides = 1 $\frac{1}{4}$ gall. anglais. 20 gantons de riz font 1 sac; 40 sacs, ou 800 gantons, 1 coyan ou 5323 liv. avoirdupoids, ou 2413,204 kilogr.

Les tissus s'achètent à l'astah de 18 pouces anglais.

La terre se mesure au orlong, qui se divise en 20 jumbas, et égale 1 $\frac{1}{3}$ acre anglais.

RANGON (*extrémité de la Péninsule*).

Monnaies.

Les Birmans ont, comme les Chinois, un système décimal dans lequel se tiennent les comptes : mais ils n'ont pas de monnaies réelles. L'argent en billon et le plomb en tiennent lieu.

La pièce d'argent qui est la plus répandue est le tical dont le poids est de 10 deniers 10 grains. Il se divise en 4 mattis, 8 moos, ou 16 tubees. Le vis se compose de 100 ticals.

La quantité d'alliage qui entre dans l'argent varie dans les diverses parties de l'empire, à Rangon il y en a 25 par cent.

Poids et Mesures.

Les poids sont le moo, le tual, le vis et le candy; 100 moos font 1 tual; 100 tuals 1 vis; et 150 vis 1 candy. Le vis est censé peser 3 liv. 5 onces 5 dr. d'or, et le candy 500 liv. avoirdupoids, ou 226,772 kil.

Le riz se vend à une mesure appelée basket dont le poids est de 16 vis.

Les mesures de longueur sont le paulgaut, ou pouce; 18 paulgauts font 1 taim, ou cubit. Le saundaung ou cubit royal vaut 22 pouces.

Le dha, ou bamboo, se compose de 7 cubits royaux; 1000 dhas valent 1 dain, ou lieue birmane qui égale 2 milles anglais 2 furlongs, ou 3,620 décam.; la lieue se divise en dixièmes.

SALANGORE (*côte occidentale du Malai*).

Monnaies.

Des piastres fictives composent la monnaie du lieu. Elle s'évalue comme suit : 8 tompongs d'étain, pesant 8 cattys chaque, font 1 piastre ; 30 piastres, ou 240 cattys, forment 1 bahar qui pèse 324 liv. avoirdupoids, ou 146,948 kilogr. Le bahar de Malacca, qui pèse 300 cattys, ou 405 liv. avoirdupoids, ou 183,685 kilogr. est aussi employé.

SCINDY (*côte du Malabar*).

Monnaies et Poids.

Les monnaies réelles sont les roupies d'argent de 16 annas ou 48 pice de cuivre. Les coquilles, appelées cowries, sont aussi employées comme monnaies. 4 cowries font 1 dumare, et 12 dumares valent communément 1 pice de cuivre. Mais cette valeur n'est pas invariable.

L'or et l'argent se pèsent au tola de 12 massa, qui se divisent en 6 ruttees chaque. Le tola vaut en poids une roupie d'argent, ou 179 grains anglais, ou 11,635 gram.

Les diamans et les perles se pèsent au ruttees de 8 hublas, et chaque hubla = 2 grains poids troy, ou 130 gram.

Les marchandises pesantes s'évaluent au maund de 40 seers. Il y a le maund de Surate ou de Cutcha, et le maund scindy ou pucca. Le maund cutcha = 37 liv. 5 onces 5 $\frac{1}{3}$ dr. avoirdupoids, ou 16,932 kilogr., et se divise en 16 annas, ou 32 pice. Le maund pucca est double du premier, et se divise en 32 annas, ou 64 pice.

Le carwal de riz, de froment, etc., vaut 60 cossah, ou copah, 240 towyah, ou 960 botwayee; le botwayee pèse à Tattah 1 $\frac{1}{4}$ seer cutcha; ainsi le carwal vaut 15 maunds pucca, et le carwal d'orge 12.

SERINGAPATAM (*Mysore*).

Monnaies.

Les comptes se tiennent en pagodes et en palams, que les Anglais appellent pagodes canteria et fanams. Cette pagode est une monnaie fictive; le fanam, qui est une monnaie réelle, est le dixième de la pagode, et le cash le seizième du fanam.

Les monn. réelles sont le mohur d'or, qui passe pour 4 pagodes; les pagodes sultanines, frappées par le sultan Typoo; et d'autres pagodes frappées par *Hyder Ally,* et par le rajah de Mysore, qui toutes passent pour 13 fanams. Il y a aussi des fanams sultanins et des fanams canteria, deux petites pièces d'or de mauvais aloi.

On trouve également des roupies sultanines, des roupies rajah, dont 26 valent 7 pagodes sultanines, des dudus de cuivre que les Anglais appellent dubs; 260 dudus sont le prix que la pagode sultanine vaut au marché.

Quand les changeurs donnent du cuivre pour de l'or ou de l'argent, ils paient à raison de 234 dudus pour une pagode; mais quand ils donnent de l'or ou de l'argent pour du cuivre, ils prennent 240 dudus, tandis que le taux fixé par le gouvernement est de 182 dudus par pagode. Le change des autres monnaies est en proportion.

Le mohur pèse 212 grains anglais, ou 13,78 gram., et a 20 carats $2\frac{1}{3}$ grains de fin; sa valeur intrinsèque est par conséquent £ 1 12 s. $2\frac{1}{4}$ d. sterling, ou 33,58 fr. Le demi-mohur et la pagode sultanine sont en proportion. Le fanam pèse 6 grains et a un peu plus de 14 carats de fin; il vaut donc $7\frac{1}{2}$ d., ou 0,77 fr. Mais il a un cours un peu au-dessus de sa valeur intrinsèque. La roupie sultanine pèse 177 grains, ou 11,505 gram., et a 11 onces $5\frac{1}{2}$ den. de fin. Elle vaut en conséquence $23\frac{1}{4}$ d. sterling, ou 2,39 fr. environ.

Poids et Mesures.

Typoo avait adopté un autre système de poids et mesures qu'il avait introduit dans ses états. Dans ce système, le seer est l'étalon de poids, mais il y a le seer cucha et le seer pucca. Le premier pèse 24 roupies sultanines, ou 4248 grains anglais, ou 276,120 gram.; le

second 84 roupies sultanines, ou 14868 grains anglais, ou 966,420 grammes. 5 seers cucha font 1 seer pansh; 8 seers pansh 1 maund, ou 24 liv. 4 onces 6 $\frac{1}{4}$ dr. avoirdupoids, ou 11,009 kilogr.; 20 maunds 1 barua ou candy, ou 485 liv. 7 onces 9 $\frac{1}{2}$ dr. avoirdupoids, ou 220,184 kilogr.

Le candaca, mesure sèche, contient 20 colagas, et le colaga 16 seers pucca. Le seer mesure 74 $\frac{13}{16}$ pouces cubes anglais, ou 0,01213 mètre cube : ainsi le candaca = 11 $\frac{2}{15}$ boisseaux de Winchester, ou 434,019 litres.

Le gujah, mesure de longueur, a 38 $\frac{1}{2}$ pouces, ou 0,977 mètre; 6000 gujahs font 1 hardary ou coss qui correspond à 3 milles 5 $\frac{1}{6}$ furlongs. 4 hardarys font 1 gavada ou journée de marche; mais l'hardary ordinaire est de $\frac{1}{4}$ plus court. Il vaut en conséquence 2 milles 5 $\frac{19}{24}$ furlongs.

Le sultan ne put établir l'uniformité des poids et mesures dans ses états. Il y a encore aujourd'hui des différences dans les mesures de grains et de terre surtout, qui varient souvent de village à village.

Ceux qui désirent avoir de plus amples détails sur les monnaies, poids et mesures de ce pays, peuvent consulter le *Voyage au Mysore de Buchanan,* dont cet article est extrait.

SIAM.

Monnaies. Les comptes se tiennent en cattys, tales, ticals ou tuals, miams, fouangs et cowries. Le catty vaut 20 tales; le tale 4 ticals, 16 miams, ou 32 fouangs. Le fouang est 800 cowries.

16 miams sont censés faire 1 tale chinois, en sorte que 5 tales de Siam = 8 tales chinois.

Les monnaies réelles sont les ticals d'or qui passent pour 10 ticals d'argent; les ticals d'argent, les miams, les fouangs et les sompaies. Ceux-ci sont $\frac{1}{4}$ du fouang. Le tical d'argent pèse 225 $\frac{1}{2}$ grains angl., ou 14,657 gram.; il est de 11 onces 4 den. à 11 onces 12 den. de fin. Par conséquent il vaut de 29 d. à 30 d. sterl., ou 2,98 fr. à 3,09 fr. Mais ces monnaies sont souvent altérées. 2 ticals passent communément pour 1 piastre espagnole, et 2 $\frac{1}{2}$ ticals pour 1 ducat de Hollande.

La finesse de l'or et de l'argent s'exprime comme en Chine en divisant le poids en 100 parties appelées toques ou touch.

L'or et l'argent se pèsent au tical qui vaut 9 den. 10 grains anglais, ou 650 gram.

Le pecul, qui sert pour les marchandises pesantes, équivaut à 50 cattys; le catty, à 20 tales, ou 80 ticals. Le pecul de Siam pèse 129 liv. avoirdupoids, ou 58,507 kilogr. et le catty 41 onces $4\frac{1}{2}$ dr. avoirdupoids, ou 1170,160 gram. Poids et Mesures.

La plus forte mesure pour le blé est le cohi de 40 sestes. Le seste contient 40 sats et pèse 100 cattys, ou 258 liv. avoirdupoids, ou 117,914 kilogr.

Les cotons et autres tissus se vendent à la pièce. Les mesures de longueur sont : 2 soks font 1 ken; 2 kens 1 vouah; 20 vouahs 1 sen.

Le vouah a un pouce de moins que la toise de France. Il vaut en conséquence 6 pieds $3\frac{3}{4}$ pouces anglais. 100 sens ou 2000 vouahs font une lieue, qu'on appelle roeneng. Elle représente 4204 yards anglais, ou $2\frac{2}{5}$ milles, ou 3862,334 mètres environ.

SINKELL (*île de Sumatra*).

Les piastres espagnoles sont la principale monnaie courante. Mais les comptes se tiennent en tales, soocoos et satallies; le tale se divise en 4 soocoos, ou 16 satallies. 4 piastres d'Espagne passent pour 1 tale. Monnaies, etc.

Le benjoin se vend au tompong ou cake, qui doit peser 20 cattys de 56 onces avoirdupoids chaque; pour le camphre il doit être de 56 onces poids troy. On fait généralement usage du pecul chinois.

SOOLOO (*île de la Sonde*).

Il n'y a pas de monnaies réelles à Sooloo; les comptes se font quelquefois en monnaie espagnole, mais plus généralement en sanampoory, cangan, cowsoong. La première n'est que nominale, la seconde est une toile de coton grossière qui se fait en Chine; Monnaies.

elle a 6 fathoms de long; elle est réputée pour l'équivalent d'une piastre d'Espagne. Le cowsoong est une pièce de nankin de 4 fathoms de long. Chacune d'elles est évaluée 4 sanampoorys.

Dans les petits paiemens on fait usage du paddy ou riz en balles.

Poids et Mesures.

Les poids de Sooloo sont analogues à ceux de la Chine, mais portent des dénominations différentes.

Le pecul se divise en 2 lacksas, 20 booboots, ou 100 cattys; le catty se divise en 16 tales, 160 ammas, et 1600 choosocks.

L'usage du riz en balles, comme monnaie courante, a fait naître la coutume de mesurer au lieu de peser les grains et quelques autres objets, tels que les cowries, etc.

La plus petite mesure employée pour les grains est une demi-coquille de noix de cacao appelée panching.

8	panchings	font	1 gantang.
10	gantangs	font	1 raga.
$2\frac{1}{2}$	ragas. . .	font	1 pecul.

Le gantang de riz est censé peser 4 cattys; d'après cela $2\frac{1}{2}$ ragas font 1 pecul chinois de $133\frac{1}{3}$ liv. avoirdupoids, ou 72,172 kilogr.

La mesure de la toile est le fathom; mais le covid chinois est également employé.

SUCCADANA (*île de Borneo*).

Monnaies et Poids.

Les piastres d'Espagne sont la seule monnaie réelle qui circule dans le commerce avec les Européens; mais les comptes, parmi les naturels du pays, se tiennent en tales et en mace.

L'or, les diamans, les bezoars, et autres articles précieux se pèsent au tale, qui se divise en 4 pahaws, ou 16 mace; le mace à son tour se divise en 4 copangs, ou 8 busucks. Les marchandises pesantes s'évaluent aux poids anglais et sont ensuite converties en peculs chinois.

SUMATRA (*voyez* ACHEEN, BENCOLEN, NATAL, PALIMBANG, SINKELL, *etc.*).

SURATE (*côte du Malabar*).

Monnaies.

LES comptes se tiennent en roupies de 16 annas, ou 64 pice.

Les monnaies réelles sont les mohurs ou roupies d'or, les roupies d'argent avec les demis, quarts. Une roupie d'or passe pour 15 roupies d'argent. Il y a aussi des pezas ou pice de cuivre ou de plomb; 64 de celles-ci sont évaluées 1 roupie d'argent.

Les padens ou baddams, espèce d'amandes amères qui viennent de Perse, sont aussi employées comme monnaies. 60 de celles-ci passent pour 1 pice.

Les roupies de Surate se font aujourd'hui à la monnaie de Bombay, et doivent avoir le même titre que celles dont il a été question à l'article *Bombay*.

Poids et Mesures.

L'or et l'argent se pèsent au tola de 32 valls, ou 96 ruttees. 82 $\frac{1}{2}$ valls font 1 once troy; ainsi 31 tolas = 1 liv. troy environ, ou 373,202 gram.

Les marchandises pesantes s'évaluent au maund, qui se compose de 40 seers, et le seer de 30 pice. Ce maund n'est que la moitié de celui de la factorerie de Bengale. Il vaut donc 37 liv. 5 onces 5 $\frac{1}{3}$ dr. avoirdupoids, ou 16,933 kil. Il y a aussi un maund pucca qui = celui de la factorerie de Bengale. 20 maunds de Surate, ou 10 maunds pucca, ou de la factorerie, font 1 candy, ou 746 liv. 10 onces 10 dr. avoirdupoids, ou 338,645 kil. Mais ces poids ne sont pas constans, car dans le commerce il y a plusieurs articles dont le maund, au lieu de 40 seers, en contient de 41 à 46. Le candy n'est pas non plus toujours de 20 maunds. Ainsi le poivre et le bois de Sandal se vendent au candy de Bombay, qui comprend 21 maunds de Bombay; tandis que le coton se négocie au candy de 21 maunds de Surate.

Les mesures de longueur sont le guz de 28 $\frac{4}{5}$ pouces anglais, ou

0,7162 mètre; le guz bazar de 28, ou 0,7112 mètre; le covid de 18 ½, ou 0,4699 metr.; et le yard anglais, 0,9144 mètr., avec lequel on mesure les toiles, le satin et le velours.

Le pherra, mesure de blé, contient 20 palies et pèse environ 75 liv. avoirdupoids, ou 34,015 kilogr.

TAPPANOOLY (*île de Sumatra*).

Monnaies, etc.

Les comptes se tiennent généralement en piastres de 24 fanams, ou 400 kepping.

Les piastres espagnoles forment la principale monnaie réelle dont on fait usage dans le commerce étranger; mais les naturels du pays traitent en tompongs ou gâteaux de benjoin, quelquefois en buffles, en fils de laiton ou grains, et en sel. Une mesure de sel appelée salup, pesant environ 2 liv. avoirdupoids, ou 907,088 gram., est estimée à 1 fanam, ou 2 ½ d. sterl., ou 0,25 fr. On fait usage des poids angl. ainsi que du pecul chinois.

TELLICHÉRY (*côte du Malabar*).

Monnaies, Poids et Mesures.

Les comptes se tiennent communément, ainsi qu'à Bombay, en roupies, quarters et reas. La roupie se divise en 100 reas. Les monn. réelles sont les pagodes, les roupies, les fanams, les pices et les tars. La roupie = 5 fanams, 50 pices, ou 100 tars. Ainsi 4 reas = 1 tar, et 80 reas = 1 pice. Le taux auquel les monnaies réelles d'or passent généralement est :

	Roupies.
Pagode de Porto Novo	3 ¼.
Pagode star ou étoilée	3 ½.
Pagode sultanine	4 ⅛.
En paiement pour marchandises, 100 pagodes pour	430.
Vénitiens	5.
En paiement pour marchandises, 100 vénitiens pour	120.
Mohurs d'or de Surate	15.
Mohurs d'or de Bombay	16.

Le candy se divise en 20 maunds, ou 400 pollams. Il est censé peser en général 600 liv. avoirdupoids, ou 272,126 kil. M. Milburn ne le porte qu'à 570 liv.

Les mesures de longueur sont le covid de 18 pouces anglais, ou 0,4572 metr., et le guz de 28 $\frac{2}{5}$, ou 0,7162 metr.

TERNATE (*îles Moluques*).

Les comptes se tiennent en risdales de 48 stivers, valant environ 3 s. 4 d. sterl., ou 4,127. Ils se tiennent aussi en piastres espagnoles. Les ducats et les couronnes circulent également. Le taux du change est 80 ducats, 102 couronnes pour 100 piastres d'Espagne. Monnaies et Poids.

L'or et l'argent se pèsent au marc troy de Hollande, qui se divise en 9 reaux, qui pèsent 422 gr. anglais chaque, ou 27,430 gram.

Le bamboo de riz pèse 1 $\frac{1}{2}$ liv. troy de Hollande, ou 1 liv. 10 onc. avoirdupoids, ou 737,004 gram.; le pecul et le catty sont les mêmes qu'à Amboyne. Le barotti pèse 11 liv. 15 onces, et le kaban 100 $\frac{1}{3}$ liv. avoirdupoids, ou 45,505 kilogr.

Le tale de l'île de Timor pèse 13 $\frac{1}{4}$ onces avoirdupoids, ou 375,584 grammes.

TOCOPA (*extrémité de la Péninsule*).

La seule monnaie qu'il y ait dans cette ville est l'étain qui s'évalue en poids comme suit : Monnaies.

Un capin vaut 10 vis, 40 poots, ou 120 pugas : 8 capins font 1 bahar qui égale 6 maunds 14 seers, 15 chattacks de la factorerie de Bengale, ou 476 liv. avoirdupoids, ou 215,876 kilogr.

TONQUIN (*voyez* Cachao).

TRANGANIA (*extrémité de la Péninsule*).

Monnaies.

LES monnaies réelles sont le mace, pièce d'or, dont 16 valent 1 tale en poudre d'or; les monnaies inférieures sont le cossang et les pattys. 400 pattys = 1 cossang; 4 cossangs = 1 mace; 16 mace = 1 tale.

Le poids commun est le pecul, qui correspond à 140 liv. avoirdupoids, ou 63,496 kilogr.

TRANQUEBAR (*côte du Coromandel*).

Monnaies et Poids.

LES comptes se tiennent, dans les établissemens danois, en risdales de 12 fanams et en roupies de 8; le fanam se divise en 80 cashes.

La risdale est une monnaie fictive qui est constamment à 18 pour cent au-dessous de la risdale courante de Danemark, et elle vaut par conséquent $37\frac{3}{4}$ d. sterling, ou 3,83 fr.

Les monnaies réelles sont les roupies d'argent, les simples et les doubles fanams, ainsi que les dudus de cuivre ou cashes.

Le monnayage des roupies est réglé de telle manière que 1302 de ces pièces valent 600 anciennes piastres d'Espagne, pesant environ 43 liv. 7 onces 2 den. troy, ou 16,268 kilogr. La valeur de la roupie de Tranquebar est donc de $24\frac{3}{8}$ d. sterl., ou 2,75 fr.

Les pagodes star valent 34 fanams, plus ou moins; et les piastres espagnoles de 19 à 21.

Le maund pèse 68 liv. danoises, ou $74\frac{4}{5}$ liv. avoirdupoids, ou 33,905 kilogr.

TRINQUEMALLE (*voyez* CEYLAN *et* COLOMBO).

(*voyez* CEYLAN *et* COLOMBO)

Nota. Le tableau suivant donne le rapport des poids des principales places de commerce de l'Inde avec ceux de France et d'Angleterre; le second Vol. en contient un de la valeur des monnaies réelles, d'après des essais faits à Londres, Paris, Bombay, etc. Les valeurs qui suivent ont été calculées sur les règlemens des Monnaies de chaque place.

TABLEAU COMPARATIF

DES POIDS DE L'INDE AVEC CEUX DE FRANCE ET D'ANGLETERRE.

Nota. Au Bengale . . . . . 16 chattacks = 1 seer; 40 seers = 1 maund.
A Madras . . . . . . 40 pollams . = 1 vis; 8 vis = 1 maund.
Avoirdupoids anglais 16 drams. . = 1 once; 16 onces = 1 livre.
Poids français . . . . 1000 grammes = 1 kilogramme.

VILLES.	POIDS.	POIDS DE LA FACTORERIE DU BENGALE.			POIDS DE MADRAS.			POIDS ANGLAIS AVOIRDUPOIDS.			POIDS FRANÇAIS.
		Maunds.	Seers.	Chat.	Maunds.	Vis.	Pollams.	Livres.	Onces.	Drams.	Kilogr. Gr.
Acheen........	bahar de 200 cattys....	5	26	13	16	7	19	423	6	13	192,043
	guncha de 10 nellies ...	2	37	13 5/7	8	6	16	220	0	0	99,779
Allahabad.....	seer de 96 siccas......	0	1	5	0	0	31 1/2	2	7	6 3/4	1,117
Anjinga.......	candy de 20 maunds...	7	20	0	22	3	8	560	0	0	253,984
Aurungabundar	maund de 40 seers pucca	0	39	10	2	7	27	74	5	7	33,577
Ballasore.....	maund de 40 seers.....	1	0	8	3	0	8	75	10	0	34,299
Banda.........	bahar de 100 cattys...	8	6	12	24	3	8	610	0	0	276,661
Banjar Massin..	pecul de 100 cattys....	1	22	10	5	3	16	135	10	0	61,511
Bantam	bahar de 3 peculs......	5	12	2	15	6	28	396	0	0	179,603
Batavia	pecul de 100 cattys....	1	32	10	5	3	16	135	10	0	61,511
Betlefagui....	bahar de 40 frazils	10	3	9	32	4	19 1/5	814	0	0	369,184
Benares.......	seer de 84 siccas......	0	1	2 1/2	0	0	27 3/5	2	2	7 9/10	0,977
Bencolen......	bahar...............	7	20	0	22	3	8	560	0	0	253,984
Bengale.......	maund bazaar........	1	4	0	3	2	11 3/10	82	2	2 2/15	37,250
	maund de factorerie ...	1	0	0	2	7	35 11/15	74	10	10 2/3	33,864
Bombay........	candy de 20 maunds...	7	20	0	22	3	8	560	0	0	253,984
	sac de riz............	2	10	0	6	5	30 2/5	168	0	0	76,195
Bassora........	maund sofy..........	1	8	5 4/7	3	4	35 1/5	90	4	0	40,932
	maund attary.........	0	15	4 2/7	1	1	4 4/5	28	8	0	12,926
Calicut.......	maund de 100 pools...	0	16	1 1/7	1	1	24	30	0	0	13,606
Cambray	maund de 40 seers	0	20	0	1	1	37 13/15	37	5	5 1/3	16,932
Carwar	candy de 20 maunds...	6	35	14	20	4	32	515	0	0	233,575
Cazumbazar....	maund de 40 seers	0	38	6	2	6	39	71	12	0	32,541
Ceylan........	bahar ou candy.......	6	38	15	20	6	26	520	12	12 4/5	236,205
Chine.........	pecul de 100 cattys....	1	31	6	5	2	26	133	5	5 1/3	60,472
	catty de 16 tales......	0	0	11 17/40	0	0	17	1	5	5 1/3	0,604
Cochin........	candy de 20 maunds...	7	11	2 4/7	21	5	36 4/5	543	8	0	246,501
Colombo.......	bahar ou candy.......	6	28	0	20	0	0	500	0	0	226,772
Dacca.........	maund de 40 seers	1	3	13	3	2	0	81	14	0	37,133
Gamron	maund bazaar.........	0	4	0	0	2	16	7	8	0	3,401
Goa...........	candy de 20 maunds...	6	25	2 6/7	19	6	16	495	0	0	224,504
Hoogley.......	maund de 40 seers	1	5	0	3	2	37 1/2	84	2	15	38,182
Junkceylan ...	bahar de 8 capins.....	6	20	0	19	3	12	485	5	5 1/3	220,119
Lucknow	seer de 96 siccas	0	1	5	0	0	31 1/2	2	7	6 3/4	1,117
Macassar......	pecul de 100 cattys....	1	32	10	5	3	16	135	10	0	61,511
Madras	candy de 20 maunds...	6	28	0	20	0	0	500	0	0	226,772
Malacca.......	bahar de 3 peculs.....	5	16	15	16	1	24	405	0	0	183,685

VILLES.	POIDS.	POIDS DE LA FACTORERIE DU BENGALE.			POIDS DE MADRAS.			POIDS ANGLAIS AVOIRDUPOIDS.			POIDS FRANÇAIS.
		Maunds.	Seers.	Chat.	Maunds.	Vis.	Pollams.	Livres.	Onces.	Drams.	Kilogr. Gr.
MANGALORE	maund de négociant . . .	0	15	5	1	1	6	28	10	0	129,826
	maund de marché	0	15	2	1	1	1	28	3	0 $\frac{3}{4}$	128,053
MAZULIPATAM . . .	maund de 8 vis.	0	13	0	0	7	33	24	8	0	11,111
MIRZAPORE	seer de 84 siccas	0	1	2 $\frac{1}{2}$	0	0	27 $\frac{3}{5}$	2	2	7 $\frac{9}{10}$	0,977
MOCHA	bahar de 15 frazils	6	9	1	18	0	0	450	0	0	204,094
MUSCAT.	maund de la douane. .	0	4	11	0	2	32	8	12	0	3,968
MYSORE	candy.	7	20	0	22	3	8	560	0	0	253,984
PALIMBANG.	baly de 10 gantangs. . . .	1	3	6	3	1	37	81	6	0	36,754
	pecul.	1	31	4	5	2	22	133	0	0	60,321
PATNA.	maund de 42 seers	1	3	3	3	1	32	80	10	0	36,566
PEGU.	candy de 150 vis.	6	28	0	20	0	0	500	0	0	226,772
PONDICHÉRY. . . .	maund de 160 vis.	0	13	14	0	8	11	25	14	5 $\frac{1}{2}$	11,745
ILE DU PINCE DE GALLES.	coyan.	71	16	6	212	7	14	5323	0	0	2413,204
	bahar de 3 grands peculs	5	29	4	17	0	38	428	0	0	194,116
	pecul de 100 cattys. . . .	1	31	6	5	2	26	133	5	5 $\frac{1}{3}$	60,472
RANGON	candy de 150 vis.	6	28	0	20	0	0	500	0	0	226,772
SALANGORE.	bahar de 240 cattys. . . .	4	13	9	12	7	27	324	0	0	146,948
SCINDY.	maund pucca.	1	0	0	2	7	35 $\frac{12}{15}$	74	10	10 $\frac{2}{3}$	33,864
	maund cutcha	0	20	0	1	3	37 $\frac{13}{15}$	37	5	5 $\frac{1}{3}$	16,932
SERAMPORE	seer de 60 siccas.	0	0	13	0	0	19 $\frac{3}{4}$	1	8	10 $\frac{1}{4}$	0,698
SERINGAPATAM. .	maund de 40 seers cutcha	0	13	0	0	7	30 $\frac{1}{2}$	24	4	6 $\frac{3}{4}$	11,009
	candy.	6	20	1	19	3	14	485	7	9 $\frac{1}{2}$	220,184
	seer pucca.	0	1	2	0	0	27	2	1	15 $\frac{3}{4}$	0,963
	seer cutcha.	0	0	5 $\frac{1}{5}$	0	0	7 $\frac{67}{80}$	0	9	11 $\frac{1}{4}$	0,274
SIAM	pecul de 50 cattys.	1	29	1 $\frac{5}{7}$	5	1	11 $\frac{1}{5}$	129	0	0	58,507
SURATE.	candy de 20 maunds. . .	10	0	0	29	6	37 $\frac{1}{3}$	746	10	10 $\frac{2}{3}$	338,645
	maund pucca.	1	0	0	2	7	35 $\frac{11}{15}$	74	10	10 $\frac{2}{3}$	33,864
	maund de 40 seers.	0	20	0	1	3	37 $\frac{13}{15}$	37	5	5 $\frac{1}{3}$	16,932
TELLICHERY	candy de 20 maunds. . .	8	0	2	24	0	0	600	0	0	272,126
TERNATE.	kaban.	1	13	11	4	0	4	100	5	5 $\frac{1}{3}$	45,505
TRANGANIA.	pecul.	1	35	0	5	4	32	140	0	0	63,496
TRANQUEBAR. . . .	maund	1	0	1	2	7	37	74	12	12 $\frac{4}{5}$	33,925

Nota. Chacun de ces poids peut se réduire en grains troy anglais en multipliant le nombre correspondant de kilogrammes ou de parties décimales par 15434, nombre de grains de chaque kilogramme.

BATAVIA, JAVA, *etc.*

Nouveau système monétaire.

Le roi des Pays-Bas a récemment établi dans ces contrées un nouveau système de monnaies.

L'unité monétaire est le nouveau gulden ou florin des Pays-Bas; mais, au lieu de suivre les divisions décimales, il se divise en

4 shillings, 12 dubbels, 24 stivers de Hollande, 30 stivers indiens, ou 120 doits.

Il a aussi créé un papier monnaie. Ce sont des billets de 1000, 600, 300, 100, 50, 25, 10, 5 et 1 gulden qui peuvent se réaliser à volonté. Des maisons de change ont été établies pour cet objet à Batavia, Samarang et à Sourabaya. Les deux dernières places cependant n'émettent pas de papier au-dessus de 100 guldens.

Les monnaies réelles courantes et reçues dans les trésoreries du gouvernement sont :

	Doits.
La roupie de Java, de Surate et d'Arcot, à	120.
La roupie sicca	126.
Le dollar américain	240.
La piastre d'Espagne.	264.
Le vieux ducat	312.
Le ducat (milled).	320.
Le ducat de Belgique	528.
La roupie d'or	1920.

CHANGE DE L'INDE.

Le change, entre les diverses places de commerce de l'Inde, se règle, comme dans les autres pays, d'après la valeur intrinsèque de leurs monnaies, et la proportion qui existe entre les demandes et l'abondance des effets. Cette espèce d'affaires se traite surtout entre les trois présidences du Bengale, de Madras et de Bombay. Les demandes de lettres de change sur Bengale, qui est regardé comme la capitale des possessions britanniques, sont toujours considérables; et le change, par cette raison-là même, est toujours à l'avantage de cette place.

Calcutta change généralement avec Madras à 108 roupies courantes pour 100 roupies arcot, et avec Bombay à 110 roupies courantes pour 100 roupies de Bombay.

La manière ordinaire dont ces effets se tirent de ces places sur Londres, est exposée dans le IIe vol., ainsi que d'autres particularités relatives aux changes indiens.

INDES OCCIDENTALES.

Sous la dénomination d'Indes occidentales sont comprises, toutes les îles situées dans la mer Caraïbe, entre l'Amérique méridionale et septentrionale, ainsi que quelques établissemens du voisinage placés sur le continent. Quoique ces places soient exposées à de fréquens changemens politiques, elles retiennent néanmoins, le plus souvent, les poids, les mesures et les dénominations de monn. des nations européennes qui les ont primitivement établies. Aussi sont-elles classées dans la table qui suit, sans aucun égard à la puissance ou pays auquel elles peuvent éventuellement appartenir.

LES GRANDES ILES OU GRANDES ANTILLES SONT :

Jamaïque	*Anglaise.*	Porto Rico	*Espagnole.*
Cuba	*Espagnole.*	St.-Domingue. . . .	*Indépendante.*

Les Petites Iles ou Petites Antilles, qu'on appelle aussi Caraïbes, se divisent en Iles sous le vent et en Iles du vent.

LES ILES DU VENT SONT :

Barbades	*Anglaises.*	Tobago	*Anglaise.*
St.-Vincent		Martinique	*Françaises.*
Grenade		Ste.-Lucie.	

LES ILES SOUS LE VENT SONT :

Tortola	*Anglaises.*	Guadeloupe.	*Françaises.*
Les Saints.		Mariegalande	
Barboude		St.-Eustache	*Hollandaises.*
Antigoa		St.-Martin.	
St.-Kitts		St.-Thomas	*Danoises.*
Nevis		Santa-Cruz	
Montserrat		St.-Jean.	
Dominique		St.-Bartholomée. . .	*Suédoise.*

ILES SUR LA CÔTE DE TERRE FERME.

Trinité Marguerite	*Espagnoles.*	Curaçao Bonaire	*Hollandaises.*

ÉTABLISSEMENS SUR LE CONTINENT DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Demerara Berbice	*Hollandaises.*	Essequibo Surinam	*Hollandaises.*

Les monnaies, les changes, les poids et mesures des Indes occidentales sont classés aux chapitres respectifs des îles *anglaises, françaises, danoises, suédoises* et *espagnoles,* dans le même ordre que ci-dessus. Cet article comprend encore Bermude et Bahama.

ILES ANGLAISES.

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent dans toutes les îles anglaises en livres, shillings et pence courans. La livre se divise en 20 shillings, et le shilling en 12 pence.

Monnaie courante des Indes occidentales.

La monnaie courante des Indes occidentales, est une monnaie imaginaire, analogue à celle que nous avons précédemment décrite à l'article des États-Unis. Elle varie dans différentes îles de 40 à 100 pour cent. Ainsi dans quelques colonies £ 140 monnaie courante et dans quelques autres £ 200 même monnaie, sont évaluées £ 100 sterling.

Ces monnaies courantes tirent leur origine de diverses causes, telles que la rareté des espèces, l'altération des monnaies et la dépréciation du papier colonial. Les monnaies de compte et le prix nominal des monnaies réelles courantes, ont en conséquence été élevés de manière à couvrir ces dépréciations. Ainsi, dans les lieux où la monnaie courante passe pour 140, la piastre espagnole (principale monnaie réelle des Indes occidentales) a un cours légal de 6 s. 8 d. de cette monnaie, et les autres espèces en proportion.

Les valeurs des monnaies courantes et des piastres dans les îles anglaises sont :

	Monn. cour.		Sterling.		Monn. cour.	
Jamaïque	£ 140	pour	£ 100	piastre	6 s.	8 d.
Barbade [1]	135		100		6	3
Iles du vent (la Barbade exceptée),	175		100		8	3
Iles sous le vent	200		100		9	0

Il faut observer que les proportions ci-dessus entre le courant et le sterling ne sont, pour ainsi dire, employées que dans l'évaluation des monnaies réelles d'argent. Les piastres obtiennent souvent une prime, et les pièces d'or passent pour environ 10 pour cent au-dessus du courant, dans quelques-unes de ces îles, comme on le verra dans la suite de l'article. Le cours du change est aussi en général beaucoup au-dessus du courant.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles courantes et leurs valeurs nominales dans les principales îles anglaises sont :

JAMAIQUE.

Le courant de la Jamaïque étant £ 140, son rapport avec le sterl. est celui de 7 à 5. Ainsi £ 1 sterling = 28 s. monnaie courante, et £ 1 courante = 14 s. 3 $\frac{3}{7}$ d. sterling, ou 17,65 fr.

Monnaies d'or.

Les monnaies d'or courantes, avec leur poids et leur valeur légale, sont :

		Den.	Gr. troy.	Valeur en monn. cour.		
Espagnoles.	Doublon	17	8	£ 5	0	0
	Pièce de 2 pistoles . .	8	16	2	10	0
	Pistole.	4	8	1	5	0
	$\frac{1}{2}$ pistole.	2	4	0	12	6
Portugaises.	Johanes (appelés Joe)	18	12	5	10	0
	$\frac{1}{2}$ joe	9	6	2	15	0
	$\frac{1}{4}$ joe	4	15	1	7	6

[1] Douteux. Voyez l'article *Barbade*, page 248.

	Moidore	6	22	2	0	0
	½ moidore	3	11	1	0	0
Anglaises.	Guinée	5	8	1	12	6
	½ guinée	2	16	0	16	3
	Souverain	5	2	1	12	0

Une des pièces d'or ci-dessus, qui se trouve légère, doit passer conformément à son poids actuel; elle souffre une déduction de 3 d. monn. courante pour chaque grain de déficit. Ainsi un doublon pesant 17 den. 6 gr. ne vaut que £ 4 19 s. 6 d. monnaie courante.

Monnaies d'argent.

Les pièces d'argent de la Jamaïque sont les dollars, les ½, les ¼, les ⅛ et les $\frac{1}{16}$ de dollars. Ils passent pour 6 s. 8 d., 3 s. 4 d., 1 s. 8 d., 10 d. et 5 d. monnaie courante.

Il y a aussi des bits ou bitts; ce sont des réaux espagnols qui passent pour 7½ d. monnaie courante. Ainsi 10 bits et 5 d. monn. courante font 1 piastre, et 1 bit vaut 5 $\frac{5}{14}$ d sterl., ou 0,52 fr.

Les pistereens, ou pièces de 2 bits, qui sont les piecètes espagnoles, passent pour 1 s. 3 d. monnaie courante, ou 10 $\frac{5}{7}$ deniers sterling, ou 1,10 fr.

Les shillings et six pence anglais passent par occasion comme les pistereens et les bits.

Comparaison des monnaies courantes avec le sterling.

Voici d'après les valeurs ci-dessus, des diverses monnaies réelles, quel est le pair intrinsèque des monnaies courantes de la Jamaïque par rapport au sterling.

D'après les valeurs des

Pièces d'or	Anglaises. . .	£ 100 sterling	=	154	15	0 monnaie courante.
	Espagnoles. .	*id.*	=	156	13	2
	Portugaises. .	*id.*	=	155	0	0
	Dollar	*id.*	=	154	11	9

Il faut observer que le calcul ci-dessus, sur l'or d'Espagne, est fait à £ 5 par doublon, tandis que le prix courant est £ 5 6 s. 8 d., ou 131,84 fr. quoiqu'il soit généralement porté dans les almanachs à £ 5, ou 123,60 fr.

Change.

Une loi, rendue par l'assemblée de la Jamaïque, avait d'abord fixé

le change avec l'Angleterre à 40 pour cent; mais il a considérablement varié depuis; les effets ont été quelquefois à une prime de 20 pour cent au-dessus du change légal, et ils sont rarement au-dessous de dix. Les dollars donnent quelquefois une prime de 3 ou 4 pour cent.

BARBADE.

Monnaie courante.

La monnaie courante de la Barbade était primitivement évaluée à 133 $\frac{1}{3}$ et quelquefois à 140 par £ 100 sterling : mais ce taux n'a jamais été admis par une autorité légale, et d'ailleurs aucun de ces nombres ne paraît être exact. Quand ces proportions furent établies le doublon d'Espagne était évalué à £ 4 10 s. monnaie courante de la Barbade; mais ces doublons ayant été reçus dans la circulation pour £ 5 monnaie courante, ou 16 dollars avec leurs divisions en proportion, il en est résulté une hausse de 135 à 150 monnaie courante pour £ 100 sterling, et la plupart des autres espèces réelles sont sorties de la colonie pour des achats de doublons.

Monnaies réelles d'argent.

Les monnaies réelles d'argent courantes à la Barbade sont les dollars avec les demis, les quarts, huitièmes et seizièmes. Ils passent pour 6 s. 3 d., 3 s. 1 $\frac{1}{2}$ d., 1 s. 6 $\frac{3}{4}$ d., 9 $\frac{1}{2}$ d. et 4 $\frac{3}{4}$ deniers monnaie courante. Il y a aussi des bits. Ce sont des réaux espagnols qui passent pour 7 $\frac{1}{2}$ d. monnaie courante.

Ainsi 10 bits font 1 dollar, et 1 bit vaut 5 $\frac{1}{4}$ d. sterl., ou 0,53 fr. Les pistereens ou pièces de 2 bits, qui sont les piecètes d'Espagne, passent pour 1 s. 3 d. monnaie courante.

Il y a également des bits de France appelés *crimbal,* ou bits de l'Ile du vent, qui passent pour 7 $\frac{1}{2}$ d. monnaie courante.

Dans tous les paiemens qui se font aux troupes dans les Indes occidentales et dans la plupart des transactions avec le gouvernement anglais, le dollar est tarifé à 4 s. 8 d. sterling, ou 5,76 fr. C'est ce qu'on appelle le *pair de l'armée,* pour le distinguer du pair commercial, qui est fixé à 4 s. 6 d. sterling, ou 5,56 fr.

ILES ANGLAISES SOUS LE VENT :

TORTOLA, LES SAINTES, BARBOUDE, ANTIGOA, St.-KITT, NEVIS, MONTSERRAT, LA DOMINIQUE, *etc.*

Monnaies de compte et Monnaies réelles.

Le dollar est évalué à 9 s., ou 11,13 fr., et ce taux est ce qu'on appelle en général *monnaie courante sous le vent.*

Une petite pièce circulaire est le plus souvent formée du centre du dollar, et est environ $\frac{1}{12}$ de sa valeur, mais afin d'en prévenir l'exportation, on l'a tarifée à $\frac{1}{8}$, et alors elle est estampillée par l'autorité avec les initiales de l'île.

Le dollar ainsi taillé passe pour 8 s. 3 d. monnaie courante. On l'appelle dollar taillé, pour le distinguer de celui qui est entier, et qu'on appelle quelquefois *dollar rond.*

La pièce tirée du dollar est quelquefois appelée *bit,* et quelquefois *moco,* mais le bit régulier est le real espagnol. En quelques endroits le moco est le $\frac{1}{4}$, en d'autres le $\frac{1}{8}$ du dollar.

Les dollars se coupent accidentellement en $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, etc., et passent en conséquence.

Il y a de petites pièces de cuivre appelées stamps, dogs et demi-dogs.

Tableau de la valeur et de la proportion des principales monnaies en circulation dans ces îles.

					Moun. cour. sous le vent.		
2	demi-dogs. . . . . font	1	dog	=	£ 0	0	1 $\frac{1}{2}$
1 $\frac{1}{2}$	dog.	1	stamp . . .	=	0	0	2 $\frac{1}{4}$
6	dogs ou 4 stamps . . .	1	bit.	=	0	0	9
1 $\frac{1}{2}$	bit	1	moco. . . .	=	0	1	1 $\frac{1}{2}$
11	bits.	1	dollar taillé	=	0	8	3
12	bits ou 8 mocos	1	dollar rond	=	0	9	0

					Monn. cour. sous le vent.		
5	dollars ronds.	1	guinée. . .	=	2	5	0
8	dollars taillés.	1	joe.	=	3	6	0
16	dollars ronds	1	doublon . .	=	7	4	0

Les divisions des pièces d'or réelles qui précèdent, passent en proportion. Lorsqu'il y a défaut de poids on déduit un dollar rond par denier, c'est-à-dire $4\frac{1}{2}$ den. monnaie courante par grain angl., ou 0,065 gram.

Change. Le change avec Londres est en général d'environ 200 pour 100.

ILES ANGLAISES DU VENT :

TABAGO, St.-VINCENT, GRENADE, *etc.*

Monnaies. Les monnaies courantes fictives, réelles et les changes dans ces colonies, sont à peu près les mêmes que ceux des Iles sous le vent. Il y a cependant quelques règles et coutumes locales qui doivent être notées.

A Saint-Vincent les dollars sont taillés en $\frac{1}{2}$, en $\frac{1}{4}$, et passent en conséquence pour 8 s. 3 d., le dollar. Les stamps et les dogs ne sont pas également employés dans toutes les îles. Les premiers circulent principalement à Tabago, et les derniers à Saint-Vincent et à la Grenade.

Le bit qui est formé du milieu du dollar en est évalué la 11e partie. Il est surtout émis par le gouvernement de ces îles, et en porte les initiales, S. V. pour Saint-Vincent, T. pour Tabago et G. pour Grenade.

Les bits de cette fabrication, qui ne sont pas estampillés par le gouvernement, ne passent, d'après un acte de l'assemblée de la Grenade, que pour 6 d. monnaie courante, tandis que ceux qui sont estampillés en valent 9.

Le prix de l'or est ici le même qu'aux Iles sous le vent, c'est-à-dire 1 dollar rond par den., ou $4\frac{1}{2}$ d. monnaie courante par grain anglais, ou 0,065 gram.

ILES FRANÇAISES :

LA MARTINIQUE, Ste.-LUCIE, St.-MARTIN, LA GUADELOUPE, MARIEGALANDE, *etc.*

Les Français tiennent leurs comptes en livres, sous et deniers; les Anglais, surtout lorsqu'il s'agit de change, en livres, shillings et pence courantes. La livre et le shilling ont la même valeur. Monnaies courantes fictives et réelles.

La monnaie courante est celle des îles anglaises sous le vent et du vent. Ainsi un dollar passe pour 9 livres ou shillings et les autres monnaies réelles en proportion. Cependant les noms varient pour les mêmes monnaies. Ainsi le dog s'appelle ici le *noir*, le stamp le *tempé*, le bit l'*escalin*, et le dollar la *gourde*.

Tableau comparatif de la valeur des monnaies réelles en livres et en monnaies courantes sous le vent.

	Livres.	Sous.	Den.	Monn. cour. sous le vent.		
Le noir ou dog.	0	2	6	£ 0	0	1 ½
Le tempé ou stampe	0	3	9	0	0	2 ¼
Les trois tempés	0	11	3	0	0	6 ¾
L'escalin ou bit.	0	15	0	0	0	9
Les trois petites pièces	1	2	6	0	1	1 ½
La pièce de 30 sous ou pistereen. .	1	10	0	0	1	6
Le moco	2	5	0	0	2	9
La gourde ou dollar.	9	0	0	0	9	0
L'écu de 6 livres.	9	17	6	0	9	10 ½
Le louis d'or	40	10	0	2	0	6
La guinée	45	0	0	2	5	0
Le napoléon de 40 francs.	66	13	4	3	6	8
Le doublon.	144	0	0	7	4	0

Toutes les divisions de ces pièces d'or passent en proportion quand elles sont de poids plein.

L'or se pèse au gros, qui est $\frac{1}{8}$ de l'ancienne once de France (poids de marc). Le gros se divise en 72 grains français, qui correspondent à 59 grains anglais, poids troy.

Le doublon doit peser 7 gros 3 gr., ou 17 den. 8 gr. troy anglais; et le napoléon ou louis 3 gros 26 grains, ou 8 den. 6 grains.

Les monnaies réelles d'or qui suivent sont reçues au poids:

Pièces de Portugal . . . . pour		22 liv.	0 s.	par gros.
Pièces contrefaites, frappées en Amérique.		20	0	
Monn. réelles de France et d'Espagne, trop faibles . .	£	19	15	
— d'Angleterre.		8	8	par den.,

c'est-à-dire 7 sous par grain anglais.

Poids et mesures.

Les poids et mesures de longueur, sont à quelques exceptions près, ceux dont on se servait autrefois en France. Voyez ce mot.

L'aune, mesure de tissus, a 44 pouces français, ou 46,9 pouces anglais.

Le carré, mesure de terre, contient 3 arpens, 78 perches, 28 pieds carrés mesure de Paris, ce qui correspond environ à 3 acres 31 perches d'Angleterre. Le carré se divise en 10,000 pas carrés, qui valent 3 $\frac{1}{2}$ pieds français, ou 3 pieds 8,4 pouces anglais chaque.

Le gallon anglais est la mesure ordinaire des liquides; il se divise en 2 pots, 4 pintes, 8 chopines, 16 roquilles, 32 muces, ou 64 demi-muces.

Le nouveau système des poids et mesures de France a été introduit partiellement dans ces îles.

St.-DOMINGUE ou HAITI.

Monnaies, etc.

Dans la partie française de Saint-Domingue ou Haïti, les comptes se tenaient primitivement en livres, sous et deniers courans, et le dollar était évalué 8 liv. 5 sous courans: mais ils se tiennent généralement aujourd'hui en dollars et en cents comme aux États-Unis.

Les monnaies qui sont en circulation sont à peu près les mêmes que celles des Iles sous le vent. Les dollars sont évalués à 4 s. 6 d. sterl.

ou 5,56 fr., avec les demis, les quarts en proportion. 11 escalins passent pour 1 dollar, et 1 escalin pour 9 cents.

Les doublons passent pour 16 dollars, les joes pour 8, les couronnes de France pour 1 dollar 9 cents, et les demi-couronnes en proportion. Les pièces françaises de 5 fr. passent pour 9 escalins, ou 81 cents.

COLONIES HOLLANDAISES :

St.-EUSTACHE, St.-MARTIN, CURAÇAO.

Les comptes se tiennent dans ces îles en pièces de 8, c'est-à-dire en piastres courantes de 8 réaux ou schillings, qui se divisent en 6 stivers chaque. Monnaies, etc.

La piastre gourde, ou piastre d'Espagne, passe pour 11 réaux ou bits. Ainsi la piastre courante vaut 3 s. 5 d. sterling, ou 4,32 fr., le dollar étant évalué à 4 s. 8 d. sterling, ou 5,76.

Le joe passe pour 11 piastres courantes, la pistole simple d'Espagne pour 4 $\frac{1}{2}$ piastres, plus ou moins, les autres monnaies d'or d'Espagne et de Portugal en proportion.

Les poids et mesures de Saint-Eustache et Saint-Martin sont ceux de Hollande; voyez *Amsterdam*. Ils diffèrent à Curaçao; 93 liv. de cette île = 100 liv. d'Amsterdam; d'où il résulte que 100 liv. de Curaçao = 117 liv. avoirdupoids, ou 53,064 kilogr.

A Curaçao on emploie le vara d'Espagne, qui correspond à 33 $\frac{1}{3}$ pouces anglais. Ainsi 81 de ces varas égalent 100 aunes d'Amsterdam.

SURINAM, BERBICE, DEMERARI, ESSEQUIBO.

Les comptes se tiennent dans ces comptoirs en guilders de 20 stiv. que les uns divisent en 8 duits et les autres en 12 pennings. Monnaies, etc.

Toutes les monnaies réelles de Hollande circulent dans ces îles, et le plus souvent à 20 pour cent au-dessus de leur valeur, en monnaie courante de Hollande.

Taux général des monnaies de ces îles et autres.

		Guilders.	Stivers.			Guilders.	Stivers.
10 dubbelties . . .	=	1	0	Piastre d'Espagne.	=	3	0
Le bit	=	0	5	Ducaton	=	3	3
Sestehalf.	=	0	5 ½	Ducat d'or	=	6	6
Schilling	=	0	6	Guinée	=	14	10
Guilder	=	1	4	Ryder	=	16	16
Dalder.	=	1	10	Joe	=	22	0
Risdaie.	=	3	0	Doublon	=	42 à	44

Le principal moyen de circulation est le papier qu'émet le gouvernement.

En 1809 on frappa à la tour de Londres de nouvelles monnaies d'argent pour ces colonies. Elles se composent de pièces de 3, 2, 1 et ½ et ¼ guilders. La plus considérable pèse 15 deniers. C'est une once six deniers de moins que l'étalon anglais. Sa valeur est en conséquence de 3 s. 5 d. sterling, ou 4,22 fr.; ou en supputant d'après le cours du dollar dans les Indes occidentales (c'est-à-dire celui de 4 s. 8 d., ou 5,77 fr.), elle est de 3 s. 8 ¼ d., ou 4,55 fr., et les plus petites pièces ont une valeur proportionnelle. Elles portent sur le revers, *colonies d'Essequibo et d'Emerara Token,* avec l'effigie du roi sur le côté opposé.

Le change avec Londres devrait être d'environ 12 guilders pour £ 1 sterling : mais il éprouve des variations considérables et s'élève souvent au-dessus, quelquefois même il dépasse 20 guilders.

Tous ces établissemens font usage des poids et mesures d'Amsterdam.

ILES DANOISES :

St.-THOMAS, St.-JEAN, SANTA-CRUZ.

Les comptes se tiennent en piastres ou risdales courantes (on les appelle aussi pièces de 8), qui se divisent en 8 schillings ou bits, et ceux-ci en 6 stivers chaque. Monnaies.

Les comptes se tiennent aussi en dollars de 100 cents, comme en Amérique.

La risdale courante est communément évaluée à 20 pour cent au-dessous de la monnaie courante de Danemark : mais d'après le prix de la plupart des monnaies réelles danoises dans ces îles, la différence est de 25 pour cent. Ainsi le ducat courant danois, de 2 risdales courantes danoises, passe pour $2\frac{1}{2}$ risdales, ou 20 bits. Les billets de banque danois suivent la même proportion, et passent pour $6\frac{1}{4}$ risdales.

Les monnaies réelles d'argent, frappées pour les îles danoises, sont les quadruples, les doubles, les simples bits, ainsi que les pièces de 1 et 3 stivers.

La piastre espagnole passe pour $12\frac{1}{2}$ bits, et chaque bit pour $6\frac{1}{4}$ stivers; ainsi que pour $8\frac{1}{4}$ shillings, monnaie courante de Tortola.

La monnaie courante sous le vent sert dans les îles danoises aux négociations d'effets sur l'Angleterre, quoique les comptes ne se tiennent pas en cette monnaie. L'or est évalué 1 dollar par den., ou $4\frac{1}{8}$ d. monnaie courante par grain anglais.

Le change entre Londres et ces îles est £ 100 sterling pour £ 195 monnaie courante de Tortola, ou sous le vent. Il est quelquefois beaucoup plus élevé.

La piastre espagnole se donne dans le change pour les monnaies des autres places.

Les poids et mesures sont ceux qui s'emploient en Danemark. Voyez *Copenhague*. Mais on fait aussi usage des mesures de longueur d'Angleterre.

ILES ESPAGNOLES :

CUBA, PORTO RICO, TRINITÉ, *et partie de St.-Domingue.*

Monnaies, etc.

Les monnaies de compte, les monnaies réelles, les poids et mesures sont ceux qu'on emploie dans toute l'Amérique espagnole. Voyez *Mexique.*

Cependant la Trinité, qui a long-temps appartenu à l'Angleterre, a conservé les dénominations des monnaies qui sont adoptées dans les îles anglaises.

Les comptes se tiennent en conséquence en livres, shillings et pence, monnaie courante sous le vent. Ils se tiennent aussi en dollars et en bits. Le dernier est le $\frac{1}{9}$ de l'autre.

Il y a aussi des pièces d'argent de demis et de quarts de bits.

Tarif des monnaies d'or espagnoles, portugaises et anglaises, à la Trinité.

	Den.	Grains.	Dollars.	Bits.	Monn. cour. sous le vent		
Le doublon.	17	8	15	8	£ 7	4	0
Le demi-doublon. .	8	16	7	8 $\frac{1}{2}$	3	12	0
Le joe	7	12	6	8	3	2	0
La guinée	5	8	4	8	2	4	0

L'or est évalué à 8 s. 3 d. monnaie courante sous le vent par den., ou 4 $\frac{1}{5}$ den. par grain.

La Saint-Barthelemy, petite île suédoise, fait usage des monnaies de compte et des monnaies courantes qui sont employées dans les autres îles sous le vent.

Les Bermudes ont la monnaie coraunte de la Jamaïque. Les pièces d'or d'Angleterre, de France, d'Espagne, de Portugal et des Etats-Unis, coupées ou non, passent, d'après la loi, pour 2 d. sterl. par gr.

Les îles Bahama font généralement usage de la monnaie courante de New-Yorck, mais elles admettent le dollar pour 4 s. 8 d. sterl.

ainsi on réduit la monnaie courante de Bahama en sterling, en multipliant par 7 et divisant par 12, et réciproquement.

CHANGE DES INDES OCCIDENTALES.

Indemnités pour les effets retournés.

Quand les effets tirés des Indes occidentales sur Londres, ne sont pas acquittés, ils sont retournés au tireur avec les changes qui suivent : Changes.

	INDEMNITÉS.	INTÉR. PAR AN.	TEMPS DUQUEL ON PART.
Jamaïque	8 pour cent.	6 pour cent.	de la date de l'effet.
Barbade	10 pour cent.	*id.*	de la présentation avec protêt.
Grenade	*id.*	*id.*	de l'échéance.
St.-Vincent	*id.*	8 pour cent.	*id.*
Tabago	*id.*	*id.*	*id.*
Trinité	*id.*	6 pour cent.	de la date du protêt.
Dominique	*id.*	*id.*	*id.*
Nevis	*id.*	8 pour cent.	*id.*
Montserrat	*id.*	*id.*	*id.*
Antigoa	*id.*	*id.*	*id.*
St.-Kitt	*id.*	*id.*	*id.*
Tortola	*id.*	*id.*	*id.*
Demerara, Essequibo, Berbice, Surinam	25 pour cent.	6 pour cent.	de la présentation.
St.-Thomas, St.-Jean, Santa Cruz	10 pour cent.	10 pour cent.	de la date du protêt.

Il y a encore d'autres charges, telles que les frais de poste, les dépens, et la différence des changes.

Si une lettre de change, tirée des Indes occidentales sur une place de l'Angleterre, n'est pas notée pour la non acceptation, le porteur peut obliger le tireur de donner, dans l'île qu'il habite, des sûretés pour le montant de la lettre, sans qu'il soit besoin d'attendre qu'elle soit protestée pour non paiement.

IRLANDE.

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en livres, shillings et pence comme en Angleterre; mais la monnaie courante d'Irlande diffère de celle d'Angleterre dans le rapport de 12 à 13. Ainsi 1 s. anglais vaut 1 s 1 d. d'Irlande, et £ 1 anglaise vaut £ 1 1 s. 8 d. d'Irlande.

Monnaies réelles.

Les monnaies irlandaises, d'or et d'argent, sont celles d'Angleterre, mais elles passent pour $\frac{1}{12}$ de plus que leur valeur anglaise. Ainsi la guinée vaut £ 1 2 s. 9 d. irlandais, la couronne 5 s. 5 d., et les petites monnaies en proportion. D'où il résulte que la monnaie d'Angleterre se convertit en celle d'Irlande en ajoutant $\frac{1}{12}$, et que celle d'Irlande se change en monnaie d'Angleterre en soustrayant $\frac{1}{13}$.

Les monnaies réelles de cuivre d'Irlande sont inférieures à celles d'Angleterre dans la même proportion, 26 demi-pence d'Irlande étant égales à 24 demi-pence d'Angleterre, qui font un shilling anglais.

En 1804 la banque d'Irlande acheta beaucoup d'argent monnayé qui avait été déprécié, et émit en place des piastres espagnoles récemment estampillées à 6 s. irlandais, ainsi que des fractions de piastres frappées pour cet objet à la Tour de Londres, telles que des five-penny, ten-penny, et des thirty-penny d'Irlande, c'est-à-dire des $\frac{1}{13}$, $\frac{2}{13}$ et $\frac{6}{13}$ de piastres. C'est ce qu'on appelle bank tokens (monnaies à l'empreinte de la banque), parce que la banque s'est engagée à les recevoir au prix d'émission, et qu'ils ont été admis sur ce pied pour l'acquit des impôts. On peut déduire leur valeur intrinsèque de celle de la piastre espagnole qui vaut 4 s. 4 d. sterling environ, ou 5,35 fr., quoiqu'elle soit généralement estimée 4 s. 6 d., ou 5,56 fr.

Poids.

Les poids d'Irlande sont les mêmes que ceux d'Angleterre, ainsi que les mesures, à quelques exceptions et règlemens coutumiers près.

Le blé, la farine, la fleur de farine se vendent en sac au poids, principalement au stone de 14 liv. avoirdupoids, ou 6,319 kil., et la dénomination commune de quantité est le *barril* qui pèse comme

suit : 20 stone de froment, de pois, de fèves et de seigle. 16 stone d'orge, de graines de navettes; 14 d'avoine, et en quelques endroits 12, et 12 stone de malt.

D'après une loi rendue en 1734, 41 stone de froment et de seigle, 24 d'orge, 22 d'avoine, ou 20 de malt doivent passer pour l'équivalent de 1 quarter, mesure de Winchester; mais on fait rarement usage de ces proportions, si ce n'est dans le chargement des navires en blé.

Les provisions pour l'exportation, telles que celles de bœuf, de cochon se vendent en tierces, en barrils et en firkins. Les tonneaux ne sont pas tarés, mais les pièces qu'ils contiennent doivent être du poids et du nombre qui suivent :

Bœuf.	Marine	304	liv. par tierce,	composées de 38	pièces de 8	liv. chaq.
	Inde	336	—	42	8	
	Mess.	304	—	38	8	
	id.	200	baril,	25	8	
	id.	100	firkin,	25	4	
Cochon.	Inde	318	tierce,	53	6	
	Marine	320	—	80	4	
	Armée	208	baril,	52	4	
	Mess.	200	—	50	4	
	id.	100	firkin,	25	4	

Le beurre s'achète au cent de 112 liv.; tare, poids du tonneau et 1 liv. de déduction sur 28. Le fromage s'achète aussi au cent.

Les houilles et la chaux se vendent au boisseau : c'est aussi à cette mesure qu'on impose les malt. Le boisseau de charbon a 20 pouces de diamètre au fond, 21 au sommet, et doit contenir 10 gallons, mesure de Winchester. Mesures sèches.

Les droits sur les charbons de terre importés se prélèvent par mesure d'un tonneau en poids.

Le boisseau de chaux était autrefois de 8 gallons de Winchester; mais, par un acte récent, on a adopté le demi-barril, qui a 21 pouces de diamètre au fond, 22 au milieu, 12 de haut, et contient 20 gall. d'Irlande, ou 4352 pouces cubes.

Le boisseau de malt contient $272\frac{1}{4}$ pouces cubes, ou 0,044594

mètre cube. Il est généralement appelé boisseau de Winchester, quoiqu'il ait 27,58 pouces cubes de plus, ou environ $1 \frac{1}{4}$ pour cent en capacité.

Mesures liquides.

Le gallon d'Irlande jauge 217,6 pouces cubes, ou 0,03564 mètre cube, et comme celui d'Angleterre en jauge 231, ou 0,03783 mètre cube; 100 gallons de l'un = $106 \frac{1}{6}$ de l'autre. Les négocians allouent en général 6 par cent pour la différence.

Le pouce, le pied et l'yard sont les mêmes qu'en Angleterre; mais la perche irlandaise, ou le pole, est de 7 yards, ou 6,4008 mètres; tandis que celle d'Angleterre n'est que de $5 \frac{1}{2}$, ou 5,0292 mètres. Il résulte de là que 11 milles irlandais = 14 milles anglais.

Mesures de superficie.

La proportion, entre les mesures de terre anglaises et irlandaises, se déduit de la perche carrée de chacun de ces pays. Ainsi $30 \frac{1}{4}$ acres d'Irlande = 49 acres d'Angleterre. La première s'appelle mesure de plantation et la dernière mesure légale.

1 acre d'Irlande = 1 acre 2 roods $19 \frac{21}{121}$ perches anglaises, et 1 acre d'Angleterre = 2 roods $18 \frac{38}{49}$ perches de la première mesure.

Changes.

L'Irlande change principalement avec l'Angleterre. Le pair du change est comme les monnaies respectives, c'est-à-dire que £ 100 anglaises = £ 108 6 s. 8 d. irlandais; mais on a vu le cours varier de 105 à 120 pour cent.

Usances.

Les effets de Londres sur Dublin sont pour l'ordinaire à 21 jours de vue, ce qu'on considère comme équivalent à 31 de date. On les appelle *effets en cours.* Si le terme est plus long, on le fait entrer dans le calcul du change. Ainsi, des effets à 41 jours de date sont tirés à $\frac{1}{8}$ pour cent de plus, mais passé ce terme l'avance se calcule sur un taux plus élevé. C'est $\frac{1}{2}$ pour cent par mois.

Jours de grâce.

Les jours de grâce, les autres usages et lois du change sont les mêmes en Irlande qu'en Angleterre, excepté, cependant, le cas où un effet échoit le dimanche. Il n'est pas d'usage de le présenter le samedi qui précède, mais le lundi qui suit ce dimanche.

BANQUE D'IRLANDE.

En 1784, on créa en Irlande une banque nationale à peu près sur le plan de celle d'Angleterre. Les premiers souscripteurs firent au gouvernement une avance de £ 600,000 à 4 pour cent par an, et obtinrent une charte pour ce prêt. Banque d'Irlande.

En 1791, on fit une nouvelle souscription de £ 400,000. Une partie de cette somme fut appliquée aux usages de la banque, le reste fut abandonné au gouvernement, en considération de ce qu'il avait renouvelé la charte et élevé l'intérêt du premier emprunt de $\frac{1}{2}$ pour cent.

En 1797, la compagnie avança encore au gouvernement £ 500,000 à 5 pour cent par an, avec une annuité de £ 3 12 s. 6 d. pour cent pendant 19 ans que la charte devait courir. Ainsi, elle devait être dissoute en 1816, mais elle fut prorogée en 1808 jusqu'à 21 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1837, en considération d'un nouveau prêt de £ 1,250,000 à 5 pour cent par an, et de ce que la banque s'était chargée gratuitement de la gestion de la dette publique.

La banque d'Irlande ne peut trafiquer sur aucune espèce de marchandises, mais elle peut acheter, posséder des biens, avancer des fonds sur hypothèques ou sur gages. Elle escompte les effets, reçoit des dépôts d'argent et émet du papier comme la banque d'Angleterre. Aucun autre corps, quel qu'il soit, aucune autre société composée de plus de six personnes ne peut se livrer aux mêmes spéculations.

L'intérêt que perçoit la banque pour les fonds qu'elle avance est de 5 pour cent par an. Toutes les banques particulières prennent 6 pour cent; c'est l'intérêt légal du pays.

Cette institution est confiée à un gouverneur, à un sous-gouverneur et 15 directeurs qui sont élus tous les ans par les propriétaires. Pour être gouverneur, il faut posséder £ 4000 d'actions; sous-gouverneur, en posséder 3000; directeurs 2000, et prepriétaires ou électeurs 500. Ils doivent les posséder depuis trois mois avant l'élection, à moins qu'ils ne les aient reçus par legs ou par héritage.

ISTRIE (*voyez* Fium *et* Trieste).

IVIÇA (*voyez* Majorque).

JAPON.

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en tales ou tayels, de 10 mas, ou 100 condorines. Les Hollandais, la seule nation d'Europe qui fasse le commerce dans ce pays, évaluent le tale à 3 ½ florins, c'est-à-dire 6 s. 2 d. sterling ou 7,62 fr.

Monnaies réelles.

Les monnaies d'or du Japon sont l'itjib ou itchebos, les copangs ou cobans et les obans. Ce sont des pièces d'or plates et de forme oblongue; elles sont arrondies aux deux bouts et portent diverses fleurs, ainsi que des lettres en relief.

L'itchebo est la moindre de ces monnaies et vaut environ 15 mas.

Le copang vaut 64 mas, plus ou moins. Le vieux copang pèse 371 asen d'Hollande ou 275 grains anglais, ou 17,875 gram., et l'or passe pour avoir 22 carats fin. Ainsi, ce serait £ 2 4 s. 7 d. sterling ou 56,17 fr. que vaudrait le vieux copang; mais il faut observer que les monnaies réelles japonaises ne sont évaluées à Madras que 87 touch, c'est-à-dire 20 $\frac{22}{25}$ carats, ce qui réduit la valeur du vieux copang à £ 2 1 s. 10 d. sterling, ou 52,71 fr. Le nouveau copang pèse 180 grains anglais, ou 11,700 gram., et l'or doit avoir 16 carats fin environ; ainsi, sa valeur est de 21 s. 3 d. sterling, ou 26,46 fr.

L'oban est la plus forte monnaie réelle d'or du Japon. Elle vaut trois fois le copang.

Le schuit est une pièce d'argent qui pèse 4 onces 18 den. 16 grains, troy anglais. Elle est de 11 onces fin, ce qui donne pour sa valeur environ £ 1 5 s. 3 d. sterling, ou 31,20 fr. Le mot *schuit* (bateau) est d'origine hollandaise et se rapporte probablement à la forme de la pièce. Les paiemens se font généralement en lingots d'argent dont

le poids détermine la valeur. Le plus considérable pèse environ 7 onces, ou 217,700 gram., et le plus petit 84 grains troy anglais, ou 5,460 gram. La finesse est de $\frac{11}{12}$. Il y a aussi une petite pièce d'argent, de forme globulaire appelée kodama; elle est à l'effigie d'une divinité japonaise et porte diverses lettres. Elle varie en grandeur et en valeur depuis 5 jusqu'à 15 condorines.

Les sennis ou cashes sont de petites pièces de fer, de cuivre ou d'airain, avec un trou carré au milieu, au moyen duquel on les range, comme en Chine, sur un fil métallique ou même un simple fil. 600 des plus petites forment un tale.

La piastre espagnole est estimée dans les paiemens de 7 mas à 74 condorines, ce qui s'accorde à peu de chose près avec l'évaluation du tale d'argent que nous avons donnée plus haut.

Poids et mesures.

Le poids appelé picul se divise en 100 cattys, le catty en 16 tales, et le tale en 10 mas ou 100 condorines. Le picul pèse environ 130 liv. avoir du poids, ou 58,960 kilogr. Les mesures pour le riz sont :

La managoga contient 10,000 ickmagogs, l'ickmagog 1000 icgogas, celle-ci 100 gantas ou 300 cocas.

La mesure de longueur, appelée inc ou tattamy, est d'environ 6 $\frac{1}{4}$ pieds anglais, ou 1,9 mètre français.

KOENIGSBERG (*Prusse*[1]).

Monnaies de compte.

Koenigsberg, Memel tiennent leurs comptes en guldens ou flor. de 30 groschens, qui se subdivisent chaque en 18 pfenings monnaie courante de Prusse.

Le gulden est aussi évalué à 8 goodgroschen, ou 90 shillings, monnaie prussienne.

Un thaler, ou risdale de Prusse, est évalué 3 guldens de Prusse, 24 goodgroschen, ou 90 groschen de Prusse; un reichsgulden ou

[1] Un nouveau système de poids et mesures a été décrété en Prusse. Voy. art. *Prusse*.

pièce de $\frac{2}{3}$, 2 guldens; un goodgrosche, $3\frac{1}{4}$ groschen de prusse; un shilling prussien, 6 pfenings.

Monnaies réelles.

Les seules monnaies réelles qui soient particulières à Kœnigsberg sont le timpfen prussien de 18 groschen, le sechsers de 6 groschen, les dutgens de 3, les pièces de 1 grosche et de 1 shilling.

Toutes les monnaies réelles d'or et d'argent prussiennes sont courantes à Kœnigsberg, voyez *Berlin*.

Poids de l'or et de l'argent.

L'or et l'argent se pèsent au marc de Dantzic ; le marc de Kœnigsberg est cependant un peu plus pesant que celui de Dantzic, puisqu'il égale $3023\frac{1}{2}$ grains anglais, ou 195,89 grammes français.

Poids commercial.

Les poids et mesures de Kœnigsberg doivent être, d'après un édit de 1714, semblables à ceux de Berlin.

Le shipfund ou shippond contient 3 centners ou 330 liv. poids de Berlin; le grosse stone, 33; le klein stone, 20; le lispond, $16\frac{1}{2}$. La livre se divise en 2 marcs, 16 onces, 32 loths, 128 quintins ou 512 den. 100 liv. de Kœnigsberg = 103,24 liv. avoirdupoids, ou 46,85 kilogrammes.

Mesures sèches.

Le last se divise en 24 tonneaux, $56\frac{1}{4}$ nouveaux scheffels, 60 anciens scheffels, 240 viertels ou 960 metzen.

Le nouveau scheffel se divise en 36 stofs, et contient 3152 pouces cubes anglais. Plein d'eau de rivière, il doit peser 110 liv. poids de Berlin, et 81 environ quand il l'est de bon seigle. Il correspend à 1,465 boisseau anglais, ou 0,5162 hectolitre.

Le last de sel d'Espagne et de France est évalué à 18 tonneaux, 60 quintaux ou 6000 liv. ; le last de harengs à 12 tonneaux, celui de savon vert marbré à 3 tonneaux ou 12 viertels.

Mesures liquides.

Les mesures liquides se divisent comme à Dantzic. Le stof cependant est plus petit ; il n'a que $87\frac{1}{2}$ pouces cubes anglais. Le quart en a $70\frac{1}{5}$; d'où il résulte que 1 stof = 3 pintes anglaises, ou 1,4334 litres français.

L'ancienne aune de Prusse a 22,62 pouces anglais, ou 0,5745 mètre; et le pied de Kœnigsberg 12,11 pouces anglais, ou 0,3076 mètre : d'où il résulte que 100 de ces aunes = 63 yards anglais environ, ou 108 pieds de Kœnigsberg = 109 pieds anglais ; l'aune de Berlin et le pied du Rhin sont aussi employés à Kœnigsberg. Mesures de longueur

Kœnigsberg change avec, et donne : Change.

Amsterdam	300	groschen pruss. (plus ou moins) pour	£ 1	monn. cour. de Fland.
Berlin . . .	100	risdales monn. cour. de Prusse. . .	100	risdales *id.*
Dantzic . .	100	guldens de Prusse.	124	guldens polonais.
Hambourg	137	groschen de Prusse	1	risd. banco.
Londres . .	19 ½	guldens de Prusse.	£ 1	sterling.

L'usance est de 14 jours après l'acceptation, les dimanches et fêtes compris; on alloue 6 jours de grâce. Usance, etc.

LEIPSIC (*Allemagne*).

Leipsic, Dresde, ainsi que toute la Saxe, tiennent leurs comptes en risdales de 24 goodgroschen, et chaque grosche se divise en 12 pfenings courans. Monnaies de compte.

La risdale d'espèce vaut 1 ⅓ risdale courante, ou 32 goodgroschen.

Un reichsgulden, ou pièce de ⅔, vaut ⅔ risdale courante, ou 16 goodgroschen; un meissner gulden, 21; un vieux schock, 20; un nouveau schock, 60 goodgroschen.

Les monnaies réelles d'or de Saxe sont le double, le simple et le demi-auguste d'or, estimé 10, 5 et 2 ½ risdales. Il y a aussi des ducats qui valent 2 risdales 20 groschen. Monnaies réelles.

Les monnaies d'argent sont les risdales d'espèce, avec les demis et quarts; les pièces de 4, 2 et 1 goodgroschen courantes; les pièces de 6, 3 et 1 pfenings, dans lesquelles le marc d'argent fin est évalué à 14 risdales courantes.

Taille.

La taille des monnaies réelles dont il vient d'être question est comme suit :

35	augustes d'or, pèsent un marc de Cologne d'or de.	21 carats 8 grains fin.
8 $\frac{1}{3}$	risdales d'espèce . . . . d'argent de	13 $\frac{1}{3}$ loths fin.
43 $\frac{1}{3}$	sechstels ou pièces de 4 goodgroschen	8 $\frac{2}{3}$ *id.*
70	pièces de 2 goodgroschen	7 *id.*
117 $\frac{7}{9}$	simples groschen	5 loths 16 gr. de fin.

Les pièces de	pfenings ont	loths	grains de fin.
	6	5	2
	3	3	4
	1	2	0

Pour le titre, voyez *Allemagne;* et pour la valeur des monnaies, voyez le *Tableau des Monnaies,* vol. II.

Poids.

Le poids pour les métaux précieux est celui de *Cologne.*

La livre commerciale de Leipsic est le poids étalon qui sert en Saxe pour toutes les marchandises. Elle se divise en 2 marcs, 16 onces, 32 loths, 128 quintlins, 512 pfenings, ou 7680 grains. Cette livre=7206 grains anglais; ainsi 100 liv. de Leipsic=102,94 liv. avoirdupoids, ou 46,68 kilogr. Le stone vaut 22 liv., le waag 44, et le centner 110.

Il y a un autre poids qu'on appelle poids de boucherie ou poids pesant, qui est d'environ 8 pour cent plus fort que le poids ordinaire.

Mesures sèches.

Le wispel, mesure de blé, se divise en 2 malters, 24 scheffels, 96 viertels, 384 metzen, ou 1536 masgens.

En 1719, le scheffel de Dresde fut adopté dans toute la Saxe pour mesure légale. Il a 14 pouces de Dresde en hauteur, et 1 aune de Dresde en carré. Il renferme par conséquent 8064 pouces cubes de Dresde, ou 6456 pouces cubes anglais, ou 1,05749 mètre cube, et pèse 226 liv. quand il est plein d'eau, et environ 166 liv. de Dresde quand il est rempli de seigle.

Le scheffel de Leipsic contient 8481 pouces cubes anglais, ou 1,38918 mètre cube, et pèse plein d'eau 297 liv.; mais plein de seigle il vaut 218 liv. poids de Leipsic.

Il résulte de là que le wispel de Dresde, de 24 scheffels, contient

72 boisseaux anglais, ou 25,389 hectolitres; et le wispel de Leipsic, 94,74 boisseaux anglais, ou 33,348 hectolitres.

Le fuder de vin contient 12 eimers, le fass 5, l'alm 2. L'oxhoft d'eau-de-vie de France représente 3 eimers de Leipsic, ou $3\frac{3}{5}$ eimers de Dresde; l'oxhoft de vin de France vaut $2\frac{2}{3}$ eimers de Leipsic, ou 3 de Dresde. Mesures liquides.

L'eimer de Leipsic se divise en 63 kannes de Leipsic, 126 nossels, ou 504 quartiers ; il se divise également en 81 kannes de Dresde, ou 54 kannes visier, et contient 20,10 gallons anglais, ou 76,09 litres.

L'eimer de Dresde contient 72 kannes de Dresde, 56 kannes de Leipsic, ou 54 kannes visier, et correspond à 17,87 gallons anglais, ou 67,63 litres.

Le pied de Leipsic se divise en 12 pouces ordinaires, ou 10 pouces décimaux, et vaut 11,11 pouces anglais, ou 0,2822 mètre. L'aune est de 2 pieds, le stab de 4, et le clafter de 6. Mesures de longueur.

Le pied des constructeurs de Leipsic = 11,13 pouces anglais, ou 0,2825 mètre.

Le pied de Dresde vaut 11,14 pouces anglais, ou 0,2829 mètre.

Le ruthe ou perche est de $15\frac{1}{6}$ pieds, mesure de Leipsic, ou $14\frac{1}{5}$ pieds anglais.

Le mille de Saxe est de 2000 ruthes, de 16 pieds de Dresde chaque, ou de 9905 yards anglais. Il résulte de là que le mille de Saxe représente 5,628 milles anglais, ou 9,057 kilomètres français.

Le ruthe carré de Saxe contient $230\frac{1}{36}$ pieds carrés des constructeurs de Leipsic, ou environ $197\frac{3}{4}$ pieds carrés anglais. Mesures de superficie.

L'acre saxon de terre contient 300 de ces ruthes carrés, ou 6590 yards carrés d'Angleterre; ce qui fait 1 acre 1 rood 18 perches, mesure anglaise, ou 5,5075 décares.

Il y a chaque année trois grandes foires à Leipsic : au commencement de l'an, à Pâques, et à la Saint-Michel. Elles durent quatorze jours chaque. Foires.

La foire du nouvel an commence le 1er janvier, ou le 2 si le 1er est un dimanche.

La foire de Pâques, ou du Jubilé, commence le dimanche du Jubilé après midi, c'est-à-dire le troisième dimanche après Pâques.

La foire de la Saint-Michel commence dans l'après-midi du premier dimanche qui suit le 29 septembre.

On proclame l'ouverture de la foire le premier jour, et la clôture le huitième. C'est la première semaine qui constitue la foire; c'est pendant ce temps que se font toutes les grandes affaires.

Effets payables aux foires.

Les effets sont présentés à l'acceptation les quatre premiers jours de la foire : à celle du nouvel an on peut différer l'acceptation jusqu'à la veille de la deuxième proclamation, et aux deux autres jusqu'au vendredi de la première semaine, à dix heures du matin au plus tard. Si l'acceptation n'est pas faite à cette heure, les effets doivent être protestés.

Les paiemens se font pendant les cinq premiers jours qui suivent celui où la clôture de la foire a été proclamée; de manière qu'à celle du nouvel an ils doivent être remplis le 12 janvier au plus tard, et aux deux autres le jeudi de la première semaine. A défaut de paiement, les lettres de change doivent être protestées avant dix heures du soir, ou tout recours est perdu contre le tireur.

Changes.

Pour les changes de Leipsic, voyez *Berlin,* vol. II.

Usances.

L'usance, à Leipsic, est de quatorze jours après l'acceptation.

Quand les effets sont payables un certain nombre de jours après la foire, le temps se compte du lundi de la semaine de paiement de la foire de Pâques ou de la Saint-Michel, et, à celle du nouvel an, à partir du 16 janvier.

On n'alloue pas de jours de grâce. Le porteur d'un effet se présente au jour de l'échéance: dans le cas de non paiement, il ne peut consentir à aucun délai; il est obligé de protester le jour même, avec intérêts, dépens, etc., et retourne l'effet par la première occasion. S'il néglige de remplir ces formalités, il perd tout recours contre le porteur et les endosseurs.

Les effets payables à vue ou à demande doivent être présentés et acceptés, même les dimanches et les fêtes. Il faut qu'ils soient payés dans les vingt-quatre heures après l'acceptation.

LEVANT (*voy.* Smyrne, Constantinople *et* Alep).

LIBAU (*Russie*).

A Libau, et en général dans toute la Courlande, les comptes se tiennent, comme à Riga, en dollars alberts de 4 orts, 80 ferdings, ou 90 alberts groschen. Les détaillans évaluent généralement en guldens de 30 groschen courans. 3 alberts groschen valent 4 groschen courans. Monnaies de compte.

Les monnaies réelles qui se trouvent principalement en circulation sont les ducats de Hollande et les dollars alberts, ainsi que quelques pièces qui sont frappées dans le pays, et qui ont à peu près le même titre et la même valeur. Le ferding est une ancienne monnaie effective d'argent, mais le grosche est une monnaie imaginaire. Monnaies réelles.

Le ducat est ordinairement évalué à 2 dollars alberts, mais il supporte un agio d'environ 8 groschen.

La monnaie courante de Prusse est généralement de 50 pour cent au-dessous des dollars alberts.

Les monnaies réelles de Russie sont courantes comme elles le sont à Riga.

La livre commerciale se divise en 32 loths ou onces, ou 128 drams, et contient 6449 grains anglais. Ainsi 100 liv. de Libau = 92,13 liv. avoirdupoids, ou 41,78 kilogr. Le shippond contient 20 lisponds; le lispond, 20 livres[1]. Poids.

---

[1] La livre de Libau est diversement évaluée dans les meilleurs ouvrages. Suivant Kruse, elle vaut 6374 grains anglais, tandis que Marien la fait d'environ 100 grains plus pesante. D'après des essais faits récemment à Londres, elle vaut 6449 grains comme dessus.

Mesures sèches.

Le lof est l'élément des mesures sèches. Il contient 4190 pouces cubes anglais, et correspond à 1,948 boisseau anglais, ou 0,686 hectolitre.

Le last d'avoine contient 60 lofs, ou 14 ½ quarters anglais. Le last de tout autre grain est de 48 lofs, ou 11,688 quarters anglais.

Le sel se vend au tonneau, qui jauge 9648 pouces cubes anglais, et contient 4,486 boisseaux anglais, ou 1,580 hectolitre. Un tonneau de graine de lin est 2 lofs; une charge de sel, 18 tonneaux; de chaux, de harengs et de charbon de terre, 12.

Mesures liquides.

La principale mesure liquide est le stof, qui est de 80,2 pouces cubes anglais, et contient 1,388 quart anglais, ou 1,31 litre français.

L'oxhoft se divise en 3 viertels, 6 ankers, ou 180 stofs, et contient 14436 pouces cubes anglais, qui représentent 62 ½ gallons anglais, ou 235,8 litres.

Mesures de longueur.

Le pied dont on fait usage est celui du Rhin, qui vaut 12,36 pouces anglais, ou 0,3139 mètre. L'aune est de 24,041 pouces anglais, ou 0,6104 mètre.

Un quart de beurre est 80 liv. net, ou 100 liv. brut.

Un tonneau de bœuf est 300 liv. brut — tare de 20 à 25.

Un dekker de cuirs ou de peaux est 10 pièces; un dozen, 12, et un string, 30.

Changes.

Libau change avec, et donne :

Amsterdam	100 dollars alberts (plus ou moins) pour	102	risdales courantes.
Hambourg	94 alberts groschen.	1	risdale banco.
ou	105 alberts dollars	100	*id.*
Londres . . .	4 dollars alberts 50 groschen	£ 1	sterling.

On emploie encore le vieux style. Voyez *Russie*.

LIÉGE (*Allemagne*).

Liége et presque toutes les places de la Westphalie tiennent les comptes en florins courans, qui se divisent en 20 stivers chaque, et le stiver en 16 pfenings. Monnaies de compte.

Les autres monnaies de compte sont le patacon, l'escalin et les liards, qui ont entre eux le rapport suivant :

1 patacon = 4 florins, 8 escalins, 80 stivers, 320 liards, ou 1280 pfenings.

Les monnaies d'or effectives sont les ducats qui ont le titre de l'Empire, et passent pour 8 $\frac{1}{2}$ florins courans ; les doubles ducats en proportion ; le florin d'or ou gulden d'or, qui passe pour 5 florins courans. Monnaies réelles d'or.

Les monnaies d'argent sont le patacon, qui passe pour 4 $\frac{1}{5}$ florins courans ; l'escalin, qui en vaut $\frac{1}{2}$ ou 10 stivers, et le blamuse, qui représente 5 stivers. Monnaies réelles d'argent.

La valeur sterling des monnaies ci-dessus se déduit du patacon, qui pèse 423 grains anglais, et a 10 onces 5 den. de fin : ce qui donne pour sa valeur 4 s. 3 d. sterling, ou 5,25 fr. Ainsi un florin courant peut se calculer à 12 $\frac{1}{4}$ d., ou 1,26 fr., et les autres monnaies en proportion. Valeur en monnaie sterling.

La livre d'usage pour peser les métaux précieux est de 3799 grains anglais, ou 246,028 grammes français. Poids.

La livre commerciale vaut 7330 grains anglais ; ainsi 100 liv. de Liége = 104,7 liv. avoirdupoids, ou 47,49 kilogrammes.

Le last de blé contient 96 setiers, qui valent 29,93 litres chaque, ou 0,849 boisseau anglais = 6,79 gallons de Winchester. Mesures.

Le pied est de 11,32 pouces anglais, ou 0,2876 mètre. L'aune a 21,71 pouces anglais, ou 0,5515 mètre.

Depuis sa réunion avec la France, Liége en a adopté les dénominations de monnaies dans ce qui concerne le change.

LISBONNE.

Monnaies de compte.

Lisbonne et tout le Portugal tiennent les comptes en rees, reis ou reas, dont 1000 font un milree ou milreis.

Dans la tenue des comptes les milrees sont séparées des rees par un zéro en croix appelé *cifraon* et les milrees des millions par une colonne. Ainsi, rees 2:700⊕500 signifie 2700 milrees et 500 rees.

Le crusado de change, ou vieux crusado, vaut 400 rees, et le nouveau 480.

Le testoon vaut 100 rees, et le vinten ou vintem, 20.

Ainsi, le milree vaut $2\frac{1}{2}$ vieux crusados, $2\frac{1}{12}$ nouveaux, 10 testoons, ou 50 vintens.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles de Portugal peuvent se diviser en 2 classes : celles qui sont antérieures à 1722, et celles qui sont postérieures. Les premières se sont élevées à 20 pour cent au-dessus de la valeur nominale.

	Rees.		Rees.
Le dobraon qui valait	20000	en vaut maintenant	24000.
Le demi-dobraon. . .	10000		12000.
La lisbonnine.	4000		4800.
La demi-lisbonnine. .	2000		2400.
Le milree	1000		1200.
Le crusado	400		480.

Les secondes sont :

		Rees.	Poids de Portugal.
Or.	Le dobraon vaut.	12800	1 once.
	Le joanèse ou demi-dobraon	6400	$\frac{1}{2}$
	Le quart de dobraon.	3200	$\frac{1}{4}$
	L'escudo.	1600	$\frac{1}{8}$
	Le demi-escudo.	800	$\frac{1}{16}$
	Le crusado velho.	400	$\frac{1}{32}$

ARGENT. La nouvelle crusade de 480 reis, les demis, quarts, huitièmes, en proportion.

La pièce de 6 vintems ou 120 reis.

Le testoon ou toston, de 5 vintems ou 100 reis.

Les pièces de 60, 50 et 20 reis.

CUIVRE. Les pièces de 5, 3 et 1 $\frac{1}{2}$ reis.

Au Brésil, on frappe des monnaies réelles d'argent, sous le nom de patacons, qui valent 320 reis, et qui ne passent en Portugal que pour 240, les demis, quarts en proportion.

Le patacon espagnol, ou la piastre forte, vaut en Portugal 810 reis, plus ou moins.

La finesse de l'or s'exprime en quilates ou carats, et en grains; le marc fin étant à 24 carats. Le carat se subdivise en 4 grains, et le grain en 8 outavas. Titre de l'or.

Les monnaies d'or effectives de Portugal sont à 22 carats, l'or ouvré à 20 $\frac{1}{2}$, et l'or en poudre de 21 $\frac{3}{4}$ à 22 fin.

La finesse de l'argent s'exprime en dinheiros et en grains. Le marc fin est de 12 dinheiros, et le dinheiro se divise en 24 grains. Titre de l'argent.

Les monnaies réelles d'argent sont de 10 dinheiros 19 grains fin, et l'argent ouvré de 10 $\frac{1}{4}$.

D'après les règlemens de la monnaie, 8 dobraõs, 16 portugaises ou moidores, 32 demi-portugaises, 64 dezeseis testoons, 128 oito testoons, ou 256 vieilles crusades, doivent peser un marc portugais d'or à 22 carats de fin. Taille.

Il résulte de là que le dobraõ contient 442 $\frac{4}{5}$ grains. Ces monnaies ne sont pas toujours exactement à 22 carats fin; mais il y a un remède qui s'élève de $\frac{1}{32}$ à $\frac{3}{32}$ de carats, et les nouvelles crusades ne se sont trouvées que de 21 $\frac{27}{32}$ carats fin.

La monnaie réelle d'argent est de 10 dinheiros 19 grains fin, comme nous l'avons déjà dit, et le marc donne une taille de 13 $\frac{1}{3}$ nouvelles crusades; mais il paraît qu'on s'est départi dans ces dernières années de cette proportion sans observer de loi connue, tandis que les anciennes crusades contiennent 258 $\frac{1}{3}$ grains d'argent étalon anglais.

Valeur des monnaies.

Les pièces d'or de 6400 reis valent 35 s. 11 d. sterling, ou 45,25 fr., et la crusade d'or 2 s. 3 d., ou 2,83 fr. Ainsi, le milrei évalué en or, vaut 67 ½ d. sterling, ou 7,08 fr.

La crusade d'argent, au taux ci-dessus, vaut environ 2 s. 9 d. sterling, ou 3,39 fr. Ainsi le milrei = 68 ¾ d. sterling; mais d'après des essais faits en 1812, à la Monnaie de Londres, sur des crusades récentes envoyées pour cet objet, la valeur moyenne du milrei en argent peut se calculer à 60 d. sterl., ou 6,18 fr. Voy. *Tabl. des monn.*, t. II.

Poids pour or et argent.

L'or et l'argent se pèsent au marco qui se divise en 8 onças, 64 outavas, 192 escropulos, ou 4608 grãos, et vaut 3541 ½ grains anglais, ou 229,460 gram. Voyez la note, plus bas.

Poids d'apothicaires.

Les apothicaires emploient le même poids, mais ils évaluent la livre à 1 ½ marc. Ainsi leur livre contient 12 onces 96 huitièmes, 288 scrupules, ou 6912 grains.

Poids de diamans.

Les diamans et autres pierres précieuses se pèsent aux quilates ou carats de 4 grains chaque : ces grains sont plus pesans que ceux dont il a été question jusqu'ici. Ainsi 1 grain diamant = 1,033 grain peso de marco, et le carat de diamant vaut 4,132 grains peso de marco, qui correspondent à 3,1756 grains anglais, ou 205,75 décigram. Les marchands de diamans admettent généralement 151 carats de Portugal pour 1 once troy, poids anglais, ou 31,100 grammes. Voyez *Londres*.

Poids commercial.

Le poids commercial est le même que celui des métaux précieux, mais les divisions et les multiples en sont différens. Ainsi l'arratel, la libra ou livre se divisent en 12 marcos, 4 quartas, 16 onças, 120 outavas, ou 9216 grãos. Les multiples sont comme suit : 32 liv. ou arrateis font 1 arroba; 4 arrobas, 1 quintal, ou 128 liv.; 13 ½ quintaux, ou 54 arrobas = 1 tonelada.

Le quintal de la chambre des Indes vaut 3 ½ arrobas, ou 112 arrateis; 100 livres de Portugal = 101,19 livres avoirdupoids, ou 45,89 kilogrammes [1].

---

[1] Les poids de Portugal ont été plus souvent et plus exactement comparés que ceux d'au-

Mesures sèches.

La principale mesure pour le blé, le sel et autres marchandises sèches est le moyo, qui se divise en 15 fangas, 60 alquieres, 240 quartos, 480 oitavas, ou 1920 selemines avec les demis de plusieurs de ces mesures. Le moyo vaut 23,03 bois. angl., ou 8,1395 hectol.

Mesures liquides.

La principale mesure liquide est l'almude, qui se divise en 2 potes, 12 canadas, ou 48 quartilhos. 18 almudes font 1 barril; 26 almudes 1 pipe; 52 almudes 1 tonelada. L'almude contient 4,370 gallons anglais, ou 16,541 litres.

La jauge étalon, d'une pipe de Lisbonne à la douane de Londres, est 140 gallons, et cette pipe s'évalue à 31 almudes. La jauge d'une pipe de Porto est 138 gallons, cette pipe se divise en 21 almudes d'Oporto.

Mesures de longueur.

Les mesures de longueur de Portugal sont divisées comme suit :

4	graõs (d'orge placés à la suite)	=	1 dedo ou doigt.
1 $\frac{1}{2}$	dedo	=	1 pollegada, thumb ou pouce.
8	pollegadas	=	1 palmo ou empan.
1 $\frac{1}{2}$	palmo ou 12 pouces	=	1 pe ou pied.
2	pes ou 3 palmos	=	1 covado ou cubit.
1 $\frac{2}{3}$	covado, 5 palmos ou 40 pouces	=	1 vara ou yard.
1 $\frac{1}{2}$	vara ou 60 pouces	=	1 passo geometrico.
1 $\frac{1}{2}$	passo ou 80 pouces.	=	1 braça ou toise.
117 $\frac{11}{30}$	braças	=	1 estudio, stadium ou furlong.
8	estudios.	=	1 milha ou mille.
3	milhas ou 28168 palmos	=	1 legoa ou lieue.
18	legoas	=	1 grau ou degré du méridien.
360	degrés	=	la circonférence de la terre.

Le pe ou pied égale 12,944 pouces anglais, ou 0,3285 mètre.

---

cun autre pays; néanmoins les auteurs ne sont pas d'accord sur leurs valeurs relatives. D'après Tillet, le marc de Lisbonne correspond à 3540 grains anglais, et d'après Kruse, à 3542 $\frac{1}{2}$. C'est cette proportion qui est le plus généralement adoptée. Mais d'après des expériences récemment faites à la monnaie de Londres sur plusieurs étalons ajustés de Portugal et du Brésil, elle est de 3541 $\frac{1}{2}$ grains angl. Il est remarquable que ce résultat s'accorde à très-peu de chose près avec la proportion calculée par Newton en 1719, savoir, que 83 liv. troy, poids angl. = 135 marcs de Portugal; ce qui donne au marc la valeur de 3541 $\frac{1}{3}$ grains angl.

Le palmo vaut, comme nous l'avons dit, 8 pollegadas qui représentent 8,64 pouces anglais; chaque pollegada ou pouce se divise en 12 linhas ou lignes, et chaque linha en 10 pontos ou points. C'est ce qu'on appelle le *palmo de Craveira*, ou étalon empan qui est la mesure légale du pays. Toutes les autres mesures qui en dérivent sont distinguées par la même épithète.

Le vara vaut 5 palmos de Craveira, ou 40 pouces portugais = 43,2 pouces anglais, ou 1,096 mètre; mais le covado, qui est employé pour mesurer les tissus, est de 3 palmos de Craveira, *avantejados* (ou bonne mesure), et il égale 24 $\frac{3}{4}$ pouces de Portugal qui = 26,7 pouces anglais, ou 0,6771 mètre.

Chacune de ces mesures se divise aussi en 3 tercas, 4 quartas, 6 sexas, ou outavas.

Le mille de Portugal = environ 1 $\frac{1}{4}$ mille anglais, ou 1,8512 kilomètre.

Mesures de superficie.

La terre s'arpente dans quelques parties du Portugal à la braça, mais on emploie plus généralement le vara; et la superficie s'évalue par le nombre de ces mesures en longueur et en largeur. En divers endroits 4840 varas carrés qui = 1 acre 1 rood 30 $\frac{2}{5}$ perches d'Angleterre, ou 5,817 décares français, sont évalués 1 geira ou acre; mais les terres arables s'évaluent en quelques provinces par la quantité de semences qu'elles exigent.

Mesures pour articles divers.

Le charbon se mesure au sac qui doit avoir 1 vara 3 pouces de haut, et 1 covado 3 pouces, c'est-à-dire 27 pouces de circonférence.

La houille se vend à la pipa ou pipe qui se divise comme suit: 8 alquieres combles font 1 fanga, et 6 fangas 1 pipe.

D'autres divisent la pipe de charbon en 10 baldes, et celle-ci en 7 canastras.

La pipe contient 127 boisseaux anglais, ou 3 chaldrons 19 boisseaux, pesant environ 4 $\frac{1}{2}$ tonneaux poids de Portugal.

La chaux se vend au moyo de 50 alquieres; et comme on estime qu'elle double de volume en cuisant, la pierre à chaux se vend au moyo de 30 alquieres.

Le sel se vend au moyo de 60 alquieres rases, qui s'emploient aussi

pour le blé. Mais le vieux sel pèse plus que le nouveau, et 2 moyos de sel vieux sont censés faire un tonneau de frêt anglais.

Le foin et la paille se vendent aux trusses de 4 arrobas, ou 128 arateis.

Le papier s'empaquette par balles de 32 rames, de 17 mains et 3 feuilles chaque; une main est de 5 cadernos; et un caderno de 5 feuilles. Une double rame se compose de 18 mains et 2 feuilles, la main étant de 4 cadernos, et le caderno de 6 feuilles.

Le café, le riz, le cacao, le sucre et les amandes se vendent par arroba; le coton, l'indigo, le poivre par livre; l'huile par almude; le vin par pipe et le blé par alquiere.

Lestage.

Dans l'évaluation du frêt des vaisseaux, 4 caisses de sucre, 4 pipes d'huile, 4000 liv. de tabac, ou 3000 liv. de sumac forment 1 last.

Mais quand les navires vont d'un lieu du Portugal à l'autre ou aux colonies portugaises, le frêt s'évalue par toneladas de 52 almudes pour les liquides, et de 54 arrobes pour les marchandises sèches.

Mesures pour le tonnage des vaisseaux.

Les vaisseaux se mesurent au tonneau ou cilindre de 6 pieds de haut et $3\frac{1}{2}$ de diamètre, ce qui donne une capacité d'environ $57\frac{3}{4}$ pieds cubes. Le frêt de quelques bâtimens se règle au *palmo da junta,* qui fut établi par l'autorité en 1756, comme étalon liquide et solide pour régler le frêt des marchandises qu'elle envoyait aux colonies. Cette mesure fut créée par la *junta da commercio,* comité de commerce d'où elle tire son nom.

Le palmo da junta se divise en 10 pouces au lieu de 8, et a 9 pour cent de moins que le palmo de Craveira, ainsi 100 palmos da junta = 91 palmos de Craveira.

Ce palmo a aussi été adopté à Lisbonne comme étalon pour les liquides. Ainsi le pote ou $\frac{1}{2}$ almude devrait représenter 1000 pouces cubes da junta, ou 1 palmo cube da junta; et le tonneau de 50 almudes qui correspond à la tonelada de 54 arrobas devrait avoir 100 palmos cubes da junta, ou 100000 pouces cubes da junta.

Mesures diverses de capacité.

Quoique les poids et les mesures de longueur soient uniformément établis dans le Portugal, il y a néanmoins une grande diversité dans

celles de capacité. Mais comme on connaît le rapport qu'elles ont avec celles de Lisbonne, on peut facilement les comparer avec celles des autres pays. Ainsi elles ont avec celles d'Angleterre les proportions qui suivent :

		Gallons anglais.		
Lisbonne . . .	Almude . . .	$4\frac{37}{100}$	mesure de	vin.
	Alquiere . . .	$3\frac{7}{100}$	—	Winchester.
Oporto	Almude . . .	$6\frac{5}{8}$	—	vin.
	Alquiere . . .	$3\frac{7}{8}$	mesure de	Winchester.
Faro	Almude . . .	$4\frac{1}{2}$	—	vin.
	Alquiere . . .	$3\frac{3}{4}$	—	Winchester.
Figuiera. . . .	Almude . . .	$5\frac{3}{4}$	—	vin.
	Alquiere . . .	$3\frac{1}{4}$	—	Winchester.
Vianna	Almude . . .	$6\frac{1}{2}$	—	vin.
	Alquiere . . .	$3\frac{7}{8}$	—	Winchester.

Changes.

Voyez tome II.

Paiemens des effets.

Les paiemens d'effets ont été faits ces dernières années en ce qu'on appelle monnaie légale ou courante, qui se compose de moitié monnaie effective ou espèce, et moitié papier du gouvernement. Celui-ci est à escompte.

La méthode de convertir la monnaie effective en monnaie courante et en papier, et *vice versâ,* est exposée aux *calculs de change de Lisbonne,* vol. II.

Usances.

L'usance pour les lettres de change tirées d'Espagne, est de 15 jours de vue; de Londres, 30; d'Allemagne et de Hollande, 2 mois après la date; de France, 90 jours après la date; d'Italie et d'Irlande, 3 mois après la date.

Jours de grâce.

On donne 6 jours de grâce aux effets étrangers qui ont été acceptés. Quant à ceux qui ne l'ont pas été ils doivent être acquittés ou protestés à l'échéance. Les effets tirés de quelque partie du Portugal ou de ses colonies, ont 15 jours de grâce.

En 1822 on a établi à Lisbonne une banque nationale dont le capital doit être de 2,500,000,000 reis, ou 15,000,000 de francs environ. Le décret des cortès qui l'institue lui accorde un privilége de 20 ans. La banque émet des mandats ou billets au porteur, payables à vue en métallique; et des billets à courte échéance sur elle-même.

Elle escompte les effets de commerce, prête sur hypothèques mobiliaires et immobiliaires, vend et achète de l'or et de l'argent, et achète et vend le papier monnaie de l'état. Ses opérations sur cette dernière branche ont déjà fait baisser l'escompte du papier monnaie de 20 à 12 pour cent.

On a dû conserver, au commencement de cet article, la notation originale, et écrire rees à côté de reis, comme disent les Portugais; milrees à côté de milreis. On a écrit cifraon au lieu de cifraō, millions au lieu de contos, et Θ au lieu de $. Après quoi on a continué à la manière portugaise.

Depuis que cet ouvrage a été publié on a établi une banque en Portugal, comme nous venons de le dire, et élevé le cours des monnaies. Ainsi, par un décret des Cortès de 1822, le cours légal des portugaises, ou joanèses, ou demi-dobraō, est actuellement de 7500 reis, et celui de quart de dobraō de 3750 reis, celui du crusado novo et non velho, de 480 reis.

LIVOURNE (*Italie*).

Monnaies de compte.

Les monnaies, poids et mesures de Livourne ont été généralement décrits à l'article *Florence;* mais, attendu que cette place a certains règlemens qui lui sont propres, il faut entrer dans quelques détails qui auront d'ailleurs l'avantage d'éclairer ce système compliqué.

La principale monnaie de compte, parmi les marchands et les banquiers surtout, est la *pezza da otto reali,* qui se divise en 20 soldi ou 240 denari di pezza.

La lira est une autre monnaie de compte employée dans les petites affaires, et la comparaison des diverses dénominations de monnaies. Elle se divise en 20 soldi ou 240 denari di lira. $5\frac{3}{4}$ lire = 1 pezza.

Il y a deux autres monnaies de compte d'un usage moins fréquent, savoir : le *scudo d'oro* de $7\frac{1}{2}$ lire, et le *scudo corrente* de 7 lire, qui se divisent aussi en 20 soldi et 240 denari chaque.

Il y a encore d'autres dénominations qui circulent et gardent entre elles les proportions suivantes : 1 testone = 2 lire, 3 paoli, 24 crazie, ou 120 quattrini.

La valeur sterling de toutes ces monnaies peut se déterminer en prenant la lira pour base, et l'évaluant à $8\frac{1}{2}$ d. d'argent anglais, ou 0,83 fr. On trouve pour la pezza $46\frac{3}{4}$ d., ou 4,78 fr. environ.

Les monnaies de Livourne ont deux valeurs, l'une qu'on appelle *moneta buona*, et l'autre *moneta lunga*. La première est la monnaie effective de la place, comme nous l'avons déjà dit, et la seconde une monnaie imaginaire, adoptée probablement pour simplifier les opérations numériques. Elle se forme en admettant la pezza de $5\frac{3}{4}$ lire moneta buona pour 6 lire moneta lunga ; d'où il résulte qu'elles sont entre elles dans le rapport de 23 à 24. Ainsi la moneta buona se convertit en moneta lunga par l'addition de $\frac{1}{23}$, et celle-ci se réduit en celle-là par la soustraction de $\frac{1}{24}$.

D'où :

	Moneta buona.		*Moneta lunga.*
La pezza =	5 ¾ lire	=	6 lire.
	8 ⅗ paoli. . . .	=	9 paoli.
	69 crazie . . .	=	72 crazie.
	115 soldi di lira	=	120 soldi di lira.

Les monnaies réelles de Livourne sont celles de Toscane que nous avons exposées article *Florence*. Voici quelle est leur valeur comparative à Livourne : Monnaies réelles.

		Moneta buona.			*Moneta lunga.*					
		Lire.	Soldi.	Denari.	Lire.	Soldi.	Denari.	Pezze.	Soldi.	Denari.
Or . . .	Doppia	23	0	0	24	0	0	4	0	0
	Ruspone . . .	40	0	0	41	14	9	6	19	1 ½
	Sequin	13	6	8	13	18	3	2	6	4 ½
Argent.	Francescone. .	6	13	4	6	19	2	1	3	2 ½
	Demi-francesc.	3	6	8	3	9	7	0	11	7 ½
	Testone	2	0	0	2	1	9	0	6	11 ½
	Paolo	0	13	4	0	13	11	0	2	4
	Crazia	0	1	8	0	1	9	0	0	3 ½

La valeur sterling de ces monnaies peut se déduire de celle de la lira en moneta buona, comme nous l'avons dit. Quant à leur valeur intrinsèque d'après les essais, voyez *Table des Monnaies*, tom. II. Leur valeur en monnaie française peut se déduire en allouant pour chaque lira 84 centimes.

Le titre de l'or s'exprime en divisant le poids en 24 carati, et le carato en 8 ottavi, et celui de l'argent en divisant le poids en 12 oncie de 24 denari chaque. Titre de l'or et de l'argent.

L'or en barres se vend par once fin, et l'argent en barres par liv. fin. Le prix de chacun de ces métaux est réglé en lire effectives.

Les piastres d'Espagne se vendent à environ 14 ½ pezze par livre en poids ; et 12 $\frac{9}{16}$ de ces piastres pèsent 1 livre ou 1000 piastres = 79 livres 7 onces poids de Livourne.

Les divisions et les valeurs exactes des poids et mesures de Livourne se trouvent à l'article *Florence*, et voici quelles sont les proportions ordinaires qu'admettent les négocians. Poids et mesures.

On calcule que 100 liv. de Livourne = 77 liv. avoirdupoids (ou 34,922 kilogr.) quoique 75 de celui-ci se rapprochent plus de celui-là (V. pag. 129). Dans les comparaisons mercantiles, il y a beaucoup d'incertitude à l'égard des déductions qu'on doit faire sur le poids des marchandises pour les tares et autres allocations. Ainsi on trouve que le cent anglais rend rarement plus de 145 liv. à Livourne, quoiqu'il en vaille 150. Le quintal ou centinajo est 100 liv.

Le cantaro est, en général, 150 liv.; celui de sucre est 151; d'huile, 88; d'eau-de-vie, 120; de morue et quelques autres articles, 160. Le rottolo est 3 liv.

On emploie le fléau et les balances pour peser l'or et l'argent, ainsi que la soie, le corail, la cochenille, la rhubarbe, la scammonée et les épices; tous les autres objets se pèsent au *stadera* ou peson.

Les diamans et les pierres précieuses se pèsent au carat de 4 grains toscans, qui correspond à $3\frac{7}{216}$ grains anglais.

La principale mesure pour le blé et le sel est le sacco, dont 300 sont réputés 100 quarters anglais. 1 sac = $2\frac{1}{16}$ boisseaux anglais, ou 72,679 litr.

Le baril de vin se calcule à 12 gallons anglais, et 9 gallons anglais d'huile pèsent 88 liv. de Livourne, ou 66 liv. avoirdupoids, ou 29,933 kilogr.

En fait d'aunage, 155 braccia = 100 yards anglais, ou 91,44 mètr.; ainsi la canna de 4 braccia = 93 pouces anglais, ou 2,362 mètr.

Bonifications, tares et autres règles qui s'observent dans la vente des marchandises.

Bonifications, tares, etc.

Les tables qui suivent indiquent l'espèce de monnaie en laquelle se font généralement les ventes de marchandises, et les tares ou déductions coutumières pour les emballages. Il y a cependant d'autres déductions telle que la tare de *uso* ou usance, de 2 pour cent, qu'on défalque d'abord, et une bonification définitive qui est ordinairement de $\frac{1}{2}$ à 1 pour cent, qu'on déduit encore sous le nom de *courtoisie*.

Quand il n'y a pas de tare coutumière établie, c'est la tare réelle qui est entendue pour emballages, cordages, etc., lorsqu'il y en a, quoiqu'elle ne soit pas mentionnée dans les tables.

Les frais de vente, y compris la commission, sont en général de 6 à 8 pour cent; sur le poisson de 8 à 10. La commission est le plus souvent de 2 pour cent, et la garantie de la dette d'autant.

On accorde un escompte de 3 pour cent sur les marchandises en général; et il s'élève à 4 pour les cotons manufacturés.

ARTICLES.	MANIÈRE DONT ILS SE VENDENT.	TARE.
Acier	par 100 liv., en lire moneta buona.	
Amandes douces et amères	par 100 liv., en lire moneta lunga.	
Aloes	par 100 liv., en pezze.	
Alun d'Angleterre, du Levant, de Suède	par cantaro de 150 liv., en paoli.	
— de Rome	par cantaro de 150 liv., en moneta buona.	
Anchois en tonneaux de 270 à 300 liv.	en pezze.	
Arsenic jaune et blanc	par 100 liv., en pezze.	
Assafœtida	*idem.*	
Baies de genièvre, par balle	par 100 liv., en lire moneta buona sans esc.	
Barille Alicante	par 100 liv., en pezze.	
Benjoin et borax	par liv., en lire moneta lunga.	
Bleu de Prusse	*idem*	4 pour cent.
Campêche Brésil	par 100 liv., en pezze.	
Cantarides, casse et crême de tartre	*idem.*	
Camphre	par liv., en lire moneta lunga.	
Cannelle	par 100 liv., en ducats	24 liv. par balle.
Cochenille	par liv., en lire moneta lunga	2 liv. par sac.
Clous de girofle, macis et muscade	*idem.*	
Cacao	par 100 liv., en pezze.	
Café Moka, par balle	*idem*	2 $\frac{1}{6}$ pour cent.
Copal	*idem.*	
Cuivre de Smyrne et de Syrie	*idem.*	
— par 100 en feuilles	par 100 liv., en lire moneta buona.	
Coton en laine et en fil du Levant	par 100 liv., en pezze.	
Cumin Malte	par 100 liv., en lire moneta lunga.	
Chanvre Bologne	*idem*	12 liv. par balle.
Cuir anglais et espagnol	par liv., en soldi di lira	1 liv. par cuir.
— maroquin	par liv., en soldi moneta buona.	
— de Russie	par liv., en soldi di lira.	
— de Smyrne, brut	*idem.*	
Cire jaune d'Amérique, de Pologne, de Salonique et de Smyrne	par 100 liv., en pezze	tare de uso, et 3 p. c., plus
— de Mogadore et Tunis	*idem*	2 $\frac{1}{2}$ pour cent.
Encens	*idem*	8 pour cent.
Eau-de-vie de France ou d'Italie	par baril, en pezze, sans escompte.	
Etaim anglais en tonneaux de 580 liv.	par liv., en ducats.	
Figues et raisins de Smyrne et de Calabre	par 100 liv., en paoli moneta lunga.	
Fer de Russie et de Suède	par 100 liv., en lire moneta buona.	
Fromage romain et parmesan	*idem.*	
Galbanum et Galles	par 100 liv., en pezze.	
Gomme ammoniac et lac	*idem.*	
— arabique	*idem*	8 pour cent.
— adragante	*idem.*	
Goudron de Suède et d'Amérique, en tonn.	*idem.*	
Harengs rouges de Yarmouth	par caisse ou baril, en pezze.	

ARTICLES.	MANIÈRE DONT ILS SE VENDENT.	TARE.
Huile de Calabre, de Gênes, du Levant, de Tunis et Toscane	par baril de 88 liv., en lire moneta buona.	
— Lucques	par jarre de 264 liv., en pezze.	
— de baleine	par 100 liv., en pezze.	
— de vitriol	par liv., en lire moneta lunga.	40 liv. par seron.
Indigo	*idem*	
Ipecacuanha	*idem*.	50 liv. par balle.
Lin, Levant	par 100 liv., en lire moneta lunga	4 pour cent.
— Moscovie et Riga	*idem*	
Limon (jus de)	par baril, en moneta buona, sans escompte.	
Laine de Barbarie et du Levant	par cantaro de 160 liv., en pezze.	19 pour cent.
— d'Espagne	per 100 liv., en ducats	$2\frac{1}{2}$ liv. par rottolo, marq. sur la boite.
Manne, Sicile	par liv., en crazie	
Morue	par cantaro de 160 liv., en paoli.	
Peaux du Brésil et de Buénos-Ayres	par pièce, en pezze.	1 pour cent.
Plomb anglais, en saumon	par 1000 liv., en ducats	
— en balles	par 100 liv., en lire moneta buona.	10 liv. par balle.
Poivre noir, d'Angleterre	par 100 liv., en ducats	2 liv. par sac.
— Goa	*idem*	18 liv. par balle.
— Hollande	*idem*	
Poix et résine	par 100 liv., en paoli.	
Potasse, Sicile	par 1000 liv., en pezze.	
Poisson et morue salés	par cantaro de 160 liv., en pezze.	
Réglisse	par 100 liv., en pezze	3 liv. par rottolo, marq. sur le baril.
Riz	par 100 liv., en lire moneta lunga.	20 pour cent.
Rocou, Cayenne	par liv., en lire moneta lunga	
Rhubarbe	*idem*.	
Rhum	par gallon, en lire moneta buona.	
Sangdragon	par liv., en lire moneta lunga.	
Safran	par 100 liv., en pezze	6 liv. par balle et 4 pour cent.
Salpêtre, sandaraque et éponge	*idem*.	
Scammonée	par liv., en lire moneta lunga.	
Saumon mariné	par tonneau ou baril, en pezze.	
Savon blanc et marbré	par 100 liv., en lire moneta buona sans esc.	10 pour cent.
Séné, par balle	par 100 liv., en pezze	
Sel ammoniac et salsepareille	*idem*.	
Soie crue	par liv., en paoli.	
— organzini	par balle de 320 liv., en pezze.	
Soufre	par 1000 liv., en lire moneta lunga.	12 pour cent.
Sucre, Indes occident., en barils	par cantaro de 151 liv., en pezze	20 pour cent.
— Moscouade, en caisse	*idem*	18 pour cent.
— *idem* de Lisbonne	*idem*	
— *idem* de Vera Cruz, par balle	*idem*.	14 pour cent.
— *idem* de Havanne, en caisse	*idem*	4 pour cent.
— pain avec papier	*idem*	
Sumac, Sicile	par 100 liv., en lire moneta lunga.	
Suif	par 100 liv., en lire moneta buona sans esc.	
Tamarins	par 100 liv., en pezze.	
Tartre	par liv., en pezze.	20 liv. par roul.
Tabac, Brésil	par liv., en soldi di lira	8 liv. par balle.
— Hongrie	par 100 liv., en pezze	

ARTICLES.	MANIÈRE DONT ILS SE VENDENT.	TARE.
Tabac Salonique	*idem*	6 liv. par balle.
— Virginie, en barils	*idem*	10 liv. pour cent.
Thon, en tonneaux d'environ 200 liv.	par tonneau ou baril, en pezze.	
Térébenthine, par tonneau de 350 liv.	par 100 liv., en pezze.	
Vert de gris de France, en sacs	*idem*	2 liv. par pain et tare réelle.
Vitriol anglais	par 1000 liv., en pezze	10 pour cent.
— vénitien	*idem*	8 pour cent.
Vin	par bar. de 133 $\frac{1}{3}$ liv., en mon. buona, s. esc.	

Les monnaies effectives dans lesquelles se vendent les produits toscans n'admettent pas d'escompte. Bonifications.

Les prix des marchandises sont fixés en monnaies d'argent, à l'exception des soies d'Italie qui se vendent en or.

Pour les changes de Livourne, voyez vol. II; et, pour les usances, *Florence*, vol. I[er]. Changes, etc.

Les lettres de change tirées de l'étranger sur Livourne doivent, d'après la loi, se payer en or; les cotes, les calculs de ces effets se font en monnaie d'or. C'est une monnaie de compte qui a sur l'argent un agiot fixe de 7 pour cent. Ainsi 100 pezze monnaie d'or = 107 pezze monnaie d'argent.

Il n'y a pas de jours de grâce; mais les effets se paient trois fois la semaine à la *Stanza*, place où les caissiers se trouvent les lundis, mercredis et vendredis. Les effets dont l'échange arrive les mardis, jeudis et samedis, ne sont payables qu'aux jours suivans d'assemblée de paiement. Comment les effets se paient.

Quand un effet se négocie à Livourne un lundi, il n'est exigible que le samedi suivant; si la négociation se fait le mercredi ou le vendredi, il n'est payé que le lundi suivant. Si dans l'intervalle le marchand de Livourne qui a pris l'effet se déclarait en faillite, et si l'effet avait été négocié pour répondre ou faire quelque transaction commerciale ordonnée d'une place étrangère, la perte est supportée par le marchand étranger, et non par celui de Livourne qui tire ou négocie l'effet.

Quand le tireur d'une lettre de change acceptée à Livourne fait faillite, et que la date de la faillite est antérieure à celle de l'acceptation, celle-ci peut être considérée comme nulle, et le montant doit être déposé dans les mains du magistrat jusqu'à ce que la date de la faillite soit constatée.

LONDRES.

Monnaies de compte.

Toute la Grande-Bretagne compte en livres, shillings, pence et farthings, qui forment ce qu'on appelle monnaie sterling ou monnaie anglaise, marquée £. s. d. et qrs.

4 farthings font 1 penny; 12 pence 1 shilling, et 20 shillings 1 livre. Telles sont les monnaies reelles ainsi que celles de compte.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles d'or sont la guinée de 21 shillings, la demi-guinée de 10 shillings et 6 pence, le tiers de guinée, ou pièce de 7 shillings, et (depuis 1816) le souverain de 20 shillings; le demi, le double souverain en proportion.

Les monnaies réelles d'argent sont la couronne, de 5 shillings, la demi-couronne, de 2 shillings et 6 pence, le shilling de 12 pence et le demi-shilling ou 6 pence.

Les monnaies réelles de cuivre sont la pièce de 2 penny, la pence, la demi-pence et les farthings.

Il y a d'autres monnaies réelles dont la circulation n'a pas été de longue durée, et qui cependant se rencontrent quelquefois; telles sont les pièces de 5 guinées, la double guinée, le quart de guinée, le marc de 13 shillings et 4 pence, l'angel de 10 shillings et le noble de 6 shillings et 8 pence. Toutes ces pièces sont en or. Il y a en argent le groat de 4 pence, les pièces de 3, de 2 pence, 1 et $\frac{1}{2}$ penny.

Diverses monnaies réelles étrangères ont eu cours à diverses époques, mais n'en ont plus aujourd'hui. Telles sont surtout les pièces d'or de Portugal, le moidore qui était réglé à 27 shillings, les portugaises à 36 et les autres en proportion. Des piastres espagnoles estampilées pour cet objet avaient été mises en circulation par la banque, ces dernières années; mais elles ont été retirées suivant le

cours qu'elles avaient obtenu et qui avait subi plusieurs variations.

Titre de l'or et de l'argent.

Le titre de l'or est évalué en carats et en grains, la livre se divise en 24 carats, et le carat en 4 grains appelés grains carats.

Ainsi le carat est le 24e de la livre troy, ou 10 deniers; et le grain la 96e, ou 60 grains troy.

Le titre de l'argent s'évalue en onces et en deniers. La livre se divise en 12 onces et l'once en 20 deniers.

L'étalon ou titre légal de l'or est 22 carats, c'est-à-dire que la livre ou tout autre poids d'or doit contenir 22 parties d'or pur et 2 d'alliage. Le titre peut s'exprimer par $\frac{22}{24}$, $\frac{11}{12}$ ou 0,917.

L'étalon ou titre légal de l'argent est 11 onces, 2 deniers de métal pur et 18 den. d'alliage. Ce qui fait 1 livre troy, et peut s'exprimer par $\frac{222}{240} = \frac{37}{40}$ ou 0,9125.

Taille de l'or.

Une livre d'or étalon fournit une taille de 44 $\frac{1}{2}$ guinées, 89 demi-guinées, ou 133 $\frac{1}{2}$ pièces de 7 shillings ou 46 $\frac{29}{40}$ souverains, et un nombre proportionnel de multiples et sous-multiples.

Ainsi le prix de l'or étalon à la monnaie est de £ 3 17 s. 10 $\frac{1}{2}$ d. l'once, ou 97,02 fr.

On peut diviser les monnaies d'argent en deux classes : celles de l'ancien et celles du nouveau système. Le premier, usité avant 1816, se composait comme il suit :

Taille de l'argent.

Une livre d'argent étalon donnait une taille de 12 $\frac{2}{5}$ couronnes, 24 $\frac{4}{5}$ demi-couronnes, 62 shillings, ou 124 sixpence. Ainsi l'argent était coté à 5 s. 2 d., ou 6,38 fr. par once, et quoique ce système ait été abandonné, l'évaluation a été maintenue à la monnaie pour les pièces étrangères, et elle coincide à peu près avec la moyenne du prix du marché de Londres dans les temps ordinaires.

La nouvelle monnaie réelle est fixée à 5 s. 6 d., ou 6,79 fr. par once; ainsi une livre d'argent étalon fournit 13 $\frac{1}{5}$ couronnes, 26 $\frac{2}{5}$ demi-couronnes, 66 shillings ou 132 sixpence.

D'après ces règlemens, 31 vieux shillings en valent 33 nouveaux, ce qui donne un bénéfice de 6 $\frac{14}{31}$ pour cent. C'est pour cela que toute la nouvelle monnaie courante d'argent est exclusivement monnayée

par le gouvernement, tandis que le monnayage de l'or est libre.

Il faut remarquer que la nouvelle monnaie réelle d'argent ne peut pas constituer une offre légale pour une somme au-dessus de 40 shillings ; celle d'or seule la constitue.

La monnaie réelle de cuivre est faite dans la proportion de 24 pence par livre avoirdupoids; ainsi le penny doit peser 10 $\frac{2}{3}$ drames ou 291 $\frac{2}{3}$ grains troy et les autres pièces en proportion : on ne peut offrir légalement du cuivre pour plus de 12 pence.

Poids absolu des monnaies réelles d'or et d'argent.

Poids des monnaies.

MONNAIE D'OR.			MONNAIE D'ARGENT.		
Ancien monnayage.			*Ancien monnayage.*		
	den.	gr.		den.	gr.
Guinée	5	9 $\frac{39}{89}$	Shilling	3	20 $\frac{28}{31}$
Demi-guinée.	2	16 $\frac{64}{89}$	Sixpence	1	22 $\frac{14}{31}$
Pièce de 7 shillings . .	1	19 $\frac{13}{89}$	Couronne.	19	8 $\frac{16}{31}$
			Demi-couronne.	9	16 $\frac{5}{31}$
Nouveau monnayage.			*Nouveau monnayage.*		
Souverain	5	3 $\frac{171}{623}$	Shilling.	3	15 $\frac{3}{11}$
Demi-souverain	2	13 $\frac{397}{623}$	Sixpence	1	19 $\frac{7}{11}$
Double souverain . . .	10	6 $\frac{342}{623}$	Couronne.	18	4 $\frac{4}{11}$
Pièce de 5 souverains	25	16 $\frac{232}{623}$	Demi-couronne.	9	2 $\frac{2}{11}$

Les monnaies réelles d'or passent d'après la loi pour le poids absolu ci-dessus; ainsi la guinée pesant 5 den. 8 grains, le souverain 5 den. $2\frac{3}{4}$ gr. et leurs divisions en proportion constituent des offres légales.

Tolérance de la monnaie.

La monnaie tolère, conformément à la loi de 1815 pour les monnaies réelles d'or, 12 grains par livre dans le poids, et $\frac{1}{16}$ de carat dans le titre; pour l'argent monnayé elle ne passe qu'un denier en poids et titre; dans les monnaies de cuivre elle tolère $\frac{1}{40}$ en poids.

Essai du ciboire.

Un fragment ou bouton de toutes les pièces qui sortent de la monnaie, est déposé dans une boîte appelée ciboire, afin qu'on

puisse l'essayer et le comparer avec une pièce ou étalon, que l'on conserve à l'échiquier pour cet objet. Cette opération, qu'on appelle l'épreuve du ciboire, se fait avec beaucoup de soin et d'exactitude en présence d'un certain nombre des membres du conseil privé, des officiers de la monnaie et d'un jury de la compagnie des orfèvres, et il n'y a pas d'exemple que des monnaies, ainsi essayées, aient été trouvées au-dessous de la valeur légale.

L'or travaillé a deux étalons légaux, l'un est de 22 carats comme pour la monnaie, et l'autre de 18. Le dernier fut adopté en 1798, et est principalement employé pour les boîtes de montres et la bijouterie. Or et argent travaillé.

L'argent travaillé a aussi deux titres légaux : l'un est le même que celui de l'ancienne monnaie, et l'autre est plus fort de 8 den., c'est-à-dire qu'il est de 11 onces et 10 den; c'est ce qu'on appelle nouvelle monnaie sterling, il s'emploie rarement.

Les divers titres sont distingués comme suit: tous les articles soit d'or soit d'argent au titre de la monnaie sont marqués d'un lion, le nouveau titre de l'or porte le nombre 18, et la nouvelle monnaie sterling les armes de l'Angleterre et la tête d'un lion. Titre.

Les articles de tout titre, susceptibles d'être estampillés, portent avec les initiales du nom de l'ouvrier, les armes ou marques de l'hôtel de l'essayage avec une lettre pour l'indication de la date; la compagnie des orfèvres la désigne en commençant l'alphabet en 1796 et suivant les lettres jusqu'à la 20e successivement. Ainsi 1816 est indiqué par la lettre U, 1820 par D, etc. La marque du bureau des orfèvres est une tête de léopard, celle des essayeurs de Dublin une harpe; celle d'Édimbourg un chardon; celle de Newcastle trois châteaux; celle de Sheffield une couronne; et celle de Birminghan une ancre.

Tous les articles excepté les boîtes de montres sont sujets à certains droits, et sont empreints de la tête du roi quand le droit est payé.

Les coupures des articles essayés sont réunis dans ce qu'on appelle le *diet box,* afin d'être fondus et éprouvés devant les officiers compétens.

POIDS ET MESURES.

Poids troy.

Le poids pour l'or et l'argent est appelé *poids troy*. La livre est composée de 12 onces, l'once de 20 den. et le den. de 24 gr. Ainsi la livre représente 5760 grains.

Le grain troy est composé de 20 mites, le mite de 24 doits, le doit de 20 periots, et le periot de 24 blanks. Ces divisions sont rarement employées au-dessous des mites, si ce n'est dans le calcul, mais dans les poids qui exigent une grande précision on fait usage des divisions décimales jusqu'à un millième de grain.

La livre troy vaut 373 grammes et 202 milligrammes [1].

Poids des diamans.

Les diamans et autres pierres précieuses se pèsent au carat qui se divise en demi, quart, huitième, seizième, etc. L'once troy pèse 151 $\frac{1}{2}$ carats-diamant. Ce carat est donc 3 $\frac{1}{6}$ grains troy, ou 205 $\frac{1}{4}$ décigrammes français.

Poids des perles.

Les perles se pèsent à l'étalon troy, mais le den. est divisé en 30 grains au lieu de 24; c'est pourquoi l'once contient 600 grains-perles, d'où il résulte que 4 grains troy égalent 5 grains perles.

Poids d'apothicaires.

Les apothicaires se servent du poids troy dont ils divisent l'once en 8 drames, 24 scrupules, ou 480 grains; mais les droguistes font généralement usage du poids avoirdupoids.

Poids avoirdupoids.

La livre poids commercial, appelée *avoirdupoids*, se divise en

---

[1] Les proportions ci-dessus entre les poids français et anglais ont été déterminées à la Monnaie de Londres par des expériences faites sur plusieurs kilogrammes, dont l'exactitude avait été certifiée par les autorités françaises compétentes.

La livre troy employée dans cette occasion est la livre parlementaire, ainsi appelée parce qu'elle a été ajustée par un comité de la chambre des communes, en 1758, qui en fit distribuer des copies. De cette manière l'uniformité de ce poids a été très-exactement établie dans toute la Grande-Bretagne ainsi que dans les États-Unis, comme viennent de le prouver les comparaisons faites à la Monnaie de Londres.

16 onces, et l'once en 16 dracmes : elle vaut 7000 grains troy, ou 453,544 grammes français.

Le drame ou dracme est souvent divisé en 3 scrupules, et le scrupule en 10 grains. Ainsi un grain troy = 1,097 grains avoirdupoids, et un drame avoirdupoids = 27 $\frac{11}{32}$ grains troy; il résulte de là que 144 liv. avoirdupoids = 175 liv. troy; et 192 onces avoirdupoids = 175 onces troy. Les multiples de la livre avoirdupoids sont : 14 liv. = 1 stone; 8 stone ou 112 livres = 1 cent; 20 cents = 1 tonneau.

Un stone de viande de boucherie et de poissons représente 8 liv.; 1 stone de verre, 5 liv.; 1 seam de verre, 24 stone, ou 120 liv. Viandes, poissons, etc.

Un last de laine contient 12 sacks; 1 sack, 2 weys, 13 tods, 26 stone, 52 cloves, ou 364 liv. Un pack de laine vaut 240 liv. Laines.

Un fodder de plomb à æondres et à Hull vaut 19 $\frac{1}{2}$ cents; à Chester, 20; à Newcastle, 21; à Bawtry, 21 $\frac{1}{2}$; à Stockton, 22; à Derby, 22 $\frac{1}{2}$. æe cent de plomb à Hull et à Chester est de 120 liv. Plomb.

Cependant le minérai de plomb se vend à une mesure appelée ore-dish, qui a 21,3 pouces de long, 6 de large et 8,4 de profondeur : cette mesure contient environ un demi-boisseau de Winchester; 9 dish forment un load et pèsent, à très-peu de chose près, 3 cents.

Un peck de farine et de sel vaut 14 liv.; un firkin de beurre, 56; de savon, 64; un barril de savon contient 256 liv.; de chandelles, 120 liv.; de beurre, 224; de poudre à canon, 100; d'anchois, 30; et de raisins, 112. Un boisseau de sel gemme doit peser 65 liv.; un de sel écrasé, 56; et de sel étranger, 84. Articles divers.

Le foin et la paille se vendent à Londres au load de 36 trusses; le trusse de foin vaut 56 liv.; de paille, 36; le trusse de foin nouveau est jusqu'au 1er septembre de 60 liv.

L'ancien poids commercial d'Angleterre qui est encore usité en Écosse et qu'on dit avoir été employé autrefois à Amsterdam, à Hambourg et à Paris, est plus fort d'un 12e que le poids avoirdu- Poids anciens.

poids; la livre étant de 7600 grains troy, d'où il résulte que 35 liv. poids ancien = 38 liv. avoirdupoids; ce poids a été long-temps celui que le magistrat employait en Angleterre pour tarifer le pain; le peck de pain frais est de 16 liv. ancien poids, ce qui correspond à 17 liv. 6 onces avoirdupoids; la fixation du prix a été abolie par un acte de 1815, et le taux du peck de pain a été abandonné à la concurrence du commerce.

Mesures sèches.

Les mesures pour le blé et les autres substances sèches sont le last qui contient 2 weys, 10 quarters, 20 cooms, 40 strikes, ou 80 boisseaux, et représente 28,187 hectolitres.

Le boisseau de Winchester est de 4 pecks, 8 gallons, 16 pottles, 32 quarts ou 64 pintes = 35,236 litres.

Le boisseau de Winchester, qui est une mesure légale pour le blé et les semences, a $18\frac{1}{2}$ pouces de diamètre et 8 de haut; ainsi il équivaut à 2150,42 pouces cubes, et le gall. de Winchester en a 268,8.

Le blé et les semences se mesurent dans le port de Londres, en passant sur les bords du boisseau un cylindre de bois léger; mais on ne peut pas saccader le boisseau de manière à accroître sa capacité. Toutes les autres substances sèches vendues à la mesure sont combles.

En outre, il y a 2 boisseaux de blé dont la forme diffère, quoique la capacité en soit la même. L'un, appelé drum-boisseau, est généralement employé par les grainetiers de Londres; il a 13 pouces de diamètre et $16\frac{2}{10}$ de profond; l'autre, appelé le boisseau des fermiers, est surtout employé dans les provinces. Son diamètre est de 15,375, et la profondeur de 11,589 pouces; les formes sont choisies à cause des facilités qu'elles offrent pour remplir et charger. Mais le boisseau à grand diamètre ou boisseau étalon, est adopté pour éviter, dans le remplissage, les effets de la pression qui s'accroît nécessairement par la profondeur du vase.

Divers boisseaux à blé sont employés dans différens comtés et districts d'Angleterre, malgré les peines qu'on a décernées pour établir l'uniformité. Dans quelques villes le blé est vendu au poids, ce qui est considéré comme la méthode de négoce la plus honnête; mais ce n'est pas la plus expéditive dans la pratique. Dans les lieux mêmes

où les mesures sont employées, on a l'habitude de peser certaines quantités et de régler les prix en conséquence.

Le poids moyen d'un boisseau de différentes espèces de grains est établi au marché de Londres comme suit : froment, 60 liv.; seigle, 53; orge, 47; avoine, 38; pois, 64; fèves, 63; trèfle, 68; navette, 48.

La charge en blé d'un homme est évaluée à 5 boisseaux; la charge d'une charette à 40.

Les charbons se vendent à Londres au chaldron de 4 vats, 12 saks, ou 36 boisseaux. Le boisseau a 19 pouces $\frac{1}{2}$ de large, 8 de profond et contient 8 gallons $\frac{1}{4}$ de Winchester d'eau, ou 2217,6 pouces cubes. Dans le mesurage des charbons, le boisseau doit être enfaîté, s'élever au moins à 6 pouces au-dessus du bord et former un cône dont le bord du vase soit la base. Il contient 2814,9 pouces cubes, et 36 de ces boisseaux (le chaldron) équivalent à 58,64 pieds cubes. Charbons.

Les sacs pour mesurer le charbon doivent avoir des dimensions déterminées; savoir : de 50 × 25 à 52 × 26 pouces. Tous les marchés de charbon à Londres, au-dessus de 5 chaldrons, sont censés se rapporter à la mesure pool avec une bonification de 1 chaldron sur 20, suivant l'ancienne coutume du port.

Le chaldron de charbon de Newcastle, n'est pas une mesure, mais un poids de 53 quintaux avoirdupoids, et souvent il se trouve égaler 2 chaldrons de Londres; mais le terme moyen connu est que le keel, qui représente 8 chaldrons de Newcastle, égale 15 $\frac{1}{2}$ chaldrons de Londres. Des comparaisons semblables ne sont pas susceptibles d'une grande précision, attendu que les charbons diffèrent non-seulement dans leur pesanteur spécifique, mais que ceux qui ont la même qualité pèsent, plus ou moins, sous le même volume, suivant qu'ils sont en fragmens plus ou moins considérables.

Un tonneau de vin, d'eau-de-vie ou autres liqueurs contient 2 pipes, 4 hogsheads, 3 puncheons, 6 tierces, 8 barrils, 14 rundelts, ou 252 gallons = 953,845 litres français. Mesures liquides.

Le gallon contient 4 quarts, 8 pintes, ou 32 gills et = 231 pouces cubes anglais, ou 3,785 litres.

Vin. La jauge qui sert d'étalon pour les vins étrangers à la douane de Londres, est :

	Gallons.
La pipe de Porto	138
— de Lisbonne, bucella et Calcavella	140
— de Madère	110
— de Barcelone et Vidonia	120
La barique de Xérès	120
— de Mountain	126
Hogshead (ou muid) de Claret	57
— de Tent	63
L'aum de Hock	36
— de Ténérife	120
— du Cap	20

Le gallon employé à la douane a 7 pouces de diamètre et 6 de haut.

Mesures de vin. Les articles suivans sont jaugés en mesures de vin.

Le hogshead de mélasse devrait contenir 100 gallons, mesure de vin.

Le tonneau d'huile animale	252
— d'huile végétale	236
Le baril de harengs	32
— de saumon	42

Le gallon d'huile de baleine et d'huile de graines doit peser 7 ½ liv. avoirdupoids, ou 3,401 kilogr.

Mesures de bière. Les mesures pour la bière, l'ale, etc., sont :

Le tonneau, qui contient 2 butts, 4 hogsheads, 6 barels, 12 kilderkins, 24 firkins, ou 216 gallons, et a une capacité de 60912 pouces cubes = 998,092 litres français.

Le gallon de bière contient 282 pouces cubes et vaut 4,6208 litres français, d'où il résulte que 77 gallons de bière, quarts ou pintes = 94 gallons de vin, quarts ou pintes.

Le firkin d'ale, qui était autrefois de 8 gallons, a été, par un acte de 1803, fixé à 9 gallons comme le firkin de bière.

Mesures de longueur. Le pied est divisé en 12 pouces ou 36 grains d'orge et aussi en dixièmes.

En dimensions carrées le pouce se divise en 12 lignes ou parties, dont chacune se subdivise en 12 secondes et chaque seconde en 12 tiers : ces divisions sont appelées duodécimales.

Le pied = 0,304799 du mètre français.

Un palm vaut 3 pouces; une hand ou main, 4; un span ou empan, 9; et un cubite ou coudée, 18 pouces.

Le yard vaut 3 pieds; le pace ou pas, 5 pieds; et le fathom ou toise, 6.

L'aune de Flandre est les 3 quarts d'un yard, celle d'Angleterre les 5 quarts, et celle de France les 6 quarts.

Le quart se divise en 4 nails de 2 $\frac{1}{4}$ pouces chaque.

Le pole ou perche, (aussi appelé rod, reed ou lug) vaut 5 $\frac{1}{2}$ yards, ou 16$\frac{1}{2}$ pieds, mesure légale. Il y a aussi plusieurs autres poles qui sont:

Le pole, mesure de plantation qui vaut 21 pieds; le pole de forêts 18, le rope 20, le pole cheschire 24, le pole scherwood 25, etc.

Le mille anglais se divise en 8 furlongs, le furlong en 40 poles, mesure légale. Le mille = 1,609,306 kilomètres français.

Le mille géographique ou marin vaut $\frac{1}{3}$ de lieue marine, et 20 lieues marines font 1 degré du méridien.

Un degré du méridien à la latitude d'Angleterre, au milieu du 52°, a été trouvé en 1800 par le colonel Mudge, égal à 69,114 milles anglais. Une lieue marine est par conséquent de 3,4536 milles anglais à la même latitude.

Un pied carré vaut 144 pouces carrés, ou 0,9929 mètre carré, un yard carré 9 pieds carrés, ou 0,8361 mètre carré, et une perche carrée 30 $\frac{1}{4}$ yards carrés; 40 perches carrées font 1 rood, 4 roods 1 acre, mesure légale qui = 40,466,648 acres français. Mesures de superficie.

Le terrain se mesure ordinairement avec une chaîne de 4 poles, 22 yards, ou 792 pouces. Elle se divise en 100 links; le link vaut donc 7 $\frac{92}{100}$ pouces; 10 chaînes en longueur et 1 en largeur valent 1 acre ou 160 perches.

30 acres forment 1 yard; 100 acres 1 hide, et 640 acres 1 mille de terrain.

Un pied cube vaut 1728 pouces cubes; 1 yard cube 27 pieds cubes; Mesure cubique.

42 pieds cubes font 1 tonneau de navire; 40 pieds de bois brut ou 50 de travail forment 1 load.

Le load, cependant, de planches et de sapins se mesure le plus souvent au pied carré, dont le nombre varie suivant l'épaisseur de la planche.

Ainsi un load en planches d'un pouce, se compose de 600 pieds carrés, de 300 pour les planches du double, et ainsi de suite pour les autres épaisseurs.

Les sapins s'achètent le plus souvent au cent, en longueur. Ceux des différentes contrées s'achètent à Londres sur les bases suivantes.

Russes. . .	12 pieds de long,	$1\frac{1}{2}$ pouce d'épais,	11 de large.
Suédois . .	14	3	10
Norwégiens	12	3	9

Les sapins qui sont originaires d'autres pays sont réduits pour la vente à l'étalon russe, mais la planche de chêne se commerce généralement par load de 50 pieds cubes.

Termes employés les dans évaluations.

La grande douzaine est de 13; la grande taille 21, et le grand cent 120.

Un rouleau de parchemin est 5 douzaines, ou 60 peaux.

Une balle de papier est de 10 rames, ou 200 mains, dont chacune se compose de 24 ou 25 feuillets.

Un cent de sel est de 7 lasts.

Un last de sel est de 18 barrils; de potasse, de morue, de hareng, de farine, de savon, de poix, de goudron 12; de lin, de peaux. 1700 pesant, un last d'ale ou de bière 12 barrils, de poudre à canon 24 barrils.

TABLEAU COMPARATIF

DES MÉTROLOGIES ANGLAISE ET FRANÇAISE.

(Tous les nombres qui se trouvent sur la même ligne sont de même valeur.)

POIDS TROY.

Livres.	Onces.	Deniers.	Grains.	Mites.	Grammes.
1	12	240	5760	115200	= 373,202
	1	20	480	9600	= 31,100
		1	24	480	= 1,555
			1	20	= 0,065
				1	= 0,003

POIDS AVOIRDUPOIDS.

Tonn.	Cent.	Quarters.	Livres.	Onces.	Drams.	Grammes.
1	20	80	2240	35840	573440	= 1015938,836
	1	4	112	1792	28672	= 50796,942
		1	28	448	7168	= 12699,235
			1	16	256	= 453,544
				1	16	= 28,346
					1	= 1,772

MESURES DE LONGUEUR.

Miles.	Furlongs.	Pôles.	Yards.	Pieds.	Pouces.	Grains d'orge.	Mètres.
1	8	320	1760	5280	63360	190080	= 1609,3059
	1	40	220	660	7920	23760	= 201,1632
		1	$5\frac{1}{2}$	$16\frac{1}{2}$	198	594	= 5,0291
			1	3	36	108	= 0,9144
				1	12	36	= 0,3048
					1	3	= 0,0254
						1	= 0,0085

MESURES DE SUPERFICIE.

Acre.	Roods.	Perches.	Yards.	Pieds.	Pouces.	Mètres carrés.
1	4	160	4840	43560	6272640	= 4046,6488
	1	40	1210	10890	1568160	= 1011.6662
		1	$30\frac{1}{4}$	$272\frac{1}{4}$	39204	= 25,2916
			1	9	1296	= 0,8361
				1	144	= 0,0929
					1	= 0,0007

MESURES CUBES OU SOLIDES.

Yard cube.	Pieds cubes.	Pouces cubes.	Mètres cubes.
1	27	46656	= 0,7645011
	1	1728	= 0,2831377
		1	= 0,0001638

MESURES DE VIN.

Tonn.	Pipes.	Puncheons.	Hogsh.	Tierces.	Gallons.	Quarts.	Pintes.	Litres. Décilitr.
1	2	3	4	6	252	1008	2016	= 953,8045
	1	$1\frac{1}{2}$	2	3	126	504	1008	= 476,9018
		1	$1\frac{1}{3}$	2	84	336	672	= 238,4509
			1	$1\frac{1}{2}$	63	252	504	= 317,9345
				1	42	168	336	= 158,9673
					1	4	8	= 3,3788
						1	2	= 0,9463
							1	= 0,4731

MESURES D'ALE ET DE BIÈRE.

Butt.	Punc.	Hhds.	Barils.	Kildks.	Firkins.	Gallons.	Quarts.	Pintes.	Litres. Decilitres.
1	1 1/2	2	3	6	12	108	432	864	=499,0464
	1	1 1/3	2	4	8	72	288	576	=332,6876
		1	1 1/2	3	6	54	216	432	=249,5232
			1	2	4	36	144	288	=166,3488
				1	2	18	72	144	= 83,1744
					1	9	36	72	= 41,5872
						1	4	8	= 4,6208
							1	2	= 1,1552
								1	= 0,5776

MESURES SÈCHES.

Last.	Weys.	Quarters.	Cooms.	Boisseaux.	Pecks.	Gallons.	Pintes.	Litres Décilitres.
1	2	10	20	80	320	640	5120	= 2818,74432
	1	5	10	40	160	320	2560	= 1409,37216
		1	2	8	32	64	512	= 281,87443
			1	4	16	32	256	= 140,95721
				1	4	8	64	= 35,23830
					1	2	16	= 8,80856
						1	8	= 4,40428
							1	= 0,55053

Les capacités des mesures ci-dessus sont évaluées en pouces cubes dans les tables générales, vol. II; quant au système métrique français, voy. *France,* I[er] vol.

Bonifications, tares, etc.

On fait certaines déductions sur le poids des marchandises; elles Bonifications.

portent le nom de bonifications, et dépendent de la nature des emballages, de l'habitude des négocians et des règlemens de commerce. On les distingue communément par les noms de *draft, tare, trett* et *cloff*.

Le *draft* est une déduction qui se fait sur le poids originel, ou brut des objets, et qu'on défalque avant de faire la tare.

La *tare* est une bonification pour le poids des sacs, caisses, etc. dans lesquels on pèse les marchandises.

La *tare réelle* est le poïds actuel de l'emballage.

La *tare coutumière* est une allocation établie pour le poids de l'emballage.

La *tare calculée* est une allocation convenue précédemment.

La *tare moyenne :* parmi plusieurs emballages on n'en pèse que quelques-uns, on prend la moyenne et le reste se tare en conséquence; la tare est alors appelée tare moyenne.

La *supertare* est une bonification additionnelle, ou deuxième tare, qui se prend quand la marchandise ou l'emballage excède un certain poids.

Quand la tare est déduite, le reste prend le nom de *poids propre;* enfin si le trett est alloué il reçoit la dénomination de *poids net.*

Le *trett* est une déduction de 4 livres par 104 livres de *poids net.*

Cette allocation qu'on dit être accordée pour la poussière, le sable, ou le déchet de la marchandise, était anciennement faite sur les articles étrangers qui s'achètent à la livre avoirdupoids; mais elle est tombée en désuétude, ou mieux elle est comprise dans le prix. Elle est entièrement abolie dans les magasins des Indes orientales; à Londres le trett ni le draft ne sont admis à la douane.

Le *cloff* ou *clough* est une autre allocation qui est tombée en désuétude. Il est porté dans les livres d'arithmétique pour une déduction de 2 liv. par 300 de *poids net* (ce qui reste après que le trett a été défalqué). Mais aujourd'hui les marchands n'admettent le cloff que pour une légère déduction du poids originel, et qui est analogue au draft; encore ne le tolèrent-ils que pour deux ou trois objets.

Après les réductions qu'elles ont éprouvées, les bonifications seraient devenues très-simples si la tare réelle pouvait toujours être

déterminée avec exactitude; mais comme il y a plusieurs espèces d'emballages qui ne peuvent être exactement séparés des marchandises qu'ils renferment, les négocians ont établi des tares ou bonifications coutumières, dont voici le tableau :

Remarques sur les tableaux des bonifications.

Les bonifications commerciales qui forment le tableau suivant ont été fournies par plusieurs fortes maisons de commerce. Elles coïncident parfaitement entre elles; on peut les regarder comme exactes.

Remarques sur les tableaux des bonifications.

Les tares et les autres bonifications commerciales de la douane, des magasins des Indes orientales, méritent aussi une entière confiance; elles ont été communiquées par les autorités compétentes.

La fluctuation et l'incertitude qu'elles ont continuellement subies n'ont pas permis de publier les bonifications de Londres, tandis que d'un autre côté on peut supposer que ces variations et ces irrégularités provenaient du manque d'indications imprimées. A Amsterdam, Hambourg, Livourne, et autres villes de commerce, les bonifications sont uniformes et régulièrement publiées.

Il est utile et satisfaisant pour le commerce que ces bonifications soient fixées d'une manière permanente, et qu'elles soient connues.

Il n'y a pas d'inconvénient à le faire pour celles qui sont aujourd'hui admises à Londres. Si elles ne sont pas convenables, soit dans le prix, soit dans l'escompte, on peut les corriger sans allouer les déductions établies dans le poids.

TABLEAU DES BONIFICATIONS, TARES, etc.

MARCHANDISES.	SE VEND PAR	BONIFICAT. DE LA DOUANE.	BONIFICATIONS COMMERCIALES.
Amandes	cent.	en tonn. 14 liv. pour cent., 4 liv. par sac, mais plus communément tare réel.; en coques on passe les $\frac{2}{3}$ pour les coques.	en serons, 2 liv. de réfraction; 12 liv. de tare par seron au-dessous de 300; 4 liv. de réfr. et 15 liv. de tare par seron au-dessus de 300; en sacs ou tonneaux, réfr. comme dessus et tare réelle.
Aloès socotrina.	*idem*	tare réelle	en tonn. au-dessous de 100, 1 livre de réfr.; *id.* de 1 a 300, 2 livres; *id.* 300 et au-dessus, 4 liv. tare réelle. . . . .
— épathica	*idem*	*idem*	1 liv. de réfr., 6 liv. de tare par cent.
Alun.	tonneau. .	10 pour cent, c'est-à-dire 10 pour cent pesant. . . .	1 liv. réfr. pour cent pesant, et tare réelle.
— en roche.	cent.	tare réelle	4 liv. réfr. par tonn. et 10 liv. pour cent p[t]. tare.
Anis	*idem*	*idem*	1 liv. réfr. et tare réelle.
Barille.	*idem*	*idem*	4 liv. de réfr. par seron; tare réelle ou 10 liv. par cent quand elle est humide, et 12 liv. de réfract. par tonneau.
Beurre	*idem*	*idem*	tare marquée sur chaque tonn.
Baies de genièvre	*idem*	*idem*	1 liv. réfr. par cent et tare réelle.
Bois (log) pour mar.	tonneau. .	aucune	12 liv. réfr. par tonn.
— tonn.	. . . .	tare réelle.	4 liv. réfr. par tonn. et tare réelle.
Chanvre.	*idem*	aucune	1 liv. réfr. pour 5 cents.
Câpres	. . . .	tare réelle.	au-dessous de 5 cents, 2 liv. de réfr. par tonn. et $\frac{2}{5}$ tare; au-dessus de 5 cents 4 liv. de réfr. par tonn. et $\frac{1}{3}$ tare.
Casse.	cent.	*idem*	1 liv. réfr. et tare réelle.
Cannelle	livre	*idem*	tare comme la Compagnie des Indes orientales.
Cacao	cent.	*idem*	réfr. au-dessous de cent, 1 liv.; de 1 à 3 cents, 2 liv.; de 3 a 5 cents, 4 liv.; 5 cents et au-dessus, 5 liv. tare réelle; et 4 liv. pour cent pour la poussière.
Café Indes occident.	*idem*	*idem*	tare réelle et réfr. comme pour le cacao; autrement 5 liv. réfr. par tonn., 2 liv. par baril, 1 liv. par sac.
— Indes orient. ou moka . .	*idem*	*idem*	tare comme pour les envois..
Cochenille.	liv.	*idem*	tare réelle.
Colle forte.	livre	*idem*	2 liv. réfr. et 4 à 5 liv. tare par sac, et *trett.*
Cuivre d'Espagne	cent.	aucune	2 liv. réfr. pour cent.
— de Turquie.	tonneau. .	*idem*	2 liv. réfr. par tonneau.
Couperose verte . . . . — blanche.	cent.	tare réelle	4 liv. réfr. par tonn.; tare 1 cent par tonn., ou tare réelle.

MARCHANDISES.	SE VEND PAR	BONIFICAT. DE LA DOUANE.	BONIFICATIONS COMMERCIALES.
Coton en laine, Indes occid. — Amérique	livre	en sacs, 4 liv. pour cent ou 100 liv.	1 liv. réfr., et quelquefois 2 liv. *cloff* par balle; 4 liv. par cent tare.
— Brésil	*idem*	tare réelle	*idem.*
— Smyrne	*idem*	*idem*	1 liv. réfr. par balle et tare réelle; en sacs de toile, 6 liv. de tare par cent.
— Espagne	*idem*	*idem*	1 liv. réfr. par balle; 4 liv. tare par cent.
— Indes orientales	*idem*	*idem*	réfr. et tare comme pour les envois.
Coton filé	*idem*	tare réelle	1 liv. réfr. par balle; 7 liv. tare par cent.
Curcuma	*idem*	*idem*	réfr. et tare, 4 liv. par sac.
Cendres, potasse, d'Amér.	cent	*idem*	2 liv. réfr. par baril; 14 liv. tare par cent.
Écorce de chêne	*idem*	*idem*	réfr. 4 liv. par tonn., et tare réelle.
Figues	*idem*	*idem*	en caisses ou tonn., 1 liv. réfr., tare réelle et 1 liv. au-dessus.
Graines de millet	*idem*	30 liv. p. baril ou tare réelle	les grains et graines se vendent sans emball., que l'acheteur paie séparément s'il en prend.
— de navette	last	tare réelle pour ton. ou sacs	
— de lin	quart.		
— de moutarde	cent		
— de trèfle	*idem*	tare réelle	2 liv. réfr. par ton., et 4 liv. tare par cent.
Galles	*idem*	*idem*	1 liv. réfr. par sac; 9 liv. tare en sacs de crin; 6 liv. en sacs de toile, et 2 liv. de plus s'ils sont ficelés.
Gingembre sec	*idem*	*idem*	en sacs, 1 liv. réfr. chaque poids de 2, 3 ou 4 sacs, et 4 liv. pour cent tare; en ton. au-dessous de cent, 2 liv. réfr.; si au-dessus de cent, 4 liv.; tare réelle.
— vert	*idem*	⅓ pour jar	
Glue	*idem*	tare réelle	réfr. au-dessous de 3 cents, 2 liv.; au-dessus de 3 cents, 4 liv.; tare réelle.
Gommes	cent	*idem*	en tonn., réfr. 4 liv. par tonn. et tare réelle; en caisses, réfr. 2 liv. par caisse et tare réelle; pour les gommes de Turquie et d'Inde, 1 liv. réfr. pour emball., et tare réelle.
Garance de Hollande	cent	10 liv. par cent en cuves ou tonneaux	4 liv. réfr. par tonn.; 10 liv. tare par cent.
— racines de Turquie	*idem*	tare réelle	1 liv. réfr., et 9 liv. tare par sac.
Girofle	liv.	*idem*	tare comme pour les envois de la Compagnie des Ind. or.
Huiles communes	tonn.	en tonneaux pesant au-dessus de 3 cents, tare 18 liv. par cent; en tonn. au-dessous de 3 cents, 50 liv. chaque	quand elles se vendent à la jauge, point de bonification, si ce n'est pour le dépôt ou l'eau; au poids, 2 liv. réfr. par tonneau de 9, 10 ou 11 cents.
— de baleine	*idem*	en barils, 50 liv. chaque; mais en tonneaux incertains, 18 liv. par cent	
Indigo Indes orientales	liv.	tare réelle	1 liv. réfr. par caisse et tare réelle.
Ipécacuanha	*idem*	*idem*	1 liv. réfr. par cent, tare réelle et *trett.*

MARCHANDISES.	SE VEND PAR	BONIFICAT. DE LA DOUANE.	BONIFICATIONS COMMERCIALES.
Jalap	liv.	tare réelle	1 liv. refr. par cent tare réelle et *trett.*
Laine de chèvre	*idem*	*idem*	en tonn., 4 liv. réfr. et tare réelle; en balles, 1 liv. réfr. par balle, et 4 liv. tare par cent pour la chemise.
— d'Espagne	*idem*	*idem*	2 liv. réfr. par balle; 20 liv. tare par balle de 2 cents; 22 liv. par balle au-dessus.
Macis	cent	*idem*	réfr. et tare comme pour les envois de la Compagnie des Indes.
Mélasse	*idem*	*idem*	2 liv. réfr., et 9 liv. *cloff* par caisse.
Muscade (noix)	liv.	les emballages se pèsent	tare comme pour les envois; quand elle est en coques on passe $\frac{1}{3}$ pour celles-ci.
Moire filé	*idem*	tare réelle	1 liv. réfr. par balle; tare 6 à 9 liv. chaque, ou 1 liv. par 28 liv.
Opium	*idem*	2 par cent pour feuilles et pesé dépouillé de tout emballage extérieur	1 liv. réfr. par emballage, et tare réelle après le dépouillement des feuilles.
Pastel	cent	tare réelle	tare 1 cent par tonn.
Poivre	liv.	*idem*	1 liv. réfract. par sac et tare réelle; mais quand c'est la Compagnie des Indes orient. qui vend, tare comme pour les envois.
Piment	*idem*	2 ou 3 liv. par sac, en ton. tare réelle	en sac, 1 liv. réfr. par sac, 4 liv. tare par cent et *trett* comme de coutume; en tonn., 2 liv. réfr. et 1 liv. cloff par tonn.; tare réelle et *trett.*
Poix d'Amérique	cent	56 liv. par baril	2 liv. réfract. par baril, tare suivant l'emballage.
— de Suède	*idem*	36 *idem*	
— Archangel	*idem*	93 *idem*	
Prunes sèches de Portugal	*idem*	tare réelle	1 liv. réfr. par caisse, tare moyenne et 1 liv. au-dessus.
Peaux	pièce	aucune	1 liv. réfr. pour 10 peaux.
Quinquina	liv.	tare réelle	2 liv. réfr. par caisse, 3 liv. par cent pour poussière, et tare réelle.
Réglisse	cent	tare réelle p. caiss. et feuill.	2 liv. réfr. pour caisse, tare réelle et 6 par cent pour feuilles.
Raisins Denia	*idem*	tare réelle	1 liv. réfr. sur 5 paniers, 3 liv. tare chaque; en caisses, 1 liv. réfr. sur 10 caisses, tare réelle et 1 livre au-dessus; en jarres, 1 liv. réfr. sur 5 jarres et même tare.
— Malaga	*idem*	*idem*	
— Smyrne noir	*idem*	*idem*	réfr. 2 liv. par tonn.; en butts de 12 cents et au-dessus, 16 liv. tare par cent; en tonn. au-dessous de 12 cents, 18 liv. tare pour cent.
— Smyrne rouge	*idem*	*idem*	réfr. 1 a 2 liv. par tonn.; tare 16 liv. pour cent.
Rhubarbe	liv.	*idem*	Inde, comme pour les envois; de Russie, 2 livres réfract. et tare réelle.
Riz	cent	*idem*	réfr. 2 liv. par baril, 1 liv. par demi-baril et tare réelle.

MARCHANDISES.	SE VEND PAR	BONIFICAT. DE LA DOUANE.	BONIFICATIONS COMMERCIALES.
Résine	cent	tare réelle	en nattes ou tonn., 2 liv. réfr. et tare réelle.
Raisins de Corinthe, Zante	*idem*	16 pour cent	en butts au-dessus de 17 cents, réfr. 2 liv. chaque, et 18 liv. tare par cent; mais au-dessous de 17 cents, 2 liv. réfr. chaque et 20 liv. de tare par cent.
— Livourne	*idem*	12 pour cent	
— Turquie	*idem*	tare réelle	réfr. 1 liv. par caisse, baril, ou pour chaque 5 caisses, et tare réelle.
Safran	*idem*	*idem*	réfr. 1 liv., tare réelle.
Salsepareille	liv.	*idem*	réfr. 2 liv. par balle; tare réelle et *trett.*
Sel ammoniac	cent	*idem*	réfr. 4 liv. par tonn., et tare réelle.
Salpêtre	*idem*	en sacs, 18 liv. chaque; en doubles sacs, 14 liv.	tare comme pour les envois, ou 4 liv. pour les sacs simples, et pour doubles, etc., en proportion.
Scamonée	liv.	tare réelle	1 liv. réfr. au-dessus 1 cent; tare réelle.
Soie de Bologne	*idem*	10 pour cent tare	Voyez pages 306, 307, 308.
— Messine	*idem*	8 *idem*	
Savon	cent	tare réelle	2 liv. réfr. pour 3 cents et au-dessous; au-dessus, 4 liv.; tare réelle.
Sucre Moscouade des Indes occidentales anglaises	*idem*	en tonneaux de 8 à 12 cents, 1 cent; de 12 à 15 cents 1 cent 1 quarter, 12 liv.; de 15 à 17 cents, 1 ½ cent; 17 cents et au-dessus, 1 ¾ cent; au-dessous de 8 cents, 14 liv. par cent.	2 liv. réfr. par barique; 1 liv. réfr. par baril; tare réelle pour la consommation domestiq., mais pour exportation on alloue les tares. Voyez page 306.
— Martinique	*idem*	12 liv. par cent	
— Guadeloupe	*idem*	16 *idem*	
— Saint-Domingue	*idem*	14 *idem*	
— Indes orientales	*idem*	tare réelle	tare comme pour les envois.
— Havane	*idem*	*idem*	réfr. 1 liv. par caisse; tare réelle.
— Brésil blanc	*idem*	*idem*	réfr. 2 liv. par caisse; 13 liv. p. cent.
Sucre de plomb	*idem*	*idem*	réfr. 4 liv. par caisse, et tare réelle.
Sumac	*idem*	en sacs d'environ 3 ½ cents, 4 liv.; de 2 à 3 cents, 3 liv.	1 liv. réfract. par sac; 1 liv. tare pour cent.
Suif de Russie	*idem*	en tonn., 12 liv. pour cent	2 liv. réfr. par tonn.; 12 liv. tare p. c.
Soufre	tonn	en tonn., tare réelle	12 liv. réfr. par ton., 4 liv. p. hogsh., et tare réelle.
Tartre (crême de)	cent	en tonn., 11 liv. par cent	réfr. 4 liv. par tonn., et tare réelle.
Tabac Amérique N.	liv.	transféré à l'excise	8 liv. réfr. par hogsh. de Virginie; 4 liv. *id.* de Maryland; 30 liv. par hogsh. de Virginie; 20 *id.* de Maryland.
Térébenthine	cent	en tonn., 5e sur poids brut	2 s. pour cent; réfraction 2 livres et tare 63 liv. par tonn., au-dessous de 2 cents 3 qrs. 7 liv., mais au-dessus, réfr. 3 liv. par tonn., et tare $\frac{1}{5}$.
Vert de gris	liv.	tare réelle	1 liv. réfr. par cent et 2 liv. tare par sac, *trett.*

TARES DOCKS.

Les tares allouées, aux docks des Indes occidentales et de Londres, pour les sucres destinés à l'exportation, sont :

	cent	cent	quarters	livres	
Au-dessous de	8	0	0	14	livres par cent, ou cent sur le tout.
8 cents à	9	1	0	7	
9	10	1	0	14	
10	11	1	0	21	
11	12	1	1	0	
12	13	1	1	7	
13	14	1	1	14	
14	15	1	1	21	
15	17	1	2	0	
17 et au-dessus		1	3	0	

Ces bonifications se prennent sur le poids des marchandises débarquées.

Bonifications commerciales sur les soies.

Bonifications commerciales sur es soies.

Les résolutions suivantes ont été arrêtées et signées par les marchands de soie de Londres, le 11 juin 1802.

Toutes les soies écrues seront vendues à la petite livre de 16 onc., et 1 liv. (draft) réfraction par balle, sera allouée sur toutes les soies écrues en général.

Les tares sur les soies écrues ou filées seront invariablement fixées comme suit :

Pour les balles pesant brut

De 100 à	129 liv.,	4 liv. tare.	De 210 à	259 liv.,	8 liv. tare.
130	149	5	260	309	9
150	179	6	310	339	10
180	209	7	340	369	11

Les supertares réclamées sont réglées de la manière suivante :

Si la tare de l'organzin de Piémont, pour laquelle on alloue 6 liv., est au-dessous de 4 liv. 8 onces il n'y a pas de supertare.

Si la tare pèse 4 liv. 8 onces, ou plus et moins de 4 liv. 12 onces, on alloue $\frac{1}{2}$ liv.

Si la tare pèse 4 liv. 12 onces, ou plus et moins de 5 liv. 4 onces, on alloue 1 liv.

Si la tare pèse 5 liv. 4 onces, ou plus et moins de 5 liv. 12 onces, on alloue 1 ½ liv.; et ainsi de suite pour toute supertare plus forte.

Si la tare de toute autre espèce de soie que l'organzin de Piémont, c'est-à-dire de toute autre espèce de soie filée ou écrue en général, pour laquelle on alloue 8 liv., pèse 6 liv. 12 onces, on n'alloue pas de supertare.

Si la tare pèse plus de 6 liv. 12 onces et moins de 7 liv., on alloue ½ livre.

Si la tare pèse plus de 7 liv., et moins de 7 liv. 8 onces, on alloue 1 liv.

Si elle pèse plus de 7 liv. 8 onces et moins de 8 liv. on alloue 1 ½ liv.

Si elle pèse plus de 8 liv. et moins de 8 liv. 8 onces, on alloue 2 liv.; et ainsi de suite pour toute supertare plus forte.

Toute allocation proportionnelle de supertare est faite d'après ces principes suivant le poids, plus ou moins considérable, de chaque balle.

Pour toutes es soies écrues de France, régulièrement emballées et n'excédant pas 179 liv. poids brut, on alloue pour les cordes, s'il y en a, 1 liv., et au-dessus de 179 liv. brut on passe 2 liv.

Pour celles de même espèce qui sont expédiées dans des caisses, des nattes, etc., la tare et les cordages doivent être évaluées quand on fait l'achat.

Toutes les soies filées ou non filées en balles, doivent être pesées avec autant de cordes qu'on passe de livres de tare, à l'exception des soies filées de Bologne, Venise, Modène et Rimini, qui doivent être pesées sans cordes.

Les bonifications usuelles de 8 onces (draft) de réfraction doivent être maintenues dans le pesage des balles ou ballots.

Toutes les réclamations pour les supertares, le dommage, mélange, etc., doivent être faites par l'acheteur dans 1 mois à partir du jour de la délivrance; passé ce temps aucune réclamation n'est admise.

L'acheteur doit peser à la délivrance, sans quoi le poids est censé admis, et toute réclamation pour déficit est rejetée.

Bonifications faites par la Compagnie des Indes orientales.

Bonifications de la Compagnie des Indes orientales.

Les bonifications faites sur les marchandises qui se vendent au poids dans les magasins de la compagnie à Londres, sont principalement la réfraction (draft) et la supertare.

Le draft est de 1 liv. pour chaque emballage ou quantité au-dessus de 28 liv. Outre ce poids on en place un de 2 onces avec les autres pour faire la balance en faveur de l'acheteur. Si le bassin qui contient les marchandises ne trébuche pas, on retire 1 liv. Cette liv. est aussi allouée par la douane et l'excise. Celle-ci seule accorde le poids de 2 onces, et pour le thé seulement.

Dans la tare des marchandises, c'est-à-dire dans le pesage des emballages, on laisse incliner le bassin dans lequel les poids sont placés.

Dans la tare moyenne, si la moyenne des tares d'emballages est une fraction, on adopte le nombre entier au-dessus. Ainsi, si la tare moyenne est $28\frac{1}{4}$ liv., on accorde 29 liv. Ce nombre entier est alloué par la douane et par l'excise, ainsi que par la compagnie des Indes orientales.

La compagnie alloue sur toutes les marchandises autres que le thé 1 livre pour les emballages qui passent 28 liv. et au-dessus. Si la tare est prise sur une moyenne, et qu'elle soit exprimée par une fraction, il faut l'augmenter de 1 liv. Ainsi pour prendre un exemple soit :

Tare moyenne actuelle. . . .	$28\frac{3}{4}$ liv.
Fraction de complément . . .	$\frac{1}{4}$
	29
Supertare.	1
Tare accordée	30 liv.

Quart de caisse de thé. Si la moyenne des caisses tarées est un nombre entier, on n'accorde pas de bonifications, à moins que le poids de la caisse brut ne soit de 84 liv. ou au-dessus. Dans ce cas on passe 1 liv. de supertare pour chaque emballage; s'il y a une fraction on en accorde le complément. Ainsi la tare moyenne étant

de 22 liv. la bonification est de 23 liv. Elle est la même si la moyenne est $22\frac{3}{4}$ liv.

Demi-caisse de thé. Si la moyenne des demi-caisses tarées est un nombre entier, on donne 1 liv. de supertare pour chaque emballage; et s'il y a une fraction on passe l'entier comme ci-dessus. En conséquence si la tare moyenne est 36 liv., l'allocation est 37; si la première est $36\frac{1}{4}$, la seconde est 38.

Caisses entières de thé. Si la moyenne de la tare de ces caisses est un nombre entier, on alloue 2 liv. de supertare pour chaque emballage; mais s'il y a une fraction on ne passe que 1 liv. et la fraction complémentaire. Si la tare moyenne est de 66 liv. l'allocation sera de 68. Il en est de même si la tare moyenne est $66\frac{3}{4}$.

L'excise accorde aussi les allocations ci-dessus; mais la douane ne passe que la livre pour la fraction, comme nous l'avons dit plus haut.

Des soies. Les soies écrues de Bengale et de Chine sont pesées dans des sacs (particuliers) de la manière suivante:

Le grand sac de Bengale contenant environ 300 liv. est taré sur la moyenne de 6 liv., et 2 liv. de plus sont allouées de supertare.

Le petit sac de Bengale, contenant environ 150 liv., est taré sur la moyenne de 3 liv.; et 1 liv. de plus forme la supertare.

Le sac de soie de la Chine contenant environ 100 liv., est taré sur la moyenne à 2 liv. avec 1 liv. de supertare.

Ainsi l'allocation sur les grands sacs de Bengale est 8 liv., sur les petits 4 et sur le sac de Chine 3 liv.

Le poids de 2 onces est invariablement mis dans le bassin: la livre de réfraction est également allouée; mais celle-ci n'étant pas admise par la douane, est passée en compte aux acheteurs par la compagnie.

Voyez les changes de Londres, vol. II. Changes.

L'usance pour les effets tirés de Hollande, d'Allemagne et de France, est d'un mois après la date; de deux pour ceux qui viennent d'Espagne et de Portugal; et de trois pour ceux d'Italie. Les usances avec les autres places se trouvent aux articles respectifs de celles-ci. Usance.

Jours de grâce.

On donne trois jours de grâce pour tous les effets payables à usance, ou après date, ou à plusieurs jours de vue; mais si le troisième jour est un dimanche, ils doivent être acquittés le samedi qui précède. Les effets à vue ou à demande se paient le jour où ils sont présentés. Voyez, pour les lois et coutumes relatives aux lettres de change, vol. II.

BANQUE D'ANGLETERRE.

Banque d'Angleterre.

La banque d'Angleterre fut établie en 1694, par une compagnie qui fit un prêt de £ 1,200,000 au gouvernement, à 8 pour cent par an, en considération duquel elle obtint une charte. Divers prêts ont été faits depuis à des intérêts plus modérés; et des sommes considérables ont été comptées à différentes époques pour le renouvellement de cette charte. Cette dette, qu'on appelle permanente, et pour laquelle le gouvernement paie divers intérêts qui, par compensation, équivalent à 3 pour cent par an, se monte (1820) à £ 14,686,800.

Le montant du capital de la banque s'accrut, en 1816, d'un bénéfice de 25 pour cent; ce qui le porte aujourd'hui à £ 14,553,000, sur lesquelles on paie les dividendes de 10 pour cent par an au moyen de l'intérêt ci-dessus et des bénéfices de l'institution. Ce capital est transférable comme les fonds du gouvernement, et il est plus ou moins haut, suivant les circonstances politiques et les succès présumés de l'établissement.

Les bénéfices de la banque proviennent surtout de l'escompte des effets de l'argent qu'elle encaisse pour le compte d'autrui, de l'émission de son papier, des négociations qu'elle fait sur l'argent en barres, et de ses avances temporaires à l'état. Elle agit aussi comme banquier et agent du gouvernement, dans tout ce qui est relatif aux fonds publics. Elle reçoit pour ses services une rétribution particulière.

Elle encaisse l'argent aux mêmes conditions, et escompte les billets aux mêmes termes que les banquiers particuliers; si ce n'est pourtant qu'elle ne reçoit pas au-dessous de 500 liv., et qu'elle ne tient aucun compte ouvert sans l'autorisation du conseil d'administration.

Aucun effet tiré de Londres pour une somme au-dessous de 100 liv., ou ayant plus de 65 jours à courir, ou 70 pour la présentation

légale, n'est reçu ; au contraire, ceux qui sont tirés de la province sont escomptés jusqu'à la concurrence de 30 liv., mais ils doivent être payables dans une maison de banque à Londres, et être revêtus de noms approuvés par un comité qui admet ou rejette sans assigner de cause. Un semblable refus ne peut jeter aucun discrédit sur la maison ou la personne qui l'éprouve.

La banque n'émet pas de papier sans en recevoir l'équivalent, soit en espèces, argent en barres, effets approuvés, ou papiers du gouvernement, si ce n'est pour les dépenses de l'établissement. Ces effets sont payables au porteur sur sa demande, et étaient en conséquence payés à vue jusqu'en 1797 que, d'après l'état des affaires publiques, les paiemens en argent furent suspendus par ordre du conseil privé. Les principaux négocians et les banquiers de Londres s'assemblèrent aussitôt et convinrent de recevoir les billets de banque comme espèces dans tous les paiemens. Cette résolution et le rapport favorable du comité chargé de vérifier la situation de la compagnie, soutinrent le crédit de son papier. La défense de payer en espèces, si ce n'est dans certains cas, a été renouvelée depuis à différentes époques par plusieurs actes du parlement.

En 1819, une loi décida que les billets de banque seraient payés d'abord en lingots d'or d'un poids qui ne doit pas être au-dessous de 60 onces; et au bout de 3 ans en or monnayé. Les prix du lingot et les époques de paiement, sont :

De février 1er, 1820,	à octobre 1er, 1820,	£ 4	1 s.	0 d.	par once étal
octobre 1er, 1820,	à mai 1er, 1821,	£ 3	19 s.	6 d.	
mai 1er, 1821,	à mai 1er, 1823,	£ 3	17 s.	$10\frac{1}{2}$ d.	

A cette époque les caisses commenceront les paiemens. La banque cependant a la faculté de les faire dès le 21 mai 1822, mais au premier mai 1823 elle y est obligée.

Cette corporation ne peut pas, d'après sa charte, négocier sur d'autres objets que l'or, l'argent en barres et les monnaies réelles étrangères; mais elle jouit du privilége exclusif d'émettre et d'escompter du papier. Aucun autre corps politique ou corporation, aucune raison de commerce de plus de six sociétaires, ne peut traiter la même espèce d'affaires en Angleterre.

La banque est divisée en deux départemens : l'un dirigé par le principal caissier, et l'autre par le teneur de livres général. Le premier reçoit, paie et émet des billets de banque; le second les enregistre à mesure qu'ils sont émis et payés; il tient les comptes des fonds publics et traite tout ce qui est relatif à la dette nationale [1].

L'administration de la banque est confiée à vingt-quatre directeurs, un gouverneur, un vice gouverneur, qui sont élus tous les ans par les actionnaires. Tous les ans on tient quatre assemblées générales, et il suffit de la demande de neuf actionnaires pour en faire convoquer d'autres. Elles se réunissent pour faire ou réformer les règlemens, pour discuter les questions qui intéressent l'établissement et pour élire leurs fonctionnaires. Le gouverneur doit posséder £ 4000 en actions de la banque; le sous-gouverneur £ 3000; les directeurs £ 2000 chaque; et le propriétaire ou électeur £ 500; et ils doivent en avoir la possession six mois avant l'élection, à moins qu'ils ne les aient reçues en legs ou en héritage.

Banquiers.

Il y a à Londres environ 70 maisons de banque, et à peu près 600 dans le reste de l'Angleterre : celles-ci prennent le nom de banques de province. La principale affaire des banquiers de Londres consiste à recevoir, payer pour autrui; mais ils n'émettent pas de papier particulier : ils bénéficient en plaçant l'argent qu'ils ont dans les mains sur de bonnes sûretés, tels que les fonds publics ou autres papiers du gouvernement, et surtout par l'escompte des effets qui facilitent le commerce et le négoce; en outre les banquiers sont très-utiles aux négocians, parce qu'ils se chargent de leurs lettres de change, font les paiemens et les recettes sans rétribution, et en général avec la plus grande exactitude. Les banquiers de province ainsi que ceux de Londres, tiennent caisse pour autrui et escomptent

---

[1] État du montant moyen des billets de banque en circulation pendant les 30 dernières années, divisées en trois périodes égales.

	moyenne.	minimum.	maximum.
De 1790 à 1800	$11\frac{1}{2}$ millions	$8\frac{3}{4}$ millions en 1797	14 millions en 1795
1800 à 1810	$16\frac{3}{4}$	$14\frac{1}{2}$ en 1800	$19\frac{3}{4}$ en 1809
1810 à 1820	$25\frac{1}{4}$	$20\frac{3}{5}$ en 1810	31 en 1817

Cet état est tiré de divers documens officiels soumis au parlement.

les effets; mais ils diffèrent de ceux-ci sous plusieurs rapports. Quelques-uns paient un intérêt sous la condition d'être avertis avant le remboursement, d'autres tiennent un compte d'intérêts réciproques, et reçoivent une commission sur les paiemens qu'ils font.

Quelques-uns émettent du papier; c'est-à-dire qu'en escomptant les effets ou faisant des avances sur d'autres valeurs, ils donnent au lieu d'argent des billets à ordre payables au porteur : ce papier ayant un cours local supplée l'argent ou tout autre moyen de circulation. Quand ces effets sont présentés ils doivent être acquittés, soit en argent, soit en billets de banque d'Angleterre; souvent ils sont payables dans quelques maisons de banque à Londres, où le banquier dont il s'agit a un compte ouvert comme un client ordinaire. Les billets de banque de province doivent être sur papier timbré et ne peuvent être en circulation plus de trois ans [1].

Les fonds publics sont des prêts ou des avances faits au gouvernement, qui en paie régulièrement l'intérêt avec des fonds mis à part pour cet objet. La méthode de lever des subsides au moyen de taxes pour le paiement de l'intérêt est appelée *funding system;* et ces emprunts constituent la dette nationale. Les dettes du gouvernement diffèrent des autres engagemens de cette espèce en ce que le prêteur ne peut réclamer que l'intérêt; il peut cependant vendre, c'est-à-dire qu'il peut transférer ses titres et obtenir par ce moyen son capital plus ou moins suivant le cours des fonds qu'une foule de circonstances peut faire varier. Fonds publics.

Les différentes espèces de fonds sont diversement nommés suivant les termes sur lesquels ils ont été établis ou réduits : les uns sont appelés le 3, les autres le 4 pour cent, etc.; et les fonds s'achètent en donnant une somme convenue pour une centaine nominale. Si, par exemple, le cours du 3 pour cent est de 60, cette somme est le prix de 100 livres, qui produisent un dividende annuel de 3 livres,

---

[1] Le produit du timbre a fait voir que la valeur moyenne des billets de banque de province, émis pendant dix ans, finissant en 1819, s'élève à environ 20 millions; le minimum était d'environ 15 millions en 1816, et le maximum de 23 millions à peu près en 1814.

ce qui équivaut à 5 pour cent par an. Quand les fonds sont bas l'intérêt est haut, et *vice versâ;* il y a des fonds qui produisent un plus fort intérêt que d'autres, cela est dû à la préférence que l'on donne au papier suivant qu'il est plus négociable, ou moins susceptible d'être acheté; car le gouvernement peut, ou rembourser, ou racheter certains emprunts, suivant qu'il y trouvera ou n'y trouvera pas de l'avantage.

Les nouveaux emprunts sont payables par à comptes de 10 ou 15 pour cent, à des époques fixes; et comprennent diverses espèces de papiers qui portent le nom générique d'*omnium:* si on en dispose séparément avant que tous les à comptes soient payés, les différens articles sont appelés *scrip*, abréviation de *souscription.*

En faisant des emprunts, le gouvernement accorde souvent une *douceur* d'une annuité pour un temps fixe, qu'on appelle *annuités limitées* ou *irrédimables;* et les fonds ou les papiers réguliers qui paient un intérêt ordinaire sont appelés *annuités perpétuelles* ou *rédimables.*

Les emprunts sont nommés *dette constituée,* quand certaines taxes sont destinées à payer l'intérêt. Les emprunts ouverts sans qu'il y ait de provisions faites, forment *la dette non constituée.* Les bons de l'échiquier, de l'amirauté, des vivres, etc. qui sont émis par ces diverses administrations sont de la dernière espèce et portent intérêt jusqu'au remboursement; l'intérêt est de 2 à $3\frac{1}{2}$ den. par jour pour chaque 100 liv.

Fonds d'amortissement.

Un plan a été adopté pour payer ou réduire la dette nationale par le moyen d'un fonds d'amortissement, qui est une portion du revenu mis à part pour cet objet et employé d'après les principes de l'intérêt composé. En 1786 il s'élevait annuellement à un million, et en 1792 il fut portée à 1,200,000 livres; on lui accorda encore un pour cent par an sur chaque nouvel emprunt qui serait levé dans la suite. Divers obstacles se sont opposés aux progrès de ce plan, mais il est toujours suivi : une somme de près de 400,000,000 a été rachetée.

Le fonds d'amortissement est administré par des commissaires

qui ne s'occupent qu'à racheter le papier; et l'intérêt du papier racheté s'ajoute au fonds ainsi que les annuités qui s'éteignent[1].

LUBEC (*Allemagne*).

On compte en marcs de 16 schillings lubs courans, qui se divisent en 12 pfenings chaque. Monnaies de compte.

La risdale vaut 3 marcs ou 48 schillings lubs. Les autres monnaies de compte sont les mêmes que celles de Hambourg.

Les monnaies réelles d'or sont le portugalèse et le demi-portugalèse, qui valent, l'un 10 et l'autre 5 ducats; le ducat vaut 7 marcs, 6 schillings; le double, le demi, le quart en proportion. Les monnaies réelles d'argent sont la risdale d'espèce, de 3 marcs 11 schillings courans, plus ou moins, et la monnaie courante de la place consiste en risdales courantes de 3 marcs, en pièces de 1 et 2 marcs, de 1, 2, 4, 8 schillings, en sechslings et dreylings, à 6 et 3 pfenings lubs. Cette monnaie se frappe depuis 1726, et la risdale courante depuis 1752. Les monnaies réelles étrangères qui circulent dans Lubec sont très-nombreuses et varient en valeur suivant le prix que les métaux précieux ont au marché. Monnaies réelles.

1 marc d'or de Cologne, de 23 carats, 6 grains fin, doit donner une taille de 67 ducats. 1 marc d'argent de Cologne, de 14 loths 4 grains fin, produit 8 risdales d'espèce, et le marc d'argent fin donne 34 marcs de la monnaie courante de Lubec. Taille.

La risdale courante peut s'évaluer à 429 asen ou 318 grains anglais d'argent fin; quant à la risdale évaluée en or, le prix du ducat variant avec le prix de l'or, elle vaut souvent plus, souvent moins de 29 asen ou 21 $\frac{1}{2}$ grains d'or fin, excepté cependant quand

---

[1] Le montant de la dette nationale, en 1820, s'élevait à environ 800 millions, et l'intérêt s'en élevait, y compris le fonds d'amortissement, à 47 millions à peu près.

le ducat danois courant est fixé à 2 risdales, auquel cas la risdale peut toujours être estimée 28 $\frac{2}{3}$ asen ou 21 grains d'or fin.

Valeur des monnaies.

Le pair entre Hambourg et Lubec est 123 $\frac{1}{13}$ risdales lubs courantes pour 100 risdales Hambourg banco, qui est en général reconnu pour le pair entre Hambourg banco et la monnaie courante. Ainsi les monnaies courantes des deux places sont à peu près de même valeur, ce qui donne 16 marcs 2 schillings monnaie courante de Lubec, pour la valeur de 1 liv. sterling, d'où il résulte que la risdale de Lubec, courante = 3 s. 9 d. sterling, ou 4, 63 fr. environ.

La risdale d'espèce de Lubec vaut 3 marcs 12 schillings 5 pfenings courans, ou environ 4 s. 2 d. sterling, ou 5,15 fr., et si un ducat danois courant est évalué à 6 marcs lubs, 1 ducat de Hollande, poids plein, vaut 7 marcs 8 schillings, et 1 frédéric, 13 marcs 4 schillings.

Poids pour l'or et l'argent.

L'or et l'argent se pèsent au marc de Cologne, comme à Hambourg.

Le marc d'argent travaillé doit être de 12 loths 3 grains de fin.

Le marc d'argent fin vaut 33 marcs courans, plus ou moins.

Poids commercial.

La livre, poids de commerce, se divise en 2 marcs, 16 onces, 32 loths, 128 quentins, ou 512 pfenings, et égale 7479 $\frac{1}{2}$ grains angl., d'où il résulte que 100 liv. de Lubec = 106,85 liv. avoirdupoids, ou 48,46 kilogr. [1]. Le centner contient 8 lisponds ou 112 liv.

Le shipfund vaut 2 $\frac{1}{2}$ centners, 20 lisponds, ou 280 liv., mais le shipfund, poids de roulage, vaut 20 lisponds de 16 liv., ou 320 liv., et quelquefois 23 lisponds de 14 liv., ou 322 liv.

Un shipfund de plumes pèse 20 lisponds de 16 liv., le sac inclus.

Une tonne de miel, ou de beurre, ou de sel de Lunebourg, grande mesure, pèse 20 lisponds ordinaires, ou 280 liv.; une tonne de beurre, petite mesure, 224 liv.

---

[1] Les auteurs ont diversement évalué la livre de Lubec. Kruse la fait correspondre à 7460 grains anglais, et Nelkenbrecker l'estime à 6 grains de moins, tandis qu'elle paraît être de 20 grains plus forte qu'elle n'est portée plus haut. Ce résultat a été dernièrement déterminé à la Monnaie de Londres, au moyen d'étalons attestés transmis à lord Castlereagh par William Lewis Behnoke, écuyer, consul de Sa Majesté à Lubec.

Un stone de lin représente 20 liv.; 1 stone de laine ou de plumes 10 liv.

Le last de blé se divise en 8 dromts, 24 tonnes ou barils, 96 scheffels ou 384 fasser. Mesures sèches.

Le scheffel étalon, avec lequel on mesure le froment et le seigle, doit avoir une profondeur de 10 $\frac{7}{12}$ pouces de Lubec, et un diamètre de 16 $\frac{19}{24}$. Il contient en conséquence 2343 pouces cubes de Lubec, qui correspondent à 2041 pouces cubes anglais. Il résulte de là que le scheffel, mesure de Lubec, est égal à 0,9490 boisseau anglais ou 0,3344 hectolitre.

Le scheffel pour l'avoine est de 11 $\frac{1}{8}$ pouces de profond et de 17 $\frac{3}{4}$ pouces de diamètre, sa capacité est par conséquent de 2752 pouces cubes de Lubec, qui correspondent à 2395 pouces cubes anglais; ainsi 20 scheffels, mesure d'avoine = 23 $\frac{1}{2}$ scheffels mesure de blé, et 9 scheffels mesure d'avoine = environ 10 boisseaux anglais.

Le fuder contient 6 ahms, 120 viertels, 240 stubgen, 480 kannes ou 960 quartiers, et égale 229,5 gallons anglais ou 868,2 litres. Mesures liquides.

Les esprits s'achètent aussi à l'oxhoft, l'ohm et l'anker : l'oxhoft contient 1 $\frac{1}{2}$ ohm, 6 ankers, 30 viertels, ou 240 quartiers et correspond à 57,37 gallons anglais ou 217,19 litres.

Une pipe d'huile est évaluée à 820 liv. de Lubec, poids net, ce qui égale 876,17 liv. avoirdupoids, ou 397 kilogr.

L'aune est généralement fixée à 2 pieds de Lubec ou 24 pouces, et représente 22,692 pouces anglais, ou 0,57614 mètre. Mesures de longueur.

Lubec change avec et donne à Changes.

Amsterdam, 117 risdales courantes (plus ou moins) pour 100 risdales.
Hambourg, 123 *idem* . . . . 100 risdales banco.

Mais Lubec tire presque toujours sur Hambourg en monnaie banco à trois jours de date, et perçoit de $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$ pour cent d'agio.

Lubec change rarement avec d'autres places d'une manière directe; mais les effets sur les pays étrangers sont tirés à Hambourg, et ceux qui viennent de l'étranger sur Lubec, sont payables en banco de

Hambourg. Les négocians de Lubec doivent s'arranger pour que l'acquit se fasse en conséquence.

Les usances sont les mêmes qu'à Hambourg, on alloue 10 jours de grâce.

LUCQUES (*Italie*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en lire de 20 soldi ou 240 denari, et en scudi d'oro qu'on appelle aussi scudi di cambio de 20 soldi, ou 240 denari di scudo d'oro. Le scudo d'oro vaut 7 $\frac{1}{2}$ lire.

La lira se divise en 10 bajocchi ou bolognini.

Le ducato, ducatone, ou scudo corrente, vaut 7 lire ou 140 soldi di lira.

Un ducato della seta vaut 7 lire 18 soldi 6 denari.

Monnaies réelles.

Les monnaies de Lucques sont les pistoles d'or de 22 lire, les écus d'or de 7 lire 10 soldi, les demis, les tiers, les cinquièmes en proportion; les lire, les barboni de 12 soldi, les demis et les quarts en proportion, les bolognini, les soldi et quattrini de cuivre.

Toutes les monnaies réelles de Florence ont cours ici et ont une valeur de 10 pour cent au-dessus. Ainsi le scudo d'oro de Florence vaut à Lucques 8 $\frac{1}{4}$ lire, et la lira de Florence 22 soldi.

D'après ce rapport on peut évaluer l'écu d'or de Lucques 4 s. 10 $\frac{1}{4}$ d. sterling, ou 6,15 fr. en or.

Poids.

La livre se divise en 12 onces, l'once en 24 deniers ou 576 grains. Ce poids correspond à 5213 grains anglais, ou 337,77 grammes.

Il y a un autre poids appelé peso grosso dont la livre = 11 liv. de Livourne = 8,234 liv. avoirdupoids, ou 3,73 kilogr.

Mesures.

Le blé se mesure au staja qui représente 0,6844 boisseau anglais, ou 0,2411 kectolitre.

L'huile se vend au coppo, mesure de 26,37 gallons anglais, ou 998,13 décilitres évalués en général à 24 liv. peso grosso qui correspondent à 197,6 liv. avoirdupoids.

La canna, mesure de longueur, contient 4 braccia: le braccio pour laines est de 0,604 mètre, ou 23,8 pouces anglais, et pour soies, de 0,579 mètre, ou 22,8 pouces anglais.

Lucques change avec et donne à : Changes.

Bologne. .	1	scudo di cambio (plus ou moins) pour	102 bolognini.
Bolsano. .	53	bajocchi	1 flor. moneta lunga.
Florence .	110	scudi di cambio	100 scudi d'oro.
Gênes . .	1	scudo	136 soldi fuori banco.
Livourne .	6	lire 6 soldi	1 pezza de 8 reali.
Lyon . . .	52	scudi.	100 écus de 3 liv.
Novi . . .	168	*id.*	100 scudi d'oro marche.
Rome . .	93	*id.*	100 scudi moneta.
Venise . .	86	*id.*	100 ducati di banco.

Les usances et autres règlemens pour les lettres de change sont les mêmes qu'à Livourne, et les négociations se font généralement par l'intermédiaire de cette dernière place. Les lettres de change doivent se payer en monnaies réelles de Lucques ou en monnaies réelles de Toscane. Toute autre espèce de monnaie peut se refuser. Usances.

Piombino, Porto-Ferrajo et Sienne ont les mêmes changes que Lucques.

LUNEBOURG (*Allemagne*)

Compte en risdales de 24 goodgroschen qui se divisent en 12 pfenings chaque. Monnaies de compte.

La risdale se divise aussi en 36 mariengroschen, 32 schwer schillings, 48 schillings communs, 72 matthiers, 96 wittens, 288 pfenings, ou 768 scherffen.

Les monnaies réelles et fictives sont ici du même poids qu'à Hanôvre. Voyez ce dernier mot.

Le poids commercial se divise comme à Hambourg, mais il est un peu plus fort, la livre représentant 7540 grains anglais. Ainsi 100 liv. de Lunebourg égalent 107,71 liv. avoirdupoids, ou 48,859 kilogr. Poids.

Mesures. Le blé se mesure au wispel dont la contenance est de 20 scheffels, 40 himten, ou 160 spints. Le scheffel correspond à 1,767 boisseau anglais, ou 0,6226 hectolitre.

Un tonne ou tonneau de sel de Lunebourg pèse un shipfund, ou 280 liv., et contient 6 himtens ou 5 $\frac{1}{3}$ boisseaux anglais. Un tonneau de miel pèse 300 liv. et contient 24 $\frac{1}{2}$ stubgens, qui valent environ 26 $\frac{1}{2}$ gallons anglais.

Le pied de Lunebourg représente 11,45 pouces anglais, ou 0,2907 mètre, et l'aune est deux de ces pieds.

Voyez pour les autres mesures le mot *Hanôvre.*

LYON (*France*).

Monnaies. Les monnaies réelles, les poids et mesures de cette place sont exposés à l'article *France,* mais comme on y conserve encore plusieurs des anciens poids, et qu'on rapporte les nouveaux à ceux-ci, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails.

Poids anciens. Il y en a trois espèces : le *poids de marc,* employé pour peser les métaux précieux; *le poids de soie,* employé pour peser la soie; et *le poids de ville,* ou *poids de table,* dont on fait usage pour tous les autres objets.

La livre, poids de marc, ou l'ancienne livre française, est de 16 onces, le poids de soie de 15, et celui de ville de 14. Chacune de ces livres se subdivise elle-même en 16 onces.

100 livres,	poids de marc	=	48,98	kilogram., ou	108 livres avoirdupoids.
100	de soie	=	45,89		101,25 *id.*
100	de ville	=	42,85		94,5 *id.*

Mesures anciennes. La mesure de blé, appelée *asnée,* contient 6 bichets, 24 coupes, ou 96 piccottins, et vaut 1,917 hectolitre, ou 5,44 boisseaux anglais.

La mesure de vin, qu'on appelle aussi asnée, contient 88 pots, et =82,54 litres, ou 21,8 gallons de vin anglais.

		mètres		pouces angl.
Le pied de Lyon. . .	vaut	0,3425	=	13,48
L'aune.		1,174	=	46,2
La toise de 7 ½ pieds . . .		2,5688	=	101,13

La bicherée, en mesure de terre, vaut 12,934 ares, ou 3 acres 31 perches anglaises, et l'hommée de vignes est ⅓ de bicherée.

Changes. Pour les changes de Lyon voyez *France*, vol. II.

Usances. Les lettres de change avaient autrefois pour époques d'échéance les grandes foires qui se tiennent tous les quatre mois, mais ces époques sont tombées en désuétude, et les effets de cette espèce sont régis par les dispositions du *Code de Commerce* comme à Paris. Voyez *France*.

MADÈRE (*Océan atlantique*).

Monnaies de compte. Les comptes se tiennent, comme en Portugal, en reis et milreis qui sont des monnaies fictives; 1000 reis font un milrei évalué généralement 5 s. 6 d. sterling, ou 6,79 fr.

Monnaies réelles. Les monnaies courantes sont :

La piastre d'Espagne, qui passe pour	1000	reis	=	10 bits.
Les pistareens	200		=	2

Avec les demis et les quarts en proportion.

Les monnaies réelles de cuivre sont les pièces de 20, 10 et 5 reis.

Poids. Les poids employés pour l'or et l'argent sont aussi ceux qu'on emploie pour tous les usages commerciaux.

La livre contient 7076 ½ grains anglais. Ainsi 100 liv. de Madeire = 101,09 liv. avoirdupoids, ou 45,85 kilogr. Les divisions et les multiples du poids commercial sont les mêmes qu'en Portugal.

Mesures. Le blé se mesure par alquiere dont 2 ½ sont censés faire 1 boisseau de Winchester, ou 35,2383 litr.

Les mesures liquides sont celles de Portugal. 23 ½ almudes sont

évaluées une pipe de 110 gallons anglais, ce qui fait l'almude de Madeire $\frac{1}{12}$ plus grande que celle de Lisbonne.

Pour les mesures de longueur voyez *Lisbonne*.

MADRAS (*voyez* INDES ORIENTALES).

MADRID (*voyez* CASTILLE *et* ESPAGNE).

MAJORQUE (*Méditerranée*).

Monnaies de compte. LES comptes se tiennent en pesos de 8 réaux qui se divisent en 34 maravedis de plate chaque.

Ils se tiennent aussi en libras de 20 sueldos ou 240 dineros.

Le peso et la libra sont de la même valeur, c'est-à-dire de 128 quartos, ou 512 maravedis vellon chaque. Ainsi 4 maravedis font 1 quarto, et 16 quartos 1 real de plate.

Pour les autres monnaies de compte et les monnaies effectives des îles Baléares, voyez *Espagne*.

Poids. On fait usage de deux poids : celui qu'on emploie pour les métaux précieux et le marc de Castille avec ses divisions.

La livre, poids commercial, s'appelle en général rottolo : elle se divise en 12 onces et contient 6174 grains anglais [1]. 26 liv. font l'arrobe et 4 arrobes le quintal ou cantaro qui = 91,73 liv. avoirdupoids, ou 41,6 kilogr. Il y a aussi le cantaro barbaresco de 100 rottolos. La plupart des marchandises se pèsent à ce cantaro. La carga régulière de Majorque est 3 quintaux ou 312 rottolos.

---

[1] Les auteurs ne sont pas d'accord sur les poids des îles Baléares, mais tous s'accordent à faire la livre commerciale de Majorque plus pesante que celle de Minorque, dans le rapport de 4 à 6 par cent. Il paraît cependant, d'après les dépêches des consuls, qu'elle est uniforme dans ces îles, et l'étalon ajusté qui a été transmis a la Monnaie de Londres, la porte à 6174 grains anglais. D'après l'espagnol Marien, la livre de Minorque correspond à 6165 grains anglais, et celle de Majorque à 6483. La différence est de 5 pour cent.

Mesures.

Le blé se mesure à la quartera; le $\frac{1}{2}$ quartera qui est la plus grande mesure dont on fasse généralement usage, se divise en 3 barcellas ou 18 almuts avec les quarts et les demis, la quartera vaut environ 2 boisseaux de Winchester, ou 0,7047 hectolitre.

La mesure de vin est le quartin qui se divise en 6 $\frac{1}{2}$ corters ou 26 quartas et = 7,168 gallons anglais, ou 27,131 litres français.

Le quartin d'eau-de-vie se divise en 4 quartinillos ou 64 liv.

Le quartin ou cortan d'huile pèse 9 rottolos, et 12 cortans font 1 odor.

La mesure de longueur, appelée canne, est de 1,713 mètre ou 67,5 pouces anglais.

MALAGA (*Espagne*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en réaux de 34 maravedis vellon.

Le réal vellon se divise aussi en 8 $\frac{1}{2}$ quartos, 17 ochavos, 68 blancas, 136 cornados, ou 340 dineros.

Le peso ou piastre de plate, le doublon, le ducat, ou autres monnaies de compte qui sont en usage à Malaga, se trouvent à l'article *Castille*, et les monnaies effectives à celui d'*Espagne*.

Pour les poids voyez *Castille* et *Espagne*.

Mesures sèches.

La fanega se divise en 12 selemines, 48 quartillos ou 192 raciones, et se calcule à 1,66 boisseau anglais ou 0,5637 hectolitre.

Mesures liquides.

L'arrobe ou cantara se divise en 8 azumbres ou 32 quartillos, et contient 4,1875 gallons de vin anglais, ou 15,850 litres français.

La pipe régulière de vin de Malaga contient 35 arrobes, mais elle n'est évaluée qu'à 34 et se vend à l'arroba. La botta de vin de Pedro Ximenes contient 53 $\frac{1}{2}$ arrobes.

---

[1] Les valeurs de ces mesures de capacité ont été déterminées à Londres au moyen des étalons transmis au bureau des affaires étrangères par M. Laird, consul à Malaga. Les poids qu'il a envoyé coïncident parfaitement avec ceux de Castille, et il établit qu'ils sont, ainsi que les mesures de longueur et de capacité, uniformes dans tout le royaume de Grenade.

La botta d'huile contient 43 arrobes et la pipe environ 34 ou 860 livres avoirdupoids. Elle se vend soit à la pipe soit à l'arrobe.

Lestage. Dans le fret des vaisseaux on admet pour 1 last les quantités suivantes : savoir 4 bottas ou 5 pipes régulières de vin ou d'huile, 20 caisses de limons ou d'oranges, 50 paniers de raisins, 22 barils d'amandes ou raisins, du poids de 8 arrobes chaque, 32 *id.* de 6 arrobes, 44 *id.* de 4 arrobes, 88 *id.* de 2 arrobes.

Une charge de raisins contient 7 arrobes et un panier une demi-charge.

Change. Pour les changes, voyez *Espagne*, vol. II.

MALTE (*Méditerranée*).

Monnaies de compte. Les comptes se tiennent en scudi de 12 tari qui se divisent en 20 grani chaque. Le taro se divise aussi en 2 carlini, ou 120 piccioli.

La pezza, ou piastre de change, contient $2\frac{1}{2}$ scudi, 30 tari, 60 carlini, 600 grani, ou 3600 piccioli.

Monnaies réelles. Les monnaies réelles en circulation sont principalement les piastres, les doublons d'Espagne, les piastres et les onces de Sicile. On les évalue à un certain taux comme suit, et sur lequel on prend un agio variable :

La piastre d'Espagne . . .	30 tari	10 grani.
Le doublon *id.*	38 scudi	9 tari.
La piastre de Sicile . . .	30 tari.	
L'once *id.*	6 scudi	3 tari.

Les monnaies de l'ordre, qui sont à peu près hors de circulation aujourd'hui, sont le double, le simple et le demi-louis d'or, frappés par le grand-maître, et valant 20, 10 et 5 scudi. En argent la piastre, la demi-piastre courantes à 30 et 15 tari ; le scudo à 12 tari ; et le demi-scudo à 6 tari. Les monnaies de cuivre sont les pièces de 4, 2 et 1 tari.

Titre de l'or et de l'argent. Le titre de l'or et de l'argent s'exprime en carats. L'or se divise

en 24 carats, et l'argent en 12. Le carat de chaque se divise en 32 grains.

Taille.

Le double louis d'or doit peser $\frac{23}{36}$ d'once de Malte, ou 260 $\frac{1}{4}$ grains anglais, et l'or, d'après les derniers règlemens, doit être de 20 $\frac{1}{2}$ carats de fin. L'once ou pièce de 30 tari doit peser 1 $\frac{1}{8}$ d'once de Malte, ou 458 $\frac{1}{4}$ grains anglais, et l'argent doit être à 10 carats ($\frac{10}{12}$) fin. Les scudi et les monnaies d'argent au-dessous ont au plus 9 carats de fin.

Il ne paraît pas que la finesse des monnaies de Malte, dont il vient d'être question, ait été fixé avant 1782. Aussi trouve-t-on de la différence dans le titre de celles qui ont été frappées avant cette époque. Le vieux louis d'or varie lui seul de 20 $\frac{1}{16}$ à 20 $\frac{3}{8}$ carats fin.

Le simple louis d'or vaut 19 s. 8 d. sterling, ou 24,30 fr.; la pièce de 30 tari, ou 2 $\frac{1}{2}$ scudi 53 $\frac{1}{3}$ d., ou 2,21 fr. Ainsi le scudo, monnaie courante, vaut 21 $\frac{1}{3}$ d. sterling, ou 0,54 fr.

Poids d'or et d'argent.

L'or et l'argent se pèsent à la libra ou livre de 12 onces, l'once se divise en 16 parties, ou en 32 trapesi; et le trapeso, en 18 grains. Cette livre pèse 4886 grains anglais et = 316,617 grammes.

Poids commercial.

La livre ou rottolo, poids commercial, se divise en 30 onces et = 12216 grains anglais; d'où il résulte que 100 rottoli (le cantar) = 174,5 liv. avoirdupoids, ou 79,14 kilogr. Les négocians fixent d'ordinaire le cantar à 175 liv. avoirdupoids.

Mesures.

Le salma de blé, mesure rase = 8,221 boisseaux anglais, ou 2,896 hectolitres. La mesure comble vaut 16 pour cent de plus.

Le caffiso, mesure d'huile, contient 5 $\frac{1}{2}$ gallons anglais, ou 20,818 litres. Le barril est le double caffiso.

Le pied de Malte est de 11 $\frac{1}{6}$ pouces anglais, ou 0,2836 mètre.

La canna, mesure de longueur, se divise en 8 palmi, et égale 81,9 pouces anglais, ou 2,079 mètres. Les marchands convertissent habituellement la mesure de Malte en mesure d'Angleterre en prenant le rapport de 3 $\frac{1}{2}$ palmi, à 1 yard, ou celui de 2 $\frac{2}{7}$ yards à 1 canna.

Les poids et les mesures de Sicile sont employés à Malte; voyez *Sicile*.

Change

Malte change avec et donne à :

Gènes	4	tari 12 grani (plus ou moins) pour	1	lira fuori banco.
Livourne	29	tari	1	pezza de 8 réaux.
Londres	1	dollar de change	48	pence sterling.
Ou comme fait le gouvernement,	1	piastre espagnole	49	*idem.*
Marseille	5	tari 12 grani	1	franc.
Naples.	25 $\frac{1}{2}$	tari	1	ducato.
Sicile	6 $\frac{1}{4}$	scudi	1	once.
Trieste	14 $\frac{1}{2}$	tari	1	florin.
Turquie	1	scudo	104	paras.

Usances.

Les effets sur Londres sont d'ordinaire tirés à 30 ou 60 jours de vue ; sur la Turquie, ils sont à 31 ; sur la Sicile, à 21 ; et sur toutes les autres places à 30.

MANTOUE (*Italie*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en lire de 20 soldi, qui se divisent en 12 denari chaque. Ils se tiennent aussi en livres italiennes de 100 centesimi. 20723 lire italianne = 81000 lire de Mantoue, ce qui donne pour la valeur de la dernière 2 $\frac{1}{2}$ d. sterling, ou 0,25 fr., à très-peu près.

Le scudo de compte vaut 6 lire, ou 120 soldi.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles de Mantoue sont le ducaton d'argent de 25 lire 7 soldi ; le scudo bianco, de 19 lire 7 soldi ; le tallaro, de 14 lire 6 soldi ; et les pièces de 1, 2, et 3 lire, et de 5 et 10 soldi.

Les monnaies réelles de Milan sont toutes courantes à Mantoue, mais elles passent, en lire et soldi de Mantoue, pour trois fois la valeur qu'elles ont en lire et soldi de Milan. Les monnaies d'Autriche, de France, d'Espagne et de Venise, passent pour valeur nominale avec un agio flottant.

Poids et Mesures.

Le poids pour l'or et pour l'argent est le même qu'à Milan. La livre

commerciale contient 4871 grains anglais. Ainsi 100 liv. de Mantoue valent 69,58 liv. avoirdupoids, ou 31,55 kilogr.

Le stajo de blé pèse 80 liv. de Mantoue et contient 0,998 boisseau anglais, ou 0,3516 hectolitre.

Le moggio d'huile pèse 320 liv. de Mantoue, et contient 29,45 gallons anglais, ou 111,48 litres.

Le braccio est de 25 pouces anglais, ou 0,6347 mètre français.

MARANHAM (*voyez* BREZIL).

MARBOURG (*voyez* CASSEL).

MARSEILLE (*France*).

Monnaies.

LES monnaies sont à Marseille ce qu'elles sont dans le reste de la France. Le système décimal des poids et mesures ainsi que le système usuel y sont établis comme à Paris. Cependant on se sert encore de l'ancien système dans les transactions ordinaires de commerce. Ainsi, dans les opérations mercantiles d'or et d'argent, on fait usage du poids de marc; dans celles d'articles ordinaires, du poids de table.

Poids.

La livre poids de table se divise en 16 onces, 128 gros, ou 9216 grains, et correspond à 6296 grains anglais. Ainsi 100 liv. poids de table = 89,94 liv. avoirdupoids, ou 40,795 kilogr.

Mesures, etc.

La charge, mesure de blé, se divise en 8 panaux, le panal en 4 civadiers, et le civadier en 2 picotins. La charge contient 1,6 hectolitre, ou environ 4 ½ boisseaux anglais.

Le vin se mesure au millerolle, qui se divise en 4 escandaux, 60 pots, ou 240 quarts, et vaut 64,33 litres, ou 16,99 gallons anglais.

La canne, mesure de longueur, se divise en 8 pans, ou 64 menus, et vaut 2,0126 mètres, ou 79,238 pouces anglais.

La quarterée, mesure de terre, contient 20,509 ares français, ou 2 roods 1 perche anglaise [1].

Pour les changes, voyez *France,* vol. I et vol. II.

MASSUAH (*voyez* ABYSSINIE).

MAYENCE (*voyez* FRANCFORT-SUR-LE-MEIN).

MEMEL (*voyez* KŒNIGSBERG).

MESSINE (*voyez* SICILE).

MEXICO (*nord de l'Amérique*).

Monnaies de compte.

LES comptes se tiennent à Mexico ainsi que dans toute l'Amérique espagnole en pesos ou piastres de 8 réaux. Ceux-ci se divisent en demis et en quarts; ils se divisent aussi quelquefois en 16 parties, et quelquefois en 34 maravedis de plate mexicaine.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles d'or sont le doublon, de 8 escudos d'oro, qui vaut 16 pesos (avec une prime d'environ 8 pour cent), les demis, les quarts, etc., en proportion. Les monnaies d'argent sont les pesos mexicanos ou piastres, avec les demis, les quarts. Les quarts sont appelés en Espagne pecetas mexicanas. Il y a aussi des huitièmes ou réaux qui, en Espagne, sont évalués à 21 $\frac{1}{4}$ quartos. Il y a de même des demi-réaux.

---

[1] Ces nombres, transmis à lord Castlereagh, ont été vérifiés par M. Ferrier, une des autorités constituées de Marseille.

Cette circonstance doit être notée, parce que les auteurs diffèrent beaucoup sur la valeur du poids de table. Suivant Nelkenbrecker il est de 18 $\frac{1}{4}$ pour cent plus léger que le poids de marc; suivant Kruse de 21, et de 16 $\frac{2}{3}$ d'après les proportions ci-dessus. Ce résultat est constaté par les tables publiées, en 1803, par Ferogio, membre de la commission des poids et mesures.

Titre de l'or.

Pour exprimer le titre de l'or, on fait usage de castellano, ou autre poids, qui se divise en 24 quilates ou carats; le quilate se subdivise en 4 grains, et le grain en 8 parties.

Titre de l'argent.

Le titre de l'argent s'évalue en dineros; le marc, ou autre poids, est divisé en 12 dineros, et chaque dinero en 24 grains.

Taille.

D'après les règlemens de 1772, un marc d'or de Castille de 21 $\frac{1}{2}$ carats de fin doit faire 8 $\frac{1}{2}$ doublons de 8 escudos, 17 pièces de 4 escudos, 34 pistoles ou 68 escudos.

Un marc d'argent de 10 $\frac{3}{4}$ dineros de fin doit fournir 8 $\frac{1}{2}$ pesos duros ou 17 demi-piastres, et 1 marc d'argent de 9 $\frac{3}{4}$ dineros de fin, 34 pecetas ou 68 réaux de plate mexicaine.

Le doublon doit contenir, suivant les règlemens, 374 grains anglais d'or pur, et valoir, par conséquent, £ 3 6 s. 2 d. sterling, ou 83,37 fr. La piastre doit contenir 374 grains d'argent pur et valoir 4 s. 4 $\frac{1}{4}$ d. sterl., ou 5,38 fr. environ. On a fait dans cette partie du système monétaire des changemens qui se trouvent à l'article *Espagne*.

Monnaie.

Anciennement le roi d'Espagne avait $\frac{1}{5}$ de l'argent qui se monnayait à Mexico, quand il provenait des nouvelles mines espagnoles; il arrivait annuellement dans cette ville 2,000,000 de marcs, dont 700,000 étaient convertis en piastres; les propriétaires de cet argent payaient la dépense du monnayage et un droit de 1 réal par marc au roi. Quoique tout sujet espagnol ait le droit de faire monnayer son argent à ces conditions, il n'y a cependant que les négocians qui en jouissent; ils achètent tout l'argent qu'ils peuvent se procurer, et déduisent sur le prix 2 réaux par marc, 1 pour le droit royal et l'autre pour les frais de la monnaie [1].

[1] D'après ce compte, publié en 1781 par Richard, le montant de l'argent converti en monnaie chaque année à Mexico, s'élevait alors à environ 6 millions; en 1790 il s'élevait à 17 d'après Helms, et en 1804 il était de 20 à peu près suivant Humboldt, Estala et autres auteurs. Les documens présentés au comité des finances de la chambre des communes, en 1810, par John Allen, établissent que la moyenne annuelle pour l'or et l'argent, dans les différens hôtels des monnaies de l'Amérique espagnole, était à peu près comme suit : Mexico 24 millions de

Poids et Mesures.

Les poids et mesures de Mexico sont les mêmes que ceux d'Espagne. Voyez ce mot.

MILAN (*Italie*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tenaient autrefois en lire de 20 soldi, ou 240 denari; mais, d'après un décret de 1806, ils se tiennent aujourd'hui en lire italiane de 100 centisimi : 20723 lire italiane = 27000 lire correnti. Ainsi, en évaluant la livre d'Italie, ou le franc de France à 9 $\frac{1}{2}$ d. en or, la lira de Milan vaut environ 7 $\frac{1}{2}$ d. sterling.

Le scudo di cambio ou imperiale est estimé 5 lire 17 soldi, ou 117 soldi imperiali; le scudo corrente, 5 lire 15 soldi, ou 115 soldi correnti.

La différence des monnaies courantes et d'empire est déterminée par le filippo, monnaie effective qui est invariablement fixée à 106 soldi imperiali, tandis que sa valeur en monnaie courante s'est élevée à diverses époques. En 1755 elle fut fixée à 7 lire 10 soldi, ou 150 soldi correnti. D'après cette évaluation 106 lire imperiali équivalent à 150 lire correnti, et 1219 scudi imperiali à 1725 scudi correnti.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles d'or sont les doppie ou pistoles. — Celles qui sont postérieures à 1786 passent pour 25 lire 3 soldi correnti; les souverains pour 45 lire, et les sequins pour 15 lire 4 soldi.

Les monnaies d'argent sont les ducats, évalués à 8 lire 12 soldi; les filippi, à 7 lire 10 soldi; mais il n'en reste presque plus en circu-

---

piastres; Lima 6 millions; Potozi 4 $\frac{1}{2}$ millions; Santafé et Santjago 1 $\frac{1}{2}$ million chaque; Popayan et Guatimala environ 1 million; ce qui fait en tout environ 8 millions sterling.

La proportion de l'argent à l'or monnayé, dans toutes ces monnaies, était, d'après une moyenne de plusieurs années, celle de 30 à 1 : la proportion de l'argent à l'or, extraits de toutes les mines de l'Amérique, était celle de 62 à 1, et des mines de toutes les contrées comme 52 à 1.

M. Brongniart évalue à 46 mille piastres l'or et l'argent mis annuellement en circulation dans toutes les parties du monde. L'amérique espagnole figure dans ce compte pour 36 millions; l'Amérique portugaise, pour 4 $\frac{1}{2}$; l'ancien monde, pour 5 $\frac{1}{2}$. (*Traité élémentaire de minéralogie.*)

lation; il y a encore le scudo de 6 lire avec les demis, etc., en proportion; il y a également des lire et des demis.

Nouvelles Monnaies.

Quand le duché de Milan prit le nom de république cisalpine, il frappa des monnaies revêtues de ce titre, et qui consistaient en écus d'argent du même poids et de la même finesse que ceux dont il vient d'être question.

En 1804 le gouvernement de la république italienne (appelée ensuite royaume d'Italie) frappa des pièces d'or de la valeur de 31 lire, pesant $\frac{1}{135}$ de livre; et des monnaies d'argent de 5 et 2 lire, 1, $\frac{1}{2}$, et $\frac{1}{4}$ lira : la lira pesant 4 denari, ou $\frac{1}{6}$ d'once, et les autres pièces en proportion.

Les monnaies frappées depuis cette époque sont principalement d'argent, d'après les règlemens de la Monnaie à Paris. La lira italiana (unité monétaire) égale le franc français. Ses divisions et ses multiples sont en proportion.

Monnaies étrangères.

Plusieurs monnaies réelles étrangères passent aux taux qui sont imprimés. Les monnaies d'or françaises passent cependant comme en France.

Titre de l'or et de l'argent.

La finesse de l'or s'exprime en 24 carats, qui se divisent en 24 parties; et celles de l'argent en 12 denari, qui se subdivisent en 24 grani.

Poids de l'or et de l'argent.

L'or et l'argent se pèsent au marc, qui se divise en 8 oncie, 192 den., ou 4608 grani, et vaut 3627 grains angl., ou 235,033 gramm. français.

Poids et Mesures de commerce. Ancien système.

La livre commerciale, ou libra, peso sottile, se divise en 12 oncie, 288 denari, ou 6912 grani, et vaut 5044 grains anglais. Ainsi 100 liv. de Milan = 72,06 liv. avoirdupoids, ou 32,68 kilogr.

Il y a une autre libra de 28 onces, appelée peso grosso, dont 3 = 7 liv. de la première. Ainsi 100 liv. peso grosso = 168,2 liv. avoirdupoids, ou 76,25 kilogr.

Le moggio se divise en 8 staja, 32 quartari, 128 metà, ou 512 quartini, et contient 4,15 boisseaux anglais, ou 1,4624 hectolitre.

Le brenta se divise en 3 staja, 6 mine, 12 quartari, 48 pinte, ou 384 boccali, et contient 18,86 gallons anglais, ou 71,38 litres.

Le rubbio d'huile pèse 25 livres de 32 onces, poids de Milan, ou 47 ½ liv. avoirdupoids environ.

Le braccio se divise en 12 onces, 144 punti, ou 1728 atomi, et correspond à 0,5949 mètre français, ou 23,42 pouces anglais.

Nouveau système.

En 1803 un nouveau système de poids et mesures fut décrété pour le royaume d'Italie, où il a été en partie adopté. Il est basé sur le système décimal français, dont les dénominations ont pris des terminaisons italiennes. Ainsi le mètre s'appelle metro, et se divise en 10 palmi, 100 ditti, ou 1000 atomi. Le kilogramme est appelé *libra nuova italiana,* et se divise en 10 oncie, 100 grossi, 1000 denari, ou 10000 grani. L'hectolitre prend le nom de *soma,* et se divise en 10 mine, 100 pinte, ou 1000 coppi.

Le rapport des nouveaux poids et mesures aux anciens peut se déduire d'après les renseignemens que nous avons donnés précédemment au sujet de ceux de France. On peut aussi le calculer d'après ceux qui suivent :

Le metro. . . . = 1 braccio, 8 once, 2 punti;
La libra italiana = 3 libre, 17 denari, 7 grani;
La soma . . . . = 5 staja, 1 quartaro, 3 ½ metà;
avec leurs divisions décimales et leurs multiples en proportion.

Le nouveau système de métrologie est employé dans toutes les transactions qui intéressent le gouvernement; dans les autres on fait usage de l'ancien.

Changes.

Pour les changes de *Milan,* voyez vol. II.

Usances.

L'usance pour les effets tirés de Gênes, de Livourne, du Piémont et de toute la Lombardie, est de 8 jours de vue; de Rome, de Florence, d'Augsbourg, de Vienne, et de toute l'Allemagne, 15; de Naples et de Sicile, 20. Ceux qui sont tirés de Venise ont 20 jours après la date; de France et de Savoie, 1 mois; d'Espagne, de Hollande et de Flandre, 2; de Londres, 3; le mois est de 30 jours.

Jours de grâce.

Les effets à vue doivent être payés à présentation. Ceux qui sont à usance ou à quelques jours de date ou de vue doivent être acquittés à l'expiration du terme écrit. Si celui-ci tombe un dimanche ou fête,

le paiement a lieu le premier jour ouvrable qui suit. Ainsi on ne peut invoquer des jours de grâce à Milan; néanmoins le porteur peut accorder trois jours à son accepteur. En ce cas l'effet doit passer au notaire de la chambre de commerce, qui écrit dessus *vu pour tel jour*. Quand ensuite l'acceptation est faite, elle court du jour où il a d'abord été présenté. S'il est refusé, le protêt doit avoir lieu le jour marqué par le notaire. La même grâce peut s'accorder pour le paiement quand l'échéance arrive; mais le délai est toujours à la discrétion du porteur.

MINORQUE (*dans la Méditerranée*).

Les comptes se tiennent en libras de 20 sueldos, ou 240 denari, comme à *Barcelone*. Monnaies, etc.

Pour les poids et les mesures sèches, voyez *Majorque*.

La mesure liquide, dont l'île fait usage, est le gerra ou jar, qui se divise en 2 quarters, 4 demi-quarters, etc., et contient 3,187 gallons anglais, ou 12,063 litres : 80 quarters, ou 40 gerras, mesure de vin de Mahon, sont censés faire une pipe de 126 gallons anglais. Mesures liquides.

Pour plus de détails, voyez *Barcelone* et *Espagne*.

MOCHA (*Arabie*).

Les comptes se tiennent en piastres de 80 caveers courans. Cette piastre est une monnaie imaginaire; mais la plupart des paiemens se font en piastres espagnoles, dont 100 passent pour 121 $\frac{1}{2}$ piastres, ce qui leur donne une valeur d'environ 3 s. 8 $\frac{1}{2}$ d. sterling, ou 4,58 fr. chaque. Les sequins de Turquie et d'Italie, les ducats, etc., se prennent en paiement suivant leur poids et leur finesse. Le sequin de Venise passe communément pour 2 piastres 25 caveers. Monnaies de compte.

Le coton se vend au haraff, monnaie imaginaire, évalué 1 piastre 22 caveers. Ainsi 9 haraffs = 11 $\frac{1}{2}$ piastres de compte de Mocha.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles frappées dans le pays sont les commassees,

qui ne contiennent que peu d'argent. Ils sont employés dans les petits paiemens, et passent en général à 60 par piastre; mais leur valeur éprouve des variations continuelles, en sorte qu'il en faut tantôt 40, tantôt 80 pour une piastre; le carat est une petite monnaie qui vaut le $\frac{1}{7}$ du commassee.

Poids d'or et d'argent. L'or et l'argent se pèsent au vakia de 10 coffalas, ou 160 carats. 24 carats font un miscal, et 1 $\frac{1}{2}$ vakia 1 beak. 100 piastres d'Espagne pesent 87 vakias; ainsi le vakia pèse environ l'once anglaise, poids troy, ou 31,100 grammes.

Poids commercial. Le bahar contient 15 farzils, ou 150 maunds; le maund 40 vakias. Un rattle vaut 15 vakias; mais quand il s'agit de café, il n'en vaut que 14 $\frac{1}{2}$; 2 rattles font 1 maund, et 10 maunds, ou 290 vakias un farzil. Le rattle ne s'emploie qu'au bazar.

Le bahar de Mocha est censé faire 18 maunds de Madras, ou 450 liv. avoirdupoids. D'autres l'évaluent à 405, poids français, ou 437 $\frac{1}{2}$ liv. avoirdupoids; mais il faut observer qu'à la douane les poids pèsent en général 2 ou 3 liv. de plus que les poids réguliers, et que la différence dans les divisions intérieures du pays est encore plus grande.

Mesures. Le teman, mesure sèche, contient 40 mecmedas ou kellas, et pèse en riz 168 liv. avoirdupoids.

Le gudda, mesure liquide, contient environ 2 gallons anglais; il se divise en 8 nusfias, et le nusfia en 16 vakias.

Les mesures de longueur sont le guz, de 25 pouces anglais, et le cobido de 19 *idem*.

MODÈNE (*Italie*).

Monnaies de compte. Les comptes se tiennent en lire, soldi et denari correnti; la lira se divise en 20 soldi ou bolognini, et le soldo en 12 denari. Depuis quelques années ils se tiennent en livres italiennes. Il en faut 20723 pour faire 54000 lire correnti. Ainsi la lira de Modena vaut 3 $\frac{3}{4}$ d. sterling, ou 0,38 fr.

Les monnaies d'or sont les pistoles de 51 lire, et les scudini de 9 lire; les monnaies d'argent sont les ducats de 17 $\frac{2}{3}$ lire, les filippi de 15 $\frac{1}{2}$, les ducats de 8, les scudi de 3 $\frac{3}{4}$, les nouveaux scudi de 5, les pièces de $\frac{1}{2}$, 1 et 2 lire, les capelloni de 6 soldi 8 denari, les pièces de 5 et 2 $\frac{1}{2}$ soldi. Pour la valeur des monnaies ci-dessus, voyez le *tableau des monnaies*, vol. II. — Monnaies réelles.

La lira de Reggio vaut les $\frac{2}{3}$ de la lira de Modena, de manière que les monnaies ci-dessus valent $\frac{1}{3}$ de plus quand elles sont évaluées en monnaie de Reggio.

Les poids pour les métaux précieux sont les mêmes qu'à Milan. — Poids.

Le quintal (poids) est estimé 100 liv. et est 6 $\frac{2}{5}$ pour cent plus léger que le même poids à Livourne, d'où il résulte que 100 liv. de Modène = 70,45 liv. avoirdupoids, ou 31,95 kilogrammes.

Le blé se mesure au stajo qui égale 2 boiss. angl., ou 0,704 hectol. — Mesures.

Le braccio, mesure de longueur, est 2 $\frac{1}{2}$ palmi genoese, et vaut en conséquence 24,3 pouces anglais, ou 0,6175 mètre.

MOGADORE (*voyez* MAROC).

MONTE VIDEO (*voyez* MEXIQUE).

MONTPELLIER (*France*).

LES monnaies, les poids et les mesures de Montpellier, sont ceux de France. Voyez ce mot. On y fait cependant encore un usage partiel des poids et mesures de l'ancien système, tels que : — Monnaies.

Le quintal (ou 100 liv. de Montpellier) égale 88 liv. avoidupoids ou 39,9 kilogrammes. — Poids.

Le setier, mesure de blé, se divise en 2 emines 4 quarts, et contient 1 $\frac{1}{2}$ boisseau anglais, ou 0,5285 hectolitre. — Vieilles Mesures.

Le muid de vin se divise en 18 setiers, 24 barils, ou 576 pots, et contient 161,06 gallons anglais, ou 609,6 litres.

Le vin muscat se vend au muid et celui du Rhône au baril. Le tonneau contient 5 ou 5 ½ barils.

L'eau-de-vie se vend au poids de 100 liv.; 20 ½ liv. d'eau-de-vie donnent une velte, et le tonneau ordinaire contient 70 veltes.

La charge d'huile contient 4 barils, 8 émines, 16 quartals, ou 128 pots; le quartal pèse 21 liv. de Montpellier, ou 18 ½ liv. avoirdup.

La mesure de longueur, appelée canne, se divise en 8 pans, et égale 1,9874 mètre, ou 78,24 pouces anglais.

Le seterée, mesure de terre, se compose de 75 dextres, et vaut 14,175 ares, ou 1 rood 16 perches, mesure anglaise.

Lestage. Quand on évalue le fret des vaisseaux qui partent du port de Cette, on admet pour 1 last : 4 tonneaux d'eau-de-vie contenant environ 70 veltes d'eau-de-vie chaque; 8 pièces de vin muscat appelé Frontignac; 7 tonneaux de vin du Rhône, d'environ 5 ½ barils chaque.

Changes. Pour les changes, voyez *France*, vol. II.

Usances. Les règlemens pour le paiement ou le protêt des lettres de change sont ceux du reste de la France, voyez vol. I.

MORÉE (*voyez* PATRAS).

MAROC (*Afrique*).

Monnaies de compte. LES comptes se tiennent à Maroc, à Fez, Mequinez, Sallee, Mogadore, dans toute la partie occidentale de la Barbarie, en mitkuls de 10 onces; celles-ci se divisent en 4 blankeels, et le blankeel en 24 fluce.

Monnaies réelles. Les principales monnaies réelles en circulation, sont les doublons et les piastres d'Espagne avec leurs divisions, ainsi que le madrid, pièce d'or qui vaut 10 piastres, qui se frappe à Madrid pour le compte de l'empereur de Maroc.

Les monnaies réelles du pays sont : Monnaies réelles.

En or.	Le mitkul (qu'on appelle aussi miscal et ducat), et le bendiky ou pièce de 2 piastres, qui vaut 27 onces.		
En argent.	L'once ou dirhem . . . . dont	$13\frac{1}{2}$	font 1 piastre.
	Les pièces de 6 blankeel	9	*id.*
	Le blankeel	54	*id.*
En cuivre.	Les pièces de 4 et de 6 fluce.		

Ces pièces se frappent dans plusieurs villes de Barbarie, mais ne sont pas considérées comme exactement monnayées.

D'après le rapport de ces pièces avec la piastre d'Espagne, on peut les évaluer, le blankeel à 1 d., ou 0,10 fr.; l'once à 4 d., ou 0,41 fr.; le ducat à 3 s. 4 d., ou 4,12 fr.; et le bendiky à 9 s. sterling, ou 11,12 fr.

La livre commerciale se règle généralement par le poids de 20 piastres espagnoles; en conséquence, 100 liv. de Barbarie ou le quintal = 119 liv. avoirdupoids, ou 53,971 kilogr. Poids.

La livre du marché, à laquelle s'achètent les provisions, est censée avoir 50 par cent de plus, et égale 30 piastres, ou 1 liv. $12\frac{1}{2}$ onces avoirdupoids, ou 807,869 gram. environ.

Le fer et la cire d'abeilles se vendent à ce poids.

Les mesures de blé sont l'almude et l'arrobe, qu'on appelle communément mood et kroba. L'almude de Sallee est fixée à 40 selemines de Castille. Le cahiz, fanega, et autres mesures espagnoles, sont aussi employées. Il est probable qu'à leur introduction elles étaient exactes; mais aujourd'hui elles présentent tant de différences qu'elles ne peuvent se ramener à aucun étalon. Mesures.

La principale mesure de longueur est le cubit ou canna, qui vaut 21 pouces anglais. Dans d'autres parties de la Barbarie, on emploie aussi le pic, qui vaut environ 26 pouces anglais, ou 0,6604 mètre.

MUNICH (*Allemagne*).

A Munich et dans toute la Bavière, les comptes se tiennent en guldens ou florins de 60 creutzers courans, qui se divisent en 4 denari chaque. Monnaies de compte.

Le florin se divise aussi en 15 batzen, 20 kaysergroschen, 24 land muntze, ou 30 albuses.

Une risdale courante vaut 1 ½ florin; un batze, 4 creutzers; 1 kaysergrosche, 3; 1 land muntze, 2 ½; 1 albus, 2 creutzers; et le creutzer, 4 pfenings.

Monnaies réelles.

Les monnaies d'or sont :

	florins.	
Les carolins d'or, qui valent	11	demis et quarts en proportion.
Les max d'or	7 ⅓	doubles et demis en proportion.
Les ducats	5	20 creutzers.
Les guldens d'or.	3	36 *idem.*

Les monnaies d'argent sont les risdales d'espèce, demis et quarts; les copsticks et demis; toutes ces pièces sont monnayées d'après le taux des monnaies de la convention, mais évaluées 20 par cent plus haut en monnaies bavaroises, c'est-à-dire que la risdale passe pour 2 florins 24 creutzers; le florin d'empire pour la moitié de cette somme; et la nouvelle risdale pour 2 florins. La monnaie bavaroise est à la monnaie convention dans le rapport de 5 à 6.

Valuer des monnaies.

La valeur de la risdale courante (risdale de compte), telle qu'elle est fixée par les derniers règlemens, correspond à 20 asen d'Allemagne, ou 14 ⅚ grains anglais d'or fin, et à 304 asen, ou 225 ½ grains d'argent fin : le rapport de l'or à l'argent est donc celui de 15 ⅕ à 1.

Il résulte de là que la risdale courante dont il vient d'être question vaut 31 ½ d. sterling, ou 3,24 fr., et le florin 21 d. sterling, ou 2,16 fr., ou £ 1 sterling = 11 florins 26 creutzers.

Titre de l'or et de l'argent.

Le titre absolu de l'or est 24 carats, qui se divisent en 12 grains chaque : celui de l'argent est 16 loths, et le loth se divise en 18 grains. L'argent ouvré doit avoir 13 loths de fin.

Poids et mesures.

Le poids pour les métaux précieux est considéré comme marc de Cologne, mais il est un peu plus pesant. Il contient 3609,87 grains anglais, ou 233,891 grammes.

La livre commerciale pèse 8656 grains anglais. Ainsi le quintal de 100 liv. de Bavière = 123,6 liv. avoirdupoids, ou 56 kilogr.

Le scheffel ou schaff, mesure de blé, se divise en 6 metzens, 12 viertels, ou 48 maessels, et contient 10,29 boisseaux anglais, ou 3,626 hectolitres; le scheffel d'avoine est $\frac{1}{7}$ de plus.

L'eimer de vin contient 60 maass, ou 240 quartels; 1 fass de bierre renferme 25 eimers de 64 maass chaque. Le maass = 1,30 pinte anglaise, ou 0,617 litre.

Le pied de Bavière mesure 11,375 pouces anglais, ou 0,289 mètre; l'aune = 32,9 pouces anglais, ou 0,835 mètre.

MUNSTER (*Allemagne*).

Les comptes se tiennent, dans cette partie de la Westphalie, en risdales courantes de 28 schillings de 12 pfenings chaque. Monnaies.

La risdale contient aussi 1 $\frac{1}{2}$ florin, 8 blamusers, 36 mariengroschen, 336 pfenings, ou 672 hellers.

Les monnaies réelles sont les florins et les demi-florins, ou pièce de 1 marc. Les $\frac{1}{2}$ marcs de 4 $\frac{2}{3}$ schillings, ou 6 mariengroschen; les pièces de 14 et de 28 pfenings.

Le poids de Cologne est employé pour les métaux précieux, et la livre, poids commercial = 7353 grains anglais; ainsi 100 liv. de Munster = 105 liv. avoirdupoids, ou 47,64 kilogrammes. Poids et mesures.

L'aune mesure 31,9 pouces anglais, ou 0,808 mètre.

NANTES (*France*).

Les monnaies, poids et mesures, sont les mêmes que ceux du reste de la France. On retient cependant certaines mesures anciennes qui méritent d'être expliquées. Monnaies.

L'ancien poids de Nantes est estimé à 1 pour cent de plus que Anciens poids et mesures.

que le poids de marc. Ainsi 100 liv. de Nantes = 109 liv. avoirdupoids, ou 49,43 kilogr.

La mesure de blé la plus générale est le setier, qui se divise en 16 boisseaux et = 4,063 boisseaux anglais, ou 1,431 hectolitre. Le tonneau se compose de 10 setiers, et le muid de sel de 4 quartauts.

Le tonneau de vin se divise en 2 pipes, 4 barriques, ou 480 pots. La barrique contient 63,4 gallons anglais, ou 240 litres.

L'eau-de-vie se vend par 29 veltes, en tonneau de 50 et 60 veltes. La velte se divise en 3 pots et contient 1,484 gallon angl., ou 5,617 litr.

L'huile de baleine se vend par 30 veltes.

L'aune mesure 55,8 pouces anglais, ou 1,416 mètre français.

Changes.

Pour les changes, voyez *France*, vol. I et II.

NAPLES (*Italie*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en ducati di regno de 100 grani. Le ducat se divise en 10 carlini de 10 grani chaque, et dans les banques publiques en 5 tari de 20 grani chaque, ce qui porte toujours le ducat à 100 grani.

Il y a d'autres monnaies réelles et imaginaires qui ont avec le ducat les proportions suivantes :

Le ducato contient 2 patacche, 5 tari, 10 carlini, 40 cinquini, 66 $\frac{2}{3}$ publiche, 100 grani, 200 tornesi, 300 quartini, 600 piccioli, ou 1200 cavalli.

Monnaies réelles anciennes.

Il y a eu divers changemens à la Monnaie de Naples depuis 1750, mais il est inutile de les exposer, attendu que le nouveau système monétaire, adopté en 1818, promet plus de consistance.

Les anciennes monnaies réelles circulent encore pour leur valeur nominale, ou si elles sont bien usées, pour leur poids. La valeur originale se trouve *Tableau des Monnaies*, vol. II.

Les monnaies d'or sont les pièces de 2, 4 et 6 ducati, l'once sicilienne de 30 carlini avec les doubles en proportion.

Les monnaies d'argent sont le ducato de 10 carlini et le demi-

ducat, ou pataca; l'écu sicilien de 12 carlini et le demi-scudo; le tari de 2 carlini, les pièces de 12, 13, 24 et 26 grani; les simples carlini et les demis, etc.

Les piastres fortes d'Espagne passent au taux de 12 carlini, 4 grani, et les autres monnaies étrangères circulent pour leur valeur intrinsèque, conformément à une ordonnance rendue par le ministre des finances.

Nouvelles monnaies.

Le système monétaire de 1818 a pour unité le ducat d'argent qui pèse 515 grains napolitains (acini), 354 grains anglais, ou 22,943 gram.; il contient 833 $\frac{1}{3}$ parties d'argent pur et 166 $\frac{2}{3}$ d'alliage, c'est-à-dire $\frac{5}{6}$ de pur et $\frac{1}{6}$ d'alliage, avec un remède de $\frac{3}{1000}$. Sa valeur sterling est en conséquence de 41,2 d., ou 4,24 fr. Il y a aussi des pièces de 1, 2, 6 et 12 carlini en proportion, le ducat étant admis pour 10 carlini.

Les monnaies d'or sont frappées au titre de 996 parties de pur sur 1000, avec un remède de $\frac{1}{1000}$ dans la finesse.

La plus petite pièce d'or est l'oncetta, qui pèse 85 acini, 58,43 grains anglais, ou 3,786 grammes; elle passe pour 3 ducats et vaut 10 s. 3 $\frac{1}{2}$ d. sterling, ou 12,96 fr., avec des pièces de 5 et 10 oncette en proportion.

Toutes les monnaies au-dessous de la valeur du carlino sont en cuivre : il y a des grani, des demis, des quarts et des pièces de 2, 3 et 5 grani. Le demi-grano, ou torneso, pèse 70 acini et les autres pièces en proportion.

Titre de l'or et de l'argent.

Nous avons vu plus haut que le titre de l'or et de l'argent s'exprimait en décimales, mais celui de l'or s'exprimait autrefois en 24 carats de 8 parties chaque; le titre de l'argent s'évaluait par 12 onces dont chacune se divisait en 12 sterlini.

Poids pour or et argent.

L'or et l'argent se pèsent à la libra de 12 onces, 360 trapesi, ou 7200 acini, contenant 4950 grains anglais, ou 320,760 grammes français.

Poids commercial.

Les poids commerciaux sont le cantaro et le rottolo : le cantaro grosso contient 100 rottoli pesant 33 $\frac{1}{3}$ onces poids d'or, d'argent

chaque, ou $31\frac{3}{7}$ onces avoirdupoids. Ainsi le cantaro grosso = $196\frac{1}{2}$ liv. avoirdupoids, ou 89,1 kilogrammes.

Le cantaro piccolo pèse 150 liv. de 12 onces, et correspond à 106 liv. avoirdupoids, ou 48 kilogrammes.

Mesures sèches.

Le carro de blé se divise en 36 tomoli ou 864 mesures; le tomolo contient 1,451 boisseau anglais, ou 0,5115 hectolitre; un tomolo de froment pèse environ 45 rottoli.

Mesures liquides.

Le carro de vin ou d'eau-de-vie se divise en 2 botte, 24 barili, ou 1440 caraffi. Le barile vaut onze gallons anglais, ou 41,67 litres. Une pipe de vin contient 14 barili.

Le salma d'huile se compose de 16 staja, 256 quarti, 320 pignate, ou 1536 misurelle. Le poids du stajo est de $10\frac{1}{3}$ rottoli; ainsi le salma pèse 324,6 liv. avoirdupoids, ou 147,2 kilogr., et mesure 42,79 gallons anglais, ou 162 litres.

Mesures de longueur.

La canna se divise en 8 palmi, ou 96 onzie, et vaut 6 pieds 11 pouces anglais; ainsi le palmo est de 10,38 pouces anglais, ou 0,264 mètre français.

La moggia, mesure de terre, contient 33,431 ares français, ou 3 roods 12 perches anglaises.

Dans la Pouille, 1 caro = 20 versure, 120 catane, 1200 passi, ou 8400 palmi.

Change.

Pour les changes de Naples, voyez vol. II.

Usances.

L'usance pour les lettres de change, tirées de quelque partie du royaume de Naples, est 15 jours après l'acception; de Sicile, Gênes, Livourne, Venise et Rome, 22; d'Espagne 2 mois après la date; de Londres, 3. L'acceptation doit se faire le samedi qui suit l'arrivée du courrier qui arrive du lieu d'où la lettre a été tirée. Mais les effets payables à tant de jours de vue ou de date, doivent être acceptés ou protestés lors de la présentation sans aucun délai.

On accorde 3 jours de grâce, excepté pour les lettres de change à vue. Jours de grâce.

NARVA (*voyez* Russie *et* Pernau).

NAUMBOURG (*voyez* Leipsic).

NAVARRE (*Espagne*).

Les comptes se tiennent de diverses manières, mais le plus communément en réaux de vieille plate, qui cependant se divisent en 36 maravedis au lieu de 24. Voy. *Espagne*. Monnaies, etc.

Ils se tiennent aussi en libras de 20 sueldos, ou 240 dineros.

Il y a diverses autres monnaies de compte, telles que les ducados, tarxas, gruesos, ochavos et cornados, qui rendent le système monétaire de Navarre fort compliqué. On peut cependant en quelque sorte le simplifier en considérant le réal comme la monnaie fondamentale qui vaut $4\frac{7}{8}$ d. sterling environ, et en évaluant le reste en proportion.

Le réal vaut $4\frac{1}{2}$ tarxas, 6 gruesos, 12 sueldos, 18 ochavos, 36 maravedis, 72 cornados, ou 144 dineros. 5 réaux = 3 libras, et en conséquence.

La libra vaut $1\frac{2}{3}$ réal, $7\frac{1}{2}$ tarxas, 10 gruesos, 20 sueldos, 30 ochavos, 60 maravedis, 120 cornados, ou 240 dineros, et représente $8\frac{1}{5}$ d. sterling, ou 1,83 fr.

Le ducado = $6\frac{4}{15}$ libras, $10\frac{8}{9}$ réaux, et les monnaies inférieures en proportion, il vaut environ $53\frac{1}{12}$ d., ou 5,46 fr.

Le rapport entre les monnaies de Navarre établi, on peut supputer celui qu'elles ont avec les monnaies de Castille, au moyen du réal qui est commun à l'une et à l'autre de ces monnaies.

Ainsi le doublon de change de 32 réaux et le peso de 8 sont connus. Ainsi le ducat de change de 375 maravedis de plate se trouve de $11\frac{1}{34}$ réaux, car 34 : 1 :: 375 : $11\frac{1}{34}$.

Le ducat vellon de 374 maravedis vellon, se trouve de $5\frac{27}{32}$ réaux,

car 64 : 1 :: 374 : 5 $\frac{27}{32}$, en se rappelant toujours que 34 maravedis de plate égalent 64 maravedis vellon.

On peut, à l'aide de ces principes, calculer les rapports que chacune de ces monnaies ont entre elles, en voici quelques-unes exprimées au nombre rond :

40 doublons de plate valent	144	ducats de Navarre.
49 pesos de plate . .	36	*id.*
833 ducats de change	846	*id.*
5 doublons de plate	96	liv. de Navarre.
5 pesos de plate . .	24	*id.*
85 ducats de change	564	*id.*

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles de Navarre sont celles d'Espagne. Le rapport qu'elles ont avec celles de compte se calcule d'après les relations suivantes : 1 piastre forte = 6 $\frac{3}{8}$ libras, 10 $\frac{5}{8}$ réaux, 47 $\frac{13}{16}$ tarxas, 63 $\frac{3}{4}$ gruesos, 127 $\frac{1}{2}$ sueldos, 191 $\frac{1}{4}$ ochavos, 382 $\frac{1}{2}$ maravedis, 765 cornados, ou 1530 dineros.

784 piastres fortes = 765 ducats de Navarre.

La valeur de toutes les divisions, les multiples de la piastre forte peut se calculer d'après ces données.

Poids et Mesures.

Le marc de Navarre se divise en 8 onzas, 32 quartos, 128 adarmes, ou 4608 granos; ainsi le marc de Navarre et celui de Castille contiennent le même nombre de grains, mais le grain de Navarre est de $\frac{1}{16}$ plus fort que celui de Castille. Le marc de Navarre égale par conséquent 4896 grains de Castille, et 16 marcs de Navarre = 17 marcs de Castille; ainsi 100 liv. de Navarre correspondent à 107,78 liv. avoirdupoids, ou 48,88 kilogrammes.

Pour les mesures et autres détails, voyez *Espagne*.

NÉGRITIE (*voyez* GUINÉE).

NEUFCHATEL (*Suisse*).

Les comptes se tiennent de diverses manières. La méthode la plus ancienne est en livres faibles de 12 gros, ou 144 deniers; elle est encore suivie en partie, surtout dans les rentes et autres affaires peu importantes. Monnaies, etc.

La deuxième méthode, que suivent surtout les négocians, est en livres tournois de Neufchatel, qui se divisent en 12 sous, ou 240 deniers; une de ces livres vaut 2 ½ livres faibles, et 13 ½ d. sterling à peu près, ou 1,39 fr.

La troisième, qui fut introduite en 1798, est en franken de 10 batzen, ou 100 rappen. Le batze = 1 ½ franc de France et a environ la même valeur que la livre tournois ci-dessus.

Les monnaies réelles d'argent sont les pièces de 21 et 10 ½ batzen, mais les monnaies de France et des cantons voisins circulent à Neufchatel.

On se sert de deux espèces de poids, le poids de marc ou vieux poids de France, et celui de fer avec lequel on évalue les marchandises pesantes. La livre de ce poids égale 17 onces, poids français, ou 8029 grains anglais; ainsi 100 liv. poids de fer = 114,7 liv. avoirdupoids, ou 52,04 kilogrammes.

Le pied = 0,3000 mètre, = 11,81 pouces anglais; l'aune = 1,112 mètre, = 43,8 pouces anglais. Pour de plus amples détails, voyez *Suisse*.

NICE (*Italie*).

Les monnaies de Nice sont celles de Turin. (*Voyez* ce mot.) Monnaies, etc.

Le poids pour l'or et l'argent est le poids de marc.

La livre commerciale se compose de 12 onces et = 4809 grains anglais; ainsi 100 liv. de Nice correspondent à 68,76 liv. avoirdupoids, ou 31,16 kilogrammes. 25 liv. font le rubbio, et 6 rubbi le quintal.

Le blé se mesure à la charge qui se divise en 4 setiers 8 emines, 16 quartiers, ou 64 motureaux, et = 1,6 hectolitre, ou 4 ½ boisseaux anglais.

Le vin et l'huile se vendent au rubbio pesant 25 liv. de Nice, ou 7,79 kilogrammes, comme aussi à la charge, qui se compose de 12 rubbi, ou 120 pintes. Le rubbio de 10 pintes égale 2,076 gallons anglais, ou 7,8 litres.

L'élément de mesure de longueur est le pan, qui vaut 0,2615 mètre, ou 10,29 pouces angl. Le trabuc vaut 12 pans et la canne 8.

L'aune de Nice = 1,188 mètre, ou 46,77 pouces anglais.

Le trabuc carré = 0,9885 are français, ou 3,90 perches angl.

NORWÉGE (*voyez* BERGEN).

NOVI (*voyez* GÊNES).

NUREMBERG (*Allemagne*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en guldens ou florins de 60 creutzers.

Le florin se divise en 3 copstucks, 15 batzen, 20 kaysergroschen, ou schillings, ou 240 pfenings.

La risdale de compte vaut 1 ½ florin, 4 ½ copstucks, 22 ½ batzen, 30 kaysergroschen, 90 creutzers, ou 360 pfenings. La risdale d'espèce est fixée à 2 florins, 30 batzen, 40 schillings, ou 120 creutzers.

Un copstuck est 5 batzen, ou 20 creutzers; un batze, 4; un schilling ou kaysergrosche, 3, ou 12 pfenings.

Les comptes se tiennent soit en monnaies courantes, conformément à la taille de la convention, ou de 20 florins, dans lesquelles les effets s'expriment, ou en muntz suivant celle de 24 florins en lesquelles les marchandises se paient.

Il y avait autrefois une troisième espèce de monnaie appelée moneta d'oro (monnaie d'or). Cette monnaie était environ 9 pour cent au-dessous du banco; mais il ne s'en trouve presque plus aujourd'hui dans le commerce.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles d'or sont les ducats et les gilders d'or; celles d'argent les vieilles risdales d'espèce, les demis, les quarts; et les nouvelles risdales d'espèce, florins et demis; les copstucks frappés d'après la taille de la convention, et assujettis à un agio de 20 pour cent contre les muntz. Il y a aussi des pièces de 30, 15, 12, 7 $\frac{1}{2}$, 6, 5, 4, 3, 2 $\frac{1}{2}$, 2 et 1 creutzers muntz.

Le ducat vaut 4 florins 30 creutzers en banco ou monnaie courante, ou 5 florins 24 creutzers muntz : le gilder d'or, 3 florins 12 creutzers en banco ou courant, ou 3 florins 50 creutzers en muntz.

Les anciennes risdales d'espèce, droites de poids, passent pour 2 florins 40 creutzers en petites monnaies effectives; les risdales convention pour 2 florins courans, ou 2 florins 24 creutzers; les petites monnaies réelles et les autres monnaies convention en proportion.

Valeur des monnaies.

La risdale de compte en banco ou monnaie courante peut être évaluée à 25 $\frac{1}{5}$ asen d'Allemagne, ou 18 $\frac{2}{3}$ grains anglais d'or fin, et à 364 asen, ou 270 grains d'argent fin. La même risdale en petites monnaies réelles, peut s'estimer 21 $\frac{1}{2}$ asen, ou 16 grains d'or fin, et à 304 asen, ou 225 $\frac{1}{2}$ grains d'argent fin. Ainsi la risdale banco ou courante égale 38 d. sterling, ou 3,91 fr., et le florin 25 $\frac{1}{2}$ d. sterl., ou 2,62 fr. environ : mais en petites monnaies réelles la risdale ne vaut que 31 $\frac{1}{2}$ d., ou 3,24 fr., et le florin 21 d. sterling, ou 2,16 fr.

Poids de l'or et de l'argent.

L'or et l'argent se pèsent au marc de Nuremberg qui se divise en 8 onces, 16 loths, 54 quintlins, ou 256 pfenings, et vaut 3670 grains anglais, ou 239 grammes français.

Poids commercial.

La livre commerciale se divise en 2 marcs, 4 viertungs, 16 onces, 32 loths, 128 quints, ou 512 pfenings, et correspond à 7870 grains anglais. Ainsi 100 liv. de Nuremberg = 112,42 liv. avoirdupoids, ou 50,99 kilogr.

Le shipfund contient 3 centners, ou 300 liv.

Mesures sèches.

Le malter se divise en 16 metzen, 32 diethaufen, ou 128 mass. Un simmer de froment, de seigle et de pois, contient 2 malters;

un simmer d'orge ou d'avoine, 4; le malter correspond à 4,74 boisseaux anglais, ou 1,671 hectolitre.

Mesures liquides.

Le fuder contient 12 eimers wisiermass, ou 12 $\frac{3}{4}$ eimers schenkmass. L'eimer se divise en 32 viertels, 64 mass, ou 128 seidels. Un eimer visiermass contient 17,96 gallons anglais, ou 67,98 litres; et un eimer schenkmass correspond à 16,76 gallons anglais, ou 63,43 litr.

Mesures de longueur.

Le pied de Nuremberg de 12 pouces mesure 11,96 pouces anglais, ou 0,3036 mètre. L'aune a 26 pouces anglais, ou 0,6595 mètre.

Le ruthe long ou perche est de 16 pieds; le court de 12.

Mesures de superficie.

Le morgen de terre, auquel se mesurent les terres à blé et les bois, contient 200 perches longues carrées, de 256 pieds carrés chaque. Ainsi sa contenance égale 1 acre 27 perches, mesure anglaise, ou 47,295 ares français.

Le morgen ou acre, auquel on mesure les prairies et les paccages, contient 160 petits ruthes carrés de 144 pieds carrés chaque; il égale par conséquent 2 roods 4 $\frac{1}{2}$ perches, mesure anglaise, ou 21,372 ares français.

Changes.

Nuremberg change avec et donne, plus ou moins, à:

Amsterdam	142	risd. banco ou cour. pour	100	risdales.
Augsbourg	102	florins courans	100	florins courans.
Breslau	96	*id.*	100	*id.*
Francfort	100	risd. courantes	100	risd. convention.
Hambourg	148	*id.*	100	risd. banco.
Londres	9	florins courans	£ 1	sterling.
Lyon et Paris	101	francs	100	francs.
Prague et Vienne	75	florins courans	100	florins courans.
Venise	99	*id.*	500	lire piccole.

Usances.

L'usance ordinaire pour les lettres de change à Nuremberg est 15 jours; la demi-usance, 7; la double, 30; l'usance et demie, 23. Elles se comptent toutes à partir du jour de l'acceptation. Quand les lettres de change sont payables après date, le temps court du jour

qui suit celui auquel elles ont été tirées. Les dimanches, les fêtes et les vacances de la banque y sont comprises.

Quand les effets sont payables à un ou deux mois de date ou de vue, ils sont exigibles le jour du mois pour lequel ils ont été tirés ou acceptés.

On alloue 6 jours de grâce, mais si le dernier échoit une fête, le paiement ou le protêt doit être fait la veille. Si à l'époque de l'échéance la banque est fermée, il faut qu'il soit payé ou protesté le jour qui précède celui où elle ferme. On ne passe pas de jours de grâce pour les effets à vue, ou 2, 3 ou 4 jours, ou à un nombre moindre qu'il n'y en a dans la demi-usance. Jours de grâce.

Si un effet, payable après date, n'arrive que lorsque quelques jours de grâce sont déjà écoulés, ces jours ne se comptent pas de l'arrivée de cet effet, mais de celui auquel il est payable, et si les 6 jours étaient écoulés il serait exigible dans les 24 heures.

ODESSA (*voyez* Russie).

OLDEMBOURG (*Allemagne*).

Les comptes se tiennent en risdales de 72 grotes qui se divisent en 5 swares chaque. Monnaies de compte.

La risdale se divise aussi en 48 schillings, ou 54 stivers, et celui-ci en 4 ortes. C'est la méthode du commerce de détail surtout.

Ainsi 2 schillings = 3 grotes, ou 15 swares; 8 schillings = 9 stivers, et 3 stivers = 4 grotes.

Les monnaies réelles sont les pièces d'argent de $\frac{2}{3}$ et $\frac{1}{3}$, ou 48 et 24 grotes frappés aux taux de 12 risdales par marc de Cologne d'argent fin. Elles supportent un agio de 7 à 11 pour cent contre les monnaies réelles de convention, et 25 à 30 pour cent contre les monnaies réelles inférieures; les pièces de 6 et 12 grotes, battues au taux des monnaies convention, en supportent un de 13 à 16 pour cent contre Monnaies réelles.

les monnaies inférieures. Il y a aussi des pièces de 4, 2, 1 ½, 1, et ½ grotes, qui sont frappées au taux de 14 ½ à 15 risdales par marc d'argent fin.

Les grandes affaires se traitent en monnaie convention, et le détail en petites monnaies.

Les ducats de Hollande passent pour 2 risdales 60 grotes, monnaie de convention, ou 3 risdales 24 grotes, en petites monnaies, plus ou moins. Les pistoles, les frédérics et autres monnaies de ce genre, sont fixées à 5 risdales. Les monnaies françaises sont aussi courantes.

Poids.

Le poids pour l'or et l'argent est le marc de Cologne.

La livre commerciale se divise en 32 loths, et le loth en 4 quentins, 16 pfenings, ou 256 asen. Le pfundschiver vaut 300 liv.; le shipfund, 290; et le centner, 100.

Le poids d'Oldembourg égale celui d'Hambourg, dont 100 liv. égalent 106,8 liv. avoirdupoids, ou 48,44 kilogr.

Mesures de capacité.

Le last de blé se divise en 12 molts, 18 tonnen, ou 144 scheffels, et contient 83,217 boisseaux anglais, ou 29,322 hectolitres.

L'oxhoft de vin se compose de 1 ½ ohm, 6 ankers, 156 kannes, ou 240 quartiers; et contient 65,93 gallons anglais, ou 249,56 litr.

Mesures de longueur.

Le pied se divise en 12 pouces, et égale 11,65 pouces anglais, ou 0,2959 mètre.

L'aune d'Oldembourg est égale à celle de Brême, et correspond à 22,76 pouces anglais, ou 0,578 mètre.

OPORTO (*voyez* LISBONNE).

OSNABRUC (*Allemagne*).

Monnaies de compte.

LES comptes se tiennent en risdales courantes de 21 schillings, qui se divisent en 12 pfenings chaque.

Cette risdale vaut aussi 1 ½ florin ou gulden, 36 mariengroschen, 72 matthiers, 252 pfenings, ou 504 hellers.

Le florin ou pièce de $\frac{2}{3}$ vaut 14 schillings, ou 24 mariengroschen; un mariengrosche est 7 pfenings, ou 14 hellers.

Les monnaies réelles sont les risdales d'argent espèce avec les demis et les quarts, et les pièces de bas d'argent de 6, 4, 3, 2, 1 $\frac{1}{2}$ et 1 mariengrosche; de 1 et 1 $\frac{1}{2}$ schilling; de 9, 6, 5, 4 et 3 pfenings; les pièces de cuivre de 5, 4, 3, 1 $\frac{1}{2}$ et 1 pfening. Ces monnaies sont évaluées conformément au taux des monnaies convention, c'est-à-dire au taux de 20 florins par marc de Cologne en argent fin. Voyez *Allemagne*. Monnaies réelles.

L'or et l'argent se pèsent au marc de Cologne. Poids.

La livre commerciale se divise en 16 onces, 32 loths, 128 quentins, ou 512 pfenings, et vaut 7625 grains anglais. Ainsi 100 liv. d'Osnabruc correspondent à 108,9 liv. avoirdupoids, ou 49,4 kilogr.

Le last de blé contient 100 scheffels, 400 viertels, ou 1600 bechers; et le fuder, 6 malters, ou 72 scheffels. Le scheffel correspond à 0,815 boisseau anglais, ou 0,287 hectolitre. Mesures.

Le fuder de vin contient 6 ahms, ou 168 viertels, et le viertel se divise en 4 kannen, 16 orts, ou 64 helfgens, et égale 1,29 gallon anglais, ou 4,88 litres.

Le pied d'Osnabruc = 11 pouces anglais, ou 0,279 mètre.

Il y a deux espèces d'aune : la grande a 23,7 pouces anglais, ou 0,601 mètre, et la courte 23 pouces anglais, ou 0,583 mètre.

Les changes de cette place se font principalement avec Amsterdam et Hambourg; ainsi Osnabruc donne à Change.

Amsterdam 136 risdales (plus ou moins) pour 100 risd.
Hambourg 144 *id.* . . . . 100 *id.* banco.

OSTENDE (*voyez* ANVERS).

OVIEDO (*dans les Asturies*) *voy.* GALLICE.

PADOUE (*Italie*).

Monnaies. LES comptes se tiennent en ducats de 24 grossi, ou 288 denari, ou en lire de 20 soldi, ou 240 denari comme à Venise. Les monnaies réelles sont également les mêmes.

Les comptes se tiennent aussi en livres italiennes et en cents.

Poids. Il y a deux espèces de poids, comme à Venise; le peso grosso est le même dans les deux places, mais le peso sottile est de 12 $\frac{1}{2}$ pour cent plus fort que le poids vénitien de même nom; ainsi 100 liv. peso grosso de Padoue = 105,55 liv. avoirdupoids, ou 47,87 kilogrammes, et 100 liv. peso sottile = 75 liv. avoirdupoids, ou 34,01 kilogrammes.

Mesures. Le pied de Padoue égale 13,93 pouces anglais, ou 0,3536 mètre.

Il y a deux espèces de braccio, l'un pour les étoffes de soie qui est de 25,3 pouces anglais, ou 0,6429 mètre; l'autre pour ceux de fil et de laine, qui a 26,8 pouces anglais, ou 0,6812 mètre.

Pour de plus amples détails, voyez *Venise*.

PALERME (*voyez* SICILE).

PARIS (*voyez* FRANCE).

PARME (*Italie*).

Monnaies de compte. PARME, Plaisance et Guastalla, tiennent leurs comptes en lire de 20 soldi, ou 240 denari. Ils se tiennent aussi en lire italiane de 100 centisimi. 757000 lire de Parme sont censées faire 183481 fr., ou livres italiennes. Ainsi la lira de Parme vaut 2 $\frac{1}{3}$ d. sterling, ou 0,25 fr. environ.

6 lire de Parme en = 5 de Plaisance, et 24 lire de Parme en = 25 de Guastalla.

Le scudo est évalué 7 lire 6 soldi.

Monnaies réelles.

Les monnaies d'or sont les vieilles doppie, ou pistoles, dont quelques-unes sont reçues à 72 lire 12 soldi, et les autres à 93 lire 10 soldi; mais celles qui sont postérieures à 1786 passent pour 90 lire, et les sequins pour 45.

Les monnaies d'argent sont les ducatoni qu'on passe à 21 lire, les scudi à 8 lire 8 soldi, les testoni à 6 lire 6 soldi; les pièces de 3 lire et les pièces de 20, 10 et 5 soldi.

Les monnaies françaises sont reçues à Parme.

Poids.

Le poids pour l'or et l'argent est le même que celui de Milan.

La livre commerciale de Parme se divise en 12 onces, 288 denari, ou 6912 grani, et pèse 5038 grains anglais; ainsi 100 liv. de Parme = 71,97 liv. avoirdupoids, ou 32,64 kilogrammes.

Mesures.

Le stajo, mesure de blé, se divise 16 quartarole, et contient 1,458 boisseau anglais, ou 0,514 hectolitre.

		Pouces anglais.		
Le braccio, mesure de soie.	=	23,1	=	0,5865 mètre.
— de toile.	=	25,1	=	0,6377
— de terre et de route	=	21,3	=	0,5420

PATRAS (*Morée*).

Monnaies.

Les comptes se tiennent en piastres de 80 aspres.

Les monnaies turques sont courantes à Patras; voyez *Constantinople*.

Poids.

Le quintal contient 44 okes, ou 132 liv.; l'oke vaut 3 liv., 36 onces, ou 400 drams. La livre contient 6168 grains anglais; ainsi 100 liv. de ce poids correspondent à 88 liv. avoirdupoids, ou 39,95 kilogrammes.

La livre, poids de soie, est plus forte de $\frac{1}{5}$, elle contient 15 onces, ou 166 $\frac{2}{3}$ drams.

Un sac de groseilles pèse 140 liv. poids commun, ou environ 123 liv. avoirdupoids.

Mesures. La mesure de blé est le staro, qui se compose de 3 bachels et égale 2,33 boisseaux anglais, ou 0,821 hectolitre.

Il y a deux espèces de pic, ou aune : l'une excède l'autre de 8 pour cent.

		Pouces angl.		Mètre
La grande pic pour les toiles et les laines	=	27	=	0,6855
La petite pic employée pour les soies . .	=	25	=	0,6347

PAYS-BAS (ROYAUME DES).

Monnaies de compte. Le royaume des Pays-Bas, qui comprend la Hollande, le Brabant, la Flandre et le Luxembourg, tient ses comptes en florins ou guilders de 100 cents; le guilder a la même valeur que celui que frappait autrefois la Hollande, ou 2 fr. 11 $\frac{64}{100}$ centimes de France, ou environ 20 $\frac{1}{8}$ d. sterling.

Monnaies réelles. On décréta, en 1816, un nouveau système dont l'unité monétaire est le florin avec des multiples et sous-multiples décimaux. Le titre des monnaies s'exprime aussi en décimales; du reste on ne passe aucune tolérance ni dans le titre ni dans le poids.

Le florin doit peser 7 esterlings qui égalent 10,766 grammes ou 166,17 grains anglais : son titre est de 893 sur 1000; les pièces de 3 florins et de 50 cents en proportion.

Il y aussi des pièces de 25 cents qui pèsent 88 as, ou 4,25 grammes, de 569 de fin, avec des pièces de 10, de 5 cents en proportion.

La nouvelle monnaie réelle d'or s'appelle pièce de 10 florins : elle doit peser 140 as, ce qui correspond à 6,729 grammes, ou 103,85 grains anglais; le titre est 900 sur 1000, et en conséquence sa valeur sterling 16 s. 6 $\frac{1}{2}$ d., ou 20,84 fr. environ.

Les monnaies de cuivre sont les cents de 80 as, ou 3,845 grammes avec les demi-cents.

On décréta également en 1816 un nouveau système de poids et mesures qui devait être mis en pratique en 1820; c'est le système métrique et décimal français dont on a changé les noms. Voyez *Amsterdam, Rotterdam, Anvers* et *France*. Poids et mesures.

Le *pond*, est l'unité pondérale et correspond au kilogramme français; ses divisions sont les ons, lood, wigtje et korrel.

L'*elle*, qui est l'unité ou élément de longueur, égale le mètre français; ses divisions décimales sont le palm, le duim et le streep; ses multiples décimaux sont le roede et le mijle.

L'*elle vierkante*, ou aune carrée, forme l'unité des mesures de superficie, et correspond au centiare, ou mètre carré de France. Ses divisions sont le palm vierkante, le duim vierkante et le streep vierkante; et ses multiples le *roed* vierkante, le bunder vierkante.

L'*elle kubicke* est l'unité des mesures de capacité, c'est le stère français. Ses divisions sont le palm kubicke; le duim kubicke et le streep kubicke.

L'aune cube de bois de chauffage s'appelle *wisse*.

Le *kop* sert d'unité de mesure pour les marchandises sèches, c'est le cube du palm : il correspond au litre français. Sa division est le maatje, et ses multiples le schepel et le mudde : celui-ci s'appelle aussi le *zak*, et égale l'hectolitre français. 30 mudde font 1 last.

La *kan* est l'unité des mesures liquides : c'est le cube du palm; elle correspond au litre français. Ses divisions sont le maatje et le vingerhoed; 100 kans font une cuve ou tonneau, qui = l'hectolitre français.

La nouvelle livre des apothicaires se divise en 12 onces, 96 drachms, 288 scrupules, ou 5760 grains, et correspond à 375 gramm., ou 5787 grains anglais.

Tableau comparatif des poids et mesures des Pays-Bas, de France et d'Angleterre.

	Pays-Bas.		France.		Angleterre.
Poids.	Pond.	=	Kilogramme	=	15434 grains.
	Ons	=	Hectogramme . . .	=	1543,4
	Lood.	=	Décagramme . . .	=	154,34
	Wigtje.	=	*Gramme*.	=	15,434
	Korrel	=	Décigramme. . . .	=	1,5434
Mesures de longueur.	Mijle	=	Kilomètre	=	3937,1 pouces.
	Roede	=	Décamètre.	=	393,71
	Elle	=	*Mètre*	=	39,371
	Palm.	=	Décimètre	=	3,9371
	Duim	=	Centimètre	=	0,39371
	Streep	=	Millimètre	=	0,039371
Mesures carrées.	Bunder vierkante	=	Are	=	3,955 perches.
	Roede *id.* . . .	=	Déciare	=	0,3955
	Elle *id.* . . .	=	*Mètre carré*	=	10,7644 pieds carrés.
	Palm *id.* . . .	=	Décimètre *id.* . . .	=	15,500 pouces carrés.
	Duim *id.* . . .	=	Centimètre *id.* . .	=	1,550
	Streep *id.* . . .	=	Millimètre *id.* . . .	=	0,155
Mesure cubique.	*Elle kubicke*. . .	=	*stère* ou *mètre cube*	=	35,3170 pieds cubes.
	Palm *id.*	=	Décistère	=	3,5317
	Duim *id*	=	Centistère	=	0,35317
	Streep *id.*	=	Millistère	=	0,035317
Mesures sèches.	Mudde ou zak . .	=	Hectolitre	=	2,8379 boisseaux.
	Schepel	=	Décalitre.	=	0,28379
	Kop	=	*Litre*.	=	0,028379
	Maatje.	=	Décilitre.	=	0,002837
Mesures liquides.	Vat	=	Hectolitre	=	26,419 gallons de vin.
	Kan	=	*Litre*.	=	26419
	Maatje.	=	Décilitre.	=	026419
	Vingerhoed . . .	=	Centilitre.	=	0026419

PERNAU (*Russie*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tenaient autrefois dans cette partie de la Livonie en risdales de 64 wittens, ou 80 copecks. Aujourd'hui ils se tiennent en roubles de 100 copecks chaque.

Une risdale courante est évaluée 60 wittens, ou 75 copecks; une risdale albert, 80 wittens, ou 100 copecks.

Un marc de Pernau vaut 3 wittens; un marc lettish, 2.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles de Russie sont courantes à Pernau, et les assignations de la banque russe reçues à un escompte flottant, beaucoup au-dessous de leur valeur nominale.

Poids.

La livre commerciale se divise en 16 onces, 32 loths, ou 128 quintins, et contient 6430 grains anglais. Ainsi 100 liv. de Pernau = 91,85 liv. avoirdupoids, ou 41,65 kilogr.

Le lispond vaut 20 liv.; le centner, 120; le shipfund, 20 lisponds, ou 400 liv.

Mesures.

Le last de blé se divise en 24 tonnen, 48 loofs, ou 192 kullmits; et rend 86,25 boisseaux anglais, ou 30,39 hectolitres.

Le last de graines de lin est évalué 12 tonnen, ou 21 loofs; et le last de sel 18 tonnen de 18 kullmits chaque.

L'ahm de vin se divise en 4 ankers, 120 stofs, ou 480 quarters, et égale 40,93 gallons anglais, ou 154,92 litres. Un hogshead ou pièce contient $1 \frac{1}{2}$ ahm; un fass de bière ou d'eau-de-vie, 128 stofs.

L'aune de Pernau correspond à 21,6 pouces anglais, ou 0,5486 mètre.

PERSE.

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en tomans de 50 abassis, 100 mamoodis, 200 sathrees ou chayés, 1000 dinars-bisti, 2000 kasbequis, ou 10000 dinars simples. Le toman et le dinar sont des monnaies imaginaires.

Monnaies réelles.

Les grands paiemens se font communément en argent; il y a cependant quelques pièces d'or de diverses valeurs appelées cherassi qui se frappent aux couronnemens. Ainsi la pièce d'Iman riza vaut environ 4 s. 2 d. sterling; celle d'Aboul-faiz environ 12 s. 3 d.; et celle de Kouli-kan £1 10 s. 6 d. à peu près.

Les monnaies d'argent de Perse sont les denari hasser de 10 mamoodis; les daezajies, de 5; les larins, de $2\frac{1}{2}$; les albaajers ou abassis, de 2; les simples mamoodis, les demi-mamoodis ou chayés et les kasbequis de cuivre, de 5 dinars.

Dans les grands paiemens on ne compte pas, on pèse. Le plus souvent les sommes sont en bourse de 50 tomans, ou 2500 abassis. Si quelques pièces sont supposées légères, on les pèse en lots de 25 chaque.

Valeur des monnaies.

Le poids et le titre de ces pièces ont été altérés sous divers règnes. Bonneville évalue le chayé actuel à 4 sous 6 den. de France, ce qui vaut $2\frac{1}{8}$ den. sterling à peu près. Ainsi le toman vaut environ 36 s. sterling, et les autres pièces en proportion.

Poids.

Il y a deux espèces de poids usités en Perse : le batman de Cherray et le batman de Tauris. Le premier vaut juste le double du deuxième; les divisions sont d'ailleurs les mêmes.

Le batman contient 6 rattels, 300 derhams, ou 600 miscals.

Le batman de Cherray pèse 88771 grains anglais, ou 5751,692 grammes, et celui de Tauris la moitié de ces quantités, ou 6,34 liv. avoirdupoids.

Le derham employé pour peser l'or et l'argent vaut 151 grains anglais, ou 9,79 grammes.

Les perles se pèsent à l'abas, qui correspond à 3,66 grains diamant anglais, ou 2,25 grains troy = 0,148 décigrammes.

Mesures de longueur.

Il y a deux espèces de guerze ou mesures de longueur : le guerze royal, appelé aussi monkelser, qui vaut $37\frac{1}{2}$ pouces anglais, ou 0,9456 mètre. Le guerze commun est les $\frac{2}{3}$ du guerze royal.

On fait aussi usage d'une mesure qu'on appelle arish, et qui = 38,27 pouces anglais, ou 0,9716 mètre.

La parasang, ou lieue persanne, est $\frac{1}{20}$ de degré de l'équateur.

Elle représente en conséquence 3 milles géographiques, ou 3 milles 3 furlongs, 25 poles anglais = 5,564 kilomètres.

Un artaba de blé contient 25 capichas, 50 chenicas, ou 200 sextarios = 1,86 boisseau anglais, ou 0,657 hectolitre. Mesures à blé.

Voyez, pour de plus amples détails, *Bassora* et *Gamron*.

PÉTERSBOURG (*voyez* RUSSIE).

PIÉMONT (*voyez* NICE et TURIN).

POLOGNE.

LES comptes se tiennent en guldens ou florins de 30 groschen, ou grosz; et chaque grosche se divise en 18 pfenings. Les florins s'appèlent aussi *zloti*. Monnaies de compte.

Le florin contient 2 $\frac{1}{2}$ shostacks, 90 schillings, ou 540 pfenings. Le shostack vaut 12 groschen, 36 schillings, ou 216 pfenings.

La petite Pologne et le royaume de Prusse tiennent aussi leurs comptes en guldens, ou groschen, qui ont une valeur double de celle des monnaies polonaises de même dénomination. Ainsi la risdale, qui est évaluée 6 florins ou 180 groschen dans la grande Pologne, ne vaut que 3 florins ou 90 groschen dans la petite.

Les monnaies réelles d'or polonaises sont les ducats, qui valent 18 florins polonais.

Les monnaies d'argent, les risdales d'espèces et demies sont fixées à 8 et 4 florins polonais, ou à 4 et 2 florins de Prusse; les thalers ou couronnes, les pièces de 1, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$ florin de Pologne, ou 15, 7 $\frac{1}{2}$ et 3 $\frac{3}{4}$ groschen de Prusse.

Les monnaies de cuivre sont les pièces de cuivre de 3, 1, $\frac{1}{2}$ groschen et 1 schilling polonais.

Toutes ces monnaies ont été refondues depuis 1765, et sont les

seules monnaies polonaises qui soient courantes depuis cette époque, si on en excepte les anciens tympfen Casimir, qui passent pour 27 groschen, et les shostacks, qui sont reçus pour 10 groschen polonais.

Taille.

En 1765 elles devaient être frappées conformément à la taille des monnaies convention d'Allemagne; c'est-à-dire que 67 ducats devaient peser un marc de Cologne, d'or, de 23 $\frac{2}{3}$ carats fin, et que 10 risdales, 20 demis, 40 quarts, ou 80 florins polonais, devaient renfermer 1 marc de Cologne d'argent fin.

En 1787 il se fit une altération dans les monnaies d'argent qu'on devait monnayer d'après le taux de la monnaie courante de Prusse; c'est-à-dire que 10 $\frac{7}{16}$ risdales, 20 $\frac{7}{8}$ demis, 41 $\frac{3}{4}$ quarts, ou 83 $\frac{1}{2}$ florins polonais, devaient contenir 1 marc de Cologne d'argent fin.

Depuis cette époque, 8 $\frac{1}{2}$ risdales pèsent un marc de Cologne, et ont 13 loths, ou $\frac{13}{16}$ fin, 25 $\frac{1}{4}$ doubles florins pèsent un marc de Cologne à 9 $\frac{2}{3}$ fin; 44 $\frac{3}{8}$ simples florins polonais pèsent un marc de Cologne à 8 $\frac{1}{2}$ loths fin, et 88 pièces de 10 groschen polonais pèsent un marc de Cologne à 5 $\frac{2}{3}$ loths fin.

Valeur des monnaies.

Il résulte de ce que nous venons de dire, que la risdale de Pologne (de 8 florins polonais) contient 345 $\frac{3}{5}$ grains anglais d'argent fin, ou 373 $\frac{3}{5}$ grains d'argent étalon; ce qui vaut 48 $\frac{1}{2}$ d. sterling, ou 4,99 fr., ou £ 1 sterling = 39 florins, 25 groschen polonais.

Poids pour l'or et l'argent.

L'or et l'argent en billon se pèsent au marc, qui varie dans les diverses parties de la Pologne. Celui de Warsovie pèse 3113 grains anglais, ou 201,697 grammes; celui de Cracovie 3069 grains, ou 198,846 grammes, et celui de Wilna 3006 grains, ou 194,764 gram.

Le poids des monnaies se règle au marc de Cologne.

Poids commercial.

La livre commerciale se divise en 32 loths, ou 48 skoyciecs. La livre de Cracovie, ou poids commun polonais, vaut 8426 asen, ou 6250 grains anglais, et celle de Varsovie 7863 asen, ou 5832 grains.

Ainsi 100 liv. de Cracovie = 89,3 liv. avoirdupoids, ou 40,49 kilogrammes.
100 liv. de Warsovie = 83,3 *idem* . . . . 37,78 *idem.*

En 1766 on établit un nouveau poids dont on prescrivit l'usage dans toute la Pologne. La livre de ce poids pèse 8408 asen, ou 6236 grains anglais. Ainsi, 100 liv. de ce nouveau poids = 89 liv. avoirdupoids, ou 40,4 kilogrammes.

La mesure de blé appelée korzec, contient à Cracovie 16 garniecs, ou pots; à Sandomir 24, à Lublin 28, à Varsovie 32. Mesures sèches.

Le last se compose de 60 korzecs, et correspond à 87,04 boisseaux anglais, ou 30,67 hectolitres.

Le stangiew se divise en 2 becska, 72 garniecs, ou 288 quarts. Le garniec contient 0,419 gallons anglais, ou 15,9 décilitres. Mesures liquides.

L'oxhoft de vin se compose de 60 garniecs, et le tiercon de 40.

Le pied de Cracovie vaut 14,03 pouces anglais, ou 0,3564 mètre. Mesures de longueur.

L'aune polonaise adoptée en 1765 est de 24,3 pouces anglais, ou 0,6169 mètre.

Varsovie change avec et donne à Changes.

Amsterdam .	1	ducat (plus ou moins) pour	108	stivers.
Hambourg .	1	*idem*.	6	marcs banco.
Londres . .	42	florins polonais	£ 1	sterling.
Paris	1	ducat	228	sous.
Vienne . . .	1	*idem*.	4 ½	flor. de Vienne, monn. cour.

PORTUGAL (*voyez* LISBONNE).

PRAGUE (*Allemagne*).

DANS toute la Bohême les comptes se tiennent en guldens ou florins de 60 creutzers, ou 240 pfenings. Monnaies de compte.

Ce florin contient aussi 20 kaysergroschen, ou böhmens, 80 groschels, ou 180 pfenings blancs.

Une risdale de compte ou risdale courante, vaut $1\frac{1}{2}$ florins, 30 böhmens, ou 90 creutzers. Une risdale réelle ou convention d'espèce, vaut $1\frac{1}{3}$ risdale courante, 2 florins, 40 böhmens, ou 120 creutzers.

Un schock ou kopy de groschen de Bohême, est 60 groschen, 3 florins, ou 180 creutzers. Un simple schock ou kopy est 30 groschen blancs, 70 creutzers, ou 210 pfenings blancs, qu'on appelle aussi bilipeniz. Un bohémien ou kaysergrosche vaut 3 creutzers; un grosche blanc, $2\frac{1}{3}$ creutzers, ou 7 pfenings blancs; un creutzer, 3 pfenings blancs ou communs.

Monnaies réelles.

Les monnaies d'or qui circulent en Bohême sont les ducats kremnitz fixés depuis 1786 à 4 florins 30 creutzers; les ducats impériaux, à 4 flor. 32 creutzers; les souverains, à 6 florins 40 creutzers, et les doubles en proportion.

Les monnaies d'argent sont les risdales de 2 florins avec les demis et quarts, les pièces de 20, 17, 10 et 7 creutzers, les groschen et demi groschen.

Les monnaies de cuivre sont les creutzers, les $\frac{1}{2}$ creutzers, les groschels et les pfenings. Voyez pour la valeur de ces monnaies en monnaies anglaises, *les tables* tome II.

Poids.

Le marc de Prague, qu'on emploie pour l'or et l'argent, pèse 165 engels, poids troy de Hollande, ou 3916 grains anglais = 253,725 grammes.

La livre commerciale se divise en 32 loths et pèse 10706 asen hollandais, ou 7940 grains anglais. D'où 100 liv. de Prague = 113,4 liv. avoirdupoids, ou 51,44 kilogr.

Le centner contient 6 stone de 20 liv.

Mesures sèches.

Le blé se mesure au strick qui se divise en 4 viertels, 16 massels, ou 192 seidels et contient 3,03 boisseaux anglais, ou 1,067 hectolitr. Cette mesure est un peu plus petite à Prague que dans les autres parties de la Bohême.

Mesures liquides.

Le fass de vin se compose de 4 eimers, 128 pintes, ou 512 seidels, et correspond à 67,8 gallons anglais, ou 256,6 litres.

Le pied de Prague vaut 11,88 pouces anglais, ou 0,3017 mètre. L'aune est de 23,2 pouces anglais, ou 0,5923 mètre. Mesures de longueur

Par un édit impérial de 1765 les poids et les mesures d'Autriche ont été introduits en Bohême, voyez *Vienne*.

Prague change avec et donne à: Changes.

Amsterdam.	144	risdales (plus ou moins) pour	100	risdales.
Augsbourg.	100	florins	100	florins courans.
Breslau	95	risdales	100	risdales prussiennes cour.
Hambourg.	144	*idem*	100	risd. banco.
Leipsic	101	*idem*	100	risd. cour.
Venise	185	florins	100	ducati di banco.
Vienne	100	*idem*	100	florins cour.

L'usance s'appelle 14 jours après l'acceptation; on accorde 3 jours de grâce ainsi que dans tous les états autrichiens. Pour de plus amples détails, voyez *Vienne*. Usances et jours de grâce.

PRESBOURG (*voyez* Vienne).

PRUSSE.

Nous nous proposons dans cet article d'exposer un système nouveau et uniforme de poids et mesures décrété en 1816 pour tous les états prussiens. Nouveau système de Poids et Mesures.

Quant aux détails des systèmes qui ont long-temps été employés, voyez *Aix-la-Chapelle, Berlin, Breslau, Cologne, Dantzic, Kœnigsberg, Stetin*, etc.

Ce nouveau système est basé sur les étalons qui étaient déjà employés dans quelques parties de la Prusse et autres lieux; le pied du Rhin sert d'unité de mesure, et le marc de Cologne d'unité de poids.

Voici en quoi consiste ce système : une nouvelle série d'étalons, pour poids et pour mesures doit s'exécuter sous la direction d'hommes Règles générales.

qui aient du savoir et de l'expérience. Ils doivent être ensuite déposés au ministère des finances et du commerce, et être désormais les seuls étalons légaux dont on puisse faire usage en Prusse.

On doit tirer trois copies de cette série pour les déposer la première à la chambre des commissaires de constructions publiques, la seconde dans la salle de la classe mathématique de l'académie des sciences, et la troisième à la chambre de justice.

Chacun de ces corps devra tous les dix ans, ou aussi souvent que besoin sera, faire l'examen de ces étalons, afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux originaux, et publier le résultat de ces comparaisons.

Les copies doivent être dûment distribuées et des officiers nommés pour les surveiller.

Voici quels sont les principes du nouveau système :

Poids d'or et d'argent.

Le marc de Cologne, employé jusqu'ici à la monnaie prussienne, continue d'être en usage pour les métaux précieux. Il vaut 3609 grains anglais, ou 233,824 gram.

Titre de l'or et de l'argent.

La finesse des métaux précieux ne doit plus s'exprimer en carats ou en loths. Mais le marc se divise pour cet objet en 288 grains.

Poids commercial.

Deux marcs de Cologne font la nouvelle livre prussienne, qui est la 66e partie du poids d'un pied cube du Rhin d'eau distillée, l'air étant à la température de 15° Réaumur. Cette livre se divise pour les objets commerciaux, en 32 loths, ou 128 quintins. 100 liv. de Prusse = 103,11 liv. avoirdupoids, ou 46,77 kilogr. Le quintal est 100 liv. et le last maritime 4000.

Poids d'apothicaires.

La livre des apothicaires est les $\frac{2}{3}$ de la livre commerciale et se divise en 12 onces, 96 drames, 288 scrupules, ou 5760 grains. Ainsi l'once d'apothicaire égale 2 loths, et le drame 1 quintin.

Poids des diamans.

La joaillerie se pèse au carat qui se divise en $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, etc., dont 100 = 9 quintins. Ainsi ce carat pèse 5,075 grains anglais troy, ou 3,288 décigrammes français.

La principale mesure de blé est le scheffel qui se divise en 16 metzen, ou 48 quarts, et mesure 3072 pouces cubes prussiens, ou 3353,6 pouces cubes anglais; il correspond à 1,5594 boisseau anglais, ou 0,54943 hectolitre. Mesures sèches.

La principale mesure de vin est l'eimer, qui se divise en 2 ankers, ou 60 quarts, et mesure 3840 pouces cubes de Prusse, ou 4192 pouces anglais, et contient 18,14 gallons anglais, ou 68,67 litres. Ainsi il résulte de la proportion des quarts que 4 eimers = 5 scheffels. Mesures liquides.

2 eimers font 1 ohm, et 3 eimers 1 oxhoft.

Le tonneau, mesure de bière, contient 100 quarts, et le tonneau pour sel, chaux, charbon et autres marchandises sèches correspond à 4 scheffels de Berlin. 9 de ces tonneaux mesurent 64 pieds cubes de Prusse. Le tonneau liquide fait cependant exception et conserve son ancienne capacité qui correspond à 37 $\frac{2}{3}$ metzen = 129,34 litres, ou 34,17 gallons anglais.

L'unité pour les mesures de longueur est le pied du Rhin ou de Prusse, qui se divise en 12 pouces, et correspond à 12,356 pouces anglais, ou 0,3138216 mètre. L'aune de Prusse vaut 25 $\frac{1}{2}$ pouces prussiens = 26,256 pouces anglais, ou 0,6669 mètre. Mesures de longueur.

Le fathom ou toise vaut 6 pieds de Prusse, et le ruthe 12. Les divisions de ces deux mesures sont décimales. Le mille se compose de 2000 ruthes et vaut en conséquence 4,68 milles anglais, ou 7,532 kilom.

Le morgen, ou acre de terre prussien, contient 180 ruthes carrés = 2 roods, 21 perches anglaises, ou 25,526 ares français. Mesures de superficie.

RAGUSE (*Dalmatie*).

Les comptes se tiennent en ducats de 40 grossetti, qui se divisent en 6 soldi chaque. La valeur du ducat était anciennement fixée, puisqu'il était monnaie réelle : mais il n'est plus aujourd'hui qu'une monnaie de compte qui équivaut à la piastre turque. Sa valeur a toujours Monnaies de compte.

été décroissant comme celle des monnaies turques. Voyez *Constantinople*.

Monnaies réelles.

On ne bat pas de monnaie réelle d'or à Raguse. Les principales monnaies réelles d'argent sont le tallaro, qu'on appelle communément le vislino ou ragusin, et qui vaut 3 s. 1 $\frac{3}{4}$ den. sterling, ou 3,89 fr.; le perpero de 12 grossetti, dont la valeur est d'environ 4 den., ou 0,41 fr.; le demi-perpero et le grossetto en proportion.

Poids.

Il n'y a pas à Raguse d'étalon particulier pour l'or et l'argent. Les poids dont on fait usage, sont le marc, l'once et le dram Venise, sur lesquels on fait une déduction de 7 pour cent. Ainsi 100 drams de Raguse = 93 drams de Venise. Voyez *Venise*.

Le poids commercial est l'oke de 3 $\frac{1}{2}$ liv., ou 42 onces; l'once vaut 10 drams peso sottile de Venise. Cette oke pèse 2 onces ou 20 drams de plus que celle de Turquie, qui ne vaut que 400 drams de Venise: ainsi l'oke de Raguse pèse 2,953 liv. avoirdupoids, ou 1,339 kilogr. et la livre 13 $\frac{1}{2}$ onces avoirdupoids à peu près.

Mesures.

Le blé se vend au stajo, qui se divise en 6 roupells, et rend 4,218 boisseaux anglais, ou 1,486 hectolitre.

Le vin et l'huile se mesurent au baril, de 84 centlets. Le barril contient 20,363 gallons anglais, ou 77,075 litres.

L'aune se divise en 8 parties et mesure 20,5 pouces anglais, ou 0,5132 mètre.

Tels sont les poids et mesures de l'ancien gouvernement, qui sont encore usités dans le cercle de Raguse. A Cattaro et dans toutes les autres parties de la Dalmatie, les poids et mesures correspondent à ceux de Venise.

Dans la Bosnie, à Montenegro, et autres parties de la Turquie qui confinent avec la Dalmatie, les poids et mesures se règlent sur ceux de Constantinople.

RATISBONNE (*Allemagne*).

Les comptes se tiennent à Ratisbonne, ainsi que dans toute la Bavière, en florins ou guldens de 60 creutzers, et chaque florin se divise en 4 pfenings. Monnaies de compte.

Le florin se divise aussi en 15 batzen, 20 kaysergroschen, 24 landmuntzen, 30 albuses, 60 creutzers, 240 pfenings, ou 280 hellers.

Ainsi la rixdale courante qui vaut 1 ½ florin, contient 22 ½ batzen, 30 kaysergroschen, 36 landmuntzen, 45 albuses, 90 creutzers, 360 pfenings, ou 520 hellers.

Les monnaies de Ratisbonne se divisent en monnaie blanche et en monnaie noire (*Weisse muntze* et *Schwartz muntze*). La première est surtout d'usage dans les transactions ordinaires; et la seconde dans les paiemens des impôts et autres contributions.

Les divisions de la monnaie blanche sont celles qui précèdent; celles de la monnaie noire sont comme il suit :

Le pfund se compose de 41 schillings, 164 groschen, 492 ratisbonninas, 1230 pfenings, ou 2360 hellers.

Le pfundfening contient 8 schillings, 32 groschen, ou 96 ratisboninas.

Les proportions entre ces monnaies sont :

7 pfunds, monnaie noire. . . .	=	41	florins, monnaie blanche.
7 pfundfenings, monnaie noire	=	8	*idem.*
1 florin, monnaie blanche. . .	=	7	schillings, monnaie noire.

On fait aussi une distinction entre la monnaie convention et le muntze ou petites monnaies réelles : le marc de Cologne d'argent fin étant fixé à 20 florins monnaie convention, et à 24 florins muntze.

Les monnaies effectives de la cité sont : les ducats de 5 florins 14 creutzers chaque; les risdales convention de 2 florins, monnaie convention, ou de 2 florins 24 creutzers, en muntze; les florins convention de 1 florin 12 creutzers, en muntze; les pièces de 30, de 20 et de 10 creutzers, monnaie convention, ou 36, 24 et 12 creutzers, muntze. Monnaies réelles

Les monnaies étrangères passent comme à Munich.

Valeur des monnaies.

La risdale de compte de 1 $\frac{1}{2}$ florin évaluée conformément au taux de la monnaie convention, peut être fixée à 364,8 asen allemands ou 270 $\frac{1}{2}$ grains anglais d'argent fin; mais la même rixdale, évaluée en petite monnaie réelle, correspond à 304 asen ou 225 $\frac{1}{2}$ grains d'argent fin. Ainsi, la risdale convention vaut 37 $\frac{1}{2}$ d., ou 3,86 fr., et la risdale en petites monnaies, 31 $\frac{1}{2}$ d. sterling, ou 3,24 fr.

Poids.

On fait usage de trois poids différens pour les métaux précieux :

Le premier est employé pour peser l'or, on l'appelle poids couronne : il se compose de 128 couronnes, et correspond à 6630 grains anglais, ou 429,592 grammes.

Le deuxième sert à peser les ducats; il se compose de 11 parties, et correspond à 64 ducats; il pèse 3449 grains anglais, ou 223,507 grammes.

Le troisième est employé pour peser l'argent; c'est le marc de 8 onces. L'once est divisée en $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{8}$; le $\frac{1}{8}$ de l'once se nomme le dracme, et se divise lui-même en $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$. Le marc pèse 3797 grains anglais, ou 246,028 grammes.

Poids commercial.

La livre, poids commercial, se divise en 2 marcs, 16 onces, 32 loths, 128 quintins, ou 512 pfenings, et correspond à 8777 grains anglais. Ainsi 100 liv. de Ratisbonne = 125,4 liv, avoirdupoids, ou 56,86 kilogr.

Mesures sèches.

Le schaff, mesure de blé, se divise en 4 maas, 16 vierlings, ou 32 metzen et rend 29,78 boisseaux anglais, ou 10,49 hectolitres. Le schaff d'avoine est 28 vierlings, ou 56 metzen.

Mesures liquides.

Le grand eimer de vin se divise en 32 viertels, 88 kopfen, ou 176 seidels, et contient 30,01 gallons anglais, ou 113,6 litres. Le berg eimer est 68 kopfen, ou 136 seidels.

Mesures de longueur.

Le pied de Ratisbonne égale 11,42 pouces anglais, ou 0,2899 mètre; l'aune a 31,9 pouces anglais, ou 0,811 mètre.

REGGIO (*voyez* Modène).

REVEL (*Russie*).

Les comptes se tiennent, comme à Pétersbourg, en roubles de 10 grieveners, ou 100 copecks, et quelquefois en risdales de 80 copecks, ou 64 wittens. Monnaies de compte.

Le thaler vaut 52 wittens, ou 65 copecks. Ainsi 4 roubles = 5 risdales et 4 wittens = 5 copecks.

Les monnaies réelles du pays sont les mêmes que dans le reste de la *Russie*. Voyez ce mot. Monnaies réelles.

Il y a aussi la livonine, frappée par ordre de l'impératrice Élisabeth, en 1757, et dont la valeur est de 96 copecks; mais elle a été portée en 1764 à 112, avec les demis et les quarts en proportion. Il y a, outre cela, des pièces de 4 et 2 copecks.

Le marc, poids d'or, se divise en 16 loths, 64 quentins, ou 256 oertlins; et contient 3326 grains anglais, ou 215,498 gram. Poids.

La livre, poids commercial se divise en 32 loths, et aussi en $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, etc., et contient 6652 grains anglais. Ainsi 100 liv. de Revel répondent à 95,03 liv. avoirdupoids, ou 43,1 kilogr. L'argent se pèse à cet étalon.

Le lispond vaut 20 liv., et le shipfund 20 lisponds. La tonne contient 2 centners, 12 lisponds, ou 240 liv.

La tonne de blé se divise en 3 lofs, 9 kulmits, ou 108 stofs. Le last de blé contient 24 tonnen de 3 lofs; le last de sel est 18 tonnen de 4 lofs; le last de harengs 12 tonnen de 4 lofs. La tonne de blé rend 3,356 boisseaux anglais, ou 1,182 hectolitre. Mesures sèches.

Le stoof est la principale mesure liquide; 32 $\frac{1}{2}$ stoofs font 1 anker, et 4 ankers, ou 130 stoofs, font 1 tonneau ou ahm. Le stoof contient Mesures liquides.

1,375 quart anglais, ou 1,301 litre, et l'oxhoft vaut par conséquent 67,03 gallons anglais, ou 253,71 litres.

Mesures de longueur. Le pied de Revel se divise en 12 pouces et mesure 10,53 pouces anglais, ou 0,2677 mètre; l'aune est de 2 pieds, la toise de 6.

Poids, etc. Les poids et mesures de Revel sont employés à Hapsal, port de la Baltique, à Wesenberg, Weissenstein, et autres parties du gouvernement d'Esthonie.

RIGA (*Russie*).

Monnaies de compte. Les comptes se tiennent en risdales de 80 ferdings, ou 90 groschen; et aussi en roubles de 100 copecks comme à Pétersbourg.

Diverses espèces de monnaie. La risdale s'évalue en deux espèces différentes de monnaie; celles d'alberts et de riga.

La monnaie alberts se compose de piastres alberts de Hollande, de demi-piastres et quarts, appelés orts. Les piastres espagnoles étaient prises anciennement pour la même valeur; mais celles qui ont été battues depuis 1772 perdent environ 6 pour cent contre les piastres alberts. Sous cette dénomination sont aussi comprises les pièces saxones, brandebourgeoises et lunebourgeoises de 2 groschen, et les vieilles pièces suédoises de 5 oer sticks, dont 16 sont évaluées 1 piastre alberts, quoiqu'elles supportent ordinairement un escompte d'environ 3 pour cent. Le gulden ou le florin de 30 groschen alberts est une monnaie fictive en laquelle on tient quelquefois les comptes comme dans le commerce du merrain.

La monnaie courante de Riga se compose des monnaies courantes du pays, et la risdale courante se divise en $11\frac{1}{4}$ marcs de Riga, 30 marcs ferdings, 60 ferdings, ou 90 groschen courans.

La monnaie courante est communément évaluée à $33\frac{1}{3}$ pour cent au-dessous des piastres alberts, la piastre étant estimée 15 marcs de Riga, 40 marcs ferding, 80 ferdings, ou 120 groschen courans. L'agio sur les piastres alberts s'élève cependant quelquefois au-dessus

de 40 pour cent, et le dollar ou piastre vaut alors de 84 à 86 ferdings.

La risdale courante est une monnaie fictive; le marc de Riga est une monnaie réelle d'argent fort ancienne qui depuis long-temps n'est plus courante, mais dont la dénomination s'est conservée comme monnaie de compte, surtout dans le commerce des graines de chanvre; le marc ferding est une autre monnaie réelle fort ancienne qui s'emploie encore quelquefois, ainsi que le ferding sous le nom duquel on comprend quelques vieilles monnaies polonaises, prussiennes, suédoises et livoniennes.

Le grosche dans les deux espèces de monnaie est une valeur fictive. 139 roubles sont communément évalués 100 dollars alberts, ou 139 copecks 1 dollar alberts.

Les principales monnaies courantes sont les monnaies réelles de Russie et la livonine dont nous avons parlé à l'art. Revel; la livonine de 112 copecks passe pour environ 70 ferdings, et les autres en proportion. Monnaies réelles.

Les ducats de Hollande sont communément évalués à 2 dollars alberts : quand ils sont neufs et droits de poids; cependant, ils présentent une prime de 3 à 6 alberts groschen pour chaque ducat.

La monnaie courante de Pologne passe au taux d'environ 180 groschen polonais pour 1 dollar alberts.

La valeur intrinsèque du dollar alberts est 4 s. 4 $\frac{1}{2}$ d. sterling, ou 5,40 fr. Ainsi £ 1 sterling = 4 risdales 52 groschen alberts; et en prenant la différence à 40 pour cent, une risdale courante de Riga = 37$\frac{1}{2}$ d. sterling, ou 1,86 fr. ou £ 1 sterling = 6 risdales 36 groschen, monnaie courante de Riga. Valeur des monnaies.

L'or et l'argent se pèsent au marc; le marc d'or fin est fixé à 24 carats de 12 grains, et le marc d'argent fin à 16 loths de 18 grains, ce qui fait en totalité 288 grains. L'argent ouvré doit avoir 13 loths de fin. Poids d'or et d'argent.

Ce marc est $\frac{1}{2}$ livre du poids commercial de Riga, et égale 3226 grains anglais, ou 209,052 grammes.

Poids commercial.

La livre commerciale se divise en 2 marcs, ou 32 loths, et aussi en $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, etc. Elle contient 6452 grains anglais. Ainsi 100 liv. de Riga correspondent à 92,17 liv. avoirdupoids, ou 41,80 kilogr.

Le lispond vaut 20 liv., le shippound, 20 lispounds.

Mesures sèches.

Le loop est la mesure qui sert à évaluer les grains, etc. 48 loops, ou 24 tonnen font le last de froment, d'orge et de graine de lin; 45 loops forment le last de seigle, et 60 celui d'avoine. Le loop = 1,9375 boisseau anglais, ou 0,68269 hectolitre.

Mesures liquides.

L'anker se compose de 5 viertels, ou 30 stoofs. La pièce est de 6 ankers, 30 viertels, ou 180 stoofs. æ'anker égale 10,33 gallons anglais, ou 39,1 litres.

Mesures de longueur.

Le pied de Riga vaut 12 pouces et égale 10,79 pouces anglais, ou 0,274 mètre. L'aune vaut 2 pieds et le clafter 6.

10 archeens russes égalent 13 aunes de Riga.

Les mats se mesurent par palmes de 3 pouces de Riga, ou 2,7 pouces anglais.

Un last de sel de Portugal ou de France, hors du vaisseau, contient 18 tonn. de 18 lisponds chaque.

Un last de sel en barrils est 16 tonn. de 18 lisponds chaque.

Un last de sel fin, de graines de lin, de potasse, de harengs, de goudron, de bierre, etc., est de 12 tonn.

Un last de sel blanc de Liverpool est de 18 barrils, et pèse environ 2 $\frac{1}{2}$ tonneaux avoirdupoids.

Change.

Riga change avec et donne, plus ou moins, à

Amsterdam	100	risdales alberts pour	103	risdales.
Dantzic	1	*id.*	160	groschen polonais.
Hambourg et Lubec,	103	*id.*	100	risd. banco.
Kœnigsberg	1	*id.*	130	groschen prussiens.
Londres	400	groschen	£ 1	sterling.

Quant à l'acquit des lettres de change, voyez *Russie*.

RIO JANEIRO (*Brésil*).

Les comptes se tiennent comme en Portugal en rees, reis ou reas, dont 1000 font le milrea, 100000 un cent milrea, et 1000000 un mille milrea, communément appelé un *conto* de reis. Monnaies de compte.

Les monnaies réelles d'or sont les pièces de 1000, 2000 et 4000 reis chaque, indépendamment des monnaies réelles de Portugal pour lesquelles voyez *Lisbonne*. Monnaies réelles.

Les monnaies d'argent sont les pièces de 60, 75, 80, 120, 150, 160, 240, 300, 320, 480, 600 et 640 reis. La pièce de 320 reis s'appelle pataca, et celle de 480 reis le crusado novo.

Les monnaies de cuivre sont les vintems de 20 reis, avec les $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$ de vintems et les pièces de 2 vintems. Quant à la valeur sterling de ces monnaies, voyez *Lisbonne*.

Les monnaies étrangères, celles d'Espagne surtout, passent le plus souvent pour la valeur qu'elles ont au marché; mais les piastres espagnoles qui ont été réestampillées à la monnaie royale, passent pour 960 reis, qui font 3 patacas ou une double crusade. Monnaies étrangères.

La circulation métallique est encore accrue par le cours des barres ou lingots d'or de diverses grandeurs et essais. Chaque lingot doit être accompagné d'un certificat qui en fait connaître la valeur et porte le signe qui suit :— Or en barres.

La poudre d'or déposée dans les alluvions que forment les courans est de droit commun; mais quand on la trouve on doit la porter aux monnaies royales. Là on prélève un cinquième (en nature) pour le *quinto* royal et le reste se coule en barres. On le pèse, on l'essaie, on le numérote, on l'estampille et on le rend au propriétaire avec un certificat signé des officiers compétens. Le certificat indique la valeur de ces barres calculées à 1500 reis par octave de $\frac{22}{24}$ fin. Elles servent comme moyen de circulation : mais il est rigoureusement défendu de les exporter. Elles sont définitivement portées à la monnaie de Rio-Janeiro, où elles sont reçues à 1500 reas par octave, et payées en

espèces d'or évaluées à 1600 reis par octave, attendu que le roi perçoit un droit de seigneuriage de $6\frac{2}{3}$ pour cent outre celui du quint ou 20 pour cent sur la poudre d'or. Celle-ci sert quelquefois comme moyen d'échange.

Le produit annuel de l'or au Brésil, où il se tire principalement des *minas geraes,* a été supputée anciennement à environ 300 arrobas (un demi-million sterling); mais on suppose qu'il a baissé ces dernières années.

Ce calcul est basé sur le montant du quint payé au roi. Ce n'est pas un indice bien exact de la totalité du produit.

Poids et Mesures.

Les poids et mesures sont censés les mêmes qu'en Portugal, mais il y a des exceptions à l'égard des mesures de capacité, surtout dans d'autres parties du Brésil. Voyez ce mot.

Change.

Les changes de Rio Janeiro sont analogues à ceux de Portugal, à l'exception cependant qu'au Brésil il n'y a pas de papier national. Londres donne à Rio Janeiro 60 d., plus ou moins, pour le milrea évalué en espèces.

ROCHELLE (*France*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en francs et en centimes comme dans le reste de la France.

Les monnaies, les poids et mesures, suivant les diverses systèmes, se trouvent exposés à l'article *France.*

Mesures.

Les anciennes mesures encore en usage sont comme suit :

Le blé se mesure au tonneau de 24 boisseaux; le boisseau de froment pèse environ 52 liv, poids de marc, et rend 0,933 boisseau anglais, ou 0,3289 hectolitre.

Le cent de sel contient 28 muids de 24 boisseaux chaque. Il correspond à $1\frac{1}{3}$ hondert d'Amsterdam, ou $12\frac{1}{2}$ lasts d'Hambourg.

Un muid de charbon est 80 bailles; $11\frac{3}{4}$ muids = 52 chaldrons de Newcastle.

L'eau-de-vie de la Rochelle, de Cognac, de l'Ile de Rhé et de la Charente, est en tonneaux de 3 barriques contenant 75 ou 90 veltes; elle se vend par 27 veltes. La velte vaut 1,93 gallons anglais, ou 7,30 litres.

Une barrique de vin de la Rochelle contient 46,04 gallons anglais, ou 174,27 litres; le tonneau est de 4 barriques.

L'aune mesure 46,5 pouces anglais, ou 1,182 mètre.

ROME (*Italie*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en couronnes ou scudi, appelés scudi romani et scudi moneta. Chaque scudo se divise en 10 paoli ou giuli, et chaque paolo en 10 bajocchi.

Le scudo se divise aussi en 3 $\frac{1}{3}$ testoni, 500 quattrini ou 1000 mezzi quattrini. Ainsi 50 quattrini font 1 paolo, 3 paoli 1 testone.

Le scudo di stampa d'oro, sur lequel se règlent la plupart des changes étrangers, est évalué à 1523 ou 1525 mezzi quattrini; c'est-à-dire que, quand un effet est tiré de Rome sur une place étrangère, le scudo di stampa d'oro est évalué à 1523 mezzi quattrini : mais quand il est tiré d'une place étrangère sur Rome, il est estimé 1525 mezzi quattrini : ce scudo se divise en 20 soldi, ou 240 denari.

Le ducato d'oro di camera est fixé à 16 paoli.

Les monnaies et les poids français furent introduits à Rome en 1809. Le scudo fut tarifé à 5 fr. 35 c., ce qui correspond à 4 s. 3 d. sterling; le franc le fut en conséquence à 18 bajocchi 3,45 quattrini.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles, même celles qui sont de date moderne, sont fort variées, attendu que chaque pape en crée de nouvelles, et que la chambre apostolique en fait autant dans les interrègnes. Ces émissions de monnaies nouvelles déprécient les anciennes, qui sont les unes fondues, les autres vendues au poids, et quelquefois gardées comme médailles dans les cabinets des curieux.

Voici les principales monnaies d'or qui circulent aujourd'hui.

Les zecchini ou sequins, à 21 $\frac{1}{2}$ paoli, avec leurs doubles et demis en proportion; les nouvelles doppie ou pistoles, à 31 $\frac{1}{2}$ paoli. Les

monnaies d'argent sont : les scudi romani et demi-scudi; les testoni à 3 paoli, les papette à 2, les simples paoli, les grossi, les demis *id.* à 5 et $2\frac{1}{2}$ bajocchi. Il y a aussi en bas argent des doubles et simples carlini à 15 et $7\frac{1}{2}$ bajocchi; des doubles et simples bajoccheli, à 4 et 2 bajocchi; en cuivre, des bajocchi, des demis, et quattrini.

Valeur des monnaies.

Le sequin doit peser 2 denari 21 $\frac{818}{1000}$ grains, ou 52 $\frac{9}{13}$ grains anglais, et l'or avoir 23 $\frac{5}{8}$ carats fin : ainsi il contient un peu plus de 52 grains d'or pur et vaut par conséquent 9 s. 3 d. sterling, ou 11,66 fr. Ce sequin était fixé à 21 $\frac{1}{2}$ paoli, la couronne ou écu romain vaut environ 4 s. 3 $\frac{1}{2}$ d. sterling, ou 5,40 fr. évalué en or.

Le scudo pèse 22 denari 10 $\frac{73}{100}$ grains poids romain ou 408 $\frac{15}{100}$ grains anglais et l'argent a 10 $\frac{23}{24}$ onces de fin par livre. Il contient par conséquent 403 grains d'argent étalon anglais et vaut 4 s. 4 d. sterling, ou 5,35 fr. Le scudo di stampa d'oro, de 1523 mezzi quattrini, vaut 6 s. 7 $\frac{1}{4}$ d. sterling, ou 8,16 fr.; et le paolo, environ 5 $\frac{1}{4}$ d. sterling, ou 0,54 fr., ou £ 1 sterling = 4 scudi 62 bajocchi, évalués en argent à 5 s. 2 d., ou 6,38 fr. par once étalon.

Billets de banque.

Tous les paiemens qui excèdent 5 scudi se font en cedole ou schedules, espèce de billets de banque qui ne peuvent se refuser et qui sont constamment assujettis à un escompte. Ils sont émis par les deux banques dites *Dello Spirito Santo* et *Monte di Pieta,* qui ne paient jamais qu'une faible partie en espèce (au plus 5 pour cent), et donnent de petits billets pour le reste. Ils ne sont pas payables à ordre mais au porteur, on ne peut par conséquent ni les endosser ni se procurer de l'argent avec ce papier sans éprouver de perte.

Poids d'or et d'argent.

La livre romaine, ou libra, se divise en 12 onces, 288 denari, ou 6912 grani, et contient 5234 grains anglais, ou 339,121 gram. 10 liv. forment un poids appelé la decina.

Poids d'apothicaires.

La livre médicinale est la même que celle qui précède, mais elle se divise différemment. Ainsi l'once se compose de 8 drams, 24 scrupoli, ou 576 grani. Ces grains correspondent aux grains du poids commercial, et se subdivisent en 24 parties.

La même livre poids s'emploie pour les marchandises comme pour l'or et l'argent; ainsi 100 liv. romaines = 74,77 liv. avoirdupoids, ou 33,912 kilogrammes. Il y a cependant trois cantaros ou quintaux, savoir de 100, de 160 et de 250 liv. On fait encore usage du migliajo de 100 liv. Poids commercial.

Dans toutes les affaires qui se font au cantaro, on alloue 4 liv. pour cent; 2 au profit de la chambre de commerce et 2 à celui de l'acheteur pour bon poids.

Le frêt des vaisseaux se calcule au poids du rubbio de blé qui est de 640 liv. Le rubbio de sel en vaut 600; celui de pois, de fèves, etc. 720; le peso de chaux vive, 400; celui de foin, 300 [1].

Le rubbio contient 4 quarte, 22 scorzi, ou 88 quartucci. Il se divise quelquefois en 12, et aussi en 16 stari. Le rubbio correspond à 2,9446 hectol., ou 8,356 boisseaux de Winchester. Mesures.

Pour le sel, le rubbio se divise en 2 quarte, 12 scorzi, ou 48 quartucci. La chaux se vend à la decina.

Le barril de vin contient 32 boccali, ou 128 fogliette; il se divise aussi en demis et quarts. Il correspond à 58,3416 litres, ou 15,409 gallons anglais; en conséquence le boccale = 1,926 quart. Mesures liquides.

La botte se compose de 16 barili.

Le barril d'huile se divise en 28 boccali, 112 fogliette, ou 448 quartucce; et égale 57,4806 litres, ou 15,18 gallons anglais.

La soma d'huile, qui est employée dans le commerce en grand,

---

[1] On varie beaucoup dans l'évaluation de la livre romaine. Ricard la fait de 5239 gr. anglais; Kruse de 5236; Tillet de 5235, etc. D'après les étalons ajustés qui ont été récemment transmis par les consuls anglais, elle est un peu plus légère et coïncide presque avec sa proportion au kilogramme, telle l'avaient donnée les tables de la commission des poids et mesures de Rome en 1811. Il résulte de ces documens que la livre romaine actuelle est de 5234 grains anglais, ce qui s'accorde avec les calculs rapportés dans la métrologie de Paucton, publiée à Paris en 1780.

L'ancienne livre de Rome, d'après Arbuthnot, correspond à 5246 grains anglais. Si ce résultat est exact, il prouve que la livre a perdu environ $\frac{3}{4}$ de grain par siècle, et ce qui est bien digne de remarque, c'est que ce résultat correspond avec la diminution récemment observée dans la livre étalon qui est conservée à l'Échiquier depuis 1588.

se compose de 80 boccali; et se divise en 2 pelli, ou mastelli, ou 20 cugnatelle de 4 boccali chaque. La soma correspond à 164,23 litr., ou 43,38 gallons anglais.

Mesures de longueur.

Le pied romain égale 0,297895 mètre, ou 11,72 pouces angl.

La canna appelée mercantile = 1,99 mètre, ou 78,34 pouces angl., et se divise en 8 palmi, ou 24 parti.

La canna des constructeurs = 2,234 mètres, ou 87,96 pouces anglais, et se divise en 10 palmi; chaque palmo se divise à son tour en 12 once, 60 minuti, ou 120 decimi.

Le mille romain = 1,4894 kilomètre, ou 7 $\frac{2}{5}$ furlongs anglais, ou 1628 yards anglais. Ainsi 40 milles romains = 37 milles anglais environ.

Changes.

Quant aux changes, voyez vol. II.

Usances.

Rome tire sur presque toutes les places à usance, qui est 3 semaines après l'acceptation; quant aux effets sur Paris, ils sont de 30 à 90 jours de date, et sur Londres à 3 mois.

Les effets tirés sur Rome à usance, de quelque partie des états ecclésiastiques, sont acceptés le mercredi et le samedi. Ceux qui arrivent de l'étranger s'acceptent en général le samedi de la semaine où ils parviennent, excepté quand c'est du royaume de Naples; ils s'acceptent alors le vendredi. Les protêts pour non acceptation ou non paiement doivent se faire ces jours là. L'usance est à proprement parler 2 semaines après l'acceptation, et c'est un usage constant parmi les banquiers, de payer à l'expiration des 14 jours; on passe cependant une semaine de grâce dont tous les négocians, autres que les banquiers, profitent. Elle se suppute de la manière suivante : les effets, acceptés le vendredi ou le samedi, se payent 21 jours après l'acceptation; mais le délai n'est que de 18 pour ceux qui sont acceptés le mercredi. Les effets tirés à tant de jours de vue doivent être acquittés à l'échéance.

ROSTOCK (*Allemagne*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en risdales de 48 schillings ou marcs de 16 schillings courans. Le schilling se divise en 12 pfenings.

La risdale contient 1 ½ reichs gulden, 2 guldens mecklenbourg., 3 marcs, 24 goodgroschen, 192 wittens, ou 576 pfenings.

Un reichs gulden, ou pièce de ⅔ vaut 2 marcs, ou 16 groschen; un gulden mecklenbourg., 1 ½ marc, ou 12 groschen; un grosche, 2 schillings; un schilling, 4 wittens.

Monnaies réelles.

Les monnaies courantes du duché de Mecklenbourg sont les pièces de 32, 16, 12, 8, 4, 2 et 1 schilling; celles de 6 et 3 pfenings courans.

Le ducat vaut 7 marcs 8 schillings, plus ou moins; le frédéric d'or, 13 marcs 4 schillings; et les pièces de ⅔ frappées au taux de Leipsic, 30 schillings en monnaie courante de Mecklenbourg: ou le ducat est évalué à 2 ¾ risdales avec environ 10 pour cent d'escompte contre la monnaie courante; le frédéric d'or à 5 risdales avec environ 13 pour cent, et la pièce de ⅔ à 2 marcs avec environ 6 pour cent.

Valeur des monnaies.

Le marc de Cologne d'argent fin est monnayé au taux de 11 ⅓ risdales, ou 34 marcs, en pièces de 2 schillings à 32 schillings. Ainsi la risdale contient 429,18 asen, ou 318 ⅓ grains anglais d'argent fin. Elle vaut par conséquent 3 s. 8 ½ d. sterl., ou 4,58 fr. et le marc environ 15 d. sterl., ou 1,54 fr. La monnaie courante de Rostock et de Mecklenbourg est donc de la même valeur que celle de Hambourg.

Poids.

L'or et l'argent se pèsent au marc de Cologne comme à Hambourg.

Le poids commercial ne diffère pas de celui de Hambourg et de Lubec.

Outre ces poids, décrétés en 1757 par le duc Frédéric, Rostock a un étalon public, sous le nom de poids de Rostock, dont on fait surtout usage dans le négoce avec la Russie, et qui est plus fort que le précédent de 5 pour cent. Ainsi la livre de Rostock contient 7852

grains anglais, 100 liv. de Rostock = 112 liv. avoirdupoids, ou 50,87 kilogr.

Le shippond pour marchandises se compose de 20 lisponds, ou 320 liv.; le shippond de plomb et de fer, de 280; le centner vaut 8 lisponds; le lispond, 20 liv.; le stone de lin, 20 liv.; celui de laine ou de plumes, 10.

Mesures de capacité.

Le scheffel se divise en 4 fasser, ou 16 spints et contient 38,89 litres, ou 1,103 boisseaux anglais. Le last se compose de 8 dromts, ou 96 scheffels.

Le last d'avoine correspond à 41,96 hectolitres, ou 14,91 quarters anglais. Le last des autres espèces de grains rend 37,334 hectolitres, ou 13,244 quarters anglais. Les mesures liquides sont les mêmes qu'à Lubec.

Mesures de longueur.

Le pied de Rostock = 11,38 pouces anglais = 0,2891 mètre. Le pied de Mecklenbourg = 11,45 pouces anglais = 0,2909 mètre. L'aune a 2 pieds [1].

ROTTERDAM (*Hollande*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tenaient autrefois ainsi qu'à Amsterdam, en gilders ou florins de 20 stivers; et le stiver se divisait en 16 pfenings: mais le nouveau système monétaire du royaume des Pays-Bas a été adopté dans cette ville, voyez *Pays-Bas*.

Pour les monnaies, voyez *Amsterdam*.

Poids.

Le poids pour l'or et l'argent est le poids troy de Hollande. Voyez *Amsterdam*.

On fait usage de deux poids commerciaux, de celui d'Amsterdam

---

[1] Le poids de la livre commerciale, donné ci-dessus, coïncide parfaitement avec les tables de Kruse et de Nelkenbreker; mais il est de 25 grains plus faible que celui qu'ont assigné Ricard et Dubost.

dont 100 liv. = 108,93 liv. avoirdupoids, ou 49,40 kilogr., et d'un second qui est de 5 pour cent plus faible et dont les détaillans seuls se servent. 100 liv. de ce dernier correspondent à 103,48 liv. avoirdupoids, ou 46,93 kilogr.

Le last de blé se compose de 20 sacks, ou 87 agtendeels; un hoed est $10\frac{2}{3}$ sacks, ou 32 agtendeels. L'agtendeel se divise en 4 vierlings, ou 16 maats et égale 0,978 boisseaux anglais, ou 0,3448 hectol. Ainsi 87 agtendeels sont d'ordinaire évalués à 86 boisseaux anglais. Par conséquent un last de Rotterdam rend 10,642 quarters anglais, ou 30 hectolitr. Mesures sèches.

Le sel se vend au hondert de 404 maats. Le maat pèse $103\frac{1}{2}$ liv. avoirdupoids, ou 46,94 kilogrammes.

Les charbons se vendent au hoed, et 9 hoeds correspondent à 9 chaldrons de Newcastle.

La principale mesure liquide est le stoop, qui se divise en 2 kannes, 4 pints, ou 16 muschjes, et contient 5,332 pintes anglaises, ou 2,523 litres. Le ahm vaut 4 ankers, ou 60 stoops, et égale par conséquent 39,99 gallons anglais, ou 151,38 litres. L'eau-de-vie se vend par 30 viertels ou veltes qui = 59,44 gallons anglais, ou 225 litres. Mesures liquides.

Les huiles d'olive et de baleine se vendent par tonne de 340 stoops. Le stoop pèse 5 liv. de Rotterdam, poids faible ou de détail. Ainsi la tonne pèse environ 1763 liv. avoirdupoids, ou 799 kilogrammes.

On fait usage du pied du Rhin qui correspond à 12,356 pouces anglais, ou 0,3138 mètre. L'aune vaut 27,2 pouces anglais, ou 0,690 mètre. Mesures de longueur.

Pour le nouveau système des poids et mesures, voyez *Pays-Bas*, et pour les changes et autres détails, voyez *Amsterdam*. Nouveaux poids et mesures.

Les bonifications commerciales établies pour la Hollande en 1817 se trouvent à l'article Amsterdam; mais on y a fait quelques changemens au commencement de 1821. Bonifications commerciales.

Le café doit être coté par un demi-kilogramme, et les bonifications de 4 et 2 pour cent, accordées jusqu'ici sur la monnaie, sont remplacées par une déduction de 1 pour cent pour prompt paiement.

Les sacs, les emballages se pèsent en kilogrammes entiers sans tenir compte des fractions et sans aucune espèce d'allocation tacite.

La tare pour les caisses reste fixée à 3 pour cent, on ajoute à la tare réelle des emballages 1 kilogramme, et on déduit 1 pour cent de surpoids.

ROUEN (*France*).

Monnaies, etc.

Pour les monnaies de Rouen, voyez *France*.

Poids anciens.

Outre les poids et mesures décimaux, on fait encore usage du poids de marc français, et d'un poids particulier appelé poids de vicomté, qui est plus fort de 6 pour cent. Ainsi le quintal de 100 liv. poids de vicomté, pèse 117,73 liv. avoirdupoids, ou 53,39 kilogr.

Vieilles Mesures.

Le muid de blé se divise en 12 setiers, 24 mines, ou 96 boisseaux, ou correspond à 60,93 boisseaux anglais, ou 21,47 hectol.

L'eau-de-vie se vend d'ordinaire à la barrique de 120 pots qui égalent 51,688 gallons anglais, ou 195,64 litr.

L'aune employée à mesurer les toiles a 55 pouces anglais, ou 1,3967 mètre; celle dont on fait usage pour la soie et les laines a 45,8 pouces anglais, ou 1,1639 mètre.

RUSSIE.

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en roubles de 100 copecks.

Le rouble se divise aussi en 10 grievens $33\frac{1}{2}$ altins, ou 50 groschen et le copeck en 2 denushkas, ou 4 polushkas.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles d'or sont l'impérial et le $\frac{1}{2}$ impérial de 10 et 5 roubles avec les ducats doubles et simples. Le double ducat vaut 5 roubles, 60 copecks, et le simple, 2 roubles 80 copecks.

Les monnaies réelles d'argent sont le rouble de 100 copecks, les poltins de 50, les poltins de 25, les doubles et simples grieven de 20, et 10 copecks ainsi que les pièces de 5 altins, ou 15 copecks.

Les monnaies de cuivre sont les pièces de 10, 5, 2 et 1 copecks, les denushkas ou demi-copecks et les polushkas ou quarts de copecks.

Titre de l'or et de l'argent.

La finesse de l'or et de l'argent s'exprime en solotnicks. La livre ou autre poids se divise en 96 solotnicks, et le solotnick en 96 parties appelées dolis.

Taille.

Divers changemens ont été faits dans la taille des monnaies. Ainsi par un ukase ou édit de 1763, l'impérial devait peser $3\frac{3}{44}$ solotnicks; le demi-impérial, $1\frac{47}{88}$ solotnick, et l'or devait avoir 88 solotnicks, ou 22 carats de fin. 118 ducats doivent peser une livre de Russie à 93 solotnicks, ou $23\frac{1}{4}$ carats de fin. Cet impérial, évalué en or anglais, vaut £ 1 12 s. $9\frac{1}{2}$ d., ou 41,32 fr., et le ducat 9 s. 1 d., ou 11,44 fr.

Une livre d'argent doit fournir 17 roubles, $6\frac{2}{3}$ copecks de 72 solotnicks, ou 9 onces de fin, ce qui donne au rouble une valeur en argent anglais de 3 s. 3 d., ou 4 fr. Le cuivre se monnaye au taux de 16 roubles par pood de 40 livres russes.

D'après un édit de 1801, la livre russe d'argent fin devait donner $22\frac{3}{4}$ roubles de la finesse de $83\frac{1}{3}$ solotnicks, ou 10 d. 8 grains; ce qui porte la valeur du rouble en argent anglais à 3 s. $2\frac{1}{2}$ d., ou 3,96 fr. L'étalon de l'impérial et du demi-impérial fut élevé à $94\frac{1}{2}$ solotnicks, ou $23\frac{5}{8}$ carats.

Suivant un édit de 1810, la finesse étalon du rouble d'argent et ses divisions appelées monnaie de banque fut fixée à $83\frac{1}{3}$ solotnicks. 100 roubles devaient se fabriquer avec 5 liv. 6 solotnicks de cet étalon, chaque rouble devait contenir 4 solotnicks 21 dolis d'argent fin. Ainsi une livre d'argent étalon de Russie devait donner environ 19 roubles 75 copecks, et une livre d'argent fin 22 roubles $75\frac{1}{2}$ copecks. Ainsi le rouble de 1810 vaut environ $38\frac{3}{4}$ d. sterl., ou 3,99 fr.

Le même édit régla que les pièces de 5, 10 et 20 copecks seraient frappées suivant l'ancien étalon de $\frac{72}{96}$ avec les petites pièces en proportion, et que chaque pièce de 20 copecks contiendrait $1\frac{12}{96}$ solot-

nick d'argent de l'étalon de $\frac{72}{96}$, ou $\frac{81}{96}$ dolis d'argent fin. Ainsi 5 pièces de 20 copecks, ou 1 rouble, doivent contenir $4\frac{21}{96}$ solotnicks d'argent fin. Mais les inconvéniens graves auxquels exposaient ces deux étalons firent que tout le monnayage de l'argent fut placé sur le même pied, celui de $83\frac{1}{3}$, par l'ukase d'août 1813. Il n'y a eu depuis aucun changement.

La seule monnaie d'or que l'on batte actuellement est le demi-impérial, ou pièce de 5 roubles.

L'ukase de 1817 rétablit le titre de l'or à $\frac{88}{96}$, et décide que chaque demi-impérial doit contenir $1\frac{39}{96}$ solotnick d'or pur, et que 66 demi-impériaux, 2 roubles, $88\frac{8}{9}$ copecks doivent se faire avec une livre d'or étalon. Ainsi le demi-impérial vaut 15 s. 8 d. sterling, ou 19,74 fr. environ, et le rouble la cinquième partie de cette somme.

Le monnayage du cuivre, tel qu'il a été fixé en 1810, se compose de pièces de 2 copecks, 1 copeck et $\frac{1}{2}$ copeck.

Le pood de 40 livres donne 24 roubles, ou 2400 copecks.

Règlemens de la monnaie.

L'ukase de 1810 prescrit que dans le monnayage de l'or et de l'argent, toute dépense incidente ne doit pas passer une couronne, si on excepte toutefois une petite déduction pour l'affinage dans le cas où le titre du métal serait au-dessous de la preuve de $\frac{64}{96}$, ou de $\frac{2}{3}$.

Quoique le règlement prescrive à la monnaie de donner de l'argent monnayé pour celui qu'elle reçoit, néanmoins quand c'est de l'or, l'établissement se réserve de donner à son choix de l'or ou de l'argent. Dans le cas où c'est de l'argent qui est délivré elle donne 3 roubles, 55 copecks pour l'équivalent d'un solotnick d'or pur.

La monnaie se réserve encore la faculté de donner pour chaque livre d'or de la preuve de $\frac{94}{96}$ $117\frac{1}{2}$ ducats de Hollande, dont la valeur est fixée à 2 roubles 85 copecks d'argent.

Poids.

La livre russe est la même pour l'or, l'argent et les marchandises. Elle se divise en 32 loths, ou 96 solotnicks, et correspond à 6318,5 grains anglais [1]. Ainsi 100 liv. russes = 90,26 livres avoirdupoids, ou 40,93 kilogr.

---

[1] La livre russe est diversement évaluée par les auteurs. Kruse la fait de 6314 grains

40 liv. russes font 1 pood, et 10 poods égalent 1 berquit ou berkowitz. Ainsi le pood pèse 36 liv. 1 once 11 dr. avoirdupoids, ou 16,37 kilogr. Les marchands calculent ordinairement que le pood = 36 liv. avoirdupoids.

Tous les hôpitaux du gouvernement, soit civils, soit militaires, ainsi que les pharmacies, se servent de la livre de Nuremberg avec ses divisions. Quant aux diamans, aux pierres précieuses et aux perles, on fait usage du carat de Hollande.

Mesures sèches.

La principale mesure pour le blé est le chetwert, qui se divise en 2 osmines, 4 pajacks, 8 chetwericks, 32 chetwertkas, ou 64 garnets, et contient 5,952 boisseaux anglais, ou 2,0972 hectolitres. Ainsi 100 chetwerts = 74 $\frac{1}{2}$ quarters anglais.

Mesures liquides.

L'oxhoft se divise en 6 ankers, 12 stekars, 18 vedros, ou 240 bouteilles. Le vedro contient 3,246 gallons anglais, ou 12,289 litres.

Le vedro se divise en 8 kruskas ou osmins, et le kruska en 11 charkeys ou cups; mais un ukase impérial a ordonné de diviser le vedro en 100 charkeys à dater du premier janvier 1819.

Mesures de longueur.

Le pouce anglais est adopté dans toute la Russie, si ce n'est pour la perception des droits imposés sur les bois d'exportation. Alors on fait usage du pouce de Hollande ou du Rhin ainsi que du pied et du palm. L'arsheen ou mesure de toile se divise en 16 parties appelées vershoks, et contient 28 pouces anglais, ou 0,7109 mètr. Le sashine ou toise est de 3 arsheens, ou 7 pieds anglais.

Le pied russe est de 13,75 pouces anglais, ou 0,3491 mètre; et le pied de Moscou de 13,17 pouces anglais, ou 0,3343 mètre. Le pied anglais, ainsi que celui du Rhin, est généralement employé à Saint-Pétersbourg.

Un werst, ou mille de Russie, contient 500 toises, ou 1500

---

anglais, et Tiller de 6324. Mais sa véritable paraît être de 6318 $\frac{1}{7}$ grains; c'est du moins ce qui résulte des expériences faites dernièrement à Londres sur les étalons qui avaient été transmis de Saint-Pétersbourg.

arsheens = 3500 pieds anglais. Ainsi un werst = 5 furlongs 12 poles anglais, ou 1,066 kilomètre français. Un degré du méridien vaut 104 wersts environ.

Mesures de superficie.

La mesure de terre, appelée dessetine, contient 2400 toises carrées russes, ou 21600 arsheens carrés, qui = $13066\frac{2}{3}$ yards carrés anglais, ou 2 acres 2 roods 32 perches, ce qui correspond à 109,26 ares français.

Mode de vente.

Le chanvre, le lin, le suif, se vendent au berquet; le cuivre, le fer, les cordages, les crins, les queues de chevaux, l'huile de graine de lin, de chanvre, la colle, le maroquin, la potasse, la cire, les soies de cochon, et le tabac se vendent au pood; la toile à voiles et les mats, à la pièce; la toile ouvrée et simple, par 1000 arsheens.

Banques.

Sous le règne de l'impératrice Catherine, il s'établit trois banques à Saint-Pétersbourg, la *banque de prêt*, la *banque d'assignation*, et la *banque de prêt pour la noblesse et les villes*. Sous celui de Paul, on créa la *banque de secours* et le *bureau d'escompte*. Sous Alexandre s'est fondée une institution étendue qui doit en remplacer quelques-unes des précédentes : c'est la *banque commerciale de Russie*.

La *banque de prêt* ou *lombard*, fait des avances sur l'or, l'argent les joyaux, etc. Sur l'or et l'argent elle donne les trois quarts de la valeur; sur les autres métaux, la moitié; sur les bijoux, une valeur qui varie suivant les circonstances. L'intérêt de l'année se perçoit d'avance au taux légal, par tout l'empire, de 6 pour cent. On peut déposer de l'argent à cette banque et le retirer à volonté, en prévenant deux jours d'avance. Dans ce cas elle ne paie aucun intérêt; mais si on la prévient que les fonds resteront au moins un an dans ses mains, et qu'avant de les retirer on la préviendra au moins trois mois d'avance, elle donne l'intérêt légal qu'elle paie en espèces déposées. Cette banque appartient à l'hôpital des enfans trouvés de Saint-Pétersbourg.

La *banque de prêt*, pour la noblesse et les villes, et la *banque de secours*, ne sont pas des établissemens de nature commerciale, et ont une utilité purement locale. L'escompte des lettres de change est aujourd'hui transféré du premier à la banque commerciale.

La *banque d'assignation*, ouverte en 1770, à Pétersbourg et à Moscou, et qui a aujourd'hui des succursales dans les principales villes de l'empire russe, émet du papier pour 5, 10, 25, 50 et 100 roubles. Cette banque fut convertie en établissement impérial en 1786, qu'on retira tout l'ancien papier auquel on en substitua de nouveau; opération qui se répète aujourd'hui, dans le dessein d'adopter un papier plus parfait. Le montant du papier en circulation n'est pas connu, mais il sert de monnaie courante dans le pays, et les changes de l'Europe sont cotés sur cette monnaie courante, et à son pair en argent, suivant la variation du jour. On a cessé de les acquitter avec du cuivre; mais le gouvernement s'occupe de les amortir, et depuis 1817 il a ouvert des emprunts, partie pour cet objet, partie pour réduire la dette flottante de l'état. Ces emprunts ont été couverts par des rentes irrédimables ou annuités. Il n'y en a qu'une petite partie de remboursable, et ce remboursement se fait au moyen d'un fonds spécialement destiné à cet usage. Avec ces emprunts, on avait amorti, suivant les rapports officiels, pour 153,867,010 roubles de ce papier monnaie à la fin de 1820.

La *banque d'escompte*, établie en 1797, a été supprimée, et ses fonds ont été versés dans la caisse de la *banque de commerce*.

La *banque commerciale de Russie*, créée en mai 1818, est d'une éminente utilité. Elle reçoit les dépôts d'or et d'argent, en monnaies russes et étrangères, en barres et en lingots. Elle a pour les fonds déposés un département de transfert, sur le même pied que la banque de Hambourg, en or et en argent, ou bien en papier, avec intérêt. Elle escompte les effets et fait des avances sur dépôts de marchandises d'origine ou de produit russe. Son capital est de 30 millions de roubles de billets de banque. Elle est administrée par un gouverneur, quatre directeurs, nommés par le gouvernement, auxquels s'adjoignent quatre autres directeurs élus par le commerce de Pétersbourg. La propriété confiée à la banque ne peut ni être imposée, ni saisie, ni arrêtée; les sujets même des puissances en guerre avec la Russie, peuvent, en tout temps, retirer leurs fonds sans être assujétis à aucune réserve. Le capital ne peut être entamé pour venir au secours du gouvernement. Tout dépôt doit être fait au moins pour 6 mois, avec obligation de

rembourser à cette époque ou avant. Il ne doit pas être de moins de 500 roubles. Les sommes ainsi déposées paient $\frac{1}{4}$ pour cent. Si les dépôts sont en barres, en lingots ou espèces étrangères, ils sont évalués et enregistrés en monnaies réelles russes. S'ils ne sont pas retirés 15 jours après l'expiration des 6 mois, et que la prime pour la prorogation ne soit pas acquittée, le propriétaire perd le droit de réclamer l'objet déposé, et est forcé de recevoir le montant de l'estimation en monnaies russes.

Les règlemens pour dépôts à intérêts sont les mêmes que ceux de la banque de prêt; ils sont remboursables sur un avis convenable, qui varie de 7 jours à 3 mois, suivant l'importance de la somme. Tous les effets escomptés doivent être tirés, ou acceptées, ou endossés au moins par une personne de quelque crédit et résidant à Saint-Pétersbourg.

Elle n'escompte pas d'effet qui ait moins de 8 jours ou plus de 6 mois à courir. En général elle préfère ceux dont la date est la plus rapprochée.

Cette banque a des succursales à Moscou, Archangel, Odessa, Riga, etc.

Changes. Saint-Pétersbourg, Archangel, Moscou, etc., tirent sur les places suivantes, et donnent, plus ou moins :

Amsterdam	1 rouble bill. de b. pour	10 stiv. monn. cour.,	65 jours de date.
Hambourg	1 *id.*	9 shillings banco,	*id.*
Londres. .	1 *id.*	10 pence sterling,	3 mois de date.
Paris. . . .	1 *id.*	105 $\frac{1}{2}$ cent.	

L'agio variable des billets de banque qui sont aujourd'hui substitués au rouble d'argent, fera considérablement flotter les évaluations du change, attendu que le rouble papier éprouve la hausse et la baisse.

Les changes ci-dessus sont accompagnés de l'agio coté de 374 copecks, ou 3 roubles 74 copecks en papier par rouble d'argent. Voyez vol. II.

Jours de grâce. Les effets tirés en Russie, qui sont payables à date, ont 10 jours de grâce; mais ceux qui sont à vue n'en ont que 3. Les diman-

ches et fêtes sont compris dans l'un et l'autre cas. Les paiemens doivent être demandés le matin du jour de l'échéance, et, dans le cas où ils ne sont pas effectués, le protêt doit se faire au plus tard le jour suivant. Les 10 jours de grâce sont alloués, quand même le terme écrit serait écoulé avant la présentation ou l'acceptation. Mais les effets qui sont à tant de jours de vue ne jouissent d'aucun jour de grâce, et si l'acceptation est différée, le terme est censé courir du jour où l'effet a été présenté.

Évaluation du temps.

La Russie suit encore le calendrier Julien (ou vieux style), qui depuis 1800 est en retard de 12 jours sur le nouveau style, et dans les années bissextiles, de 13 jours, à partir du mois de février. Ainsi un effet russe, daté du 1er du mois, doit être regardé comme daté du 13e jour du même mois, dans tous les pays où on suit le calendrier Grégorien, et du 14e si c'est une année bissextile.

SAINT-GALL (*Suisse*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en florins de 60 creutzers, ou 480 hellers. Le florin se divise aussi en 10 schillings ou escalins, ou 15 batzen. 1 schilling vaut 6 creutzers, 1 batze 4.

Les comptes se font soit en espèce (c'est-à-dire en monnaie de change), soit en monnaie courante. 1190 florins espèce passent pour 1383 florins courans; ainsi la différence est de $16\frac{26}{119}$ pour cent.

On tient aussi les comptes en livres suisses ou franken, de 10 batzen, ou 100 rappen. Voyez *Suisse*.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles sont les ducats d'or, les risdales d'argent à $2\frac{2}{5}$ florins; les pièces de 30, 24, 20, 15, 12, 10, et 6 creutzers; les batzen et demi-batzen à 4 et 2 creutzers, et les simples creutzers.

Il y a aussi des pièces d'argent plus récentes de 21 et $10\frac{1}{2}$ batzen. Les monnaies de France et celles des autres cantons circulent à Saint-Gall, ainsi que celles d'Espagne et d'Allemagne, dont la valeur varie.

Valeur des monnaies.

Le florin, monnaie de change, vaut 265 asen d'Allemagne, ou 196 ½ grains anglais d'argent fin; et le florin courant 220 asen, ou 163 grains anglais. Ainsi le florin espèce = 27 ½ d. sterling, ou 2,83 fr., et le florin courant 22 ¾ d. sterling, ou 2,35 fr., ou plus exactement £ 1 sterl. = 10 florins 33 creutzers monnaie courante.

Le batze vaut 1 ½ franc français, ou 14 ½ d. sterling environ.

Poids et mesures.

On fait usage de deux espèces de poids. 35 liv. du plus fort = 44 liv. de l'autre, et chaque nombre correspond à environ 45 liv. avoirdupoids. Ainsi 100 liv. de plus pesant = 128,8 liv. avoirdupoids, ou 58,45 kilogrammes; et 100 liv. de plus faible = 102,5 liv. avoirdupoids, ou 46,49 kilogrammes.

La charge, mesure de blé, rend 2,066 boisseaux anglais, ou 0,7279 hectolitre.

L'aune, mesure de toile a 24,2 pouces anglais, ou 0,6158 mètr.; l'aune, mesure de tissus de lin, 31,6 pouces anglais, ou 0,8017 mètre.

Change.

Saint-Gall change avec et donne, plus ou moins, à

Amsterdam	59	creutzers courans. . . .	1	florin.
Augsb. et Nuremb.	119	florins courans	100	*id.*
Bottzen	108	*id.*	100	flor. cour.
Francfort	100 ½	*id.*	100	flor. en vieille monn.
Genève	126	creutzers courans. . . .	1	écu de 3 liv. cour.
Gênes	23	*id.*	1	lira fuori banco.
Hambourg	157	*id.*	1	risdale banco.
Livourne.	143	*id.*	1	pezza da 8 reali.
Leipsic.	100 ½	florins courans	100	flor. en vieille monn.
Londres	10	florins 52 creutz. cour.	1	liv. sterling.
Lyon et Paris . . .	98	francs.	100	francs.
Milan	21	creutz. cour.	1	lira corrente.
Venise	12	creutz. cour. avec 8 pour cent d'agio	1	lira piccola.
Vienne.	119	florins cour.	100	flor. cour.

Usances et jours de grâce.

L'usance est de 15 jours; la double usance, de 30; la demie, de 8; le jour de présentation compte pour le premier. On passe 3 jours

de grâce aux effets tirés à usance; mais on n'en passe que 2 pour ceux qui sont payables à un terme plus long ou plus court que l'usance. Les dimanches et fêtes sont toujours compris.

SAINTE-HÉLÈNE.

Les comptes se tiennent en livres, shillings et pence sterling; mais les monnaies réelles de diverses dénominations sont courantes à Sainte-Hélène, celles des Indes orientales, d'Espagne et d'Angleterre surtout. Monnaies.

Les pagodes de Porto Novo passent pour 7 s. 6 d., ou 9,27 fr.; les piastres espagnoles pour 4 s. 6 d., ou 5,56 fr.; mais les guinées anglaises et les billets de banque obtiennent généralement une prime, surtout quand on les échange pour des monnaies réelles des Indes orientales.

Les poids et mesures d'Angleterre sont ceux dont on fait principalement usage.

SAINT-MALO (*France*).

Le nouveau système des monnaies, poids et mesures de France, est adopté; mais cette ville conserve quelques-unes des anciennes coutumes. Les voici : Monnaies, etc.

L'ancienne mesure de blé, appelée tonneau, contient 31 $\frac{1}{4}$ boisseaux, et correspond à 39,19 boisseaux anglais, ou 13,80 hectolitr. Mesures.

Le sel se mesure au jutte, qui contient 33 pots, valant un peu plus de la pinte de Paris chaque. 21 juttes font un tonneau, qui pèse environ 2808 liv. avoirdupoids, ou 1273 kilogr.

L'aune a 53 pouces anglais, ou 1,347 mètre.

La terre s'évalue au journal, qui contient 20 sillons, 80 cordes, ou 480 raies, et égale 48,624 ares français, ou 1 acre 32 perches d'Angleterre.

SAINT-REMI (*Italie*).

Monnaies. LES comptes se tiennent en lire de 20 soldi, ou 240 denari, moneta corrente.

Les monnaies réelles se trouvent à l'article *Gênes*.

Valeur des monnaies. Le zecchino de Gênes ou de Venise vaut 12 lire 16 soldi; et 100 pezze de Livourne valent 552 lire de Saint-Remi; d'où il résulte que la lira peut être évaluée à 8 $\frac{1}{2}$ deniers sterling, ou 0,87 fr. en argent.

Les poids et mesures sont les mêmes qu'à Gênes.

Changes. Saint-Remi change avec Livourne et donne 110 soldi, plus ou moins pour 1 pezza da 8 reali. Les effets sur les autres places se négocient par l'intermédiaire de Gênes.

SALONIQUE (*Turquie d'Europe*).

Monnaies, etc. LES comptes se tiennent généralement en piastres de 40 paras, ou 120 aspres. Les monnaies réelles sont les mêmes que celles qui se trouvent décrites à l'article Constantinople; mais leur valeur intrinsèque est soumise à des variations peut-être encore plus grandes.

On fait usage du même poids et de la même mesure de longueur qu'à Smyrne. Cependant la mesure de blé diffère, le killow de Salonique correspondant à 3,78 killows de Smyrne. Il vaut 5,505 boisseaux anglais, ou 1,939 hectolitre.

SANTANDER (*voyez* GALLICE).

SARDAIGNE (*île de la Méditerranée*).

Les comptes se tiennent en lire de 4 reali, 20 soldi, ou 240 denari. 1 scudo vaut 2 $\frac{1}{2}$ lire, 10 reali, 50 soldi, 300 cagliaresi, ou 600 denari. 5 lire de Sardaigne valent 8 lire de Turin. Monnaies de compte.

Avant 1768 la Sardaigne n'avait pas d'autres monnaies réelles que celles de Piémont, si ce n'est les réaux d'argent et la monnaie de cuivre, mais depuis cette époque on en a frappé pour cette île à la monnaie de Turin. C'est, en or, les carlini de 25 lire, avec les demis en proportion; les doppiette ou scudi d'or, de 5 lire; en argent, les scudi de 2 lire 10 soldi, avec les demis et quarts en proportion. Les monnaies réelles inférieures sont les réaux, demi-réaux et sous; en cuivre, les demi-soldi, cagliaresi, et denari. Monnaies réelles.

Le carlino de 25 lire doit peser 12 denari 12 grani 20 granotini, poids de Turin, ou 247 $\frac{3}{4}$ grains anglais, ou 16,071 gram.; l'or doit être de 21 carati 10 grani, ou 21 $\frac{5}{13}$ carats fin. Le scudo de 2 $\frac{1}{2}$ lire doit peser 18 denari 10 grani de Turin, ou 364 grains anglais, ou 23,660 gram., et l'argent doit être de 10 denari 18 grani, ou 10 onces 15 den. fin. Les monnaies réelles d'or et d'argent inférieures sont en proportion. Il n'y a pas de tolérance. Le carlino vaut 39 s. 2 d. sterl., ou 49,35 fr., le scudo 45 $\frac{1}{4}$ d., ou 4,66 fr., et la lira 18 d. sterling, à très-peu de chose près, ou 1,85 fr. Taille.

Le poids pour or et argent est le même qu'à *Turin*. Voyez ce mot. Poids de l'or et de l'argent.

La livre commerciale se divise en 12 onces, et contient 6125 grains anglais, ou 398,125 gram. Ainsi le cantarello de 100 libbre égale 87,5 liv. avoirdupoids, ou 39,68 kilogr. Poids commercial.

Le restiere de blé contient 3 starelli, ou 48 imbuti. Le starello rend 1,389 boisseau anglais, ou 0,4895 hectolitre. Mesures.

Le raso ou aune vaut 21,625 pouces anglais, ou 0,5488 mètre; et le palmo 9,78 pouces anglais, ou 0,2483 mètre

SAVOIE (*voyez* TURIN).

SÉVILLE (*voyez* CADIX, CASTILLE, ESPAGNE, *etc.*).

SICILE (*Méditerranée*).

Monnaies de compte.

LES comptes se tiennent en onzie de 30 tari, qui se divisent en 20 grani chaque. Le taro contient 2 carlini, 20 grani, 15 ponti, ou 120 piccioli.

Le scudo, ou piastre de Sicile, est évalué à 12 tari, le fiorino à 6, ou 12 carlini, et le ducato à 10 tari.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles d'or sont les pièces de six ducats, ou double onzie, et les pièces de trois ducats, ou simples onzie. Les monnaies réelles d'argent sont les onzie, de même valeur que dessus; les scudi siciliens de 12 tari siciliens; les pièces de 6, 4, 3, 2, et 1 tari siciliens; les carlini, et demis à 10 et 5 grani, outre les monnaies réelles de Naples qui sont courantes ici.

On doit cependant observer que les tari, les carlini, etc., de Sicile n'ont que la moitié de la valeur que les mêmes dénominations ont à Naples, car l'onza sicilienne y passe pour 15 tari, et le scudo sicilien pour 6 tari, etc.

Valeur des monnaies.

La pièce de trois ducats d'or pèse 5 trapezi, poids napolitain. Sa finesse a varié de 20 $\frac{1}{2}$ à 21 $\frac{1}{2}$ carats; le scudo d'argent, ou pièce de 12 tari pèse 30 trapesi 12$\frac{3}{4}$ acini; elle est de 10 onces de fin. Il résulte de là que l'once sicilienne contient 877 $\frac{3}{5}$ grains anglais d'argent fin. Elle vaut par conséquent 10 s. 3 $\frac{1}{2}$ d. sterling ou 12,72 fr.; l'écu 4 s. ou 4,94 fr.; et le taro 4 d. ou 0,41 fr.; ou plus exactement £ 1 = 1 onza 28 tari 15 grani.

Poids.

On fait usage de trois espèces de poids, du rottolo grosso de 33 onces, du rottolo sottile de 30, de la libra ou livre de 12.

100 liv. de Sicile = 70 liv. avoirdupoids, ou 31,74 kilog.

Le cantaro grosso contient 100 rottoli grossi, ce qui correspond à 192,5 liv. avoirdupoids, ou 87,30 kilog. Le cantaro sottile est 100 rottoli sottili, et égale 175 liv. avoirdupoids, ou 79,37 kilog.

Mesures sèches.

La salma de blé se divise en 4 bisaccie, 16 tomoli, ou 64 mondelli : il y a cependant la salma grossa, qui vaut 14 staja, mesure de Livourne; et la salma générale, qui = 11 $\frac{1}{4}$ de ces staja. Il résulte de là que la salma grossa = 9,77 boisseaux anglais, ou 3,44 hectolitres, et la salma générale = 7,85 boisseaux anglais, ou 2,76 hectolitres.

Mesures liquides.

Le vin se mesure à la salma, dont 4 font 1 botte, et 3 botti = 1 tonna. La salma de Messine se divise en 8 barili, 16 quartari, ou 320 quartucci, pesant chaque 22 ou 24 onces, et contient 23,06 gallons anglais, ou 87,36 litres. La salma de Syracuse est plus faible de $\frac{1}{5}$ que la précédente. A Messine et dans les places voisines, l'huile se vend au caffiso, qui pèse 12 $\frac{1}{2}$ rottoli, ou environ 24 liv. avoirdupoids. 5 $\frac{1}{2}$ caffisi sont censés former 1 millerole de Marseille, ou 17 gallons de vin anglais. Ainsi le caffiso correspond à 3,09 gallons, ou 11,69 litres. A Palerme, l'huile se vend au cantaro grosso.

Mesures de longueur.

La canna, mesure de longueur, se divise en 8 palmi : le palmo mesure 9,5 pouces anglais; la canna égale par conséquent 76 $\frac{1}{4}$ pouces anglais, ou 1,936 mètre.

Changes.

Pour les changes de Sicile, voyez *Palerme*, vol. II.

Usances et jours de grâce.

Les effets se tirent sur Gênes et Livourne à l'usance de 1 mois après l'acceptation, ou à 2 mois de date, ou à peu de jours de vue; ils se tirent sur Rome, sur Venise et Naples, à 8 ou 15 jours de vue, sur Londres à 3 mois de date.

L'usance pour les effets tirés de Naples, Ancone, Rome et Venise, est de 21 jours de vue, et 15, du reste de l'Italie. Pour ceux de France elle est de 30 jours après la date; de deux mois pour ceux d'Amsterdam, d'Anvers, d'Hambourg, de Portugal et d'Espagne; de trois de date pour ceux d'Angleterre. On ne passe de jours de grâce dans aucun cas.

SIDON (*Syrie*).

Monnaies. Les comptes se tiennent en piastres ou medini de 80 aspres, comme à Alep.

Pour les différentes monnaies réelles de Turquie dont on fait usage à Sidon, voyez *Constantinople*.

Poids. La soie et le coton filé se pèsent au rottolo de 600 drams. 100 de ces rottoli correspondent à 410,6 liv. avoirdupoids, ou 186,25 kilogr.

Les marchandises pesantes se pèsent au rottolo d'Acre. 100 de ces rottoli égalent 482 liv. avoirdupoids, ou 218,60 kilogr.

Le pic, mesure de longueur, vaut 23,8 pouces anglais, ou 0,604 mètre.

SMYRNE (*Turquie d'Asie*).

Monnaies de compte. Les comptes se tiennent en piastres ou gooroosh qu'on appelle aussi dollars. La piastre se divise quelquefois en 12 temins, ainsi qu'en 40 paras ou medini; mais la division se fait généralement en aspres dont le nombre varie.

Ainsi les Anglais et les Suédois divisent la piastre en 80 aspres; les Hollandais, les Vénitiens et les Français en cent; les Turcs, les Grecs, les Perses et les Arméniens, en 120.

Monnaies réelles. Les monnaies réelles dont on fait principalement usage à Smyrne sont celles de Turquie, voyez *Constantinople*. D'autres monnaies réelles circulent également; telles sont surtout les piastres d'Espagne et d'empire, les ducats de Hollande et de Hongrie, et les sequins de Venise. Toutes ces monnaies sont tarifées à un certain nombre de piastres qui varie cependant suivant la valeur de celles-ci. En 1810 elles valaient 1 schilling, et en 1820 9 d. sterling environ.

Poids. On emploie l'oke ou oka pour peser l'or et l'argent, ainsi que

pour la plupart des transactions commerciales. Il se divise en 4 chequees : chaque chequee se divise en 100 drams, et chaque dram en 64 grains.

L'oke pèse 19830 grains angl., ou 2 liv. 13 onces 5 drams avoirdupoids, ce qui correspond à 1,284 kilogr. Ainsi le kintal de 45 okes, ou 100 rottolos égale 127,48 liv. avoirdupoids. Les marchands l'admettent généralement pour 125 liv. L'oke employé pour le détail vaut $1\frac{1}{2}$ dram de plus que celui qui précède, c'est-à-dire qu'il vaut 63 grains anglais, ou 4,098 gram. D'après cela 4 grains turcs = environ 3 grains anglais, ou 0,195 gram.

Le cantaro ou kintal est le plus grand poids commercial. Il se divise en $7\frac{1}{2}$ batmans, ou 45 okes, ainsi qu'en 100 rottoli ou lodra, poids imaginaire de 180 drams, dont on fait surtout usage dans le cas où il s'agit d'évaluer au peson les marchandises pesantes; mais l'or, l'argent et autres articles précieux s'évaluent à la balance.

On doit observer que, quoique le kintal de Smyrne se compose de 45 okes, ou 18000 drams, celui des provinces voisines et de Constantinople n'est que de 44 okes, ou 17600 drams. Plusieurs espèces de marchandises se vendent cependant à Smyrne au kintal de 44 okes comme à celui de 45; d'autres se débitent au rottolo, au chequee et à l'oke, quelques-unes au miscal de $1\frac{1}{2}$ dram. Il y a diverses autres coutumes au sujet de l'achat et de la vente des marchandises, elles varient suivant le temps. Celles qu'on expose ne sont vraies que pour le temps où on les donne.

Le blé se mesure au killow circulaire qui rend 1,456 boisseau anglais, ou $13\frac{1}{2}$ gallons de vin environ, ce qui correspond à 51,3 litres. Mesures.

La mesure de longueur est le pic, qui égale 27 pouces anglais, ou 0,6855 mètre [1].

---

[1] Ces évaluations de poids et mesures sont en grande partie extraites des dépêches et étalons transmis à lord Castlereagh, en 1818, par M. Verry, consul à Smyrne. Elles diffèrent à plusieurs égards des nombres publiés jusqu'ici. Les auteurs diffèrent beaucoup au sujet de la métrologie turque, ce qui prouve qu'elle est mal conçue ou mal comprise. Voy. la note sur Constantinople.

Changes.

Smyrne change avec et donne à :

Amsterdam . .	104	paras (plus ou moins) pour	1	florin.
France.	1	piastre	16 $\frac{1}{2}$	sous.
Gênes	44	paras	1	lira fuori banco.
Livourne . . .	260	*id.*	1	pièce de 8 réaux.
Londres	28	piastres de 40 paras . . . . £	1	sterling.
Vienne	120	paras	1	florin courant.

Le change de Smyrne avec Constantinople donne généralement un agio variable en faveur de cette capitale.

STETTIN (*Poméranie prussienne*).

Monnaies.

Les comptes se tiennent en risdales de 24 goodgroschen, qui se subdivisent en 12 pfenings chaque.

La risdale se divisait autrefois en 36 shillings courans, 72 shillings du Sund, ou 144 wittens; mais ces monnaies de compte sont tombées en désuétude. Un gulden ou florin vaut 16 goodgroschen.

Les monnaies réelles sont celles de Prusse, et se trouvent à l'article *Berlin*.

Poids.

Le centner, de l'ancien poids de Stettin, se compose de 8 lisponds, ou 112 liv.; le lispond, de 14; le stone, de 10; et le stone de laine, de 21.

La livre se divise en 32 loths et pèse 7219 grains anglais, ou 100 liv. de Stettin correspondent à 103,13 liv. avoirdupoids, ou 46,77 kilogrammes[1].

Un burden d'acier est 3 centners; une tonne de savon est 4 viertels qui pèsent 280 liv.

Mesures de capacité.

Le blé se mesure au scheffel de Berlin; un last vaut 72 scheffels, et un wispel, 24; mais, quand on achète au marché, il en vaut de 26 à 28. Une tonne est de 2 $\frac{1}{2}$ scheffells. Le scheffel, mesure de Berlin, égale 1,479 boisseau anglais, ou 0,521 hectolitre; ainsi 1 last vaut à Stettin 13,31 quarters anglais, ou 37,51 hectolitres.

---

[1] Cette valeur est celle de la livre transmise en 1818 par le consul anglais à Stettin. Le pied qu'il a envoyé s'est trouvé de $\frac{1}{100}$ de pouce plus fort que celui du Rhin, puisqu'il a 12,365 pouces anglais.

L'ancienne mesure de Stettin est d'environ 11 pour cent plus faible que la mesure de Berlin : ainsi l'ancien scheffel égale 1,395 boisseau anglais, ou 0,4915 hectolitre; un dromt vaut 72 de ces scheffels.

L'oxhoft de vin se divise en $1\frac{1}{2}$ ohm, 3 eimers, ou 6 ankers; l'anker est 30 quarts de Berlin, et vaut 13,70 gallons anglais, ou 51,85 litres.

Mesures de longueur.

L'aune de Berlin et le pied du Rhin (qui est le pied étalon dans tous les états prussiens), sont généralement employés à Stettin. Il y a cependant une ancienne aune de 25,6 pouces anglais, ou 0,6508 mètre, et un ancien pied de 11,12 pouces anglais, ou 0,2826 mètre.

Le ruthe de Poméranie est 16 pieds de l'ancienne mesure, ou $14\frac{2}{3}$ pieds du Rhin qui égalent $15\frac{1}{9}$ pieds anglais.

Mesures de superficie.

Le morgen, ou acre de terre poméranien, contient 300 ruthes carrés de Poméranie qui égalent 1 acre, 2 roods $11\frac{2}{3}$ perches, mesure légale d'Angleterre, ce qui correspond à 63,64 ares français.

Lastage.

Un last de sel est 18 tonnes; un last de sel d'Hambourg correspond à $14\frac{1}{2}$ tonnes de Stettin; un cent de sel d'Amsterdam fait $5\frac{1}{2}$ lasts; un cent de sel de France, $9\frac{2}{3}$ lasts de Stettin.

Le frêt des vaisseaux est généralement évalué au last de navire hollandais; 5 de ceux-ci égalent 4 lasts de Stettin. Les quantités suivantes sont admises pour un last de Hollande : 4000 livres de fer et autres marchandises pesantes; 2000 de marchandises légères telles que chanvre et lin; $56\frac{1}{2}$ scheffels de blé; 13 caques de harengs, 8 hogsheads de vin; 5 schoocks (de 60 pièces chaque) de douves pour pipes; 7 schoocks de douves pour hogshead (barrique dont la capacité se trouve à l'article Londres), 9 schoocks de douves pour barrils, 65 pieds cubes de merrain de chêne, ou 70 pieds cubes de merrain de sapin.

20 schoocks de douves de pipe, 30 schoocks de douves de hogshead; 40 id. de douves de barril; 60 id. de douves longues; ou 80 de douves courtes font 1 mille. La moitié de cette quantité forme

1 grand cent. 450 pieds de merrain, mesure du Rhin, passent pour 1 mille de douves.

Changes.

Les changes sont à peu près les mêmes que ceux de Berlin, voyez vol. II.

Usance et jours de grâce.

L'usance pour les effets tirés de France et de Londres, est de 1 mois; d'Amsterdam, 6 semaines; d'Hambourg, 4 semaines de date. Stettin tire généralement sur Amsterdam, Copenhague et Hambourg, à 6 ou 8, et quelquefois 3 ou 4 semaines de date; sur l'Angleterre et la France à 2 mois après date.

Il y a 3 jours de grâce comme à Berlin.

STOCKOLM (*voyez* Suède).

STRALSUND (*Poméranie suédoise*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en risdales de 48 schillings, qui se divisent en 12 pfenings chaque. Les comptes se tiennent aussi en guldens poméraniens de 24 schillings courans.

La risdale est aussi évaluée 2 guldens, 6 marcs du Sund, 24 groschen, 48 schillings, 96 sechslings, 192 wittens, ou 576 pfenings courans.

La risdale d'espèce vaut 2 reichs guldens, ou florins d'empire, $2\frac{2}{3}$ guldens poméraniens, 8 marcs du Sund, ou 32 groschen. Le grosche se divise en 2 schillings, 4 sechslings, 8 wittens, ou 24 pfenings.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles sont les pièces de 1, $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{4}$ reichs gulden, ou 16, 8 et 4 groschen; les monnaies de bas argent de 1 et 2 groschen, et 1 schilling; ainsi que les wittens de cuivre; parmi ceux-ci les scrupules et doubles groschen, et les schillings qui forment avec les anciens runsticks suédois et les pièces de 5 œr (qui passent pour 4 et 2 goodgroschen), toute la monnaie courante de la place.

Le poids commercial de Stralsund est d'environ un quart pour cent plus léger que le poids d'Hambourg; ainsi 100 liv. de Stralsund égalent 106,57 liv. avoirdupoids, ou 48,33 kilogr. Poids.

Les détaillans cependant, quand ils vendent au-dessous d'un lispond, font usage du poids de Cologne, qui est de 3 ½ pour cent plus léger que celui de Stralsund.

Le shippond vaut 20 lisponds; le centner, 8 lisponds; le lispond, 14 liv.; le stone de laine, 10 liv.

Le last de blé se divise en 8 dromts, 32 tonnes, 96 scheffels, ou 384 fehrts. Le scheffel contient 1,105 boisseau anglais, ou 0,3896 hectolitre; ainsi le last de blé rend 13,26 quarters anglais. Mesures.

Les liquides se mesurent au stubgen de 4 pots. 1 stubgen égale 1,027 gallons anglais, ou 3,883 litres.

L'aune se compose de 2 pieds et égale 22,6 pouces anglais, ou 0,582 mètr. Le laken vaut 24 aunes.

Stralsund change avec et donne à : Change.

Amsterdam . .	130 risdales courantes (plus ou moins) pour	100 risdales.
Hambourg. . .	130 *idem*	100 risd. banco.
Stockholm. . .	132 *idem*	100 risd. d'esp.

STRASBOURG (*France*).

Toutes les monnaies françaises sont employées à Strasbourg. Les comptes se tiennent accidentellement en pfunds ou livres de 20 schillings, en risdales de 90 creutzers, ou en florins de 10 schillings ou 60 creutzers. Monnaies.

Le pfund vaut 4 liv.; l'écu ou risdale, 3 liv.; le florin, 2 liv.; la livre, 5 schillings, ou 7 ½ batzen; le schilling, 4 sous, ou 6 creutzers; 1 batze, 4 creutzers; 1 creutze, 4 pfenings, ou 8 den.

Le système métrique de France est introduit à Strasbourg, mais on conserve encore quelques poids et mesures de l'ancien. Ainsi la livre de Strasbourg, avec laquelle on pèse au détail, égale 7266 Anciens poids.

grains anglais. Il résulte de là que 100 liv. correspondent à 103,8 liv. avoirdupoids, ou 47,07 kilogrammes.

Anciennes mesures.

L'ancienne mesure pour le blé est le sester ou setier de 4 quarts, ou 16 massels. Il y a cependant le sester de terre et le sester de la ville : le premier mesure 953 pouces cubes français, ou 1154 pouces cubes anglais; le second, 924 pouces cubes français, ou 1118 pouces cubes anglais. Ainsi le sester de terre = 4,29 gallons de Winchester, ou 18,9 litres; et celui de la ville = 4,15 gallons de Winchester, ou 18,31 litres.

Le blé se mesure également au sac ou resal de 8 boisseaux, du poids d'environ 176 liv., ancien poids de France, en froment; ce sac contient à peu près 3 boisseaux anglais.

L'ohm, mesure liquide, se divise en 24 pots, 48 pintes, ou 96 chopines, et contient 12,17 gallons anglais, ou 46 litres.

Le pied de Strasbourg est de 11,39 pouces anglais, ou 0,2894 mètre; et le pied de terre est de 11,62 pouces anglais, ou 0,2952 mètre. L'aune mesure 21,2 pouces anglais, ou 0,5382 mètre.

Change.

Strasbourg change avec, et donne plus ou moins, à

Amsterdam . .	184	écus de 3 liv. pour	100 risdales.
Bâle.	164	*idem*	100 risdales monnaie de change.
Francfort . . .	130	*idem*	100 risdales convention cour.
Hambourg . .	184	*idem*	100 risdales banco.
Lyon et Paris,	100	*idem*	100 écus à vue ou à usance.

Usances et jours de grâce.

L'usance pour les effets d'Allemagne est de 15 jours de vue, et de France de 30 jours après date.

L'accepteur d'un effet ne peut réclamer de jours de grâce, mais le porteur peut lui accorder 10 jours, après lesquels l'effet doit être acquitté ou protesté.

SURINAM (*voyez* INDES OCCIDENTALES).

SUÈDE.

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en Suède en riksdaler de 48 skillings; le skilling se divise en 12 rundstycken ou ore.

C'est un riksdaler d'espèce réelle (appelé communément dollar de Suède), frappé d'après le taux établi en 1664; un édit royal de 1777 en a fait une monnaie générale de compte.

Avant cette époque, on tenait les comptes en dahler de 4 marcs, ou 32 ore, soit en monnaies d'argent, soit en monnaies de cuivre; les premières représentaient trois fois la valeur des dernières.

Monnaies réelles.

D'après les règlemens de 1777, le riksdaler d'espèce devait passer pour la même valeur que 6 dahlers d'argent, ou 18 koppar-dahlers précédemment frappés; et on monnayait des riksdaler entiers et des pièces de $\frac{2}{3}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{6}$, $\frac{1}{12}$, et $\frac{1}{24}$ de riksdaler.

Les monnaies réelles d'argent de toute autre dénomination, furent mises hors de cours, et il fut enjoint à tous ceux qui en avaient de les porter à la Monnaie, pour recevoir en échange, d'après leur poids et leur finesse, des riksdaler d'espèce.

Les monnaies d'or sont le double, le simple et le demi-ducat; les simples ducats doivent passer pour 1 riksdaler 46 skillings d'espèce, ou 11 dahlers 24 ore d'argent, ou 35 dahlers 8 ore koppar.

Les monnaies de cuivre sont les simples et doubles slants, à 1 et 2 ore d'argent, ou 3 et 6 ore koppar; les rundstycken de 1 ore koppar, ainsi que les demi-rundstycken.

96 slants doubles, 192 slants simples, ou 576 rundstycken, passent pour 1 riksdaler d'espèce; mais dans les grands paiemens personne n'est obligé de recevoir pour plus de la valeur d'un demi-riksdaler en monnaie de cuivre.

Les grandes pièces de cuivre de la valeur de 4, 3, 2, 1, $\frac{3}{4}$ et $\frac{1}{2}$ dahler d'argent; ou 12, 9, 6, 3, 2 $\frac{1}{4}$, et 1 $\frac{1}{2}$ dahler koppar, pesant $7\frac{1}{9}$, $5\frac{1}{3}$, $3\frac{5}{9}$, $2\frac{2}{3}$, $1\frac{7}{9}$, $1\frac{1}{3}$, et $\frac{8}{9}$ liv., poids ordinaire, ne sont plus considérées comme monnaies légales, mais comme une espèce de marchandise que chacun peut acheter, exporter, en payant les

droits d'exportation. Ces pièces en général, mais surtout celles de 2 dahlers, portent le nom de *planches*.

Taille.

D'après les règlemens de 1777, 1 marc d'argent fournit une taille de $60\frac{1}{2}$ ducats de 23 carats 5 grains de fin; $7\frac{1}{5}$ riksdaler, $10\frac{4}{5}$ pièces de $\frac{2}{3}$, ou $21\frac{3}{5}$ pièces de $\frac{1}{3}$, à 14 lods 1 grain de fin; 34 pièces de $\frac{1}{6}$, à 11 lods 1 grain de fin; 50 pièces de $\frac{1}{12}$, à 8 lods 2 grains de fin; ou 76 pièces de $\frac{1}{24}$, à 6 lods 2 grains de fin.

Un skeppund de 320 liv. de cuivre donne 540 koppar-dahlers en planches, et 900 dahlers en slants.

Valeur des monnaies.

Comme le ducat suédois pèse $53\frac{3}{4}$ grains anglais, ou 3,493 gram., et contient $52\frac{3}{7}$ grains d'or fin, il vaut 9 s. $2\frac{1}{2}$ d. sterling en monnaie d'or d'Angleterre, ou 11,60 fr.; mais en Suède, le ducat passe pour 94 skillings, qui ne valent que 9 s. 1 d. en monnaie réelle d'argent anglais, ou 11,22 fr.

D'après les règlemens de la Monnaie, le riksdaler d'espèce de Suède devrait peser 609 aas suédois, ou $451\frac{2}{3}$ grains anglais, ou 29,336 gramm., et contenir 535 aas, ou $396\frac{4}{5}$ grains d'argent fin. Il vaut, par conséquent, 4 sous $7\frac{1}{2}$ den. sterling, ou 5,71 fr., et le skilling, $1\frac{1}{6}$ d. environ, ou 0,12 fr. Le dahler d'argent = $9\frac{1}{4}$ den., ou 0,95 fr.; et le dahler koppar = 3 den. sterling environ, ou 0,30 fr. Il résulte de là que £ 1 sterling = 207 skillings espèce, ou 25 dahlers 30 ore d'argent; ou 77 dahlers 26 ore koppar.

Titre de l'or.

Le titre de l'or s'exprime en carats et en grains; le marc ou autre poids se divise en 24 carats, et le carat en 12 grains.

L'or se vend au ducat, et 23 carats 5 grains (c'est-à-dire $\frac{281}{288}$ de marc suédois) d'or fin, passent pour $60\frac{1}{2}$ de ces ducats.

928 ducats suédois d'or passent en général pour 923 ducats d'or à Hambourg; ainsi que 869 ducats suédois, à 12 marcs troy d'or fin, à Amsterdam; et 537 ducats suédois à 64 onces d'or étalon d'Angleterre.

Il y a trois espèces d'or travaillé, savoir : le ducat d'or, de 23 carats 5 grains de fin; le pistolet d'or, de 20 carats 4 grains de

fin, avec un remède de 2 grains par marc; et la couronne d'or, de 18 carats 4 grains de fin, avec la même tolérance.

Titre de l'argent.

Le titre de l'argent s'exprime en lods et en grains; le marc ou autre poids se divise en 16 lods, et le lod en 18 grains. L'argent ouvré doit être de 13 $\frac{1}{4}$ lods de fin. On accorde cependant une tolérance de $\frac{1}{8}$ de lod par marc.

Poids.

La plus faible espèce de poids, en Suède, est l'as (c'est le même qu'à Amsterdam).

Le marc pour peser l'or et l'argent se divise en 16 lods, ou 64 quentins.

Il y a un poids particulier employé pour les ducats, dont le nest correspond à 128 de ces pièces.

La livre d'apothicaires se divise en 12 onces, et l'once en 8 drams, 24 scrupules, ou 240 grains.

Il y a six autres espèces de poids qui servent pour des objets divers, savoir :

Le victualie ou poids commercial, dont le skolpund ou livre se divise en 32 lods, ou 128 quentins.

20 liv., poids victualie = 1 lispund; 20 lispunds = 1 skeppund; 32 liv. = 1 sten; 120 liv. = 1 centner; 165 liv. = 1 waag. 100 liv., poids victualie = 93,76 liv. avoirdupoids, ou 42,52 kilogr.

Le poids metal, qu'on appelle aussi poids d'exportation, est les $\frac{4}{5}$ du victualie. La livre s'en divise en $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{16}$, etc. 20 livres font le lispund, et 20 lispunds le skeppund.

Uppstards-wigt, ou poids de ville intérieur.

Bergs-wigt, ou poids des mineurs.

Poids de fer brut.

Poids de cuivre brut.

Le tableau suivant donne le rapport de ces poids avec ceux de France et d'Angleterre.

	As suédois.	Grains anglais.	Gram. français.
Marc de la Monnaie	4384	3252	210,703
Poids d'or ou ducat	$9275\frac{29}{121}$	6880	445,768
Poids d'argent ou skolpund commercial, appelé *victualie*	8848	6563	425,229
Skolpund poids de métal.	$7080\frac{2}{5}$	5250	340,196
— poids médicinal.	7416	5501	356,420
— de fer brut	10168	7542	488,661
— de cuivre brut	7853	5825	377,413
— poids de mineurs.	$7821\frac{79}{125}$	5801	375,858
— poids de ville intérieur.	$7450\frac{2}{125}$	5526	358,040

Voici quelles sont les valeurs en asen de Hollande ou de Suède des différents poids, reçues dans les affaires. Ce sont celles qu'ont généralement données les auteurs qui ont écrit sur la métrologie [1].

Mesures sèches.

Le blé et autres marchandises sèches se mesurent à la tunna.

Le baril ou tunna se divise en 2 spann, 8 fjerdingar, 32 kappar, 56 kanns, 112 stop, 448 quarter, ou 1792 ort ou junkfra. Mais on passe pour chaque tunna de froment, d'orge, de seigle, d'avoine, ou de pois, 4 kappar pour la bonne mesure; ce qui porte la tunna à 36 kappar. On alloue 6 kappar pour chaque tunna de malt, et 2 pour la même quantité de sel ou de chaux. Dans la vente des charbons et autres articles, la sur-mesure se donne en comblant le vaisseau.

La tunna commune de 32 kappar contient 4,157 boisseaux, ou 1,464 hectolitre.

Mesures liquides.

L'oxhufvud contient $1\frac{1}{2}$ am, 3 eimer, 6 ankare, 90 kannor, 180 stop, 720 quarter, ou 2880 jungfrur; et correspond à 62,23 gall. anglais, ou 235,58 litres.

2 oxhufvud font 1 pipe, et 2 pipes 1 fuder.

La tunna de liquides ou substances douces, et même de farine,

[1] Les poids de la Monnaie et du commerce, transmis à Londres par le consul de Stokholm, en 1818, ont des valeurs un peu différentes. Le premier est plus léger de 2 grains, et le second de 3. Les étalons tirés de Gottembourg diffèrent encore davantage, puisque le poids du ducat est de 6854 grains anglais, et celui de l'argent de $6555\frac{1}{2}$.

de viande, de poissons, doit contenir 48 kanns. Une tunna de poix ou goudron doit contenir 1 stop, ou $\frac{1}{2}$ kann de moins.

La kann et ses divisions sont communes aux mesures sèches et liquides. Sa capacité est de 159 $\frac{2}{3}$ pouces cubes anglais. Il résulte de là que 100 kanns égalent 69,09 gallons de vin, ou 7,12 boisseaux, mesure anglaise; ce qui correspond à 2,615 hectolitres.

Le pied de Suède se divise communément en 12 pouces, ou 144 lignes; mais parmi les ingénieurs il se divise en 10 pouces, 100 lignes, ou 1000 points. Ce pied vaut 11,684 pouces anglais, ou 0,2968 mètre. Mesures de longueur

L'aune est de 2 pieds, la toise de 3 aunes, et le rod de 8.

Le mille suédois représente 6000 toises de Suède, qui égalent 11700 yards anglais. Ainsi il égale 6,64 milles anglais, ou 10,698 kilomètres.

Un degré du méridien était anciennement évalué à 10 $\frac{23}{50}$ milles suédois, ce qui correspond à 69 $\frac{1}{2}$ milles anglais, et coïncide avec les mesures prises en Laponie par Maupertuis, pendant l'année 1736. Mais il paraît que Swanberg les a déterminées avec plus d'exactitude en 1802 (latit. 66° 20′ 10″). D'après cette nouvelle détermination, le degré représente 57196,159 toises françaises, ou 69,269 milles anglais.

Un pied carré de Suède contient 136 $\frac{1}{5}$ pouces carrés anglais; un rod carré de Suède, 27 yards carrés anglais; un mille carré suédois, 44 milles carrés anglais. Mesures de superficie.

Un tunneland ou acre suédois, vaut 56000 pieds carrés de Suède, ou 5900 yards carrés d'Angleterre; c'est-à-dire 1 acre et 35 perches anglaises, ou 49,31 ares français.

Un last de poix, de potasse, de sel de Lunebourg, ou de bière, est 12 tunnor; de goudron ou d'huile de baleine, 13; de sel de France ou d'Espagne, 18; de poissons, 12, ou 12000 harengs; de chanvre, de lin, de cordage, de suif, ou d'houblon, 6 skeppunds, ou 120 lispunds; ce qui correspond à un ton. avoirdupoids.

Termes employés dans les évaluations.

Un wahl est 20 kasts, ou 80 pièces; un shok, 60; un tiogue ou styk, 20; un tolft, 12; un kast, 4.

Une main de papier est 24 feuillets; une rame, 20 mains; un ballot, 10 rames.

FINLANDE.

Poids et mesures.

Les poids et mesures de Finlande coïncident avec ceux de Suède, aux exceptions qui suivent près :

En mesure sèche, la tunna se divise en 30 kapps, ou 75 kanns. D'après un décret impérial du mois d'avril 1816, la tunna de toute espèce de grains, blé et sel, doit contenir 63 kanns; et la tunna de charbon, d'albâtre, de chaux et de plâtre, 56.

En mesure liquide, la tunna se subdivise en 4 furdingar de 12 kanns chaque; le furdingar est 2 ottingars, ou 4 sextingars.

Dans les constructions et le négoce, le pied se divise en 2 quarters, et le quarter en 6 pouces; de manière que l'aune contient 4 quarters, ou 24 pouces.

Le last de Suède et de Finlande correspond à 18 skeppunds, poids de métal, ou à 14 skeppunds 8 lisponds, poids victualie; ainsi le last correspond à 3 ton. avoirdupoids environ, ou 3064 kilogrammes.

On reçoit pour un last les quantités suivantes :

24 tunna de seigle, 27 d'orge, 30 d'avoine, 15 de goudron, 18 de poix, et 17 de sel [1].

Changes.

Pour les changes étrangers de Suède, voyez Stockholm, vol. II.

Il se tire peu de lettres de change de l'étranger sur la Suède, attendu que ce pays paie, ainsi que la Russie, ses dettes commerciales en tirant et remettant des effets étrangers.

Usances et jours de grâce.

L'usance est fixée à un mois de vue. On passe 6 jours de grâce

---

[1] Ces spécifications sont tirées des dépêches russes, transmises en 1818 à lord Castlereagh par le consul général de Saint-Pétersbourg.

pour l'acquit des effets (les dimanches et les fêtes inclus). Cependant, si le sixième jour tombe un dimanche ou une fête, l'effet est exigible la veille; mais ces 6 jours ne sont censés accordés que dans les cas de nécessité; et une personne qui désire conserver son crédit ne doit pas les réclamer, mais doit payer à l'échéance.

Les effets payables à présentation ou à 2 ou 3 jours de vue, n'ont pas de jours de grâce; ceux qui sont payables au milieu du mois échoient le 14, quel que soit le nombre de jours dont le mois se compose. Ils jouissent de 6 jours de grâce.

Quand un effet payable après date n'est présenté que 2 ou 3 jours après que le terme écrit est expiré, il n'obtient que le nombre de jours qui reste à courir.

Le papier monnaie de Suède, qui est très-considérable, se compose de deux espèces de papiers, le *banco* et le *riksgald*. Le premier est émis par la banque nationale, et le second par la banque Riksgild, qui est sous la direction du gouvernement. Le banco est à 50 pour cent au-dessus de celui-ci, c'est-à-dire que 2 dollars de l'un en valent 3 de l'autre. Papier-monn.

Le banco est une valeur légale qui a été récemment déclarée par l'autorité royale, monnaie courante nationale. Le roi, cependant, ni les ministres, n'ont ni pouvoir ni contrôle sur la banque; elle est tout-à-fait sous la direction des quatre ordres qui composent la diète, savoir le clergé, la noblesse, la bourgeoisie et les bundè, ou fermiers indépendans. C'est là qu'on choisit les directeurs, les auditeurs et les inspecteurs de la banque.

Il y a beaucoup de billets de banque en circulation; il y en a même de $\frac{1}{5}$ de dollar. On ne peut tirer aucune somme de la banque sans donner un équivalent. On prétend qu'elle est très-riche, en argent surtout.

Le riksgald est courant dans tous les paiemens; mais comme le gouvernement n'émet plus de ce papier, il diminue à mesure que le banco augmente dans la circulation. La banque ne reçoit que du cuivre en échange de ses billets; dans les opérations mercantiles c'est moitié argent ou or de sa valeur nominale environ.

SUISSE.

Monnaies de compte.

Chaque canton tient, pour ainsi dire, ses comptes à sa manière, ainsi qu'on peut le voir aux articles *Bâle, Berne, Genève, Neufchâtel, Saint-Gall,* et *Zurich.*

En 1798, quand toute la Suisse fut réunie sous le nom de République helvétique, on introduisit une manière uniforme de tenir les comptes, qui n'a jamais été tout-à-fait établie, si ce n'est dans ce qui intéresse le gouvernement. Elle consistait en franken ou francs de 10 batzen, qui se divisaient en 10 rappen chaque. Ce franc, qu'on appelle aussi *livre suisse,* vaut $1 \frac{1}{2}$ franc de France, et par conséquent $14 \frac{1}{2}$ d. sterling.

Monnaies réelles.

Les anciennes monnaies réelles suisses se trouvent à leurs articles respectifs. Mais afin de comprendre celles qui sont de date plus moderne, on doit rappeler que tout le pays fut uni sous un seul gouvernement depuis 1798 jusqu'en 1803. La monnaie frappée dans cet intervalle, avec l'effigie de la République helvétique, se composait de pièces d'or de 32 et 16 fr.; de pièces d'argent de 40 et 20 batzen, de 4 et 2 fr., et les pièces de bas argent de 10 et 25 batzen. En 1803 la Suisse se constitua de nouveau en République fédérative. Chaque canton eut droit de battre monnaie, mais les étalons devaient être uniformes et les espèces de chaque canton avoir cours dans tout le pays. C'étaient des pièces d'argent de 1, 2 et 4 fr. et des pièces de bas argent de 5, 1 et $\frac{1}{2}$ batzen et 1 rappen.

Monnayage de 1804.

Le monnayage de l'argent fut réglé en 1804 pour toute la confédération suisse :

Le franc doit contenir $127 \frac{12}{80}$ grains d'argent fin; le prix du marc d'argent fin doit être de $36 \frac{1}{5}$ fr. Les pièces de 1 fr. doivent être au taux de $32 \frac{58}{100}$ par marc, avec les pièces de 2 et 4 fr. en proportion, et le titre à 10 d. $19 \frac{1}{5}$ grains, avec une tolérance de 1 grain dans le titre. Le remède du poids dans les francs est de 16 grains par marc; dans les pièces de 2 fr., de 12 grains; et dans celles de 4 fr.,

de 8. Les pièces de 5 batze doivent être au taux de 54 par marc de 8 deniers de fin : le remède $\frac{1}{5}$ de pièce par marc, et $1\frac{1}{2}$ dans l'alliage. 90 batzen, 120 demi-batzen, ou 360 rappen, doivent peser 1 marc. Les batzen doivent contenir 1 partie d'argent sur 6. Les $\frac{1}{2}$ batzen 3 sur 32, et les rappen 1 sur 24.

On n'a pas fait de lois pour les monnaies d'or. Chaque canton peut en frapper, pourvu qu'il règle le monnayage de telle sorte que le franc contienne $8\frac{1}{5}$ grains suisses d'or fin, c'est-à-dire qu'il vaille $14\frac{27}{102}$ deniers sterling en or.

Valeur des monnaies.

Le franc d'argent, d'après la loi de 1804, vaut $14\frac{57}{100}$ d. sterling, ou £ 1 sterling = 16 fr. 4 batzen 7 rappen.

Titre de l'or.

Le titre de l'or s'exprime en carats et en parties; la livre ou autre quantité se divise en 24 carats, et le carat en 32 parties.

Titre de l'argent.

Le titre de l'argent s'exprime en deniers et en grains; la livre ou autre quantité se divise en 12 deniers, et le denier en 24 grains.

Poids d'or et d'argent.

Le poids pour or et argent est l'ancien *poids de marc* français. Le marc se divise en 8 onces, 192 den., ou 4608 grains, et correspond à 244,751 gramm., ou $3777\frac{1}{2}$ grains anglais.

Pour les autres particularités voyez les places respectives.

TÉNÉRIFFE (*voyez* Iles Canaries).

TOULON (*voyez* Marseille).

TRIESTE (*Istrie sur l'Adriatique*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en florini ou florins de 60 creutzers et en lire de 20 soldi.

Le creutzer se subdivise en 4 pfenings, et le soldo en 12 denari.

Ces monnaies de compte s'évaluent de trois manières différentes : en monnaies courantes d'Autriche ou de Trieste, et en valuta di

piazza. La première est principalement usitée dans les changes étrangers, la deuxième dans le commerce en grand, et la troisième dans les affaires de détail.

Le florin, monnaie courante d'Autriche, vaut $5\frac{5}{17}$ lire, monnaie courante de Trieste, ou $5\frac{7}{17}$ lire di piazza. Ainsi 17 florins = 90 lire courantes, ou 92 lire di piazza.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles se trouvent à l'article *Vienne.*

Toutes les monnaies réelles d'Autriche passent à Trieste au taux de 90 lire, monnaie courante de Trieste, pour 17 florins, monnaie courante d'Autriche, ou 30 soldi pour 17 creutzers, excepté les pièces de 7 creutzers, qui passent pour 12 sous courans.

Le ducat d'empire et le sequin de Venise sont évalués à $4\frac{1}{4}$ florins, ou $22\frac{1}{2}$ lire courantes, ou 23 lire di piazza; mais le sequin donne un agio d'environ 4 pour cent au-dessus de cette valeur, agio qui est réglé par le change de Vienne sur Venise. Le ducat de Trieste est un coin imaginaire évalué à 6 lire.

Poids pour l'or et l'argent.

Les poids et les mesures dont on fait principalement usage à Trieste sont ceux de Vienne et de Venise.

On fait surtout usage du marc de Venise pour peser l'or et l'argent. Ce marc se divise en 8 onces, 32 quarters, 192 denari, 1152 carats, ou 4608 grains, et correspond à $3681\frac{1}{2}$ grains anglais, ou 238,531 grammes[1].

Le marc de Vienne se divise en 16 loths, 64 quents, ou 256 denari, et égale 3684 grains anglais, ou 238,693 grammes.

Poids commercial.

La livre commerciale, dont on fait principalement usage, est celle de Vienne; mais on emploie aussi les livres grosso et sottile de Venise, surtout pour les marchandises italiennes. Elle se divise en 4 quarters, 16 onces, 32 loths, ou 128 quents, et contient 8639

---

[1] Le poids du marc de Venise qui est employé à Trieste est diversement évalué dans les auteurs. Kruse le fait de 3686 grains anglais, et Tillet de 3682. Ce dernier résultat correspond presque avec le poids du marc envoyé dernièrement à lord Castlereagh. Il s'est trouvé de $3681\frac{1}{2}$ grains anglais.

grains anglais. Ainsi 100 liv. à Trieste correspondent à 123,6 liv. avoirdupoids, ou 55,96 kilogrammes.

Mesures sèches.

La principale mesure pour le blé est le stajo, que les autorités françaises avaient évalué pendant l'occupation à 826,109 litres, qui correspondent à 2,344 boisseaux anglais. Le metzen de Vienne qui est employé dans les établissemens militaires, contient 607,335 litres, ou 1,723 boisseau. Il y a une autre mesure appelée polonick, qui est plus généralement usitée parmi les propriétaires. Elle contient 303,676 litres, ou 0,861 boisseau anglais.

Mesures liquides.

L'orna ou eimer se compose de 40 boccali, et contient 56,54 litr., ou 14,94 gallons anglais. Le barril = 656,25 litres, ou 173,3 gallons anglais.

L'orna d'huile se divise en 5 $\frac{1}{2}$ caffisi, et pèse environ 107 liv. de Vienne. Elle contient 17 gallons anglais, ou 64, 34 litr.

Mesures de longueur.

L'aune, mesure de laine, a 26,6 pouces anglais, ou 0,6758 mètre, et l'aune pour soie 25,2 pouces anglais, ou 0,6406 mètre.

Changes.

Trieste change avec et donne, plus ou moins, à :

Amsterdam . . .	49 $\frac{3}{8}$	creutzers pour	1	florin courant.
Augsbourg . . .	98 $\frac{3}{8}$	florins.	100	flor. d'Augsbourg courans.
Gênes	19 $\frac{13}{32}$	creutzers . . .	1	lira fuori banco.
Hambourg. . . .	43 $\frac{3}{8}$	*id.*	1	marc banco.
Londres	10	florins.	£ 1	sterling.
Naples	97	creutzers . . .	1	ducat.
Paris	23 $\frac{5}{16}$	*id.*	1	franc.

TRIPOLI (*côtes de Barbarie*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en piastres de 13 grimellini, ou 52 aspres. Le grimellin s'évalue à 6 sous tournois, ce qui met la piastre de Tripoli à 3 s. 3 deniers sterling, ou 4,01 fr.

Les sultanins frappés à Tripoli sont de l'or le plus fin, et pèsent $\frac{1}{3}$ de plus que ceux d'Égypte.

Monnaies réelles.

Pour les monnaies réelles étrangères, ce sont les sequins de Venise et les piastres d'Espagne, qui sont les plus communes; mais leur valeur n'est pas fixée.

Poids.

Le poids pour l'or et l'argent s'appelle métical. Il en faut 50 pour faire 1 marc de Venise; d'où il suit que le métical pèse 73,66 grains anglais, ou 4,77 grammes.

Le cantaro (poids) renferme 100 rottoli de 6 onces chaque, ou 128 termini. Ce cantaro correspond à environ 112 livres avoirdupoids, ou 50,79 kilogrammes.

Mesures.

La mesure de blé, appelée cafiso, contient 20 tiberi, et vaut 1,154 boisseau anglais, ou 0,406 hectolitre.

La mesure d'huile, appelée mataro, pèse 42 rottoli, ou environ 47 liv. avoirdupoids, et égale 21,31 kilogrammes.

Le pic ou aune égale 21,8 pouces anglais, ou 0,5536 mètre.

TUNIS (*côtes de Barbarie*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en piastres de 16 carobas, ou 52 aspres.

L'aspre, qui est une monnaie imaginaire, se divise en 2 bourbes; ainsi 6 $\frac{1}{2}$ bourbes font 1 caroba.

Monnaies réelles.

La seule pièce d'or qui se frappe à Tunis est le mahbub ou sultanin, qui est évalué à 4 $\frac{1}{2}$ piastres, avec les demis et quarts.

Les monnaies réelles d'argent sont les piastres, avec les demis et quarts; et les doublas, évalués à 24 aspres.

Valeur des monnaies.

Les monnaies réelles étrangères ont un prix incertain, et dépendent principalement du cours du change. Le doublon espagnol vaut généralement de 58 à 60 piastres, le dollar 4, et le sequin de Venise 8 $\frac{1}{2}$. Ainsi la piastre peut s'évaluer 13 deniers sterling, ou 1,33 fr.

Poids.

L'or, l'argent et les perles, se pèsent à l'once de 8 méticals. 16 de celles-ci font la livre de Tunis, qui est employée pour toutes espèces

d'objets, et correspond à 7773 $\frac{1}{2}$ grains anglais [1]. L'once égale par conséquent 485,8 grains anglais, ou 31,475 grammes.

Le principal poids commercial est le cantaro, qui contient 100 rotuls ou livres, et correspond à 111,05 livres avoirdupoids, ou 50,36 kilogrammes.

La mesure pour le blé est le caffice; il se divise en 16 whibas, et le whiba en 12 zahs ou sahas. Le caffice rend 15 boisseaux angl., ou 5,28 hectolitres. Mesures sèches.

La mesure de vin est le millerolle de Marseille, qui contient 16,99 gallons anglais, ou 64,33 litres. Elle se divise en 6 $\frac{2}{3}$ mitres. Mesures liquides.

La principale mesure pour l'huile est le metal ou mettar, qui correspond à 5,125 gallons anglais, ou 19,39 litres, et pèse 34 liv. avoirdupoids environ. Cette mesure varie cependant dans plusieurs parties du pays.

Le metal de Soussa, village situé près de Tunis, qui produit presque toute l'huile qu'on exporte, est plus grand que celui de Tunis, puisque le millerolle contient 2 $\frac{2}{3}$ metals; mais tous les calculs étrangers se font sur celui de Tunis.

Il y a trois espèces de pic, mesure de longueur : le pic pour laine, qui a 26,5 pouces anglais, ou 0,6730 mètre; le pic pour soie, qui est $\frac{1}{16}$ plus court, et vaut 24,8 pouces anglais, ou 0,6298 mètre; et le pic pour toile, qui est $\frac{1}{4}$ plus court que le dernier, c'est-à-dire qui a 18,6 pouces anglais, ou 0,4724 mètre. Mesures de longueur.

Tunis change avec et donne à : Changes.

Gênes. . . .	1	piastre (plus ou moins) pour	37 soldi.
Livourne . . .	300	*id.*.	100 pezze da 8 reali.
Marseille . . .	1	*id.*.	30 sous en argent.

[1] Le poids relatif de la livre de Tunis a généralement été donné d'une manière fort inexacte. Suivant Kruse, Ricard et Nelkenbreker, il correspond à 7661 grains anglais. Bonneville le porte à 7755 de ces mêmes grains, et la première édition de cet ouvrage le faisait de 7770. Mais les expériences récemment faites à la Monnaie de Londres, ont donné pour résultat 7773 $\frac{1}{2}$ comme dessus. La livre sur laquelle elles ont été faites avait été vérifiée à Tunis par l'autorité du lieu.

TURIN (*Piémont*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en lire, soldi et denari, monnaie courante de Piémont. 12 denari valent 1 soldo, et 20 soldi 1 lira. Ils se tiennent aussi en fr. et cent. comme en France. La lira s'évalue à 11 $\frac{1}{4}$ d. sterling, ou 1,15 fr.

Il y a d'autres monnaies de compte et de change. Les voici :

Le florin de Savoie vaut 12 soldi de Piémont; le scudo, 4 lire; le ducaton, 5; le scudo d'or, 7 $\frac{1}{2}$; la pistole, 15; et le louis d'or, 16.

Monnaies réelles.

Les monnaies d'or sont les carlini de 5 doppie, ou pistoles, avec les demis en proportion; les doppie avec les demis et quarts en proportion.

Le carlino passe pour 120 lire, et la doppia pour 24, monnaie courante de Piémont.

Les monnaies réelles d'argent sont les scudi de 6 lire, avec les demis, quarts et huitièmes en proportion.

En outre, il y a des monnaies de bas argent de 7 $\frac{1}{2}$ et 2 $\frac{1}{2}$ soldi, et des monnaies réelles de cuivre de 1 soldo; il y a aussi des pièces de 3 denari qu'on appelle quattrini.

Non-seulement les monnaies de France passent à Turin, mais encore on y frappe des pièces de la valeur de 1 franc, qu'on appelle *nuove lire*.

Titre de l'or.

Le titre de l'or s'exprime en carats et en grains; l'once ou autre poids se divise en 24 carats, et le carat en 24 grains.

Titre de l'argent.

Le titre de l'argent s'exprime en deniers et en grains; l'once ou autre poids étant divisé en 12 denari, et le denaro en 24 grains.

Mais en pesant l'or et l'argent l'once est divisée en 24 denari, et le denaro en 24 grains, ou 576 petits grains.

Les monnaies d'or sont de 21 $\frac{3}{4}$ carats de fin, et celles d'argent de 10 $\frac{7}{8}$ de fin; et aucune tolérance n'est admise ni dans le poids, ni dans le titre.

La doppia pèse 7 denari 2 grani et 20 granotini, avec ses multiples et ses divisions en proportion. Ainsi elle contient 172 $\frac{1}{2}$ gr. troy d'or fin, ou 139 $\frac{1}{5}$ grains d'or étalon anglais; et vaut en conséquence £ 1 2 s. 6 $\frac{3}{4}$ d. en monnaie d'or anglais, ou 28,42 fr.

Le scudo pèse 27 denari 10 grani 23 granotini, avec ses subdivisions en proportion. Ainsi il contient 492 grains troy d'argent fin, ou 532 d'étalon anglais; et vaut 5 s. 8 $\frac{3}{4}$ d. en monnaie d'argent sterling, ou 7,08 fr.

Avant l'année 1793, le Piémont, Nice et la Savoie appartenaient au roi de Sardaigne, et c'était à Turin, capitale du royaume, que l'on fabriquait les monnaies pour toutes les provinces de cet état. Mais à cette époque, Nice et la Savoie furent réunis à la France. Le Piémont le fut en 1797. Alors le nouveau système monétaire de France y fut introduit, quoique les anciennes monnaies continuassent d'y circuler. En 1815 le roi de Sardaigne fut remis en possession de ses états. Monnaies de France.

Le marc, poids d'or et d'argent, se divise en 8 onces, 192 denari, ou 4608 grains, et pèse 3795 grains anglais, ou 245,935 grammes. Le grain est quelquefois divisé en 24 granotti. Poids.

Le rubbo, poids commercial, est de 25 livres. Cette livre ou libra contient 1 $\frac{1}{2}$ marc, ou 12 onces, poids d'or et d'argent; et correspond à 5692 grains anglais. En conséquence, 100 liv. de Turin = 81,32 liv. avoirdupoids, ou 36,88 kilogr.

Le sacco, mesure de blé, se divise en 3 staje, 6 mine, 12 quartieri, ou 48 copelli; et rend 3,26 boisseaux anglais, ou 1,149 hectolitre. Mesures sèches.

La brenta, mesure de vin, se divise en 6 rubbi, 36 pinte, ou 72 boccali. Le rubbo pèse 25 liv. de Turin, et contient 2,48 gallons anglais, ou 9,39 litres. Mesures liquides.

L'huile se vend aussi au rubbo de 25 liv. de Turin, ou 20 $\frac{1}{3}$ liv. avoirdupoids. Le carro contient 10 brente.

Mesures de longueur. Le pied égale 12,72 pouces anglais, ou 0,323 mètre. Le raso ou aune égale 23,3 pouces anglais, ou 0,5915 mètre.

Changes. Pour ce qui concerne les changes de Turin, voyez vol. II.

Usances. L'usance pour les effets tirés de Londres est de 3 mois de date; pour ceux de Hollande, des Pays-Bas, de Hambourg, d'Espagne et de Portugal, de 2 mois; et pour ceux de France de 1 mois.

La période fixée pour le paiement des effets tirés de contrées autres que les précédentes, commence le jour où ils sont présentés pour l'acceptation, et finit le jour où on peut avoir réponse par la poste régulière des places où les effets ont été tirés ou négociés. En conséquence, l'usance pour les effets tirés à Genève, Gênes et Milan, est communément fixée à 8 jours de vue; pour ceux qui sont tirés à Venise, Florence, Livourne ou Rome, à 10 jours; pour ceux d'Augsbourg, Vienne et autres places d'Allemagne, à 15 jours; et pour ceux de Naples et de Sicile, à 21.

La présentation pour l'acceptation d'un effet payable à une époque déterminée, ne peut se différer au delà de 2 mois après la date de l'effet. Il en est de même pour la réclamation du montant d'un effet payable à vue; mais cette époque passée, il est censé que les démarches nécessaires n'ont pas été faites.

Le jour de la date est toujours censé compris dans le terme à courir.

Jours de grâce. Le porteur d'un effet payable après date peut, à sa volonté, en demander le paiement à l'échéance ou attendre le cinquième jour; et, s'il tombe un jeudi ou un jour de fête, le paiement doit se faire le premier jour ouvrable qui suit; mais les billets à vue doivent être payés à présentation.

TURQUIE (*voyez* Constantinople, Salonique, *et* Smyrne).

TOSCANE (*voyez* FLORENCE *et* LIVOURNE).

VALENCE (*Espagne*).

Monnaies de compte.

LES comptes se tiennent, dans tout le royaume de Valence, en libras de 20 sueldos, qui se divisent en 12 dineros chaque. Ils se tiennent quelquefois en réaux de nouvelle plate de 24 dineros.

La livre est la même que le peso de plata ou piastre de change; en conséquence on peut voir les rapports qu'elle a avec les autres monnaies d'Espagne et le sterling, dans la table, vol. II, où la valeur du réal de nouvelle plate se trouve aussi.

Cependant les proportions des divisions de ces monnaies exigent quelques détails.

Le réal de nouvelle plate vaut 2 sueldos, $12\frac{4}{5}$ quartos, ou $51\frac{1}{5}$ maravedis vellon.

Le réal de l'ancienne plate égale $2\frac{1}{2}$ sueldos ou 30 dineros.

Le réal de plate de Valence vaut $1\frac{1}{2}$ sueldo ou 18 dineros, et égale par conséquent $9\frac{3}{5}$ quartos, ou $38\frac{2}{5}$ maravedis vellon. D'où il suit que $13\frac{2}{3}$ réaux de Valence égalent la livre, et $17\frac{17}{24}$ réaux de cette espèce égalent la piastre forte.

Voici les autres proportions entre les monnaies de Castille et de Valence :

		Libras		Sueldos		Dineros
Le doublon de change de 32 réaux.	=	4	=	80	=	960
Le ducat de change de 375 maraved. vellon	=	$1\frac{103}{272}$	=	$27\frac{39}{60}$	=	$330\frac{15}{17}$
Le doublon effectif	=	$5\frac{5}{16}$	=	$106\frac{1}{4}$	=	1275
La piastre forte	=	$1\frac{21}{64}$	=	$26\frac{9}{16}$	=	$318\frac{3}{4}$

Pour les divisions et les multiples de toutes les monnaies ci-dessus en proportion, voyez *Espagne*.

Poids d'or et d'argent.

Le marc de Valence que l'on emploie pour peser l'or et l'argent, se compose de 8 onces, 32 quartos, 128 adarmes, ou 4608 grains; et répond à 3557,6 grains troy, ou 230,50 grammes.

Poids commercial.

Le poids commercial est composé d'une quantité d'onces qui varie selon les différentes marchandises que l'on pèse. Pour des articles il est divisé en 12 onces, pour d'autres en 16, 18, et même 36 onces. Le poids de l'arrove, cependant, est toujours le même, parce que le nombre des livres augmente ou diminue, suivant le nombre d'onces qu'il contient. Ainsi l'arrove pèse toujours 432, et le quintal 1728 onces.

On distingue ordinairement les poids en *libra sutile,* ou poids léger de 12 onces; et en *libra grueso,* ou poids fort de 18 onces.

Le poids léger est divisé en 12 onces, 48 quartos, 192 adarmes, ou 6912 grains, et égale 5494 grains anglais. En conséquence 100 livres, poids léger de Valence, égalent 78,49 liv. avoirdupoids, ou 35,59 kilogrammes; et les autres poids en proportion.

Une carga ou carica pèse 3 quintaux, ou 12 arroves. L'arrove = 28,25 liv. avoirdupoids, ou 12,81 kilogrammes [1].

Mesures sèches.

On mesure le blé au cahiz, qui se divise en 12 barchillas, 48 almudes ou celemines, ou 96 medios; et égale 5,825 boisseaux de Winchester, ou 2,0525 hectolitres.

Mesures liquides.

La cantara ou arroba se divise en 4 quartos, ou 8 medios; et égale 3,112 gallons de vin anglais, ou 11,786 litres. La carga de vin se compose de 15 arrobas; la carga d'huile de 12.

Mesures de longueur.

La vara ou aune est divisée en 4 palmos, ou 16 quartos; et égale 36,626 pouces anglais, ou 0,9303 mètre.

Mesures de superficie.

La braza est de 2 varas, et 200 brazas carrés égalent la fanegada. 6 fanegadas = 1 cahizada, et 6 cahizadas = 1 yugada. Ainsi la cahizada = 1 acre et 8 perches anglaises, ou 42,49 ares.

---

[1] Les poids de Valence sont diversement évalués dans les ouvrages. Les nombres ci-dessus sont le résultat des expériences faites sur les étalons transmis en 1818 à la monnaie de Londres. Ils coïncident avec ceux qu'avaient donnés les autorités francaises en 1812. Les évaluations des mesures de capacité sont celles que les savans de cette nation avaient assignées dans le temps.

Pour les changes de Valence, voyez *Espagne*, vol. II. Changes

On accorde aux effets 6 jours de grâce, après lesquels ils doivent être payés ou protestés : les dimanches et fêtes ne sont pas compris dans ce nombre. Jours de grâce.

Ce sont les fanti ou clercs du collége de commerce qui protestent les billets. Ces mêmes clercs enregistrent tous les effets qu'ils ont protestés sur un livre que les marchands peuvent librement feuilleter. Ainsi plusieurs effets qui sans cela seraient retournés sont acceptés et payés pour l'honneur du tireur ou de l'endosseur. On met pareillement en usage cette pratique lorsqu'on donne d'avance un avis d'insolvabilité. Réglemens pour le protêt.

VENISE (*Italie*).

Les comptes se tiennent de différentes manières, qui sont comprises sous les noms d'*ancien* et de *nouveau système*. Monnaies de compte.

Il y avait autrefois trois espèces de monnaies usitées à Venise, savoir : la *moneta piccola*, la *valuta corrente*, et le *banco*. On les emploie même encore aujourd'hui comme valeurs ou comme termes de comparaison. Ancien système.

La moneta piccola a généralement été adoptée depuis 1750. On se servait auparavant de la valuta corrente; et le banco est la monnaie en laquelle la banque de Venise tient ses comptes. Elle est de 20 pour cent au-dessus de la valuta corrente, et de 54 $\frac{5}{6}$ au-dessus de la moneta picola.

Les comptes se tiennent en lire de 20 soldi ou marchetti, et chaque soldo se divise en 12 denari moneta picola.

Le ducato corrente se divise en 24 grossi, et chaque grosso en 12 grossetti, ou denari di ducato.

Le ducat banco se divise aussi en 24 grossi de 12 denari chaque.

Les deux espèces de ducats se divisent aussi en 124 soldi, ou marchetti.

$6\frac{1}{5}$ lire piccole valent un ducat courant, et $9\frac{3}{5}$ un ducat banco; ainsi 31 de l'un représentent 48 de l'autre.

Nouveau système.

Dans le nouveau système les comptes se tiennent en lire italiane, qui se divisent en 100 centesimi chaque, conformément au système français. La livre italienne a la même valeur que celle qui est usitée en France. On admet pour terme de comparaison que 405 lire piccole valent à Venise 207 liv. d'Italie et 23 centimes. 100 des dernières égalent par conséquent $195\frac{2}{3}$ des premières, et 100 lire piccole valent environ $51\frac{1}{6}$ lire italiane.

Quelques espèces de marchandises se vendent généralement en monnaies de l'ancien système, dont on fait la réduction en lire italiane.

Monnaies réelles.

Les monnaies d'or réelles sont les zecchini ou sequins de 22 lire avec les demis et quarts, les dopie ou pistoles de 38 lire, et les ducats d'or de 14 lire.

Les monnaies d'argent sont le scudo veneto ou della croce, de 12 lire 8 soldi, avec les demis et quarts en proportion; le ducatone ou giustina de 11 lire; le ducato effettivo de 8 lire avec les demis et quarts; et les pièces de bas argent de 30 soldi appelées lirazze, ainsi que celles de 20, 15, 10 et 5 soldi. La tallaro de 10 lire est une monnaie frappée pour le Levant. L'osella d'argent n'est pas précisément une monnaie, c'est une médaille qui se distribue accidentellement, et qui néanmoins a eu cours pour 3 lire 18 soldi. Il y a aussi des pièces de 10 lire qui ont été frappées en 1796.

Les monnaies de cuivre sont les soldi et demi-soldi, ou bagattini.

Nouvelles monnaies.

Quand les états Vénitiens furent soumis à l'Autriche, en 1797, on adopta une monnaie qui fut appelée *moneta provinciale*. Elle fut retirée en 1802, et remplacée par un autre système monétaire composé de pièces de $1\frac{1}{2}$, 1 et $\frac{1}{2}$ lira, ou (en espèces autrichiennes) de 18, 12 et 6 creutzers, qui ne contiennent que un quart d'argent fin, mais qui sont plus pesantes que celles dont elles ont pris la place. C'est ce qu'on appelle *moneta di nuovo stampo*. Le gouvernement autrichien émit aussi des pièces de cuivre de 6 et 3 creutzers, ou 10 et 5 soldi, et des pièces de 2 et 1 soldi. Elles n'étaient pas frappées à Venise, mais elles y arrivaient des états héréditaires.

Dans les essais d'or et d'argent, le marc ou autre pièce se divise en 1152 carati, et chaque carat en 4 grani. L'or et l'argent en barres se vendent à l'once fin. *Titre de l'or et de l'argent.*

$68\frac{1}{4}$ zecchini ou sequins doivent contenir un marc de Venise en or fin, et passent pour être sans alliage. Ils en contiennent cependant, mais peu et en quantité variable. *Titre des monnaies.*

Le scudo della croce pèse $153\frac{1}{2}$ carati, et la giustina ou ducat de Justin 135 carati. Les uns et les autres sont de 1056 carati fin. Le ducat d'argent pèse 110 carati et est de 952 carati fin. Les pièces de 10 lire sont du même titre que le ducat, mais pèsent $\frac{1}{5}$ de plus.

Les pièces de 1 lira, introduites par l'Autriche, pèsent $38\frac{2}{5}$ carati, et les monnaies inférieures en proportion. Elles ne contiennent, comme nous l'avons déjà dit, que un quart d'argent.

On ne passe de remède à la monnaie de Venise, ni pour le poids ni pour la finesse.

D'après ce que nous avons établi plus haut, le sequin de Venise pèse environ 54 grains anglais, et vaut par conséquent 9 s 6 den., sterling, ou 11,97 fr. *Valeur des monnaies.*

Le ducat d'argent pèse $351\frac{1}{2}$ grains anglais, et est de 9 onces $18\frac{1}{5}$ den. fin, ce qui porte sa valeur à $40\frac{1}{2}$ d. sterling, ou 4,17 fr. Il résulte de là que le ducat de compte, de $6\frac{1}{5}$ lire piccole, vaut $31\frac{1}{2}$ den. ou 3,24 fr. environ, et la lira à peu près 5 d. sterling, ou 0,51 fr., ou plus exactement £ 1 sterling = 47 lire 8 soldi piccoli.

Mais si on prend la livre telle qu'elle est établie par le système monétaire autrichien, on trouvera qu'elle vaut environ $4\frac{1}{4}$ den., ou 0,46 fr., et £ 1 sterling dans ce cas = 56 lire $9\frac{1}{2}$ soldi piccoli.

Voyez, pour de plus amples détails, le *Tableau des monnaies*, vol. II.

On fait usage à Venise de la livre marc pour les métaux précieux; du peso grosso et du peso sottile, pour les marchandises; et enfin du kilogramme français, auquel on donne le nom de livre italienne, et qu'on emploie dans la perception des droits et dans tout ce qui intéresse le gouvernement. *Poids.*

La livre marc se divise en 8 onces, 32 quarti, 1152 carati, ou 4608 grani, et vaut 3681 $\frac{1}{2}$ grains anglais, ou 238,531 grammes.

La libbra peso grosso, ou grand poids, qui est le double de la première, se divise en 12 oncie, 72 sazi, 2304 carati, ou 9216 grani.

100 liv. peso grosso = 105,18 liv. avoirdupoids, ou 47,70 kilogr., et 12 liv. peso grosso représentent 19 liv. peso sottile.

La libbra peso sottile, ou poids faible, se divise en 12 oncie, 72 sazi, ou 1728 carati, et équivaut à 4650 grains anglais. Ainsi 100 liv. peso sottile = 66,4 liv. avoirdupoids, ou 30,12 kilogr.

Toutes espèces de drogues, couleurs, soies, café, thé, sucre, riz et beurre se vendent au peso sottile, et tous les autres objets, à l'exception des métaux précieux, se vendent au peso grosso.

La *libbra nuova italiana* se divise en 12 oncie, 100 grossi, 1000 denari, ou 10000 grani, et vaut 15434 grains anglais, ou 1 kilogr. Voyez *France*.

1 libbra italiana représente 25,157 oncie peso grosso, ou 39,823 oncie, peso sottile.

Mesures sèches.

Le moggio se divise en 4 staja, 16 quarte, ou 64 quartaroli. Le stajo vaut 2,270 boisseaux de Winchester, ou 0,80 hectolitre.

Mesures liquides.

La mesure de vin, appelée anfora, se divise en 4 bigonzi, 8 mastelli, 48 secchj, 192 bozze, ou 768 quartuzzi. Elle correspond à 136,95 gallons anglais, ou 518,4 litres.

Le botte se compose de 5 bigonzi.

L'huile se vend au poids ou à la mesure. La botte contient 2 migliaja, ou 80 miri de 25 libbre, peso grosso. Le miro = 4,028 gallons anglais, ou 15, 23 litres.

Mesures de longueur.

Le braccio pour les laines vaut	26,61 pouces anglais, ou	0,676 mètre.
— pour les soies	24,8	0,630
Le pied vénitien.	13,68	0,347

Change.

Pour les changes, voyez vol. II.

Usances.

L'usance pour les effets tirés de Hambourg, de Hollande, de

France et d'Espagne est de 2 mois de date, et de 3 pour ceux de Londres et de Lisbonne. Pour ceux qui sont tirés d'Ancone et de Rome, c'est 10 jours après l'acceptation; pour ceux qui viennent de Bergame, de Mantoue, de Milan et de Modène, c'est de 20 jours de date; pour ceux d'Augsbourg, Bolsano, Francfort, Gênes, Naples, Nuremberg, de la Sicile, Saint-Gall et Vienne, c'est 15 jours après l'acceptation. Mais on n'en accorde que 5 pour ceux qui arrivent de Bologne, Ferrare, Florence, Livourne et Lucques.

Les lettres de change, ainsi que les autres grandes transactions commerciales, se payaient autrefois par des transfers sur la banque; et quoique cet établissement ait cessé, sa monnaie règle encore les affaires. Ainsi quelques mots sur cette institution ne seront pas déplacés. Banque.

La banque de Venise passe pour la plus ancienne de l'Europe. Elle fut établie en 1171, à l'occasion d'une somme considérable, qui avait été avancée au gouvernement, à raison de 4 pour cent par an. Elle devint ensuite banque de dépôt, et, en 1587 son capital excédait 5 millions de ducats. En 1750 le banco avait un agio de 29 pour cent au-dessus de la valuta corrente, et, après cette époque, de 54 $\frac{5}{6}$ pour cent sur la moneta piccola.

Tel fut l'état prospère de cette institution jusqu'en 1797, que les Français s'emparèrent des États Vénitiens et les cédèrent à l'Autriche. Depuis cette époque la banque n'a cessé de décliner. En 1805 Venise fut réunie au royaume d'Italie, et rendue aux Autrichiens en 1815. En 1808 la banque fut supprimée, mais on conserve quelque espérance de la voir rétablir.

VÉRONE (*Italie*).

Dans les États Vénitiens, les comptes se tiennent en lire de 20 soldi, ou 240 denari moneta piccole, voyez *Venise*. Monnaies de compte.

Vérone a aussi un peso grosso et un peso sottile; 100 liv. de l'un Poids et mesures.

correspondent à 149 $\frac{1}{2}$ liv. de l'autre, et valent 109,6 liv. avoirdupoids, ou 49,73 kilogrammes.

Le blé se mesure au minelli, dont 100 = 45 $\frac{1}{2}$ staja de Venise, 103,3 boisseaux anglais, ou 36,39 hectolitres.

La brenta, mesure de vin, contient 16 basse, et correspond à 19 gallons anglais, ou 72, 3 litres.

L'huile se vend au migliajo de 40 miri, qui pèsent 1738 liv. peso sottile de Vérone, ou 1274 liv. avoirdupoids. Le migliajo contient 129 basse, et vaut 154 gallons anglais, ou 583,32 litres.

Le braccio, mesure de soie,	vaut 25,22	pouces anglais, ou	0,6404 mètre.
— de laine,	25,57		0,649

VIENNE (*Allemagne*).

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent en guldens ou florins de 60 creutzers chaque, et le creutzer se divise en 4 phenings.

Le florin se divise aussi en 20 groschen, 80 groschel, ou 480 hellers.

Il y a à Vienne deux sortes de risdales. L'une est une monnaie réelle, l'autre une monnaie imaginaire. La première, la risdale espèce, vaut 2 florins, et la deuxième, la risdale courante, 1 $\frac{1}{2}$ florin.

Ainsi 1 risdale d'espèce vaut 1 $\frac{1}{3}$ risdale courante, 2 florins, ou rixguldens, 16 schillings, 40 groschen, 120 creutzers, 160 groschel, 480 phenings, ou 960 hellers.

Monnaies réelles.

Les principales monnaies réelles d'or sont les doubles souverains de 26 $\frac{2}{3}$ florins, avec les simples et les demi-souverains en proportion; les ducats impériaux de 4 $\frac{1}{2}$ florins avec les doubles et quadruples ducats en proportion; les ducats de Kremnitz ou de Hongrie, qui passent pour 4 florins 32 creutzers.

Les monnaies d'argent sont les risdales espèce de 2 florins avec les florins et les demi-florins, les pièces de 20 creutzers, appelées copstucks, et les pièces de 10 et 5 creutzers.

Les monnaies de cuivre sont les creutzers, les demi-creutzers,

les groschels, ou $\frac{3}{4}$ creutzers, et les phenings et demi-phenings, ou hellers.

Voyez, pour la valeur sterling de ces monnaies, les tables, vol. II.

Dans les provinces de Gallicie et de Lodomerie, qui faisaient autrefois partie de la Pologne, et qui sont aujourd'hui provinces autrichiennes, les monnaies d'Autriche s'évaluent en florins polonais et en groschen. Le florin d'Autriche passe pour 4 florins polonais, et les autres monnaies en proportion. Voyez *Pologne*.

Titre de l'or et de l'argent.

La finesse de l'or s'exprime en carats et en grains; le marc ou autre poids se divise en 24 carats, et le carat en 12 grains.

La finesse de l'argent s'exprime en loths et en grains. Le marc se divise en 16 loths, et le loth en 18 grains.

L'argent ouvré est à 14 loths, ou $\frac{7}{8}$ de fin.

Taille.

Un marc d'or de 23 carats 8 grains fin donne 80 $\frac{2}{5}$ ducats, et comme 5 marcs de Vienne en valent 6 de Cologne, 67 ducats doivent peser un marc de Cologne.

La valeur courante des souverains a déjà été donnée à l'article *Anvers*.

La taille du monnayage des pièces d'argent à Vienne, est comme suit :

Un marc d'argent autrichien fait une taille de	10 risdales . . . . à	13 $\frac{1}{3}$ loths fin.
	20 florins	13 $\frac{1}{3}$.
	40 demi-florins	13 $\frac{1}{3}$.
	42 pièces de 20 creutz.	9 $\frac{1}{3}$.
	46 — 17	8 $\frac{2}{3}$.
	72 — 10	8
	86 $\frac{1}{2}$ — 7	6 $\frac{13}{18}$.

Ainsi un marc de Cologne d'argent de 13 $\frac{1}{3}$ loths fin donne une taille de 8 $\frac{2}{3}$ risdales, 16 $\frac{2}{3}$ florins, ou 33 $\frac{1}{3}$ demi-florins. Le même marc à 9 $\frac{1}{3}$ loths fin en fournit une de 35 copstucks, et ainsi de suite pour les espèces inférieures; le marc de Cologne étant toujours dans le rapport de 5 à 6 avec celui de Vienne.

Cette taille fut établie en Autriche, en Bavière et ailleurs par une convention passée en 1753. Elle a ensuite été adoptée dans une

grande partie de l'Allemagne et les pièces dont il est question s'appellent, par suite de cette circonstance, *monnaie de convention.* Voyez *Allemagne.*

Poids pour or et argent.

Dans les États autrichiens, qui sont situés hors de l'Italie, on se sert, pour peser l'or et l'argent, du marc de Vienne, dont 5 égalent 6 de celui de Cologne. Ce rapport n'est pas rigoureusement exact.

Le marc de Vienne se divise en 8 onces, 16 loths, 64 quintins, 256 phenings, ou 65536 richtphenings. Il pèse 4333 grains troy, ou 280,7 grammes.

Le poids d'un ducat se divise en 60 parties appelées poids mandel, et le marc contient $80 \frac{2}{5}$ poids de ducat, ou 4824 poids mandel.

Poids de diamans.

Les diamans et les pierres précieuses se pèsent au carat, qui équivaut à $48 \frac{1}{5}$ richtphenings poids d'or et d'argent, 3,18 grains anglais, ou 2,06 décigrammes.

Poids commercial.

Le pfund, ou livre, poids commercial, se divise en 4 quarters, 16 onces, 32 loths, 128 quintins, ou 512 phenings, et pèse 8645 grains anglais. Ainsi 100 liv. de Vienne égalent 123,5 liv. avoirdupoids, ou 56,01 kilogrammes.

Un stone vaut 20 liv.; un centner, 100; un karch, 400; un saum, 275. Quand il s'agit d'acier, le saum vaut 250 liv.

Mesures sèches.

Le muth de blé contient 30 metzen. Le metzen se divise en 4 viertels, ou 8 achtels, et vaut 1,745 boisseau anglais, ou 0,6148 hectolitre. L'achtel se divise aussi en 2 muhlmassels, 4 fudermassels, ou 16 bechers.

Mesures liquides.

Le fuder de vin contient 32 eimers. L'eimer se divise en 4 viertels, 40 maasses, 70 kopfen, ou 168 seidels. L'eimer égale 14,94 gallons anglais, ou 56,56 litres. Le dreyling vaut 30 eimers.

Mesures de longueur.

Le pied de Vienne vaut 12,45 pouces anglais, ou 0,3161 mètre. Un clafter ou toise se compose de 6 pieds, mesure de Vienne.

L'aune de Vienne est de 30,66 pouces anglais, ou 0,779 mètre;

mais dans la haute Autriche, l'aune a 31,5 pouces anglais, ou 0,8 mètre.

On entend par joch ou journée toute l'étendue de terre qu'un attelage peut labourer en un jour. Il est évalué à 1600 toises carrées de Vienne, ou 6889 yards carrés anglais, ce qui correspond à 1 acre 1 rood 27 $\frac{3}{4}$ perches anglaises, mesure légale, ou 57,58 ares. Mesures de superficie.

Pour les mesures itinéraires, etc. voyez *Allemagne*.

Pour les changes de Vienne, voyez vol. II. Changes.

L'usance est de 14 jours après l'acceptation; la demi-usance, de 7; l'usance et demie, de 21; la double usance, de 28, y compris les fêtes et dimanches, mais non le jour d'acceptation. Usances et jours de grâce.

Les effets payables *medio mense* (au milieu du mois) sont censés exigibles le 15. Ils obtiennent cependant comme les autres 3 jours de grâce, si cela est nécessaire.

Quand l'échéance écrite d'un effet est expirée, on accorde 3 jours de grâce, mais s'il n'est pas payé le troisième jour à 5 heures, il doit être immédiatement protesté et retourné. Dans ces jours de grâce sont compris les dimanches et fêtes; mais si l'échéance arrive un jour de dimanche ou de fête, l'effet n'est exigible que le premier jour ouvrable qui suit. Ces 3 jours sont accordés afin que si le porteur d'un effet n'était pas en état d'exiger le paiement plus tôt, il puisse au moins profiter des jours de délai.

Si un effet qui n'est pas acquitté, n'est pas immédiatement protesté comme nous venons de dire, le porteur n'a de recours que contre l'accepteur.

Les effets à vue, ou à demande, ou à moins de 7 jours de date ou de vue, n'ont pas de jours de grâce. Ils doivent être payés dans les 24 heures, à moins qu'ils n'arrivent un dimanche ou jour de fête.

La banque de Vienne fut fondée en 1703, autant pour affaires politiques que commerciales. Elle a été administrée long-temps par le gouvernement. Ses actions servaient de garanties aux emprunts Banque de Vienne.

faits par l'état, à peu près comme les effets de l'échiquier en Angleterre.

En 1793, elle émit du papier payable à la demande du porteur, mais les paiemens en argent ne tardèrent pas à être suspendus, ce qui fit considérablement tomber ce papier courant, qui est devenu le seul moyen de circulation en Autriche.

Banque nationale d'Autriche.

On a créé, en 1816, une nouvelle banque qu'on a qualifiée de *banque nationale autrichienne*. Son objet est : 1° de réduire la masse du papier en circulation; 2° d'aider le commerce en avançant des fonds sur sûretés. Son capital devait être de 100000 actions de 1000 florins, en papier courant; et de 100 florins en espèces. Le papier retiré de cette manière devait être converti en bons du gouvernement, portant un intérêt de $2\frac{1}{2}$ pour cent par an, payables en espèces, et ces bons ne doivent pas être achetés par la banque sans l'autorisation du gouvernement.

Le trésor compte tous les ans à la banque 500000 florins, avec lesquelles elle doit racheter 1000000 florins de ces actions, qui ne sont pas anéanties, mais déposées, à la charge par le gouvernement d'en payer les intérêts. On calcule d'après ce plan, que toutes les réclamations de la banque sur l'état seront satisfaites en 36 ans.

Les dividendes de la banque se paient par semestres à 6 pour cent par an et en espèces. Ce qui reste de bénéfices se divise, moitié pour les actionnaires, moitié pour l'établissement.

Cette banque émet son papier payable à demande et en espèces d'argent.

Elle tient la banque pour les autres, elle escompte les effets payables à Vienne, elle avance des fonds sur les effets du gouvernement, sur or, argent, et certaines marchandises, à 6 pour cent d'intérêt par an.

Elle est aussi autorisée à faire, quand elle en aura les moyens, des prêts sur les biens fonds.

Cette institution se propose d'établir des succursales dans tout l'empire.

ULM (*Allemagne*).

Les comptes se tiennent dans cette partie de la Souabe en guldens ou florins de 60 creutzers. Monnaies, etc.

Le florin est aussi évalué à 15 batzen, ou 20 groschen. La risdale vaut $1\frac{1}{2}$ florin, 30 groschen, ou 90 creutzers. Un batze correspond à 4 creutzers; un grosche, à 3; un creutzer, à 4 pfenings ou 8 hellers.

Dans le commerce des vins cependant, le gulden passe pour 35 schillings; le schilling, pour 6 pfenings; le batze, pour 14; et le creutzer, pour 7 hellers.

Les monnaies d'Ulm se trouvent à l'article *Augsbourg*.

La livre se divise en 2 marcs, 32 loths, ou 128 quints, et contient 7234 grains anglais. Ainsi le centner de 100 liv. correspond à 103,3 liv. avoirdupoids, ou 46,87 kilogrammes. Poids et Mesures.

La mesure de blé, appelée immi, se divise en 4 mittlens, 24 metzen, ou 96 viertels; et vaut 6,519 boisseaux anglais, ou 2,29 hectolitres.

Le pied se divise en 12 pouces, ou 144 scrupules, et représente 11,39 pouces anglais, ou 0,289 mètre.

L'aune vaut 22,3 pouces anglais, ou 0,568 mètre.

Le ruthe ou rod vaut 12 pieds.

UTRECHT (*voyez* Amsterdam *et* Pays-Bas).

WARSOVIE (*voyez* Pologne).

WURTEMBERG (*Allemagne*).

Dans le Wurtemberg et à Stutgard les comptes se tiennent en guldens et en florins de 28 shillings, ou 168 pfenings courans. Monnaies de compte.

Le gulden est évalué à 15 batzen, ou 60 creutzers. 1 risdale courante vaut $1\frac{1}{2}$ gulden, $2\frac{1}{10}$ pfunds, $22\frac{1}{2}$ batzen, 30 kaysergroschen, 42 schillings, 90 creutzers, ou 252 pfenings. 7 shillings égalent 15 creutzers; et 5 creutzers, 14 pfenings.

Ces monnaies sont évaluées au taux de 24 florins, le marc de Cologne d'argent fin étant 16 risdales. Le florin vaut donc 21 d. sterling, ou 2,16 fr.

Monnaies réelles.

Les monnaies réelles d'or sont les ducats de 5 florins et les carolins d'or de 11 florins. Les monnaies d'argent sont les pièces de 24, 12 et 6 creutzers. Le creutzer est une pièce de cuivre qui vaut environ $\frac{1}{3}$ de penny.

Poids.

Le poids pour l'or et l'argent est appelé marc de Cologne quoiqu'il soit un peu plus fort, puisqu'il pèse 3610 grains anglais, ou 233,904 grammes.

La livre commerciale est double du poids d'or et d'argent. Ainsi 100 liv. de Wurtemberg correspondent à 103,1 liv. avoirdupoids, ou 46,78 kilogr.

Mesures de capacité.

Le scheffel, mesure de blé, se divise en 8 simris, 32 vierlings, ou unzen, 128 achtels, ou 256 masslein, et rend 5,063 boisseaux angl., ou 1,783 hectolitre.

Le fuder de vin contient 6 ohms, 96 immis, 960 maass, ou 3840 schoppen.

Mesures de longueur.

Le pied de Wurtemberg est de 11,26 pouces anglais, ou 0,286 mètre.

Un petit ruthe vaut 12 pieds du Rhin, et un grand ruthe en vaut 15. Ainsi le premier mesure 12,356 pieds, et le second 15 pieds $5\frac{1}{2}$ pouces, mesure anglaise.

L'aune de Stutgard vaut 24,08 pouces anglais, ou 0,611 mètre.

Mesures de superficie.

Un grand morgen, ou acre de terre, contient 400 petits ruthes carrés et égale 1 acre, 1 rood, 24 perches anglaises, ou 56,74 ares français. Un petit morgen comprend 150 grands ruthes carrés, et

représente 3 roods 11 perches environ, ou 33,24 ares français; $1\frac{1}{2}$ morgen de cette dernière espèce s'appelle juchart ou journée.

WISMAR (*Allemagne*).

Monnaies, etc.

Les comptes se tiennent en risdales de 48 schillings, ou en marcs de 16 schillings, qui se divisent en 12 pfenings courans chaque.

La risdale est aussi évaluée à 2 guldens de Mecklenbourg, 3 marcs, 24 groschen, ou 192 witten.

Les monnaies du Mecklenbourg sont décrites à l'article *Rostock*.

Poids.

Les poids et mesures sont les mêmes qu'à Hambourg. Il y a aussi un poids de ville destiné spécialement à peser les produits russes et suédois, qui est de 2 pour cent plus fort que celui de Hambourg. Il contient par conséquent 7625 grains anglais, et 100 liv. de Wismar = 108,93 liv. avoirdupoids, ou 49,40 kilogr.

Le shippond d'épicerie pèse 20 lisponds, ou 320 liv.; celui de fer ou de plomb en vaut 280; un stone de lin pèse 20 liv.; un stone de laine ou de plumes, 10; un lispond, 16.

Mesures.

Le last de blé se divise en 8 dromts, ou 96 scheffels. Le scheffel de froment, de seigle, de pois, d'orge, contient 1,15 boisseau angl., ou 0,4059 hectolitre. Le scheffel d'avoine est plus grand et vaut 1,21 boisseau anglais, ou 0,4285 hectolitre. Ainsi le last de froment, etc., correspond à 13,82, ou 3666,68 litr., et celui d'avoine à 14,59 quarters anglais.

Les mesures pour les vins sont celles de *Rostock*.

L'aune vaut 2 pieds de 11,45 pouces anglais chaque, ou de 0,290 mètre.

ZANTE (*l'une des îles Ioniennes*).

Nous comprenons sous cet article les monnaies, poids et mesures de toutes les îles Ioniennes, Corfou, Paxos, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Ithaque et Cerigo.

Monnaies de compte.

Les comptes se tiennent dans les îles Ioniennes en dollars de 100 cents ou oboli. A Cerigo cependant, et dans quelques autres places voisines du continent, on tient les comptes en piastres turques de 40 paras chaque, et $6\frac{3}{4}$ de ces piastres égalent une piastre d'Espagne. Ainsi la piatre peut s'évaluer à $7\frac{1}{3}$ d. sterling, ou 0,76 fr.

Monnaies reelles.

La principale monnaie d'or, dans ces îles, est le doublon d'Espagne avec ses subdivisions. Il passe pour 15 piastres espagnoles, 20 cents. Son poids plein est de $416\frac{1}{2}$ grains troy, le même que celui de la piastre.

Les monnaies d'argent sont les piastres pillar d'Espagne, évaluées à 100 cents, avec les demis et les quarts en proportion; les piastres d'empire, avec les demis, pesant 431 grains anglais, et passant pour 98 cents; les piastres de Venise pesant 432 grains anglais, et passant pour 96 cents, avec les demis et les quarts en proportion.

Les monnaies de cuivre sont les cents ou oboli, avec les doubles et demi-pièces, appelées dittoboli et mioboli. Le cent pèse 146 grains anglais. On se prépare à battre des quarts de cent, ce qui en donnera 400 par piastre. Le cent égale le demi-penny anglais environ.

Poids.

Les poids sont ceux de Venise et de la Turquie. La livre peso grosso de 12 onces, équivaut à 7384 grains troy, ou 478,424 gram. D'où il résulte que $94\frac{4}{5}$ liv. = 100 liv. avoirdupoids. Le peso sottile pour les métaux précieux et les drogues est plus léger d'un tiers, il pèse 8 onces.

Dans le sud de ces îles on fait usage de l'oke, qui s'évalue à 18900 grains anglais, ou $2\frac{7}{10}$ liv. avoirdupoids. Le cantar du Levant ou quintal comprend 44 okes, et correspond par conséquent à 118,8 liv. avoirdupoids, ou 53,88 kilogr.

MESURES DES ILES IONIENNES.

La mesure sèche est le moggio, qui se divise en 8 misure, et vaut 5 boisseaux anglais. La forme de cette mesure est celle d'un cône tronqué, dont les dimensions sont de 11 pouces de diamètre au sommet, de 14 $\frac{1}{2}$ à la base, et de 10 pouces de hauteur. Sa capacité est par conséquent de 1284,78 pouces cubes, ce qui correspond à 4,78 gallons de Winchester, ou 21 litres. Corfou et Paxos.

Le sel se vend au centinajo (100 liv.) qui contient 30 sacchi de 2 mozzette chaque. La mozetta pèse environ 70 liv. peso grosso.

La chaux se vend au moggio, qui a successivement été réduit à 1 pied et $\frac{1}{2}$ pied cube de Venise.

Le vin se mesure au barril, qui se divise en 4 jars, ou 128 quartucci, et contient 18 gallons anglais, ou 68,13 litres.

Le barril d'huile se divise en 4 jars, 96 miltre, ou 384 quartucci.

Le blé se mesure au bacile, qui est censé contenir 72 liv., peso grosso, de blé de première qualité. En estimant le boisseau de Winchester à 60 livres avoirdupoids, le bacile égale 1 $\frac{1}{4}$ boisseau, ou 44,0478 litr. Zante.

Le barril de vin de 120 quartucci = 17 $\frac{3}{8}$ gallons anglais, ou 69,551 litres.

En mesure d'huile le barril se divise en 9 lire.

Le migliajo (1000 liv.) pour le raisin est de 1 pour cent plus léger que pour les autres articles.

Le bacile de blé de première qualité doit peser 80 liv. peso grosso. Ainsi il vaut 1 $\frac{2}{5}$ boisseau anglais, ou 49,332 litr. Cephalonie.

Le sel se vend au bacile de 64 liv. peso grosso.

Le barril de vin se divise en 6 secchj, 72 boccali, ou 144 quartucci, et contient 18 gallons anglais, ou 50,819 litr.

Le barril d'huile se divise en 9 pagliazze.

La mesure sèche s'appelle cado. 4 cado font 3 moggi de Corfou. Ainsi le cado correspond à 3$\frac{3}{4}$ boisseaux anglais, ou 60,991 litr. Sainte-Maure.

Le sel se vend au cariolla, qui pèse 99 liv. peso grosso.

Le barril contient 18 gallons anglais, ou 68,13 litr. Il se divise, quand il s'agit de vin, en 6 secchj; et quand il est question d'huile, en 21 succali.

Ithaque. Le blé se mesure au bacile, qu'il faut quintupler pour avoir le moggio; en conséquence le bacile vaut 1 boisseau anglais, ou 35,238 litres.

La mesure liquide est le barril, qui se divise, pour le vin, en 64 boccali, ou 128 quartucci; et pour l'huile, en 6 secchj. Il contient 18 gallons anglais, ou 68,13 litr.

Cerigo. Le chilo vaut un boisseau anglais, ou 35,238 litr.

Le barril de vin se divise en 30 bozie, ou 60 agastere, et contient 18 gallons anglais, ou 68,13 litr.

Le barril d'huile contient $14\frac{2}{5}$ gallons anglais, et se divise en 24 bozie.

Mesures de longueur. Le pied de Venise est usité dans toutes les îles. Il correspond à $13\frac{3}{4}$ pouces anglais, ou 0,519 mètre.

Le passo comprend 5 pieds de Venise.

Le braccio pour les tissus, etc., vaut $27\frac{3}{16}$ pouces anglais.

Le braccio pour soies vaut $25\frac{3}{8}$ pouces anglais.

Mesures de superficie. Les terres se mesurent au misura ou baccile, qui est $\frac{1}{8}$ du moggio; 400 pas carrés font 1 misura ou baccile, environ $\frac{3}{10}$ d'acre anglais. Ainsi le moggio = 2 acres, 1 rood, 24 perches, ou 97,12 ares français.

Les vignobles s'évaluent au zappada; 3 zappade (une journée environ) font 1 misura.

Les bois de chauffage se mesurent au passo carré, qui cependant n'a pour l'ordinaire que 2 pieds; cela dépend de la qualité du bois. La pierre se mesure au passo cube.

ZELL (*Allemagne*).

Les comptes se tiennent en risdales de 36 mariengroschen, comme dans le *Hanovre*. Voyez ce mot. Monnaies.

La livre se divise en 32 loths, ou 128 quentins, et contient 7511 grains anglais. Ainsi 100 liv. de Zell = 107,3 liv. avoirdupoids, ou 48,66 kilogrammes. Poids.

Le lispond vaut 14 liv.; le centner, 112. Le shippond contient 20 lisponds, ou 280 liv., et le last 12 shipponds. 1 stone de lin pèse 20 liv., 1 stone de laine 10.

Un last de blé contient 2 ½ wispels, 10 scheffels, 100 himtens, ou 400 spints. Un wispel vaut 4 scheffels, ou 40 himtens. Le wispel comprend 35,30 boisseaux anglais, ou 12,43 hectolitres. Mesures de capacité.

Le stubgen, mesure liquide, se divise en 4 quartiers, ou 16 nossels, et contient 1,025 gallons anglais, ou 3,888 litres. Un fass de bière vaut 4 tonnes, ou 104 stubgens; une tonne de miel tient 25 ½ stubgens.

Le pied a 11,45 pouces anglais, ou 0,290 mètre. L'aune a 2 pieds; le clafter ou toise, 6; et le ruthe, 8. Mesures de longueur.

ZURICH (*Suisse*).

Les comptes se tiennent en florins de 60 creutzers, ou 480 hellers, ou en florins de 40 shillings. Monnaies de compte.

Le florin se divise aussi en 16 batzen, ou 240 angsters.

Une risdale de compte vaut 1 ½ florin, 60 shillings, ou 90 creutzers; un batze, 3 ¾ creutzers, 10 rappen, ou 15 angsters; un creutzer, 4 angsters, ou 8 hellers; un rappe, 1 ½ angster, ou 3 hellers.

Tous les comptes publics, relatifs aux affaires générales de la diète, se tiennent en livres suisses de 10 batzen. Voyez *Suisse*, etc.

Il y avait autrefois deux espèces de monnaies, la monnaie courante, et celle de change.

Les ventes de marchandises et toutes les transactions journalières se font en monnaie courante. Le vieux louis de France (frappé avant 1786) évalué à 9 florins 45 creutzers de cette monnaie, s'est élevé à 10 florins. L'écu de 6 liv. de France, tariffé à 2 florins 26 $\frac{1}{4}$ creutzers, vaut aujourd'hui 2 $\frac{1}{2}$ florins.

En monnaie de change, la valeur des plus anciens louis d'or de France (frappés avant 1726), était fixée à 7 florins; le ducat à 3 florins 54 creutzers, et la risdale effective ou écu à 108 creutzers.

273 florins de change passent communément pour 310 florins courans; mais cette proportion n'est pas constante. Cette monnaie est à peu près tombée en désuétude aujourd'hui, et les changes étrangers, ainsi que les autres transactions commerciales, se font en monnaie courante.

Monnaies réelles.

Les monnaies effectives sont les ducats, qui sont évalués 4 florins 15 creutzers, ou 4 florins 10 shillings, quand ils pèsent une demi-pistole. Quand ils ont le poids ordinaire, ils valent 4 florins 18 creutzers, ou 4 florins 12 shillings. Les écus d'argent passent pour 2 flor.; les simples, les demis, les quarts de florins pour 60, 30 et 15 creutzers; les batzen pour 3 $\frac{3}{4}$; les shillings, demis et quarts, pour 12, 6 et 3 hellers. Il y a aussi des pièces de 2 hellers.

Le louis d'or français passe, comme nous l'avons déjà dit, pour 10 florins, et les couronnes de France pour 2 $\frac{1}{2}$ florins.

Les nouvelles monnaies de France circulent plus généralement que les anciennes.

Taille.

68 ducats doivent peser un marc d'or de Cologne, 23 $\frac{1}{2}$ carats fin. Les écus, demis-écus, ou florins, doivent être à 13 $\frac{1}{3}$ loths (ou $\frac{10}{12}$) fin, et 11 écus doivent contenir un marc de Cologne d'argent fin. Les demi-florins ont 12 loths ($\frac{9}{12}$) de fin; et 44 pièces contiennent un marc de Cologne d'argent fin. 94 pièces de 15 creutzers pèsent un marc de Cologne, de 8 loths ($\frac{6}{12}$) de fin.

Ainsi le florin, monnaie courante de Zurich, contient 164 grains anglais d'argent fin, ou 177 $\frac{3}{10}$ grains d'argent étalon, et vaut

par conséquent 23 d. sterling, ou 2,36 fr. environ; ou £ 1 sterling = 10 florins 26 creutzers.

L'or ouvré doit avoir 19½ carats de fin, et l'argent 13½ loths (ou 10 onces 2½ den.) de fin.

Poids d'or et d'argent.

Le marc, poids d'or et d'argent, se divise en 16 loths, 64 quintens, 256 pennings, ou 4352 asen de Zurich, qui équivalent à 4876 asen de Hollande. Ainsi le marc de Zurich représente 3616,9 grains anglais, ou 234,346 grammes.

Poids commercial.

La livre faible de 16 onces, avec laquelle se pèse la soie, contient 2 des marcs dont il vient d'être question. Elle pèse par conséquent 7233 grains anglais; et 100 liv. de Zurich poids de soie = 103,3 liv. avoirdupoids, ou 46,86 kilogr.

La livre forte, avec laquelle se pèsent presque toutes les autres marchandises, renferme 18 onces, ou 36 loths. Elle pèse en conséquence 8138 grains anglais. Ainsi 100 liv. de Zurich poids fort = 116,25 liv. avoirdupoids, ou 52,72 kilogr.

Mesures sèches.

Tous les blés se mesurent au viertel, qui contient 1323 pouces cubes de Zurich, ou 1262 pouces cubes anglais. Le mutt de blé se divise en 4 viertels, 16 vierlings, ou 64 masslings, et équivaut à 2,34 boisseaux anglais, ou 0,827 hectolitre. Les fruits secs se mesurent à l'immi, qui est le neuvième du viertel.

Les légumes se vendent au malter de 16 viertels. Ce viertel contient 1338 pouces cubes de Zurich, ou 1276⅓ pouces cubes anglais, et rend 0,593 boisseau anglais, ou 0,2091 hectolitre.

Le sel se mesure au maass de 4 viertels, qui contiennent chaque 1473 pouces cubes de Zurich, ou 1406 pouces cubes anglais. Ce viertel vaut en conséquence 0,653 boisseau anglais, ou 0,2303 hectolitre.

Mesures liquides.

Les vins et autres liquides se mesurent au kopf de 2 maass.

Le maass de la campagne contient 116¾ pouces cubes de Zurich, ou 111⅓ pouces cubes anglais; et égale 0,48 gallon anglais, ou 1,82 litre. La maass de la ville est plus faible de $\frac{1}{10}$.

Le saum, grande mesure, est 1 $\frac{1}{2}$ eimer, et un eimer contient 4 viertels, 32 kopfs, 64 maass, 128 quartlins, ou 256 stotzes. Ainsi cet eimer = 30,83 gallons anglais, ou 116,67 litres.

Le saum, petite mesure, est aussi 1 $\frac{1}{2}$ eimer, et l'eimer vaut 4 viertels, 30 kopfs, 60 maass, 120 quartlins, ou 240 stotzes. Cet eimer représente donc environ 29 gallons anglais, ou 109,36 litres.

La mesure pour l'huile et le miel contient 88 pouces cubes de Zurich, ou 84 pouces cubes anglais, environ 3 pintes anglaises, ou 1,37 litre. L'huile se vend aussi à la livre.

Mesures de longueur.

Le pied se divise en 12 pouces, et égale 11,81 pouces anglais, ou 0,30 mètre. L'aune a 2 pieds. Ainsi 99 aunes = 65 yards anglais.

Le ruthe ou rod vaut 10 pieds, qui se divise dans l'arpentage en 10 pouces chaque.

Le clafter ou toise vaut 73,35 pouces anglais, ou 1,863 mètre.

Changes.

Zurich change avec et donne, plus ou moins, à :

Amsterdam . . .	53	creutzers pour . . .	1	florin.
Augsbourg . . .	108	florins.	100	florins courans.
Francfort	1	pour cent de perte.		
Genève	2	*idem.*		
Gènes	21	creutzers	1	lira fuori banco.
Hambourg. . . .	240	florins.	100	risdales banco.
Livourne.	128	creutzers	1	pezza de 8 réaux.
Leipsic	107	florins.	100	florins en louis d'or.
Londres	11	*id.*	£ 1	sterling.
Lyon et Paris. .	$\frac{1}{2}$	pour cent de profit.		
Milan	107	florins.	333 $\frac{1}{2}$	lire correnti.
Nuremberg . . .	96	*id.*	100	flor. en petites monnaies.
Venise	13 $\frac{1}{2}$	creutzers	1	lira piccola.

Usances et jours de grâce.

L'usance sur la Hollande et l'Allemagne est à 14 jours de vue. On n'accorde pas de jours de grâce.

FIN DU PREMIER VOLUME.